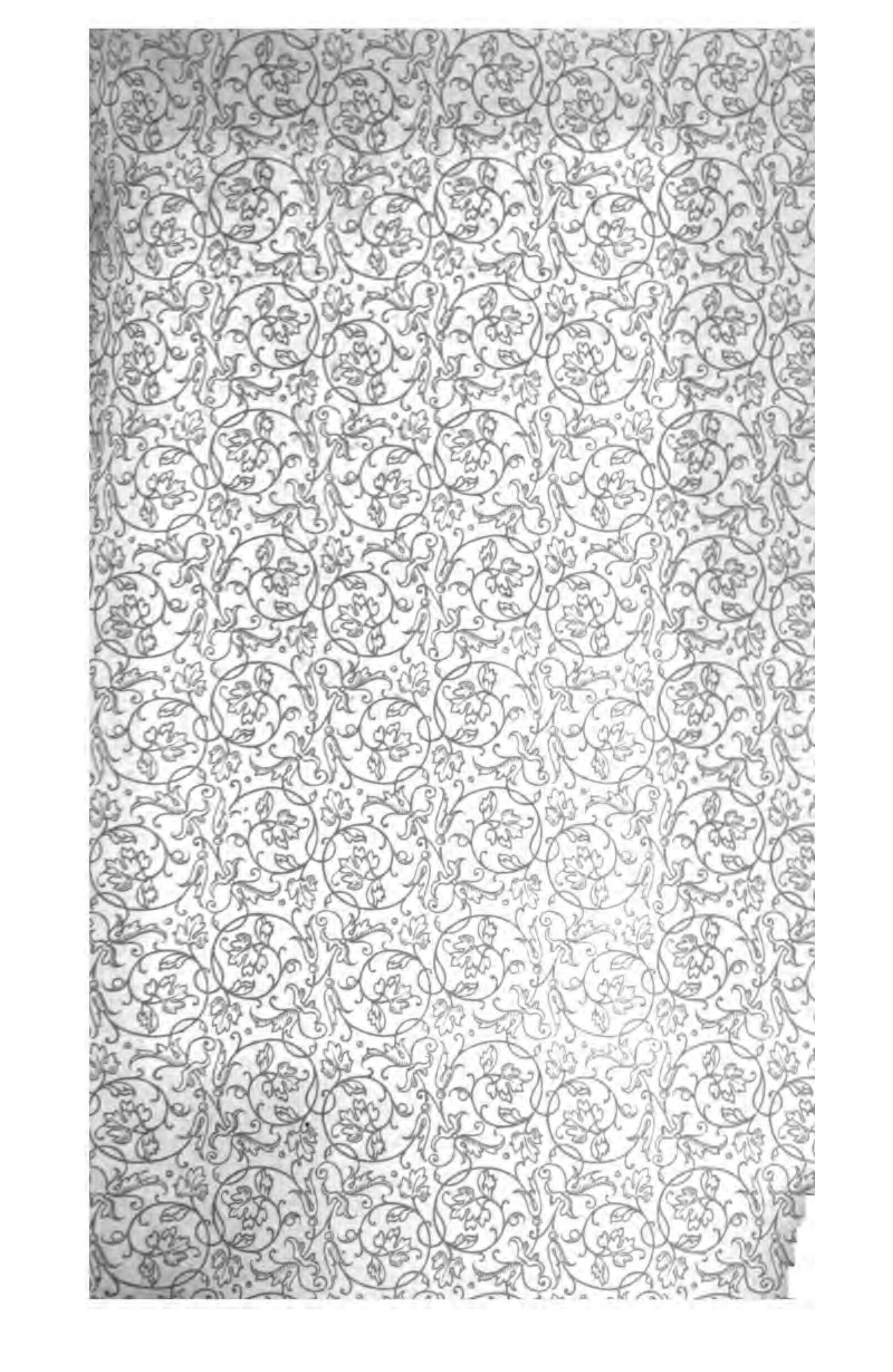
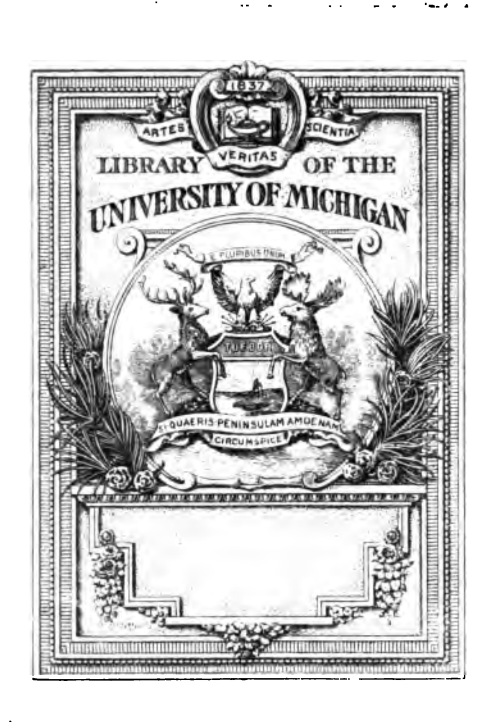






ON SOUSCRIT :

À la librairie orientale de DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, Imprimeurs-libraires, membres de la Société asiatique de Paris, libraires des Sociétés asiatiques de Londres et de Calcutta, rue Richelieu, n.° 47 *bis*.

NOUVEAU
JOURNAL ASIATIQUE.

Notice des principaux souverains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, pour l'année 1833.

EMPIRE OTHOMAN.

Sulthan MAHMOUD II (surnommé *Adli*, le Juste), fils du sulthan *Abd'oulhamid*, né le 20 juillet 1785, et proclamé à la place de son frère *Moustafa IV*, détrôné le 28 juillet 1808.

Égypte : MOHAMMED-ALY, né à Cavala en Romélie, en 1769 (1182 de l'hégire), fils d'*Ibrahim-agha;* proclamé pacha le 14 mai 1805, à la place de *Khorschid-pacha;* confirmé par le sulthan Sélim III, le 1.er avril 1806 (1).

Bagdad : ALY-PACHA.

Moldavie : *Jean* STOURZA, boyard moldave, nommé hospodar le 16 juillet 1822, et proclamé à Yassy le 21 du même mois.

Valachie : *Grégoire* GHIKA, nommé hospodar le

(1) On connaît l'agression qui a eu lieu dans le courant de l'année 1832, de la part de Mohammed-Aly contre le pacha de S. Jean d'Acre, et la guerre qui s'en est suivie entre la Porte et l'Égypte. Le vice-roi s'est déclaré tout-à-fait indépendant, et vient de faire battre monnaie à son coin.

16 juillet 1822; inauguré par le pacha de Silistrie, le 21 septembre 1822.

Servie : le prince MILOSCH *Obrénowitch*, nommé, en 1829, par la Porte, prince héréditaire de ce pays.

VASSAUX DE L'EMPIRE OTHOMAN.

Tripoli : *Sidi* YOUSOUF *Karamanli*, pacha, succède, en mai 1795, à son père Aly, fils de Mohammed.

Tunis : *Sidi* HASAN, bey, succède à *Hamouda-Bey*, le 23 mars 1824.

Le schérif de la Mekke : YAHYA, fils de *Sourour*, remplace, le 2 novembre 1813, son oncle, le schérif *Ghaleb*, déposé par le pacha d'Égypte, *Mohammed-Aly*, et mort à Salonique en 1818.

L'imam de l'Yémen : N....... succède en 1815 à *Tamy*, chef de la tribu d'*Asir*, fait prisonnier par l'Arabe *Hasan*, fils de *Khaled*, allié du pacha *Mohammed-Aly*, et mis à mort à Constantinople en 1819. L'imam de l'Yémen réside à Sanaa; on lui donne ordinairement le titre de *Almohdy lidyn allah*.

Roi de Sennaar : BÂDY VII, fils de *Tabl*, vingt-neuvième roi de la race des *Foundjis*, tribu partie de l'intérieur de l'Afrique, et qui vint s'établir à Sennaar vers la fin du XV.e siècle. En juin 1821, *Ismaïl*, fils du pacha d'Égypte, le contraint de reconnaître la suprématie du sulthan Mahmoud.

EMPIRE DE MAROC.

MOULEY-ABD-ERRAHMAN, sulthan, fils aîné de *Mouley Hescham*, fils de *Sidi Mohammed*, succède à

son oncle *Mouley-Souléiman*, le 28 novembre 1822.

ROYAUME D'ABYSSINIE.

ITSA TAKLEY GORGES succède avant 1817 à *Itsa Guarlou*, de la race de Salomon fils de David, dynastie qui règne sans interruption depuis l'an 1268 de notre ère, et qui réside à Gondar : il jouit de beaucoup de considération, mais n'a aucun pouvoir et ne possède en revenus que ce que les gouverneurs indépendants des provinces veulent bien lui accorder. Ces gouverneurs étaient, il y a quelques années : SELASSY, le plus puissant de tous, successeur de *Wassen Seghed*, chef ou *murd-Azimad* de *Choa* et d'*Efat*, qui a pris le titre de roi; SCHAM TEMBEN GHEBRA MICHAEL, chef de *Tigré*, successeur de *Ras Welled Selassy*; GUKHO, successeur de *Fasil*, chef d'*Amhara* (Gojam); MARIA, gouverneur de *Samen*, plateau de l'Abyssinie.— D'après les dernières nouvelles venues de ce pays, une lutte sanglante s'est élevée entre plusieurs chefs de l'Abyssinie qui prétendaient à l'héritage de la riche dépouille de *Ras Welled Selassy*. La victoire est demeurée à un certain *Subegadis*, âgé d'environ quarante ans, brave, intelligent, et plein d'audace et de vigueur. Il est à présent chef de Tigré.

Avant cet événement, les Galla avaient depuis long-temps envahi la partie méridionale du pays. La tribu la plus puissante est celle des *Edjow*, commandée par LIBAN et par GODJI.

IMAM DE MASCATE.

Séid-SAÏD succède à son père *Séid-sulthan*, vers l'an 1804; il est le troisième descendant d'*Ahmed*, fils de *Saïd*, fondateur de cette puissance.

PERSE.

FETH-ALY-CHAH, de la tribu turke des Kadjars, nommé *Baba-khan* avant son avénement au trône; fils d'*Houssaïn-kouly-khan*; né en 1768, succède, en 1796, à son oncle *Agha-Mohammed-khan*, fondateur de la dynastie. *Abbas-Mîrzâ*, héritier présomptif de la couronne, est né en 1785.

AFGHANISTAN.

La couronne est héréditaire dans la branche de la famille des *Saddouzi*, qui descend d'*Ahmed-Chah Abdalli*, couronné à Kandahar en 1747. Son fils *Timour-chah* régna de 1773 à 1793; *Zemân-chah*, jusqu'à 1800, où il fut déposé par son frère MAHMOUD, qui, trois années après, fut chassé par son frère CHOUDJAH, lequel fut expulsé à son tour par *Mahmoud*, en 1809. Favorisé par ces désordres, qui durent encore, *Randjit-singh*, le souverain de Lahor, conquit Kachmir et Peichawer, où le fils de YAR-MOHAMMED-KHAN, le troisième frère, règne sous sa tutelle (1). En

(1) Voyez *Nouveau Journal asiatique*, vol. X, pag. 95 et 96.

1826, *Mahmoud* partit de Kandahar et réunit ses troupes à celles de *Feth-Aly-chah*, tandis que *Choudjah* était fugitif dans l'Inde anglaise. Les émirs du Sinde se sont emparés d'une partie du pays.

BELOUTCHISTAN.

MAHMOUD-KHAN, âgé d'environ quarante-huit ans, succède à son père *Nasir-khan*, en juin 1795; ce dernier avait soumis le Mékran, vers la fin de son règne; son fils l'abandonna en 1809.

BALKH.

Conquis en 1825 par *Mîr* MOURAD-BEY, qui en chassa *Nedjib-oullah-khan*, gouverneur pour le roi de Kâboul.

BOKHARA.

Grand khan de Bokhara et de Samarkand : BATKAR-KHAN succède à son père *Mir-Haïder-khan*, en 1826. Le règne intermédiaire de son frère *Mir-Housaïn* ne fut que de quatre mois.

Gouverneur de Hisar : *Seïd-Atdlyk-bey*, beau-père de *Mir-Haïder*.

KHOKAND.

ÉMIR-KHAN, prince de Farghanahl et de Khokand.

BADAKHSCHAN.

MIRZA-ABD'OUL-GHAFOUR, fils de *Mohammed-chah*, réside à Faïz-abad, ville différente de Badakhschân, et placée au sud de celle-ci.

KHARIZM.

RAHMAN-KOULI-KHAN succède à son père *Mohammed-Rahim-khan* en 1826. Le titre de ces princes d'origine ouzbeke est *Taksir-khan;* ils résident à *Khiwa.*

INDE.

Gouverneur général du Bengale : lord *William Cavendish* BENTINCK, succède, au mois de mai 1828, à lord *Amherst.*

L'aréal de la présidence du Bengale contient 328,000 milles anglais carrés; il est habité par 57,500,000 sujets.

Gouverneur de Madras : sir *Stephen Rumbold* LUSHINGTON succède, le 18 octobre 1827, à sir *Thomas Munro.*

Ce gouvernement comprend 145,000 milles anglais carrés et 15 millions d'habitants, sans compter les provinces détachées de l'empire birman.

Gouverneur de Bombay : le comte de CLARE, nommé le 25 août 1830, en remplacement de sir *John* MALCOLM.

L'étendue de cette présidence est de 71,000 milles anglais carrés; habitants, 10,500,000.

MAISSOUR, entre le 11° et le 15° lat. 27,000 milles anglais carrés, 3 millions d'habitants; c'est le plateau de Carnatic. Après la mort de *Tippou saheb,* qui périt le 4 mai 1799, Wellesley plaça sur le trône un rejeton de l'ancienne dynastie, *Maha-radja* KRICHNA ADIAVER, âgé de 6 ans. Ce prince a

réellement gouverné depuis 1812, et avait sa résidence à *Maïssour* 12° 19′ lat., 74° 22′ long. Mais la conduite de ce prince étant devenue tyrannique, elle fit soulever le pays à plusieurs reprises contre lui; le gouvernement de la compagnie anglaise l'a destitué, et a pris la province sous son administration directe. Elle est actuellement gouvernée par une commission de deux membres, dont le premier est le colonel BRIGGS et le second M. MACLEOD. De cette manière, le *Maïssour* est distrait de la présidence de Madras et placé immédiatement sous la surveillance du gouverneur général à Calcutta.

Gouverneur de l'île de Ceylan dépendant directement du roi d'Angleterre : *Robert John* WILMOT HORTON, succède, en mars 1831, à sir *Hudson-Lowe*.

Administrateur général des colonies françaises : M. le contre-amiral DE MELAY, succède, au mois de mai 1829, au vicomte *Desbassyns de Richemont*.

Gouverneur des possessions danoises : CHRISTENSON.

Gouverneur général des possessions hollandaises : VAN DER BOSCH, succède, au mois de mars 1830, au vicomte *Du Bus* DE GHISSIGNIES.

Gouverneur hollandais des îles Moluques : VAN MERKUS.

Gouverneur espagnol des Philippines : D. MARIANA RICAFORD.

ÉTATS DE L'INDE

DÉPENDANTS DE L'ANGLETERRE.

Haïder-abad, entre le 16° et le 22° lat. sept., con-

tient une partie de l'ancien *Telîngana*, s'étend du nord au sud, depuis les rivières *Tapty* et *Wardâ*, jusqu'au *Toumbadra* et *Krichna* (ou *Mahanedy*). L'aréal est de 96,000 milles anglais carrés, la population, de 10 millions d'habitants, dont une partie est mahométane. Le *Telîngana* fut conquis par les Mahométans, et fit partie de l'empire *Bhamani* dans le Dekkan; lors de la dissolution de ce dernier, il fut de nouveau indépendant sous le nom de *Golconda*. *Nidzam-el-mulk* s'empara, vers 1717, de ce pays. Celui de ses descendants qui y règne à présent est NASIR-ED-DEULAH. Il monta sur le trône le 24 mai 1828. Sa résidence est Haïderabad, 17° 15' lat., 76° 15' long. Fondée en 1585, elle a 400,000 habitants.

Nagpour, reste du grand empire des Mahrattes dans le Dekkan, qui fut renversé par les Anglais en 1818. Il est situé entre 18° 40' et 6° 40' lat., 76° et 81° long.; il contient un aréal de 70,000 milles anglais carrés, et il est habité par 3 millions d'hommes. *Moudhadji* II, avant-dernier roi des Mahrattes, fut déposé par les Anglais, qui, le 25 juin 1818, mirent à sa place son fils RAGODJI BHOUNSLA, âgé de 9 ans. Sa résidence est à *Nagpour*: 21° 9' lat., 76° 51' long.; elle a 115,000 habitants.

Audh ou *Oude*, entre 26° et 28° lat. sept.; surface de 20,000 milles anglais carrés; population, 3 millions. Le pays fut soumis par les Mahométans lors de leurs premières incursions; sous Mohammed, un des successeurs d'Aureng-zeb, *Saadet-khan*, de Ni-

chapour en Khorasan, devint *soubahdar* du pays : sa famille y règne encore à présent sous l'influence anglaise. Le radjah actuel, *Souléiman-djah* NASIR EDDIN HAÏDER, parvint au trône le 20 octobre 1827. Résidence, *Lucknau*, 26° 51' lat. 78° 30' long.; cette ville a plus de 300,000 habitants.

Baroda, la partie la plus considérable et la plus belle de la presqu'île de Gudjerat, contient 18,000 milles anglais carrés et 2 millions d'habitants. *Pilladji*, de la famille de *Guikowar* (*Gaikevad*), Mahratte, propriétaire d'un village, parvint à s'emparer du pouvoir, et régna jusqu'en 1747. Le prince actuel de ce pays est SYADJI RAO GUIKOWAR; il règne depuis 1819 et descend de Pilladji. Capitale, *Baroda*, avec 100,000 habitants.

Satara, 14,000 milles anglais carrés et 1,500,000 hab. En 1821 les Anglais rétablirent sur le trône de ce pays NAR-NARRAIN, descendant des anciens rois du pays, qui avaient été frustrés du pouvoir par le *Peichwa*, ou premier ministre. Il réside à *Satara*, 17° 42' lat., 71° 52' long.

Un grand nombre de petites principautés, telles que *Travancor*, *Cochin*, *Bopâl*, *Kotah*, *Boundi*, des chefs de *Radjpoutes*, des *émirs du Sind* et autres, forment un territoire de 305,000 milles carrés, avec 17 millions d'habitants.

ASSAM.

Ce pays contient le bassin du Brahmapoutra. Le titre royal est *swarga-radja* [monarque céleste], parce

que la dynastie prétend descendre de deux frères, *Khunlai* et *Khuntai*, qui, avec le dieu *Chang*, vinrent des contrées du nord s'établir dans ce pays. Le Mogol *Aureng-zeb* essaya de soumettre le souverain d'Assam; mais son armée fut détruite. En 1793, le roi *Gaurinath* fut replacé, avec le secours des Anglais, sur le trône d'où un prêtre ambitieux l'avait chassé; il fut assassiné : son fils BIRDJINATH KOUMAR ne put se soutenir contre les usurpateurs *Boura Gohaing* et *Tchander khant;* ce dernier appela les Birmans, qui, en 1822, conquirent le pays, et proclamèrent pour radja leur général *Menghi maha thelouah*. Les Anglais s'en sont emparés en 1825.

ÉTATS DE L'INDE
INDÉPENDANTS DE L'ANGLETERRE.

Nepâl.—53,000 milles anglais carrés, 2 millions d'habitants; ayant à l'ouest et au sud les provinces anglaises; frontière, au nord le mont *Himâlaya*, à l'est la principauté de Sikkim. La dynastie indigène *Sourya-bansi* [race du soleil] finit avec *Raddjit-mall*, qui, en 1768, se vit enlever ses états par le radja de Gorkha. Les descendants de ce dernier règnent encore aujourd'hui dans le pays; le radjah actuel est RADJINDRA BIKRAMSAH. Il fut placé sur le trône le 20 novembre 1816, âgé seulement de trois ans.

Capitale, *K'hatmandou*, située à 4,784 pieds d'élévation au-dessus des plaines du Bengale, 27°

42' lat., 82° 40' long.; elle a 20,000 habitants.

Lahore.—50,000 milles anglais carrés, 3 millions d'habitants, entre le 30° et 34° lat.; les frontières sont le Kaschmir et le cours de l'Indus au nord; les montagnes de l'Indoustan septentrional à l'est; l'Indus le sépare, à l'ouest, de l'Afghanistan; il se compose de deux parties distinctes, le Pendjâb et le Kouhistan. Les Seiks, qui professent une religion particulière, dominent en ce pays. Aujourd'hui, les chefs qui habitent au sud du Setledj sont sous la protection anglaise; tout ce qui est au nord obéit à RENDJIT-SINGH, âgé maintenant de soixante-neuf ans; il a trois fils, *Kourrouk-singh, Chere-singh* et *Tara-singh*. Résidence, *Lahore,* 34° 9' 21" lat., 76° long.

Sindhy.—24,000 milles anglais carrés, 1 million d'habitants; ayant pour frontières, au nord le Moultan et l'Afghanistan, au sud Kutch et la mer, à l'ouest la mer et les montagnes du Beloutchistan. *Mir Gholam Aly,* fils de Fath-Aly khan émir d'une tribu de Baloutches nommés *Talpouris,* après avoir gouverné avec ses frères le pays, mourut à la chasse en 1811; MIR SOBDAR son fils et ses deux frères MIR KERIM ALY et MIR MOURAD ALY lui succédèrent; ils ont envahi une partie de l'Afghanistan. *Mir Kerim Aly* est mort il y a quelques années, de sorte que *Mir Mourad Aly* est devenu réellement l'unique maître du pays, car *Mir Sobdar* est d'une santé faible, et pour ainsi dire exclu du gouvernement.

Oudjeïn : — 40,000 milles anglais carrés et 4 millions d'hab. Le pays d'Oudjeïn fut conquis par les Mahométans en 1230 ; il échut plus tard aux Mahrattes. *Devlet rao*, roi de ce pays, perdit, en 1803, dans une guerre contre les Anglais, la moitié de ses états ; le traité du 5 novembre 1817 lui en fit perdre une autre partie : il mourut âgé de 47 ans, le 21 mars 1827. Un de ses parents, *Moukht rao*, âgé de 12 ans, prit, en lui succédant, le titre de *Maharadja-Ali-djah*. DJANKODJI-RAO *Sindia-behader* (le 18 juin). L'ancienne capitale était Oudjeïn, 26° 11' lat., 73° 15' long. ; actuellement c'est Gwalior, 26° 15' lat., 75° 5' long.

ÉTATS

AU-DELA DU GANGE.

Empire Birman : population 3,500,000 âmes. Depuis la paix de Yandabou (le 25 février 1826), le royaume a perdu tout l'Arakan, la moitié du pays de Martaban, Tavoy, Tanassérim et les îles de Merguy ; il ne se compose plus que d'Ava et de Pégu. Le nom d'Ava est la prononciation corrompue d'*Aënwa*, qui est le nom que le peuple donne à la capitale. Le nom des Birmans dérive du mot *Mranma*, dont se sert le peuple d'Arakan pour désigner cette nation. Cent vingt-huit monarques ont régné depuis le commencement de la monarchie. Ava, avec le secours des Portugais, se détacha de Pégu ; mais, en 1752, Beinga Della, roi de Pégu, conquit Ava ;

Alompra (*Aloungp'houra*) ou *Alomandra Praou*, homme de basse extraction, reconquit la ville en automne 1753, et mourut âgé de cinquante ans en 1760; son fils aîné, *Namdodji Praou*, régna jusqu'en 1762; son frère *Chembran* jusqu'en 1776; son fils *Tchengouza* fut déposé et tué en 1782 par son oncle *Minderadji Praou*, qui gouverna jusqu'en 1819; son petit-fils MADOUTCHAO est mort il y a quelques mois; on ignore le nom de son successeur. Résidence actuelle : Ava.

Siam. — Ce pays comprend le bassin du fleuve Ménam. En 1757, les Birmans, sous Alompra, conquirent Youthia, la capitale, et exterminèrent la famille royale. En 1769, *Piatak*, fils d'un riche Chinois, les chassa et monta sur le trône; il fut tué en 1782. Le premier monarque de la dynastie actuellement régnante lui succéda et gouverna jusqu'en 1809; son successeur mourut le 20 juillet 1824. Son fils naturel KROMA MON-TCHIT, âgé de quarante-neuf ans, est maintenant sur le trône; il a fait prisonnier et fait exécuter le roi de Laos et sa famille en 1829. Capitale actuelle, Bankok, à l'embouchure du Ménam; 30,000 habitants.

Cochinchine. — État tributaire de l'empire chinois; il comprend actuellement la Cochinchine, le Tonquin, la plus grande partie du Camboge et le petit état de Tsiampa. La dynastie régnante fut chassée par une révolte en 1774. L'héritier de la couronne parvint, en 1790, à ressaisir ses états et conquit même le Tonquin : le titre des

années de son règne est *Kang chang;* on ignore l'année de sa mort. Son successeur donna aux années de son règne le titre de *Ghia-long* [aidé par la fortune], et mourut en 1812; *Ming-ming* [destin illustre] est celui des années du monarque suivant, qui mourut en 1822; l'année précédente il avait reçu l'investiture royale de la cour de Péking. Son jeune successeur a pris de même le titre de *Ming-ming* pour les années de son règne.

Sumatra. — Le *toanko* [seigneur] PASSAMAN à Lintoou; le *toanko* NORINCHI de Loubou-Agam; le *toanko* ALLAHAN-PANDJANG.

Java.—4,660,000 habitants. Le sulthan réside à Yugya-Karta, dans la ci-devant province de Mataram. *Mangko-Bouvana-Sepou,* couronné par les Hollandais en 1826, est mort le 2 janvier 1828; le jeune sulthan est sous la tutelle de *Pandjerang-Mangko-Kotoumo.* Le souverain de la plus grande partie de l'île porte le titre de *Sousouhanan,* et réside à Surakarta auprès du fleuve Solo.

CHINE.

Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est *Tai-tsing* [la très-pure]. En Chine, on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant; celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820, et il portait auparavant le nom de *Mian-ming.* Il donna à son père le titre posthume de *Jin-tsoung-joui-hoang-ti,* c'est-à-dire, l'auguste et sage empereur,

le compatissant prédécesseur. Le titre honorifique des années du règne du monarque actuel est, en chinois, TAOKOUANG, et en mandchou, DOROÏ ELDENGHE [éclat de la raison]. Il est âgé maintenant de quarante-huit ans.

JAPON.

Le *Daïri* (empereur) actuel est le 121.e successeur de *Zinmou;* il règne depuis 1817; le public ignore son nom durant sa vie. L'année 1824 était la septième du *nengo* (titre honorifique des règnes) BOUN ZIÔ (en chinois, *Wentching*). Sa résidence est *Miyako* ou *Kio* (ces deux noms signifient *résidence*). Le *Kou bô* ou *Seogoun* est le chef militaire généralissime de l'empire; il réside à Yedo: c'est par le fait lui qui règne; cependant il affecte toujours une espèce de dépendance du Daïri, descendant de l'antique dynastie japonaise qui a commencé par *Zinmou,* 660 ans avant notre ère. Le mot *Daïri* (en chinois *Naï li*) signifie proprement l'*intérieur* (du palais impérial). On s'en sert pour désigner l'empereur, puisqu'il n'est pas permis de proférer son nom, pendant qu'il est en vie. La même chose a lieu à l'égard du *Seogoun* et du prince son successeur; on donne au premier le nom de *Gonfon marou,* et à l'autre celui de *Ni sio marou,* d'après les palais qu'ils habitent.

Rapport officiel sur les opérations de guerre contre les montagnards musulmans du Caucase. (Traduit du russe.)

Pendant cinq ans, les tribus indomptables des montagnards du Caucase se sont plusieurs fois soulevées contre notre gouvernement. Le moteur de ces troubles était *Chah Kazi moullah,* natif du village de *Ghumry* (1), commune de *Kaïsouboul,* dans le territoire du Chamkhal. Son origine était obscure; mais, doué d'un caractère ambitieux et d'un esprit rusé et audacieux, il pensa qu'il pourrait devenir le dominateur souverain du Daghestan. Fondant son plan sur l'ignorance et la superstition de ses compatriotes, il apparut parmi eux comme un prophète envoyé d'en haut pour rétablir dans cette contrée l'autorité du tribunal spirituel qui y est connu sous le nom de *Charia't* (2).

Dans l'année 1828, les demandes de plusieurs tribus du Daghestan pour qu'on leur accordât ce tribunal engendrèrent de petits mouvements et des collisions entre elles. Kazi moullah n'y prit pas une part ouverte, mais il gagnait secrètement un plus grand

(1) *Ghumry* ou mieux, *H'umry,* est un village et un district lesghien, situé au-dessous de celui d'*Ountsoukoul,* sur la droite du *Koï sou,* et environ à 12 verst au sud-ouest d'*Erpeli,* du territoire du Chamkhal. Kl.

(2) شريعة *Chariyat,* est un mot arabe qui signifie loi, règlement. Kl.

nombre de sectateurs à sa nouvelle doctrine. Enfin, en 1830, ses projets éclatèrent. Dès le mois de février de cette année, il se trouvait à la tête de 6000 hommes attachés à son parti et auxquels il donna le nom de *Mourids* (1). Recourant à la violence, ce fut les armes à la main qu'il contraignit des villages entiers et des communautés à rendre hommage à ses prédications. Mais son entreprise ne fit pas de progrès ultérieurs. Une grande partie de la multitude qu'il avait ramassée fut battue et dispersée à *Khoundzakh*, résidence du khan des Avars, et aussitôt après, le lieutenant-général baron *Rosen IV*, en pénétrant dans le village de *Ghumry*, refuge du chef des rebelles, réduisit les Kaïsoubouli à l'obéissance. Chassé par les villageois mêmes, Kazi moullah erra parmi les tribus sauvages du Daghestan; telles que les *Tchetchentses*, les *Galgaï*, les *Karaboulak* (2) et autres; et leur porta sa nouvelle doctrine. En même temps qu'il les excitait à se soulever, il faisait marcher leurs bandes contre les villages qui étaient demeurés fidèles à la Russie; il surprit même plusieurs fois des détachements

---

(1) C'est le mot arabe مريد *Mourîd*, disciple, compagnon fidèle. Kl.

(2) Les Tchetchentses, non soumis à la Russie, habitent sur la rive gauche du *Soundja* et sur les rivières qui s'y jettent entre le *Petit Martan* ou *Fartan*; et l'*Akhsaï*. Les *Galgaï*, peuplade qui appartient à la nation des Inghouches, occupent, dans les hautes montagnes, les sources du *Soundja* et du *Chalghir* ou *Assaï*. Les *Karaboulak* habitent le pays sur la droite du Soundja jusqu'au *Petit Martan* qui les sépare des Tchetchentses. Kl.

de nos troupes, mais, repoussé dans tous les combats, il sacrifia ses Mourids, afin d'aller allumer ailleurs le flambeau de l'insurrection. Ce fut ainsi qu'en 1831 il attisa la révolte du Daghestan septentrional, et attaqua le fort de *Bournaïa* (1); mais le 8 juin (2), repoussé par la garnison, il s'enfuit, et, deux jours après, battu à *Tarni* par le major-général *Kokhanov,* il se sauva dans le pays des Tchetchentses (3). Ayant rassemblé dans ce lieu de nouvelles troupes, il marcha contre le fort de Bournaïa, mais il fut encore défait sous les murs de cette place le 5 juillet. Néanmoins il se montra le 11 septembre devant *Derbend;* l'approche de nos soldats, venant de *Tarkou* et de *Chamakhi,* le contraignit de nouveau à se réfugier dans les montagnes. Le 13 novembre, après une reconnaissance effectuée dans le faubourg de *Kizliar,* il fut battu à *Atcheki* (4) par l'adjudant-général *Pankratiev;* le 13 décembre, il fut de nouveau mis en déroute à *Tchoumkeskéna,* par le brave colonel *Miklatchevski,* et gagna derechef son asile de Ghumry.

Malgré tous ces échecs, Kazi moullah, encouragé par la crédulité de ses compatriotes et par quelques

---

(1) *Bournaïa* est une forteresse russe située dans le voisinage de la ville de Tarkou. Kl.

(2) Nous avons réduit les dates de l'ancien style en nouveau. Kl.

(3) Les Russes appellent souvent Чечня, (*Tchetchnia*), le pays des Tchetchentses. Kl.

(4) Village des Tchetchentses soumis à la Russie qui est situé sur la gauche du Soundja, 9 verst à l'est de la forteresse de *Groznaïa.* Kl.

courses heureuses, ne resta pas long-temps en repos.

Au commencement du printemps de 1832, il réunit dans le pays des Tchetchentses des bandes considérables de rebelles, et se porta d'abord sur la forteresse de *Vladikavkaz,* ensuite sur celle de *Groznaïa* (1); mais la forte position de la première l'empêcha de rien entreprendre, et la garnison de la seconde ayant fait une sortie décisive, il fut contraint par cette défaite de s'éloigner et de rentrer dans les montagnes; il y souleva les habitants, s'attira de nouveaux partisans, et parvint à avoir des intelligences avec les révoltés du Daghestan, de la Kabardah et même du Kouban.

Afin de mettre un terme aux attaques répétées de cet instigateur de troubles et aux rébellions continuelles des montagnards qui lui étaient dévoués, l'empereur ordonna que l'on entreprît une expédition générale qui serait effectuée en même temps contre toutes les tribus qui avaient pris le parti de Kazi moullah. Cet ordre a été mis à exécution. Les *Galgaï,* les *Karaboulak,* les *Tchetchentses* et les habitants du *Daghestan* révoltés sont punis et comprimés. Kazi moullah, qui défendait avec opiniâtreté son dernier asile, le ravin inaccessible de Ghumry, où aucun Russe n'avait encore mis le pied, est tombé.

Voici les détails de cette expédition, exécutée conformément au plan arrêté par l'empereur. L'adjudant-gé-

(1) Forteresse russe de la nouvelle ligne militaire du Soundja, située sur la gauche de cette rivière, à quelque distance à l'est de l'embouchure du *Hoï,* sur la rive opposée du Soundja. Kl.

néral Rosen, commandant du corps particulier d'armée du Caucase, devait commencer par apaiser la révolte chez les Galgaï, en même temps que le lieutenant-général *Veliaminov,* commandant des troupes de la ligne militaire du Caucase, marcherait contre les Karaboulak. Cette affaire terminée, il était décidé que les deux détachements se réuniraient dans le pays des Tchetchentses pour châtier ses habitants rebelles et s'avanceraient ensuite contre les révoltés du Daghestan. Ces deux détachements effectuèrent avec succès et avec une promptitude incroyable les opérations qui leur étaient prescrites, surmontèrent, sur tous les points, les obstacles qu'opposaient sans cesse, dans chaque canton, au libre mouvement des troupes, les rebelles ainsi que la nature du terrain, et se réunirent au village d'*Akhkembari* sur les confins du territoire des Tchetchentses; ensuite ils continuèrent à agir sous la conduite de l'adjudant-général Rosen. Partout les Tchetchentses rentrèrent dans le devoir, soit volontairement, soit après y avoir été contraints par la force des armes, donnèrent des ôtages comme garantie de leur fidélité à l'avenir, et payèrent l'amende qui leur fut imposée pour dédommager les habitants des villages qu'ils avaient détruits parce qu'ils n'avaient pas voulu prendre part à la révolte. A *Ghermentchouk* (1), le

(1) *Ghermentchouk,* dont le nom est aussi prononcé *Gherbentchik,* est le plus grand village des Tchetchentses; il est situé sur les deux rives du *Grand Argoun.* La partie qui se trouve sur la gauche de cette rivière est appelée *Grand Ghermentchouk,* et celle sur sa droite *Petit Ghermentchouk.* Kl.

baron Rosen rencontra la résistance la plus opiniâtre qui lui fut faite dans le pays des Tchetchentses. Plus de trois mille ennemis, se fiant à la force de la place et aux promesses de Kazi moullah, qui leur avait annoncé sa venue prochaine pour les secourir à la tête de nouveaux renforts, s'étaient réunis dans ce village, l'avaient entouré de retranchements et de palissades, et avaient prêté le serment de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Mais nos soldats, par leur courage inébranlable, ne tardèrent pas à triompher de ces hommes désespérés. Protégés par le feu d'une batterie habilement établie par le lieutenant-général Veliaminov, le régiment d'infanterie de Boutyr et de Moscou, et un bataillon du 41e régiment de chasseurs emportèrent à l'assaut les retranchements et vainquirent les rebelles en ne se servant presque que de l'arme blanche, les chassèrent des palissades, et commencèrent ensuite un feu très-vif dans les rues étroites du village et dans les jardins qui l'environnent; ils finirent par forcer leurs antagonistes à s'enfuir tous dans les montagnes et les forêts.

Les Tchetchentses avaient combattu avec une fureur sans exemple, on en peut juger par ce fait. Après que le village eut été occupé, une bande d'à-peu-près cinquante hommes, conduite par le moullah *Abdourrahman*, l'un des partisans les plus déterminés de Kazi moullah, fut coupée du reste de la troupe et cernée dans une grande maison. Ces gens n'avaient aucun espoir de salut; mais lorsqu'on leur proposa de se rendre de bonne volonté, ils entonnèrent des ver-

sets du Coran, comme c'est leur usage quand ils se dévouent à la mort, puis, creusant des meurtrières dans les murailles, ils dirigèrent un feu bien nourri et bien ajusté sur les assaillants. Quelques grenades lancées dans la cheminée éclatèrent dans l'intérieur de la maison, mais cela n'ébranla pas leur résolution. Comme il fallait en finir avec leur bravade, l'ordre fut donné de mettre le feu à la maison. Onze d'entr'eux, à moitié suffoqués par la fumée, sortirent et se rendirent; quelques autres, le poignard et le sabre à la main, se précipitèrent sur les baïonnettes de nos guerriers; mais le plus grand nombre périt avec mollah Abdourrahman, en répétant sans interruption le chant de mort.

On a appris depuis que, pendant ce combat, Kazi moullah resta avec sa troupe daus le bois voisin; mais lorsqu'il vit la chute de *Ghermentchouk*, il dispersa ses partisans, s'enfuit dans le Daghestan et commença à se fortifier dans Ghumry, où il réussit à réunir trois mille de ses Mourids. Dès que le baron Rosen en fut instruit, il ordonna que l'on marchât à l'instant sur ce point.

Le chemin de Ghumry, qui depuis le pays des Tchetchentses présente des difficultés incroyables, monte depuis *Karanaï* (1) jusqu'au sommet neigeux d'une haute montagne; ensuite il descend pendant

(1) *Karanaï* est un village lesghien situé sur la droite du *Koï sou*, au-dessous de *Ghumry* et à l'est d'*Erpeli*, dans le Daghestan. Kl.

quatre verst en décrivant des sinuosités, sur le penchant escarpé des monts et le long des précipices, à travers des rochers et n'a que la largeur d'un sentier; ensuite, il passe, pendant une distance égale, sur des saillies étroites de rochers, et l'on ne peut aller de l'un à l'autre qu'à l'aide d'échelles dont il faut se munir. Ensuite, lorsque ce chemin s'est joint à un autre venant du village d'*Erpeli* (1), il se rétrécit toujours davantage entre deux hauts parois de rochers perpendiculaires, et enfin, en avant du village de Ghumry, il est barré par trois murailles dont la première est fortifiée, de chaque côté, d'une petite tour. Le long de la pente de la montagne, plusieurs terrasses ont été très-habilement disposées de manière à opposer la plus vive résistance Ce fut par ce sentier que s'avança le détachement destiné à s'emparer de Ghumry; il était composé de deux bataillons du régiment des grenadiers de Kherson, de cinq compagnies de carabiniers d'Érivan, d'un bataillon du régiment d'infanterie de Tiflis et de celui d'Abcheron, de deux bataillons de celui de Boutyr, d'un bataillon du 44e régiment, d'une compagnie du 43e, d'un demi-bataillon de sapeurs du Caucase, de 395 hommes de cavalerie de Géorgie et de Trans-Caucasie, ainsi que des cosaques du Terek et de Mozdok, à pied, avec six pièces d'artillerie de montagne et huit mortiers.

(1) *Erpeli*, grand village dans la partie occidentale du territoire du Chamkhal, situé sur la gauche et au nord du *Kara ozen*, qui est une des deux rivières qui forment le *Torkali ozen*. Kl.

Le 23 octobre, favorisé par un brouillard épais, le lieutenant-général Veliaminov franchit avec une partie de son avant-garde, escalada le premier étage des montagnes, s'empara des défenses des postes avancés de l'ennemi, et s'occupa sans perte de temps d'établir un chemin, afin de rendre possible le transport de l'artillerie destinée à canonner les murailles.

Pendant six jours consécutifs, nos troupes s'avancèrent pas à pas avec des efforts incroyables, se frayant une route, délogeant et chassant l'ennemi de tous les retranchements et de toutes les clôtures qui arrêtaient la marche; enfin, le 29 octobre, elles atteignirent le point où aboutit la route de Ghumry. Ce défilé fameux est réputé inaccessible, et les montagnards disaient proverbialement : « Les Russes n'y pourront arriver » que comme la pluie (en tombant du ciel). »

Avant de pouvoir pénétrer dans cette gorge, il fallut chasser les rebelles des hauteurs qui entourent l'endroit où les deux routes se croisent, afin de protéger la marche des troupes et celle de leur arrière-garde. Cette entreprise fut heureusement exécutée par la résolution signalée du bataillon des carabiniers du régiment d'Érivan, sous la conduite du prince *Dadian*, colonel et aide-de-camp, qui grimpa sur les rochers avec une agilité dont furent étonnés les montagnards et qui leur fit prendre la fuite. Au même moment, *Hamzad beg*, principal partisan de Kazi moullah, descendait de l'autre côté de la montagne avec 1000 montagnards pour attaquer nos troupes par derrière, aussitôt qu'elles seraient engagées dans le défilé étroit; mais

le bataillon du régiment d'Abcheron, commandé par le colonel *Klug von Klugenau*, qui se tenait sur le chemin d'*Erpeli*, prit ces montagnards par derrière et les obligea bientôt à se retirer.

L'adjudant-général baron Rosen, voyant par la réussite de ces différents mouvements ses derrières et ses communications couvertes, donna l'ordre d'attaquer le défilé. Une partie du régiment de Boutyr se dirigea vers le sommet de la montagne; les bataillons des carabiniers d'Érivan et du 41ᵉ régiment de chasseurs marchèrent contre les retranchements supérieurs; une autre partie du régiment de Boutyr s'avança contre les inférieurs; deux compagnies du régiment d'infanterie de Tiflis se portèrent sur les redoutes qui étaient contiguës à la première muraille; enfin les deux autres compagnies du régiment de Tiflis et un bataillon du régiment des grenadiers de Kherson furent destinés à donner l'assaut aux murailles. Cette opération bien combinée obtint un succès complet. Renforcées sur les flancs par les attaques des troupes qui s'avançaient impétueusement contre les retranchements, et couvertes par l'artillerie de montagne qui, par la disposition favorable du terrain, agissait sur les derrières de l'ennemi, deux compagnies du bataillon des grenadiers de Kherson s'emparèrent inopinément du rempart, repoussèrent l'ennemi et le poursuivirent si vivement, qu'ils entrèrent avec lui par la porte de la seconde muraille, et occupèrent bientôt la troisième sans résistance.

Pendant que les troupes qui se trouvaient dans le ravin chassaient les montagnards hors de leurs mu-

railles, les bataillons des carabiniers d'Érivan, du régiment d'infanterie de Boutyr et du 41e régiment de chasseurs, escaladaient les flancs escarpés des rochers et délogeaient l'ennemi de derrière les palissades les plus élevées, le forçant à s'enfuir à travers les précipices et le long de la pente des montagnes à droite de Ghumry.

Après que nos soldats eurent emporté la première muraille, il ne fut plus possible aux révoltés renfermés dans les petites tours, de se sauver par la fuite. Cependant ils ne voulurent pas se rendre et, au contraire, firent une résistance opiniâtre. Alors le général Veliaminov canonna vivement le rempart qui était en avant de ces tours; mais comme les bandits qui y étaient logés continuaient à tirer comme auparavant, des hommes de bonne volonté tirés du bataillon des sapeurs donnèrent l'assaut à ces fortifications et tuèrent les montagnards qui les défendaient. Parmi eux se trouvaient Kazi moullah et ses partisans les plus dévoués; leurs cadavres, percés de coups de baïonnettes, furent reconnus le lendemain par leurs compatriotes. La nuit mit fin au combat, et notre avant-garde fit halte entre le troisième mur et le village.

Le 30 octobre, au point du jour, nos troupes entrèrent dans Ghumry.

L'adjudant-général baron Rosen ajoute les détails suivants à ce rapport sur la nouvelle et éclatante victoire remportée par nos soldats dans les défilés du Caucase, regardés jusqu'ici comme inaccessibles, sur trois mille montagnards belliqueux et audacieux, re-

nommés pour leur adresse à tirer, et disséminés sur toute l'étendue des hauteurs et des ravins. Les vétérans de ces cantons ont assuré unanimement que jamais ils n'avaient rencontré une position aussi inattaquable que celle de la montagne et du défilé de Ghumry. Les habitants du pays eux-mêmes ont été stupéfaits de la bravoure téméraire de nos soldats. Chacun et tous se sont montrés infatigables et intrépides. Le baron Rosen mentionne particulièrement le général-major *Volkhovski* qui, en qualité de remplaçant du chef de l'état-major, a déployé une bravoure et une prévoyance extraordinaires.

Nous avons perdu dans ce combat un officier et quarante soldats tués; deux officiers d'état-major, trente-cinq officiers, et trois cent soixante-quinze soldats ont été blessés.

Aussitôt que Ghumry eut été forcé, les anciens du village se présentèrent devant le baron Rosen, implorant leur grâce. Le lendemain, les chefs de quelques autres villages du canton de *Kaïsouboul* arrivèrent également pour faire leur soumission. Le 1er novembre, les kadis d'*Akoucha* et d'*Arakan* (1) vinrent féliciter le général et annoncer que *Hamzad beg,* compagnon de Kazi moullah, s'étant enfui à *Irganaï* (2),

(1) *Akoucha,* district lesghien situé dans les hautes montagnes, sur un affluent du *Koï sou,* et à l'est des *Kazi Koumyk. Arakan* ou *Harakan* est un autre district lesghien arrosé par un affluent de la droite du Koï sou et au-dessous du pays habité par les Kazi koumyk. Kl.

(2) *Irganaï,* village et district lesghien sur la droite du Koï sou, et au-dessus d'*Ounstoukoul.* Kl.

avait été poursuivi par les villageois et s'était sauvé dans les montagnes. Les kadis promirent de s'emparer de sa personne et de le livrer.

Le général-major a annoncé aux tribus des montagnards du Daghestan et des autres cantons cet événement important pour le repos du Caucase; voici sa proclamation :

« La justice de Dieu a atteint Kazi moullah, le pro-
» pagateur de fausses doctrines, l'ennemi de la paix.
» Ce fourbe, ses principaux adhérents et une quantité
» de malheureux qu'il avait trompés ont été exterminés
» par la victorieuse armée russe dans le fameux ravin
» de Ghumry regardé comme inaccessible.

» Puisse cet exemple servir d'avertissement à tous
» les ennemis du repos public! puissent-ils, écoutant
» la voix du repentir, avoir recours au puissant gou-
» vernement russe, et le grand empereur, dans sa
» bonté, leur accordera leur pardon! Mais quiconque
» osera dorénavant tramer des projets coupables, en-
» courra sans miséricorde toute la rigueur des lois.
» Ni les montagnes, ni les forêts, ni les ravins ne le
» sauveront. Les troupes russes triomphantes péné-
» treront partout, partout les désobéissants et les traîtres
» seront châtiés. Les Galgaï, les Itchkeri, les Tche-
» tchentses, ceux de Ghumry et autres l'ont éprouvé.
» Quiconque a des oreilles pour entendre, qu'il en-
» tende et comprenne! »

Notice d'une Mappemonde et d'une Cosmographie chinoises, par M. KLAPROTH.

(Fin.)

Tous les royaumes de l'OCÉAN MÉRIDIONAL (1) ont la Chine un peu à l'est. Si l'on examine le monde avec l'aiguille aimantée, on trouve que tout ce qui est situé entre les rumbs *Ting* (sud 1/6 ouest) et *Wei* (sud 1/3 ouest) est entouré par le *grand Océan occidental*, et que sur le reste des vingt-quatre divisions de la boussole, il n'y a de terres que par les rumbs de *Siun* (sud-est) et *Szu* (est de 2/3 sud) (2).

Le *Ngan nan* (ou Tonkin) est limitrophe de la Chine et lui est soumis. Sa mer baigne les côtes de *Lian tcheou* (3), des montagnes l'entourent au nord et à l'ouest et se dirigent au sud jusqu'au pays de *Tchen tchhing* (Tsiampa). La forme de cette mer est celle d'une demi-lune; on l'appelle 廣南灣, *Kouang nan wan*, ou le *Golfe de Kouang nan*.

(1) Dans notre mappemonde chinoise *Nan yang*.

(2) Ce passage est un peu obscur dans le texte; je pense pourtant en avoir saisi le sens.

(3) *Lian tcheou fou* est la capitale du département le plus occidental de la province de *Kouang toung;* il est limitrophe avec le royaume d'*Anam* ou *Tonkin*.

Sous les Thsin, ce pays formait la principauté *Siang kiun*, sous les Han, celle de *Kiao tchi* (1); sous les Thang il fut appelé *Kiao tcheou*, sous les Soung, il portait le nom de *Ngan nan*, et sous les Ming, celui de *Kiao tchi*. Il confine aux *Deux Yue* (le Kouang toung et le Kouang si) et au *Yun nan*. Les mœurs et les usages des habitants et les productions de leur pays se trouvent suffisamment décrits dans les livres historiques. Tout ce qui est situé au delà de *Chun houa* (2), comme *Sin tcheou*, *Kouang i* et *Tchen*

---

(1) 阯交 *Kiao tchi*, signifie *Doigts de pieds joints*. Les auteurs chinois prétendent qu'on a donné ce nom à ce pays, parce que les gros doigts des pieds des habitants s'étendent si fortement en dehors, que, s'ils approchent un pied de l'autre, les pouces se croisent. D'autres disent qu'ils ont six doigts aux pieds.

(2) Cette ville, dont le nom est écrit dans notre texte 化淳 *Chun houa*, doit être située dans le Tonkin, près de la frontière chinoise; cependant je ne la trouve indiquée sur aucune carte, ni mentionnée dans aucune des descriptions chinoises de ce pays que j'ai sous la main. Il ne faut pas confondre ce *Chun houa* avec une autre ville et une province qui portent un nom semblable, écrit en chinois 化順. Celle-ci est située dans la partie méridionale du Tonkin. Je crois que c'est la même qui, en langue du pays, s'appelle *Thinh hŏa*, et de laquelle le père Alex. de Rhodes dit, dans son *Dictionarium Annamiticum*, pag 768 : « *Provincia australis respectu regiæ Tunchinensis, antequam à regiâ ad provinciam* » Nghe an *perveniatur. Ex hac provinciâ tam rex Tunchini quàm* » *Cocincinæ sunt oriundi, aliique primarii viri quàm plurimi in* » *aulâ Tunchinensi et Cocincinæ.* » Quant à la province de *Nghe an*, je pense que c'est la même que les Chinois appellent 南日

tchhing (1), est appelé *Kouang nan.* Le beau-père et le gendre (l'empereur de la Chine et le roi de Tonkin), désirant protéger efficacement leurs états respectifs, en ont fixé les limites à la batterie de *Ma loung kio,* qui dépend de Chun houa, et est située au bord septentrional d'une rivière, et à une autre batterie appartenant au Kiao tchi. Tout le pays au sud de Chen houa jusqu'au Tchen tchhing forme donc le *Kouang nan* et le *Ngan nan.* Le nom de la famille des rois est 阮 *Yuan;* elle est d'origine chinoise. Anciennement cette contrée formait la principauté de *Jy nan kiun.* Ses productions consistent en or, bois de cèdre, bois d'aloës et autres parfums, en plomb, étain, cannelle, ivoire, diverses étoffes de soie, nids d'hirondelles, nageoires de requin, l'herbe comestible appelée *Tchhy thsaï,* sucre de la même espèce que celui de

---

Jy nan, et de laquelle le P. Rhodes dit : « Nghe an *provincia* » *Tunchinensis versùs Cocincinam, quam Lusitani* Guiao *vocant.* » Dans un autre passage de son Dictionnaire (pag. 328), le même missionnaire nous apprend que les Portugais donnent à la province de *Thinh hoa* le nom de *Sinu fà,* qui paraît effectivement être le chinois *Chun houa;* car *houa,* dans le dialecte de Canton, se prononce *fa.*

(1) 城占 *Tchen tchhing,* ou, d'après la prononciation des Tonquinois, *Chiem thành* (à l'espagnole; à la française *Tchiem thàng*), est le nom du royaume que nous appelons *Tsiampa.* Les habitants de ce pays sont appelés, en langue d'Annam, *Loye* ou *Loï.* Leur idiome diffère essentiellement de ceux de l'Annam et du Cambodje. Voyez *Crawfurd's Embassy to Siam and Cochinchina* (London, 1828, *in-4°*), pag. 467.

Kiao tchi. Dans le Kiao tchi est le *Toung king*, ou la résidence orientale; le *Si king*, ou l'occidentale, se trouve dans le Kouang nan. Ce dernier pays a été soumis par les Kiao tchi. Au sud, il a *Lou laï*, *Toung pou tchaï* (Cambodje) et *Kuen ta ma* (1). Au sud-ouest il est limitrophe avec le *Siuan lo* (Siam), et au

(1) « La grande variété des langues qu'on parle dans le Siam et » dans d'autres contrées de l'Inde transgangétiques, dit M. Crawfurd, » est une source de beaucoup d'embarras pour un étranger, par rap- » port à la géographie de ces pays. A la frontière du Cambodje, par » exemple, on trouvera pour la même place, un nom siamois, un » cambodjien et un annamite, et si c'est un port de mer, encore un » chinois. A la frontière des Malais, nous voyons qu'un même lieu » porte un nom siamois et un autre qui est malai; vers les limites » de l'empire birman, on en trouve qui ont une dénomination » siamoise, une péguane et une birmane; un inconvénient sem- » blable a lieu dans les cantons situés dans le voisinage de la Chine. » Expliquons cette difficulté, par un exemple. Le port marchand » situé sur la côte du golfe Siam, et qui est nommé *Hà thian* en » langue d'Annam, s'appelle *Peam* en cambodjien, *Mouang kaom* » en siamois, et *Kang kao* en chinois. Ces différentes dénomina- » tions ne sont souvent que des traductions du même mot. »

Par ce qui précède on verra qu'il est ordinairement fort diffi- cile de trouver les synonymies géographiques des contrées qui avoisinent la mer de la Chine; aussi avons-nous cherché vainement celles de *Lou laï* et de *Kuen ta ma*. 寨埔東 *Toung pou tchaï*, est le nom que les Chinois donnent au royaume de Cambodje. Voici ce que M. Crawfurd dit sur ce sujet : *The Kambojans, whose » name, in their own language is* Kammer, *are called by the Siamese »* Kammen; *by the Cochinchinese* Ko men; *by the Chinese* Tung » po cha, *and by the Malays* Kamboja. » Voyez *Embassy to Siam and Cochinchina*, pag. 464. — En langue d'Annam ou de Co- chinchine, le Cambodje se nomme plutôt *Kao mên* ou *Kao miên* que *Ko men*.

C'est à présent seulement qu'on écrit en chinois *Toung pou*

nord-ouest il confine avec le *Mian tian* (l'Awa). Les villes sont entourées de palissades de bambou. Les habitants sont bons plongeurs. Les bâtiments des *Poils rouges* se trouvent souvent obligés par des vents contraires d'entrer dans le golfe de Kouang nan; alors les gens du pays envoient à leur rencontre une centaine de petites barques dont tous les hommes sont munis d'un tube de bambou rempli de cordes minces. Ils plongent dans l'eau, clouent secrètement ces cordes contre le fond du bâtiment, et le tirent par ce moyen, en s'éloignant, sur un bas fond; puis ils y mettent le feu et le pillent. De sorte qu'actuellement si

---

tchaï. Tcheou tha khuon, officier chinois qui visita ce pays en 1295, et qui en a donné une relation fort curieuse, y dit que le nom indigène du Cambodje était *Kan phou tchi*. Voyez le *Tchin la fung thou ki* dans la *Chrestomathie chinoise* publiée par la Société asiatique, pag. 21.

Les Japonais, en prononçant les caractères chinois qui composent le nom de *Toung pou tchaï*, disent ヤチボカ *Ka bo tsi ya* ou *Kambotsia*. Dans notre mappemonde chinoise, la dernière syllabe du nom de *Toung pou tchaï* se trouve omise, et on n'y lit que *Toung pou*. Une note placée au-dessus de ce nom nous apprend l'identité de ce pays avec l'ancien *Tchin la*, et, en effet, Tchin la est le Cambodje de nos jours. Selon la *Grande Encyclopédie japonaise* (sect. XIV, fol. 3), le Tchin la est borné à l'est par la mer, à l'ouest par le pays de *Phou kan*, au sud par celui de *Kia lo hi*, et au nord par le *Tchen tchhing* ou le Tsiampa. M. Rémusat s'est donc trompé en plaçant le *Phou kan* dans le voisinage du Tubet. L'Encyclopédie japonaise dit expressément qu'il était à l'ouest du Cambodje et soumis à ce royaume. C'est encore par erreur que M. Abel Rémusat a cru que le *Toung pou tchaï* était un pays situé aux bouches du Gange. (*Notices et Extraits*, tom. XI, pag. 166, note 3.)

un vaisseau des Poils rouges n'aperçoit pas les monts du Kouang nan, il doit être sur ses gardes, et s'il les voit, le capitaine dit à l'équipage : « Mes amis, ce » long pays-là est bien dangereux. » En naviguant de *Hia men* (Emouy) vers le *Kouang nan* (1), on passe par la mer de *Nan yue*, on voit le mont *Lou wan chan* (2) du Kouang toung, et le *Ta tcheou theou* (3) de *Khioung tcheou fou* (l'île de Haï nan); on traverse le *Thsy tcheou yang* (4), on prend en de-

---

(1) Le *Kouang nan* est effectivement le pays que nous appelons la Cochinchine.

(2) 魯萬山 *Lou wan chan*, ou 老萬山 *Lao wan chan*, et, selon la prononciation de Canton, *Lau man chan*, est le nom chinois de l'île que nos navigateurs appellent la *Grande Ladrone*, située par 21° 57′ 10″ lat. N., et 111° 23′ 45″ long. E., à 12 milles de Macao. Comme c'est la première terre que les bâtiments rencontrent en se dirigeant vers l'embouchure du fleuve et vers le golfe de Canton, elle leur sert de signal.

(3) 大洲頭 *Ta tcheou thou*, ou la tête de la grande île, est aussi nommée par les Chinois 獨洲山 *Tou tcheou chan*, la montagne de l'île isolée, et *Tinhosa* par les navigateurs européens. Elle est du district de *Wan tcheou* et formée par deux hautes montagnes réunies par un banc de sable étroit, couverte pendant la haute marée. La montagne méridionale est la plus élevée et située, d'après les observations de M. Ross, par 18° 39′ 42″ lat. N. et 108° 8′ long. E. Le canal, entre cette île et la côte de Haï nan, est large environ de trois milles anglais ; sa profondeur varie de 9 à 14 brasses. Près de la montagne septentrionale on ne trouve que 4 à 5 brasses ; on peut donc mouiller sûrement tout autour de cette île, excepté le long de la côte orientale où il y a quelques rochers près de la langue de sable qui réunit les deux montagnes.

(4) 七洲洋 *Thsy tcheou yang*, ou la *Mer des Sept îles*,

hors du Kouang nan, par le mont *Tchen py lo* (1), et on aborde dans ce pays, après avoir fait 72 *keng*. Le Kiao tchi est à l'ouest des *Thsy tcheou* (les Paracels) on y tourne au nord pour entrer dans le port. La navigation de Hia men (Emouy) au Kiao tchi est de 74 *keng*. Le *Tsy tcheou yang* est au sud-est de la ville de *Wan tcheou* de l'île de Haï nan (2). Tous ceux qui font voile pour l'Océan méridional sont forcés de traverser ces parages. Les jonques chinoises n'ont pas, comme les navires européens, l'habitude de s'aider d'observations astronomiques et autres, pour reconnaître, en mer, l'endroit où ils se trouvent; ils ne se servent que de la boussole et du sablier, pour déterminer le nombre des *keng* (3) qu'ils ont faits; ils considèrent aussi si le vent a été fort ou

---

est la partie de la mer de la Chine dans laquelle sont situés les *Paracels* ou *Pracels*, devant la côte de la Cochinchine.

(1) *Tchen py lo* est l'île appelée par les Portugais *Champeïlo*, mais qui, en langue d'Annam et de Cochinchine, est nommée *Kou lao Tcham*, c'est-à-dire île de *Tcham*. Les navigateurs européens les connaissent actuellement sous la dénomination de *Cham collao*, qui n'est qu'une altération de Kou lao Tcham. Elle est située par 15° 54' lat. N., habitée et bien cultivée. Sur sa côte occidentale, près d'un village, est une place où les navires peuvent aller à l'ancre avec toute sûreté; ils y sont à l'abri de tous les vents. Le canal entre cette île et le continent est sans danger, et généralement de 6 à 8 brasses de profondeur. Vis-à-vis de Kou lao Tcham est l'entrée de la rivière de Taïfo, qui, par un bras de mer étroit, communique avec la baie de *Turon*.

(2) *Wan tcheou* est la même ville dont le nom se prononce, dans le dialecte de l'île de Haï nan, *Man tchao*, ou, selon l'orthographe anglaise, *Man chao*.

(3) Voyez vol. X, page 504, note 1.

faible, favorable ou contraire. Chaque *keng* est estimé de 60 *li* de mer. Quand le vent est fort et qu'ils l'ont en poupe, ils en comptent plus; quand la mer est haute et le vent contraire, ils en diminuent le nombre. Pour savoir dans quel endroit ils se trouvent, ils se guident par l'aspect des montagnes et des terres, ils mesurent aussi la profondeur de la mer avec la sonde, et y plongent un instrument enduit de cire et d'huile, au moyen duquel ils en retirent du sable ou de la vase du fond. Tous ces indices leur servent, mais les meilleurs sont les cimes des montagnes. Dans la grande *mer des Sept îles* (Thsy tcheou ta yang, les Paracels), au-delà de *Ta tcheou theou*, la mer jette des vagues immenses; on n'y voit plus des montagnes dont l'aspect puisse guider le navigateur. Avec un vent très-favorable on peut, en se servant de l'aiguille aimantée, traverser cette mer en six à sept jours, et arriver en vue du mont *Tchen py lo* dans la Kouangnan, et du mont *Vaï lo chan* (1) de la mer extérieure. Là, les vues des côtes élevées servent derechef, de guide. De là, à l'est on court le danger du grand banc de sable appelé *Wan li tchhang cha* et des rochers *Thsian li chy thang* (2); à l'ouest, il faut prendre garde à ne pas être entraîné

(1) Le *Vaï lo chan* est vraisemblablement l'île appelée par les européens *False Cham collao*, située environ 5 lieues marines au nord-ouest de Cham collao.

(2) *Wan li tchhang cha*, ou le sable long de dix mille *li*, est *Macclesfield bank*, découvert par les Anglais en 1701. Ce banc s'étend du 15° 17' au 16° 21' lat. N. Les *Thsian li chy thang*, ou les rochers de mille *li*, paraissent faire partie des Paracels.

dans le golfe *Kouang nan wan,* duquel on ne peut ressortir qu'avec un vent de l'ouest.

Dans la mer des Sept îles on rencontre une espèce d'oiseau merveilleux, qui a la forme d'une oie de mer, mais il est plus petit. La pointe de son bec est rouge, ses pattes sont petites et vertes, et sa queue est pointue comme une flèche et longue de deux pieds ; c'est pourquoi on l'appelle *Thsian niao* ou oiseau flèche, &c.

En suivant la route du Kouang nan et naviguant au sud, on arrive dans le *Tcheng tching* (Tsiampa) et à *Lou lai;* en tournant de là à l'ouest, on a le *Toung pou tchaï* (Cambodje). De Hia men (Emouy) au Tchen tchhing, on compte 100 *keng* de navigation, et jusqu'au *Toung pou tchaï* 113. Ce dernier pays ne dépend pas d'un seul royaume ; car, étant situé entre le Kouang nan et le Siuan lo (Siam), il envoyait à l'est un tribut au premier et à l'ouest au second. Peu à peu il est cependant devenu indépendant. Par mer, chacun peut y entrer et le subjuguer. Il n'y a pas de mahométans portant le turban blanc. Les habitants vont presque nus, et ne couvrent que la partie inférieure du corps, d'une pièce de toile, qu'on appelle *Choui mân.* Les marchandises qu'on exporte de ce pays sont du plomb, de l'étain, de l'ivoire, des plumes bleues, des paons, des tissus de l'Inde, du bois de Sappan, du bois de santal rouge, du bois d'aloës, du beaume de Copahu (1),

---

(1) C'est ainsi que je traduis le terme chinois de 香束 *Chu*

des nids d'hirondelles, des herbes marines comestibles; et des ratangs.

Du Toung pou tchaï une grande chaîne de montagnes s'étend au sud-ouest vers le *Siuan lo* (Siam). Si l'on suit la côte de ce dernier royaume, en se dirigeant au sud, on rencontre *Sie tsu, Lo kuen, Ta nian, Ting ga nou* et *Pheng heng* (1). Les montagnes de ce pays sont la prolongation de celles de la Chine; elles se dirigent droit vers le sud, et y finissent. En côtoyant et suivant ces montagnes, et en cinglant vers l'occident, on parvient à l'extrémité de la chaîne, à Pheng heng. Après l'avoir doublée, on arrive à *Jeou foe*, et de là à l'ouest à *Ma la kia*, situé au-delà des montagnes de *Ting ga nou*. Si l'on

---

hiang, que je crois synonyme de 香速 *Su hiang*, qui ordinairement désigne le *Baume de Brésil* ou de *Copahu*. Un passage du *Taï Ming y thoung tchi*, me fait pourtant douter que le *Su hiang* soit ce baume. Cet ouvrage le décrit plutôt comme une résine qui se trouve dans l'intérieur d'un arbre.

(1) Ces cinq pays ou royaumes se suivent du nord au sud sur la côte occidentale du golfe de Siam. Celui de *Sie tsu* est vraisemblablement *Tchaï ya* des Siamois.

Lo kuen est la transcription chinoise de *La kon*, qui, lui-même, est la dénomination siamoise du royaume appelé لیکر *Lîgor* par les Malais.

Ta nian est le pays connu en Europe sous son nom malai تالڠ *Tâlang*.

Ting ga nou, écrit sur notre mappemonde chinoise, par une faute d'omission, *Ga nou*, est le royaume appelé par les Malais ترڠکانو *Tringânou*, ou ترڠکانی *Tringani*.

Pheng heng, qui se trouve aussi dans la mappemonde chinoise, est le ڤاهڠ *Pâheng*, ou ڤهڠ *Paheng* des Malais.

navigue de Ma la kia encore plus à l'occident, on trouve les pays situés au sud-ouest du Yun nan et du Thian tchu (de l'Inde), et qui forment le *Ko chy tha* (1) du *Petit Océan occidental*.

Les royaumes situés sur la côte, depuis *Siuan lo* (Siam) jusqu'à *Jeou foe* (2), ont chacun leur roi; ces princes sont soumis à celui de Siuan lo, duquel ils ne sont que les lieutenants. Anciennement le Siuan

---

(1) 噠什戈 *Ko chy tha*, est, comme on le verra plus bas, la dénomination sous laquelle notre auteur comprend la moitié méridionale de la presqu'île de l'Inde en-deçà du Gange. C'est la dénomination portugaise de *Costa* (côte), qu'on donne à la partie méridionale de la presqu'île de l'Inde, au sud du Nerbeddah. C'est aussi pour cette raison que les Anglais appellent encore aujourd'hui *coast goods* les productions du même pays.

(2) 佛柔 *Jeou foe*, est la transcription chinoise du nom malai de جوهر *Djohor*, royaume et ville situés sur la pointe méridionale de la péninsule de Malacca. Dans la mappemonde chinoise on lit 佛桑 *Sang foe*, pour *Jeou fou*. Il paraît que le dessinateur a confondu les deux premiers caractères respectifs qui se ressemblent, et a mis l'un pour l'autre. Il faut se garder de confondre *Sang foe* avec 齊佛三 *San foe thsi*. C'est le nom que les Chinois donnent à une partie de l'île de Sumatra. Notre planisphère indique même l'ancienne dénomination de *San foe thsi*, comme identique avec celle de *Sou men tha la* ou Sumatra. D'après un passage du *Sou Wen hian thoung k'hao*, on peut conclure que c'était la partie orientale de l'île de Sumatra, qui formait le royaume de *San foe thsi*, puisque l'auteur de cet ouvrage dit que le *Koua wa* (Java) avait ce pays à l'ouest. M. Rémusat a donc été dans l'erreur en supposant que le *San foe thsi* était situé sur la côte de Malacca. (*Notices et extraits*, tom. XI, pag. 166.)

lo formait deux royaumes; plus tard ils furent réunis dans un seul. Les habitants suivent en général la doctrine de Bouddha, et le roi porte des vêtements ornés d'images de ce dieu. On dore les viandes qu'on lui sert, et tous ses ustensiles sont en or. Il voyage assis sur un éléphant. Ses barques et ses voitures sont ornées de figures de dragons et de phénix. Les officiers sont appelés *Tchao khoua*. Les habitants du pays vont le corps et les pieds nus; ils s'inclinent profondément en étendant les bras, quand ils rencontrent un supérieur (1). Comme ils ne portent ni habits ni pantalons, ils se ceignent les reins d'un *Choui mân*, (voyez page 39). Ils ont une grande vénération pour la Chine, et beaucoup de Chinois y deviennent mandarins. Leur gouvernement est bien ordonné et les impôts sont payés régulièrement. Les habitations sont placées le long des rivières, et les unes près des autres. Il y a dans le fleuve beaucoup de crocodiles, qui le remontent depuis son embouchure jusqu'à la résidence du roi. Le cours de ce fleuve est de 2400 li; ses eaux sont profondes et larges, et les vaisseaux de mer y entrent et en sortent. C'est une branche du *Houang*

---

(1) « Lorsque les Siamois saluent, dit M. Braguerre, évêque de » Caspe, ils joignent les mains et les portent devant leur visage ou » au-dessus de leur tête; ils s'asseyent à terre ou se couchent selon » que la personne est plus ou moins élevée en dignité; s'ils sont » obligés de changer de place, ils marchent profondément inclinés » ou ils se traînent sur leurs genoux et sur leurs mains. Devant le » roi et les princes ils sont toujours prosternés sur leurs genoux » et sur leurs coudes. » — Voyez *Nouvelles Annales des voyages*, 1832, tom. IV, pag. 322.

ho (fleuve jaune). Ses bords sont, des deux côtés, couverts de forêts de haute futaie et de broussailles, et habités par des singes et des oiseaux de diverses couleurs, dont on entend partout les cris et les chants. On y voit les villages et les habitations dispersées des natifs, de même que leurs champs et plantations, qui sont fertiles et vastes. A l'époque des travaux champêtres ils ferment leurs maisons, cachent leurs bateaux et leurs rames, et s'occupent de l'agriculture. Ayant achevé ces travaux, ils retournent chez eux. Ils ne pensent pas à ôter les mauvaises herbes des champs, et ils ne s'y rendent que quand les grains sont mûrs, pour les recueillir; puis ils reviennent. Les tiges du millet y atteignent souvent plus de deux toises de longueur. Les impôts se paient en partie en céréales. Quand le riz est transplanté, sa croissance dépend des eaux du Houang ho; si ces eaux sont basses, les jeunes plantes le ressentent aussi; mais si les eaux (de l'inondation) sont profondes, ils prospèrent à proportion, car si elles ne sont bien humectées, les plantes du riz restent chétives. A l'époque où les eaux se retirent, les grains mûrissent. Le courant principal du Houang ho entre en Chine; son cours y est impétueux et il coule avec une vitesse extrême; mais un bras de ce fleuve (1) traverse les pays occidentaux, et se rend

(1) Je n'ai pas besoin de faire observer à mes lecteurs que tout ce récit de cette prétendue branche du Houang ho n'est qu'une fable qui démontre que notre auteur était vraisemblablement meilleur marin que géographe.

dans le *Toung pou tchaï* (Cambodje) et le *Siuan lo* (Siam), où il se jette dans la mer. Son influence s'y répand et il fertilise les champs et les plantations. Aussi ce pays produit beaucoup de riz.

Si un homme est dévoré par un tigre ou avalé par un crocodile, on a recours aux bonzes, qui par leurs prières forcent le tigre de le rendre, ou se mettent à prier en plongeant dans l'eau des mèches de coton avec lequel le crocodile se lie lui-même. Alors on le fend, on examine son intérieur, et on y recueille les ossements de l'homme. Ceux qui sont tourmentés par des vers dans le corps s'adressent également aux bonzes, qui, par leurs conjurations les font partir. C'est pour ces raisons que le peuple est extrêmement attaché à la religion bouddhique. Les corps des riches sont enterrés après leur mort ou déposés dans des pyramides de Bouddha.

Il y a dans ce pays une espèce d'hommes et de femmes qu'on appelle *Chi lo man*. Ces Chi lo man ressemblent parfaitement aux autres hommes, mais ils n'ont pas de pupille dans les yeux. Les gens du pays les épousent et engendrent des fils et des filles avec eux. Pendant la nuit, quand ils sommeillent, leurs ames se changent en chats sauvages ou en chiens, et se tiennent, à l'instar de ces animaux, auprès des latrines où elles avalent avec avidité toutes sortes d'immondices. A l'approche du jour, l'ame revient au corps; si elle le trouve tout-à-fait endormi elle tourne autour de lui et n'y peut plus rentrer. Ce sont les femmes qui font le commerce et servent de courtiers. Les hommes s'amusent à exprimer le jus

d'oranges aigres, et à se le lancer à la figure; ce qui fait pleurer si abondamment qu'on ne peut arrêter les larmes. Ceux qui sont attaqués de dyssenterie, s'ils ne se lavent pas et ne se tiennent pas propres, sont léchés et mangés pendant la nuit par les Chi lo man, qui se changent en animalcules, entrent dans l'anus et corrodent les entrailles. C'est pourquoi les habitations des Siamois sont toujours près de l'eau, pour que, lorsqu'ils ont satisfait à leurs besoins naturels, ils puisent sur-le-champ se nettoyer et se laver.

Il y a encore dans ce pays une classe d'hommes qu'on appelle *Koung jin*. *Koung* désigne une espèce de charme, qui fait que ni des couteaux ni d'autres armes tranchantes ne peuvent blesser le corps. Le roi entretient ces gens pour lui servir de garde. Si un d'eux commet quelque crime, et qu'il faille le punir de mort, on ordonne aux bonzes de faire cesser, par leurs prières, le charme du *Koung* qui le préserve.

Dans ce royaume on a beaucoup de vénération pour les démons malfaisants. On rapporte qu'à l'époque où les *Trois précieux* (1) arrivèrent dans le Siam, il y avait fort peu d'habitants, mais beaucoup de démons qui se mirent à disputer sur la loi avec les *Trois Précieux*. Mais ils furent vaincus et forcés de permettre à ceux-ci de s'établir dans le pays. Dans la

---

(1) Sous le nom des 三寶 *San pao*, ou *Trois Précieux*, il faut entendre ici la religion bouddhique qui, dans ses temples, personnifie les *Trois Précieux*, savoir, *Bouddha*, la *Loi* et l'*Église*,

même nuit, chacun des deux partis se mit à construire un temple avec une tour. Le lendemain celui des Trois Précieux se trouvait entièrement achevé et le toit couvert de tuiles; mais, voyant que la tour des démons était également terminée, ils excitèrent un vent qui le fit pencher de côté; les démons mirent alors un bonnet en guise de toit sur la tour. Encore aujourd'hui celle-ci se trouve penchée, tandis que le temple des Trois Précieux reste tout droit. A présent que le bois de sa charpente est pourri, on a lié les tuiles de l'édifice avec des cordes faites de filaments de palmier.

Les bâtiments de mer ont à la cime du mât une voile qui sert à rendre la marche du vaisseau plus rapide. En haut de cette voile, on en ajoute encore une petite de côté pour se servir du vent dans toute sa force. De cette manière, le bâtiment ne s'incline pas et prend un cours rapide.

Les gens du pays, quand ils sont malades, se placent devant les *Trois Précieux* et leur demandent leur guérison. Ils doivent alors faire des aumônes, et pour tout remède se jeter dans la rivière et s'y laver le corps. Encore à présent les indigènes, aussi bien que

---

et les représente sous la forme de trois divinités qui y sont toujours placées ensemble et sur une même ligne.

La religion de Bouddha était déjà répandue dans le Siam, en l'an 607 de J.-C., époque à laquelle commencent les relations entre ce pays et la Chine. Le nom de famille des rois était alors *Kiu tan;* c'est la transcription chinoise connue de *Gautama*, un des noms de Chakya mouni.

les Chinois qui habitent ce pays, se guérissent de leurs indispositions en se baignant dans l'eau (1).

Tous les étrangers des contrées au-delà de cette mer donnent aux gens de *Han* (les Chinois) le nom de gens de *Thang*, parce que c'est sous cette dynastie que ceux-ci ont commencé à visiter leurs pays (2). Les indigènes brûlent ordinairement les morts et enterrent après les cendres; de cette manière ils croyent racheter leurs péchés. Il y en a qui, pendant leur vie, ont fait le vœu de servir après leur mort

---

(1) « Le bain et quelques breuvages de décoction d'herbes sont » les seuls remèdes des Siamois. Les bains se donnent par immer» sion et par affusion d'eau sur la tête et sur tout le corps. » — M. Bragueres, dans les *Nouv. Ann. des Voyages*, 1832, décembre, pag. 322.

(2) Les colons chinois établis dans le Siam sont principalement originaires des provinces de *Kouang toung* et de *Fou kian*. Il y en a également un nombre considérable de l'île de *Haï nan*, et quelques-uns du *Tchhe kiang* et du *Kiang nan*. Les émigrés du *Yun nan* sont peu nombreux et restent dans les parties septentrionales du Laos. Les Chinois viennent au Siam, comme dans d'autres pays étrangers, non accompagnés de leurs familles. Ils se marient bientôt à des femmes siamoises, car il n'y a pour cela scrupule d'aucun côté. Ils y adoptent également la religion bouddhique, quelle que puisse être celle qu'ils avaient professée dans leur patrie; ils fréquentent les temples siamois et donnent des aumônes aux prêtres. Quelques-uns même deviennent religieux, quoique, en général, cette manière de vivre ne corresponde nullement à leur caractère industriel et actif. Il paraît remarquable qu'ils oublient au Siam leur penchant ordinaire pour des monuments sépulcraux érigés à grands frais; car ils y brûlent leurs morts de la même manière que les gens du pays. Ils s'habillent pourtant toujours à la chinoise. Chaque Chinois de sexe masculin paye, à l'âge de vingt ans, une capitation au gouvernement siamois. On compte à Bangkok, capitale actuelle

de nourriture aux oiseaux et aux poissons, et, en effet, on expose leur corps dans ce but. Les cadavres de ceux qui ont voulu être mangés par les oiseaux sont placés sur les rochers des montagnes, et les oiseaux s'y rassemblent en grand nombre (1). Parmi ces oiseaux, il y en a un qui a le bec et les pattes rouges; il se place devant le mort et commence à le becqueter; la troupe des autres se tient plus bas. Il examine le crâne par-

du pays, 31,000 Chinois qui payent cette capitation, et on prétend qu'ils forment la moitié de la population de cette ville. Dans toutes les dominations siamoises, à l'exception des états malais, on comptait, en 1821, environ 100,000 Chinois soumis à la capitation, mais on assurait à M. Crawfurd que le nombre total d'individus de cette nation y était de 750,000.

(1) « Lorsqu'un Siamois est mort, les parents déposent le corps » dans un cercueil bien couvert; ils le font descendre par un trou » pratiqué dans le mur, et lui font faire le tour de la maison. On » découvre ensuite le cercueil et on remet le corps entre les mains » du *samparen* chargé de le brûler, moyennant une pièce de mon- » naie qu'on a soin de mettre dans la bouche du défunt. Le sampa- » ren lui lave le visage avec de l'eau de coco. Si le défunt a ordonné » que son corps soit mangé par les vautours et les corbeaux, le » samparen le dépèce et donne ses chairs aux oiseaux de proie qui » ont soin de se rendre de bonne heure à la cérémonie. C'est ce » qui a engagé les Siamois à mettre ces oiseaux au rang des anges. » Après cette horrible opération, le squelette décharné est jeté » dans un bûcher allumé. » — *Bragueres*, pag. 326.

« Le vautour de Siam est aussi grand qu'un coq d'Inde. Quoique » sa chair ne soit pas mauvaise, on la dédaigne parce que ces oiseaux » mangent les corps morts. Les dévots, en mourant, recommandent » d'abandonner leur corps à la voracité de ces oiseaux. Les Tala- » poins les coupent par morceaux et les jettent aux vautours qui les » entourent, et qui, par l'habitude de s'en nourrir, deviennent » plus friands de chair humaine que de celle des autres animaux. » — Turpin, *Histoire de Siam*, tom. I, pag. 354.

dant quelques instants, puis il l'attaque et le met en pièces. Ceux qui ont voulu être mangés par les poissons sont brûlés, et on fait de leurs cendres des boules qu'on jette dans la rivière. Il y en a aussi qui font d'abord manger leur chair par les oiseaux et après leurs os par les poissons.

Dans ce pays on construit de grandes jonques qui peuvent porter plus de dix mille *chy* (1). On va chercher dans les hautes montagnes des arbres fort élevés, pour en faire les mâts; mais, avant d'y porter le premier coup de hache, on récite des paroles mystiques et des prières; car si on négligeait cela, il sortirait du sang de l'arbre.

Les objets qu'on tire de ce pays sont de l'argent, du plomb, de l'étain, des tissus de l'Inde (2), du bois d'aloès et des dents d'éléphants, des cornes de rhinocéros, du bois de Sappan, du camphre, du bois de santal rouge, des plumes bleues, des cornes de bœuf, des nerfs de cerf, des rotangs, des nattes à beaux dessins, de la gomme gutte, des *Ta fung tsu* (3), du

---

(1) Le 石 *Chy*, appelé *Ganting* par les Hollandais dans l'Inde, pèse 120 *kin* ou livres chinoises.

(2) C'est ainsi qu'il faut traduire le terme 布洋 *Yang pou*, et non pas par étoffes d'Europe, comme le caractère *yang* pouvait le faire croire. Il s'agit ici de toute espèce de tissus de coton qui viennent de l'Inde.

(3) *Ta fung tsu* sont les grains d'un arbre du même nom. Cet arbre croît dans tous les pays situés au sud de la Chine, et devient très-haut. Il porte des fruits ronds de la grandeur d'une noix de

cardamome, des nids d'oiseaux, du tripang et des herbes de mer comestibles. La monnaie du pays consiste en petites pièces d'argent grandes comme des fèves; les plus grandes pèsent quatre *thsian* (ou dixièmes d'une once chinoise), les moyennes un *thsian;* il y en a aussi de cinq *fen;* les plus petites sont de deux *li.* On les appelle *fa* (bat); toutes portent le nom du roi, et la loi défend de les couper ou de les détruire. On se sert de cauris comme petite monnaie (1).

Pour naviguer de *Hia men* (Emouy) au *Siuan lo* (Siam), il faut d'abord passer par la mer des Sept îles (les Pracels), puis on arrive en vue du mont *Vaï lo chan;* après avoir passé devant les îles de l'Écaille et des Canards, on aperçoit le *Kuen lun* (Poulo Condor).

---

coco, au milieu desquels il y a quelques dixaines de noisettes qui renferment une amande blanche. Celle-ci devient, avec le temps, jaune et rance. Quand elle est fraîche, on en exprime une huile jaune qui sert dans la médecine. — Voyez *Pen thsao kang mou,* Kiv. 35, sec. part. fol. 49. — J'ai rapporté de la Chine des grains de *Ta fung tsu;* les botanistes que j'ai consultés les trouvent très-ressemblants à ceux des palmiers de Guiane qu'Aublet décrit sous le nom d'Avoira, et qui fournissent l'huile appelée *Thio thio* ou *beurre de Galahami.* Cependant la figure de l'arbre qu'on voit dans le *Pen thsao kang mou* n'est pas celle d'un palmier.

(1) Le régulateur de toute monnaie au Siam est le *bat,* appelé par les Européens *tical.* A l'examen qu'on en a fait à la cour de monnaie de Calcutta, on a trouvé qu'il pesait 236 grains (anglais). Cependant sa véritable valeur restait incertaine, car les divers exemplaires qu'on avait sous les yeux variaient d'une *roupie* 3 *anas* 3 *pies,* à 1 *roupie* 3 *anas* 7 *pies.* Le *bat* vaut donc environ 2 *schellings* 6 *deniers* sterling. C'est ainsi que M. Crawfurd le suppose dans son *Voyage à la cour de Siam.* Les monnaies d'argent de

On y tourne à l'ouest et on voit l'île *Ta tchin siu;* de là on tourne au nord-ouest en évitant le mont *Py kia chan;* puis on se dirige droit au nord sur l'îlot *de Bambou* situé à l'embouchure du fleuve de Siam (1). Quand on y est arrivé on a fait 188 *keng*. On remonte encore le fleuve pendant 40 *keng*, de sorte que toute la navigation est de 228 *keng*. Le pays confine à l'orient avec le pays *Toung pou tchaï* (le Cambodje). Pour se rendre dans celui-ci, il faut faire environ 113 *keng* par mer, car les côtes de Toung pou tchaï sont, sur une grande distance, encombrées de vase, ce qui a fait donner à ces parages le nom de *Queue de vase;* la côte est située au-dessous des monts *Ta houeng chan*

moindre valeur sont ordinairement de petits morceaux d'argent courbés et battus de manière que les deux bouts sont rapprochés l'un de l'autre. Ils sont marqués de deux ou trois petites estampilles qui ne couvrent pas toute leur surface.

1 *bat* ou tical	a	4 *salang*.
1 *salang*	a	2 *fouang*.
1 *fouang*	a	2 *song-p'haï*.
1 *song-p'haï*	a	2 *p'haï noung*.
1 *p'haï noung*	a	200 *bia* ou cauris.

Voyez *Crawfurd's Embassy*, pag. 331.

(1) Je suppose que l'île de l'*Écaille* est celle appelée par les Européens *Poulo Ceicer de mer*. Celle *des Canards* est, ou *Grand Catwrik*, ou *Poulo Sapatou;* celle de *Ta tchin sui* paraît être *Poulo Oubi;* le mont *Py kia chan*, ou de la pierre dentelée sur laquelle les Chinois posent leurs pinceaux quand ils interrompent l'action d'écrire, est vraisemblablement la chaîne des hautes montagnes qui s'étendent depuis le cap *Liant* ou *Sam mi san* jusqu'au fleuve *Bang pa kang*. Enfin l'*île de Bambou* est le delta que forme le Menam à son embouchure dans le golfe de Siam.

et *Siao houeng chan;* pour l'éviter il faut prendre la haute mer, ce qui allonge beaucoup le trajet (1).

Au sud du Siuan lo, sont les royaumes de *Sie tsu, Lou kuen* et *Soung kio* (2) qui en dépendent. Ceux de *Ta nian, Ky lian tcheou* (3), *Ting ga nou* et *Pheng heng,* se suivent l'un après l'autre le long de la chaîne des montagnes qui traversent le pays. Ils s'étendent à l'ouest de l'île *Siao tchin siu,* sur une distance de 150 à 160 *keng* de navigation. Leurs productions sont du plomb, de l'étain, des plumes bleues, des nattes à beaux dessins, des nids d'oiseaux, du tripang, des joncs creux, du camphre et autres semblables. Le poivre de Ting ga nou est regardé comme le meilleur des pays étrangers. Les habitants de toutes ces contrées sont sans doute de la même race et ne sont nullement civilisés. Ils vont nus et portent des sabres, cependant ils couvrent la partie inférieure du corps par une espèce de jupon ; ils mâchent du bétel et de la

---

(1) Entre *Kang kao,* ou *Hà thian,* et le cap *Saint-Jaques,* la côte est extrêmement basse; de sorte qu'elle se trouve exposée à de fréquentes inondations. On n'y voit aucune montagne dans l'intérieur : le cap Saint-Jaques est la première élévation de terrain qui s'offre à la vue ; les montagnes auxquelles il appartient s'étendent au nord, et marquent l'entrée du fleuve de *Saï gon,* nommé en chinois *Loung naï.* — *Crawfurd,* pag. 459 et 44.

(2) Nous avons vu plus haut que *Lou kuen* était le royaume de Ligor; *Soung kio* est le nom chinois de celui de *Soungora,* situé plus au sud-est.

(3) *Ky lian tcheou* est le royaume de *Calantan.* Je pense que l'auteur ou l'éditeur a voulu écrire *Ky lian tan,* mais que, par erreur, il a figuré le caractère *tcheou,* qui signifie navire, au lieu de *tan,* rouge ; ces deux lettres chinoises se ressemblent beaucoup.

noix d'arec, et fument du tabac; ils mangent le riz que leur pays produit, après l'avoir laissé tremper dans l'eau. Pour ce qui regarde le commerce, ils admettent difficilement un grand nombre de vaisseaux.

Plus loin il y a encore le royaume de *Jeou foe*, dont les montagnes avoisinent celles de Pheng heng, au-dessus duquel il est situé. Pour s'y rendre, il faut partir de *Kuen lun* (Poulo Condor) et se diriger au sud 1/3 ouest sur *Tchha pan* (le détroit de Sabou); de là on tourne à l'ouest et on arrive à *Jeou foe*. On compte de *Hia men* (Emouy) jusque là 173 *keng*. Pour les mœurs et usages, les habitants de ces pays ressemblent à ceux que nous venons de décrire; les productions sont aussi les mêmes. Pendant toute l'année il n'y a que trois ou quatre bâtiments qui y sont admis pour faire le commerce. On trouve de l'or dans les sables de ces pays, on en fabrique de petites pièces qui sont la monnaie du pays; elles pèsent quatre à cinq *fen*; il n'y a pas de monnaie d'argent en circulation.

A l'ouest de *Jeou foe* est *Ma la kia*, dont les habitants sont de la même race. Ils appellent leurs officiers *O yê*. Le roi du pays, à l'exemple de celui de Siam, a des Chinois pour conseillers et pour percepteurs des impôts. On exporte de ce pays, de l'or, de l'argent, des tissus de l'Inde, des cornes de rhinocéros, de l'ivoire, du plomb, de l'étain, du poivre, du bois de santal rouge, du bois de Sappan, des nids d'oiseaux, des plumes bleues, des nattes à dessins, etc. On se sert ici de l'or et de l'argent comme monnaie. Tous les vaisseaux qui viennent de l'Océan occidental

pour se rendre en Chine doivent passer devant ce pays. De Hia men jusqu'ici, ou jusqu'au petit Océan occidental, on a par mer 260 *keng*. Le pays des Nègres et du grand Océan occidental forme un vaste continent contigu, dont les ports sont visités par les vaisseaux européens, comme nous le verrons dans la description du grand et du petit Océan occidental.

Au sud de *Ma la kia* il y a dans la mer deux promontoires opposés, dont l'un est formé par la grande montagne de *A thsi*, où les Poils rouges ont un établissement. Tous les bâtiments des Houng mao qui, du petit Océan occidental et d'autres parages, viennent pour faire le commerce en Chine, doivent passer devant *A thsi* (1), où ils font provision d'eau et de vivres. Au sud-est de la grande montagne de A thsi est *Wan kou leou* (2), dont une pointe est séparée de *Ga la pa* (Java) par un bras de mer (3). Quand les Poils rouges retournent au grand Océan occidental, ils doivent nécessairement passer par ce détroit; de là ils se dirigent

(1) *A thsi* est le royaume de اچه *Atcheh*, dans l'île de Sumatra, auquel les Européens donnent le nom de *Achin*.

(2) C'est le pays de *Benkoulen* dans l'île de Sumatra.

(3) 吧喇噶 *Ga la pa*, ou 吧嚠咬 *Kiao lieou*, et, selon la prononciation japonaise, *Ka ra fats*, est le nom que les Chinois donnent à la ville de Batavia, bâtie en 1619 à côté de celle de جكترا *Djakatrâ*, et située dans le district de *Sounda Kalâpa*. En langue javanaise, le mot *Sounda* désigne une place entourée d'une chaîne de montagnes.

Les Japonais regardent les dénominations de *Ka ra fats* (Kalâpa) et *Ziagatara* (Djakatrâ) comme identiques.

à l'ouest vers le *Cap,* dans le pays des Nègres. A l'ouest de là, ils entrent dans le grand Océan occidental. Si de *Ga la pa* (Java) ils veulent se rendre en Chine, ils doivent se diriger sur *Kuen lun* (Poulo Condor) en passant devant *Tchha pan* (le détroit de Sabon), en venant du sud 1/3 ouest. Ils arrivent de l'occident, par le mont de *Wan kou leou,* à *Ga la pa,* éloigné de *Hia men* (Emouy) de 280 *keng* par mer. De tous les établissements des Poils rouges ou Hollandais, celui-ci est le principal. Leurs officiers portent le titre de *Ka py tan.* Outre cet établissement, ils en ont encore trois autres, savoir : *Hia kiang, Wan tan* et *Tchhi wen;* le premier produit du poivre. *Wan tan* est un bon port de commerce, et *Tchhi wen* fournit du poivre et du bois de santal jaune (1). *Ga la pa* (Java) et le *Cap* sont les principales places de commerce de toutes les îles étrangères. De toute part il y arrive un grand nombre de vaisseaux marchands. De la Chine, du grand et du petit Océan occidental, du pays des Têtes blanches (*voyez* pag. 58), de celui des Nègres et de toutes les îles, on y apporte, sans discontinuer, une immense quantité de marchandises précieuses et de provisions de bouche. Les Hollandais y ont établi des fortifications et des

(1) *Hia kiang* signifie le port inférieur. Sur notre planisphère, cette place est aussi nommée *Petit Koua wa* ou *Java;* c'est l'île de *Bali,* située à l'est de Java.

Wan tan, sur notre carte, par une faute de copiste, *Wan tchhouan,* est *Bantam,* malgré qu'il y soit placé à l'orient de Java.

Tchhi wen est l'île de *Timor.*

ports différents. Il y a beaucoup de Chinois qui s'occupent ou du commerce ou de travaux agricoles; ils payent au gouvernement, par an, 5 à 6 pièces d'or d'impôt. Le nombre des Chinois surpasse de beaucoup celui des autres habitants, car on en compte dans tout ce pays plus de cent mille. Aussi, dans les derniers temps, les Hollandais ont défendu aux nouveaux colons chinois de s'établir dans le pays, et renvoyent ceux qui viennent sur les vaisseaux.

Tchha pan (Sabon) (1) est une île située au sud de *Kuen lun* (Poulo Condor), et tout près et à l'est des montagnes de *Wan kou leou*. C'est l'endroit où se termine la navigation de toutes les courses de la mer du Sud (2). Les habitants s'occupent de la pêche. Il croît dans ce pays une très-belle herbe; on se sert

---

(1) L'île de *Sabon* est située sur la côte de Sumatra, au sud du détroit de Singhapour. Le *Passage de Sabon* est contigu aux côtes occidentales des îles *False Durian*, *Sabon* et *Grand Carimon*. Il est bordé de rochers, a des bas-fonds, et n'est jamais traversé par les navigateurs européens; aussi paraît-il seulement navigable pour des pros malais et pour de petits bâtiments. Je pense que l'auteur chinois donne le nom de 盤茶 *Tchha pan*, ou *Sabon*, au détroit de Malacca en général.

(2) *Poulo Condor* signifie en langue malaie l'île des Citrouilles. Les Cochinchinois et Tonquinois l'appellent *Kô naong*, et les Chinois 崙崑 *Kuen lun*, ou 屯崑 *Kuen tun*. L'auteur du *Haï koue wen kian lou* dit expressément qu'il ne faut pas confondre cette île avec la grande montagne de *Kuen lun*, que le fleuve Houang ho entoure en partie avant d'entrer en Chine du côté de l'ouest. Le lithographe a oublié de placer sur la carte le nom de

de ses filaments supérieurs, qui sont très-longs, pour en tisser des nattes. On en recueille pourtant à peine assez par an pour en faire deux nattes très-fines qui sont destinées au palais du roi, et ornées de figures de vers et de fourmis; elles valent 40 à 50 pièces d'or. Les nattes de seconde qualité coûtent 20 à 30, et les plus ordinaires une ou deux pièces d'or; les dernières ressemblent à une étoffe brochée et brodée.

Kuen lun; il appartient à la petite île qu'on y voit entre *Kan ma ly* et le continent de *Tchen tchhing*.

Le nom de *Kuen lun*, pour désigner l'île de Poulo Condor, se trouve pour la première fois employé, sous la forme de 沌混 *Kuen tun*, dans le récit de l'expédition que *Khoubilaï khan* envoya contre *Koua wa* ou Java. Voici ce qu'on y lit: « Dans la 29e » des années *Tchi yuan* (1292), au 12e mois, le général *Szu py* » s'embarqua avec 5000 hommes de troupes à Thsiuan tcheou » (dans le Fou kian). Comme le vent était très-fort et la mer extré- » mement haute, le mouvement continuel des vaisseaux occasionna » à tous les soldats un violent mal de mer, de sorte que pendant » plusieurs jours ils ne purent rien manger. On traversa la mer » de Sept îles et les rochers *Wan li chy thang*, et on arriva à la » frontière entre le *Kiao tchi* (le Tonkin) et le *Tchen tchhing* » (Tsiampa). L'année suivante, au 1er mois, on passa les deux » montagnes *Toung toung chan* et *Si toung chan*, ainsi que *Nieou* » *khi siu*, ou l'îlot du promontoire du bœuf, où l'on entra dans la » grande mer de 沌混 *Kuen tun*. On y aborda à l'île de *Kan* » *lan siu* et aux montagnes *Kia li ma* et *Ta kou lan*. Le général y » fit abattre par les troupes des arbres et construire de petites em- » barcations, avec lesquelles il arriva à *Koua wa* (Java). » Dans la relation de Cambodje, écrite, en 1297, par l'officier chinois *Tcheou tha khuon*; il est dit qu'avant d'arriver dans ce pays on doit traverser la *mer de Kuen lun*. — Voy. *Chrestom. chin.* p. 21.

Le PETIT OCÉAN OCCIDENTAL est situé par les rhumbs *ping* (est 5/6 sud), *ou* (sud), *ting* (sud 1/6 ouest), et *wei* (sud 1/3 ouest). Si l'on suit les côtes de Ma la kia et de Siuan lo, et qu'on tourne à l'ouest des montagnes de ce pays, on arrive à celui des étrangers à turbans blancs. Ils appartiennent à la race des *Si yu* ou des pays occidentaux; ils roulent les cheveux dans un nœud sur la tête et portent des pendants d'oreille. Leurs habits sont faits de tissus de l'Inde, ont de grands collets et de petites manches; ils se ceignent les reins et portent des turbans blancs : c'est pour cette raison qu'on les appelle 頭白 *Pe theou* ou Têtes blanches. Il y a deux royaumes de ce nom. L'oriental est celui des *Petits Pe theou* (Hindous), l'occidental est celui de *Pao che* (Perse) ou des *Grands Pe theou.* Ces deux pays confinent au nord avec *Sa mar tan* (Samarkand) qui est le pays d'où est originaire le *Galdan*. Au nord et près de Sa mar tan est le pays de *Si mi li ye* (la Sibérie), à l'ouest duquel se trouve celui des *O lo szu* ou Russes. Les *Petits Pe theou* (Hindous) confinent à l'est avec le royaume de *Min ya* (Bengale). Les habitants de ce dernier pays sont noirs et portent des linceuils blancs. Ils sont de la même race que les Pe theou. Les *Ing ki li* (Anglais), les Hollandais et les Français viennent y faire le commerce. Le Min ya confine à l'est avec le royaume de Foe qui est le *Thian tchu.* Au sud-est de Min ya est le Siam qui en est pourtant assez éloigné; au sud il est borné par la mer,

et au nord il confine avec *No ma Si thsang* (ou le Tubet) ainsi qu'avec les pays qui appartiennent à Sa mar tan. Du pays des Petits Pe theou s'étend, au sud dans la mer, la contrée nommée *Ko chy tha*. Elle est entourée par la mer de trois côtés, savoir : à l'est, à l'ouest et au sud. A côté est une île voisine appelée *Si lun* (Ceylan), dans laquelle on pêche de grandes perles. Sur la côte orientale de Ko chy tha, sont trois places importantes, savoir: *Wang tsiao la* (Madras) (1), qui est le port des Anglais; *Fang ti tche li* (Pondichéry), le port des Français, et *Ni yan pa ta* (Negapatnam), celui des Hollandais. Sur la côte occidentale il en est deux autres, *Sou la* (Surate) et *Wang maï* (Bombay), qui appartiennent aux Anglais. Dans toutes ces contrées les Poils rouges font un commerce considérable.

Pao che (la Perse), ou le royaume des Grands Pe theou, confine à l'est avec les *Petits Pe theou;* au nord, avec les mêmes et la contrée de *Sa mar tan* (Samarkand); au nord-ouest il a la mer Intérieure (la Caspienne); à l'ouest il est limitrophe avec les Turcs orientaux, et au sud-ouest il a l'*A li mi ye* (l'Arabie); enfin au sud il est borné par la grande mer.

Le pays des Turcs est divisé en oriental et occidental; les habitants de tous les deux sont mahométans.

---

(1) *Wang tsiao la*, ou plutôt *Mang tao la*, comme on prononce sur les côtes méridionales de la Chine, représente assez mal la dénomination européenne de *Madras ;* mais ce mot ressemble beaucoup plus au nom hindou de cette ville, qui est *Mandirradj.*

Les Turcs orientaux n'atteignent pas la mer. A l'est ils confinent avec les Grands Pe theou; au nord-est ils ont la mer Caspienne; au nord *Jo lou jo ye* (la Géorgie); à l'ouest les Turcs occidentaux, et au sud l'*A li mi ye* (l'Arabie).

Quant à la *mer Intérieure* (ou Caspienne), elle est partout entourée de terres. Au nord-est elle a la Sibérie, au nord-ouest les Russes, à l'est Samarkand, à l'ouest la Géorgie, au sud-ouest les Turcs, au sud la Perse ou les Grands Pe theou. C'est une mer très-étendue qui n'a aucune communication visible avec l'Océan, mais ses eaux s'y rendent pourtant au-dessous de la Perse : c'est pour cette raison qu'on l'appelle la mer Intérieure.

Jo lou jo ye (ou la Géorgie) est un royaume qui n'atteint pas l'Océan; à l'est il a la Caspienne, à l'ouest la *mer Morte*, au nord il confine avec les Russes, et au sud avec les Turcs orientaux. Les femmes de ce pays sont très-belles, mais elles ont les cheveux et les poils rouges, ce qui leur donne une odeur puante. Les habitants s'habillent comme les Pe theou, et leur pays est tributaire de la Perse.

La *mer Morte*, aussi appelée la *mer Noire*, est située au milieu des terres. Au nord sont les Russes, au sud les Turcs occidentaux, à l'est est la Géorgie, et à l'ouest *Min nian chin* (ou la république de Venise). Cette mer est donc aussi entourée de quatre côtés par des terres et ne communique pas avec l'Océan; c'est pourquoi on l'appelle la mer Morte. Les Turcs occidentaux et les Vénitiens ne naviguent pas

dans le petit Océan occidental; ils confinent avec la Méditerranée du côté du nord-ouest. La mer Méditerranée communique avec le grand Océan occidental; c'est pour cette raison que nous en parlerons dans la description de ce dernier.

A li mi ye (ou l'Arabie) confine à l'est avec la Perse ou les Grands Pe theou; au nord elle a les Turcs orientaux; au nord-ouest elle est bornée par la mer Méditerranée qui appartient au grand Océan occidental; à l'ouest elle est contiguë aux pays des Nègres. A l'ouest et au sud-ouest s'étend la contrée des Nègres, qui va au sud jusqu'au grand Océan. L'Arabie est soumise aux Turcs; elle leur envoie des garçons et des filles en tribut.

La *contrée des Nègres* est contiguë par le nord-est à l'Arabie. Au sud-ouest ou par les rhumbs *kuen* (sud-ouest) et *chin* (sud 2/3 ouest), elle s'étend jusqu'au grand Océan, sur les bords duquel sont situés quatre ou cinq de ces royaumes. Elle se termine dans une pointe appelée le *Cap;* ce mot désigne un *promontoire* qui s'étend dans la mer. L'extrémité de cette pointe est appelée *Piao* ou la *Table*. Les Français disent *Cap,* les Anglais *Kièp*. Le pays qui l'avoisine est habité par des nègres à cheveux lisses. Les vaisseaux des Poils rouges, qui se rendent dans le petit Océan occidental pour aller en Chine, passent au nord d'*A thsi* (Atchin) et au sud de *Ma la kia;* pour entrer de là dans la mer de *Jeou foe,* ils passent par le détroit de *Tchha pan* (Sabon), d'où ils se dirigent sur *Kuen lun* (Poulo Condor). Toute la mer qui s'é-

tend du Cap à l'est, à *Ko chy tha* et de là, à l'est, à *A thsi*, est appelée le petit Océan occidental. Les habitants des pays qui l'avoisinent diffèrent de teint: une partie est noire, une autre blanche. Tous ceux qui appartiennent aux pays occidentaux portent des habits longs avec de grands collets et de petites manches; ils ont le turban et se ceignent les reins. Ces contrées sont riches et fertiles; parmi leurs productions, on compte des vases précieux, de l'argent natif, des tissus de l'Inde, des clous de girofle, des noix de muscade, du baume de la Mecque, du storax liquide et autres. Ils ont des monnaies d'or et estiment beaucoup les diamants.

Après avoir terminé ces extraits de la Cosmographie *Haï koue wen kian lou*, nous retournons au Planisphère chinois, duquel il nous reste à expliquer la moitié occidentale qui contient l'AMÉRIQUE et la plus grande partie de l'Océanie.

En nous dirigeant d'abord de l'Europe à l'ouest, nous rencontrons, sous le 33° de latitude, l'île *Thie tao* ou de *Fer*. Les îles Bermudes sont indiquées sous le nom de *Sou men tao*, qui est une corruption de *Summer's islands*, dénomination anglaise sous laquelle elles furent autrefois connues; *tao*, en chinois signifie île. *Kou pa* (Cuba) et *Ching To mung ngo tao* (l'île de St. Domingo) sont représentées comme formant une seule île, à l'ouest de laquelle on en voit une autre appelée *Chen yu tao* ou l'île des Bons pois-

sons (1). Le nom de la Jamaïque est écrit *Ya mai to.* Je ne sais pas expliquer celui de *Se lo pe,* qui est placé entre Cuba et *Khaï houa ti,* c'est-à-dire le pays fleuri, ou la Floride. Au nord-ouest de celui-ci est *Ka lo lin* ou la Caroline. Au nord de toutes les deux est placé le lac *Houng tha lio hou* ou Ontario; *hou* signifie lac. L'Ontario, qui est représenté comme un large fleuve, sépare ces pays de celui de *Kia na ta* (Canada), dont le nom est répété plus au nord sous la forme *Khe na ta.* Encore plus au nord, on lit celui de *Noung ti,* c'est-à-dire Terre des Laboureurs ou *Terra de Labrador.* Devant l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, qui n'est pas nommé sur le Planisphère, est placée la Terre-Neuve, dont le nom est traduit en chinois par *Sin ti koue* ou le royaume de la Terre-Neuve. A celui de l'Acadie ou de la Nouvelle-Écosse manque la première syllabe, car on ne lit sur notre carte que *ka ti ya.*

A l'ouest de la terre des Laboureurs est *Hou tsoung wan,* ou la Baie de Hudson, fermée au nord-est par la grande île de *Koung pe eul lang wan,* ou de Cumberland, qui, elle-même, est bornée au nord par la baie de Baffin, appelée dans la carte chinoise *Ping haï* ou la mer des Glaces. Sur la côte qui la circonscrit

(1) 島魚善 *Chen yu tao;* c'est ainsi qu'on lit dans l'original de la carte, au lieu de 島魚鱔 *Chen yu tao,* île de l'Anguille, laquelle fait partie des Antilles, et se trouve entre celles de Barbou et du Chapeau.

à l'ouest, on lit le nom de *Pa fi no haï ti*, c'est-à-dire Terre de la mer de Baffin. Plus au sud est *Mung kè yan*, ou le Bord de Munk, c'est-à-dire le port du Danois Munk, situé dans le Nouveau-Danemark des cartes anciennes, et dans le voisinage de l'embouchure de l'Entrée de Chesterfield. Sur la côte sud-ouest de la baie de Hudson s'étend le pays de *Khi li szu ti noung*, ou des Knistinaux. A l'ouest de là est le pays de *Ya se ni piti* ou des Asinipoils, d'où s'étend, vers l'ouest, une grande presqu'île appelée *Ki vy la;* c'est le royaume de Quivira des anciennes cartes. Au nord on voit *A ni ya ngan* et le cap *Ya ngan hia :* ces deux noms rappellent le pays et le cap fabuleux d'Anian. Vis-à-vis de ce cap et plus à l'ouest est le pays *Ni ya ngan ti*, situé sur un continent qui s'étend au nord jusqu'au bord du planisphère. On y lit la légende chinoise *Pe tchu man ti*, c'est-à-dire pays de tous les Barbares du nord. A l'occident de ce continent on en voit un autre dont une partie entre encore dans le planisphère oriental, où il est séparé par la mer de *Khang thsa kha*, ou Kamtchatka, du nord de l'Asie. Sur le bord oriental de cette contrée est *Meï wan*, ou le beau port, et plus à l'ouest un pays nommé *Tching hoei ti.* Au sud de la même contrée est figurée une grande île appelée *Sin tao*, ou la Nouvelle.

Au sud de *Ki vy la* (Quivira) est le *Tuung Houng haï*, ou la mer Rouge orientale, qui sépare du continent de l'Amérique *Ka li fou eul ni ya*, ou la Californie, représentée encore comme une île. La partie

septentrionale de celle-ci, porte le nom de *Sin A le pian*, ou Nouvelle-Albion. Sur la côte occidentale de la Californie est *Se na*, et au sud de là *Hoei tao*, c'est-à-dire l'île des Cendres (1). Au sud-est de *Ki vy la* (Quivira), et à l'est de la mer Toung Houng haï, est le pays de *Kou ma na* (Cumana), et plus au sud, *Maki*, que je ne saurais pas expliquer. La partie du Toung Houng hai, située au sud de cette place, est appelée, dans le planisphère *Kin Houng hai*, la mer Couleur d'or, ce qui paraît être une traduction inexacte de la dénomination espagnole *mar Vermejo*. De Kou ma na à l'ouest on voit le nom du Missisipi écrit *Mi chi si pi ho;* entre ce nom et celui de Kia na ta (Canada), est figuré un lac très-étendu appelé *Loung hou hou* (lac du Dragon et du Tigre). Je pense qu'il y a dans ce nom une transposition, et que l'auteur a voulu écrire *Hou loung hou*, ou lac des Hurons. Entre ce lac et le golfe de Mexico est le pays *Men tou ti*. Le Missisipi est appelé à son embouchure *Ching Chin wan pe ho*. La première syllabe de ce mot, *Ching*, signifie saint, et la dernière, *ho*, fleuve. A l'ouest du Missisipi inférieur est placé le nom du royaume de *Me chi kho*, avec l'épithète de *très-riche;* c'est du Nouveau-Mexique qu'il s'agit ici. Le Mexique proprement dit, ou *Me chi kho koue* est plus au sud. On y voit le nom de la ville de

(1) C'est vraisemblablement l'île des *Cèdres* située sur la côte occidentale de la Californie, et dont le véritable nom espagnol est *isla de Cerros*, ou des Collines.

Ma li ta (Merida), capitale du Yucatan, mais il est placé sur la carte au nord-ouest de cette presqu'île. Le nom de *Honduras* est estropié en *Tou la szu;* on voit qu'il y manque la première syllabe. *Kia ta nou* est vraisemblablement Carthago dans le Guatemala méridional; *Tching phing ngan,* ou la véritable Paix, est la traduction de l'espagnol *Vera Paz.* Au sud de *Kia ta nou,* le continent de l'Amérique est coupé en deux par une île appelée *Ching Ngan te tao,* ou l'île de Saint-André. On voit de cette manière le Panama changé en île et confondu avec celle de Saint-André, située plus au nord dans la mer des Antilles, vers la côte des Mosquitos. La partie de l'Amérique méridionale, la plus rapprochée de cette île imaginaire, est appelée dans l'original chinois *Ta lian wan,* c'est-à-dire le pays de Darien. Le lithographe a placé ce nom un peu trop au nord sur notre carte. A l'est de Darien on lit *Kin Kia si la,* où il y a beaucoup d'argent natif. *Kin Kia si la* est la traduction et transcription chinoise de *Castilia del oro.* A l'est de ce pays, est *Kian tou koue,* c'est-à-dire le royaume de Terre-Ferme. A l'occident de là, vers l'embouchure du *O le no kiue ho* (Orenoco), sont les *Kia li pi,* ou Caraïbes du continent de l'Amérique.

Au sud de l'équateur on voit *Pe lou,* ou le Pérou; « pays fidèle, riche et fertile; » à l'est de là sont les mines d'argent, *Tho lou,* le fleuve des Amazones, qui n'est qu'indiqué, et le pays de ces femmes célèbres, sous la dénomination de « *A ma so,* femmes belliqueuses. » A l'est de l'embouchure du fleuve, est *Pa le, Tou pi na*

ya pou ti, c'est-à-dire Para, pays des Toupinambas.

On reconnaît facilement le Brésil dans *Pe si eul,* « dont les habitants vivent très-long-temps; » mais je ne sais que faire de *Maï pou tsi,* placé sur notre carte vers la côte du Brésil, au nord du tropique. Je ne peux non plus expliquer le nom de *La kouaï,* qu'on lit au sud de cette ligne et sur la même côte. *Pa to ti,* le pays de Pa to, est sans doute la contrée dans laquelle est situé la *Lago dos Patos,* ou Lagune des Oies, dans la province du Brésil, appelée actuellement *Rio Grande do Sul.* Le fleuve nommé sur la carte *Houng ho,* ou le Rouge, est le Parana ou Rio de la Plata; sur ses bords et dans l'intérieur des terres est située *In tchhing,* ou la ville d'argent; c'est *la Plata,* dans le Haut-Pérou. *Li ma* est la ville de Lima située près de la côte du même pays. Pour ce qui concerne le lac *Ka lao,* que notre carte place dans le pays des *Chu kou i to,* c'est le lac de *Titicacha* du Haut-Pérou. La contrée qui l'avoisine est appelée *Colao* dans les anciennes cartes espagnoles, et habitée par la nation des *Chiquitos.* Le nom de *Po to si,* qu'on lit au sud de celui du lac mentionné, désigne ici la province de Potosi, la plus méridionale du Haut-Pérou. *Pa la kouaï ti* est le Paraguai, traité ici de pays des sauvages.

Tchi li, « pays des hommes velus, et dont le nom s'écrit aussi *Tchi li kia,* » est le Chili. Le pays de *Ki lan thie szu,* indiqué dans la carte sur la côte occidentale de l'Amérique méridionale, au-dessus du 40° de latitude, me paraît être celui dans lequel se trouve le cap *das Corrientes.*

La pointe méridionale de l'Amérique est le pays des Patagons, ou *Pa ta ngo noung ti*, « dont les habitants sont comme des bêtes fauves. » Au sud de cette pointe est l'île *Ho ti*, ou la Terre de Feu.

La partie de la Terre australe, qui entre du côté de l'ouest dans ce planisphère, y est appelée *Me wa la ni ya*, c'est-à-dire Magellania. La Nouvelle-Zeelande, *Sin Se lan ti ya*, y est représentée comme formant un seul continent avec la Nouvelle-Hollande, et renferme le *Ta szu mang wan* (1), ou le golfe de Tasman. On voit que la gloire de ce célèbre voyageur, presque oublié par ses compatriotes les Hollandais, a même retenti en Chine. Au nord de la pointe orientale de ce continent sont situées les deux îles *San wang tao*, ou des Trois rois, et *He nui tao*, ou des Négresses.

Voici à présent la synonymie des noms que l'auteur chinois donne aux îles de l'Océan pacifique :

Houang ye tao,	L'île Déserte.
Tchoui szu pa tao,	
Hoan tao,	L'île de la Déception.
Yu jin tao,	Iles des Pêcheurs.
Li chi tao,	L'île de la Belle nation.
Wei ho tao,	Volcan.

(1) Dans l'original chinois on lit *Ho szu mang wan*, mais c'est une faute d'impression; on a mis le caractère 火 *Ho*, feu, pour 大 *Ta*, grand; erreur facile à commettre si le manuscrit de l'auteur n'était pas bien lisiblement écrit.

Ki lio tao,	Terre de Quiros.
Ching Pe eul na to tao,	L'île de Saint-Bernard.
Wou thsian tao,	L'île sans fond.
Meng to se tao,	L'île de Mendoça.

Éclaircissemens ultérieurs sur la Mappemonde chinoise, proposés par M. JACQUET.

Il est probable que *Si eul te* (en Afrique), représente le mot *Syrte*, rejeté par erreur dans l'intérieur des terres; il est inutile d'observer que le *Ti khieou* a été copié sur d'anciennes cartes écrites en latin.

Te mi yng me paraît représenter le nom de Timbouktou, défiguré par les anciennes cartes en *Timbi*, *Tombut*.

Yan nian, dans l'intérieur de l'Afrique, est peut-être pour *Ambian*, ainsi qu'on lit dans les anciennes cartes.

Le royaume de *Wan ya*, situé au nord de *Bin nian chin*, est probablement la Hongrie, sous la forme latine *Hunia* (1).

La grande montagne, située au sud de *Liu saung*, à l'ouest de *Sou lou*, et qui n'a pas reçu de nom, me paraît être la grande île de *Palaoan* (vulgairement Paragua). *Palaoan*, formé de *Palao* (2), montagne, et de la formative finale *an*, signifie littéralement *assemblage, chaîne de montagnes;* son nom indique très-exactement sa constitution géologique. Je pense que cette *grande montagne* est différente de la *chaîne de montagnes* (3), au sud de laquelle est situé le royaume de *Ma chin;* l'auteur chinois paraît cependant considérer la seconde chaîne comme le prolongement de la première. C'est peut-être cette indication fausse ou incomplette qui a déterminé l'auteur de la Mappemonde à placer *Sou lou* dans l'intérieur des terres de Bornéo, à l'est des montagnes centrales de cette grande île.

---

(1) Je crois que *Wan ya* sont les deux dernières syllabes du mot *Allemania* dont les deux premières ont été oubliées par le copiste de la carte. KL.

(2) En dialecte maghindano.

(3) Nommée par les Européens *monts de Crystal.*

Ky li wen, à l'ouest de la première chaîne de montagnes (*Palaoan*), me paraît ne pouvoir être que le canton *Kinibalou*, sur la côte de *Palpal*, dans la partie septentrionale de Bornéo. *Wen laï*, à l'ouest de *Ki li wen*, sur la même ligne de navigation, est vraisemblablement la ville de *Bornéo* ou *Borney* (suivant la prononciation espagnole), le بروني des Malays. On ne saisit d'abord qu'un très-faible rapport de sons entre *Borney* et *Wen laï*; l'analyse des syllabes de ce dernier mot rend ce rapport plus perceptible : la nasale de la syllabe *wen* ou *ben* supplée la consonne finale de la première syllabe du mot *Borney*; la seconde syllabe ne fait point difficulté, si l'on admet la leçon *laï* (1) des navigateurs chinois qui fréquentent la côte de Bornéo, la prononciation *Wen laï* ou *Ben naï* qui est très-correcte. C'est à cette prononciation même que doit être rappelée la forme *Wen thsaï* : les recherches de M. Klaproth fournissent les moyens d'établir l'identité de ces deux formes; ce savant a observé que dans les transcriptions chinoises, dues à des voyageurs originaires des provinces méridionales de l'empire, la consonne double *ts* représentait presque constamment la consonne *d* des noms originaux (2); je pense qu'il eût pu étendre cette observation à la consonne *l* dont il a reconnu l'affinité avec le *d*, dans la prononciation des Chinois méridionaux; je ne crois point cependant que *ts* ait toujours dû passer par *d* pour arriver à *l*, et je suis persuadé qu'ici même *ts* ou *ths* est l'équivalent immédiat de *l*; s'il fallait, pour justifier cette assertion, une autre preuve que la nécessité même de reconnaître l'identité de *Wen laï* et de *Wen thsaï*, je la trouverais dans les habitudes orthophoniques des indigènes de la Polynésie asiatique.

L'autre nom de Bornéo, *Pho lo*, me paraît être la transcription de *Palpal*, nom de la côte sur laquelle est située cette ville.

Les navires nommés *mang kia*, sont les *bang ca* (ᜊᜃ) des Tagalas et des insulaires de *Sou lou*; les *vangey* des insulaires de Fidji.

---

(1) Mais *Wen laï* est une faute d'impression pour *Wen thsaï*, car c'est de cette dernière manière que ce nom est écrit dans l'*Histoire des Ming*, dans le *Pian i tian*, et dans le *Taï thsing y thoung tchi*. Kl.

(2) Voir les noms de *Maghindano* et de *Soukadana*.

Rapport sur quelques volumes de législation arabe, imprimés à Calcutta, et offerts à la Société par le comité d'instruction publique de cette ville.

MESSIEURS,

Les volumes dont vous m'avez chargé de vous rendre compte sont au nombre de quatre et sont relatifs à la législation musulmane. Ils consistent dans les tomes II et III des *Fetva-alemguiri*, dans le tome III de l'édition du *Hedayah*, accompagnée du commentaire *Kefayah*, et enfin dans le tome IV du même *Hedayah*, accompagné du commentaire *Enayah*. Tous ces volumes sont de format in-4°.

Les *Fetva-alemguiri* sont un recueil de décisions légales, formé il y a un siècle et demi, par ordre de l'empereur Alem-guir, plus communément appelé en Europe Aureng-zeb. Déjà il a été question de cet ouvrage, extrêmement estimé des Musulmans de l'Inde, dans le *Journal asiatique* (1), à l'occasion de l'envoi du premier volume. D'après l'ordre suivi par les auteurs de cette compilation, on voit qu'il ne reste plus à paraître qu'un quatrième volume. Le tome II porte la date de 1829, et le tome III celle de 1831.

A l'égard du *Hedayah*, c'est un Traité composé,

(1) *Nouv. Journal asiat.*, cahier de mai 1830, pag. 390 et suivantes.

vers la fin du XIIe siècle de notre ère, par un écrivain de la Transoxiane appelé Borhan-eddin Ali Marguinani. L'auteur avait d'abord publié une espèce de résumé de la législation musulmane, intitulé *Début du commençant* (1). Ce résumé ayant paru beaucoup trop concis, l'auteur se décida à faire paraître un Traité plus développé. On rapporte que celui-ci lui coûta treize ans d'un travail assidu, et que, pendant tout ce temps, il ne passa pas un seul jour sans jeûner. Aussi l'ouvrage fut reçu avec les plus grands applaudissements, et on a dit de lui ce qu'on avait dit de l'alcoran; c'est qu'il avait rendu inutiles tous les Traités du même genre publiés jusque-là, et que quiconque se confie à sa direction est sûr de ne pas s'égarer (2).

Le titre de cet ouvrage est *Hedayah fylforou* (3), c'est-à-dire guide pour les ramifications ou plutôt pour les conséquences; car, à la différence de beaucoup de jurisconsultes musulmans, l'auteur ne s'est pas borné aux racines ou principes de la science, c'est-à-dire aux dispositions fixées par le législateur suprême dans l'alcoran. Il a fait usage des traditions léguées par le prophète et ses compagnons, et n'a pas négligé les décisions rendues par les principaux docteurs, après que les nomades de l'Arabie, étant sortis de leur désert pour s'établir sur un sol fertile,

(1) بداية المبتدى.

(2) *Voy.* le Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa, au mot هداية.

(3) هدايه فى الفروع.

furent devenus un peuple agriculteur et industriel, et qu'il fallut pourvoir à une foule de cas nouveaux. L'auteur a surtout mis à contribution les docteurs de l'école de Abou-hanifa et de Hanbal : c'est ce qui fait qu'il est consulté de préférence par les Musulmans du rit sonnite. Quelquefois cependant il se décide d'après lui-même, car il avait obtenu de ses contemporains le titre de *Modjtahed* (1), et on sait que tel est le privilége des personnages qui ont été revêtus de ce titre imposant.

Le Hedâyah a donné lieu à une foule de commentaires. Celui qui porte le titre de *Enayah*, et dont on voit ici le quatrième et dernier volume, est ainsi appelé d'un mot arabe qui signifie *secours*. L'auteur est le Scheikh Akmal-eddin Mohammed qui florissait dans le XIVe siècle de notre ère. Le texte a été souligné, ou plutôt, suivant l'usage adopté en Orient, il a été surligné ; le commentaire vient à la suite. On trouve le texte et le commentaire en manuscrit à la Bibliothèque du roi (2). Le volume imprimé porte la date 1831.

Le titre de *Kefayah* donné à l'autre commentaire, dont la Société a reçu le troisième volume, signifie *suffisance*. Malheureusement il existe plusieurs commentaires du *Hedayah* ainsi appelés (3) ; et, comme

(1) *Voy*. sur ce mot les *Voyages* de Chardin, et la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, 2e édit., tome I, pag. 169.

(2) *Voy*. l'ancien fonds arabe, n° 494.

(3) *Voy*. le *Dictionnaire bibliographique* de Hadji-Khalfa, à l'endroit cité.

nous ne connaissons de celui-ci que le troisième volume, il nous est impossible d'en déterminer la première origine. Le volume porte la date de 1831. Le texte y est placé au haut de la page, et le commentaire au-dessous.

Les trois ouvrages dont nous avons l'honneur de vous entretenir ont été imprimés sous les auspices du comité d'instruction publique de Calcutta, pour l'usage des élèves en droit et pour celui des magistrats, soit anglais, soit indigènes, qui ont à juger quelque contestation entre des Musulmans. Car les Musulmans sont extrêmement nombreux dans l'Inde; on dit qu'ils s'élèvent à environ vingt millions d'individus; et la politique du gouvernement anglais est de laisser à chaque population soumise à son vaste empire l'exercice de son culte et de ses lois. Dès la première occupation du pays, le gouvernement anglais fit recueillir et traduire, par des hommes habiles, les principales dispositions de la législation des Indiens restés fidèles à la religion des Brahmanes et celles de la législation musulmane. Pour ce qui concerne les traités musulmans, les *Fetwa-alemguiri* et le *Hedayah* furent de ceux qui attirèrent les premiers l'attention du gouvernement. L'un et l'autre furent traduits en persan pour les personnes à qui la langue arabe n'était pas familière. La traduction du Hedayah était paraphrasée, et le gouvernement en fit faire une version anglaise, qui fut imprimée en 1791, en quatre volumes in-4° (1). La version

(1) En voici le titre : *The Hedaya or Guide; a commentary on*

persane fut également imprimée en quatre gros volumes in-8°, Calcutta, 1807 et 1808. Enfin, on imprima également le texte arabe à Calcutta, en 1818, en deux volumes grand in-4°, avec des notes marginales. La reproduction du Hedayah et des Fetva-alemguiri dans leur langue originale, et avec des commentaires, prouve le zèle de la Compagnie anglaise pour tout ce qui peut flatter les préjugés des peuples qui lui sont soumis, et montre en même temps les progrès que les études sérieuses ont faits dans l'Indostan. L'impression de ces divers ouvrages a, au reste, été surveillée par des muftis et des mollas du Bengale, connus pour leur instruction.

Ce serait peut-être ici le cas de faire connaître l'esprit qui caractérise les divers ouvrages de législation publiés à Calcutta, et de retracer les rapports qu'ils ont, soit entr'eux, soit avec les traités du même genre qui ont cours en Perse, dans l'empire ottoman et ailleurs. Mais jusqu'ici aucun de ces ouvrages ne nous est arrivé complet; et en insistant sur l'importance du présent que le comité d'instruction publique de Calcutta a fait à la Société, nous appellerons l'attention du comité sur les lacunes qui existent encore, lacunes qu'il lui sera si facile de remplir.

REINAUD.

---

the Mussulman Laws; Londres. Le traducteur est M. Charles Hamilton.

Foire de Nijni-Novgorod, d'après un journal russe.

On sait que la foire de *Nijni-Novgorod*, ville située au confluent de l'Oka et du Volga, est le grand marché pour les marchandises de l'Asie septentrionale, et pour celles que les Russes achètent aux Chinois à Kiakhta. Nous croyons que, sous ce rapport, les nouvelles suivantes sur les transactions commerciales qui y ont eu lieu l'été dernier, ne seront pas sans intérêt pour les lecteurs du *Journal asiatique*.

La foire n'a effectivement commencé que dans la première moitié d'août. Malgré la lenteur qui s'est fait remarquer dans plusieurs affaires, par suite de l'arrivée tardives des caravanes de thé et des transports de delà le Caucase, beaucoup d'articles se sont cependant vendus avec succès, et en général avec quelque avantage comparativement aux prix de l'année dernière.

Les caravanes de thé avaient été arrêtées, à ce qu'on dit, sur le Volga, par des vents contraires. L'arrivée à la foire, des thés, des marchandises de Géorgie, d'Arménie, et de la caravane de Boukharie, a donné un grand mouvement au commerce; mais il est à remarquer que, depuis quelques années, l'ouverture de la foire se recule de plus en plus; car, avant sa translation à Nijni-Novgorod, elle se terminait toujours le 6 août, fête de St.-Macaire; cette année-ci la foire n'a pas même commencé à cette date.

Les métaux se sont vendus dès les premiers moments et en très-peu de temps. Il en avait été apporté les quantités suivantes : plus de deux millions de pouds de fer, 13,000 p. de cuivre, plus de 90,000 p. de fonte. Le fer a été vendu de 30 à 60 kopeks plus cher que l'année passée, et l'on a trouvé à débiter non-seulement la quantité de fer apportée cette année, mais encore les provisions de l'année passée restées en magasin. Les demandes de fer étaient si considérables, qu'on aurait probablement pu en vendre une quantité double de celle qui a été apportée. Il a été vendu des métaux, approximativement, pour 9 à 10 millions de roubles, et avec une telle rapidité que toute cette opération s'est terminée en deux ou trois jours. Une seule caravane, appartenant à Mme la comtesse Polier, est arrivée un peu tard, parce qu'elle n'avait pas été expédiée de Perm à temps.

Les thés, débarqués le 14 août, ont été pour la plupart vendus le lendemain. Les prix avec un terme de 12 mois étaient, pour ceux de première qualité, 525 roubles assign., les autres de 450 à 300 roubles, et le thé en briques 140 à 150 roubles. On dit que ces prix sont avantageux pour les négociants de Kiakhta, parce qu'ils avaient dernièrement échangé les thés à très-bon marché, et que le transport par eau leur est aussi revenu à 15 roubles par caisse au-dessous de l'année dernière. Toute la quantité de thés apportée à la foire peut être évaluée à 28,000 caisses de thé Pekao (*Baïkovoï*), et 3000 de thé en briques.

Les marchandises apportées de Tiflis et d'Astrakhan

se vendirent ainsi qu'il suit : les cotons filés rouges, 130 à 140 rbls. d'argent le poud, et il y en eut plus de 6000 p.; les renards à 6 roubles d'argent la paire; les martres (*kounitsa*) à 6 roubles 50 k. la pièce. Il a été apporté jusqu'à 55,000 pièces de renards, 12,000 pièces de martres et 10,000 peaux de lièvres; 80 balles de soie de Chamakhi; 25 balles d° de Kouba; la quantité des autres marchandises est peu considérable.

La quantité des cotonnades apportées à la foire avait excédé, à ce qu'il paraît, les demandes; cependant elles se sont vendues assez bien. Il a été vendu près de 40,000 pièces de nankin, mais on a demandé peu de cotonnade chinoise (*kitaïka*).

La caravane d'hiver de Petropavlovsk et une partie de celle de Troïtsk paraissent être peu importantes. Jusqu'à ce moment il n'a été apporté que deux parties de châles.

Les cuirs crus se vendirent à haut prix et avec beaucoup de succès.

Les prix des fourrures de Sibérie furent favorables.

Il a été apporté environ 3,500 barriques de sucre; mais il s'est vendu à des prix modiques : le meilleur sucre raffiné de 40 à 50 rbls. arg.

La quantité de potasse apportée a été d'environ 300,000 pouds.

Les soieries et mi-soieries russes se vendirent très-bien; les cosaques en ont beaucoup acheté.

Le commerce d'orfèvrerie n'allait que lentement, et celui des articles de mode était peu avantageux.

Il a été apporté en draps environ 15,000 pièces de

drap de fabriques russes, 10,000 pièces de drap de *Maslovo* et de *Meseritz,* 1,500 p. de drap de Pologne de toutes qualités. On a demandé de préférence les draps dans les prix de 4 à 6 roubles, et les cours en ont été plus élevés de 15 p. 0/0 que l'année passée; les draps fins se vendirent aux mêmes prix que par le passé.

Jusqu'au 20 août, il a été occupé 2,031 boutiques et 1516 hangars, pour la somme de 400,058 roubles; comparativement à l'année passée, il y a eu 33 boutiques et 77 hangars de plus, dont le loyer représente 4761 roubles.

En général, la foire a été plus considérable que l'année passée.

L'ordre le plus parfait et la plus grande tranquillité y ont constamment régné.

La valeur des vins, eaux-de-vie et boissons fortes apportés à la foire s'élève à 5,150,000 roubles, savoir: vins et spiritueux étrangers pour 260,000 roubles, d° d° de Taganrog pour 350,000, d° d° des cosaques de la Petite-Russie pour 300,000 roubles; d° d° de Kizliar, Mozdok, Astrakhan, et eaux-de-vie de grain pour 1,900,000 roubles. Les prix de ces boissons ont en général éprouvé une hausse de 10 à 20 p. 0/0 sur les cours de l'année dernière. Le gouvernement de Nijny-Novgorod a envoyé à la foire 25,000 pouds de câbles pour une valeur de 150,000 roubles. Le prix de cet article a baissé de 5 à 10 p. 0/0. On remarque que la demande des fers est plus active pour les fers en barre dont le cours est en hausse de 15 pour 0/0 sur l'année

dernière, tandis que les tôles et autres fers sont en baisse de 5 à 10 p. 0/0. On présume que la hausse du fer en barre tient à ce qu'il en a été apporté la moitié moins qu'en 1831, tandis qu'il y a surabondance des derniers articles sur le marché. Les chapeaux et chaussures de feutre ont été apportés pour une valeur de 520,000 roubles, et leurs prix sont de 5 à 10 p. 0/0 plus élevés que l'année dernière.

Il a été acheté 171,300 pouds de potasse pour Saint-Pétersbourg, et 47,000 pouds pour divers fabricants. Les prix de cet article ont varié de 4 roubles 60 kop. à 5 roubles 50 kop. suivant la qualité. Les cotons filés anglais se sont vendus de 77 à 100 roubles le poud du n° 20/46, dont il a été acheté 25,000 pouds; d° d° rouges, 3000 pouds vendus de 177 à 235 roubles le poud. Les négociants de Kiakhta ont donné cette année la préférence aux velours de coton anglais, teints à Saint-Pétersbourg, sur ceux de Riga. Les velours de coton russes étroits (*velvetins*) ont été enlevés en entier pour Kiakhta et pour la consommation intérieure, à des prix de 20 p. 0/0 plus élevés que ceux de l'année dernière. Les commerçants en fourrures sont très-satisfaits de leur débit.

La foire a été fermée le 6 septembre par la cérémonie religieuse accoutumée, à l'occasion de laquelle les principaux négociants russes de Nijny-Novgorod ont donné un grand déjeuner.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 janvier 1833.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société.

M. Amélie SÉDILLOT, professeur d'histoire au collége de Henri IV.

M. OBRY, avocat à Amiens.

M. Cahen écrit en adressant au Conseil la 3e livraison de son édition de la Bible en hébreu et en français; cette livraison, ainsi que la seconde, sont renvoyées à l'examen de M. l'abbé de Labouderie, qui en fera un rapport au Conseil.

Il est donné lecture du projet de réglement concernant la commission du Journal asiatique adopté par le Conseil dans sa dernière séance.

M. le Président fait connaître au Conseil qu'une députation du Conseil a eu l'honneur d'être admise à présenter, selon l'usage, à Sa Majesté, les hommages respectueux de la Société. M. de Sacy annonce que la députation a été reçue par le Roi avec sa bienveillance accoutumée, et que Sa Majesté a bien voulu lui renouveler l'assurance que sa protection ne lui manquerait jamais.

On invite la commission des fonds à présenter, dans la prochaine séance, le bugdet de la Société.

M. Loiseleur Deslongchamps demande que le Conseil lui accorde un supplément de crédit pour l'achèvement de son édition avec traduction des lois de Manou. La demande de M. Loiseleur est renvoyée à la commission des impressions, à laquelle M. Stahl est prié de s'adjoindre. Cette commission devra s'entendre avec la commission des fonds pour

vérifier si l'état des fonds de la Société permet d'accorder à M. Loiseleur sa demande.

M. Mohl fait son rapport sur le supplément à la Chrestomathie chinoise de feu M. Molinier, et demande que le Conseil approuve l'augmentation de dépense que diverses additions faites à cette Chrestomathie ont nécessitée. Les conclusions de ce rapport sont adoptées. Le Conseil fixe en même temps le prix de la Chrestomathie à 6 fr. pour les membres de la Société, 7 fr. 50 c. pour les libraires, et 10 fr. pour le public.

Le même membre demande que le Conseil baisse le prix de l'édition chinoise et latine du *Meng sius* de M. Stan. Julien. Cette proposition est renvoyée à la commission des fonds.

M. Reinaud fait un rapport sur divers ouvrages de législation musulmane publiés récemment à Calcutta. Ce rapport est envoyé à la commission du Journal.

M. Stahl fait un rapport sur l'histoire des Gaznevides de Mirkhond, publiée en persan, avec une traduction latine, par M. Wilken. Ce rapport est renvoyé à la commission du Journal.

M. Brosset lit le commencement d'une Notice sur M. Saint-Martin.

Cours de lecture hébraïque, ou Méthode pour apprendre, seul et en peu de temps, à lire l'hébreu et à acquérir les premiers principes de la grammaire, par M. CAHEN; deuxième édition; 1 vol. in-8° de 76 pages. — Paris, chez l'auteur, rue des Singes, n° 5; prix 2 fr. 50.

Déjà dans une première édition, M. Cahen, voulant initier à l'étude de l'hébreu les élèves de l'école israélite de

Paris qu'il dirige, et ceux des autres écoles du même genre, avait cherché à réunir, dans le moindre volume possible, l'alphabet, le syllabaire et un certain nombre de morceaux hébreux, choisis de manière à former à-la-fois le cœur et l'esprit du lecteur. Dans cette nouvelle édition, M. Cahen a étendu son plan, et paraît avoir atteint le but qu'il se proposait. Une partie des passages cités sont accompagnés d'une transcription en caractères français, pour l'usage des personnes qui veulent s'instruire seules, et cette transcription est faite d'après la prononciation portugaise, prononciation qui, outre qu'elle est celle des Juifs des contrées méridionales de l'Europe, a l'avantage d'être plus douce que celle des Juifs allemands, et se rapproche assez de la prononciation des chrétiens. De plus, la plupart des passages hébreux sont accompagnés d'une traduction française littérale. Le volume est terminé par un vocabulaire hébreu-français des mots les plus usuels.

M. Cahen, voulant propager le plus possible l'étude de l'hébreu, vient d'ouvrir chez lui un cours de langue hébraïque, coûtant quinze francs par mois ou quarante francs par trois mois. Ce cours est divisé en deux parties : la première renferme la lecture proprement dite, la grammaire et l'analyse. Dans la deuxième, l'auteur explique le Pentateuque, Isaïe et d'autres parties de l'Ancien Testament. Il y a deux séances par semaines, le mercredi et le samedi à sept heures du soir. A la fin de chaque séance, le professeur propose des sujets d'exercice pour la séance suivante. Quand il se trouvera un nombre suffisant d'hébraïsants assez avancés, le professeur fera à leur usage un cours de l'idiome talmudique, et expliquera la Mischna ainsi que certaines parties du Talmud.

REINAUD.

Nouvelles additions au mémoire intitulé : Bibliothèque malaye.

M. W. Marsden, à qui je présente ici l'expression de ma gratitude pour son obligeante bienveillance, a bien voulu répondre à l'appel que je lui avais adressé; ce savant orientaliste m'a généreusement communiqué des extraits d'une lettre qui lui avait été écrite par S. Raffles, contenant une liste des livres malays dont le célèbre gouverneur de Java avait pu obtenir les titres : je m'empresse de compléter mon travail par cette liste, qui, bien qu'elle ne présente pas toujours une orthographe très-correcte, a l'incontestable utilité de donner en caractères originaux un grand nombre de noms propres que je m'étais abstenu de retranscrire, et de faire connaître six ouvrages dont les titres n'avaient été recueillis ni par Werndlij ni par Leyden. S. Raffles avait accompagné tous ces titres de transcriptions que j'ai supprimées, parcequ'elles étaient presque toutes incorrectes; j'ai conservé les traductions qu'il avait données des dix ou douze premiers titres, j'ai traduit les autres et ajouté quelques notes.

ڤنداوا لم (حكاية), *Pandâwa lîma.* Histoire des cinq Pândawas; B. M. 124.

ڤنداوا جاي (حكاية), *Pandâwa djâya.* Histoire de la victoire des Pândawas; B. M. 123 (1).

ڤنداوا ڤنجم بالي (حكاية), *Pandâwa pîndjam bâlei.* Histoire des Pândawas empruntant un palais; B. M. 125.

---

(1) S. Raffles traduit inexactement *the fall of the Pandoos*; le sens du mot sanskrit *djaya* est certain.

كاڤور برجول ڤندداوا (حكاية), *Pandâwa berdjoûal kâpoûr*. Histoire des Pândawas vendant du *shounam*; B. M. 121.

برجودى ڤندداوا (حكاية), *Pandâwa berdjoûdi*. Histoire des réjouissances des Pândawas; B. M. 122.

جاى ڤربو كلان (چرتر), *Kelâna Perboû djâya*. Histoire de Kelâna Prabhoudjaya (fils d'un râdja de Kerrîpoun ou Kouripan); B. M. 164.

جاى ڤربو ميس (چرتر), *Mîsa Perboû djâya*. Histoire de Mîsa Prabhoudjaya (princesse de Dahar); B. M. 160.

كيامڠ ميس (چرتر). Histoire de Mîsa Kîamang (princesse de Dahar); B. M. 146.

كلينا جاون (چرتر). Histoire de Djârana Kilîna (princesse de Dahar); B. M. 162.

كسن بدر رات (چرتر), *Râtou Bader Kisna*. Histoire du prince Bhadra Krichna (prince de Kerripoun); B. M. 145 (1).

ويتن ڤنجى (حكاية). Histoire de Pandjî Wîten; B. M. 167 (2).

---

(1) Les titres que présente cette liste et les indications peu nombreuses qui les accompagnent, me donnent une nouvelle occasion d'observer que les romanciers javanais et malays se conforment à une tradition littéraire considérée comme vérité historique, en traduisant tous les anciens princes de Java en rois de Kouripan, et toutes les princesses, en princesses de Daha. Les détails que nous a donnés S. Raffles sur l'histoire mythologique et fabuleuse de Java sont très-incomplets; il serait cependant utile de posséder la généalogie romanesque des Javanais; elle faciliterait l'accès d'une littérature tout entière.

(2) S. Raffles ajoute, *the history of Makutta pati*: ce titre qui paraît se composer des deux mots sanskrits मकुटपति *maître de la couronne*, appartient au héros Pandji.

چرتر كمبر ويرا فترا). Histoire de Gambar Wîra Poutra (princesse de Dahar); B. M. 155.

چرتر كمبرسارى رات اغملايو), *Gambar Srî, râtou* (*Anoum*) *ang Malâyoû*. Histoire de la princesse Gambar Srî et du râdja Anoum du pays de Malâyoû; B. M. 154.

حكاية ناك بسرو), *Nâga bisroû*. Histoire de la fille d'un roi de Dahar qui fut reléguée dans un lac et transformée en serpent; B. M. 158.

حكاية ڤاته كولا بسنو), *Pâtih koûla bisnoû*. Histoire de Vichnou; B. M. 168 (1).

حكاية چيكل وانڠڤاتى). Histoire de Tchikil Wâning Pâtî ou Pandji; B. M. 120.

چرتر كلان جايڠ ستىرو). Histoire de Kelâna Djâyang Satrou; B. M. 163.

چرتر اڠلڠ درم راج). Histoire de Angkling Dharma Râdja; B. M. 152 (2).

حكاية ڤنج اندرا ويلا). Histoire de Pandji Indra Wîla (3).

چرتر ميس كرامڠ). Histoire de Mîsa Krâmang (4).

---

(1) Les deux premiers mots ne forment point de sens en malay et représentent vraisemblablement un titre de Vichnou emprunté aux mots sanskrits *pati* et *koula*.

(2) J'écris *angkling*, bien que Leyden et Raffles écrivent اڠلڠ; quelle que soit l'autorité de ces deux noms, je persiste à croire que *angling* est une mauvaise prononciation javanaise des mots malays يڠ كليڠ; cette conjecture est en partie confirmée par le mot اغملايو contenu dans le titre d'un roman traduit du javanais, et qui ne peut évidemment avoir d'autre sens que celui de يڠ ملايو.

(3) Je ne pense pas que l'ouvrage désigné par ce titre diffère de celui qui est indiqué sous le n° 43 de la B. M.

(4) L'authenticité de ce titre paraîtra bien douteuse, si on le rapproche de l'*hakâiat Mîsa Kâmang* citée plus haut; les deux

حكاية (شاه سڤندى رات كليڠ), *Schâh Sepandya râtou Kelîng*. Histoire de Schâh Sepandya, roi des Kelîng; B. M. 114.

حكاية (سرى رام). Histoire de Srî Râma; B. M. 110.

حكاية (شاه قبات). Histoire de Schâh Kobâta; B. M. 115.

حكاية (شاه مردن). Histoire de Schâh Merdan; B. M. 106 (1).

حكاية (مهراج بوم). Histoire de Mahârâdja Boûma; B. M. 118.

حكاية (كسوم اندرا). Histoire de Kesoûma Indra; B. M. 116.

حكاية (راج اولر ڠكاوڠ), *Râdja oular Nangkâwong*. Histoire du roi des serpents Nangkâwong; B. M. 98.

حكاية (ڤارڠ ڤوتڠ), *Parang poûting*. Histoire de la hache sans manche; B. M. 159 (2).

حكاية (راج درم راج). Histoire du roi Dharma Râdja; B. M. 95.

---

titres ne diffèrent en effet que par la substitution de *r* à *y* dans le mot *Krâmang*, et l'on sait que ces deux lettres sont permutables dans les dialectes polynésiens aussi bien que dans les langues de l'Inde ultra-gangétique.

(1) Les mots شاه مردن me paraissent être une corruption des mots persans *schâh i merdân*, le roi des hommes. S. Raffles transcrit cependant, *sá murden*; c'est cette prononciation (que je crois vicieuse), reproduite sans doute d'une manière peu nette sur la liste bibliographique qui m'avait été communiquée, qui m'a fait introduire dans la B. M., sous le nº 105, le titre (*hakâiat râdja*) *schâh mourdin* noté comme douteux : ce titre doit être effacé.

(2) Je n'avais point retranscrit ce titre dans la B. M. parce que le sens du dernier mot ne m'était pas connu : je l'ignore encore. ڤوتڠ est peut-être un mot javanais.

راج فكرمادى (حكاية), *Rádja Pikermádí.* Histoire du roi Vikramâditya; B. M. 22 (1).

* 120 (*bis*) ڤاتغ (حكاية), *Hakâiat pâtong.* Histoire de la statue.

* 115 (*bis*). كرامس (حكاية), *Hakâiat Kramas.* Histoire de Krâmas (2).

بلنت سين (حكاية), *Balanta Séna.* Histoire de Balanta Sena; B. M. 153 (3).

* 97 (*bis*) رات كسن اندرا (حكاية), *Râtou Kisna Indra.* Histoire du prince Krichna Indra.

* 144 (*bis*) جارن ڤنداڤ (چرتر). Histoire de Djârana Pendâpa (4).

اندر ڤترا (حكاية). Histoire d'Indra Poutra; B. M. 18.

ڤترجاى ڤاتي (حكاية). Histoire de Pitradjaya Pati; B. M. 160.

هغ توه (حكاية). Histoire de Hang Touwah; B. M. 48.

ڤلندق جناك (حكاية), *Palandok djinâka.* Histoire de la biche malicieuse; B. M. 51.

راج بودق (حكاية), *Râdja boûdak.* Histoire du jeune roi; B. M. 101.

---

(1) La différence d'orthographe qui s'observe entre فكرمادى et بكرمداتى m'engage à croire que l'ouvrage indiqué par Werndly est la traduction malaye d'un texte *kaling* des Aventures de Vikramâditya, et l'ouvrage dont S. Raffles donne ici le titre, la traduction malaye d'une version arabe ou persane du même roman.

(2) *Krâmas,* qu'on ne peut faire dériver du malay رامس, me paraît être un nom javanais.

(3) C'est ainsi que me paraissent devoir être prononcés ces deux mots que S. Raffles transcrit, *belentes sina;* je conjecture qu'ils forment un nom propre; le second a une forme sanskrite.

(4) Ces noms paraissent attribuer à l'ouvrage une origine javanaise.

* 117 (*bis*) حكاية (موسى دحق). Histoire de Moûsaï Dahak (1).

حكاية (اسمياتم). Histoire d'Ismâ Iatîm; B. M. 14.

حكاية (سلطان سقندر ذو القرنين). Histoire de Sulthan Alexandre le bicornu; B. M. 13.

حكاية (امير حمزه), *Amîr Hamzah.* Histoire de Hamzah amîr almoûmenîn; B. M. 26.

* 107 (*bis*) حكاية (راج لهد). Histoire du roi Lehad (2).

حكاية (راج خيبر). Histoire du roi de Kheiber; B. M. 103.

حكاية (راج هندق). Histoire du roi Hendak; B. M. 161.

(*sic*) حكاية (محمد تنفيه). Histoire de Mohammed Hanefiah; B. M. 40 (3).

حكاية (كليله و دمنه). Histoire de Kalilah et Dimnah; B. M. 39.

حكاية (با يبن بديمان). Histoire du perroquet prudent; B. M. 20.

Ces deux derniers ouvrages sont traduits du persan.

Je profite de l'occasion que me présentent ces *additions* de revenir sur mon travail, pour proposer une conjecture sur le sens du titre بديع الزمان (B. M. 79): la liste bibliographique que j'avais sous les yeux ne portait que ces deux mots dont le sens est très-vague; je suis convaincu que ce titre doit se compléter ainsi, حكاية سلطان بديع الزمان: on sait que le titre honorifique de بديع الزمان a appartenu à plusieurs princes musulmans, et entre autres à un Timouride.

E. J.

---

(1) Cette *hakaiat* est probablement une traduction de l'arabe.

(2) Ce nom, qui paraît être d'origine arabe, m'est inconnu.

(3) Il ne peut être douteux que تنفيه soit une faute de copiste pour حنفيه.

Index de la première série du journal bengali le Dig-darshana*, publié à Calcutta de 1818 à 1819.*

Ce journal a été créé en faveur de la jeunesse des écoles bengalaises : c'était une petite publication mensuelle destinée à exciter, dans l'esprit des indigènes, l'amour de la lecture et de la science ; rédigée en bengali, imprimée très-nettement sur papier anglais, cette revue présentait aux lecteurs 1° des notices succinctes de la géographie, de l'histoire et des sciences de l'Inde, 2° des nouvelles politiques de l'Europe, 3° des mémoires sur plusieurs parties des sciences naturelles, 4° un abrégé de l'histoire des peuples de l'antiquité : chaque numéro était de 24 pages, plus une table des matières.

N° I. Notice sur la découverte de l'Amérique. — Limites géographiques de l'Hindoustan. — Tableau des principaux articles de commerce exportés de l'Hindoustan, coton, indigo, &c. — Voyage aérien de M. Sadler, de Dublin, à Holy-Head. — Particularités relatives à la cour de Radja-Krishna-Tchandra-Raya.

N° II. Découverte de la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance. — Arbres et plantes indigènes du Bengale, canne à sucre, &c. — Mort de S. A. R. la princesse Charlotte. — Essai sur les bateaux à vapeur. — Souscription des naturels, dans le district de Comillah, pour la formation d'écoles bengalaises. — Mort de Mohan Batchaspetti, célèbre Pandit. — Revue des ouvrages bengalis récemment publiés. — Actes de bienfaisance des naturels.

N° II. Essai sur l'histoire ancienne depuis la création jusqu'au déluge, et sur l'histoire de l'occident jusqu'à la naissance de J. C. (article dans lequel la succession des quatre grandes monarchies est nettement exposée). — Histoire naturelle de l'éléphant. — Notice sur l'ancienne ville de Gour.

N° IV. Essai sur l'histoire générale comprenant la division de l'empire romain en oriental et occidental, l'extinction de l'empire d'occident, une notice sur Mahomet, les progrès de la puissance musulmane dans l'Asie, en Espagne, en Égypte et dans d'autres parties de l'Afrique, les cinq derniers empires musulmans, celui des Seldjouks des Ghaznevides, de Djingkis khan, de Timour beg et des Turks. — Dialogue sur la découverte du système de la gravitation par Newton. — Apologue de la terre et de ses enfants lui exposant leurs diverses misères.

N° V. Continuation de l'essai sur l'histoire générale, comprenant l'histoire de l'occident jusqu'à nos jours. — Tableau abrégé de l'état actuel et de la population du monde, des diverses religions et du nombre des sectateurs de chacune d'elles. — Des causes du tonnerre et des éclairs. — Notice sur la pêche des baleines. — Histoire abrégée des principales villes du Bengale. — Anecdotes morales et historiques.

VI. Suite du tableau abrégé de l'état actuel du monde. — Des causes du tonnerre et des éclairs (suite), &c.

N° VII. Mœurs des anciens Bretons. — Description de la ville de Londres. — Histoire de la typographie. — De l'écho (dialogue). — Histoire naturelle du castor. — Histoire abrégée de la vie et des exploits d'Alexandre le Grand.

L'impression du *Dig-darshana* a été suspendue après cette livraison, et les 7 premiers numéros réimprimés en caractères bengalis plus petits, avec une traduction anglaise en regard : des exemplaires de la partie anglaise ont été tirés à part sous le titre de *The India youth's Magazine*. Mais il ne paraît pas que la publication du *Dig darshana* ait été continuée après la reproduction des premiers numéros.

Division des Pueblos *et* Visitas *des îles Philippines et Mariannes, vers 1750.*

Philippines.

	Habitants.
Santa Cruz	4364.
San Miguel	850.
San Pedro Macati	1000.
Mariquina	2200.
Antipolo	850.
Taytay	2150.
Caynta	800.
San Matheo	1000.
Bosoboso	450.
Cavite (viejo)	5743.
Silang	4000.
Yndang	4200.
Maragondong	3500.
Looc	240.
Boac	3200.
Santa Cruz de Napo	2500.
Gasang	800.
Mandavi	2226.
Ynabangan	2976.
Talibon	771.
Loboc	5970.
Baclayon	8337.
Malabohoc	6553.
Davis	5653.
Tagbilalan	4200.
Hagna	5538.
Catbalogan	2790.
Paranas	3940.
Calviga	1743.

	Habitants.
Umavas	4299.
Bangahon	2660.
Calbayog	1800.
Tinagob	592.
Boar	2200.
Capul	1031.
Ylog	1928.
Cabangcalan	896.
Guilhongan	1200.
Samboangan	960.
Dumalon	510.
Siocon	979.
Polong bato	400.
Manicavi	200.
Palò	3153.
Dagami	4169.
Burabuen	2935.
Dulac	2959.
Abuyog	1506.
Tanavan	3446.
Guiguan	8122.
Balangigan	1066.
Basey	5400.
Lalaviton	544.
Dapitan	1340.
Ylaya	1924.
Yligan	1387.
Ynitao	1000.
Sibohon	1200.
Dipolog	1200.
Lugbungan	1500.
Talcas	800.
Carigara	2829.
Barugo	1910.
Leyte	1145.

	Habitants.
Xaro	4082.
Alangalang	4116.
Palompong	1946.
Poro	1505.
Ogmuc	2399.
Baybay	1090.
Hilongos	4200.
Maasin	1757.
Soger	1003.
Liloan	330.
Cabalian	722.
Hinundayan	562.
Yloilo	1523.
Molo	2813.
Palapag	1546.
Lavan	1681.
Catubig	3600.
Catarman	2700.
Bobon	1080.
Tubig	3900.
Sulat	3300.
Borongan	4200.
MARIANNES.	
Agadna	650.
Agat	275.
Umatag	192.
Merizo	159.
Ynarayan	133.
Pago	142.
Rota	187.
Total	1738.

Résumé : 93 *pueblos*, 209,527 *habitants.*

Codex apocryphus Novi Testamenti, par Jean-Charles Thilo, professeur de théologie à l'Université de Halle. Leipsicht, Vogel, in-8°.

C'est ici une nouvelle édition de la compilation publiée par Fabricius, et renfermant les différentes versions des livres du *Nouveau Testament* qui avaient cours chez les chrétiens hétérodoxes dans les premiers siècles de notre ère. Quelques-unes de ces versions sont écrites en langue arabe. Toutes reparaissent ici avec des corrections et de nouveaux éclaircissements. La collection doit former trois volumes. Le premier, le seul qui ait paru, et qui se compose de 896 pages, est consacré aux faux évangiles. Deux des morceaux qui y sont contenus sont en arabe. Ce sont 1° l'histoire de la mort de saint Joseph, époux de la Vierge,

قصة نياحة القديس الشيخ يوسف النجار

et 2° l'Évangile de l'enfance du Sauveur

كتاب عجايب سيدنا يسوع المسيح المدعو انجيل الطفولية

L'un et l'autre morceau est accompagné d'une traduction latine et de notes. Le deuxième volume est annonce pour l'année 1833.

La traduction des lois de Manou de M. Loiseleur Deslongchamps est maintenant sous presse, et paraîtra dans le courant du mois de mars. M. Loiseleur publiera en même temps un petit supplément destiné à être joint au volume du texte, et contenant quelques variantes nouvelles, des additions et des corrections.

M. Garcin de Tassy fait imprimer en ce moment un *Appendice* à ses *Rudiments de la langue hindoustani*. Cette publication contiendra des additions aux Rudiments et notamment à l'avant-propos que l'auteur aurait mieux fait d'intituler : *Mémoire sur la langue et la littérature hindoustani*. On y trouvera de plus une collection de lettres hindoustani originales, accompagnées de la traduction et de plusieurs *fac-simile* destinés à faire connaître l'écriture persane de l'Inde, tant *Nastalic* que *Chikasta,* aussi bien que l'écriture dévanagari cursive, que les Hindous emploient quelquefois pour écrire l'hindoustani.

Le septième et dernier volume de l'*Histoire des Croisades,* en allemand, par M. Wilken, a paru à Leipsicht, chez Vogel, dans le cours de l'année 1832. On sait que le premier volume avait paru en 1807, et que d'ailleurs l'auteur, dès l'année 1799, avait eu occasion de s'exercer sur l'histoire des guerres saintes, à propos d'un sujet de prix proposé par l'Académie de Goettingue. Ainsi l'ouvrage de M. Wilken est le fruit de plus de trente années de recherches et de travail. Le dernier volume, composé de deux parties, et formant près de mille pages, est accompagné de tables et de plans géographiques.

M. Eugène Burnouf vient de commencer l'impression de son *Commentaire sur le Yaçna,* l'un des livres liturgiques des Parses, avec le texte sanscrit de la glose inédite Nériosengh. Le premier volume, qui paraîtra dans le courant de 1833, sera précédé d'un avant-propos que l'auteur se propose de faire tirer à part pour servir de prospectus.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

MÉLANGES MALAYS, JAVANAIS ET POLYNÉSIENS.

N°. III.

Vocabulaire arabe-malacassa.

La Bibliothèque Royale possède quelques manuscrits malacassas qui ont été, ou retrouvés parmi les manuscrits arabes de l'ancien fonds (non catalogués), ou acquis de M. Anisson Duperron (1). Presque tous ceux que j'ai examinés sont cabalistiques et talismaniques, écrits partie en arabe, partie en malacassa, et accompagnés de figures quadrilatères, pentagonales ou d'autre forme, présentant les combinaisons mystiques des lettres arabes. Il suffit de jeter les yeux sur ces tables pour reconnaître que la cabalistique est venue aux Malecasses des environs de Mascate, comme le reste de leur civilisation moderne et de leurs opinions religieuses. L'écriture arabe tracée sur l'écorce in-

(1) Je pense qu'il faut encore reconnaître comme originaire de Madagascar, un manuscrit du fonds Saint-Germain, formé de seize

térieure de l'*avo* (1), avec une espèce de gomme d'une teinte violette et d'une consistance friable, est monstrueuse et presque indéchiffrable (2). Ces manuscrits nous viennent sous la reliure d'une peau crue, retenue par des cordelettes faites de boyaux : un volume contient presque toujours plusieurs traités de peu d'étendue, écrits ligne à ligne, sans séparation et sans suite, mais dont le commencement est le plus souvent annoncé par la formule بسم الله. Il est facile

---

peaux très-épaisses, pliées en double et retenues dans ce pli par une cordelette tressée. Il est chargé de figures très-bizarres et même de tableaux peints en rouge et en noir avec des couleurs grossières et mal appliquées. Je n'ai pu y reconnaître un grand nombre de ces figures qu'en décrottant le manuscrit.

Il se trouve aussi quelques parties de manuscrits malacassas dans la bibliothèque de M. W. Marsden; on lit dans la *Bibl. Marsd.* : *Specimens of arabic of the islands of Johanna and Madagascar.*

(1) Cette écorce, qui, selon Flacourt, est douce comme de la soie, est en effet très-lisse d'un côté, mais est sillonnée de l'autre par des stries nombreuses et régulières qui forment pour ainsi dire les vergeures de ce papier. Le collage à l'eau de riz est la seule préparation que subisse cette écorce jaunâtre, souple quand elle est encore fraîche, mais qui devient très-friable en se séchant. La gomme dont on se sert pour écrire prend à peine sur la surface lisse de l'écorce et tombe au plus léger froissement, ne laissant qu'une trace roussâtre : on applique cette gomme avec un calam de bambou auquel les Malecasses donnent le nom de *voulou* (en malay بوله).

(2) Le style de l'écriture arabe a subi dans ces manuscrits des altérations qu'on peut attribuer à la nature, soit des instruments graphiques, soit de la matière qui reçoit leur impression.

Les Malecasses ont d'ailleurs légèrement modifié la forme des trois lettres ط ص د, en mettant au-dessous un point, ط ص د, dans l'intention, je pense, de les distinguer plus facilement des lettres correspondantes ظ ض ذ.

de reconnaître plusieurs mains dans un volume : on a écrit tant que le papier n'a pas manqué, et il n'est pas jusqu'aux peaux toutes rudes qui ne portent quelques traces d'écriture.

Le sujet de la plupart des traités contenus dans ces volumes est, ainsi que je l'ai déjà dit, la cabalistique musulmane, originairement dérivée de la cabalistique judaïque : elle se reconnaît aux nombreuses citations du Koran qu'elle emploie dans un sens mystique, aux mots sacramentels qu'elle répète plusieurs fois de suite, aux nombres qu'elle combine sous les diverses faces d'une figure linéaire et dans un ordre constant de parallélisme, à cette bizarre tachygraphie qui a pu représenter aux différentes sectes gnostiques les plus hautes abstractions de la philosophie réduites à une expression simplement mnémonique, mais qui n'est, chez un peuple ignorant, qu'un luxe et une vanité de superstition. Ce qui n'est plus compris est révéré; la cabalistique, en cessant d'être science, est devenue religion, et une espèce de sainteté s'est attachée à cette relique de la philosophie; les formules mystiques ont reçu de la crédulité populaire un sens déprécatoire; c'est ce sens et ce caractère que me paraissent présenter plusieurs des fragments d'une étendue peu considérable contenus dans ces volumes. A la suite de ces innocentes productions d'une science occulte, qui ne semble tenir ses pouvoirs que du Koran, se lisent souvent les prescriptions et pour ainsi dire les recettes d'une magie que ses moyens plus matériels, ses procédés plus grossiers, son caractère

plus offensif, présentent comme une vieille et primitive superstition des indigènes, tolérée et presque consacrée par l'islamisme.

Sur l'un de ces manuscrits un Européen a tracé en surcharge quelques essais de transcription et de traduction, d'une écriture presque illisible et qui paraît appartenir à l'époque de 1650; mais les mots sont interprétés isolément, avec une hésitation que décèlent assez les nombreuses variantes sur-ajoutées.

Les fragments qui vont suivre sont tirés d'un énorme volume qui a treize ou quatorze pouces en tous sens, et dont les lettres sont unciales. J'espère publier bientôt d'autres fragments extraits du même manuscrit, et les faire suivre de quelques textes en arabe et en malacassa, accompagnés d'observations sur l'écriture (1), les valeurs de prononciation et la langue des Malecasses; je ne donne les extraits suivants que comme échantillons de vocabulaires originaux. Il était également

(1) Je me réserve de présenter alors des considérations sur les valeurs de lecture attribuées par les Malecasses à quelques signes de l'écriture arabe, et particulièrement au *techdid* qui conserve son action réduplicante dans les fragments arabes écrits par les Malecasses, et reçoit dans l'orthographe du dialecte malacassa un pouvoir de conversion déterminé par la lettre à laquelle il est suscrit: son effet le plus ordinaire est d'introduire dans la lecture une nunnation qui précède et adoucit la lettre affectée, et souvent, lorsque cette lettre est une liquide, d'insérer une dentale quiescente entre elle et la nunnation. On doit regretter que les missionnaires anglais n'aient pas écrit en caractères arabes leur version malacassa du Nouveau-Testament qui vient d'être imprimée à Madagascar (*an Tananarivo*); ils auraient servi beaucoup plus utilement la philologie. Il est à désirer que les RR. Jones et Griffiths, qui ont

difficile de traduire ces listes de mots par l'arabe et par le malacassa, et de faire de l'une de ces deux colonnes le texte de l'autre. La langue des naturels, en passant par l'alphabet arabe, laisse se perdre les prononciations que cet alphabet ne peut représenter, et en groupe souvent plusieurs sous un même signe. Aussi ces modifications, qui n'ont encore rien de précis pour nous, permettent-elles rarement de faire des rapprochements entre les textes et les trois ou quatre vocabulaires imprimés que nous possédons. D'un autre côté, les mots arabes, bien qu'écrits avec un grand luxe de voyelles, n'en sont pas moins presque toujours altérés et quelquefois méconnaissables : c'est cependant sur cette partie du texte que j'ai essayé ma traduction; je n'ai pu proposer que de simples conjectures sur quelques mots que le manuscrit présentait trop défigurés pour que je pusse les restituer. Je n'ai point négligé de conférer les mots malacassas avec ceux qui portent le même sens dans le vocabulaire de Flacourt (1) : au moyen de collations soigneuses, je crois

récemment traduit en ce dialecte la Bible et plusieurs traités religieux destinés aux écoles chrétiennes de l'île, publient ces traductions dans le caractère et dans le système orthographique depuis longtemps adoptés par les Malecasses.

(1) Des indications assez nombreuses, qui trouveront leur place dans les notes, me font soupçonner que Flacourt s'est servi du manuscrit auquel appartiennent ces extraits, pour la rédaction de son travail lexicographique. Je n'ai cité dans les notes que le vocabulaire de Flacourt, mais je comprends aussi sous ce titre celui que Rochon a publié à la suite de son voyage et qui est exactement

avoir réuni toutes les probabilités qui peuvent faire considérer comme exacte la traduction de ces extraits.

L'ordre que j'ai suivi dans cette édition critique d'un mince vocabulaire a besoin d'explication : les deux premières colonnes offrent la représentation exacte des mots arabes et malacassas, tels qu'ils sont

---

semblable à celui de Flacourt : je ne crois cependant pas qu'il y ait eu plagiat ; il me paraît probable que tous deux ont puisé aux mêmes sources ; ils ont sans doute tiré chacun une copie d'un même vocabulaire français-malacassa rédigé par quelque missionnaire lazariste (*). C'est aussi à un prêtre de cette mission que je crois devoir faire honneur de la petite grammaire malacassa improprement attribuée à M. Chapelier, rapportée et publiée dans les *Annales maritimes*, par le savant naturaliste M. Lesson (**).

Je regrette de n'avoir pu consulter ni le *Vocabulaire français-malgache et malgache-français* de Challand, imprimé à l'Ile-de France en 1773 (*in-8°*), ni le vocabulaire annexé à un catéchisme en langue malacassa, récemment imprimé à Tananarivo.

Le gouverneur Farquhar possédait et se proposait de faire imprimer un vocabulaire, une grammaire et un dictionnaire de la langue de Madagascar, rédigés par un Français qui avait consacré près de vingt ans à ces travaux. Ce gouverneur avait encore, tant en français qu'en malacassa, neuf volumes *in-fol.* de documents relatifs à l'île de Madagascar ; (*Friend of India*, N° VIII) : il est désirable que cette masse de matériaux soit publiée par extraits, ou confiée à l'un des missionnaires de *Tananarivo*, qui y trouverait les éléments d'une excellente histoire de cette grande île.

(*) Le vocabulaire de Flacourt a été compilé et imprimé sans soin ; mais celui de Rochon est encore plus négligé ; on y trouve des fautes nombreuses, telles que celles-ci : *vato en riac*, écuelle (*l.* écueil) ; *ota*, coupe (*l.* coulpe) ; *foifoi*, jaune (*l.* joue) ; *sahali*, principauté (*l.* de prinsaut), &c. Dans le vocabulaire de Flacourt on lit *brachiuamfenânh* pour (brachium) *afenânh*. Cette singulière erreur nous apprend que Flacourt copiait des traductions de mots malacassas, faites en latin par des missionnaires.

(**) Il doit exister dans des collections particulières plusieurs vocabulaires malacassas manuscrits rédigés par des missionnaires.

orthographiés dans le manuscrit original (1), et la troisième une traduction de ce double texte (2). La colonne suivante contient un essai de transcription du malacassa (3); la cinquième présente la restitution des mots arabes, et la dernière, une synglosse malaye (4). Les notes sont réclamées par deux séries de renvois distinctes, dont l'une se rapporte à la critique du malacassa et l'autre à la discussion du texte arabe. Ce texte est curieux à étudier comme dialecte et pourra se placer dans une collection de patois arabes, à côté des vocabulaires syouahi et audjelahi, récemment publiés (5).

---

(1) Ils y sont couchés sur une double ligne horizontale et séparés les uns des autres, dans le cours de cette ligne, par des espèces de crochets terminés en nœuds, qui servent ordinairement de *comma* dans les manuscrits malacassas.

(2) Les mots de la troisième colonne marqués ainsi * ne sont interprétés que d'après le malacassa; ceux qui portent deux astérisques ** ne le sont que d'après l'arabe; les autres sont traduits d'après la concordance de l'arabe et du malacassa.

(3) Une transcription du malacassa accompagne interlinéairement quelques passages du texte de ces extraits; je l'ai citée dans les notes; elle s'y trouve indiquée par les initiales MS. C'est en comparant ces transcriptions avec celles de Flacourt, et souvent en les corrigeant d'après le texte même, que j'ai essayé de retranscrire tous les mots de ce vocabulaire d'une manière plus régulière et plus constante.

(4) Dans la sixième colonne, les mots malays soulignés sont ceux dont l'identité avec le malacassa est bien constatée; j'ai signé de l'astérisque ceux qui ne présentent que de trop faibles indices d'une commune origine.

(5) Vocabulaire du dialecte de l'oasis d'Audjelah, publié par M. Agoub, dans la Description de la Cyrénaïque, in-4°. Vocabulaire du dialecte de l'oasis de Syouah, publié par M. Koenig, dans le Voyage au temple de Jupiter Ammon, in-4°.

Je dois encore présenter quelques observations sur la synglosse malaye qui accompagne ce vocabulaire : je ne me suis pas proposé de donner le synonyme malay de chaque mot malacassa, ce qui eût été peu utile ; j'ai voulu rapprocher du malacassa les mots malays qui avaient le même sens et la même prononciation, pour mettre hors de doute l'affinité de ces deux idiomes (1) ; aussi, lorsque le malay ne présentait pas de synonyme homophone, ai-je laissé un blanc dans cette colonne. Par les mêmes considérations, lorsqu'une expression composée malacassa ne pouvait se traduire régulièrement en malay que par un mot simple et spécial, je n'ai pas indiqué ce mot, et j'ai créé une expression composée, parallèle au malacassa, dont tous les détails sont malays et exactement semblables aux mots malacassas, en valeur et en prononciation,

---

(1) Cette affinité, déjà reconnue par plusieurs savants, a été plus souvent énoncée que prouvée ; je ne connais que F. de Houtman (*) qui ait traité cette question d'une manière spéciale ; mais ses minces opuscules sont aujourd'hui introuvables.

(*) *Spraak-ende Woord-boek in de Maleische ende Madagaskarsche talen, met vele Arabische en Turksche woorden : inhoudende twaalf zamensprekingen in de Maleische ende drie in de Madagaskarsche spraken, met allerhande woorden ende namen, gesteld naar de order van 't A B C, alles in 't Nederduitsch verduitscht. Nog zyn hier by gevoegd de declinatien van vele vaste sterren, staande omtrent den Zuidpool : voor dezen nooit gezien. Zonderling nut voor den genen, die de landen van Oost-Indië bezoeken : ende niet min vermakelyk voor alle curieuse liefhebbers van vremdigheit. Alles gesteld, geobserveerd, en beschreven door* Fred. de Houtman *van Gouda. t' Amsterdam MVIC ende III, etc.* Traduit en anglais sous le titre suivant : *Dialogues in the English and Malaiane languages ; or certain common forms of speech first written in Latin, Malaian, and Madagascar tongues by the diligence and painfull endeour of master* Gotardus Arthusius *a Dantisker, and new faithfully translated in the English tongue by* Augustine Spalding, *merchant, etc. at London, etc. 1614.* V. *Maleische spraakkunst* de Werndly, et *Bibl. Marsden.*

mais dont l'ensemble n'est pas usité dans la langue malaye et ne pourrait même pas y être admis à titre de néologisme. Chaque mot doit être considéré séparément dans cette collation des deux dialectes; car les expressions composées sont des idiotismes introduits par le caprice de l'usage, qui n'appartiennent en propre ni au vocabulaire, ni à la grammaire; c'est une affaire de style, une chose secondaire dans la philologie comparée (1). Cependant, lorsqu'une expression composée du dialecte malacassa se retrouvait dans le dialecte malay, non pas sous les mêmes mots, mais dans le même ordre d'idées, j'ai placé dans les notes l'expression composée malaye dont le sens correspondait à celui de l'expression malacassa. Quelquefois aussi, il est survenu dans les mots de ces deux dialectes une légère altération, ou plutôt un déplacement de sens qui ne permet plus de considérer deux homophones comme exactement synonymes; j'ai noté ces altérations (qui s'expliquent assez d'elles-mêmes), lorsque je les ai reconnues. Je ferai observer ici que j'ai apporté aux rapprochements que j'indique entre les deux dialectes, une critique beaucoup plus sévère qu'on ne pourrait le croire, en voyant présenter comme identiques, des mots malays et malacassas qui n'ont pas

(1) On remarquera néanmoins, à la lecture du vocabulaire suivant, que les deux dialectes ont en commun quelques expressions composées : ce fait semble prouver que la langue polynésienne avait déjà acquis un développement et une fixité remarquables à l'époque de sa diffusion dans ces diverses îles si largement séparées par l'Océan.

une seule lettre semblable : je citerai pour exemple le mot وعز en malacassa, بيغس en malay; leur prononciation (*vingitse, bingis*) les rapproche déjà; leur identité sera constatée par cette observation, que *v* et *b* sont de leur nature permutables, et que fréquemment le malacassa change *s* en *ts* à la fin des mots. L'application récente de l'écriture à l'un et à l'autre dialecte n'est pas une induction à tirer de ces considérations, puisqu'elle est bien mieux constatée par la tradition historique. L'orthographe est d'ailleurs très-variable chez les Malecasses (1), et leur langue n'est

(1) L'alphabet arabe a été pour le malacassa, comme pour beaucoup d'autres langues, une mauvaise acquisition; il exprime complétement, il est vrai, la langue pour laquelle il a été créé, mais il ne représente que d'une manière très-défectueuse toutes les langues non sémitiques. M. de Fræhn a déjà remarqué que rien n'est plus incertain que l'orthographe et la lecture du turc oriental depuis qu'il a abandonné les caractères ouigours. Le malay ne s'écrit pas à Java comme il s'écrit à Sumatra ou à Malacca, et la fixation de son orthographe est présentement un objet d'étude pour les Européens (*). Le malacassa enfin ne se lit que par divination, et le déchiffrement d'un manuscrit présente toutes les chances possibles d'erreur. La notation des voyelles, destinée à prévenir toute confusion, est devenue, par l'ignorance ou la négligence des copistes, une nouvelle occasion de méprises. Il est à remarquer que chez tous ces peuples ce mépris de l'orthographe a réagi sur la langue arabe, première cause de toutes ces perturbations.

(*) *Malayan orthography or attempt, etc.*, publié en 1823 par le R. Robinson, à Fort-Marlborough (كوت ملبرا), *Bencoulin*. Cet essai est le développement d'observations consignées par l'auteur dans un numéro du *Friend of India*, en réponse à un article critique de l'*Indo-Chinese Gleaner* (nº XVIII), dans lequel le *reviewer* avait contesté les principes d'orthographe admis par M. Robinson, principes qu'ont suivis dans leurs publications les traducteurs de la Bible, Werndlij et M. W. Marsden.

pas, à proprement parler, une langue écrite, bien qu'elle possède une petite littérature ; je reviendrai sur ce sujet. Pour compléter autant que possible ces notions générales sur la langue malacassa, j'ai expliqué dans les notes quelques difficultés ou quelques idiotismes que présentaient certains mots du texte.

Je me propose de publier à la suite de ces vocabulaires et sous forme d'appendix, les résultats de quelques recherches philologiques dont ce travail a été le motif ou l'occasion. Les fragments que je réunirai sous ce titre commun ne sont pas tous en rapport très-intime avec le sujet; les deux derniers sont cependant les seuls qui ne présentent point d'observations spéciales sur la langue de Madagascar, mais ils sont appelés par les considérations générales sur la langue polynésienne, développées dans les appendix précédents, en référence au dialecte malacassa : ces fragments sont presque tous de longues notes sur des questions philologiques relatives aux langues de race malaye, destinées à faire connaître l'origine commune, le caractère particulier, et comme les ressemblances de famille de tous les dialectes insulaires répandus depuis Madagascar jusqu'à Tahiti.

بسم الله الرحمن الرحيم (sic)

	MALACASSA.	ARABE.	TRADUCTIO
1.	لُهَ (1)	رَسْ	Tête
2.	وروة (2)	سَعَرْ رَسْ (a)	Cheveux
3.	هِطِ (3)	قُطُطْ (b)	Crépu
4.	وَطِع (4)	جَعَدْ	Chevelure crépu
5.	مَيْطِ (5)	سَوُد	Noir
6.	فِهْ (6)	بيَضْرِ (sic) (c)	Blanc
7.	مَعِلْ اَرَهَ (7)	صِدَعِ رَسْ	Céphalalgie
8.	طُبّوكِ (8)	وُسَقِيقَة (d)	Migraine**
9.	أيَرِّ لُهَ (9)	عُرُقِ رَسْ	Veines de la tête
10.	هُلِرِّ لُهَ (10)	جَلِدِ رَسْ	Peau de la tête
11.	اِسِلُهَ (11)	لَحَمْ رَسْ	Dure-mère
12.	مِنَكَ لُهَ (12)	شَحَمْ رَسْ	Graisse de la tête
13.	تُكْ لُهَ (13)	مُخُرَسْ	Cerveau**
14.	طَهُلَكَ لُهَ (14)	قَهَفْ رَسْ (e)	Crâne

ANSCRIPTION.	RESTITUTION de L'ARABE.	SYNGLOSSE MALAYE.
NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX.		
....	.............رأس	.......———
ondoha..................	...شعر (ال) رأس	.....(هولو) بولو
....	...........قطط	.......———
nge..................	........جعد	.......———
(maïtim)............	...........أسود.	..........هيتم
i..................	..........بياض.	..........ڤوته
ilou andoha..........	.صداع (ال) رأس.	..(هولو) غلو (م)
ike..................	.......شقيقة (و)	.......———
tse loha..............	...عرق (ال) رأس	....(هولو) اورت
litse loha............	..جلد (ال) رأس	...(هولو) كولت
la..................	....لحم (ال) رأس	...(هولو) ايسي
ka loha..............	...شحم (ال) رأس	....(هولو) ميڽق
ou loha..............	......مخ (ال) رأس	.......———
laka loha............	..قحف (ال) رأس	.(هولو) تغكورق

	MALACASSA.	ARABE.	TRADUCTI[ON]
15.	هَرَرَّهَ (15)...........	جُمْجُمَة.........	Crâne........
16.	أُطِكَ لُهَ (16).......	دِمَع............	Cerveau......
17.	هَـتَّرِعْ (17)...........	جَبْهَة..........	Front.........
18.	وُلُتَّرِعْ (18)..........	الحَاجِبُ.........	Sourcil.......
19.	وُلُتَّرِعِ رُوّ (19).......	الحَاجِبِنْ (f).....	Les deux sourci[ls]
20.	مَسُّ (20)............	عَيْن.............	Œil.........
21.	مَسُرِي (sic) (21).....	عَيْنِن............	Les deux yeux.
22.	لَوَكُرُمْ (22)..........	رَصَدِ الأُنُف (g)..	Narine.......
23.	لَوَكُرُعرِي (sic).......	فَرَجِ الأَنْفِيْ (h)...	Les deux narine[s]
24.	وَوَ (23)..............	لِفَمِ (i).........	Bouche.......
25.	نِفِ (24).............	سِنُ.............	Dent.........
26.	وِيعْ (25)............	العُنُق...........	Cou.........
27.	وَيَعْ (26)............	الضَرَس..........	Dents molaires (m[...]
28.	فِيفْ (27)...........	لِلخَبَنَ (k)........	Joue*........
29.	فِيفِ رِيْ............	لِلخَبَنِ..........	Les deux joues*
30.	طَلِعِ (28)...........	الأُذُن...........	Oreille.......

ANSCRIPTION.	RESTITUTION de L'ARABE.	SYNGLOSSE MALAYE.
loha	جمجمة	كارڠ (هولو)
; loha	دماغ	اوتق (هولو)
ng	جبهة	———
ntsanding	(ال) حاجب	بولو (داهي)
ntsandinge roui	(ال) حاجبان	بولو (داهي) دوا
	عين	———
roui	عينان	(ماتا) دوا
oroung	(فرج) الانف	لوبڠ هيدوڠ
orounge roui	فرجان الانف	لوبڠ هيدوڠ ادوا
	(ال) فم	*baba* (en dayak).
	سن	[illegible] *ngipin* (en tagals)
ang	(ال) عنق	*bahong* * (dial. de Bali).
ng	(ال) عرس	*wádja* (en basa-krama)
	(ال) جبين	ڤيڠڤي
oui	(ال) جبينان	ڤيڠڤي دوا
ge	(ال) اذن	تليڠ

	MALACASSA.	ARABE.	TRADUCTI
31.	.... طَلِع رْى	...........ٱلأُدُنَيْنِ	Les deux oreill
32.	..........(29) وَلُعُرَعْ	........(l) ٱلعَزَرِ	Mâchoire ** ...
33.	...............(30) لِلَ	...........لِسَنُ	Langue.......
34.	..........(31) لُكُبِرُ	.... ٱلحُلْكُمِ	Gosier ....
35.	..............(32) فُو	....(m) ٱلحُكُمِ	Gorge........
36.	.... (33) اَيَرِّ وُبعْ	..............مَرِي	Œsophage **..
37.	..........(34) هَطُكُ	..............قَفَهُ	Nuque, occiput
38.	.... هَطُكُ	.............رُقَبَةِ	Nuque, (*cervix*
39.	.......(35) طَوْلَعّ فَنَوِ	.....(n) مِرِكَبِ	Clavicule*....
40.	.............(36) أُونْ	..........كِتِفُ	Omoplate**...
41.	........(sic) أُونْ رُي	..........كِتِفُنِى	Les deux omopl
42.	............(37) اَفِنَعْ	.........ٱلعَضَدِ	Bras (*armus*)..
43.	.......(sic) اَفِنَعْ رُي	........ٱلعَضَدِنى	Les deux bras.
44.	..............(38) اِهُ	............مِرِفَقِ	Coude ....
45.	.... اِهُ رُى	......(o) مِرِفَقِنى	Les deux coude
46.	..........(39) فُطِطَعَ	.............سَعَدَ	Avant-bras (*lac*

RANSCRIPTION.	RE[illegible]ITUTION de L'ARABE.	SY[illegible]LOSSE MALAYE.
ge roui.............	........(ال) اذنان	تليڠ دوَ........
ngourang...........	........(ال) اذار	.......——
....	.........لسان	ليده..........
uberou...........	.......(ال) حلقوم	.......——
....	....(ال) حلقوم	.......——
se vezoung........	............مري	—— * bah[illegible]
kos..............	.............قفا	كودق..........
kos..............	............رقبة	كودق..........
ang fanavi.........	........——	ڠ............
oun...............	............كتف	.......——
oun roui..........	...........كتفان	(باهو) دوَ.......
ang..............	.......(ال) عضد	.......——
ang roui..........	...(ال) عضدان	.......——
1................	............مرفق	سيكو..........
1 roui...........	..........مرفقان	سيكو دوَ........
outanga..........	...........ساعد	ڤوكو تاڠن......

RANSCRIPTION.	RESTITUTIC[illegible] de L'ARABE.	SYNGLO[illegible]E MALAYE.
sou	——	——
	قلب	poso* (en ...gala.)
	كبد	ت
vera	طحال	——
npoung	(الـ) فؤاد	—— ت
ie.	——	——
ie.	حنجلة	——
n	كلوة	——
n roui.	كلوتان	دوَ (ڤڠكڠ)
u.	مرارة	ڤدو
ikavoukou.	——	(٢) براو
okou	بطن	——
	معدة * (ماعنة)	مت
ang	ضلع	tariy... (en tagal...)
ikou.	ظهر	tayortog (en tagal...)
yân	——	——

	MALACASSA.	ARABE.	TRADUCTION
62.	أَكَجُ (54)	ذَرَ (v)	———
63.	فُوْ (55)	قَلْبِ	Cœur
64.	أَطِ (56)	كَبِدِ	Foie
65.	وِوَوَرَ (57)	طِهَلِ	Rate
66.	أَطِلَكُفْعِ (58)	لِغُودِ (w)	Pancréas
67.	أُلِكِ (59)	اَلِمَوْرِيْنَ (x)	Viscères*
68.	أُلِكِ	خَسَاُ	Viscères
69.	وُوَ (60)	كِلِوَةِ	Rein (*ren*)
70.	وَوْرِى	كِلِوَتِنِىْ	Les deux reins
71.	أَفُرَ (61)	مُرُرَةِ	Vésicule du fiel
72.	هَوُكَوُكُ (62)	سُبُبِ (y)	Poumon*
73.	وُهُكُ (63)	بَطِنِ	Ventre
74.	فِيْرِ (64)	مُعِدَةِ (z)	Nombril*
75.	طَهِيَعْ (65)	ضِلَعِ	Côté, flanc
76.	طَلُطُكُ (66)	ظَهَرِ	Dos
77.	اَبَنِيَّانْ (67)	اَلَعَنَةِ (aa)	Lombes (?)

TRANSCRIPTION.	RESTITUTION de L'ARABE.	SYNGLOSSE MALAYE.
Akadsou	————	————
Poou	قلب	[illegible] *poso** (en tagala.)
Ati	كبد	هات
Veravera	طحال	————
Atilampoung	(الـ) فؤاد	———— هات
Ouleke	————	————
Ouleke	حشل	————
Vouân	كلوة	————
Vouân roui	كلوتان	دوا (ڤڠكڠ [illegible])
Aferou	مرارة	ممقدو
Havoukavoukou	————	برابو (٢)
Vahokou	بطن	————
Poitse	معدة * (ماءنة)	قوست
Tahizang	ضلع	[illegible] *tariyang* (en tagala).
Talotokou	ظهر	[illegible] *tayortog* (en tagala).
Abaniyân	————	————

	MALACASSA.	ARABE.	TRADUCTI
78.	ارلع (68)	الهلكن (bb)	Lombes (?)
79.	ول (69)	دبر	*Clunes*
80.	مطبل (70)	سة	*Podex*
81.	وط (71)	ذكر	*Penis*
82.	وط	ثوب (cc)	*Penis**
83.	لطك (72)	كركر	*Colei*
84.	فل	انعز (dd)	*Vulva*
85.	فل (73)	كوث (ee)	*Vulva**
86.	لقصع (74)	فرج	*Pudenda***
87.	في (75)	فخذ	Cuisse
88.	لهلر (76)	ركبة	Genou
89.	لهلر ري	ركبتين	Les deux genoux
90.	وت (77)	سقة (ff)	Jambe
91.	وتري	سقتين	Les deux jambes
92.	فلتهر (78)	قدم	Plante du pied
93.	فلتهر ري	قدمين	Les 2 plantes des

RANSCRIPTION.	RESTITUTION de L'ARABE.	SY LC MALAYE.
lang	.... ——	.... ——
i....................	.... دبو	....
mbouli	.... است	(تمبغ) .بورت......
ou....................	.... ذكر	.... بوتو
ou....................	.... (!) وزب	.... بوتو
a.....................	.... كوكار	...... ——
l.....................	.... نعظ	(ڤاتو) palak (en dayak.)
l.....................	.... ——	(ڤاتو) palak (en dayak.)
awang.................	.... فرج	...... ——
....	.... فخذ	....
letse.................	.... ركبة	لو) ° لوتت......
letse roui............	.... ركبتان	لو) ° لوتت دو
vitsi.................	.... ساق	بوه بتس......
vitsi roui............	.... ساقان	بوه بتس دو....
souhoutsou............	.... قدم	ᬳᬾᬓ palak tchó kor (dial. de Bali.)
souhoutsou roui.......	.... قدمان	ᬳᬾᬓ palak tchó-kor. دو .

	MALACASSA.	ARABE.	TRADUCTIO[N]
94.	............(79) سَرَاوِ	....(gg) اَلْمَعَاصِلِ	Articulations des[mem-] bres, jointures.
	............(80) فنعْ	..........اَلْمَصْرُعِ	Vertigineux.....
	............(81) طُرَعْ	..........اَلْمَصْرُعِ	Épileptique.....
	..........(82) مَغُرُهُرُ	......(kk) اَلْحُتَنُ	Frisson (fiévreu[x])
98.	........(83) مَرِكُلِةِ	............وُعُكَ	Ardeur (fiévreu[se])
99.	.........(84) مَغَنَطِعْ	..........وَالْحُمَىْ	Fièvre ....
00.	............(85) يَىَ	..........اَلْوُلَدِ	Enfant (progénit[ure])
01.	..........(86) طُوَنِ	......(ii) وَالْغَيْطِ	Uterus, matrice*
02.	............(87) لَلَوِ	......(kk) وَالْغَبِ	Embryon (?)...
03.	..............طَوُنِ	....(ll) وَالْكَبِدِ	Uterus ....
04.	............(88) اَيْغْ	...(mm) (sic) الرُّحَ	Souffle (*halitus*)
05.	..............(89) رَا	............دَمُ	Sang ....

ᴀANSCRIPTION.	RESTITUTION de L'ARABE.	SYNGLOSSE MALAYE.
avi................	....(ال) مفاصل	(سكّل) سِندی.
g...................	.....(ال) مصروع	قنِغ............
g...................	.....(ال) مصروع	*tághoua** (en lampoung).
*h*ourouhourou........	.......———	......———
oulitse..............	.........(و) عكك	*maghing* (en lampoung).
ᴀating...............	....(وال) حمّى	......———
....	.........(ال) ولد	......———
ᴀi...................	.......———	(ڤر) * بونينٌ.....
i....................	.......———	......———
ᴀi...................	..(!) (وال) كبد	(ڤر) * بونينٌ....
....	........(ال) روح	[illegible] *hinga* (en tagal.)
....	.............دمر	دارة............

NOTES.

(1) Fl. *loha* et en composition *doha, roha* (tête). *Loha* est un des mots malacassas qu'il est le plus difficile de rappeler à cette forme commune et moyenne qui existe toujours entre les nombreuses variantes d'un même mot, dans les différents dialectes de la Polynésie. En faisant parcourir à chaque lettre du mot *loha* la série des permutations qu'elle admet, et en essayant les nouvelles formes obtenues de cette étude, sur chacun des mots polynésiens qui ont le sens de *tête*, je me suis assuré que *loha* ne peut être rapproché que de ᜊᜓᜅᜓ *bongo* en tagala (*vaungo* en formosan, *banghé*, dialecte de la Nc Calédonie), à raison de l'équivalence de *l* et de *b*. Cf. app. IV. Cette conjecture ne me satisfait cependant pas entièrement. Le ڠ malacassa (ل malay) appartient, il est vrai, à la même classe de consonnes que le *ng*; mais la permutabilité de ces deux lettres est douteuse

(*a*) L'article déterminatif est fréquemment omis par les Malecasses.

(2) Fl. *voulondoha* et *volondoha*, ms. *voronroha* (poils de la tête). *Vourondoha* est composé de *vourou* pour *voulou* (cf. app. IV), de *roha* et d'une nunnation conjonctive, propre à la langue malacassa (*), qu'il ne faut point con-

---

(*) Cette nunnation conjonctive ou ligature existe aussi dans la langue tagala, sous plusieurs formes; les grammairiens espagnols en admettent quatre, mais elles peuvent se réduire à deux : la première est une nunnation quiescente (*n* ou *ng*, suivant la lettre initiale du mot suivant), et reproduit exactement la nunnation conjonctive du malacassa ; la seconde est une nasale suivie de la voyelle *a* (*na*), et me paraît devoir être considérée comme une forme simple de la particule *nang* indicative du génitif. Je pense que les particules pronominales يڠ et نى sont le développement de la

fondre avec la particule caractéristique du génitif نِه *nih*; *na*, dialecte de Madoura; *na*, dialecte de Soumenap; ᯉᯪ *ni* en batta; *na* en maghindano (*); ᜈᜒ *ni*, devant les noms propres, ᜈᜅ *nang*, devant les noms communs, en tagala (**).

(*b*) *Forceps* dans l'interprétation interlinéaire; l'auteur de cette interprétation paraît avoir confondu قطط avec قطّ *couper* : le sens qu'il propose est d'ailleurs exclu par l'ordre des matières de ce vocabulaire, dans lequel les noms de toutes les parties du corps humain se suivent sans interruption, de la tête aux pieds; cet ordre invariable, qui m'a souvent servi, dans l'interprétation, à choisir entre deux significations d'un même mot, n'admet ici d'autre sens que celui de *cheveux crépus*.

(3) Fl. *chite* (crépu) : on trouve aussi dans le vocabulaire de Flacourt, *hette* (forceps, ciseaux). Cette interprétation peut paraître confirmer la traduction fautive de قطط; mais il est probable qu'elle n'a elle-même d'autre origine que l'erreur première commise sur le sens du mot arabe : cette circonstance indiquerait que Flacourt, ou du moins l'auteur du vocabulaire publié sous son nom, a compilé cet ouvrage d'après des listes de mots semblables à celles qui sont l'objet de ces observations.

(4) Ms. *vatâne*. Je ne connais pas à وَطَن d'autre sens que celui de *corps* (*corpus* dans l'interprétation latine in-

---

première ligature (nunnation quiescente), et que les particules déterminatives نِه *ni*, *na*, *nang*, sont équivalentes à la seconde, (nasale vocalisée).

(*) *Outbong na boukai*, pointe de rocher.

(**) Cette particule existe aussi dans le dialecte fidji; c'est ce que me paraissent prouver les mots *wankey ni papilangi*, navire des Européens; *entekai ni fenouah*, mousquet de terre (canon); *toukai ni mettou*, ouvrier en fer (forgeron), &c.

terlinéaire); mais ce sens est repoussé, non moins par l'ordre de la nomenclature que par le synonyme arabe (جعد) qui se place très-convenablement après قطط. On trouve dans le vocabulaire de Flacourt les mots suivants: *voulon chité,* cheveux frisés et crépus; *voulon tsili,* cheveux frisés et longs; *voulon olé* cheveux longs et peu annelés; *voulon tsontsa* cheveux longs et plats.

(5) Fl. ms. *mainthi* (noir). Un autre manuscrit m'a présenté une forme de ce mot, que je crois plus régulière; c'est مَيطِر (cf. app. IV). La transcription de Flacourt est conforme à la prononciation vulgaire qui admet l'insertion de la nasale *n,* entre une dentale et la voyelle immédiatement précédente, et de la nasale *m* entre cette voyelle et la labiale suivante.

(*c*) C'est par ignorance que le copiste a fait un *noun* de la queue du *ssad* final; il ne peut y avoir de doute sur la restitution proposée.

(6) Fl. *foutsi, foutchi* (blanc). Cf. app. IV. Il est remarquable que l'articulation *t,* qui appartient à tous les dialectes polynésiens, se soit conservée pure chez les Machicores et les Mahafalles, auxquels l'écriture était encore inconnue du temps de Flacourt, et qu'elle se soit altérée en *ts* chez les Matatanes, qui ont adopté l'écriture arabe depuis plusieurs siècles: l'application de l'écriture à la langue ne peut cependant être la cause de cette variation, puisque les Malecasses, dans l'alphabet qu'ils ont extrait de l'ensemble des lettres arabes, ont destiné le ت à représenter *ts* (ث arabe), et le ط à représenter *t* (ت et ط arabes).

(7) Fl. *mangheloloha* (douleur de tête), ms. *manhelo andoha.* Le ع malacassa répond invariablement au غ ma-

lay (*) : la nunnation conjonctive se présente encore ici, mais plus saisissable sous la forme de اً.

(d) On lit dans l'interprétation latine interlinéaire *fractum quid.* Cette méprise prouve évidemment que cette interprétation a été faite en partie sur l'arabe; on sait que شقشقة est une traduction étymologique du mot grec ἡμικρανία. Les Malecasses ne semblent considérer les points diacritiques que comme un ornement de l'écriture arabe, car ils en chargent souvent des mots qui n'en prennent point, et en privent des mots qui ne reçoivent, pour ainsi dire, leur existence que de ces signes auxiliaires. Ces irrégularités proviennent en général de l'ignorance des copistes, mais je crois qu'on peut considérer comme règle de l'orthographe adoptée par les Arabes de Madagascar, l'erreur sanctionnée par l'usage, qui consiste à omettre régulièrement les points diacritiques du ش, c'est-à-dire, à rayer cette lettre de l'alphabet, et à lui substituer constamment son analogue س.

(8) Ms. *toïvachi.* Le mot *toïvake* ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt; je ne connais dans les différents dialectes de la Polynésie aucun mot auquel il puisse être rapporté.

(9) Fl. *ozats* (nerf, organe, veine, pouls (**), ms. *ozatri loha.* Cf. app. IV. *Ozats* se rapproche, par sa forme, du dialecte javanais, qui a souvent *s* où le malay a *r*, (cf. app. I): des observations plus étendues sur la permutabilité de ces deux lettres trouveront place dans un autre mémoire.

(10) Fl. *koulitse, oulits* (peau), ms. *holitre, holits loha.* Cf. app. IV. Le ه malacassa a la même valeur que le ك malay; le ﺯ de ce dernier dialecte est équivalent à l'ﺝ malacassa.

(*) *Ngelou* en javanais; *ngelou,* dialecte de Madoura; *ngalo,* dialecte de Soumenap; *vertige.*

(**) *Akyo,* en barman, signifie aussi nerf, muscle, veine, artère.

(11) Cf. app. IV. *Isi* n'est point donné par le vocabulaire de Flacourt; mais le malay ايسي ne me permettait pas de me méprendre sur la signification du mot malacassa; *isiloha* (le contenu de la tête), *dure-mère*, est formé d'après le même mode de composition que ايسي فروت (le contenu du ventre), *boyaux*.

(12) Fl. *menacha* (graisse, huile). Cf. app. IV. Le mot مناكن *menachena*, *menachene*, auquel Flacourt attribue le même sens, est composé de *minaka* et de هن *hena*, chair, et signifie littéralement *graisse du corps*.

(13) Ms. *tzoco loha*. *Tsokou* ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt, et je ne connais pas de mot appartenant aux autres dialectes polynésiens qui puisse lui être comparé.

(*e*) Autant que je puis en juger d'après l'examen de plusieurs manuscrits, le ح et le ه sont indifféremment employés l'un pour l'autre dans l'orthographe arabe de Madagascar; cette faute se commet d'une manière si régulière, qu'elle prend le caractère de règle. Il n'en est pas de même de la substitution du ع à l'une des deux premières lettres; elle est restée une erreur grossière.

(14) Ce mot ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt: je conserve quelques doutes sur l'identité de *taholaka* et de *tangkorak*: je ne suis pas certain que le ڠ des mots malays, en passant au malacassa, puisse se changer en ه et en ث; je ne connais pas du moins un seul exemple certain d'une pareille permutation.

(15) Fl. *harandoha*, ms. *harantroha* (tête, crâne). Le mot هر *hara* signifie proprement *coquille*, *écaille*, et par assimilation (lorsqu'il est joint à *loha*), *crâne* : le malay emploie dans le même sens le mot *pierre* et en forme le composé باتو كڤال (pierre de la tête). La présence

de la nunnation conjonctive *n* dans *karandoha* détermine la permutation de la première consonne de *loha* en une liquide dentale.

(16) Fl. *oteche*, *otechendoha* (cerveau). Cf. app. IV. Entre *outak* et *outek* il y a la différence de la voyelle médiale ; on peut faire cette observation générale sur les rapports des dialectes de la Polynésie asiatique, que, lorsque les consonnes sont les mêmes dans deux ou plusieurs formes d'un même mot, la voyelle médiale peut varier sans affecter leur identité ni même altérer leur ressemblance, tandis que les consonnes étant dans ces diverses formes, permutées par leurs analogues, la voyelle médiale est nécessairement et invariablement commune à toutes ces formes : cette observation peut aussi s'appliquer aux dialectes de l'Océanie, mais avec des modifications exigées par la congestion des voyelles dans les mots de ces dialectes. Cf. app. I. Le vocabulaire de Flacourt donne encore à *outek* le sens de *moëlle :* il faut observer que le mot malacassa possède ce sens par lui-même, tandis que le mot malay *outak*, ne le reçoit, que lorsqu'il entre en composition avec *toulang*, os. Il est probable que le sens de *moëlle* est primitif et qu'on disait autrefois اوتق كڤال et اوتق كڤالا, moëlle de la tête, (cerveau); l'usage aura récemment effacé la seconde partie de cette expression composée, et attribué exclusivement à *outak* la signification qui appartenait aux deux mots réunis.

(17) Fl. ms. *hanri*, *hanrihi* (front). Je crois être assuré de l'exactitude de ma transcription; j'aimerais cependant mieux lire *haring*, en supprimant la nunnation indiquée par le *techdid :* je ne puis d'ailleurs rapprocher ce mot ni de *dahi*, ni d'aucun autre mot polynésien ayant le même sens.

(18) Fl. *volontsanrih*, *voulonsanri*, *volonsanrichi*. ms. *volonsanri* (poils du front, sourcils). La transcription *vou-*

lontsanding est seule correcte. Ce mot est composé de *voulou* et de *handing* (*), liés ensemble par la nunnation conjonctive précédemment observée, qui paraît avoir ici déterminé la conversion de ه en ت : je ne pense pas que cette conversion soit très-régulière; elle n'est probablement qu'un vice de prononciation copié par l'écriture. Le ه ne s'élide en malacassa que lorsqu'il est immédiatement précédé d'un ك ou d'un ع (**), ex. معرهر, &c. C'est par erreur que Flacourt donne à *volontsanrih* le sens de *paupières* et celui de *cils;* le premier de ces deux mots s'exprime par *houlits maso,* et le second par *voulon maso.*

(*f*) Presque tous les mots de ce vocabulaire présentent des formes grammaticales altérées; ceux qui paraissent former le plus régulièrement leur duel ont ين *âîn,* comme dans l'arabe vulgaire de l'Égypte et de la Syrie; mais souvent l'*alif* de la dernière syllabe du mot s'efface et le *ya* vient se joindre à la consonne sous la forme de *kesra.*

(19) روّ est plus ordinairement et plus correctement écrit رِيْ. Cf. app. IV.

(20) Fl. *masso, massou* (œil). Presque tous les dialectes polynésiens s'accordent à nommer l'œil *mata* (***); *maso,*

(*) De même بولو مات en malay; *boúlou pánon,* dialecte de Sounda; *boúlou kedja,* dialecte de Madoura; *boúlou kedja,* dialecte de Soumenap; *boúloun máta,* dialecte de Bali; *boúlou máta* en lampoung, (poils des yeux), signifient *cils.*

(**) Le ك s'élide aussi après le ع dans le *sandhi* malay.

(***) مات en malay; *mata* en javanais; *máta,* dialecte de Sounda; *máta,* dialecte de Madoura; *máta,* dialecte de Soumenap; *máta,*

en malacassa, est du petit nombre des exceptions que subit cette homonymie. Les autres dialectes insulaires ne présentant aucun vocable que sa forme permette de comparer à *maso*, j'ai cherché l'origine de ce mot dans son analyse : les résultats de cette étude me paraissent admissibles; je n'ose cependant les donner pour certains. Je pense que *maso* est composé de la particule *ma* et du mot *so*, lumière, qui n'existe plus sous cette forme simple dans la langue malacassa, mais qui se retrouve en dayak dans les mots *sou-an*, lumière, *matasou* (œil du jour), soleil; en boughi, dans les mots *so* (*), jour, *matáso*, soleil; dans le dialecte de Bouton (*dso*, jour), et dans le dialecte de Sembawa (*dso*, jour) : *maso* signifierait donc *recevant la lumière, éclairé.* Je crois reconnaître encore le mot *so* dans *panon*, œil (dialecte de Sounda), que je considère comme

---

dialecte de Bali; *máta* en lampoung; *mata* en batta; *matta* en atchinais; *mata*, dialecte djokoung (Malaka); *matah*, dialecte de P^o Pagi; *mattay* en redjang; *madda*, dialecte de Savou; *mata* en dayak; *matta*, dialecte des Soulous; *matá* en tagala; *mata* en ylog; *máta* en boughi; *matána* en makasar (*na*, désinence explétive propre à ce dialecte); *máta* en mandhar; *máda*, dialecte de Bima; *máta*, dialecte de Sembawa; *ána-máta*, dialecte d'Endé; *máta*, dialecte de Gounoung Talou; *máta*, dialecte de Sangir; *matára*, dialecte de Sirang; *ma'ani*, dialecte de Saparoua (la consonne médiale effacée, *ni*, désinence explétive); *máta*, dialecte de Bouton; *máta*, dialecte de Sasak; *matta* en formosan; *mata*, dialecte de la Nouvelle-Zélande; *matang*, dialecte des Nouvelles-Hébrides; *mata*, dialecte de Tonga; *mata*, dialecte de l'île de l'Est; *maka* ou *mata*, dialecte de Hawaii; *mata*, dialecte de Tahiti; *mata*, dialecte des Marquesas. Les exceptions sont *maso* en malacassa; *hourou*, dialecte de Poulo Nias; *maripat* et *tingal* en basakrama; *nana*, dialecte de Mangaray; *saingore*, dialecte de Tembora; *waren*, dialecte de Menadou; *táko* en ternati. On dit encore *panon* dans le dialecte de Sounda; *sótcha* dans le dialecte de Soumenap; *peningalan* dans le dialecte de Bali.

(*) *aso*, suivant l'orthographe de Leyden.

composé de *pan* (ڤن malay), de *so* (altéré suivant les règles générales du *sandhi* malay) et de *n* (ن malay), litt. *ce qui est éclairé*; dans *nenou*, soleil (dialecte de Timor), composé de la particule inséparable *nen*, forme de participe équivalente au ڠ ou ن malay, et de *sou* (altéré suivant les règles du *sandhi*), litt. *qui éclaire, illuminateur*. Si ma conjecture est fondée, il y a un singulier pléonasme dans le mot malacassa مَسَانْرُ *masoanrou* (œil du jour), soleil. Sur أَنْرُ *andou* ou *anrou*, voy. app. IV.

(21) Fl. ms. *massorohi* (les deux yeux).

(*g*) L'idée de *fosse, cavité*, paraît avoir été primitivement attachée au sens de la racine رصد; mais elle paraît aussi en avoir été séparée depuis si longtemps, que je ne puis considérer ici ce mot comme synonyme de فرج; j'aime mieux n'y voir qu'une faute de copiste.

(22) Fl. ms. *lavahoron, lavacoron* (narine), ms. *lavacoron roe*. Composé de *lavak* pour *lavaka*, trou (*), et de *oroung*, nez (*). Cf. app. IV. On trouve écrit en surcharge dans l'original أُرُن *nasus*; la variante orthographique que présente ce dernier mot est peu correcte.

(*h*) Le copiste qui semble avoir considéré ces mots comme formant un nom composé, a attaché le signe du

(*) *Leng iroung* en javanais; *liang iroung*, dialecte de Sounda; *lobang na élong*, dialecte de Madoura; *loubang éloung*, dialecte de Soumenap; *song tchoungouh*, dialecte de Bali; *liang eghong* en lampoung (cavités du nez) : on dit de même لوبڠ روڠن en malay; *leng woúlou*, en javanais; *liang boúlou*, dialecte de Sounda; *loubang boúlou*, dialecte de Soumenap; *song boúlou*, dialecte de Bali, *liang boúlou* en lampoung (cavités des poils), *pores*.

(*) Ce mot est le même que لَوَكَ *lavaka*, fosse, tombeau (*ravak* en formosan).

duel à انف; car c'est ainsi que je lis le dernier mot en transposant les lettres ف et ن.

(*i*) La restitution que je propose ne me paraît pas douteuse, étant confirmée par le sens du mot malacassa : l'omission de l'*alif* n'est qu'une négligence du copiste.

(23) Fl. *vava, vave* (bouche, gueule). Cf. app. IV. Je n'ai reconnu ce mot que dans deux autres dialectes polynésiens, *babba* en atchinais, *baba* en dayak.

(24) Fl. *nifi* (dent). Cf. app. IV. *Nife,* exclu des dialectes littéraires de la Polynésie asiatique par le mot *gigi,* se retrouve dans quelques dialectes des Moluques, et dans presque tous ceux de l'Océanie. Il est remarquable que plusieurs mots se suivent deux à deux dans ces différents idiomes, alternant et passant successivement au sens l'un de l'autre; tels sont نِيِف et كَيكَي (dents, gencives); بيبر et مولت (bouche, lèvres); بولو et رمبوت pour *bouok,* (poils, cheveux), &c. : plusieurs mots encore changent de sens en passant d'un dialecte à un autre, ou s'appliquent même à des objets absolument opposés; ainsi *pana* signifie alternativement *arc* et *flèche, palak* signifie *penis* dans quelques dialectes, *cunnus* dans quelques autres.

(25) Fl. *vozonh, vouzonh,* ms. *vojon* : on lit encore dans Flacourt *bouzonh,* joug. *Bahoung* est le seul mot qui me paraisse avoir quelque rapport de sens et de prononciation avec *vozoung* (*); je ne présente néanmoins ce rapprochement que comme une conjecture attendant sa confirmation de la découverte d'une loi philologique qui détermine la valeur propre du ى malacassa, et sa valeur relative dans l'étude comparée des dialectes polynésiens.

(26) Fl. *vazanh,* ms. *vazan* (mâchoire, dent molaire) :

(*) Il faut peut-être ajouter à cette synglosse *béouhang* (dial. de Sounda).

on dit aussi *nife vazan*. Cf. app. IV. *Maxillæ cum dentibus* dans l'interprétation latine. Le ى ou *z* malacassa représente souvent le ج et le ج des dialectes malay et javanais (*).

(*k*) Je ne connais que le mot جبين qui se rapproche par sa forme du mot altéré qu'on lit dans le manuscrit; mais il diffère assez sensiblement, par sa signification, du mot malacassa correspondant, sur la valeur duquel il ne saurait y avoir de doute; il se peut cependant que le sens de جبين, dans le dialecte arabe de Madagascar, s'étende jusqu'aux joues (**).

(27) Fl. *feifei*, ms. *feife* (joue), ms. *feferohe*. فيف me paraît plus correct que فيف (***). Cf. app. IV.

(*) Je ne sais s'il existe quelque rapport entre *yazang* (*wádja* en basakrama), dent, et باج *badja* ou واج *wadja*, en malay, acier, *wádja* en javanais; *wádja*, dialecte de Sounda; *bádja*, dialecte de Madoura; *bádja*, dialecte de Soumenap; *wádja*, dialecte de Bali; *wádja* en lampoung. Ce rapprochement pourra sembler moins bizarre, si l'on observe que les mots مليل *malila* ou بسي مليل *besî malîla*, en malay; *maléla*, dialecte de Bali; *bosî dila*, en batta, qui ont le même sens, paraissent signifier étymologiquement *fer de la langue*. Il faut néanmoins observer que باج, outre le sens d'*acier*, a encore celui de *préparation métallique servant à noircir les dents*, préparation dans laquelle entre, dit-on, de l'antimoine : les Malays auraient-ils confondu sous un nom commun, l'antimoine et l'acier, métaux également brillants et fragiles?

(**) Cette conjecture peut être autorisée par un exemple tiré du dialecte tagala, dans lequel *pilipisan* signifie simultanément *tempes* et *joues*.

(***) On lit dans le vocabulaire de Flacourt, *pipihi*, cil, paupière, clin d'œil : ce mot (فيفه) n'a aucun rapport avec فيف joue; il se retrouve dans le tagala *pilic mata*, et peut-être aussi dans le basakrama *tibing*, cils; *piquit*, fermer les yeux, en tagala, peut être rapporté au même radical : *yrap* qui a encore le sens de *cils*, en tagala, est identique au javanais *idap*.

(28) Fl. *talinhe* (oreille), Ms. *taleinghe*. Cf. app. IV. *Soufi* (*tchoûping* en malay, cf. app. IV) est synonyme de *talinge :* on trouve dans le vocabulaire de Flacourt *talinhe soufi* et *soufi talinhe* avec le sens d'*oreille; raven soufi* (feuille de l'oreille), suivant la même autorité, signifie *tendon de l'oreille* (*).

(*l*) *Maxilla* dans l'interprétation latine interlinéaire. Le ز et le ذ paraissent se confondre dans l'orthographe adoptée par les Arabes de Madagascar; cet échange des deux lettres n'est cependant pas assez constant pour qu'on puisse le formuler en règle : le ذ se substitue plus souvent au ز, que le ز ne remplace le ذ.

(29) Ms. *valahorang*. *Valangourang* ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt. Ce mot, qui paraît être composé, m'est d'ailleurs tout à fait inconnu.

(30) Fl. *lela* (langue). Cf. app. IV. De *lela* se forme le verbe ميللة *milelats*, lécher.

(31) Fl. *locobero* (gosier, œsophage). Ce mot me paraît être composé, mais je ne puis en saisir les éléments.

(*m*) حكم ne fait point de sens; il faut évidemment reconnaître ici une négligence du copiste, et lire حلكم comme à la ligne précédente; le ك et le ق s'échangent souvent dans les manuscrits arabes de Madagascar, mais point d'une manière assez constante pour qu'on puisse en déduire une règle.

(32) Fl. *feo*, ms. *feou*, *feho* (gorge). Je n'ai pu découvrir dans les différents dialectes polynésiens dont les vocabulaires sont à ma disposition, un mot qui présente

---

(*) *Gódong koúping* en javanais; *daoun tchéouli*, dialecte de Sounda; *dáoun kópeng*, dialecte de Soumenap; *don koúping*, dialecte de Bali (feuille de l'oreille); sur ces compositions de mots, voyez l'app. VI.

la plus légère ressemblance avec *feou;* je suis néanmoins persuadé que ce mot est contracté, et qu'il doit se retrouver, augmenté d'une consonne entre *e* et *ou,* dans quelque dialecte encore inexploré de la Polynésie asiatique.

(33) Ms. *ajatre ojou.* J'ignore le sens du premier mot, qui est évidemment modificatif de *vozoung.*

(34) Fl. *hatoch, hatocho, hatocke* (partie postérieure de la tête, nuque, épaule). M. Marsden paraît considérer le mot *kôdok* comme étant d'origine polynésienne; je suis néanmoins disposé à croire qu'il dérive ainsi que l'atchinais *koudo,* le malacassa *hatokou* et le tagala *batoe* (*), du sanskrit घाट ou घाटा qui a le même sens. Le *gh* sanskrit est passé au ك comme dans *kouda* dérivé de *ghota;* la voyelle de la première syllabe, qui s'est conservée pure dans le mot malacassa, s'est altérée dans le mot malay, mais cette altération de la voyelle, les consonnes restant les mêmes, n'affecte point l'identité des deux vocables : elle n'est pas plus compromise par l'addition du ق, les consonnes finales et quiescentes des mots malays dissyllabiques ne devant être considérées que comme un prolongement de la voyelle (**). Le vocabulaire de Flacourt traduit

---

(*) Cf. app. I. Je ne pense pas qu'on puisse rapporter à la même origine les mots *gagitok* et *djitok,* qui ont le même sens en javanais et dans le dialecte de Sounda.

(**) C'est ce qui s'observe surtout dans le malay, qui a fréquemment la double forme d'une voyelle longue désinente et d'une voyelle brève suivie d'une consonne finale et quiescente; ex. ڤوكو et ڤوكق, &c. هَطُكُ ne fait point exception à cette règle; la lettre ك, dans l'orthographe malacassa, ne reçoit jamais le *djezma,* mais prend, lorsqu'elle est finale et quiescente, la voyelle de la syllabe précédente, bien que cette voyelle ne doive pas être prononcée.

encore occiput par *totochandronghe;* je ne puis saisir par l'analyse les éléments dont se compose ce mot.

(*n*) Aucun des dictionnaires dans lesquels j'ai fait la recherche de ce mot, ne lui donne le sens qu'il reçoit ici, et de la synonymie malacassa, et de l'ordre rigoureusement observé dans cette nomenclature anatomique; je n'ose croire cependant que ce mot ait été écrit par erreur au lieu de ترڠوة. Il est rendu dans l'essai d'interprétation latine par *os brachii.*

(35) Fl. *taolen fanavic,* ms. *taulangh fanave* (clavicule). J'ignore quel est le sens de *fanavi:* ce mot, qui doit évidemment modifier la signification de *taolang,* me paraît être composé de la particule formative *fa* ou *fang* (ڤڠ, ڤن) et d'un verbe dont la première syllabe, altérée par le *sandhi,* est douteuse (*tavi* ou *savi*).

(36) Ms. *oron* (lecture fautive). Ce mot est si peu nettement tracé dans le manuscrit, qu'on peut également lire أُوُرِيْ et أُوُن. Je ne connais aucun mot polynésien que son sens et sa prononciation permettent de comparer à celui-ci : le vocabulaire de Flacourt traduit *épaule* par *sourouc.* Ce qui n'est point douteux, c'est que ce mot ne peut être transcrit par *oron* et traduit par *nasus, duo nares,* comme il l'est en interligne dans le manuscrit.

(37) Fl. *afenanghe;* ms. *afenânh, afenanh roi* (bras du coude à l'épaule). Quelques recherches que j'aie faites pour découvrir l'origine de ce mot, je n'ai pu obtenir de résultats certains; je pense que *afenang* est une forme dérivée; je conjecture encore que ce mot appartient à la même racine que تاڠَن et لاڠَن, mais je ne puis présentement fournir aucune preuve de cette opinion.

(38) Fl. *eho* (coude). Cf. app. IV. La lettre *s,* initiale des mots malays et des mots appartenant aux autres dialectes de la Polynésie asiatique, s'efface dans quelques-uns des

mots malacassas qui leur correspondent; ex. *ehot*, coude, en malay *sikou*; *onge*, rivière, en malay *soungei*, &c. : cette lettre est quelquefois prosthétique dans d'autres dialectes; ex. *souran*, pluie, en dayak; *oran*, *alan*, *oudan*, *oudjan*, dans toutes les autres parties de la Polynésie asiatique (*), &c.

(*o*) Ce mot arabe et le mot malacassa correspondant sont répétés par erreur dans le manuscrit; j'ai supprimé la répétition.

(39) Fl. *foutoutangha* (bras du coude au poignet). Composé de *foutou* et de *tanga* : sur *tanga* voy. app. IV et VI; *foutou* qui, suivant le vocabulaire de Flacourt, signifie *racine*, *tronc*, me paraît devoir être rapporté au malay *pokok*; ce rapprochement ne me laisse aucun doute, les deux mots ayant un sens presque semblable (**) et leur pronon-

(*) Il est peut-être permis de comparer *sanitou*, dieu, esprit, (dialecte de Po Pagi), avec *anito*, esprit, démon, en tagala.

(**) ڤوکو *poko* ou ڤوکق *pokok*, *base*, *fondement*, *principe*. Ce sens est antérieur à celui de *principal*, *somme produisant des interêts*, qui est sans aucun doute secondaire. S. Raffles, dans son vocabulaire comparatif, donne encore à *pókok* le sens d'*arbre*, et le fait synonyme de *poúhoun* ; il se peut en effet que *pókok* ait ce sens dans le dialecte malay de Java, et je serais d'autant plus disposé à le lui reconnaître, que ڤوهن qui signifie proprement le *tronc*, la *partie du trone la plus rapprochée de la racine*, se rattache par ce sens à فُطُ, et par ses sens secondaires (*origine*, *cause*, *occasion*, *commencement*), à ڤوکق. *Ce* dernier mot, qui aurait perdu son sens principal (conservé par son analogue *foutou*), serait une forme primitive et entière du mot polynésien dont ڤوهن (*pou-oun*) me paraît être une forme apocopée, la consonne médiale étant tombée ; j'ai déjà observé que la consonne finale des mots malays est variable et dépourvue de toute valeur radicale. Il n'y a pas lieu à comparer فُطُ avec le malay بوکو *boukou*, articulations des membres.

ciation étant identique, si l'on considère que *t* et *k* sont permutables dans les dialectes de la Polynésie asiatique et ne forment qu'une seule lettre dans les dialectes de l'Océanie; *foutoutanga* signifie donc littéralement *racine de la main, bras. Foutou* se représente dans le mot *foutoupé* (فُوطُوفِي) cuisse, qui signifie étymologiquement *racine de la jambe* (le mot فِي recevant la même extension de sens que le mot *paa* en tagala).

(40) Fl. *fivacanantang* (*carpus*). L'habitude qu'on acquiert si facilement des formes possibles des mots d'une langue me permet de décomposer avec quelque certitude le mot *fivakanatanga* en *fivak* (pour *fivaka* ou *fivake*), *ana* et *tanga*, bien que de ces trois éléments du mot, le dernier seul me soit connu; le premier se retrouve dans le mot *fivacantombouc* (*), cheville du pied (en malay ماتا كاكي œil du pied); le second dans *anatondro avi* où sa présence ne me semble point nécessaire.

(41) Fl. *falatang, ampalatangha* (paume de la main), littéralement *le plat de la main.* De tous les dialectes de la Polynésie asiatique, deux ou trois seulement, le malacassa, le batta (**) et le maghindano (***), ont le mot *palak* et ses variantes; les autres le remplacent par des mots qui ont le même sens, mais une prononciation différente (****).

(*) Vocabulaire de Flacourt.

(**) *Palak ni pat* (pied) : *pat* me paraît être ici l'analogue du malay فاة (partie inférieure du corps), plutôt qu'une apocope du sanskrit *pada.*

(***) *Palad ay'i* (plante du pied).

(****) *Paume, plat de la main.* تاڤق تاڠن en malay; *épek-épek* ou *épek-épek tangan* en javanais; *dampal-panángan*, dialecte de Sounda; *tápak-tánang,* dialecte de Madoura; *tápa-tánang,* dialecte de Soumenap; *telapákan-lima*, dialecte de Bali : et par analogie تمڤر *tampar,* تڤق *tapok* en malay; *tábok* en javanais (*tchábok,* dia-

Je crois que *palak* existe aussi en malay, mais caché sous une forme qui le rend presque méconnaissable; cette forme est le mot ڤالو *palou*, frapper, qui me paraît, quel-

---

lecte de Sounda); *tampar, tápok*, dialecte de Soumenap (*namper*, dialecte de Madoura); *tampa* en lampoung, *tampiling* en basakrama; *tampéling*, dialecte de Bali (frapper du plat de la main, *to slap*); تمڤ *tempa* en malay; *tápa*, dialecte de Sounda; *tápa* en lampoung (frapper avec un marteau); *tampa* en javanais; *tampi* en basakrama; *tampa*, dialecte de Sounda; *tampi*, dialecte de Bali; *tampa* en lampoung (recevoir) (*); ᜆᜉᜒ *tapi*, *tapik* ou *tampi*, (tape d'amitié, *palmadita*), *tapî*, (aplatir, étendre avec la main), ᜆᜎᜉᜒ *talampi* (frapper dans la main), en tagala. Les mêmes mots ont servi à désigner la *plante du pied;* تاڤق كاك en malay; *telapákan sikil* en javanais; *telapákan-soúkou* en basakrama; *dampal-soúkou*, dialecte de Sounda; *tépa-sóko*, dialecte de Madoura; *tapak*, dialecte de Soumenap; *telapákan-báhes*, dialecte de Bali; *telapákan* en lampoung; ᜆᜎᜉᜃ *talapacan* ou *talampacan* en tagala; *tapoui*, dialecte de Tahiti (**). Les diverses formes de la première partie de tous ces mots composés ont de commun le sens de *plat*, en tagala, *tapya*, llano, chato; *tapaiac*, chato; *lapya*, [même mot que *tapya*] chato; *talapyà*, chato por en medio y costanero [sens d'un ordre secondaire]; *talampac*, romo, chato; *latac*, *latag*, cosa llana; *latag*, estender como cosa llana [رات ناتر داتر en malay]; *tampac* cosa patente, expuesta (***): ces diverses formes sont identiques entr'elles, et identiques avec la forme *palak*, à raison de la permutation des consonnes *p* et *t*, *l* et *p;* cette opinion, que je me contente d'indiquer ici, recevra tous ses développements dans un autre mémoire.

(*) C'est-à-dire recevoir *dans la main, sur la main étendue*. Le sens de recevoir est exprimé dans plusieurs autres dialectes polynésiens par le mot *tarima* dans lequel je crois reconnaître une formative *ta* et un radical *rima* signifiant *main;* voyez app. VI.

(**) A cette série peut encore se rapporter le mot formosan *tapil*, chaussure.

(***) Et par analogie, *tapil*, chato de frente; *lapyar*, nariz chata; *tapayac*, nariz chata con ventanas muy abiertas.

que nuance de sens qu'il prenne aujourd'hui, avoir signifié primitivement *frapper avec la main*. Cette conjecture est autorisée par les rapports qui existent entre les mots tagalas *tampi* et *talampi*, ayant un sens verbal à peu près semblable à celui de *palou*, et le mot *tapak* qui, dans presque tous les autres dialectes, signifie *paume de la main*. Je me réserve d'exposer ailleurs des considérations dont je ne présenterai ici que les résultats. Le mot polynésien qui existe dans deux ou trois dialectes, avec un sens placé dans une certaine catégorie grammaticale, et qui, dans les autres dialectes, ne se retrouve point avec cette même condition de sens, doit se chercher et se trouve presque toujours avec le même sens ou avec un sens relatif, dans une autre position ou catégorie, de manière que le substantif passe soit à l'adjectif et au verbe (*) qui s'en déduisent le plus naturellement, soit à un substantif (**) dont le sens se forme par altération d'un verbe déjà *déduit*. La notion des deux modes de propagation de sens dans les dialectes polynésiens (celui qui consiste en une succession continue de sens similaires dans une même catégorie, et celui qui consiste en une déduction de sens relatifs dans une ou plusieurs catégories), est une préparation nécessaire à toute étude étymologique sur ces dialectes; elle divise la matière soumise à cette étude, elle rassemble en fascicules les mots entre lesquels l'analyse doit trouver la forme commune ou radicale, elle précède et prépare l'étymologie, comme l'étymologie précède et prépare la syntaxe.

(*) Ex. *lambe* en javanais; *lambe*, dialecte de Bali, (ᜎᜊᜒ *labi* en tagala), lèvre : — ᜎᜉᜒ *lampi* en tagala, fermer les lèvres, &c.

(**) Ex. چچك *tchetchak* en malay, lézard : — ᜐᜐ *sasak* en tagala, crier comme le lézard (sens absent, mais qui a dû servir de transition) ; — *sasak*, cri du lézard.

(*p*) Ce mot a été défiguré par l'incurie du copiste; la restitution n'est pas douteuse.

(42) Fl. *abi* (tous), *tondro* (doigt), ms. *anatotro abi*. Le premier mot est composé de *ana* dont le sens m'est inconnu, et de *tondro* qui ne se retrouve dans aucun autre dialecte polynésien que le maghindano : on a déjà sans doute observé que ce dialecte est avec le malay, le lampoung et le tagala, un de ceux qui présentent le plus de rapports spéciaux avec le malacassa. *Avi* signifie *tous*, mais il n'est employé ici que pour exprimer le pluriel, exactement comme سکل en malay.

(43) Le mot *akibe* n'existe point dans le vocabulaire de Flacourt, et je ne trouve dans les autres dialectes aucun mot qui lui ressemble pour le son et pour le sens. Les vocabulaires traduisent le mot *pouce* par *renetondro* (رن طُرُ) *mère des doigts*, équivalent exact du mot malay ايبو تاغن ou ايبو جار تاغن *mère de la main* ou *mère des doigts de la main* (*).

(*q*) Le mot مسبب est régulièrement dérivé; mais il ne paraît pas être usité dans ce sens.

(44) Fl. *tondro fanoudrou* (index). *Fanoutsou* (litt. *index*) est sans aucun doute une forme de participe dérivée du verbe طُرُ *toutsou* (indiquer), qui ne se trouve point dans les vocabulaires, mais qui doit exister : il répond au malay تنجق , توجق ou توج *toundjouk, toudjouk* ou *toudjoû* (indiquer, désigner). Tous les dialectes de la Polynésie asiatique nomment ce doigt *indicateur* (**) ; les

(*) *Indoung léoungéoun* (dialecte de Sounda) a le même sens.

(**) تلنجق *teloundjouk* en malay, *djaridji-penoúdouh* en javanais, *panoúndjok*, dialecte de Sounda ; *garigih-panoúdouh*, dialecte de Madoura ; *toundjou*, dialecte de Soumenap ; *toundjouh*, dialecte

diverses formes de ce mot, que je rapporte, peuvent servir à prouver qu'une même loi du *sandhi* est commune à tous ces dialectes.

(45) Fl. ms. *tondro aïvo, ahivou* (doigt du milieu). *Aïvou* signifie en effet *medius;* ce mot, dont la forme est étrange, ne se présente dans aucun autre des dialectes polynésiens jusqu'à présent connus.

(r) Je ne comprends pas quel peut être le sens de يكه à cette place. L'omission de ن dans les mots بنصر et خنصر n'est qu'une faute de copiste.

(46) Fl. *tondro manhrac* (doigt médical). Le mot *tanga* qui répond au يكه de la colonne arabe, ne me paraît pas moins étranger au sens des mots suivants. *Mangaraka* signifie, suivant les vocabulaires, *garder,* et peut être identique avec le malay جاك (مغ) *djaga* (*); mais j'ignore quel rapport peut exister entre ce sens et celui de *tondro.*

(47) Fl. *hincqui* (doigt auriculaire). Ce mot, comparé à son analogue malay, présente une permutation de lettres dont je ne me rappelle avoir observé que peu d'exemples, savoir, le passage de *l* initial (la syllabe *ka* étant formative dans كلڠكيڠ (**) et dans [tagala script] *calingquingan,* en tagala), à la valeur que les Malecasses représentent par ه, et les Malays par ل : deux ou trois autres exemples sont donnés dans l'appendix IV.

---

de Bali; *panoúndjok* en lampoung; [tagala script] *hintotoro en* tagala (du verbe [tagala script] *toro* « señalar apuntando, » dont le dérivé *panoro* « puntero » a la même forme que فنر).

(*) Sur la permutabilité de *r* et de *dj* dans les dialectes polynésiens, voy. app. IV.

(**) La partie radicale de *kalingking* se retrouve sous une forme équivalente dans (*djaridji*) *tchingir* (dialecte de Sounda), *l* étant

(48) ***Houhou*** **ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt, qui traduit** *ongle* **par** *vazancoho* **(peut-être ويغ ههُ), et** *griffe* **par** *hinqui* **(*). Cf. app. IV.**

(49) Fl. *tratra* **(poitrine). Cf. app. IV. Le ڗ** *techdidé* **se prononce invariablement** *tr* **lorsqu'il est initial (ce cas est le moins fréquent); médial, il se prononce** *nd*, **ou moins correctement** *nr* **et** *ndr*; **final, il a, avec les signes ـُـ et ـَـ, la valeur** *ntr* **ou** *ndr*, **suivant la prononciation de l'ensemble du mot (**), et avec le signe ـِـ, la valeur** *ts*, **équivalente au ت final et quiescent du malay. Ces règles, que je me**

---

permutable par *tch* : *djentik*, **qui a le même sens en javanais, présente à peu près la même forme;** *katching*, **dialecte de Bali, (***djaghi***)** *kitchik*, **en lampoung, se rapprochent de la forme malacassa هكع** *hinking*, **ك étant égal à ه,** *tch* **équivalent à** *k*, **et les voyelles** *a* **et** *i* **s'échangeant souvent entre elles dans la première syllabe des mots polynésiens; je n'ose cependant présenter comme certaine l'identité de ces divers vocables avec le mot malacassa.**

(*) On trouve en tagala *hingoto* **« ongle qui entre dans la chair. »**

(**) Cette règle souffre néanmoins exception dans quelques mots où ڗ final se prononce *tsou* **(a), sans nunnation; (ces mots sont presque tous des analogues de mots malays terminés en** *djou* **ou** *djouk*). **Les deux prononciations sont réunies dans le mot composé طرفنر** *tondro fanoutsou*, **dont la dernière partie dérive de طر** *toutsou*, **(en malay توج), indiquer.**

(a) ڗ se prononce simplement *ts*, **lorsqu'à la fin d'un mot malacassa trisyllabique, et dont la pénultième voyelle est** *ou*, **il correspond au** *t* **final et quiescent des mots malays dissyllabiques; dans ce cas, la voyelle finale est muette, et la consonne, privée de sa voyelle, devant nécessairement se rattacher à la syllabe précédente, le mot malacassa devient dissyllabique dans la prononciation.**

suis formées d'après l'examen d'un grand nombre de mots (en caractères originaux), et de leurs diverses transcriptions, sont, si je ne me trompe, généralement exactes, mais admettent plusieurs exceptions; ainsi le ر final ne prend point la nunnation, quand il n'est, comme dans le mot *tratra*, que le redoublement de la première syllabe, c'est-à-dire une nouvelle syllabe initiale; &c.

(*s*) Ces mots sont inintelligibles et paraissent par leur forme absolument étrangers à la langue arabe : on lit en interligne, *ossa pectoria* (sic) *cum pectore.*

(50) Je ne traduis point cet article parce que j'ignore le sens de plusieurs des mots dont il se compose, et que le texte arabe est déplorablement altéré en cet endroit. *Taolang* est connu; *moutoundrou* ou *moutoutsou* me paraît être une forme verbale; *roui* se rencontre plusieurs fois dans ces fragments; *aman* est une particule conjonctive; on vient de voir le mot *tratra;* les deux autres mots me sont inconnus. L'auteur de l'interprétation interlinéaire ne paraît pas avoir connu mieux que moi le sens précis de cette phrase.

(51) Fl. *nono* (mamelle de femme), *minono,* teter. De tous les dialectes polynésiens dont je possède des vocabulaires, le dialecte de Bâli est le seul qui reproduise exactement la consonne du mot malacassa; tous les autres ont *sou* et *rou* au lieu de *nou,* ou ne conservent que la voyelle. Cf. app. IV. La lettre *s* est quelquefois permutée dans ces dialectes par une nasale; ex. *tanga* en malacassa, *tesa* en dayak, main; *isi* en dayak et en boughi, *indji* en batta, dent, &c.; mais ces cas sont peu fréquents; la sifflante est une des valeurs de prononciation les plus constantes dans les différents dialectes de la langue polynésienne. *Nounou* appartient à la classe des mots formés par redoublement d'un monosyllabe.

(*t*) Le mot عبن appartient-il en propre au dialecte

arabe de Madagascar, ou n'est-il qu'une faute d'orthographe? c'est ce que je ne puis décider.

(52) Fl. *ronono* (lait). Composé de *ro* (*), suc, jus, et de *nounou*, mamelle; le malay, usant du même mode de composition, nomme le lait ايير سوسو, eau de mamelle (**). Le mot روه (ou رو par apocope) me paraît être identique avec le mot malay *kouah*, qui a le même sens; ce rapprochement est, si j'en juge bien, d'autant plus admissible, que les deux mots sont des monosyllabes. Dans les monosyllabes polynésiens, en effet, la voyelle est dominante et emphatique, et la consonne s'affaiblit de toute la valeur dont se charge la voyelle; dans les dialectes océaniques, cette consonne ou se perd entièrement, ou reprend sa valeur par l'antéposition d'une voyelle, cessant ainsi d'être initiale de monosyllabe. La permutation de *r* et de *k* est d'ailleurs, bien que peu fréquente, constatée par des exemples non douteux (***).

(*u*) Ce mot paraît altéré; je crois reconnaître dans sa composition حرمسس *stérile*. L'interprétation latine interlinéaire a *mamma sine lacte*.

(53) Fl. *soumourara* (mamelle de fille). Ce mot me paraît être composé, mais les éléments qui entrent dans sa formation me sont inconnus. On lit dans le vocabulaire de Flacourt *vatounono* (pierre de sein), mamelle d'homme.

(*v*) Ce mot est encore méconnaissable : *thorax* dans l'essai d'interprétation latine.

(*) On trouve aussi dans Flacourt *roh* et *rohe*.

(**) De même, en japonais, le lait est nommé suc de mamelle, *tsi sirou*.

(***) La même permutation de lettres s'observe dans quelques dialectes ariens : روه *roh*, montagne, en afghan, est identique à كوه, en persan.

(54) Ms. *acangeo*. Ce mot ne se trouve pas dans le vocabulaire de Flacourt et m'est d'ailleurs inconnu : je n'ai observé qu'un très-petit nombre de mots malacassas qui contiennent la lettre ج ; cette valeur de prononciation est presque constamment permutée dans cette langue par le ى ou *za*.

(55) Fl. *foh*, ms. *fau* (cœur). La langue polynésienne est une de celles dont les mots contiennent une plus juste proportion de consonnes et de voyelles, et présentent une plus heureuse combinaison de ces deux éléments; elle doit en partie ces avantages à une paresse de prononciation, qui peut convenablement expliquer tous les idiotismes d'orthophonie qu'on y observe. Ce mérite est souvent celui des dialectes de la Polynésie asiatique; il n'appartient pas aussi spécialement au malacassa et aux dialectes de l'Océanie : dans presque tous ces dialectes, les consonnes sont tenues, faiblissantes et fortement dominées par les voyelles; souvent même elles tombent et s'effacent du commencement ou du milieu des mots, laissant plusieurs voyelles en contact (*); ces mots mutilés se retrouvent quelquefois pleins et entiers dans d'autres dialectes, et l'on observe presque toujours que la consonne oblitérée est une de celles qui, par leur nature, peuvent le plus facilement glisser de la prononciation. Ces suppressions de consonnes ont lieu dans plusieurs mots malacassas (**), et l'on peut, avec quelque certitude, ranger dans la classe des mots ainsi apocopés presque tous ceux qui ont deux voyelles de suite, et sans aucun doute, tous ceux qui ont deux fois de suite

(*) Ainsi l'on trouve une voyelle répétée trois fois de suite dans le mot hawaiien *kaaa*, guerre; il ne paraît cependant pas que ces chocs de voyelles produisent des aspérités de prononciation désagréables.

(**) On en trouve même des exemples dans les dialectes madourèses.

la même voyelle : *foou* est de ce nombre et trouve son analogue dans *poso* en tagala, *pousoung* en maghindano, &c.

(56) Fl. *ate, aten* (foie). Cf. app. IV. Le sens du mot polynésien *ate* ou *ati* n'est pas constant dans tous les dialectes; il signifie *foie* en javanais, en lampoung, dans les dialectes de Sounda, de Madoura, de Soumenap, de Balî, en maghindano, en tagala et en malay (anatomiquement); il a en batta et en dayak le sens de *cœur*.

(57) Ms. *veravera*. Ce mot, fautivement traduit dans l'interprétation latine interlinéaire par *stomachus* (*), ne se trouve pas dans le vocabulaire de Flacourt, où il est remplacé par *harech :* je n'ose rapprocher *vera* du mot *limpa*, qui a le même sens dans tous les autres dialectes de la Polynésie asiatique; ce n'est pas que *v* et *l* ne se permutent fréquemment, que *r* ne puisse, comme équivalent de *l*, venir à la place de *p*, soit pur, soit précédé d'une nunnation; mais la règle générale de ces identifications de mots paraît être, qu'entre deux formes différentes d'un même mot, la somme des valeurs absolument semblables doit toujours excéder celle des valeurs permutées; or, tel ne serait point le cas de *vera* comparé à *limpa*, les deux consonnes permutables étant plus fortes que les deux voyelles semblables qui observent le même ordre dans les deux mots.

(*w*) *Pancreas* en interligne. L'omission de l'*alif*, ne permettant plus de reconnaître l'article, défigure étrangement ce mot, d'ailleurs fort incorrectement écrit : لوز المعدة est plus usité.

(58) Composé de *ati* et de *lampoung*. Le sens de ce dernier mot m'est inconnu; je n'ose le rapprocher du

(*) On trouve dans Flacourt *vavefoh* (lisez وَوَ فوّ *vava foou*, litt. *bouche du cœur*), estomac : usant du même mode de composition, le malay traduit le même mot par هولو هات (*tête du cœur* ou *du foie*).

malay *lamboung*, flanc, parce que ce mot ne me paraît pas pouvoir concourir avec *ati* au sens donné par le mot arabe.

(*x*) Je n'ai point trouvé ce mot dans les dictionnaires que j'ai consultés; est-ce une altération de معى?

(59) Le mot *oleke*, interprété en interligne par *intestina*, ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt (*) et m'est d'ailleurs inconnu; je n'ai pu découvrir, dans les dialectes polynésiens, un mot qui lui fût congénère.

(60) Fl. *voâa, voen* (reins). Les autres dialectes polynésiens ne présentent pas un seul mot qui puisse être comparé à *voâan*. Les reins (*riñon de animal*) sont nommés en tagala *bato*, pierres.

(61) Fl. *afere, aferou*, ms. *afero* (fiel). *Afero* ne diffère point réellement de *hampadou* (**); *a* initial du malacassa est égal à *h* introductif de voyelle du malay; l'épenthèse de *m*, qui convertit *f* en *p*, est facultative dans tous les dialectes polynésiens, et si fréquente dans le malay, que les mots sanskrits ayant des labiales pures qui passent dans ce dialecte, ont presque tous deux formes, l'une *simple* et pure, l'autre *augmentée* et modifiant la consonne sur laquelle s'appuie *m*, d'après la consonne initiale de la syllabe précédente avec laquelle elle est mise en communication par l'épenthèse : c'est conformément à cette prononciation proportionnelle que le sanskrit *gopâla* passe au malay كمبال *gombâla*, dont *gobâla* et *kombala* ne sont que

---

(*) Le mot *intestins* est traduit dans le vocabulaire de Flacourt par *sinai, sinaichene*.

(**) L'analogie qu'on observe entre les mots malays امڤدل (qu'on peut aussi écrire هڤدل) *ampadal*, estomac, هڤدس *hampadas*, foie, هڤدو *hampadou*, fiel, doit s'expliquer par leur origine commune. ᜀᜉ᜔ᜇᜓ *apdo* (pc.), fiel, en tagala, est identique à *afero* et à *hampadou*.

des altérations. La permutabilité de *r* et de *d* complète l'identification du mot malacassa *afero* avec le mot malay *hampadou*.

(*y*) Les dictionnaires que j'ai consultés ne donnent point au mot سبب le sens de *poumon* : c'est néanmoins celui du mot malacassa correspondant.

(62) Fl. *apocapouc*, ms. *avocavoco* (poumon). Je crois reconnaître que *havoukavouk* est formé, par redoublement, du mot *havouk* (*h* s'effaçant après *k* quiescent, comme je l'ai déjà observé). *Havouk* peut se comparer avec *râbou* qui a le même sens en malay; la permutabilité de *h* (ك) et de *r* a déjà été indiquée, ainsi que la non-valeur de la consonne quiescente, qui termine un mot polynésien dissyllabique.

(63) Fl. *vouoc* (ventre). Ce mot appelle plusieurs observations que je me réserve d'exposer dans un autre mémoire, où elles seront mieux préparées par des considérations générales qui ne peuvent trouver place ici. Je ne pense pas qu'il existe de rapport entre *vouhoc* et le mot formosan *vauyl* : *troc*, qui a le même sens, me paraît répondre au malay قروت *prout*.

(*z*) Le mot معدة (estomac), régulièrement écrit, me permet à peine de soupçonner ici une faute de copiste; cependant le sens certain du mot malacassa et l'ordre continu du vocabulaire appellent le mot arabe مأنة (nombril) : je n'ose croire que معدة ait reçu ce dernier sens dans le dialecte arabe de Madagascar.

(64) Fl. ms. *focts*, *fohots* (nombril). Je n'ai pas hésité à rapprocher فيتر *fohits* de *poûsat* qui a le même sens en malay; ces deux mots ne me paraissent différer que par la suppression de la consonne initiale de la seconde syllabe du mot malacassa. J'ai déjà observé que cette consonne de la seconde syllabe s'effaçait dans plusieurs mots du mala-

cassa et des dialectes soundais, et que cette suppression était constante, lorsque la consonne était *s*, à moins cependant que cette sifflante ne commençât un monosyllabe formant la seconde partie d'un mot composé (*) : ce fait est en connexion avec un des principes les plus généraux de l'orthophonie polynésienne, que j'exposerai dans un autre mémoire.

(65) Fl. *tahezan*, ms. *tahejan.* Ce mot ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt; comparé à son analogue tagala, il présente un nouvel exemple de la permutabilité de *h* (ڬ) et de *r*. On peut croire que la forme malacassa était autrefois plus près encore de la forme tagala; il est en effet probable que la valeur aujourd'hui attribuée au *ya* arabe est d'origine assez récente, et que cette lettre se prononça *y* dans les mots malacassas, lorsque l'écriture arabe commença à être appliquée à ce dialecte; on peut s'expliquer que ce signe soit passé de la valeur *y* à la valeur *z*, en observant que cette dernière prononciation n'est qu'un affaiblissement de *dj* qui se permute avec *y* dans tous les dialectes polynésiens : طهيـڠ représente donc une prononciation *takiyang* qui se confond presque avec *tariyang*.

(66) Ce mot ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt : le malacassa *talotok* est évidemment le même mot que le tagala *tayoctog* ou *tayortor*, *l* étant permutable avec *y* : on lit dans le vocabulaire précité *lamousse* (لمس), dos; *taulan damoussi* (طولڠ لـــمـــس), *taholandava* (طولڠ لو os long), épine du dos, *taulantsivala* ou *tao-*

(*) Un mot qui ne diffère de *foïts* que par la voyelle de la seconde syllabe a subi la même suppression; *fohots* (lisez *foots*) *boulou* (le sommet de la tête) répond exactement à بوست هولو en malay.

lensivala; lacandamoussi (لَكَرْمس), *azonlavataolen* (هَيْلَلُوطولَع long arbre d'os), vertèbres du dos.

(*aa*) Ce mot, traduit en interligne par *lumbi*, ne se trouve pas dans les dictionnaires.

(67) Ms. *abanian*. Ce mot n'est point donné par le vocabulaire de Flacourt; je ne pense pas qu'on puisse le comparer au tagala *bayavang*, lombes (*); son origine m'est inconnue.

(*bb*) Mes recherches sur هَلَكْن (aussi traduit par *lumbi*) n'ont pas eu de succès.

(68) Ms. *anrilan*. Ce mot ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt; je n'ose le rapprocher de ᜆᜒᜎᜃ *tinlac*, qui a le sens de lombes en tagala, bien que les éléments de ce mot soient tous identiques ou permutables avec ceux de *andilang*, l'*a* prosthétique du mot malacassa appelant la nunnation devant une dentale, et la pénultième de la première syllabe du mot tagala n'étant qu'un dédoublement de la consonne désinente *l*: mais ici encore la somme des différences me semble excéder celle des ressemblances, et je m'abstiens. On trouve dans le vocabulaire de Flacourt *lemendila* et *hila* traduits par lombes; ce dernier mot n'est autre, sans doute, que le malay كَلِى ٢.

(69) Fl. *fouri, vouli, bouli* (podex). ورل est identique avec بورت, en malay (**), et avec ᜉᜓᜏᜒᜆ *pouvit* ou ᜉᜓᜌᜒᜆ *pouyit*, en tagala, bien que ces trois mots n'aient pas une seule

(*) Ce mot existe dans le dialecte de Sounda (*báyah*), dans celui de Soumenap (*búra*), et peut-être dans le javanais, sous la forme *mamáras*.

(**) *Boúrik*, dialecte de Madoura; *boúri*, dialecte de Soumenap.

lettre semblable; la forme malaye est plus reconnaissable dans les composés ففقر *ſiſempouri* (*nates* vel *genæ podicis*), et ملبر فر (*labia podicis*). Le sens de *bouli* et de *bourit* me paraît être connexe avec celui de *bouri* بر en malgacassa, et de بولت *boulat* en malay (rond).

(70) Ce mot, que Flacourt a omis, est composé de *mata*, dont le sens m'est inconnu, et de *bouli* pour *vouli*. Le *b*, dans le mot *bouli*, bien que ne portant point le *techdid*, me paraît appeler devant lui la nasale *m* qui lui est propre. On lit dans l'interprétation latine *anus*.

(71) Fl. *voutou* (membre viril). Le mot *boutouh* se trouve dans le dialecte de Bali avec le sens de *testicules*.

(*cc*) توب ne fait point de sens ici : طبّ et زبّ me paraissent être les mots qui se rapprochent le plus de *thoûb* par la prononciation, en même temps que de *voutou* par le sens; je ne les présente néanmoins que sous forme de simple conjecture.

(72) Fl. *latach*, *latache* (testicules). Ce mot qui doit, je pense, se prononcer *latak*, ne trouve d'affinités dans aucun des dialectes de la Polynésie asiatique, s'il m'est permis d'en juger par les vocabulaires qui sont à ma disposition. *Latak* signifie proprement *colei*; *voua latak* a le sens de *testicules*, de même que بوه قلر ou بيج قلر (*fructus* vel *acini coleorum*), en malay (*). M. W. Marsden a oublié de faire observer que le mot *peler*, (*parer* en dayak), est en rapport intime avec le sanskrit पेल *pela*, qui a le même sens.

(*dd*) Je conserve peu de doutes sur la restitution que je

(*) *Isi na peler* dans le dialecte de Madoura; *bai na peler* dans

propose de انعر ; نعظا signifie proprement *tentigine pruriens vulva*, et انعاظ *vulvam expandere* (*equam*).

(*ee*) Ce mot est certainement altéré et difficile à rétablir; حوث *laxo penduloque ventre esse*, s'en rapproche par la prononciation et par le sens; je lui préfère néanmoins le mot كوم *pudenda*.

(73) Fl. *falou* (lèvres de la vulve). La permutabilité de *t* et de *l* ne me permet point de douter que le malay *pá*[illegible] ne soit identique avec *falou* : le sens de ce mot ne paraît pas être très-précis, car on le trouve dans le dialecte de Madoura (*pálak*), et dans le dialecte de Soumenap (*pála*) avec le sens de *penis* (*). On trouve encore dans le vocabulaire de Flacourt, avec le sens de *vulva*, *vocapalou bana*, (le premier mot peut se traduire en malay par بوكو ڤاتو), et *lavak roco* (le premier mot représente le malay *loubang*).

(74) Ms. *locavan*. La lettre ض est transcrite par *v* dans *arouvi*, ارض (liste de livres malacassas publiée par Flacourt); le mot *ramavanh*, jeûne, n'est autre sans doute que l'arabe رمضان : il devient probable par ces exemples, que les Malecasses attribuent au ض, tant dans les mots arabes que dans ceux de leur propre dialecte, la valeur de *w*. Ce qui me paraît donner autorité à la lecture que j'ai adoptée, c'est que les Malays prononcent le ض *dl* ou *l*, et le ظ *tl* ou *l* (prenant ces caractères pour signes de deux valeurs de prononciation qui ont dû exister dans leur dialecte et qui existent encore dans celui des Tagalas); or,

---

le dialecte de Soumenap : *vihindatac* ويهرطك (*vihi*, *latak*), en malacassa, signifie *vaisseaux séminaires*.

(*) Je crois reconnaître un analogue de *palak* dans le mot tagala *talapac* dont les consonnes radicales ont subi les mêmes permutations que celles du mot *talapacan* (plante du pied), comparé à son analogue batta *palak*.

les deux semi-consonnes *l* et *w* étant permutables l'une par l'autre, la prononciation malacassa du ض est réellement identique à la prononciation malaye (*). La lettre ض n'introduit donc pas une nouvelle valeur dans l'alphabet malacassa, dont toutes les articulations sont déjà représentées par d'autres lettres arabes; elle ne fait que doubler, sans utilité réelle, le signe و : aussi n'appartient-elle pas en propre à l'alphabet malacassa. Je saisis cette occasion d'observer que cet alphabet n'est pas, comme le prétend Flacourt, l'alphabet arabe de vingt-huit lettres avec lequel les Malecasses eux-mêmes écrivent les textes arabes, mais un extrait de ce corps de caractères, n'excédant pas les besoins du dialecte malacassa. Le mot لُقَضَعْ, qui n'est point donné par les vocabulaires, m'est inconnu; les dialectes polynésiens ne me présentent aucun mot qui ait avec celui-ci le plus léger rapport de sens et de prononciation; je pense que c'est une corruption de quelque mot arabe.

(75) Fl. *pé*, ms. *feï* (pied) : *crus* dans l'interprétation latine. Il est certain que ce mot signifie *cuisse*; de même que *pâh* et *pâouh* en malay, *pâha* en lampoung, *pâha* dans le dialecte de Bali; il peut cependant signifier aussi par extension la *partie inférieure du corps* et particulièrement les *jambes*; ce dernier sens est celui du mot tagala *paa* ᜉᜀ (*pierna*), en opposition à *hita* ᜑᜒᜆ, cuisse (*muslò*): cette signification double trouve une nouvelle autorité dans ce fait, que *wantis*, mot congénère à *betis*; *bates*, jambe, a, dans le dialecte basakrama, le sens de *cuisse*. On trouve *foutoupé* (فُطُفِي) avec ce dernier sens dans le vocabulaire de Flacourt.

(*) Le malacassa a ainsi deux formes de *w* (و et ض), de même que le malay a trois formes de *l* (ل, ض et ظ), l'une propre et génuine, les autres adventices et produites par substitution d'une valeur très-fréquente dans ces dialectes, à des valeurs qui leur sont étrangères.

(76) Fl. *loghalec, lohaleche,* ms. *lohalethre* (genou). Ce mot est composé de *loha*, tête, et de *lets* qui ne se trouve point dans les vocabulaires, mais qui ne peut avoir ici d'autre sens que celui de *genou*; *lohalets* signifie étymologiquement *rotule du genou*, de même que كڤالا لوتت en malay; *lets* a avec *loutout* des rapports beaucoup plus intimes qu'on ne peut être d'abord disposé à le croire; j'exposerai dans un autre mémoire les considérations qui me font identifier ces deux mots. On lit encore dans le vocabulaire de Flacourt, *leferanh*, jarret.

(*ff*) La correction qui porte sur ce mot était appelée par le sens du mot malacassa correspondant.

(77) Fl. *voavitsic, vouavitsi,* ms. *voavitsi* (gras de la jambe). Cf. app. IV. L'*a* indiqué dans ma lecture est omis, mais le sens veut que cette lettre soit suppléée et que le mot soit écrit en son entier واوتس. *Vitsi* est identique au malay *betis*, dont la consonne finale est pour ainsi dire muette. Le mot *voavitsi*, qui signifie littéralement *fruit de la jambe* (*mollet*), existe composé des mêmes éléments dans les dialectes de Sounda (*bouwa bites*), de Madoura (*boua na bantes*), de Soumenap (*boua na bâtes*). Le malay, choisissant un autre terme de comparaison, a nommé cette partie de la jambe جنتغ بتس. On peut observer qu'ici et dans un grand nombre d'autres mots, le dialecte malacassa désigne le tout par une de ses parties.

(78) Ms. *falatsohothro*. Ce mot est composé; le sens de *fala* a déjà été développé dans une note sur *falatanga*; *tsouhouts* qui signifie *pied* présente une légère difficulté, celle de déterminer si la consonne initiale *ts* est radicale. Lorsqu'on rapproche ce mot de *tchókor*, dialecte de Bali (*),

(*) Je pense qu'il faut joindre à cette série le mot tagala *solo* V38, *patte*, qui ne diffère de *sóko* que par la permutation régulière

soúkou en basakrama, *soúkou*, dialecte de Sounda, *sóko*, dialecte de Madoura, *sóko*, dialecte de Soumenap, *tchioukot* en lampoung, on peut croire que le *ts* initial représente les valeurs *tch* et *s* des mots qui viennent d'être cités; mais d'un autre côté, on trouve dans les textes le mot هُهُرّ *pieds* (*), qui est évidemment le même que تهُرّ : doit-on admettre deux formes d'un même mot, ou supposer que la consonne de la première syllabe de *houhouts* ait été altérée en *ts* par le *sandhi*, c'est-à-dire, par l'approche de deux mots réunis en un seul? Cette dernière opinion paraîtra la plus vraisemblable, si l'on considère que les variantes orthographiques ne sont pas très-fréquentes en malacassa; que *houhouts*, n'étant lié à aucun autre mot, ne peut avoir subi aucune altération; que la différence qui existe entre *houhouts* et *tsouhouts* tombe sur la syllabe

---

de *k* en *l*. Cette forme est comme une transition entre *sóko* et *sala*, l'un des mots du dialecte fidji, que les auteurs de la grammaire tahitienne croient ne pas appartenir au fonds commun de la langue polynésienne. (*Introduct. to a gramm. of the Tahit. dial.*) Presque tous les mots qu'ils comprennent dans cette classe peuvent cependant s'expliquer assez facilement: *singa*, soleil, se retrouve dans les dialectes makasar et de Sembawa, sous la forme *singhar*, que je crois identique avec ᜐᜒᜈᜄ *sinag*, *rayons de soleil* ou *étoiles* en tagala, *sinang*, soleil, jour, en maghindano; *leva*, femme, me paraît être pour *veva* (وِوَ en malacassa, *baibai* en lampoung); cf. app. IV, note sur la permutabilité de *l* et de *v*, &c.

(*) Et هُهُرِوْ *houhoutreo*, *leurs pieds*. Les textes présentent un autre mot dont la prononciation est à peu près la même, هُهُهُة, dont la signification ne m'est pas très-précisément connue, mais n'a certainement aucun rapport avec celle de هُهُرّ.

par laquelle ce dernier mot touche la première partie du composé. On peut à peine douter que la consonne initiale *ts* ne soit réellement le produit du *sandhi*, lorsqu'on se rappelle qu'elle se présente aussi à la jonction des deux parties du mot وَلْتَرِع composé de وُل et de هَرِع qui perd son initiale ڬ, de même que ههر : je pense que la conversion de ڬ (*k* doux) en ت (*tch* doux), est déterminée par la ligature *n* qui, dans l'orthophonie malacassa, ne s'appuie jamais sur une gutturale (*). On trouve encore dans le vocabulaire de Flacourt le mot *falatombouc* (فَلَطُبُك) ou *ampalatombouc* (اَفَلَطُبُك) avec le sens de *plante du pied* (**), et le mot *tomits* (طُمِر, تومت *toûmit* des Malays), avec le sens de *talon*.

(*gg*) La forme de ڬ et celle de ه se confondent facilement dans une écriture aussi mal tracée que celle des manuscrits malacassas; l'absence du point diacritique m'a déterminé à transcrire le mot avec un *'aïn*.

(79) Fl. *sanri*, *sandri*, ms. *sanreave* (artères, jointures des doigts) : *articuli corporis* dans l'interprétation interlinéaire. J'ai déjà remarqué que *avi* est une simple forme de pluriel; je ne doute pas que *sandi* سِر ne soit, ainsi

(*) On peut admettre comme principe général du dialecte malacassa, que les nasales et les gutturales se repoussent; je ne connais pas du moins un seul mot dans lequel une nasale s'appuie sur une gutturale : la lettre ع *ng*, ne fait point exception à cette règle, car les deux valeurs se confondent non-seulement dans le signe, mais encore dans la prononciation.

(**) *Tombouk*, que je ne puis comparer à aucun autre mot polynésien, signifie *jambe* et *pied*.

que son analogue سندي *sindi*, la transcription du sanskrit संधि *jointure;* c'est la seconde fois que nous observons que la transcription malacassa d'un mot sanskrit est plus exacte que la transcription malaye.

(80) Ms. *fanih.* Je prends de ce mot occasion d'observer que plusieurs vocables qui ont, dans la prononciation sumatrane du malay, la voyelle *i* à la première syllabe, ont dans la prononciation javanaise de ce dialecte et dans le dialecte malacassa, la voyelle *a.*

(81) Ms. *torah, toran : debilis* dans l'interprétation latine. Je ne présente le rapprochement de *tourang* et de *taghoua* que comme une conjecture; elle ne paraîtra peut-être pas dépourvue de toute autorité, si l'on observe que les différences qui existent entre ces vocables ne consistent que dans la suppression d'une consonne finale quiescente, et dans la transposition des voyelles dans les deux mots.

(*hh*) Ce mot ne se trouve point dans les dictionnaires avec le sens qui lui est attribué dans cette nomenclature.

(82) Fl. *manghourouhourou, hourouhourou* (trembler de froid, de peur, tremblement) : *tremor febris* dans l'interprétation latine interlinéaire. Je ne connais point dans les autres dialectes polynésiens de mot qui puisse être comparé à *manghourouhourou* pour le son et pour le sens.

(83) Fl. *maricoulits*, ms. *marecolitsi* (fièvre, frisson). Ce mot est évidemment composé : je crois reconnaître dans sa première partie *marik,* le mot lampoung *maghing* qui signifie *fièvre,* suivant S. Raffles, mais qui a dû, je pense, avoir primitivement le sens de *chaleur brûlante* (*); si cette conjecture était admise, on pourrait expliquer la fin du

(*) Il me paraît avoir conservé ce sens dans le mot composé *maghing ngison* que S. Raffles traduit par *ague; ngison,* en lampoung, signifie *froid.*

mot par *koulits*, peau (*h* s'effaçant après *k*-quiescent), et traduire l'ensemble du mot par *chaleur brûlante de la peau.*

(84) *Calor febris* dans la traduction interlinéaire. Ce mot me paraît être composé de *mafana* (ڤانس en malay), chaud; et de *ting* dont le sens m'est inconnu.

(85) Fl. ms. *zaza* (enfant). L'origine et les affinités de ce mot me sont inconnues.

(*ii*) Le sens de ce mot est exprimé dans l'interprétation latine par *uterus* : il faut peut-être lire غاربط.

(86) Fl. *tavoni* (matrice) : *uterus* dans l'interprétation latine. Le mot *tavoni*, qui n'existe pas sous cette forme dans les autres dialectes polynésiens, me paraît être composé de *voni*, que je ne trouve point dans les vocabulaires, mais que je crois pouvoir rapporter au malay *boûni* (cacher, couvrir), et de la formative *ta* (équivalente à la formative malaye ڤر—ن), qui n'avait pas encore été reconnue, mais que j'ai observée dans plusieurs autres dialectes : je dois cependant ajouter que cette explication toute conjecturale ne me satisfait pas entièrement. On lit encore dans le vocabulaire de Flacourt, *fonenghanàch* (ڤننغنق), matrice; ce mot est régulièrement composé de *founeng* (dérivé du verbe منغ), *habitation*, *demeure*, et de *anak*, *enfant*.

(*kk*) Ce mot m'est inconnu : on lit en interligne *embryon*.

(87) Ms. *lalave* : *embryon* dans l'interprétation latine. Ce mot ne se trouve point dans le vocabulaire de Flacourt. Je n'ai pas osé donner place dans la colonne de la synglosse malaye, à une conjecture qui me laisse quelques doutes : j'ai déjà observé que *l* et *v* sont permutables dans les dialectes polynésiens, et spécialement dans le malacassa et le tagala; le dictionnaire tagala de San-Lucar m'apprend même que la transposition de ces deux consonnes, lors-

qu'elles se rencontrent dans un mot dissyllabique, est un vice de prononciation très-fréquent, qui n'est pas sans quelque affectation (*lavis* « palabra de mugeres melindrosas en lugar de *valis* »). Il semble dès-lors probable que *lalavi* (dont la première syllabe n'est qu'un redoublement de la seconde) se rapporte au tagala *valivali* ᜊᜎᜒᜊᜎᜒ « estar » en dias de parir la muger ; » mais cette conjecture est rendue douteuse par l'existence, dans le dialecte malacassa, des verbes مڠول *mangavali* (concevoir) et مهول *mahavali* (fœminam inire), composés des particules formatives مڠ et مه, et de ول qui me paraît représenter le mot tagala *vali* (*).

(37) Le sens attribué ici à كبد (*uterus* dans l'interprétation latine), paraît être une extension de celui que lui donnent les dictionnaires ; *corpulence, rotondité du ventre.*

(38) Fl. *ainh*, *ahinh*, ms. *aïh* (vie), *miain* (haleine). L'*alif* initial de ايڠ est prosthétique ; *h* est en tagala comme en malay, bien que moins fréquemment, une aspiration introductive de voyelle ; les éléments radicaux des mots *ang* et *hinga* sont donc *ing* et *inga*, dont l'identité ne peut être douteuse.

(39) Fl. *ra*, *raa*, *rha* (sang). Cf. app. IV. Les dialectes qui n'ont pas le mot *rah* ou l'une de ses variantes nomment le sang *getih* ou *geti*.

E. Jacquet.

(*) Ce mot me paraît exister aussi en formosan sous la forme *vaui*, *mavaui*, femme enceinte.

Sur les Daïris ou empereurs du Japon, par M. KLAPROTH.

C'est une erreur généralement répandue parmi nous, qu'il existe au Japon deux empereurs, un *ecclésiastique* et un *civil*. Nous donnons la première épithète au *Daïri* (1) ou véritable empereur, et l'autre au *Seogoun* (Tsiang kiun en Chinois) (2), qui, en effet, n'est que le premier dignitaire militaire de l'empire, ou général en chef de l'armée. Il est vrai que les Seogouns ont usurpé le pouvoir suprême, et que par le fait le Daïri est soumis à leur influence; mais cet état de choses, quoique consacré par une longue habitude, est illégal, et le Seogoun n'est, même au Japon, autrement regardé que comme le premier officier du Daïri et nullement comme un second empereur. La dignité du dernier n'est pas non plus ecclésiastique, comme on le croit généralement; c'est un monarque comme un autre, mais un monarque dont

(1) *Daïri*, en chinois *Ta li*, signifie le grand Intérieur, c'est-à-dire le palais impérial. C'est le terme ordinaire dont on se sert pour désigner l'empereur, parce qu'il est défendu de prononcer son nom, qui d'ailleurs est ignoré de son vivant par la multitude. On l'appelle cependant aussi, *Mikado*, en chinois *Ti*, ou empereur.

(2) Ce mot, qu'on prononce ordinairement *Seogoun*, s'écrit en japonais *Siô goun*; c'est le terme chinois *Tsiang kiun*, qui signifie général en chef. — C'est une faute d'écrire *Djogoun*, car la consonne *dj* (le ج arabe) n'existe pas en japonais.

les ancêtres ont eu la faiblesse de se laisser arracher le pouvoir par les chefs militaires de l'empire.

La famille des Daïris est censée descendre des Divinités qui anciennement ont régné dans le Japon. *Ten sio daï sin*, ou le grand esprit de la lumière du ciel, déesse qui paraît être une personnification du soleil, est regardée comme la fondatrice de cette famille; car un de ses descendants, *Zin mou ten o*, fit la conquête de la plus grande partie du Japon, et prit le titre d'empereur, en 660 avant J.-C.

Les Daïris portent, comme les empereurs de la Chine, le titre de *Ten si* ou *Fils du ciel.* Leur race est censée impérissable, et le peuple croit que quand un Dairi n'a pas d'enfant le ciel lui en procure un. Encore aujourd'hui, quand un empereur du Japon se trouve sans héritier, il finit par en trouver un près d'un des arbres plantés à côté de son palais. C'est ordinairement un enfant choisi secrètement par lui-même dans une des familles les plus illustres de sa cour, et qu'on a soin de placer à l'endroit indiqué.

On donne aux Daïris, après leur mort, un titre honorifique sous lequel ils sont mentionnés dans l'histoire. Autrefois ces titres avaient rapport à leurs bonnes ou mauvaises actions; mais depuis le 56e Daïri, ce furent les palais ou les lieux de leur résidence qui servirent à former ces titres. A la mort d'un empereur, le corps de logis qu'il avait habité fut détruit, et l'on en construisit un autre pour son successeur, dans l'enceinte de la cour impériale. Le défunt recevait alors le nom du lieu où s'était trouvé son palais. Tous

les Daïris, jusqu'au 61e, ont porté le titre de *Ten ô* (en chinois Thian houang), c'est-à-dire *l'auguste du ciel*. Le 61e fut le premier qui eut le titre de *in* (en chinois yuan), palais, et on l'appela *Zu ziak-no in*, c'est-à-dire le Palais de l'oiseau rouge. Le 62e Daïri eut encore le titre de *Ten ô*, vu qu'il suivait la religion de Sin to; le 81e le porta de même, étant mort enfant, avant d'avoir été instruit dans la doctrine de *Sia ka*, ou Bouddha; car c'est dans les livres bouddhiques écrits en chinois que *in* (yuan) signifie palais.

Quoique les Daïris soient censés, pendant leur vie, être attachés à la religion primitive du Japon, ou celle de *Sin to*, l'on observe des usages bouddhiques à leurs funérailles, qui ont lieu près du temple *Zin you si*, situé en dehors de la cour impériale et à côté du temple du *Daï Bouts*, ou du grand Bouddha. En face de ce temple coule une petite rivière, sur laquelle est placé le pont nommé *Youmi-no ouki basi*. C'est jusqu'à ce pont que le corps est porté, accompagné de toute la pompe qu'un Daïri étale pendant sa vie; mais, arrivé là, il est reçu par les prêtres de Sia ka, et enterré suivant leur rite.

Le pouvoir dont les Daïris jouissaient anciennement s'écroulait par degrés. Un coup mortel lui fut porté en 1180, lorsque *Taïra-no Kiyo mori* s'empara de la personne de l'ancien Daïri *Go Ziro kawa-no Fôwo*, et le confina à *Foukou wara*, où le pavillon *Ro-no go sio* lui servit de prison. Ce prince malheureux fit alors, par le prêtre *Mongok*, remettre en secret à *Yori tomo*, qui était exilé depuis 1160 dans la pro-

vince d'Ize, l'ordre, écrit de sa main, d'arriver sans délai à son secours. Yori tomo rassembla aussitôt une armée avec laquelle il battit, à chaque rencontre, les troupes de la famille des *Feïke*, de laquelle était Kiyo mori. Ce dernier mourut en 1181, et eut pour successeur son fils *Moune mori*, homme de peu de talents. Il fut entièrement défait par Yori tomo, et ce dernier rétablit alors le Daïri sur le trône. En 1185, *Moune mori* et son fils *Kiyo moune* furent mis à mort dans la province de d'Owari, par *Yosi tsoune*, frère de Yori tomo. Cet événement fut suivi de la ruine totale de la famille des Feïke. Alors le Daïri nomma Yori tomo général en chef de toutes les forces de l'empire, pour le récompenser des services éminents qu'il lui avait rendus. En 1192, le Daïri *Go Toba-no in* créa Yori tomo *Zeï i daï Seogoun*, ou grand général qui combat les barbares. Depuis ce temps, le pouvoir du Daïri s'est affaibli de jour en jour; à présent il ne reste à ce monarque que l'ombre de son ancienne splendeur. Lui et toute sa cour sont défrayés par le Seogoun, mais les appointements des classes inférieures de ses serviteurs sont si chétifs, que plusieurs d'entre eux sont obligés, pour vivre, de faire des broderies et de petits paniers, ou de s'occuper d'autres métiers.

Les trois principaux officiers de la cour du Daïri sont compris sous la dénomination de *San kô* (San koung) ou les trois comtes. Leurs titres particuliers sont *Taïziô daï sin* (Ta tching ta tchhin), *Sa daï sin* (Thso ta tchhin), ou grand officier de la gauche, et *Ou daï sin* (Yeou ta tchhin), ou grand officier de

la droite. Ce sont les premiers ministres de l'empire, et le Seogoun, quoique régent par le fait, ne peut faire aucun acte d'éclat sans leur consentement. Le *Na dai sin* (Neï ta tchhin), grand officier de l'intérieur, est le ministre de la maison du Daïri, et si un des trois dignitaires, mentionnés tout à l'heure, est hors d'état de vaquer à son emploi, il est chargé de le remplacer.

La dignité de *Sctzio Kwanbak*, ou de régent au nom du Daïri, n'existe à présent que quand ce prince est encore enfant, ou bien si c'est une femme qui occupe le trône : alors le Seogoun ne peut rien entreprendre d'important sans son avis et son approbation.

Le Daïri a le droit d'avoir quatre-vingt-une femmes, c'est-à-dire, neuf fois neuf, nombre que les Japonais regardent comme le plus parfait; cependant jamais l'empereur n'en prend autant, et, à proprement parler, il n'en a que neuf, dont chacune a huit servantes, ce qui ensemble fait le nombre de quatre-vingt-une.

La *Kwô ko koû* (Houang heou koung) est la première de ses femmes, et considérée comme son épouse principale. Trois autres la suivent en rang et ne sont pas comptées parmi les neuf : la première est nommée *Ko goû* et est aussi censée épouse légitime; la seconde est nommée *Nio go*, et la troisième *Ko i*. Ces trois femmes, et les neuf autres, font douze ensemble, que le peuple compare aux douze signes du Zodiaque.

La *Nio go* et la *Koi* habillent le Daïri. Tous les jours ce prince change de vêtements pour lesquels on se sert d'étoffes très-fortes et précieuses. Deux de ces étoffes

Le premier jour de l'an, le *Mondo-no kami*, ou directeur des eaux de tout l'empire, offre au Daïri, à l'heure appelée *nanats*, ce qui est chez les Japonais à sept, chez nous à quatre heures du matin, de l'eau de la rivière *Kama gawa* pour se laver. Cette eau est censée meilleure, et nommée *Waka midsou*, ou eau nouvelle.

De même, l'on offre au Daïri, le premier du sixième mois, de la glace de la montagne *Fousi*, que le Seogoun lui envoie de Yedo. Le prince de Tamba lui envoie aussi de la glace du mont *Fimoura yama*.

Outre un grand nombre d'officiers d'un moindre rang, il y en a encore plusieurs, tant attachés au *Taïsi* ou successeur désigné, qu'à l'état militaire.

Le Daïri et ses femmes mettent chaque jour des vêtements nouveaux. Tout ce qui est nécessaire pour ses repas, et tout ce dont il se sert personnellement est journellement renouvelé. Anciennement il mangeait dans des jattes de terre, symbole de la simplicité des premiers habitants du Japon; à présent ces jattes sont en porcelaine. Ses habits de dessus, de même que ceux de tous ses serviteurs jusqu'à la troisième classe, sont noirs. Il en porte aussi d'une étoffe verte nommée *Yama bato iro* ou couleur de pigeons de montagne, qui n'est permise à aucune autre personne.

Les serviteurs sont divisés en huit *I* (weï), garde ou classes, dont chacune est subdivisée en deux: la première, appelée *Tsiô* (Tching), et la seconde *Tsioû* (Tsoung). Les membres de la quatrième, cinquième et sixième de ces classes, sont habillés en rouge, ceux

de la septième et huitième, qui sont les derniers, portent des habillements verdâtres ou d'un bleu clair.

Le Dairi est regardé comme trop saint pour toucher la terre; cependant il se promène bien dans son palais, mais il est porté quand il sort. Néanmoins il est arrivé en 1782, qu'à l'occasion d'une mauvaise récolte dans l'ouest et le midi de l'empire, d'où l'on tire le plus de riz, *Naka mikado-no in* marcha nu-pieds sur la terre, afin d'obtenir du ciel de la fécondité.

C'est pendant le sommeil du Dairi qu'on lui rogne les ongles, ce qu'on nomme *volet*. Comme il n'est pas permis de lui raser les cheveux de la tête, ni la barbe, on les coupe quand il fait semblant d'être bien endormi. Les Japonais nomment ce sommeil, le *sommeil du lièvre*.

Ce prince, étant assis, tient ordinairement dans la main un petit bâton en forme d'éventail fermé et fait du bois *Izi no ki*, qui, selon l'assertion des Japonais, ne croît que sur la montagne *Kouraghe*. Anciennement ce bâton était d'ivoire et servait comme de tablettes pour écrire; à présent il remplace le sceptre. Les habits que le Dairi a portés sont serrés tous les jours soigneusement, et on les conserve pour les brûler à un temps fixe. Ce prince a des jeunes garçons de neuf à dix ans pour *porte-coton*, et l'on enterre ses excréments.

Les gens de la cour du Dairi sont tous ses parents, car il n'épouse jamais une femme qui ne soit de la cour; ils s'appliquent aux sciences, à la poésie, et à la musique. Le Grand-Juge de *Miyako* est chargé de les

entretenir dans ces dispositions; c'est lui qui a la direction et les soins de tout ce qui concerne la cour du Daïri, laquelle coûte au Seogoun des sommes énormes par an. La place de *Grand-Juge* est une des plus importantes et des plus difficiles à remplir, puisqu'il doit conserver un équilibre parfait entre les intérêts du Daïri et ceux du Seogoun, et se bien garder de mécontenter l'un des deux, s'il ne veut pas courir le risque d'être obligé de se couper le ventre. Aussi fait-on toujours choix d'un des hommes les plus discrets. Son emploi, qu'il exerce ordinairement pendant trois ans, lui donne un grand pouvoir à *Miyako*, et un rang très-élevé, même au-dessus des conseillers d'état ordinaires, quoiqu'il ait moins de revenus; mais ce rang cesse lorsqu'il vient à *Yedo*. Le Grand-Juge, auquel M. Titsingh fut présenté en 1780, à *Miyako*, était, à l'époque du voyage de cet ambassadeur hollandais à Yedo, en 1782, l'un des cinq seigneurs des temples de cette résidence du Seogoun. C'était un homme d'un grand mérite, et M. Titsingh reçut, dans ces deux villes, l'accueil le plus gracieux de lui. Il avait alors de plusieurs femmes cinquante-deux enfants en vie.

Quoique le Daïri soit actuellement privé par les Seogouns de toute influence dans le gouvernement, on le consulte pourtant dans toutes les affaires majeures. Sans cette formalité, personne ne respecterait les ordres émanés du Seogoun; car les Japonais ne reconnaissent que le Daïri comme véritable chef de l'empire. Ils disent que, comme le monde n'est éclairé que par un seul soleil, de même il ne peut y avoir qu'un chef suprême.

Tous ceux de la cour ou de la parenté du Daïri sont d'un rang supérieur à celui du premier des princes ou des grands de Yedo : lorsque ceux-ci rencontrent un officier du Daïri, ils s'inclinent de suite en approchant la tête et les mains de la terre ; leur pique, dont ils ne peuvent avoir qu'une seule en sa présence, est également mise à terre. « Le prince de Satsouma, « dit M. Titsingh, un des seigneurs le plus respectés « et puissants de l'empire, et dont la fille est fiancée « au Taïsi ou au Daynagon sama (le Seogoun d'à « présent), n'est considéré par eux que comme un de « leurs serviteurs. C'est pour cette raison que les « princes, en se rendant à la cour du Seogoun à Yedo, « ou en revenant de là, évitent soigneusement de passer « par *Miyako*, qui est la résidence du Daïri ; ils pré- « fèrent la route qui conduit d'*Oudzi* à *Fousimi*, et « qui passe en dehors de cette ville. Il y a quelques « années que le prince d'Aki, parent du Seogoun, « commit une légère impolitesse à la rencontre d'un « officier du Daïri ; celui-ci le fit poursuivre sur sa « route jusqu'à Fousimi, d'où il le fit revenir. Le « prince d'Aki étant retourné sur ses pas, sans le « moindre train et avec une simple pique, il le fit « attendre pendant douze heures chez lui, avant de « l'admettre en sa présence. Le prince fit ses excuses « et fut renvoyé après une forte réprimande. » Les princes sont obligés de mettre leurs deux sabres à côté, en présence d'un officier du Daïri, ce qui est un grand crève-cœur pour leur amour-propre.

Il est d'usage que lorsqu'un prince en voyage doit

s'arrêter sur sa route, son nom, élégamment écrit sur une petite planche, soit placé au bout d'un bambou, à l'entrée. Ceci se pratique aussi pour les chefs de la Compagnie hollandaise. Si, par hasard, un officier du Daïri arrive à l'endroit où le prince s'est arrêté, l'on met de suite ce bambou à terre. Quand un prince doit passer devant la demeure d'un tel officier, il va à pied, n'ayant qu'une seule pique à sa suite; s'il rencontre l'officier en personne, il se met la tête et les mains à terre. Sa chaise à porteur (*norimon*) et tout son train s'éloignent avec la plus grande vitesse, et se réfugient dans quelque chaumière, ou, s'il n'y en a pas, se dirigent dans les champs. Enfin, tout est si complétement soumis au Daïri, que quelques personnes de distinction à Yedo, ayant demandé à M. Titsingh le sens du mot *empereur*, par lequel les Hollandais désignent mal à propos le Seogoun, et ayant appris que ce terme désignait le *chef suprême*; elles lui répliquèrent qu'il fallait n'en reconnaître qu'un seul, savoir le Daïri, qui avait le pouvoir absolu dans l'empire, et que le Seogoun, appelé par les Européens *empereur*, n'était qu'un officier à qui le Daïri confiait l'administration de l'empire.

Autrefois le Seogoun, à son avénement au gouvernement, allait lui-même à Miyako pour y présenter ses hommages au Daïri, mais cet usage cessa depuis qu'un des Daïris porta, dans un moment de mécontentement, la main à son arc pour lancer une flèche contre le Seogoun. Heureusement il fut retenu et ne put exécuter son dessein. Actuellement le Seogoun envoie tous les

ans le jour de l'an des ambassadeurs pour féliciter le Daïri; ensuite celui-ci dépêche une ambassade dans le même but, à Yedo. Quand ses envoyés arrivent au palais du Seogoun, ils sont reçus comme le Daïri même. Le Seogoun vient à leur rencontre et les conduit à la salle d'audience, où, pendant tout le temps qu'ils s'acquittent de leur commission, il reste incliné devant eux, touchant de sa tête les nattes qui couvrent le sol. L'audience solennelle finie, le Seogoun reprend son rang, et ce sont les ambassadeurs qui s'inclinent alors de la même manière devant lui, et restent dans cette position pendant tout le temps qu'il leur parle (1). Ils logent dans un grand palais à Yedo nommé *Ten aiq yaski*, et y jouissent des mêmes marques de distinction que les membres de la famille du Daïri.

Devant ce palais est placée une caisse carrée de deux pieds de long; elle a une petite ouverture, et s'appelle *Meyas fako* ou *Zozio fako*, c'est-à-dire, caisse à recevoir des plaintes. Quiconque se croit froissé dans ses droits y peut jeter une requête. La caisse est ouverte tous les ans pendant le séjour des ambassadeurs du Daïri à Yedo; ils emportent avec

(1) Incliner la tête jusqu'à la natte qui couvre le parquet est le compliment d'usage dans tout le Japon. Comme les habitants de ce pays n'ont pas de chaises, ils s'asseyent toujours sur des nattes, les jambes croisées. La cérémonie du salut japonais n'est donc incommode que pour les Européens. On le fait plus ou moins profondément à proportion du rang de celui à qui l'on s'adresse. Les princes gouverneurs de provinces inclinent la tête jusqu'à terre devant le Seogoun, qui le fait de même, comme on vient de le voir, devant les ambassadeurs du Daïri.

eux les papiers qui s'y trouvent pour les examiner.

Il y a de pareilles caisses dans toutes les principales villes de l'empire. A Nagasaki une est placée tout près de l'hôtel du gouverneur : deux officiers subalternes y sont constamment de garde pour observer ceux qui y jettent des billets. Elle est ouverte six fois par an par le gouverneur, et sert à faire connaître les actes arbitraires des magistrats.

Le billet, scellé par le plaignant, et muni de son nom et de sa demeure, est envoyé directement à Yedo; ceux qui ne sont point scellés, et qui n'ont ni nom ni adresse, sont brûlés; mais si l'on trouve un pareil billet pour la troisième fois, il est aussi envoyé à Yedo. Il est pourtant rare que dans une année plus de deux ou trois plaintes soient jetées dans la boîte. Celles qui arrivent à Yedo sont ouvertes à des jours fixes par le Seogoun seul, puisque le but de cette institution est de connaître les mauvais procédés des conseillers d'état, des princes et des officiers inférieurs. Les recherches pour découvrir si les plaintes déposées dans les Meyas fako sont fondées ou non se font sans délai; si on les trouve fausses, on promène le plaignant à cheval par toute la ville, en portant devant lui un drapeau de papier, qui a quelquefois neuf pieds de large, et sur lequel sont énoncés son nom, son âge, sa conduite et sa faute. Le contenu de cet écrit est lu à haute voix dans tous les carrefours et dans les lieux où les ordonnances impériales sont ordinairement affichées. On finit par abattre la tête au délinquant sur la place destinée aux exécutions. Pendant le séjour

de M. Titsingh au Japon, un pareil jugement fut exécuté à Yedo sur la personne d'un certain *Mats moto ghen-no sin,* un des officiers de *Kousi,* prince de Tango, alors gouverneur de Nangasaki. Ce seigneur était d'un mérite distingué et extrêmement chéri des habitants et des étrangers pour ses qualités aimables. Mats moto lui avait souvent demandé la permission de l'accompagner à Nangasaki ; mais, comme cet officier avait souvent des discussions avec ses collègues, le gouverneur, pour éviter toute tracasserie pendant son voyage, le laissa à Yedo, quoiqu'il fût d'ailleurs un homme instruit. Mats moto, outré de cette humiliation, écrivit, pour se venger, un placet dans lequel il calomnia le gouverneur de toutes les manières et nomma sa façon d'administrer abominable. Il le scella, le signa de son nom, y mit son adresse et le jeta dans la caisse devant le palais des ambassadeurs du Daïri. Ses accusations ayant été examinées et trouvées fausses, il fut traité comme nous venons de dire, et on lui trancha la tête.

Ce sont ordinairement deux princes de peu de revenus qui reçoivent du Seogoun la commission d'entretenir les ambassadeurs du Daïri pendant leur séjour à Yedo. Cette commission est considérée comme une grande faveur et sollicitée par beaucoup de monde, car elle rapporte à chacun des deux fournisseurs un profit net d'environ quarante mille kobang ou plus de quatre cent quatre-vingt mille francs.

Le premier jour les ambassadeurs sont régalés par le Seogoun d'un potage aux grues ; le second jour on les

amuse avec des danses; ils ne restent que sept jours à Yedo. Le Seogoun leur envoie des présents trois fois par jour; mais les deux princes, chargés de leur faire les honneurs chez eux, leur envoyent des cadeaux pendant toute la journée; tout ce dont ils ont besoin, tant pour eux que pour leurs gens, est renouvelé chaque jour : ces derniers, qui n'ont qu'un salaire très-modique, sont extrêmement avides pour se procurer des bénéfices.

Parmi ces ambassadeurs, il n'y en a que deux qui représentent le Daïri : ils changent tous les ans; ceux qui sont employés dans une année ne reviennent qu'après sept ans. Dans les différentes provinces qui se trouvent sur leur route, ils sont régalés et défrayés splendidement par les princes ou par le Seogoun. Quand ils partent pour Yedo ils n'ont que peu de bagage; à leur retour il est immense par la quantité de cadeaux qu'ils rapportent. Tous ces présents sont fournis par douze personnes de la famille des anciens Seogouns *Nobou naga* et *Taïko;* ces fournisseurs n'ont point d'emplois particuliers, mais ils mènent un grand train à l'aide du profit qu'ils font sur les présents destinés aux ambassadeurs du Daïri.

« Revenant de la cour de Yedo, en 1782, dit « M. Titsingh, je reçus, le 1er de mai, la nouvelle, à « *Naroumi,* que ces ambassadeurs étaient en route « et coucheraient le lendemain à *Kwana, Yokaïts* et « *Séki,* où mes logements étaient retenus. Je partis de « là le 2 de mai à cinq heures du matin, j'arrivai à sept « heures à *Miya,* où je m'embarquai après mon déjeu-

« ner dans un très-joli bateau vernissé en laque noire,
« de sorte que je fus sur les onze heures à *Kwana*. Je
« fus forcé d'y dîner dans un petit logement. A une heure
« après midi je continuai ma route et je rencontrai alors
« quelques membres de l'ambassade. Les principaux
« étaient deux jeunes gens d'une figure très-agréable, et
« qui marchaient à pied pour s'amuser. On me mit avec
« ma chaise à porteur et tout mon train sur le bord du
« chemin. Je trouvai un troisième député dans un vil-
« lage; il me fit prier de passer à pied devant son loge-
« ment, mais je m'excusai, sur l'avis de mes interprètes,
« en disant que j'étais indisposé. Cependant, sur ses
« instances, je passai en ouvrant le fermoir de ma
« chaise pour le saluer, à quoi il répondit gracieuse-
« ment. C'est comme étranger que je jouissais d'un
« pareil privilége, qui n'est pas même accordé aux
« princes du pays. J'avais pourtant fait dire à mon
« médecin et à mon secrétaire de passer à pied devant
« le prince, pour satisfaire sa curiosité de voir des
« Hollandais. A sept heures et demie j'arrivai à *Yo-
« kaïts* où je me retirai dans une maison bourgeoise;
« mon bagage fut porté dans un temple. Tous les lo-
« gements étaient occupés par les ambassadeurs ou par
« leur suite. Dans ce petit réduit je fus forcé de m'ar-
« rêter faute de chevaux et de porteurs, puisqu'on
« attendait encore le lendemain quelques personnes
« de l'ambassade.

« On m'assura qu'il leur avait fallu trois mille por-
« teurs, dont cent avaient été employés à porter six lan-
« ternes; que cela faisait un petit revenu à leurs gens

« qui escroquaient le salaire des porteurs dont ils n'a-
« vaient pas besoin. Les employés de l'ambassade, d'un « rang inférieur, avaient même amené avec eux deux « inspecteurs de porteurs, sous prétexte qu'ils n'en « avaient pu trouver suffisamment, mais en effet pour « leur faire racheter leurs services. »

Cette ambassade était composée de deux ambassadeurs du Daïri, nommés *Abra no kosi saki no Daïnagon* et *Kouga no Daïnagon ;*

D'un envoyé de l'ancien Daïri *Nio in,* tante du Daïri régnant, *Yotsou sousi saki-no Daïnagon ;*

D'un agent de la femme du vieux Daïri *Sakoura matsino in, Nuwata saïsio tsiou sio ;*

D'un député de la veuve de feu le Daïri *Momou sono-no in, Sen mio in saki-no saï sio ;*

De la veuve de feu le Daïri *Go Momou sono-no in.*

Il y avait aussi une lettre sur papier rouge, sous la garde de *Seïdo in Sionagon* et de *Taka koura dasaï-no daïni ;*

De *Tsousi mikado kounaï gon-no tayo,* compositeur des calendriers, astronome et géographe très habile.

Tous les officiers ci-dessus portent le nom de *Kouma-no ouye béto* ou *Ten siô fito*, c'est-à-dire, hommes supérieurs du ciel.

Ensuite venaient *Oosi kosi daï gheki, Yama ghitsou zio naïkou, A oki ghen boun-no zio* et *A oki kase-no zio.* Ces quatre officiers subalternes demeurèrent à Yedo dans des logements particuliers. Tous les princes et autres grands qui désirent obtenir

quelque faveur du Daïri s'adressent à ces derniers avec leur placet, ce qui leur fait gagner beaucoup d'argent. On nomme ces quatre officiers *Tsi ghe nen*, hommes inférieurs de la terre.

Perfectionnement des produits agricoles dans le gouvernement d'Irkoutsk.

Un correspondant de la *Gazette de l'Académie de Saint-Pétersbourg* lui adresse d'Irkoutsk quelques détails intéressants sur les progrès de l'industrie agricole dans cette partie de la Sibérie, où un grand nombre d'employés et d'habitants s'adonnent à l'agriculture, soit par goût, soit dans un but d'utilité générale. Plusieurs ont fait venir dans le pays de bons chevaux; un négociant de Kiakhta, M. Igoumenov, a tiré du célèbre haras de la comtesse Orlov un étalon et des juments poulinières de grand prix, et les paysans de la province commencent à se livrer à l'éducation des chevaux de haute race. M. Trapetsnikov, outre un haras de beaux chevaux qu'il possède, s'est procuré à grands frais un taureau et des vaches anglaises, dont la race se multiplie et fait espérer une amélioration progressive dans le bétail du pays.

L'éducation des abeilles, qui a pris de l'accroissement le long de la ligne militaire qui sépare le gouvernement d'Irkoutsk de la Mongolie, se propage dans ceux de Tomsk et de Ienisseïsk; il y a lieu d'espérer qu'elle

pourra s'établir dans celui d'Irkoutsk. De nombreux essais, tentés à différentes époques, n'avaient pas réussi; mais on a reconnu que le climat en était moins la cause, que l'ignorance des soins à donner aux abeilles. De nouveaux essais ont été plus heureux, et font espérer que cette branche de l'industrie agricole pourra se naturaliser à Irkoutsk.

Beaucoup de propriétaires font venir des semences de Riga, de Moscou et de Saint-Pétersbourg, ou les reçoivent du jardin botanique impérial; on apporte à Irkoutsk et à Kiakhta de grandes quantités d'arbres fruitiers, ainsi que des arbustes à fleurs, dont le transport coûte quelques centaines de roubles. Quoique le succès de toutes ces tentatives de culture soit jusqu'à présent fort lent, on a déjà dans la province d'Irkoutsk des pommiers en pleine terre, et dans les maisons, des citronniers ainsi que des orangers à oranges amères qui portent des fruits. Les rosiers à cent feuilles, le groseiller blanc et le groseiller à maquereau hivernent dans les jardins; enfin on voit même des ananas sur quelques tables.

Dans les potagers, les petits pois et les haricots, qui se cultivaient en pots il y a douze ans comme des fleurs, couvrent maintenant de longues plates-bandes; on trouve chez beaucoup de cultivateurs des pastèques, des melons et des asperges; enfin le raifort, plusieurs autres légumes et les choux de toute espèce croissent presque partout.

La grande culture est dans une situation florissante : beaucoup de paysans et de propriétaires ensemencent

jusqu'à 250 *dessiatines* (1) en grains de diverses espèces, et le district de Nertchinsk, jadis peu fertile, est maintenant à même de le disputer, pour l'abondance de ses grains et de ses pommes de terre, avec celui de Verkhne-Oudinsk, qui est pour ainsi dire le grenier du gouvernement d'Irkoutsk. On a fait venir des charrues de Londres, des machines à battre le blé et des semoirs; on a établi des moulins à eau pour la fine fleur de farine, et des moulins à vent à la hollandaise.

Enfin le 10 août dernier il est arrivé sur les bords du Baïkal un troupeau de 42 moutons venant directement de Saxe, et devant être dirigé vers le fort d'Akhchou, où il a été expédié à travers les districts de Verkhné-Oudinsk et de Nertchinsk. Ce troupeau a été tiré de l'étranger par une compagnie qui s'est formée à Irkoutsk pour propager et perfectionner l'éducation des moutons dans les magnifiques pâturages du gouvernement d'Irkoutsk.

Rapport sur l'histoire des Gaznevides de Mirkhond, publiée par M. Wilken, à Berlin, 1832.

Le grand ouvrage de Mirkhond, intitulé *Rouzet essafa*, chronique qui commence à la création des hommes et finit vers la fin du XV[e] siècle, a depuis longtemps attiré l'attention des orientalistes. La difficulté de réunir, dans une série chronologique, les

---

(1) Une *dessiatine* équivaut à 1.093 hectares.

écrits plus ou moins rapprochés des événements et dont quelques-uns peut-être sont perdus, a contribué puissamment à mettre en circulation des rédactions embrassant plusieurs siècles, où les événements, le plus souvent, sont rangés par ordre chronologique, avec peu d'égard à la liaison des faits entre eux, où d'après cela le talent du rédacteur ne peut que rarement se montrer. Malgré toutes ces imperfections, inévitables peut-être, si l'ouvrage est d'une étendue considérable, il peut suppléer, jusqu'à un certain degré, au défaut d'auteurs contemporains. Nous ne citerons, à l'appui de cette assertion, que Strabon et Ptolemée, dans l'antiquité; Zonaras, dans l'histoire byzantine; Abulfeda et Mirkhond, en Asie. Il paraît que ce dernier a été la base de la plus grande partie du travail historique de Hadji-khalfa, ou plutôt de Tachkoprizadé, son prédécesseur, et de nos jours Price s'en est servi avec avantage dans sa grande histoire mahométane. Il est fâcheux que jusqu'ici une si petite partie du Rouzet essafa soit à la disposition du public; mais cette partie a été bien choisie, elle concerne la Perse, où l'auteur, comme indigène, doit avoir eu de meilleurs matériaux. A la dynastie courte mais brillante des Samanides, publiée par M. Wilken en 1808, vient maintenant se joindre celle qui lui a succédé, les Gaznevides. Cette publication offre d'autant plus d'intérêt aujourd'hui que l'Inde, principal théâtre des exploits de Mahmoud, est l'objet de tant de recherches, où M. Tod vient de soulever la question du contact et même du mélange de races

turques avec les Indous, que leur constitution civile et religieuse paraissait devoir garantir pour toujours d'un tel rapprochement. Nous voyons par notre auteur et par Ferichta que les conversions à l'islamisme, même dans les classes élevées, étaient assez fréquentes, et les exemples de Brahmanes ne manquent pas totalement; un seul exemple du contraire nous est connu antérieur à Akbar, c'est celui d'un gouverneur de Lucknow (Lekhnao), qui, en 1508, embrassa la croyance indienne; il serait curieux de savoir si le néophyte a été admis dans une caste.

L'éditeur a réuni dans son édition les variantes fournies par cinq manuscrits : celles de Ferichta, d'après l'excellente traduction de Briggs et deux manuscrits du même auteur qui se trouvent à la Bibliothèque de Berlin, celles d'Otbi, auteur contemporain, donné par notre illustre président dans le 4e volume des *Notices et Extraits*, et enfin, celles d'un auteur inconnu jusqu'ici, Haider, natif de la Perse orientale et contemporain de Ferichta. Il est facile de voir que les annales du Radjasthan, par Tod, en fourniraient encore, surtout pour les noms propres.

On pourra donc, à l'aide de cette publication, se former une idée exacte des premiers débordements des races guerrières de l'Asie centrale dans les plaines de l'Indoustan, qui, depuis le XIe siècle de notre ère jusqu'à et y compris les invasions des Sikhes et des Rohillas, n'ont cessé que dans le XVIIIe. La cause de leurs succès constants doit-elle être recherchée, selon la pensée de Rammohun-roy, dans l'altération du sys-

tème primitif de la constitution indienne, ou, selon d'autres, dans la supériorité du courage et des qualités physiques des hommes et des chevaux dans les régions au nord-ouest de l'Indus, ou, d'après notre opinion, dans les deux causes à la fois? Cette question est étrangère au sujet du présent rapport, que nous terminons en recommandant la publication de M. Wilken à l'attention des orientalistes.

A. Stahl.

Fabrication du vin en Géorgie, extrait d'un journal russe.

Cette fabrication est la branche la plus importante des richesses de la Géorgie. Les montagnes dont cette province est traversée sont couvertes de vignes, tantôt entrelacées ensemble comme des haies naturelles, tantôt s'élevant autour d'énormes mûriers, grenadiers, noyers et autres grands arbres qui croissent spontanément dans le pays. On fait beaucoup de vin dans le Kakhéthi, où presque tous les habitants s'adonnent à cette fabrication. L'heureuse situation de ces contrées invite, pour ainsi dire, à la multiplication des vignobles. Parallèlement à la haute chaîne du Caucase, qui la défend des vents du nord, s'étend le Kakhéthi, province montueuse dont les plateaux se déroulent en amphithéâtre à plusieurs dizaines de versts en longueur et en largeur; les canaux et les rivières nombreuses dont

elle est coupée donnent la facilité d'établir les prises d'eau indispensables pour l'arrosement des vignobles.

On trouve en Kakhéthi du raisin de plusieurs espèces, et il en est des qualités les plus élevées; mais les vignerons le gâtent par des irrigations surabondantes qui le rendent aqueux et le privent de ses parties sucrées. Les propriétaires de vignobles, de même que tous les Asiatiques en général, s'inquiètent fort peu de la qualité de leurs vins et ne visent qu'à en augmenter la quantité.

Le raisin est foulé dans une cuve de trois archines et plus de long et presque autant de large, formée de briques et revêtue d'un fort ciment; mais nonobstant la dureté de ses parois, elle ne peut être entièrement imperméable, et il est impossible qu'il ne se mêle au raisin quelques parties calcaires. Le raisin y est jeté sans être assorti, et foulé avec les pieds; le moût qui en sort par un robinet adapté à la partie inférieure est recueilli dans de grandes jarres, de la contenance de plusieurs *védros* (1).

Les vignerons de Kakhéthi n'ont aucune idée du bon vin, et l'on peut en dire autant des consommateurs de ce pays; aussi les procédés de fabrication, tant en ce qui concerne l'assortiment du raisin que la fermentation, sont entièrement dépourvus de soin. Tout le vin fabriqué est consommé dans l'année, et si l'on en excepte quelques propriétaires des plus aisés, qui conservent du vin de plusieurs années, on ne trouverait

(1) Un *védro* contient 1,230 litres. Kl.

nulle part, en Kakhéthi même, du vin de deux ans. Les vins vieux de ce pays sont très-capiteux, imitant les vins de Porto et de Madère, mais ayant plus de bouquet.

Il n'y a point de tonneaux ni de bouteilles en Kakhéthi, ce qui explique pourquoi les vins ne s'y conservent pas. Lorsqu'on envoie cette denrée au marché, et le principal marché, pour son débit, est Tiflis, on en remplit des outres faites de peau de buffle, de mouton et de porc, enduites de naphte; ces outres gisant dans le bazar offrent à l'Européen un spectacle fort désagréable. Quand on veut tirer le vin d'une outre, on en dénoue une des jambes.

On fabrique annuellement en Kakhéthi 1,500,000 *védros* de vin, et environ 100,000 *védros* d'eau-de-vie, mais cette production pourrait y être poussée beaucoup plus loin. La totalité de ces boissons est consommée dans le pays. Dès l'antiquité, les habitants de la Géorgie furent renommés par leur amour des spiritueux et surtout du vin; cette passion s'est conservée chez eux jusqu'à présent, et le plus pauvre Géorgien boit une *tonga* (mesure équivalant au *stoff* russe, ou une pinte et demie environ) de vin par jour.

Le vin de Kakhéthi n'a jamais passé le Caucase. A la vérité son transport en Russie serait exposé à de grands obstacles; par la voie de terre il est presque impraticable, et il offre beaucoup d'inconvénients par mer. Aussi toute la production est-elle destinée à la consommation intérieure, qui aurait pris de l'accroisse-

ment, si tous les habitants y participaient; mais la majeure partie de la population se compose de musulmans, qui jusqu'à ce jour continuent à s'abstenir de vin.

L'Imeréthi serait très-propre aux vignobles et à la fabrication du vin, mais cette province est encore mal cultivée et peu peuplée. Sa position sur la mer Noire offrirait d'immenses facilités pour l'expédition en Europe du superflu de ses produits.

Le gouvernement russe n'a pas négligé une branche aussi importante de l'industrie en Géorgie, que la fabrication du vin. Afin d'en encourager le perfectionnement en Kakhéthi, on se propose d'y établir des tonneliers, d'y fonder une verrerie, et un vigneron étranger a été chargé d'enseigner aux habitants les méthodes de culture et de fabrication usitées en France.

Si l'on traverse le Caucase, on retrouve cette industrie dans un rayon de peu d'étendue. Kizliar et les villages environnants produisent annuellement près d'un million de *védros* de vin et 500,000 *védros* de l'eau-de-vie connue sous le nom d'*eau-de-vie de Kizliar*. Le vin de Kizliar est plus connu en Russie que celui de Kakhéthi.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 février 1833.

On écrit de Madras, en faisant passer à la Société un traité de physionomie, traduit du persan en anglais, pour

le faire insérer dans le journal. Renvoyé à la Commission du journal.

L'absence de M. E. Burnouf oblige de remettre à la prochaine séance la question relative à la gravure d'un diplôme pour les membres et associés étrangers.

M. Poley, attaché à la légation de S. M. le roi de Prusse à Constantinople, est présenté par MM. de Sacy et Jaubert, et admis comme membre de la Société.

M. Stahl lit un rapport sur la demande adressée au Conseil par M. Loiseleur Deslongchamps, relativement à l'édition du *Code de Manou*. La proposition de souscrire pour cinq exemplaires en sus est adoptée.

M. Caussin de Perceval lit un mémoire biographique sur les poëtes turcs.

Nécrologie.

La Société asiatique vient de faire encore une perte bien douloureuse dans la personne de M. Jean-Daniel Kieffer, l'un des vice-présidents de la Société asiatique, professeur de turc au collége de France, ancien interprète du roi pour les langues orientales, et membre de plusieurs sociétés scientifiques et religieuses, décédé le 30 janvier dernier à l'âge de 65 ans. Dire quelles furent les qualités précieuses qui recommandaient M. Kieffer à l'estime et à l'affection de tous ceux qui l'ont connu, c'est retracer le portrait du savant consciencieux et modeste, du bon citoyen, de l'ami fidèle, du chrétien véritable. Né à Strasbourg le 4 mai 1767, M. Kieffer se voua de bonne heure aux études sous la direction des professeurs Oberlin, Schweighaeuser et Dahler. Il s'était d'abord destiné au ministère évangélique; mais l'étude des langues orientales exigée pour entrer dans cette carrière le captiva au point qu'il forma le projet de s'y livrer exclusivement. Un séjour de quelques années à Paris le fortifia dans sa résolution

en lui offrant en même temps les moyens de l'exécuter. Admis en 1794 au ministère des affaires étrangères, il fut envoyé deux ans après à Constantinople comme secrétaire interprète de l'ambassade dont le général Aubert du Bayet était le chef. M. Kieffer, victime de la rupture de 1798 entre la France et la Porte, ainsi que le chargé d'affaires M. Ruffin, suivit ce dernier au château des Sept Tours, où il partagea le temps de sa captivité entre les études les plus opiniâtres et les consolations de l'amitié. Les leçons de M. Ruffin, jointes à un travail de toutes les heures, l'initièrent profondément à la connaissance de la langue turque, à laquelle il joignit celle du persan et de l'arabe, qui en sont le complément indispensable. A son retour à Paris, en 1803, il fut nommé secrétaire interprète pour les langues orientales au ministère des affaires étrangères, et bientôt après, suppléant de M. Ruffin dans la chaire de turc au collége de France, où il devint enfin son successeur. En 1818, il reçut le titre de premier interprète du roi, et la Société asiatique s'enorgueillit dès sa naissance de compter ce savant distingué parmi ses fondateurs et ses membres les plus zélés. Il consacra dix années de sa vie à donner la première traduction complète de la *Bible* en langue turque, œuvre immense d'érudition et de patience, dans laquelle le modeste auteur, s'attachant avec la plus scrupuleuse exactitude à l'interprétation fidèle du texte, se sentit moins soutenu dans son travail par l'idée du juste tribut d'éloges qu'une telle entreprise lui assurait de la part du monde savant, que par la conviction profonde de servir les intérêts de la religion, qui ne sont autres que ceux de l'humanité. Et c'est ici que le noble caractère de M. Kieffer se présente dans tout son jour. Faire le bien de ses semblables par tous les moyens que la Providence avait mis entre ses mains fut toujours sa pensée la plus chère, l'occupation de tous ses instants. Aussi l'avons-nous vu, également dévoué aux progrès de la science et de la philanthropie, assister avec une régularité exemplaire à toutes

les séances de la Société, sans jamais négliger celles des Sociétés de l'enseignement élémentaire, des missions évangéliques, de la Société biblique de Paris, qui toutes le comptaient dans leur sein. Agent principal de la Société biblique britannique et étrangère, non dans l'intérêt d'une croyance spéciale, mais dans celui de la religion de tous, tel que la tolérance le conçoit, il se dévouait et se multipliait en quelque sorte pour suffire à tant d'occupations, et il savait s'acquitter de chacune d'elles de manière à laisser ignorer qu'il en eût d'autres. En correspondance journalière avec la plupart des conseils municipaux, des comités de charité et des instituteurs primaires de France, il leur envoyait le code sacré qui devait guider la jeunesse, consoler l'infortune, éclairer tous les âges; il en recommandait, il en expliquait l'usage : et telle fut l'ardeur avec laquelle il s'acquitta de ce pieux devoir, que, dans le courant de l'année passée, il distribua lui seul 160,000 exemplaires des Saintes écritures, dont presque toujours il accompagnait l'envoi d'une lettre de sa main, de même qu'à chaque édition nouvelle il avait lui-même corrigé les épreuves. Il travailla ainsi jusqu'au dernier jour de sa vie à l'œuvre de la civilisation et de l'humanité. Aussi sa mort fut-elle douce; il s'endormit sans crainte et sans d'autre regret que de n'avoir pu faire plus de bien encore; et la douleur de sa famille et de ses amis, les éloges de tous ses collègues, les bénédictions de tous ceux qui l'ont connu, attestent assez quelles furent les vertus et les qualités éminentes de l'homme excellent que nous pleurons, et que nous regretterons longtemps.

Additions à un mémoire sur quelques noms de la Chine. (Voir le cahier de novembre 1832.)

Dans une note qui présente réunies les différentes transcriptions des noms chinois *king sse* faites par les Orientaux

et les Européens, j'ai omis, par une préoccupation que je ne puis m'expliquer, la plus curieuse et la moins connue de toutes ces variantes : elle nous est donnée par le voyageur arabe Ebn Batouta, sous la forme مدينة الخنسا. « Le nom de cette ville, dit-il (la plus grande que j'aie vue » sur la face de la terre), est semblable à celui de la femme » poëte *El khansa* الخنسا, mais je ne sais si ce mot est » arabe ou non; je ne sais même si l'arabe a quelque rap- » port avec la langue de ce pays. » C'est évidemment le rapprochement fait par Ebn Batouta qui l'a déterminé à faire précéder de l'article arabe le mot *khansa*, copie assez exacte du Chinois *king sse*, si l'on considère que dans les dialectes méridionaux de la Chine la prononciation du *ng* est très-douce, et que la voyelle *e* du dialecte officiel se change en *a*. On ne peut assez s'étonner que cette ville eût encore le titre de *capitale*, près d'un siècle après la conquête de l'empire des Soung par les Mongols.

E. J.

Inscription funéraire arabe.

A Garganta, près la ville d'Oran, dans la régence d'Alger, est une mosquée de construction moderne, qui peut avoir quatre-vingts mètres de largeur, et dans laquelle les chefs de tribus et les agas turcs avaient le privilége de se faire enterrer. Lorsque les Français envahirent le pays, les habitants s'enfuirent dans les montagnes, et le village de Garganta, qui contenait trois ou quatre mille habitants, fut détruit. Les vainqueurs trouvèrent dans la mosquée, entre autres monuments tumulaires, un marbre sculpté sur ses deux faces, en forme de stèle, et du travail le plus délicat. Sur l'un des côtés sont marquées des feuilles d'acanthe et des ornements dans le goût grec, mais surmontés d'un croissant. De l'autre est une inscription arabe en relief, et ainsi conçue :

هذا قبر المرحوم
بكرم الحى القيوم
محمد باى بن عثمان باى
رحمة الله عليه سنة

C'est ici le tombeau d'un homme reçu
dans le sein de la miséricorde
par la bonté de l'être qui vit et qui
subsiste par lui-même,
Mohammed bey, fils de Osman bey
de qui Dieu ait pitié. L'an...

L'année où cette pierre a été érigée n'est pas marquée. Il ne reste pas même dans le champ de place en relief où l'on eût pu suppléer ce qui manquait. En serait-il de ce tombeau comme de tant de monuments humains qui ne sont point parvenus à leur destination?

Quoi qu'il en soit, la pierre, aussi bien que la mosquée, est d'un travail moderne. Tout porte à croire que c'est l'ouvrage de quelque renégat ou esclave italien. La pierre se trouve maintenant dans le cabinet de M. Félix Lajard, membre de l'Institut, à qui elle a été envoyée.

REINAUD.

M. Bianchi, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales, est sur le point de livrer à l'impression une nouvelle grammaire de la langue turque, qu'il vient de composer.

Cet ouvrage, qui est à l'usage des interprètes, des commerçants, des navigateurs et autres voyageurs dans le Levant, formera un volume grand in-8°, renfermant, outre des principes très-détaillés de la grammaire et de la syntaxe, des exercices nombreux extraits des meilleurs auteurs en prose et en vers dans la langue turque.

Prosopopee. — Allégorie tirée de la rose et du rossignol, composée en arménien par Marc Zakharie Khodjentz d'Érivan, et traduite en français par M. Levaillant de Florival, professeur d'arménien à l'école des langues orientales, près la Bibliothèque du roi. Le texte et la traduction sont autographiés, et se trouvent chez MM. Dondey-Dupré; ils forment un petit vol. in-8°. La traduction française a été aussi imprimée, et se vend à part.

Miscellaneous moral maxims, collected from various authors and drawn up alphabetically, by Muha raja Kali Krichna Bahadour. — Serampore, 1830, in-12 de 38 pages.

The neeti sunkhulun, or *Collection of the sanscrit slokas of enlightened mounies, &c. with a translation in english*, par le même auteur. — Cette brochure de 91 pages est imprimée à Serampore en 1831. Elle contient sept différents morceaux de morale, traduits du sanscrit et accompagnés du texte en caractère bengali: le *Chanakya*, le *Pancha ratna* ou les cinq pierres précieuses, le *Nava ratna* ou les neuf pierres, le *Banar ayastaka*, le *Banarastaka*, le *Moha moudgara* et le *Shanti shataka* (chants chataka. — L'auteur a été aidé dans ce travail par un de ses parents le babou *Krichna chandra ghocha*, très-habile dans les langues anglaise et bengali.

The Vidvan-moda-faranginee, or *Fountain of pleasure to the learned, translated into english.* — Serampore, 1832. Brochure des mêmes Hindous, relative au culte hindou et à l'existence de l'Être suprême. L'original, qui est sanscrit, a été écrit par *Tchirasjivi* de *Gaur*.

Qanoun-Elislam, règles de l'islamisme ou usages des musulmans de l'Inde, comprenant un exposé complet de leur différents rites et de leurs diverses cérémonies, depuis le moment de leur naissance jusqu'à celui de leur mort, par *Jafar Scherif*, natif du Dekkan; traduit de l'hindostani en anglais, par M[r] *Herklots*. Londres, 1832, in-8°, avec des figures lithographiées.

Dans la séance de la Société, du 4 février, M. le Président a invité les personnes qui auraient des lectures à faire pour la séance générale de la Société, à préparer les morceaux qu'elles veulent lire, et à les présenter quelque temps d'avance au Président.

Errata pour les numéros *de novembre et décembre 1832.*

Page 443, lig. 19, lisez *khinksai.*
Page 555, lig. 22, lisez *schafei.*

Errata pour le cahier de janvier 1833.

Page 52, lig. 12, lisez *et autres choses semblables.*
Page 54, lig. 23, lisez *kiao lieou pa.*
Page 64, lig. 27, lisez *roung houng.*
Page 69, lig. 8, lisez *syrtes.*
——— lig. 18, lisez *soulou.*
Page 70, lig. 12, lisez *on a ainsi la prononciation.*

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

*Analyse du quatrième chapitre de l'*Aitareya Upanishad; *extrait du* Rigveda.

(*Oupnekhat,* tom. II, pag. 57-63; *Asiatic Researches,* tom. VIII, pag. 421-425.)

« Dans le principe, avant que cet univers n'existât, « il n'y avait que l'*Esprit,* seul, unique; rien autre « ne fut ni actif, ni passif.

« L'Esprit voulut, il pensa : « Je veux créer des « mondes. » Il créa ces mondes.

« D'abord il produisit ces *quatre mondes :* l'eau, « la lumière, les mortels, les eaux.

« L'*eau* est la région au-dessus du ciel; la *lumière* « est comprise entre le ciel et la terre; les *mortels* « c'est la terre; les *eaux* sont au-dessous de la terre.

« De nouveau il voulut, il pensa : « Voici vraiment « des mondes; créons-leur des *gardiens,* pour que « ces mondes ne viennent pas à périr. »

« Et il tira, du centre des eaux, une *figure humaine,* inanimée, privée de sens.

« Il voulut; il regarda : « Que la *bouche* s'ouvre

« par le regard ! » L'ayant contemplée, comme un œuf « que l'on brise au milieu, la bouche s'ouvrit; de la « bouche sortit la parole; de la parole sortit le dieu de « la parole, qui est le *feu*.

« Les *narines* s'ouvrirent; des narines sortit le « souffle; du souffle sortit le dieu du souffle, qui est « l'*air*.

« Les *yeux* s'ouvrirent; des yeux sortit le regard; « du regard sortit le dieu du regard, qui est le *soleil*.

« Les *oreilles* s'ouvrirent; des oreilles sortit l'ouïe; « de l'ouïe sortit le dieu de l'ouïe, qui est l'*espace*.

« La *peau* ouvrit ses pores; de la peau sortirent « les cheveux; des cheveux sortit le dieu de la végé- « tation, qui est les *végétaux*.

« La *poitrine* s'ouvrit; de la poitrine sortit le cœur; « du cœur sortit le dieu du cœur, qui est la *lune*.

« Le *nombril* s'ouvrit; du nombril sortit l'air qui « engloutit; de cet air sortit le dieu de cet air, qui est « la *mort*.

« L'*organe de la génération* s'ouvrit; de cet or- « gane sortit la semence; de cette semence sortit le « dieu de cette semence, qui est les *eaux*.

« Les dieux de ce corps, ainsi produits, sont les « gardiens des mondes; tous tombèrent dans ce vaste « *Océan*, la chaîne des mondes.

« Et il enchaîna ces dieux par la *faim* et la *soif*.

« Et ces dieux dirent à l'Esprit : « Donne-nous un « lieu fixe, un lieu circonscrit, dans lequel nous puis- « sions habiter, boire et manger. »

« L'Esprit leur offrit la figure d'une *vache* : « En-

« trez, buvez et mangez. » Les dieux dirent : « Cette « figure-là ne nous convient pas. »

« Il leur offrit la figure d'un *cheval :* « Entrez, « buvez et mangez. » Les dieux dirent : « La vache « donne l'abondance, le cheval transporte à de grandes « distances; cela ne nous convient pas encore. »

« Il leur offrit la figure d'un *homme :* « Entrez, « buvez et mangez. » Les dieux s'écrièrent : « Qu'il est « bien fait! Oh! la merveille! » Et il est dit que « l'homme qui fait les œuvres pures est *bien fait.*

« L'Esprit dit aux dieux : « Entrez dans vos siéges « respectifs! » Le dieu du feu, devenu parole, entra « dans la bouche; le dieu de l'air, devenu souffle, « entra dans les narines; le dieu du soleil, devenu « regard, entra dans l'œil; le dieu de l'espace, devenu « ouïe, entra dans l'oreille; le dieu des végétaux, de- « venu cheveu, entra dans la peau; le dieu de la « lune, devenu cœur, entra dans la poitrine; le dieu « de la mort, devenu l'air qui engloutit, entra dans le « nombril; le dieu des eaux, devenu semence, entra « dans l'organe de la génération.

« Ces dieux étant entrés, la *faim* et la *soif* s'adres- « sèrent à l'Esprit et lui dirent : « Médite sur notre « *aliment.* » L'Esprit répliqua : « Je vous distribue « parmi tous ces dieux; prenez votre part de tout ce « qu'ils reçoivent. » Quiconque offre aux dieux un « sacrifice, le présente, par cela même, à la faim et à « la soif : les dieux n'acceptent le sacrifice que parce « qu'ils ont faim et soif.

« Il réfléchit : « Voici des mondes; je leur ai donné

« faim et soif, créons leur *nourriture.* » Il *vit* ces « eaux; des eaux, ainsi contemplées, sortit une *figure;* « elle avait le mouvement et le repos. Cette figure, « produite du regard, devint l'aliment.

« Et sachant cela, elle se dit : « Je suis l'aliment « de toute chose; » et elle prit la fuite.

« La personne, dans laquelle étaient entrés les dieux « qui régissent les sens, voulut attaquer l'aliment par « la parole; elle ne put ainsi le dompter. Si elle eût « réussi, celui qui parle serait rassasié par le nom seul « de la nourriture. Elle voulut s'en emparer par l'odo- « rat; elle ne le put; si elle eût réussi, celui qui res- « pire le parfum des mets serait rassasié par le parfum « seul. Elle voulut prendre l'aliment par le regard; « elle ne le put; si elle eût réussi, celui qui voit serait « rassasié par la vue seule de l'aliment. Elle voulut le « posséder par l'ouïe; elle ne le put; si elle eût réussi, « celui qui écoute serait rassasié par l'annonce seule « de la nourriture. Elle voulut l'obtenir par la peau; « elle ne le put; si elle eût réussi, celui qui touche à « un aliment serait rassasié par le contact seul de l'ali- « ment. Elle voulut le saisir par la pensée; elle ne le « put; si elle eût réussi, le penseur serait rassasié par « la pensée seule de l'aliment. Elle voulut s'en rendre « maîtresse par l'organe de la génération; elle ne le « put; si elle eût réussi, l'homme charnel serait ras- « sasié par l'émission de la semence. Elle voulut l'avoir « par l'air qui engloutit et dévore; elle l'avala; cet air, « ainsi attiré dans le corps, absorbe la nourriture; et « ce même air est la limite de la vie.

« Il réfléchit de nouveau : « J'ai produit toutes ces « choses ; comment sans mon assistance peuvent-elles « faire leurs fonctions? Par quelle route entrerai-je « dans le corps? Le *souffle* y a pénétré par la route du « *pied;* il me faut la route opposée. »

« Et il continua à réfléchir : « La parole fait ses « fonctions par la voie de la bouche, le souffle par les « narines; le regard par l'œil, l'ouïe par l'oreille, le « tact par la peau, la pensée par le cœur, l'air qui « engloutit par le nombril, l'organe de la génération « par sa voie particulière : tous ceux-ci sont sans moi; « au milieu de ceux-ci quelle est mon action à moi? »

« Séparant les cheveux des deux côtés de la ligne « au-dessus du crâne, l'Esprit perça cette ligne et « entra dans le corps par la route du *cerveau.* Cette « porte on l'appelle la *fendue,* ou encore la route du « *suprême bonheur.* Les autres routes sont celles par « lesquelles les sens pénètrent; les sens, *serviteurs* « de l'Esprit. Cette route de la félicité est la route de « l'Esprit, du *roi.*

« Et le Roi, qui, par cette porte, est entré dans le « corps, a trois demeures et trois états. Ceci est sa « demeure (l'œil droit); ceci est sa demeure (la gorge); « ceci est sa demeure (le cœur). Dans l'*éveil,* cela est « aussi dans le corps; dans le *rêve,* cela est aussi dans « le corps; dans le *sommeil profond,* que nul rêve « n'agite, cela est aussi dans le corps.

« Cet Esprit, entrant par cette porte, se mêle aux « éléments du corps, et ils l'appellent alors l'*Esprit « animant.* Ayant ainsi pénétré, il réfléchit : « Suis-je

« dans ce corps l'*esprit animant?* Y suis-je les *autres* « *choses?* » Il contempla cette personne et l'instruisit. « Elle sut ainsi que l'esprit animant est semblable à « cette *intelligence éthérée* qui remplit l'univers. Et « sachant que tout ceci est esprit, elle s'écria : « *Cela*, « je l'ai *vu!* » Pour cette cause ils l'appellent la *voyante* « *cela*, car elle vit que tout ceci est l'*Être suprême* « *dans la vaste étendue*.

« Et comme les dieux aiment à cacher le Verbe sous « le voile dont ils le couvrent, ils donnent à cette per- « sonne, *voyante cela* (*Idam-dra*), le nom d'*Indra*; « car les dieux aiment à voiler leur nom, les dieux « aiment à voiler leur nom. »

J'ai donné ce chapitre sans me soucier de l'élégance, cherchant le mot propre, dur, rude, répété, pour mettre la pensée en saillie, car elle est saillante. Cette cosmogonie présente les deux caractères de la haute antiquité, la naïveté et la profondeur. Le langage est énigmatique, il réclame un commentaire. De tels récits n'étaient pas destinés à être lus, ils étaient destinés à être enseignés : c'est ce que plus d'un Upanishad affirme. Ils appartenaient à la tradition avant d'avoir été conservés par l'écriture. Le maître, ou l'*Atcharya*, les communiquait au *Brahmachari*, son disciple. Ce dernier les écrivait : l'explication appartenait au maître.

La création, dans cette cosmogonie, est considérée sous un point de vue double. Le Créateur pose en dehors de lui la nature première qui existait au-dedans de lui; puis il l'*ouvre*. Voilà le premier acte de la création, ce qu'on appelle l'action, le *Karma*, action

illimitée comme la puissance divine. Dans cet acte, le Créateur est l'*ouvrier* de l'univers, celui qui achève l'ensemble, le *Vishva-karman*. Par suite de cet acte il constitue les quatre mondes, les *Chatur-lokas*; il naît dans ces mondes comme l'esprit de ces mondes, comme le *Puruscha*. En cette qualité il revêt la figure de l'*homme-monde*, du *Macrocosme*. C'est ce que l'on appelle son *Hiranya-garbha*, son corps ou son ventre d'or. Le Hiranya-garbha est régi par l'esprit qui se manifeste au moyen des huit dieux gardiens ou piliers de l'univers, des *Loca-pâlas*. Telle est la création primitive : le *corps subtil*, ou le *Linga sharira* du système des mondes.

Par un second acte de la puissance créatrice, le Créateur *referme* ce qu'il avait d'abord *ouvert*. Il ramène à lui cette nature illimitée : il agit en sens contraire de son action primitive; il *limite* la puissance divine, il lui assigne des bornes dans le temps et dans l'espace; il se révèle sous la figure du temps, et remplit l'espace. Cette réaction, par suite de laquelle il se donne un corps déterminé, est appelée le sacrifice, *Yajnya*. Ce sacrifice constitue les trois mondes, les *Tri-lokas*. Dans ce sacrifice, le Créateur est la victime; les cent et un dieux qui composent l'ordre des cieux, et dont la signification est entièrement physique, sont les prêtres qui immolent le Créateur. Par suite de ce sacrifice, il renaît dans ces mondes pour la seconde fois, comme l'esprit de ces nouveaux mondes, toujours comme le *Puruscha*. En cette qualité, on l'appelle le *Prajâpati*, le seigneur des créatures. Ce

Prajâpati est revêtu d'un autre corps connu sous le nom du *corps grossier,* du *Sthûla sharira,* du corps des élémens composés.

Les quatre mondes et les trois mondes forment un tout que l'on appelle les sept mondes, *Sapta-lokas.*

Ayant constitué les mondes, s'étant enveloppé du double corps et caché dans l'univers, le Créateur aspire à la liberté. Pour cela il se fait homme. C'est la troisième naissance du *Puruscha,* par suite de laquelle il entre dans le corps humain où il réside pour se reconnaître, pour s'orienter dans le corps, pour immoler ce corps dans le feu de l'esprit pur et remonter ainsi à son principe, au Créateur, ou plus haut encore, à l'être suprême antérieur et supérieur à toute création. Alors il est débarrassé du poids des corps, il a dépouillé les chaînes du monde, il est libre.

Tel est ce système remarquable dont nous allons décomposer maintenant les éléments.

1° *Les quatre mondes* (Chatur-lokas).

Lokas, monde, ne signifie pas l'espace, le lieu, le vide, du moins ce n'est pas la signification primitive du mot. *Lokas* vient de la racine *lok, regarder.* C'est le *regard* de l'esprit qui pénètre en lui-même : là, il voit non un espace, non un vide, mais il y voit la *plénitude* de la substance de l'être, et cette substance est appelée l'*Akâsha.* Cet *Akâsha,* il ne faut pas le confondre avec l'élément de l'éther, le *Bhût âkâsha,* qui porte le même nom ; ce n'est pas un élé-

ment matériel, c'est, comme l'*idée*, comme l'*archétype*, une substance spirituelle. Cet *Akâsha* est ce que l'esprit *voit* en lui; le *visible*, mais dans le sens spirituel. Ce n'est que, lorsque l'esprit, voulant créer les mondes, pose en dehors de lui ce monde interne, ce *visible*, que ce visible devient *ténébreux*, *s'obscurcit*, et renferme en cet état, non pas la matière, mais le principe de la matière.

Avant tout donc, il importe de savoir quel est cet esprit qui est *seul* et *avant toutes choses*; et quel est ce monde qui lui fut d'abord interne, puis posé en dehors de lui. Cette explication, nous la trouvons énergiquement renfermée dans les paroles suivantes d'un hymne du *Rigveda*, lib. x, cap. 11 (*Asiatic Researches*, tom. VIII, pag. 404).

« Alors il n'y avait *ni Être, ni non Être*, ni terre, « ni atmosphère, ni ciel, rien, nulle part; dans la « félicité d'un être quelconque, enveloppant ou en« veloppé : ni eau, profonde et dangereuse. Mort « n'était pas; ni immortalité, ni distinction de jour et « de nuit. Mais *Cela* respirait sans haleine; seul avec « *Elle* qui est soutenue au-dedans de lui. Autre que « lui rien n'existait de tout ce qui a été depuis. »

De même dans la cosmogonie de l'Aitareya : « Dans « le principe, avant que cet univers n'existât, il n'y « avait que l'*Esprit*, seul, unique; rien autre ne fut « ni actif, ni passif. »

L'Esprit s'appelle *Atma*, mais on le désigne souvent par l'expression *Cela, Tad*, comme pour indiquer un indicible, un inconnu. Il était avant la na-

ture, avant l'espace, avant le temps. « Alors il n'y « avait *ni Être ni non Être.* » L'Être, le *Sat,* ne se manifeste que par opposition à un autre; et comme l'Esprit était seul, était tout, comme il n'y avait pas un autre, il n'y avait pas *sat,* être. Il n'avait pas encore posé au-dehors de lui cette nature, qui, par la suite, comme un autre, comme n'étant pas lui, fut un non être, un *asat,* par rapport à son être révélé, à son *sat.* En disant qu'il n'y avait ni être ni non être, le poëte annonce que le Créateur n'était pas encore apparu, que les quatre mondes n'existaient pas.

« Il n'y avait ni terre, ni atmosphère, ni ciel; » donc les trois mondes, qui se composent de la terre, de l'atmosphère et du ciel, n'existaient pas. « Rien d'en« veloppant ni enveloppé; » c'est-à-dire que le tissu des mondes, le voile tiré autour du Créateur immolé, tissu dans la création, et qui y est caché, enveloppé, n'avait pas encore été fabriqué par la main des sacrificateurs, occupés à tisser ce voile des mondes. « Il n'y « avait pas l'eau profonde et dangereuse; » l'*Océan* n'existait pas, cet océan emblème des mondes, dont ils sortent et dans lequel ils rentrent. « La mort n'était « pas, l'immortalité n'était pas; » la mort est la condition de l'existence limitée ou terrestre, l'immortalité est la condition de l'existence illimitée ou divine; ni terre ni ciel n'existant, rien de cela donc n'existait. « Il « n'y avait ni nuit ni jour, » car il n'y avait ni soleil ni lune.

Cela, Tad, était donc seul; il respirait; mais son

souffle créateur, le *Prâna*, circulait au-dedans de lui, et non pas au-dehors de lui. Il n'y avait pas de dehors, pas de monde, et il était son monde à lui-même, son séjour propre, tout esprit, tout souffle, il « respirait « sans haleine. »

« Il était *seul* avec *elle* qui est soutenue au-dedans « de lui. » *Elle*, son énergie (sa *shacti*), son monde (son *Loca*), la *substance* de son être. Lui *étant lui-même*, étant *Atma*, car *Atma* signifie l'un et l'autre, lui-même et l'esprit, renfermait au-dedans de lui son *Sva*, c'est-à-dire son *soi*; il était existant en lui-même; le lui et le soi; de là son nom de *Swayam-bhû*, celui qui existe par lui-même. Ce soi de l'esprit, cette substance de l'être est appelée *Swadhâ* ou *Mâïâ*. Aussi longtemps qu'elle est soutenue au-dedans de lui, il n'y a pas de nature de dehors, il n'existe aucun principe à la matière.

Ayant ainsi sommairement exposé la condition de l'esprit *avant* la naissance des mondes, et le caractère de ce monde inné dans l'esprit, sa substance idéale, l'archétype des mondes, nous procédons maintenant à l'existence de la nature première, que le Créateur pose en dehors de lui, et qui, lorsqu'il s'en sépare, abandonne son caractère primitif.

L'hymne du Rigveda poursuit en ces termes :

« *Ténèbres* il y eut, car cet univers était enveloppé « de ténèbres, n'était pas à distinguer, comme les « fluides mêlés aux ondes. Mais cette masse, recou- « verte d'un épiderme, fut, à la longue soulevée et « produite par le pouvoir de la contemplation. D'abord

« le *désir* naquit dans son *cœur;* et cela devint la *se-*
« *mence originale* qui produisit les mondes. Recon-
« naissant ce désir, par leur intelligence, dans leur
« propre cœur, les sages le distinguent, dans le non
« être, comme la limite de l'être. »

Quand le Créateur pose en dehors de lui cette *mâïâ,* ou cette *Swadhâ,* cette substance de l'être, qui était son *soi,* remplissant son esprit, son lui-même, il la prive par là de la lumière de son être, il plonge la *mâïâ* dans les *ténèbres.* C'est là le commencement, le principe de la matière, une éclipse de l'esprit lumineux, une négation de l'être, un *asat,* un non être. Dans le principe, il n'y avait ni lumière ni ténèbres; la lumière était interne à l'esprit, consubstantielle avec lui-même. Le rayon de l'esprit était dans la *mâïâ,* dans le monde de l'esprit, dans la substance, dans son être même, qui reflétait l'esprit. Il dirigeait sur elle le regard de son esprit, et elle ouvrait devant lui l'œil de sa lumière. Mais quand elle fut posée en dehors de lui, quand il y eut éclipse et ténèbres, elle devint un *asat,* un *non être;* car il devint un *sat,* un être, par opposition à elle, qui n'était plus son soi, renfermée dans son lui-même. Le *asat,* le non être, est une idée purement relative; par rapport à elle-même, cette nature première, cette *mâïâ,* posée en dehors de lui, est bien réellement *sat,* être. La nature a une existence réelle, mais renfermée dans ses limites propres; elle n'a pas une existence par elle-même; elle n'est pas *swayam-bhu,* comme l'esprit; elle dépend de l'esprit, et, en ce sens, il est dit d'elle qu'elle est comme si elle n'était pas.

Les ténèbres, *tamas*, sont donc le fondement de cette nature première. Voilà pourquoi il est dit d'elle qu'elle est *avidyâ*, ignorance, par contraste avec l'être, qui est *vidyâ*, science. Les sectaires de l'*avidyâ* sont les matérialistes, les athéistes, et par fois aussi ce que la routine des orthodoxes désigne comme tel; ils vont dans la région des ténèbres, dans la *mâïâ* primitive, en dehors de l'esprit, là où il y a éclipse totale de lumière. Les adorateurs du *vidyâ*, au contraire, les spiritualistes, sont absorbés dans l'esprit pur. Du reste, les idées de *vidyâ* et *avidyâ*, de savoir et d'ignorance, varient à l'infini, suivant la diversité des systèmes.

Ce qui est appelé *mâïâ*, ou *tamas*, nature ou ténèbres, est cela même que la cosmogonie de l'Aitareya désigne sous le nom d'*ambhas*, eau, et comprend comme un monde placé au-dessus du ciel. Pour éclaircir cette idée, il faut que nous ayons recours à un autre Upanishad; ensuite nous reviendrons à l'hymne du Rigveda, pour développer le système de la dispersion des ténèbres, et de la pénétration de l'esprit créateur, sous forme lumineuse, dans la matière première. On lit dans le *Mahâ-Nârâyana*, un des Upanishads du noir Yajurveda (*Oupnekhat*, vol. II, pag. 249).

« *Ambhas* est l'*eau sans rivage* : cette eau est « *au milieu de tous les mondes ;* elle est *au-dessus* « *du ciel.* »

Ambhas n'est donc ni la masse des eaux matérielles, dont est sorti le système du triple monde revêtu d'un

corps grossier, ni l'eau que renferme l'atmosphère dans le nuage. C'est la *mer éthérée*, l'*Akâsha*, substance de l'esprit, idée pure, aussi longtemps qu'elle était intérieure dans l'esprit: mais quand celui-ci l'eut tournée en dehors, quand de son centre qui était partout et nulle part, parce qu'il était le tout, partout centre, partout intérieur, nulle part circonférence, nulle part extérieur, il l'eut placée à la circonférence; alors l'idéal ayant subi une éclipse, les ténèbres l'ayant envahi, l'*Akâsha* devint le principe même de la matière. Ce corps de la nature première est un corps subtil, invisible, non tangible, mais matériel si on le compare à l'esprit.

Cette mer, ce *grand âkâsha* (*Mahâ âkâsha*), le *Vrihad Aranyaka*, dans un passage du reste fortement empreint de matérialisme (*Ashvamedha Brâhmâna*, Oupnekhat, vol. I, pag. 100), l'appelle la grande mer, le *Mahâ-samudra*. Gardons-nous de la confondre avec l'élément éther, le *Bhut-âkâsha*. Le *Mahâ-âkâsha*, la grande mer, fut la nature première qui constitue ce que l'on a appelé le *Hiranya-garbha*, le ventre ou le corps d'or, le *Linga-sharira*, ou le corps subtil de l'univers. L'Upanishad *Mahâ Nârâyana*, dit expressément à cet égard (*Oupnekat*, vol. II, pag. 251) : « Avant toute chose parut l'*Hiranya-garbha;* il sortit de l'essence de cette eau, « qui a nom *Ambhas*. » Du *Bhût âkâsha*, de l'élément grossier de l'éther, provient, au contraire, le *Sthûla sharira*, le corps grossier de cet univers, dans lequel existe le *Prajâpati*, le seigneur des *Prajas*,

des créatures. Le grand *Akâsha* est le principe du développement du système des quatre mondes.

Il y eut une secte d'*Acasistes*, si je puis m'exprimer ainsi, qui adoraient l'Akâsha comme l'esprit suprême, qui effaçaient l'esprit du rang des êtres, pour lui substituer l'Akâsha, et attribuer à l'Akâsha le caractère de l'esprit. En étudiant les Upanishads avec attention, on pourrait concevoir quelques doutes sur la manière par laquelle les auteurs de ces poèmes philosophiques sont parvenus à la notion de l'esprit. Je parle ici des spiritualistes proprement dits, et non pas des Hiranya-garbhites, et de plusieurs autres sectaires plus ou moins matérialistes, que l'on rencontre parmi les auteurs de certaines portions des Upanishads.

Quant aux spiritualistes, il y en a, sans doute, qui conçoivent la notion de l'esprit de la manière la plus pure, la plus rigoureuse, la moins matérielle; mais d'autres identifient l'Akâsha et l'Atma de la manière la plus intime, non pas seulement comme être et substance, mais comme étant l'esprit même. C'est dans ce sens qu'ils parlent d'un *Chit-âkâsha*, d'un *éther pensant*, auquel la cosmogonie du reste tout à fait spiritualiste de l'*Aitareya*, compare l'*esprit animant*, le *jivâtma*. Il s'agit de l'esprit qui pénètre dans le cerveau de l'homme, et se lie aux conditions du corps par le *jivas*, ou l'âme vitale. Cet esprit sait, est-il dit, que : « l'esprit animant est semblable à cet *éther pensant* qui remplit l'Univers. »

Faut-il donc supposer que l'idée de l'esprit pur n'est que le raffinement de l'idée d'un éther pensant?

Je ne le crois pas; car l'idée de l'esprit est profondément innée dans l'homme, et lui est tout aussi *naturelle* que l'idée du corps ou de la matière. Je serais plutôt tenté de croire que le système des *Acasistes* est postérieur à l'autre, sans nier, pour cela, sa très-haute antiquité.

De même qu'il y eut des spiritualistes, de même il y eut des matérialistes d'une foule de nuances. Les *Acasistes* professaient, si je puis m'exprimer ainsi, un matérialisme spiritualiste. Pour eux l'espace n'était pas le vide; c'était la plénitude éthérée; leur système était incompatible avec la doctrine des atômes, telle que la conçoit l'athéisme.

Du reste, en laissant les *Acasistes* de côté, et en revenant aux spiritualistes, ceux-ci considéraient l'*Akâsha* comme la *mâïâ* de *Brahme,* comme cette *mâïâ,* ou nature première, que l'esprit appelé *Brahme,* ou celui qui croît dans l'étendue, avait posée en dehors de lui, et qui devint le principe de la matière. C'est ce que dit positivement le Vrihad Aranyaka (Vacha-kru Brahmana, *Oupnekhat,* vol. I, pag. 203). Cette *Mâïâ* est fréquemment comparée à une mer vaste et profonde : elle est cette *ambhas,* qui est l'eau *sans rivage.* L'eau matérielle a ses bornes, son rivage; la nature première seule tient encore de la nature divine en ce qu'elle est illimitée, sans bord, sans rivage. Cet éther, le *Mahâ-âkâsha,* est l'Océan environnant les mondes. Il est dans tous les interstices, il est les interstices, la jointure universelle et particulière de l'ensemble et de la chose spéciale.

Tel est donc ce caractère de la nature première : tout est dans l'éther, et l'éther est en toute chose. Environnant le monde et pénétrant dans le monde, mer éther ou élément éther, il est le lieu, l'espace, la jointure, le lien : jamais l'espace vide, l'espace abstrait, la réunion des atômes. En lui se meut l'*esprit* qui l'occupe tout entier ; en lui est le souffle de l'esprit, le *prâna ;* en lui est l'âme qui anime, le *djivas.* Ce souffle et cette âme, ces manifestations de l'esprit vivant, qui est uni à l'*Akâsha,* ne sont nullement les qualités de l'éther : l'*Akâsha* est leur demeure, et n'est que cela. De même que l'éther est la première manifestation du Créateur, de même il sera le dernier à rentrer dans le Créateur, lors de la destruction des mondes.

Cette *eau* est « *au milieu* de tous les mondes. » Pénétrant les mondes, elle les nourrit de la vie la plus subtile.. Il est dit des eaux, *apas,* qu'elles sont les *mères des mondes* (*Asiat. Res.,* vol. V, p. 360) ; l'eau, *ambhas,* est *la mère de la mère,* car c'est elle qui nourrit ces eaux ; elle est la boisson de l'immortalité, l'*amrita. Indra,* le roi des dieux, boit de cette eau, et après lui boit *Varuna,* roi des eaux, *apas ;* et, après ces deux-là, l'homme, se nourrit de la double source où puisent *Indra* et *Varuna,* et sa parole devient libre, ivre ; elle est inspirée, et l'homme s'immole dans son esprit pour s'offrir en holocauste au Créateur, qui a son mouvement sur les ondes (Maha Narayana Up. *Oupnekhat,* vol. II, pag. 253).

Indra est ici la collection des dieux qui existent dans le corps subtil de l'univers, dans l'Hiranya-garbha.

Issu de l'*ambhas*, il est nourri par cette *ambhas*, par cet éther, par cette eau ou nature première, qu'un rayon du Créateur a pénétré en expulsant les ténèbres. Varuna est le dieu qui comprend tous les dieux réunis dans le corps grossier de l'univers, dans le *Pradjâpati*. Issu des *apas*, ces *apas* le nourrissent, c'est-à-dire ces eaux sur lesquelles le Créateur est descendu pour en faire sortir la nature seconde, l'ordre actuel de la création, le monde extérieur et visible. L'homme se nourrit, dans le sacrifice, de la substance des deux mondes, il comprend les deux mondes; en les amalgamant à sa propre substance, en s'en nourrissant au physique comme au moral, il conquiert les trois mondes visibles et les quatre mondes subtils, l'ensemble de l'univers, ou les sept mondes. Offrant son cœur comme aliment à l'esprit, il purifie ce cœur, et, immolé dans l'esprit, il s'absorbe dans l'esprit, il devient cet esprit qui est antérieur à la création et au-dessus des mondes.

L'eau est « *au milieu* des mondes: » ce qui alimente paraît toujours au centre. Dans la mythologie cette idée est exprimée par une très-belle image. Le lotus, symbole de cette eau, sort du nombril de *Narayana*, de l'esprit ayant son mouvement sur les ondes. Dans le calice de ce lotus est renfermé le Créateur, qui en sort lorsque le calice s'ouvre; alors cette fleur devient la figure des mondes et s'épanouit dans le système de l'univers. Ce lotus représente aussi le cœur du Créateur, dont les puissances constitutives de l'univers émanent. Il s'épanouit également dans le

cœur de l'homme purifié, qui a reconnu que lui et le Créateur sont un seul et même esprit; alors le système des mondes se déploie, par suite de cette conception, dans le génie de cet homme. Le lotus est ainsi, comme issu du nombril de Narayana, la représentation de la nature première, de la mer Akâsha, qui se développe sous la forme des quatre mondes. Comme renfermé dans le cœur du Créateur, il est le symbole de la nature seconde, issue des eaux, ou des *apas*, et déployée sous la figure des trois mondes.

L'eau première, l'*ambhas*, est « *au-dessus du ciel*, » appelé *Swar*. Sous ce dernier nom, on entend le firmament étoilé, qui est le produit de la création seconde. Dans le principe, la mer Akâsha le remplaçait; elle était en haut, comme la mer ténébreuse était au bas du primitif univers. Le Créateur, les partageant par son rayon créateur, dispersa les ténèbres, et sépara l'eau d'en haut des eaux d'en bas, l'*ambhas* des *apas*, comme, lors de la constitution définitive de l'univers, il sépara le ciel de la terre.

« Mais cette masse, qui était recouverte d'un épi-« derme, fut, à la longue, produite par le pouvoir de « la *contemplation*. » Ainsi s'exprime l'hymne du Rigveda. Cette masse est le corps subtil de l'univers, que la contemplation dévoile et qui est produit dans l'*ambhas*, ou la nature première, par suite d'une évolution interne que subit cette même nature première. On représente ce corps subtil par la peau fine et délicate dont le monde est censé avoir été enveloppé dans l'origine des choses. La peau qui couvre la

masse des quatre mondes indique que ces quatre mondes ne sont pas encore dévoilés. Ils sont encore dans l'*ambhas*, dans la nature première, comme s'ils n'étaient pas. Ils n'y sont que par le *tapas*, par la profonde contemplation du Créateur.

Tapas est, au fond, la *chaleur* de l'esprit. C'est une combustion idéale de cet esprit, qui s'enfonce dans la contemplation de sa nature, de son être propre, qui entre dans le *dhyâna* avec lui-même, et accomplit, au sein de lui-même, une union, un *yoga* avec lui-même. Le *tapasvi*, celui qui est dans le *tapas*, est l'*enflammé*. Il ne s'agit pas ici de ces mortifications extérieures que les Upanishads condamnent, comme ils condamnent les sacrifices, tout ce qu'ils appellent *œuvres*, si celui qui est engagé dans le *tapas* du dehors n'est pas *tapasvi*, zélé, mortifié au-dedans de lui-même, si celui qui accomplit le sacrifice du dehors ne s'immole pas de même au-dedans de lui-même.

La plus haute expression de ce *tapas* est le *tapas* du Créateur, de même que la plus haute expression du sacrifice est le sacrifice du Créateur.

Le *tapas* est donc la chaleur, la profondeur, l'embrasement de l'esprit dans tout son intérieur. C'est ainsi que cet esprit accomplit l'acte de la création au moyen de sa méditation profonde. Le *tapas* n'est pas un acte isolé que l'on puisse séparer du *dhyâna*, de l'enfoncement de l'esprit dans son propre être. Par le *tapas* le Créateur s'enflamme ; il allume en lui le feu du sacrifice, ce premier flambeau qui éclairera l'Univers, qui expulsera les ténèbres. Tel est le génie

sévère, la profondeur de cet esprit, que sa pensée se traduit en action : il médite, et aussitôt il est embrasé. Le feu de son *tapas* tout-puissant est le *vaishwanara atma*, esprit qui embrase les mondes, et s'établit, au centre des mondes, au fond de l'éther, de l'*ambhas*, de la nature première, comme le feu ouvrier, le feu artiste, la chaleur naturelle. Dans cette flamme les êtres sont alimentés, éclairés, purifiés, et, brillant au dehors, deviennent visibles.

Par son *tapas*, le Créateur met au dehors de lui sa pensée interne, son *buddhi*, ou son intelligence créatrice. Il éclaire les profondeurs de son être, il se voit lui-même tout esprit, et il se pose comme le grand tout, le Moi universel des mondes. Comme tel, il est le *Ahankâras*, la vaste égoïté; il est dans la solitude, et se trouve en face de cette nature première, de cette *maïa*, dont il va expulser les ténèbres, sur laquelle il va descendre, dans laquelle il va pénétrer. Il ouvre son *Manas* créateur; il opère par l'union intime, la profondeur de sa raison et de son sentiment.

Ce *tapas* place l'esprit lui-même à la périphérie, au dehors de lui-même, le sort de l'intérieur pour le faire paraître comme le *puruscha*, comme l'esprit des mondes, s'incorporant aux mondes. Devenu le *vaishwanara-atma*, c'est-à-dire l'esprit qui brûle comme la chaleur naturelle au centre des mondes, et qui se concentre dans le feu universel, ce *tapas* est le vaste brasier d'où sortent les *jivas* ou les âmes. Mais antérieurement à la sortie des âmes particulières, il est le *jivatma*, l'esprit animé et animant du monde entier;

on le compare au *chit-akasha*, à l'éther pensant, à la nature première dans laquelle l'intelligence a pénétré.

C'est sous ce point de vue qu'il est fait allusion au *vaishwanara-atma*, au *jivatma* des mondes, à l'âme universelle, au vaste embrasement, au feu de la vie centrale, dans le passage suivant du *Mundaka-Upanishad*, qui fait partie de l'Atharva-veda (*Oupnekhat*, vol. I, pag. 381, 382) : « Comme le feu, dont la « flamme jette une vive lumière; de ce feu s'échap- « pent des milliers d'étincelles, toutes avec le carac- « tère, avec la couleur du feu; ainsi sortirent, de cet « être pur, tous les *jivatmas* (toutes les âmes parti- « culières); et tous doivent rentrer dans ce même « esprit. »

Un semblable passage se trouve dans la *loi de Manou* (XII, 15) : « De la substance de cet es- « prit suprême s'échappent, comme les étincelles du « feu, d'innombrables esprits vitaux, animés, qui im- « priment un mouvement constant aux créatures « hautes et basses. »

Le *tapas* des grands saints ou des *Maharshis* a ce caractère à la fois créateur et destructeur de la Divinité suprême. Il produit, il alimente, il anéantit. Mais le *tapas* primitif ne se manifeste pas encore avec les trois *gunas* ou qualités, et sous une triple forme, tel qu'il se manifeste lors de la création des trois mondes. Dans le principe, il est concentré, universel, unique. Tel aussi le *tapas* des grands saints, des véritables Tapasvis, qui ont reconnu en eux l'esprit, et agissent par la puissance de cet esprit. Il peut s'élever à ce degré

infini où de nouveau il survit à l'anéantissement des mondes, et redevient comme il le fut dans le principe, un, central, unique : ce qui est énergiquement exprimé par la fiction de l'incendie des mondes, séjour des péchés, incendie causé par la dévotion ardente des Cénobites. Voilà pourquoi tous les êtres particuliers, les *pécheurs*, tremblent devant ces grands saints, tremblent devant cet esprit qui peut anéantir les mondes. Ils cherchent à apaiser les premiers et à retarder l'entreprise de l'autre. Cette entreprise ne sera consommée qu'à la fin du temps, quand le *vaiswa-nara-atma* restera seul. Alors l'esprit saisira les mondes de nouveau ; la flamme de son *tapas* les dévorera ; il n'y aura plus que l'esprit qui subsistera seul.

Dans le *dhyâna* avec lui-même, en s'enfonçant dans son être, au sein duquel il descend, dans lequel il s'élève, au milieu duquel il se concentre, étant à la fois partout, et partout en lui-même, le Créateur voit en lui les mondes, et ces mondes il les considère dans l'*ambhas*, dans la nature première, sur laquelle il est descendu, dans laquelle il a pénétré. Ainsi il sort de l'*ambhas*, en y soulevant la masse des mondes.

Le sage est appelé à s'enfoncer, dans ce même *dhyâna*, après s'être reconnu lui-même, pour voir l'esprit dans les mondes, lui-même dans l'esprit, et l'esprit et les mondes en lui-même. Ainsi il devient libre.

Dans ce sens profond, il est dit de l'esprit créateur qu'il est entré dans le *yoga*, dans l'union avec lui-même, qu'il s'est *marié* dans son *manas*, dans la profondeur de sa raison et de son sentiment, et que de

cette union de l'esprit et du cœur, de l'*atma* et du *manas*, est sorti le *souffle*, le fils de l'esprit, ce *Prâna* tout-puissant, qui vivifie l'univers. Ceci est encore conçu par une autre image, où le cœur est représenté comme l'époux de la parole créatrice, et où le *Prâna* est dit leur fils, qui anime l'homme et l'univers (Vrihad Aranyaka, Srichti Brahmena, *Oupnekhat*, vol. I, pag. 138).

Le Créateur, uni à lui-même, est le *Yogiswara*, le seigneur de l'union. Il demeure dans la solitude de son esprit, étant lui-même à lui-même son tout, sa maison, sa demeure, sa famille, l'époux, l'épouse, le fils, et celui qui a renoncé à tout cela, le solitaire, celui qui a éteint le feu du monde pour le concentrer dans son esprit seul. Le *Yogi* terrestre, l'habitant de la forêt, est appelé à méditer sur ce *Yogiswara*, à devenir ce *Yogiswara*, et tel est le sens de l'ascétisme indien. Il faut que ce *Yogi* demeure dans son cœur purifié, où brûle la lampe de la conscience, « ce vieux ermite « dans le cœur, » comme l'appellent les poètes. A la clarté de cette lampe, le *Yogi* doit lentement se consumer, éteindre les feux extérieurs des sens, pour obtenir l'*œil de l'esprit*. Avec cet œil il contemple les mondes et le Créateur, puis abandonne l'ensemble de ces méditations pour s'absorber dans l'esprit pur.

Dans le *tapas* de l'esprit, deux actes deviennent visibles, actes du *manas* ou du cœur, et ces actes sont la *volonté* du Créateur et son *désir*. Mais pour en bien saisir les caractères, il faut d'abord dire un mot de ce *manas* du Créateur.

En face de la *mâïâ*, de la nature première, qu'il veut pénétrer, dont il veut expulser les ténèbres, le Créateur se développe d'abord comme la vaste intelligence des mondes, comme le *buddhi* créateur; puis il se pose dans son *ahankâras* ou dans son *égoïté*, au dehors de lui-même : il devient le moi universel, la figure du monde. Voulant entrer dans le monde, il doit faire du monde son corps, le tissu dont il se couvre; et pour cela il faut qu'il sorte de lui-même en esprit, comme il en était sorti en substance; il faut qu'il devienne le *puruscha*, ou l'esprit du monde.

Mais ce *puruscha* ne peut se développer, dans le monde, qu'au moyen des sens, car par les sens seuls il peut atteindre au monde; et pour que les sens puissent communiquer avec le monde, il faut une force centrale, un *sens interne*, un *organe tout spirituel*, dont puissent émaner les autres sens qui sont *externes*, pour aboutir à ces objets de la sensation qui constituent le monde. Ce foyer de la sensation existe dans ce qu'on appelle le *manas* de la Divinité créatrice, qui crée par ce *manas*. Malheureusement il n'y a pas, en langue française, une expression complétement équivalente à cette idée; il faut donc tâcher de la développer par l'analyse.

Le siége du *manas* est établi dans le cœur; mais ce n'est pas le cœur matériel, *hridi* ou *harda;* ce n'est pas non plus exactement ce que nous appelons, dans le style familier, le cœur, pour indiquer le courage de l'âme, le sentiment intime, l'âme même, ce qui revient au *gemuth* des Allemands, et, jusqu'à un cer-

tain point, au *mens* latin. *Manas* est cela et plus que cela; dans *manas* est la faculté de la pensée, le *chitas*, unie à l'affection ou au désir, au *kama*, et manifestée par la volonté, le *sankalpa*. Le *manas* du Créateur est naturellement pur; cependant comme il pénètre dans la création par les ténèbres, et qu'il est obligé de les expulser par sa lumière, le *manas*, captif dans la création, contracte une souillure, il devient impur; il n'est plus dans la lumière absolue, mais dans la lumière mélangée de ténèbres; il se trouve placé entre la lumière et les ténèbres, dans le *dvandva*, ou la dualité.

Le *manas*, partagé, passionné, divisé, et établi dans le clair-obscur, a deux volontés contraires, une bonne et une mauvaise volonté : le *sankalpa* et le *vikalpa*. Pour redevenir pur, il doit effacer ces volontés et étouffer le désir qui lui est inné et qui le porte à aimer la créature. Il rentre ainsi purifié dans le *manas* du Créateur, qui lui-même est réduit à son principe, le *buddhi*, la vaste intelligence. En cette circonstance, le Créateur se replie sur lui-même, et, délaissant le monde, opère l'anéantissement du monde. Tel est l'ensemble de l'idée du *manas*, aussi sommairement qu'il m'a été possible de l'expliquer.

Manas, avons-nous dit, est un organe interne et spirituel, le foyer de dix organes extérieurs, dont les cinq premiers se rapportent à la sensation, et les cinq autres à l'action. Les premiers, on les appelle *buddhîndriyâni*, organes de la sensation, et l'intelligence cherche à comprendre et à saisir, par leur moyen, le

monde visible, pour s'en alimenter spirituellement parlant. Les autres portent le nom de *karm-endriyâni*, organes de l'action ; le corps élémentaire s'en sert pour se nourrir, se reproduire et se mouvoir dans l'espace. L'ensemble de ces dix organes, que *manas* dirige avec un tact infaillible, aussi longtemps qu'il ne s'en laisse pas dominer, qu'il ne devient pas leur esclave, qu'il ne s'efface pas dans l'univers visible, qu'il ne s'éclipse pas dans les ténèbres ; cet ensemble constitue ce que l'on appelle le *puruscha*, dont il est question dans la cosmogonie de l'*Aitareya*.

La spiritualité originelle de l'idée du *manas* est déjà exprimée par le mot même ; car *manas* vient de la racine *man*, penser ; de *manas* vient à son tour *Manus*, l'homme, le penseur. C'est un créateur en sous-ordre, c'est l'ordonnateur, le législateur du monde visible. On l'a comparé au *Men* des Phrygiens, au *Mannus* des Germains, à *Minos* de Crète et à l'Égyptien *Ménès*, êtres fabuleux dont le type primitif est clairement expliqué dans l'idée de l'Indien *Manus*.

Maintenant l'on comprendra ces paroles significatives de l'hymne du Rigveda : « D'abord le *désir* fut « formé dans son *cœur* ; et cela devint la *semence* « *originale de la production des êtres* ; reconnais- « sant ce désir, par leur intelligence, dans leurs pro- « pres cœurs, les sages le distinguent, dans le non « être, comme la limite de l'être. »

Par le désir *kâma*, qui naît le premier dans son cœur *manas*, le Créateur éprouve un *attrait* pour la *mâïâ*, pour la nature première, qui est couverte de

ténèbres. Il se dit : « Puissé-je la découvrir, l'éclairer, « la purifier, puissé-je m'y mêler, y pénétrer ! » Par cet acte de son amour, le Créateur est censé avoir contracté la *souillure* de la *mâïâ*. Il a expulsé les ténèbres, il a découvert le sein de la créature, il a bu le lait de ce sein mystique : la *mâïâ* a été illuminée, mais le Créateur est devenu le *captif* de la *mâïâ;* il est tombé dans les liens des êtres; il a été *tissu* dans la *mâïâ;* il est devenu le fil avec lequel a été brodée la trame de la nature première, de la *mâïâ :* idées qui seront plus tard expliquées, quand nous traiterons du sacrifice.

Aussi, l'homme qui veut reconnaître le Créateur (pour devenir la voie par laquelle le Créateur se purifie), doit le retrouver, car il est caché, et doit le délivrer en se délivrant lui-même des liens de la *mâïâ*. Il est l'esclave de cette nature éblouissante de beauté, mais perfide comme la syrène, qui conduit vers un abîme. Cet homme qui aspire à la liberté doit se dégager de la *mâïâ,* doit purifier son cœur, y éteindre l'amour de la *mâïâ,* faire rentrer son désir en lui-même, le diriger vers l'esprit, consumer *Kâma,* le dieu de l'amour, par la flamme de son esprit, flamme qui est le troisième œil, l'œil spirituel, avec lequel il contemple l'esprit après avoir anéanti la créature. Ainsi consumé, *Kâma* devient *Ananga,* sans membres, incorporel, spirituel, dirigé vers l'esprit pur : mythe charmant, dont s'est servi l'esprit de secte. Les adorateurs de Siva blâment les anciens et purs Brahmanes de ce que leur dieu,

Brahma, le Créateur, avait été saisi de l'amour de la créature, sa propre fille, avait été blessé par les flèches de Kama. C'est ainsi que les Yogis sivaïtes, ascètes exagérés, cherchent à déverser le mépris sur les Grihasthas brahmaniques, chefs de familles.

Tel est le désir dont il est dit que les sages le reconnaissent, dans leur propre cœur, *mânas*, quand ils ont reconquis leur intelligence, *buddhi*, quand ils ont fait rentrer leur cœur purifié dans leur intelligence dégagée des liens de ce monde. Alors ils distinguent le caractère propre à ce désir profane; ils savent qu'il renferme la semence des choses, mais que cette semence même est le non être, *asat*, en tant que ce non-être apparaît comme la *limite extrême de l'être* (*sat*). Ils renoncent à leurs familles, à leurs désirs terrestres; dans un âge avancé, ils entrent dans la forêt, tournent leurs désirs vers le haut, comme il est dit des Balikhilya Munis. Ce sont des sages de la hauteur d'un pouce, ce qui indique qu'ils sont de la grandeur de l'esprit pur, du *puruscha* incorporé dans le cœur humain, où il existe, dit-on, sous forme de lumière, haute comme le pouce. Ces Balikhilyas étaient *Urddharetis*, leurs désirs montaient en haut; leur semence entrait dans l'esprit, et ne se dirigeait pas en bas, vers la matière.

(*La suite au numéro prochain.*)

Relation d'un voyage en France, par le cheikh RÉFAA.

Un des élèves les plus distingués de la mission égyptienne, le cheikh Réfaa, a composé en arabe, pendant son séjour à Paris, une relation de son voyage en France, qui doit être publiée incessamment par l'imprimerie de Boulak. Cet ouvrage, dont l'auteur m'a communiqué le manuscrit et m'a permis de prendre des extraits, pourra contribuer à éclairer ses compatriotes, détruire beaucoup de leurs préjugés, et les engager à venir chercher en Europe les lumières qui leur manquent. Il aura par conséquent pour eux une assez grande importance. Pour nous, à la vérité, il en aura beaucoup moins, car il n'ajoutera rien à nos connaissances; cependant il nous offrira, outre l'intérêt qui s'attache au mérite du style, celui que présente le spectacle tout à fait nouveau d'un Arabe faisant le tableau de Paris, d'un enfant de l'Égypte, cette contrée célèbre dont nos voyageurs et nos savants ont travaillé avec tant de zèle à décrire les mœurs, les usages, les institutions, décrivant à son tour les institutions, les mœurs, les usages de la France moderne, et les jugeant avec l'esprit oriental et les idées musulmanes.

J'ai pensé que, sous ce point de vue, le voyage du cheikh Réfaa pouvait piquer la curiosité des membres de la Société asiatique, et qu'on me pardonne-

rait d'avoir, par la courte analyse que je vais en donner, fait un instant diversion à des travaux plus sérieux et plus importants.

Réfaa, fils de Seyyid Bèdaoui Rafé de Tahta رفاعة بن السيد بدوی رافع الطهطاوی fit ses études au collége de la mosquée Elazhar (1). Il fut d'abord employé par Mohammed Aly comme prédicateur à l'armée, ensuite envoyé en France avec les jeunes Égyptiens auxquels le pacha voulut faire apprendre les arts et les sciences d'Europe. Avant de quitter sa patrie, il reçut d'un de ses parents et amis le conseil de noter tout ce qu'il verrait d'intéressant dans son voyage, pour le communiquer à ses compatriotes, et leur donner ainsi une idée d'un pays qui leur est presque inconnu. Réfaa adopta ce projet, persuadé que le goût de Mohammed Aly pour s'instruire des usages des nations européennes lui ferait accueillir ce travail avec faveur.

---

(1) Il applique à cette mosquée célèbre les deux vers suivants :

لازم اذا رمت الفضايل مسجدًا
بشموس انواع العلوم تنوّر
فيه رياض العلم اينع زهرها
فلذلك المعنى يسمّى الازهر

« Si vous voulez acquérir du mérite, fréquentez une mosquée « qu'illuminent les soleils des connaissances. On y voit éclore les « fleurs des jardins de la science ; c'est pour cela qu'elle est appelée *Elazhar* (florissante). »

Son but a été d'exciter les Musulmans à rechercher et cultiver les connaissances qui leur sont étrangères et qui fleurissent en Europe. « Pendant mon « séjour à Paris, dit-il, voyant les Européens jouir « des bienfaits d'une civilisation avancée, je gémissais « de penser que les Musulmans sont privés de tant « d'avantages. » Il promet d'être fidèle à la vérité dans ses récits, et de ne pas craindre de donner son approbation aux choses qui lui ont paru bonnes; il ne les a considérées comme telles que parce qu'elles ne sont point contraires à la loi musulmane. Cette déclaration était une précaution utile pour prémunir les lecteurs mahométans contre la prévention défavorable qu'ils auraient pu concevoir à l'égard de l'auteur et de ses jugements.

L'ouvrage est intitulé : *Purification de l'or dans la description abrégée de Paris*, تخليص الابريز في تلخيص باريز. Il se compose d'une préface, مقدمة, en quatre chapitres باب; d'un objet مقصد ou مقصود, en quatre points, مقالة, et d'une conclusion خاتمة, en plusieurs compléments ou appendices, تتمة.

PRÉFACE.

CHAPITRE I.

Motif de la mission des jeunes Égyptiens en Europe.

L'auteur se livre d'abord à des considérations générales pour prouver à ses compatriotes l'importance des connaissances. Il divise les hommes en trois ca-

tégories : celle des sauvages (مرتبة الهمل), tels que certains peuples noirs qui vivent dans l'ignorance, sans lois, comme les bêtes; celle des barbares (مرتبة الخشونة), comme les Arabes du désert, qui ont des lois religieuses, qui connaissent la lecture et l'écriture, mais qui sont grossiers et incultes, et n'ont qu'une idée très-imparfaite des arts; enfin, celle des peuples policés (مرتبة الادب والظرافة و المعرفة), tels que les Européens, Égyptiens, Syriens, Turcs, Persans, Barbaresques, &c. Ces nations ont une civilisation, des arts, des sciences, des lois, un gouvernement, des commodités de la vie.

Dans cette dernière classe, il est différents degrés. Les Européens tiennent, sans contredit, le premier rang. Les Musulmans se livrent encore aujourd'hui avec succès aux études canoniques et philosophiques (العلوم الشرعية و العقلية), c'est-à-dire à la jurisprudence religieuse et civile, la logique, la métaphysique, &c.; mais depuis longtemps ils ont négligé les sciences positives (العلوم الحكمية), et ils sont maintenant obligés de recourir aux Européens pour apprendre d'eux ces mêmes sciences dans lesquelles ils furent autrefois leurs maîtres. La civilisation des chrétiens, leurs arts, leur tactique, leurs inventions de toute espèce, ont élevé si haut leur richesse et leur puissance, que les Mahométans seraient devant eux comme s'ils n'étaient pas, sans la protection particulière que Dieu, dit l'auteur, accorde à l'islamisme.

Cette considération a frappé Mohammed Aly. Il a voulu rendre à l'Égypte son ancienne splendeur et

faire fleurir les arts sous son gouvernement. Pour atteindre ce but, il a appelé auprès de lui plusieurs Francs instruits, et les a comblés de bienfaits. Le peuple ignorant le blâme de l'accueil qu'il fait à des ennemis de l'islamisme, et ne voit point que les services importants de ces étrangers justifient les faveurs dont ils sont l'objet, puisque c'est à leurs soins que l'Égypte doit des ateliers, des fabriques, des écoles, une armée nombreuse et disciplinée.

Les mêmes vues d'utilité qui ont engagé le pacha à faire venir d'Europe en Égypte des hommes éclairés lui ont inspiré l'idée d'envoyer de jeunes Égyptiens en Europe, pour y acquérir des connaissances, et les naturaliser ensuite dans leur patrie. En général, les Mahométans, par scrupule religieux, n'aiment point à voyager hors des pays où domine l'islamisme. Pour prévenir le blâme des rigoristes, le cheikh Réfaa s'empresse de citer cette parole de Mahomet : اطلب العلم ولو بالصين, allez chercher la science, fût-ce même en Chine. Il ajoute que d'ailleurs il n'y a point de motif pour condamner les voyages dans lesquels la foi du voyageur ne court aucun risque.

Chapitre II.

Sur les diverses branches de connaissances que doivent étudier les élèves de la mission égyptienne.

Les détails que contient ce chapitre sont les mêmes que ceux donnés dans le tome II du nouveau *Journal asiatique*.

Chapitre III.

Aperçus généraux de géographie comparée. — Motifs du choix fait de la France pour y envoyer les jeunes Égyptiens.

L'auteur passe rapidement en revue tous les pays de l'univers d'après les géographes européens. Considérant les différentes parties du monde sous un point de vue religieux et avec l'œil d'un dévot Musulman, il donne la préférence à l'Asie, berceau de l'islamisme et de toutes les religions, patrie des prophètes et des quatre Imams (chefs des quatre rites sonnites), mère des Arabes, la plus noble des nations, terre de la Mekke et de Médine. Il place ensuite l'Afrique à cause du nombre des Musulmans qui l'habitent, des saints personnages qu'elle a produits et de l'avantage qu'elle a de compter l'Égypte parmi ses provinces. Au troisième rang, il met l'Europe, où siége le sultan, chef de la religion mahométane الامام الاعظم ; les îles de la mer du sud, dont la population est en partie musulmane, sont au quatrième ; l'Amérique infidèle est la dernière.

Mais sous le rapport des connaissances, il donne la prééminence à l'Europe sur tous les pays du monde ; à la France et à l'Angleterre sur toutes les contrées d'Europe. « Les Français et les Anglais, sont, dit-il, « les peuples les plus avancés dans les sciences positives العلوم الحكمية ; ils ont surpassé les anciens dans « les sciences physiques et mathématiques, même dans « la métaphysique et la philosophie. Les deux villes « les plus remarquables de la chrétienté sont Lon-

« dres et Paris. Cette dernière l'emporte sur la pre-
« mière par la salubrité du climat, la facilité du carac-
« tère des habitants et le bon marché des choses
« nécessaires à la vie. La police s'y fait avec un soin
« qui assure aux étrangers la tranquillité la plus com-
« pléte; ils sont en général accueillis avec bienveil-
« lance et traités avec égard, quelle que soit leur reli-
« gion. Les Français sont sur ce point d'une tolérance
« parfaite; toutes les religions sont permises chez eux.
« Ils n'empêcheraient pas plus un Musulman de bâtir
« une mosquée, qu'un Juif d'élever une synagogue.
« Ils aiment même que chacun garde la religion dans
« laquelle il est né. »

Ce sont sans doute ces motifs divers qui ont engagé le pacha à envoyer de préférence, en France, quarante jeunes gens, pour s'y instruire dans les sciences. L'on voit également affluer à Paris des étudiants de tous les pays chrétiens; il en vient même de l'Amérique.

Chapitre IV.

Sur les chefs de la mission.

Ces chefs, qui ont été secondés par M. Jomard pour la direction des études, étaient au nombre de trois : Abdi éfendi Muhardar, Moustafa Moukhtar éfendi divitdar, et Elhadj Hassan éfendi Eskenderani.

Suivant une opinion accréditée parmi les sectateurs de Mahomet, il se trouve ordinairement un saint dans une réunion de quarante Musulmans. Le cheikh Réfaa croit en reconnaître un dans Hassan éfendi.

Pendant la première année du séjour des Égyptiens à Paris, les journaux leur transmettaient des nouvelles affligeantes de la guerre des Turcs et des Russes. Hassan éfendi, plein de confiance dans la Providence, qui ne peut abandonner l'islamisme, conserva toujours la ferme espérance de voir le sultan sortir heureusement de cette lutte. Plusieurs rêves l'assuraient de cette issue. En effet, l'on apprit bientôt le rétablissement des affaires du sultan Mahmoud, et l'événement justifia ainsi cette parole de Mahomet : رويا المؤمن حق « Le rêve d'un fidèle croyant est une vérité. » Ceci montre que la foi dans les songes, si répandue chez les Orientaux dans les temps anciens, règne encore aujourd'hui parmi eux.

Ici se termine la préface. L'auteur commence son récit et donne aux matières qu'il va traiter le nom de مقصود, objet principal de l'ouvrage ou sujet.

1er Point (مقالة). — *Voyage du Caire à Marseille.*

Après avoir raconté rapidement le trajet du Caire à Alexandrie, Réfaa se livre à quelques recherches sur cette dernière ville, autrefois si florissante. Sa population qui, au temps de sa splendeur, a été d'environ trois cent mille âmes, est réduite maintenant à douze mille. Cependant l'importance de son commerce et le séjour qu'y fait le pacha, pendant une partie de l'année, la rendent comme une seconde capitale de l'Égypte.

La traversée d'Alexandrie à Marseille, à bord d'un

navire de guerre français, n'offre d'intéressant que des détails assez étendus sur la Sicile, le mont Etna, les volcans en général, les causes de leurs éruptions et des tremblements de terre. Retenu pendant quelques jours dans le port de Messine, le voyageur musulman y entendit, pour la première fois, le carillon des cloches; ces sons chrétiens, proscrits dans les villes mahométanes, lui parurent agréables et lui inspirèrent des vers.

2e Point. — *Séjour à Marseille.*

Réfaa et ses compagnons prennent à la quarantaine une première idée des mœurs européennes. Les chaises qu'on leur présente pour s'asseoir, la manière dont la table est garnie, les assiettes placées devant chaque convive, dans lesquelles on mange sans porter la main au plat, les fourchettes dont on se sert au lieu de ses doigts, les lits élevés qu'on leur prépare, une foule d'autres usages si différents des usages arabes, sont le sujet de ses premiers récits.

En sortant de quarantaine, il admire la construction des édifices, la largeur des rues, la beauté des magasins. Il s'étonne de voir les femmes paraître sans voile en public, montrer leur visage, une partie de leur gorge, de leurs épaules et de leurs bras, et vaquer presque exclusivement dans les boutiques au soin de vendre les objets de consommation. L'élégant et riche ameublement des cafés, surtout la multitude de glaces dont ils sont décorés et l'effet magique produit par leur reflet, excitent sa surprise.

« La première fois que nous entrâmes dans un de « ces cafés, dit-il, je crus être dans un grand passage, « à cause du monde qui s'y trouvait. Lorsqu'il se pré« sentait quelques individus, leur image se réfléchis« sait et se multipliait de toutes parts dans les glaces; « on voyait les uns marchant, les autres debout ou « assis; il semblait que ce café fût une voie publique. « Je ne reconnus que c'était un lieu fermé, un café, « qu'en apercevant nos propres images dans les miroirs. « Je m'imaginai d'abord que c'étaient d'autres Musul« mans qui arrivaient; mais, en regardant attentive« ment, je reconnus ma figure et celle de mes com« pagnons, et je compris qu'il y avait illusion d'op« tique. »

3e Point. — Paris. — 1re Section. — *Température, topographie.*

Après une digression sur les longitudes, au sujet du méridien, l'auteur se plaint du climat pluvieux et de la température inégale de Paris, dont cependant il trouve l'air sain. Il décrit les cheminées et les poêles dont on fait usage pour se préserver du froid dans les appartements. Les cheminées, qu'on ne voit en Égypte que dans les cuisines, sont à Paris un des ornements des salons. On se range en cercle autour d'elles, pendant l'hiver, et l'un des honneurs que l'on fait à un hôte est de le placer près du foyer. Il ajoute, en forme d'épigramme et par allusion au sort qu'il croit destiné aux chrétiens dans l'autre vie : « Il n'est pas « étonnant qu'ils soient portés à s'approcher du feu.

« Prions Dieu de nous sauver des flammes de l'enfer. »

Dans le tableau topographique qu'il présente ensuite, il énumère les boulevarts, les portes, les fontaines, les places publiques qui ressemblent, par leur grandeur, à la place de Romeila, au Caire, mais qui en diffèrent beaucoup par leur propreté. En parlant de la Seine, des quais dont elle est bordée, des ponts qui la couvrent, des îles qu'elle forme, il se reporte en idée vers sa patrie, et s'écrie : « Il y a cependant « bien loin de tout cela au Nil, à l'île de Raudha, au « Mekyas; car rien n'est comparable au spectacle en« chanteur de Raudha. Quelle différence aussi entre « l'eau du Nil et l'eau de la Seine, sous le rapport du « goût ! &c. L'eau du Nil, si on la clarifiait comme « celle de la Seine, serait un des remèdes les plus « puissants contre les maladies. »

Il cite plusieurs choses utiles qu'il a vues à Paris et qu'il serait bon d'imiter en Égypte, par exemple, l'arrosement des rues et des places, au moyen de tonneaux, pour rafraîchir l'air et abattre la poussière, procédé plus facile et plus prompt que l'arrosement à la main, tel qu'il se pratique dans les villes musulmanes. Il voudrait, surtout, qu'au lieu de transporter l'eau avec des chameaux pour remplir les citernes, comme on le fait au Caire, l'on construisît des conduits semblables à ceux qui alimentent les bains et fontaines de Paris, pour amener l'eau du Nil dans les réservoirs.

IIe Section. — *Habitants de Paris, leur caractère, mœurs*, etc.

« Les Parisiens se distinguent parmi les chrétiens « par la finesse de leur intelligence, la vivacité et la « profondeur de leur esprit. Bien différents des Coptes « naturellement portés à l'ignorance et à l'incurie, ils « ne sont point serviles imitateurs. Ils aiment au con- « traire à connaître le fond de tout, à se convaincre par « des preuves. Les gens du peuple même savent lire et « écrire; ils pensent et approfondissent les choses, cha- « cun suivant ce que permet sa position. On a composé « des ouvrages sur toutes les sciences, sur tous les « arts, même les moins libéraux, comme l'art culi- « naire, &c., ce qui rend la lecture nécessaire à cha- « que artisan pour acquérir une connaissance com- « pléte de son état. Tout individu qui exerce une « industrie désire créer quelque chose dont personne « n'ait eu l'idée avant lui, ou du moins perfectionner « ce que d'autres ont inventé. Cette disposition est « développée chez eux, tant par l'amour du gain que « par la vanité et l'ambition de se faire un nom. « Les Parisiens sont curieux et passionnés pour les « nouveautés; ils aiment le changement en toutes « choses, particulièrement dans la manière de s'ha- « biller. Leurs modes varient sans cesse; aucune n'a « pu se conserver chez eux jusqu'à ce jour. Je ne veux « pas dire par là qu'ils changent totalement leur cos- « tume, mais qu'ils y apportent des modifications. « Ainsi, ils ne quittent pas le chapeau pour le turban;

« seulement ils adoptent tantôt une forme de cha-
« peau, tantôt une autre. Ils sont actifs et alertes; on
« voit les personnages les plus considérables marcher
« à pas précipités dans les rues, comme les moindres
« particuliers. Ils aiment les étrangers et recherchent
« leur société, surtout si ces étrangers ont une mise
« riche et soignée. L'accueil qu'ils leur font provient
« en partie de leur curiosité naturelle, de leur pen-
« chant à s'instruire de l'état des diverses contrées et
« des mœurs des autres peuples. Ils ne sont philan-
« thropes qu'en paroles; à la vérité, ils ne refusent
« pas à leurs amis ce que ceux-ci leur demandent à
« titre d'emprunt; mais ils ne donnent qu'avec la
« certitude de recevoir. Ils sont en réalité plutôt ava-
« res que généreux. La générosité est l'apanage des
« Arabes. » (A)

Les sentiments de résignation que les Orientaux puisent dans leurs idées religieuses rendent les suicides fort rares parmi eux. Aussi le cheikh Réfaa s'étonne-t-il de voir les exemples de cette malheureuse manie si fréquents chez les Parisiens. Il termine la peinture de leur caractère en louant leur fidélité à leur parole et leur éloignement pour un vice honteux trop commun parmi les Orientaux.

Son jugement sur les Françaises est tel qu'on devait l'attendre d'un observateur musulman. La liberté dont jouissent les femmes à Paris contraste trop fortement avec l'état de contrainte dans lequel sont retenues les Mahométanes, pour ne pas choquer la sévérité d'un docteur de l'islamisme. On ne sera donc pas

surpris si le cheikh Réfaa trouve les Parisiennes peu modestes, et blâme les maris de leur peu de jalousie. En revanche, il vante la beauté et les grâces des dames, le charme de leur conversation et de leurs manières.

Il expose ensuite quelques idées sur la langue française, et s'attache à détruire, chez ses compatriotes, cette opinion que la science du langage n'existe que chez les Arabes. Il leur dit que la langue française et toutes les langues européennes sont soumises à des règles dont la connaissance constitue la science grammaticale, que chacune à son *sarf* et son *nahou* particulier; que quand un homme est instruit dans les principes de sa langue, il acquiert par là une grande facilité pour apprendre les langues étrangères. Il cite pour exemple un savant français, M. de Sacy, qui s'est fait une haute réputation comme orientaliste, et qui possède surtout la connaissance la mieux approfondie de l'Arabe et du Persan, qui a traduit en français beaucoup d'auteurs arabes, a expliqué plusieurs fois le commentaire de Beïdhaoui, &c.; il donne enfin pour échantillon du style de M. de Sacy en arabe, la préface de son *Hariri*, dont il fait un juste éloge.

Amateur du style figuré et hyperbolique de la poésie arabe, et poëte lui-même, l'auteur n'accorde qu'une faible estime à notre poésie. La sévérité de notre goût lui paraît de la froideur, et notre littérature n'obtient de lui que l'épithète de *passable* العلوم الادبية الفرنساوية لا باس فيها.

III[e] Section. — *Du gouvernement français.*

Le cheikh Réfaa fait connaître brièvement, mais avec clarté, notre constitution politique. Il traite du roi, de la chambre des pairs, de celle des députés, des ministres, du conseil d'État, &c., et donne en entier la Charte traduite en arabe. Il admire beaucoup nos institutions. L'égalité de tous les citoyens devant la loi lui semble une preuve évidente du règne de la justice parmi nous et de l'avancement de notre civilisation.

فهي من الادلة الواضحة على وصول العدل عندهم الى درجة عالية وعلى تقدمهم في الاداب الحضرية

La sécurité que nos lois procurent aux gouvernés contre les vexations et les avanies de la part des gouvernants est à ses yeux un bienfait inappréciable. Il approuve aussi la publicité donnée par les journaux à tous les actes de l'autorité et aux faits importants. Il loue ces avantages avec d'autant plus de confiance, qu'il ne voit rien dans la religion mahométane qui s'oppose à l'adoption de ces institutions parmi les Musulmans.

IV[e] Section. — *Maisons, leur construction, leur ameublement.*

L'auteur remarque qu'à la différence de ce qu'on observe en Orient, tout ce qui meuble les maisons des riches à Paris, et même le palais du roi, les objets

de luxe en général, sont moins précieux par la matière que par la perfection du travail.

vᵉ Section. — *Nourriture des Parisiens, leurs usages de table.*

On sait que les Musulmans attachent beaucoup d'importance à la manière dont sont tués les animaux destinés à la consommation. Il faut, pour qu'un Mahométan fidèle puisse en manger sans scrupule, qu'ils aient été égorgés suivant certaines règles. Le cheikh Réfaa a voulu connaître par ses propres yeux comment on les immole à Paris; et, pour être à même de donner à ses co-religionnaires des détails précis à ce sujet, il a assisté à la mort de ces différentes victimes de notre appétit, excepté cependant du cochon, animal trop immonde pour exciter son intérêt.

vɪᵉ Section. — *Habillement.*

La simplicité et la propreté de notre costume, surtout l'usage général chez nous de porter des chemises et d'en changer plusieurs fois par semaine, paraissent à l'auteur mériter d'être imités par les Arabes. Il dépeint l'habillement des femmes parisiennes, les corsets dont elles se serrent la taille, et ajoute qu'elles ont beaucoup de secrets de coquetterie. On peut dire que les femmes arabes n'en ont pas moins; car si les moyens qu'elles emploient pour rehausser leur beauté nous paraissent plus propres à les défigurer qu'à les embellir, il n'est pas moins vrai que c'est le désir de plaire qui les engage à se peindre la paume des mains,

le bout des doigts et les ongles en couleur rouge-clair avec le Hennè (حنا), les paupières, les lèvres et les gencives, en noir, avec une préparation d'antimoine (كحل), et à se tatouer différentes parties du corps (وشم دق). Certains termes de la langue arabe, comme le mot اكمارة (1), prouvent aussi que les coquettes bedouines connaissent d'autres artifices moins apparents.

VII[e] Section. — *Lieux d'amusement et de plaisir.*

L'auteur donne la description d'une salle de théâtre et de la manière dont on y joue une pièce. Il compare les acteurs et les actrices aux almés (عوالم) d'Égypte, et le spectacle au خيال ظل, espèce d'ombres chinoises, en observant toutefois que nos acteurs sont bien supérieurs aux almés, et nos spectacles bien au-dessus du خيال ظل.

Voici ce qu'il dit des bals et des sociétés : « Un bal « est une réunion d'hommes et de femmes dans une « salle éclairée par une infinité de lumières, et garnie de siéges destinés particulièrement aux dames. « Les hommes ne s'asseyent que quand toutes les « femmes sont placées. Si une femme entre, et qu'il « ne se trouve aucun siége vacant, un homme se lève

(1) Suffultura quâ mulier mentitur magnitudinem natium (Golius).

lui donne le sien. Les femmes sont toujours trai-
tées, dans les réunions, avec plus d'égards que les
hommes...... La danse chez les Français n'est pas
réservée aux femmes; les hommes s'y livrent comme
« elles. C'est chez eux un art qui fait en quelque sorte
« partie des belles manières et du savoir vivre. Aussi
« elle ne sort jamais des bornes de la décence. En
« Égypte, c'est un talent que les femmes seules culti-
« vent, parce qu'il a pour but d'exciter les désirs. A
« Paris, au contraire, la danse est simplement un
« sautillement d'une certaine espèce, auquel ne se
« mêle aucune intention impudique. Chaque cavalier
« invite une dame pour danser avec elle. Lorsque la
« danse est terminée, un autre cavalier invite la même
« dame pour une autre danse...... Il en est une sorte
« particulière dans laquelle le cavalier a le bras passé
« autour de sa danseuse. Souvent il tient sa taille dans
« ses deux mains, tant elle est fine. Enfin, toucher
« une femme quelle qu'elle soit n'est pas une chose
« blâmable chez ces chrétiens. Plus un homme parle
« aux femmes avec grâce et sait leur donner des
« louanges, plus il est réputé poli et bien élevé. » (B)

Dans la VIIIe section consacrée à l'hygiène, le cheikh Réfaa fait connaître nos bains, qu'il trouve plus décents, mais moins agréables et moins salutaires que ceux d'Égypte. Dans la IXe, il traite du zèle des Parisiens pour les sciences médicales, du grand nombre de médecins qu'on voit à Paris : « C'est au point, dit-il,
« que si un individu est frappé d'un mal dans la rue,
« il se rencontre à l'instant plusieurs hommes de l'art

« pour lui porter secours. » Il parle ensuite des maisons d'accouchement, des hôpitaux, de la chirurgie, pharmacie, chimie, du magnétisme animal, de l'orthopédie, de la rhinoplastie, &c., enfin, de l'Académie de médecine, du but de son institution, et des travaux auxquels elle se livre.

La xe section, *Œuvres de charité*, contient d'amples détails sur les établissements de bienfaisance, tels que l'Hôtel-Dieu, les hospices des enfants trouvés, des vieillards, des aveugles, l'hôtel des invalides, les bureaux de charité, les secours aux noyés, &c. « Le « grand nombre des hospices et des associations cha« ritables qui existe à Paris supplée, dit l'auteur, à « la bienfaisance individuelle qui manque aux Pari« siens; car ils repoussent souvent le mendiant et lui « adressent même des reproches. Ils prétendent que « le pauvre ne doit jamais mendier, parce que, s'il « peut travailler, il n'a pas besoin d'aumône, et que, « s'il est infirme, les maisons de secours lui sont ou« vertes. »

L'on voit que Réfaa, pour ne pas se trouver en contradiction avec l'opinion émise par lui précédemment, que la générosité est une vertu particulière aux Arabes, fait une distinction assez subtile entre les individus et le public. Il dit en terminant l'énumération des établissements de bienfaisance, à Paris : « Il « résulte de tout cela que les œuvres de charité sont « plus nombreuses en cette ville qu'ailleurs de la part « du public ou de l'État, mais non de la part de cha« que individu suivant ses facultés... C'est que, chez

« les Parisiens, la générosité n'est point une qualité « naturelle du cœur, mais une mesure d'économie po- « litique dont le but est la prospérité du pays. »

XIe Section. — *Industrie.*

La banque du gouvernement, les banques particulières, compagnies d'assurance, manufactures, l'exposition des produits de l'industrie, l'école de commerce, attirent successivement son attention. Il vante, comme très-favorables au développement des relations commerciales, l'institution de la poste aux lettres, les annonces imprimées, les canaux, machines à vapeur, établissements de roulage et diligences. Il accorde une mention aux fiacres, cabriolets à l'heure et à la course, et même aux omnibus. Ces divers moyens de transport dans l'intérieur de Paris remplacent avec avantage les ânes sellés et bridés qui stationnent sur quelques places du Caire et de plusieurs autres villes de l'Orient, et sont à la disposition des personnes affairées.

Le cheikh Réfaa voit deux causes de la richesse des Parisiens : l'activité avec laquelle ils se livrent au commerce, sans que la pluie, ni le vent, les empêche de vaquer à leurs occupations, ensuite l'économie dont ils ont fait une science, et sur laquelle ils ont écrit différents traités. Un ministre, chez eux, n'a pas plus de dix ou douze domestiques. S'il marche dans la rue, on ne le distingue pas d'un simple particulier. Il restreint, autant que possible, sa dépense et le nombre de ses gens, tandis que chez les Musulmans un soldat a quelquefois plusieurs serviteurs.

XII[e] Section. — *Religion des Parisiens.*

Il y a à Paris des protestants et des juifs; mais la religion dominante est le catholicisme. Cependant les Parisiens n'ont guère de catholiques que le nom; car ils ne suivent pas exactement les préceptes de cette religion; ils ne jeûnent pas lorsqu'ils le devraient, et ont peu de considération pour leurs prêtres. Les Français, en général, apprécient le bien et le mal, non d'après les maximes des livres saints, mais d'après les lumières seules de la raison. هم من الفرق التى تعتبر التحسين والتقبيح العقليين. Ils rejettent tout ce qui est surnaturel et contraire aux lois de la physique. Ils pensent que les diverses religions n'ont pour objet que d'engager les hommes à éviter le mal et à faire le bien. Cette opinion est une des causes de leur tolérance.

XIII[e] Section. — *Avancement des Parisiens dans les sciences, arts,* etc., etc.

Les connaissances sont parvenues à Paris au plus haut degré (اوج). « Les Français excellent dans les « sciences pratiques, et possèdent également à fond les « sciences spéculatives. Seulement ils ont certaines « croyances philosophiques que la raison d'autres peu- « ples ne saurait admettre. Mais ils les soutiennent si « bien et les parent de couleurs si spécieuses, qu'elles « semblent fondées sur la réalité. Dans l'astronomie, « par exemple, ils sont fort savants, et le secours des « instruments qu'ils ont inventés les a rendus supérieurs « aux anciens. Mais ils ont mêlé à cette science quel-

« ques idées hérétiques contraires aux livres saints,
« comme l'assertion du mouvement circulaire de la
« terre, &c. Ils appuyent ces opinions de preuves qu'il
« est difficile de réfuter. Je citerai plusieurs de leurs
« paradoxes, et je les signalerai au lecteur dans l'occa-
« sion. Je dirai seulement ici que les ouvrages scientifi-
« ques sont remplis de paradoxes de ce genre. Le Mu-
« sulman, qui veut étudier les livres français, doit donc
« s'attacher fortement au texte du Coran et aux tradi-
« tions religieuses, pour se garantir de la séduction et
« ne point laisser ébranler sa croyance. Sans cette pré-
« caution, il s'expose à perdre sa foi. » (C)

Les Français ont en général une teinture de toutes les connaissances. Leur goût naturel pour apprendre est favorisé par la clarté et la facilité de leur langue. En France, lorsqu'on dit d'un homme, C'est un savant, cela ne signifie pas, comme chez les Musulmans, qu'il est instruit dans sa religion, mais qu'il s'est distingué dans une science quelconque. Il ne suffit pas non plus parmi les Français, d'être professeur, ou auteur d'un livre, pour être qualifié de savant. Ce titre ne s'acquiert chez eux que par des connaissances profondes en plusieurs genres, et souvent en outre dans une spécialité particulière.

Après différentes observations semblables que je supprime pour ne pas être trop prolixe, l'auteur s'occupe des établissements d'instruction, académies, colléges, pensions, &c., des bibliothèques publiques et particulières, et notamment de la bibliothèque royale, où il a eu le plaisir de voir des Corans pré-

cieusement conservés. Il cite plusieurs de nos sociétés savantes et littéraires, parmi lesquelles il n'a pas oublié la Société asiatique et celle de géographie. Il parle des musées, des cabinets de minéralogie, d'antiques, d'anatomie, &c., de l'observatoire, du conservatoire des arts et métiers, enfin, du jardin des plantes consacré aux études botaniques et à l'histoire naturelle. Il dit qu'on y cultive toutes sortes de plantes et d'arbres étrangers, entre autres des palmiers, qui, à la vérité, ne portent point de fruits.

Les Arabes pensent que le palmier ne croît que dans les pays musulmans. Cette croyance est fondée sur l'autorité de Cazouini qui dit, en parlant du palmier : « C'est un arbre béni et extraordinaire. Un des « phénomènes qu'il présente, c'est qu'il ne croît que « dans les contrées mahométanes. » Le cheikh Réfaa réfute cette opinion et apprend à ses compatriotes que les Espagnols, lors de la découverte de l'Amérique, y trouvèrent des palmiers. Il aurait dû remarquer que les palmiers forment une famille nombreuse, et que le palmier d'Amérique n'est pas identique avec le palmier des Arabes. Ce dernier, qui s'appelle proprement dattier, est en effet originaire des pays sur lesquels l'islamisme s'est répandu, et ne prospère point ailleurs. C'est un fait d'histoire naturelle qui tient à des conditions de température et de position géographique. En ce sens, l'opinion des Arabes n'est pas dénuée de fondement.

Parmi les animaux vivants ou empaillés que renferme le jardin des plantes, l'auteur a cru voir le *bakar ouahch* (بقر وحش), sorte d'antilope peu con-

nue, dont il est fait souvent mention dans les poésies arabes. Je soupçonne qu'il y a eu erreur de sa part, et qu'à l'époque de son séjour en France il n'existait pas à Paris d'individu de cette espèce. Il en est arrivé un dernièrement que l'on peut voir maintenant au jardin des plantes. Il a été envoyé, avec d'autres animaux, par l'empereur de Maroc.

4e Point.

Cette partie de l'ouvrage est consacrée à donner un aperçu de chacune des diverses sciences que les jeunes Égyptiens sont venus étudier en France.

Ces sciences sont de deux sortes. Les unes, telles que l'arithmétique, la géographie, la géométrie, l'histoire, doivent être enseignées à tous les élèves; les autres doivent faire l'objet des études particulières de chacun d'eux. Le premier travail imposé à la totalité des élèves était naturellement d'apprendre la langue française.

Le cheikh Réfaa, après quelques considérations générales sur le langage, établit une comparaison entre la grammaire française et la grammaire arabe; il donne ensuite un traité abrégé d'arithmétique, qui comprend les premiers éléments de géométrie et la cosmographie. En décrivant le système du monde suivant les auteurs modernes européens, il expose les raisons qui portent nos astronomes à croire que la terre tourne, et ajoute :

« Un savant européen a prétendu que l'assertion « du mouvement circulaire de la terre et de sa forme « arrondie n'est point contraire aux saintes écritures.

« En effet, dit-il, les livres saints, parlant de ces choses « dans des passages où il s'agissait de donner aux « hommes une instruction morale, ont employé des « termes conformes à l'apparence des phénomènes « et non à l'exactitude scientifique. Ainsi il est dit dans « l'écriture que Dieu arrêta le soleil; cela signifie qu'il « retarda le moment où cet astre disparaît aux yeux, effet « produit en réalité par la suspension du mouvement « de la terre. Le livre saint s'exprime comme si le so- « leil lui-même eût été arrêté, parce que c'est le soleil « qui semble à l'œil avoir un mouvement. » (D)

Cette interprétation paraît bien hardie au cheikh Réfaa; mais, comme il sent la supériorité de nos connaissances astronomiques sur celles des Arabes, et l'impossibilité de les répandre parmi ses compatriotes, sans adopter notre système, il se résigne à marcher dans cette voie, dont cependant il croit devoir signaler encore les dangers aux lecteurs musulmans.

Ces traités d'arithmétique et de géographie doivent être suivis de plusieurs autres qui n'étaient point achevés lorsque le manuscrit de l'auteur m'a été communiqué. Ils auront pour objet l'histoire, la médecine, la chimie, la mécanique, l'histoire naturelle, le génie, l'économie politique, &c., enfin, les diverses branches de connaissances à l'étude desquelles se livre la mission égyptienne. Cette partie de l'ouvrage, qui formera une espèce d'encyclopédie abrégée à l'usage des Arabes, sera sans doute pour eux la plus instructive; elle ne peut guère avoir pour les orientalistes européens que le mérite des expressions par

lesquelles les termes scientifiques auront été traduits.

L'analyse que je viens de donner du travail du cheikh Réfaa suffit, je crois, pour montrer que le but de son ouvrage et la manière dont il est composé ne sont point indignes d'attirer l'attention des personnes qui s'intéressent aux progrès de la civilisation chez les Musulmans. L'auteur ne manque pas du talent d'observation, et l'on voit qu'il a su mettre à profit son séjour en France, sans que son esprit cependant ait perdu son cachet oriental (1).

Je joins ici, comme échantillons du style du cheikh Réfaa, les textes de plusieurs passages traduits dans cette analyse.

(A) اعلم ان الباريزيين يختصون من بين كثير من النصارى بذكا العقل ودقة الفهم وغوص ذهنهم فى العويصات وليسوا مثل النصارى القبطة فى انهم يميلون بالطبيعة الى الجهل و الغفلة وليسوا اسراء التقليد اصلاً بل يحبون دايمًا معرفة اصل الشى و الاستدلال عليه حتى ان عامّتهم ايضًا يعرفون القراة و الكتابة

(1) Déja plusieurs fois il a été question de l'auteur de cette relation dans ce journal, voyez tom. II, pag. 104, 108, 112, &c. Le cheikh Réfaa est dans ce moment directeur d'une école spéciale établie aux environs du Caire, pour la géographie, l'histoire universelle et les mathématiques. Cette école est annexée au collége de médecine et de chirurgie d'Abou-zabel. Le nombre des élèves ne peut manquer de s'accroître. D'un autre côté le cheikh Réfaa se dispose à mettre sous presse un traité de minéralogie populaire, traduit du français. (*Note du rédacteur.*)

ويدخلون مع غيرهم فى الامور الغميقة كل انسان على قدر حالة وساير العلوم والفنون والصنايع مدوّنة فى الكتب حتى الصنايع الدنية كالطباخة وغيرها فيحتاج الصنايعى بالضرورة الى معرفة القراة والكتابة لاتقان صنعته

وكل صاحب فن من الفنون يحب ان يبتدع فى فنه شيا لم يسبق به او يكمل ما ابتدعه غيره وممـا يعينهم على ذلك زيادة عن المكسب حب الريآ والسمعة ودوام الذكر ونحو ذلك ومن عادة الباريزيين حب التسنط والتولع بساير الاشيا الجديدة وحب التغيير والتبديل فى جميع الامور خصوصًا فى امر الملبس فانه لا قرار له عندهم ولم تقف لهم الى الان عادة فى التزيي وليس معنى هذا انهم يغيرون ملبسهم بالكلية بل معناه انهم يتنوعون فيه مثلاً لا يغيرون لبس البرنيطة ولا ينتقلون منها الى المعامة وانما هم تارة يلبسون البرنيطة على شكل ثم بعد زمان ينتقلون منه الى شكل اخر سوا فى صورتها او لونها ومن طباعهم الشطارة والخفة فان الرجل الكبير صاحب القيمة قد تراه يجرى فى السكة كالصغير ومن خصايلهم محبة الغربا والميل الى معاشرتهم خصوصًا اذا كان الغريب متجملا بالثياب النفيسة وانما يحملهم على ذلك ايضًا التسنّط والتشوق

الى السوال عن احوال البلاد وعوايد اهلها وليس عندهم المواساة الا بافواههم لا غير الا انهم لا يمنعون عن اصحابهم ما يطلبون استعارته لا هبته الا اذا وثقوا بالمكافاة وهم فى الحقيقة اقرب للبخل منهم للكرم والسبب هو ان الكرم فى العـــــرب

(B) والبال دايما مشتمل على الرجال والنسا وفيه وقدات عظيمة وكراسى للجلوس والغالب ان الجلوس هو للنسا ولا يجلس احد من الرجال الا اذا استكفت النسا واذا دخلت امراة على اهل المجلس ولم يكن كرسى خال قام لها رجل واجلسها فالانثى دايما فى المجالس معظمة اكثر من الذكر والرقص عندهم ليس من خصوصيات النسا بل يرقص الرجال والنسا والرقص عندهم فن من الفنون وكانه نوع من العياقة والشلبنة فلذلك كان دايما غير خارج عن قوانين الحيا بخلاف الرقص فى ارض مصر فانه من خصوصيات النسا لانه لتقويم الشهوات وفى باريز فانه نط مخصوص لا يشم منه رايحة العهر ابدا وكل انسان يعزم من المجلس امراة ليرقص معها فاذا فراغ الرقصة عزمها اخر للرقصة الثانية وقد يقع ان من الرقص رقصة مخصوصة يرقص الانسان ويده فى خاصرة من ترقص معه واغلب الاوقات يمسكها فى فتزى يديــــه

لحدقتها و بالجملة فمس المراة ايتما كانت غير عيب عند
هولا النصارى وكلما حسن خطاب الرجل مع النسا
ومدحه لهن عد ذلك من الادب

(C) نقول ان ساير الفنون العملية التى يظهر اثرها بالتجاريب فمعرفة هولا الحكما بها ثابتة واتقانها عندهم لانزاع فيه واغلب العلوم النظرية ايضا فانها معروفة لهم غاية المعرفة ولكن لهم بعض اعتقادات فلسفية خارجة عن قانون العقل بالنسبة لغيرهم من الامم غير انهم يموهونها ويقوونها حتى يظهر للانسان حقيقتها كما فى علم الهيئة مثلا فانهم محققون فيه واعلم من المتقدمين بلا شك بسبب اختراعهم الالات غير ان لهم فيه حشوات ضلالية مخالفة لساير الكتب السماوية كالقول بدوران الارض ونحوه ويقيمون على ذلك ادلة يعسر على الانسان ردها وسياتى لنا كثير من بدعهم وننبه عليها فى محالها ان شا الله ولنقل هنا ان كتب الفلسفة بسايرها محشوة بكثير من هذه البدع فحينئذ يجب على من اراد الخوض فى الكتب الفرنساوية المشتملة على شى من الفلسفة ان يتمكن من الكتاب والسنة حتى لا يغتر بذلك ولا يفتر عن اعتقاده والا ضاع يقينه

(D) وقال بعض علما الافرنج ان القول بدوران الارض واستدارتها لا يخالف ما وردت به الكتب السماوية و ذلك لان الكتب السماوية قد ذكرت هذه الاشيا في معرض وعظ ونحوه جرياً على ما يظهر للعامة لا تدقيقاً فلسفيًا مثلا ورد في الشرع ان الله تعالى وقف الشمس فالمراد بوقوف الشمس تاخير غيابها عن الاعين وهذا يحصل بتوقيف الارض وانما اوقع الله الوقوف على الشمس لانها هي التي يظهر في راى الاعين سيرها انتهى فظاهر كلامه انه ارتكب غاية التاويـــــل

A. Caussin de Perceval.

Discours sur la langue et la littérature sanscrite, prononcé au Collége de France par M. E. Burnouf. (Extrait de la Revue des deux Mondes.)

Messieurs,

En paraissant pour la première fois dans cette chaire, le devoir que j'éprouve le plus d'empressement à remplir, c'est d'adresser à la mémoire du savant professeur pour qui elle fut créée, il y a dix ans, l'hommage sincère de ma reconnaissance. Je dois moins que personne oublier que si, par des efforts de travail dont on ne tient pas assez compte lorsqu'ils sont une fois cou-

ronnés de succès, M. Chézy n'eût fondé en France l'étude de la langue sanscrite, nous ignorerions peut-être encore les premiers éléments de cet idiome, ou nous serions obligés d'en puiser exclusivement la connaissance dans les ouvrages des savants anglais et allemands. Le premier sur le continent, M. Chézy a su, seul et presque sans secours, acquérir l'intelligence du sanscrit; le premier, il l'a professé dans cette chaire; et quoique l'étude de cette langue ait, dans ces dernières années, pris des développements plus considérables en Allemagne qu'en France, M. Chézy, outre le mérite d'avoir assuré à notre pays une honorable priorité, a encore celui d'avoir éclairé de ses conseils, sinon de ses leçons, les premiers pas des hommes célèbres qui l'ont presque popularisée chez nos voisins. Près de vingt années d'un travail constant lui avaient rendu familier cet idiome, jusqu'alors ignoré; il le savait comme on sait ce qu'on a été obligé d'apprendre seul. A une grande aptitude pour les langues, M. Chézy joignait une finesse et une pénétration qui lui assuraient des succès faciles là où d'autres n'eussent rencontré que des obstacles insurmontables. L'habitude qu'il avait de lutter contre les difficultés que présente en général l'étude des langues de l'Orient lui faisait rechercher toutes les occasions d'exercer la rare sagacité de son esprit; et on peut dire que les efforts qu'il dut faire pour avancer dans cette route pénible décidèrent, autant que son goût particulier, de la prédilection qu'il ne cessa de montrer pour ce que la poésie indienne a produit de plus raffiné et de plus ingé-

nieux. Rien, dans cette partie de la littérature brahmanique, ne lui était resté inconnu; il avait lu tout ce qu'en possède la Bibliothéque du roi, et ces lectures, en augmentant son habileté dans l'intelligence des textes, avaient achevé de développer en lui le sentiment des beautés poétiques, et lui en avaient rendu l'expression si familière, que l'imagination semblait y avoir autant de part que l'érudition elle-même. C'est à l'heureuse alliance de ces mérites, qu'on est accoutumé de regarder comme inconciliables, qu'est due la belle édition du drame indien de *Shakountala;* et on a droit de penser que, sans le fléau qui a si cruellement frappé les orientalistes français, ces mêmes mérites nous eussent valu d'autres ouvrages, faits pour ajouter moins à la réputation de M. Chézy qu'à notre instruction et à nos plaisirs.

Si je viens, après un maître qui savait répandre tant d'agréments sur l'étude du sanscrit, vous entretenir du même sujet, j'ai besoin de compter sur l'intérêt croissant qu'excitent, depuis le commencement de notre siècle, les questions qui se rattachent à la langue, à la philosophie et à la religion de l'Inde ancienne et moderne. Née d'hier, l'étude du sanscrit a déjà pris le premier rang parmi les objets les plus dignes de l'attention du philosophe et de l'historien; et cet avantage, elle le doit moins à sa nouveauté même, qu'au nombre et à l'importance des problèmes qu'elle fait naître. De quelle surprise n'eût pas été frappé Leibnitz, qui, avec l'instinct du génie, devinait, il y a cent vingt ans, la parenté commune des dialectes de l'Europe,

et cherchait à en retrouver le berceau en Asie, si on lui eût montré qu'au-delà de l'Indus s'était conservée une langue d'une structure admirable, riche en productions littéraires de tous genres, et qui présentait les analogies les plus frappantes avec le grec, le latin et les dialectes germaniques et slaves ! Cette langue, les Anglais nous l'ont fait connaître : c'est le sanscrit des Brahmanes. Les liens de parenté qui l'unissent aux idiomes de l'Europe savante sont incontestables, et ce résultat, le plus singulier de ceux qu'ait obtenus de nos jours la philologie, est aussi le plus évidemment démontré.

Vous pressentez déjà quelle immense carrière ce fait inattendu ouvre aux spéculations ethnographiques et historiques. Non-seulement la découverte de l'affinité du sanscrit avec le grec, le latin, le slave et le celtique, a introduit un principe nouveau dans la classification des langues de l'Asie et de l'Europe, en substituant l'observation des rapports réels à la divination des ressemblances imaginaires; elle a encore soulevé un des problèmes les plus intéressants sur lesquels la critique historique soit appelée à s'exercer. Quelles causes peuvent expliquer les rapports d'idiomes séparés les uns des autres par de si vastes espaces? Une migration puissante, partie des bords de l'Indus et du Gange, aurait-elle répandu sur la surface de l'Europe une langue unique, qui, soumise dès-lors à des influences diverses, se serait ainsi modifiée, et en aurait formé de nouvelles, dont les nôtres ne sont que les débris? Peut-on reconnaître, par la comparaison

des idiomes européens et de celui que cette migration dut rapporter avec elle, les traces d'un ancien langage propre à l'Europe, et auquel la langue plus perfectionnée de l'Asie se serait mêlée? D'un autre côté, cette langue, au lieu d'être la mère des dialectes européens, n'en serait-elle que la sœur, et leur origine commune devrait-elle être rapportée à un idiome inconnu, et rejetée dans un passé impénétrable, parce qu'il échappe aux souvenirs de l'histoire? Si l'on ne peut espérer que ces problèmes doivent être tous complétement résolus, on est du moins en droit d'affirmer que la connaissance du sanscrit est la seule capable de les éclaircir. D'ailleurs, quand même la question historique devrait rester à jamais insoluble, c'est déjà un fait établi que l'identité fondamentale du sanscrit, du grec et du latin; et nous pouvons ajouter que ce résultat ne peut que gagner en certitude à mesure que les comparaisons s'étendront à de nouveaux dialectes, appartenant à la même famille, et que l'analyse descendra plus avant dans les détails intimes de leur structure. Or, ce fait est en lui-même de la plus grande importance pour l'histoire de la formation des langues classiques de l'Europe. Non-seulement le sanscrit, dont l'étude a presque seule donné le jour à une des branches les plus curieuses des sciences philologiques, la grammaire comparative, reçoit du rapprochement de ces idiomes les plus vives lumières; mais la méthode analytique à laquelle l'ont soumise des hommes comme les Bopp, les Humboldt et les Schlegel, doit, si elle est appliquée aux langues an-

ciennes, en renouveler l'étude et en replacer la partie étymologique sur une base solide.

C'est sans contredit pour l'Inde un heureux privilége, que sa langue sacrée ait l'avantage de se rattacher aux idiomes qui forment le fond de l'éducation savante de l'Occident, et de nous rappeler les procédés d'expression qui ont eu sur la civilisation de l'Europe moderne une si merveilleuse influence. Mais si l'on envisage cette langue en elle-même, et qu'on lui demande ce qu'on cherche dans l'étude de tout idiome étranger, le moyen de connaître le peuple auquel il appartient, nous ne craignons pas de l'affirmer, le sanscrit est fait pour devenir l'instrument des plus belles découvertes. Depuis près de trente ans que l'intelligence de cet idiome a révélé à l'Europe l'existence d'un monde si long temps oublié, l'industrie des savants anglais et allemands s'est presque uniquement employée à reconnaître, plus encore qu'à résoudre, les nombreuses questions qui naissent à la vue des institutions civiles et religieuses, des usages et des mœurs dont l'Inde leur offrait le spectacle nouveau. Chaque pas qu'on a fait dans la solution d'un problème en a presque aussitôt soulevé un autre; et les efforts même qui semblaient le plus assurés de toucher au terme n'ont fait que le reculer davantage. Une littérature inépuisable, une mythologie sans bornes, des sectes religieuses infiniment diverses, une philosophie qui a touché à toutes les difficultés, une législation aussi variée que les castes pour lesquelles elle est faite, tel est l'ensemble des documents que l'Inde nous a conservés sur

son état ancien; ce sont là les matériaux à l'aide desquels l'érudition devra reconstruire l'histoire du peuple célèbre dont ils attestent le génie.

A la tête de la littérature indienne, la critique, d'accord avec la tradition, place les Védas, que les Brahmanes regardent comme révélés par l'Intelligence suprême. Ces livres ne sont pas encore traduits, mais l'illustre Colebrooke en a donné une description et une analyse savante, et M. Rosen, de courts fragments qui doivent être suivis de la traduction du *Rig-véda*. Déjà on a pu apprécier l'intérêt de ces antiques compositions sous le rapport philosophique. Jamais peut-être la pensée n'a cherché avec autant de persévérance et d'audace l'explication des grands problèmes qui sont depuis des siècles en possession d'exercer l'intelligence humaine. Jamais langage plus grave et plus précis, plus souple et plus harmonieux, ne s'est prêté à l'expression des images que l'homme invente pour décrire ce qu'il ne voit pas, et pour expliquer ce qu'il ne peut comprendre. Si la nouveauté des conceptions cause parfois quelque surprise, il faut s'en prendre à l'impuissance où est la raison humaine de franchir les bornes qui arrêtent son essor. Mais le spectacle des tentatives qu'elle fait pour les dépasser est toujours un des plus curieux que puisse se donner le philosophe; et c'est déjà un trait bien caractéristique dans l'histoire d'un peuple, que les productions les plus évidemment anciennes de son génie soient aussi celles où le travail de la pensée et les inventions de l'esprit de système soient portés au plus haut de-

gré. Je ne parle pas de la poésie des Védas, dont nous ne possédons encore que des extraits peu étendus. Elle est, comme toute poésie primitive, simple et élevée; mais ce double caractère lui convient peut-être mieux qu'à celle d'aucun autre peuple. L'homme y paraît peu, au moins dans les seuls fragments qu'on en connaisse encore, et le mouvement désordonné de ses passions n'en trouble pas la calme uniformité; mais la nature y est chantée dans toute sa grandeur, et nous ne savons pas que les scènes brillantes qu'elle ramène chaque jour sous les yeux de l'homme aient jamais inspiré quelque chose de plus idéal et de plus pur que les hymnes religieux des Védas. L'homme n'est cependant pas oublié dans les autres productions de l'esprit religieux de l'Inde, et les grandes épopées qui retracent l'histoire héroïque des Brahmanes et de la caste guerrière nous le montrent au milieu d'une société qui allie aux raffinements de la civilisation la plus avancée la naïveté des mœurs primitives. L'un de ces poëmes, le *Râmâyana*, est maintenant en partie publié, et M. de Schlegel en donne en ce moment une édition complète avec une traduction latine. L'autre, le *Mahâbhârata*, a fourni à M. Bopp de Berlin le sujet des plus intéressantes publications, entre lesquelles on donne la première place au charmant épisode de Nalus. Rangés parmi les monuments de la littérature sacrée, les grands poëmes du *Râmâyana* et du *Mahâbhârata* sont quelquefois placés au nombre des livres religieux et moraux appelés *Pourânas*, avec lesquels ils ont peut-être quelques

points de ressemblance, mais qu'ils surpassent de beaucoup sous le rapport du mérite poétique. Les Pourânas forment le dépôt de la mythologie populaire. S'appuyant sur les Védas dont on les prétend dérivés, ils chantent l'origine et les aventures des divinités plus matérielles, et j'oserais dire plus humaines que les dieux si simples des anciens livres. Ce sont des théogonies et des cosmogonies, à la suite desquelles est racontée l'histoire héroïque des deux dynasties glorieuses qui se sont partagé l'empire de l'Inde septentrionale, et que complète l'abrégé des devoirs religieux et moraux imposés à l'homme dans cette vie. Les Pourânas sont comme des encyclopédies des croyances et de la science de l'Inde; et, ce qui est bien fait pour donner une idée de l'étendue et de la nouveauté de la littérature indienne, ces encyclopédies sont au nombre de dix-huit, et l'on en connaît à peine quelques fragments.

Après les croyances, viennent les devoirs, ou plutôt, dans un pays où un principe religieux sert de fondement à la société, les devoirs ne se séparent pas des croyances, et la loi tire sa force de la religion. Le plus respecté des livres de la loi, celui de Manou, passe pour être révélé par Brahma, le créateur du monde et le dieu de la sagesse. Ce code prend l'homme au moment où il sort des mains de son auteur, et le conduit à travers toutes les périodes de son existence terrestre, jusqu'au terme le plus élevé auquel il puisse parvenir, l'affranchissement suprême et le repos au sein de Dieu; composition du plus haut intérêt, où

rien de ce qui touche à la destinée de l'homme n'est omis, où tout est réglé, son avenir comme son état présent, parce que l'un est la conséquence de l'autre, et que, suivant les Brahmanes, l'homme gagne en ce monde, par ses actions, la place qu'il occupera un jour dans la série des êtres qui se succèdent sur la scène perpétuellement mobile de l'univers. A côté de la loi de Manou, les Indiens placent d'autres codes qui ne nous sont pas tous parvenus en entier, mais dont les fragments prouvent avec quel soin les rapports des divers membres dont la société se compose avaient été fixés, et quelle importance le droit avait aux yeux des plus anciens sages; car c'est à des Brahmanes, que la tradition révère comme les premiers instituteurs de la société fondée par eux, que sont attribués ces recueils; et l'antiquité qu'on leur suppose n'est surpassée que par celle des Védas. Les ouvrages de droit ont donné naissance à une des branches les plus riches de la littérature sanscrite; et d'habiles commentateurs se sont appliqués à l'interprétation de ces monuments vénérables, et à la solution des difficultés qui résultent de l'application qu'on en fait encore aujourd'hui à un état social semblable dans son principe à celui pour lequel ces codes ont été rédigés, mais qui a dû cependant, par le laps des temps et les secousses de nombreuses et violentes révolutions, éprouver des modifications importantes.

Si nous quittons les croyances religieuses et la législation pour jeter un regard sur les produits plus libres de l'intelligence, la philosophie et la littérature pro-

prement dite, nous rencontrerons des compositions non moins étendues, des questions non moins curieuses, et, malgré les admirables travaux des Colebrooke et des Wilson, non moins nouvelles. La philosophie ne se sépare pas, il est vrai, de la religion avec autant de franchise dans l'Inde que dans l'Occident. A quelques exceptions près, elle repose sur la révélation, et promet à la recherche de la vérité la même récompense que la religion fait espérer à la foi. Mais, quoique enchaînée aux deux termes de son développement, la philosophie n'en traite pas moins avec liberté toutes les questions qu'embrassait, dans ses recherches, la sagesse antique. Dans le passé, l'origine du monde; dans le présent, les facultés et les passions de l'homme; dans l'avenir, sa destinée, celle de l'univers, et, pardessus tout, ses rapports avec l'intelligence suprême d'où tout émane et où tout rentre : c'est là l'inépuisable sujet de ces profondes spéculations philosophiques, où les faits de toutes les sciences viennent se confondre, la physique et la psychologie, l'histoire naturelle et la métaphysique, mais où l'analyse moderne ne peut s'empêcher d'admirer la grandeur de la pensée et l'originalité de l'invention.

Ces habitudes méditatives, qui supposent, en même temps qu'elles développent, les facultés les plus puissantes de l'intelligence, n'ont pas exclusivement occupé les sages de l'Inde, et, en les transportant dans la sphère idéale des abstractions, elles ne les ont pas laissés froids et insensibles à la vue des émotions de l'âme humaine, dont le spectacle éveille, chez tous

les peuples, le sentiment de la poésie. Les Indiens ont été poëtes autant que philosophes, peut-être même n'ont-ils été philosophes que parce qu'ils étaient poëtes. Chez eux, toute idée s'anime des couleurs de la poésie, et tout discours y est presque un hymne. Un idiome abondant et flexible prête aux chants du poëte un fonds inépuisable d'images et de forme. Dans l'expression l'éclat ou la simplicité, dans la pensée le naturel ou la grandeur, ce sont là quelques-uns des caractères de cette poésie si étincelante, dont on sent plus aisément qu'on ne définit les beautés. Elle comprend les genres les plus variés, depuis l'expression des idées abstraites des Védas jusqu'à ces jeux d'esprit, qui auraient déjà par eux-mêmes bien peu de mérite, quand ils ne seraient pas encore la triste preuve de la décadence d'une littérature. L'épopée, le drame et l'ode y ont leur place; et le génie qui a produit tant d'ouvrages, dont quelques-uns passeront aux yeux des nations les plus polies pour des chefs-d'œuvre, en fixant d'une manière critique les lois de ces compositions diverses, a donné, en quelque sorte, un dernier témoignage de sa force, et a montré que, si un heureux instinct avait pu les faire naître, une analyse ingénieuse savait aussi les apprécier et en rendre compte.

Au milieu de si nombreuses richesses, on éprouve un regret, c'est de ne pas y trouver l'histoire de la nation dont elles feront à jamais la gloire. Nous ignorons, en effet, à peu près complètement l'histoire politique de l'Inde ancienne, et c'est comme par un

acte de foi que nous croyons qu'elle est ancienne; car parmi tant d'ouvrages, fruit de l'imagination la plus poétique, des méditations les plus hardies, de la raison la plus exercée, on n'a pas encore rencontré de livres historiques, et l'on ne sait dans quelle période placer ces monuments de l'existence d'un peuple qui a gardé sur ses destinées un silence inexplicable. A ces preuves si variées et si frappantes d'une savante et longue culture, il manque la preuve même de leur ancienneté, l'indication de leur date. Le travail des siècles a pu seul accumuler l'une sur l'autre ces cosmogonies gigantesques, ces poëmes immenses, ces traités si approfondis de philosophie et de législation. Mais quand ce travail a-t-il commencé? Et cette œuvre, qui se perpétue jusque dans des temps si rapprochés de nous et presque sous nos yeux, est-elle d'hier, ou remonte-t-elle, comme le croient les Brahmanes, aux premiers âges du monde? Quand on peut se faire de pareilles questions sur l'histoire d'un peuple, tous les doutes sont permis à la critique, mais on doit convenir aussi que sa hardiesse perd beaucoup de son mérite. Le scepticisme s'est cependant attaqué à la fabuleuse histoire de l'Inde, avec autant d'ardeur que les Brahmanes mettent de sang-froid à en affirmer la certitude; et, comme leurs périodes mythologiques attribuaient à la civilisation indienne une ancienneté incroyable, on n'a pas voulu admettre qu'il y eût rien d'ancien chez eux. Parce que les Brahmanes avaient trop demandé à la crédulité facile des peuples auxquels ils ont donné des lois, la critique soupçonneuse de

quelques Européens leur a tout refusé. Mais le bon sens, qui fait justice des exagérations de l'esprit oriental, et qui sait y admirer encore la poésie et la hardiesse des conceptions, doit se garder des excès d'un scepticisme sans grandeur; et parce qu'il est impossible de prouver que les Védas soient sortis de la bouche de Brahma lui-même, il n'est pas permis d'affirmer qu'ils sont une œuvre récente, dénuée d'authenticité et de valeur. Qui sait, quand la masse entière de la littérature indienne sera devenue accessible aux recherches de l'érudition, s'il ne sera pas possible d'y découvrir des renseignements historiques qui permettent d'en retrouver et d'en suivre le développement? Jusqu'à cette époque, la réserve, qui en toute matière est un mérite, est ici un devoir; et ce n'est pas beaucoup exiger de la critique que de lui demander d'apprendre avant que de juger.

Pour moi, messieurs, je pense, à l'honneur de l'érudition, que les travaux des hommes savants qui ont dévoué leur vie à l'étude de l'Inde ne seront pas stériles pour l'histoire ancienne de ce pays. J'ai l'espérance que la réunion de tant d'efforts finira quelque jour par reconstruire la plus brillante et peut-être la plus riche histoire littéraire qu'un peuple puisse offrir à la curiosité et à l'admiration de l'Europe. Sans doute, ce que nous en savons est bien peu de chose en comparaison de ce que nous n'en savons pas; mais, nous pouvons le dire avec une juste confiance, si nous ne savons pas tout encore, nous n'ignorons pas non plus absolument tout. Le but dont la possession devra ré-

compenser nos peines se dérobe en partie à nos regards, mais nous avons la certitude qu'il n'est pas inaccessible; et déjà même nous pouvons entrevoir par quelle route il nous sera possible d'y atteindre.

Que les monuments de la littérature indienne soient tous traduits ou explorés par la critique, que les bibliothèques de l'Europe en acquièrent la collection complète, que la langue en soit aussi généralement étudiée et connue que celle de quelques autres nations cultivées de l'Asie, alors on pourra présenter le tableau de cette littérature, et faire ainsi connaître le peuple, qui a su la conserver jusqu'à nous. Le manque d'ouvrages historiques laissera certainement dans ce tableau des lacunes considérables; mais les grands traits de l'histoire politique et civile de l'Inde ressortiront en partie de l'histoire des idées, et d'ailleurs la possession de la seconde consolera peut-être le philosophe de la perte de la première. Le système religieux, les traditions historiques, les lois et les usages s'éclaireront de la lumière qu'aura fait naître la comparaison suivie des productions si diverses de la littérature sanscrite. Ainsi, s'appuyant sur des documents nombreux et décisifs, l'historien reconnaîtra l'Inde antique du *Mahâbhârata* et du *Râmâyana* dans l'Inde telle qu'elle nous apparaît au commencement du onzième siècle de notre ère, au temps de l'invasion musulmane. Quatorze siècles avant cette époque, il la retrouvera encore dans les descriptions qu'en rapportèrent en Grèce les compagnons d'Alexandre; et il pourra, dès-lors, affirmer que le langage, la religion, la philoso-

phie, en un mot, que la société, dont les écrits des Brahmanes sont le produit et l'image, existait déjà, quatre siècles au moins avant notre ère, et, chose remarquable, que cette société ne devait pas différer beaucoup de celle que nous voyons encore de nos jours établie dans la totalité de l'Inde.

Au-delà de cette époque, les documents nationaux et étrangers laissent, il est vrai, l'historien dans une obscurité profonde. Mais ces ténèbres peuvent n'être pas tout à fait impénétrables à la lumière de la philologie et de la critique. Ainsi l'invasion d'Alexandre deviendrait le point fixe d'où il faudrait partir pour remonter dans les temps antérieurs, et chercher à y découvrir, sinon la date de la formation de la société brahmanique, au moins la preuve de son antique existence. Il faudrait se demander si un peuple, parvenu trois cents ans avant notre ère à un si haut point de culture, n'avait pas dû auparavant traverser bien des siècles de tentatives et d'efforts. Car, s'il est permis d'accorder à la vivacité du génie oriental le don de se produire presque spontanément, et de franchir d'un seul bond l'intervalle qui sépare l'enfance de l'âge mûr, on ne peut nier que les nations n'aient besoin, pour se réunir et se fonder, des longs essais de l'expérience, et que le développement matériel des sociétés ne soit soumis partout à des lois à peu près invariables, et dont l'action régulière laisse en quelque façon conjecturer le plus ou moins de durée. Il faudrait surtout interroger la langue, cette expression d'autant plus naïve de la pensée qu'elle est plus ancienne; recher-

cher si ses formes apprennent quelque chose sur son âge, quelle place elle occupe dans la famille à laquelle elle appartient; et alors la question, changeant de théâtre, devrait embrasser tous les dialectes alliés au sanscrit, et se transformer en un problème de philologie comparative et d'ethnographie. En dehors de l'Inde, un idiome ancien et encore peu connu, celui des livres de Zoroastre; dans l'Inde, deux dialectes que l'on peut dire dérivés du sanscrit, le pali et le prakrit, deviendraient l'objet d'observations curieuses et de rapprochements du plus grand intérêt. L'idiome ancien de la Bactriane, le zend, semblable dans sa structure au sanscrit et aux dialectes qui en dérivent, mais moins poli et plus rude, reporterait l'historien à la date la plus ancienne que l'on puisse saisir dans le développement de ces belles langues. L'analyse comparée du zend et du sanscrit le ferait assister aux premiers essais de leur formation, et lui en livrerait presque le secret. La ressemblance frappante de ces deux idiomes le conduirait à reconnaître que les peuples qui les ont parlés n'ont dû faire jadis qu'un seul et même peuple; et ce fait capital, éclairant et réunissant en un faisceau des traditions éparses et imparfaitement comprises, donnerait un haut degré de vraisemblance à l'hypothèse qui fait descendre des contrées voisines de l'Oxus, et du versant occidental des montagnes où il prend sa source, la colonie qui vint, dans des temps sans doute très-anciens, conquérir la partie septentrionale de l'Indoustan.

Ici, messieurs, voyez quel immense horizon s'ou-

vrirait aux regards de l'historien, et combien la question déjà si vaste de l'origine de la civilisation indienne s'agrandirait encore. Depuis les sommets d'Himâlaya jusqu'à l'extrémité de la presqu'île, une race intelligente et forte a laissé les traces profondes de sa domination. Elle a, sur tous les points de cet heureux pays, fondé des villes et bâti des temples. Religion, art, science, tout est venu d'elle. Elle a vécu sur cette terre féconde qu'elle a civilisée, comme si elle y avait pris naissance. Et maintenant une hypothèse, à laquelle plus d'un fait donne quelque valeur, prétend qu'elle y est étrangère, et que le pays, théâtre de sa merveilleuse culture, ne lui a pas toujours appartenu! Ce peuple privilégié a-t-il trouvé vacante la terre de l'Inde, ou l'a-t-il ravie à ses anciens possesseurs? Et s'il ne s'y est établi que par la conquête, tout vestige des vaincus est-il donc complètement effacé? Loin de là, messieurs, et l'hypothèse qui attribue la civilisation de l'Inde à des conquérans venus du nord-ouest trouve ici l'appui nouveau d'un fait. Sous l'unité apparente de la société indienne, l'observateur n'a pas de peine à reconnaître la variété des éléments qui la composent. L'unité est dans les institutions religieuses et civiles qu'une race éclairée a su faire prévaloir; la variété est dans les tribus, et presque les nations qui ont été forcées de s'y soumettre. Ces castes rejetées aux derniers rangs de la hiérarchie sociale, qu'est-ce autre chose que les débris d'un peuple vaincu? La différence de leur teint, de leur langage, de leurs mœurs mêmes, qui les distingue d'une manière si tranchée de la caste

des Brahmanes, n'est-elle pas la preuve la plus évidente qu'elles appartiennent à une autre race? Et pour ne choisir qu'un des nombreux traits de leur originalité si marquée, comment s'expliquer la présence dans le même pays de deux systèmes de langues aussi radicalement dissemblables que le sanscrit des Brahmanes, et les dialectes qui dominent exclusivement dans le sud de l'Inde? Si ces dialectes étaient le produit d'une de ces altérations auxquelles nous savons que le sanscrit n'a pas plus échappé que toute langue qui a longtemps vécu, sans doute, il faudrait reconnaître qu'ils sont postérieurs à l'époque de l'arrivée des Brahmanes dans le Décan. Mais ces dialectes diffèrent du sanscrit, et dans les mots et dans les formes grammaticales; et, dès-lors, il faut en conclure qu'ils sont antérieurs à l'introduction du sanscrit dans le sud de l'Inde, et l'histoire peut les admettre comme les témoignages irrécusables de l'existence d'un peuple anciennement établi dans la plus grande partie de la presqu'île indienne.

Ces indications nous ont conduits jusqu'à la limite la plus reculée, à laquelle la critique puisse parvenir sans crainte de se perdre. En effet, si elle a le droit d'interroger les langues, quand l'histoire ne lui répond plus, elle doit renoncer à l'espoir de trouver chez un peuple quelque chose d'antérieur à la langue qu'il parle. Mais, pour atteindre à cette limite, que de recherches à faire et de questions à résoudre! Explorer tous les monuments de la littérature sanscrite, les comparer entre eux, les classer autant que cela est

possible; puis, quand on aurait reconnu que ces monuments ne sont encore que ceux de la nation qui a donné à l'Inde ses croyances et ses lois, et que cette nation n'est pas la seule dont on retrouve les vestiges dans ce pays, étudier les idiomes populaires, examiner s'ils offrent quelque affinité avec d'autres langues étrangères au continent indien; en un mot, joindre à la connaissance du sanscrit celle de quatre ou cinq autres dialectes, pour lesquels l'intelligence de l'idiome savant des Brahmanes n'est que d'un bien faible secours : telle est la suite des travaux auxquels il faudrait se livrer, pour composer une histoire littéraire et philosophique de l'Inde, qui méritât de prendre place parmi les grandes compositions historiques de notre époque. Quand même tous les détails de ce plan auraient été éclairés par deux siècles de recherches et de labeurs, il serait encore bien difficile à un seul homme d'en embrasser l'ensemble. Mais, lorsqu'on voit des savants comme les Colebrooke et les Wilson, entourés de tous les secours que peut accumuler un long séjour dans l'Inde, profondément versés dans la connaissance de nombreux idiomes, des hommes auxquels aucune branche des connaissances humaines n'est restée étrangère, s'abstenir de toucher à ce magnifique sujet, on peut affirmer qu'il surpasse les forces d'un seul homme, et que le temps n'est pas encore venu où il sera permis d'en essayer même l'esquisse. Ce n'est pas que ces savants célèbres, et que, sur le continent, les Schlegel et les Lassen, les Bopp et les Humboldt, aient renoncé à jamais connaître l'Inde, pour laquelle

leurs ouvrages ont déjà tant fait; mais ces hommes, auxquels les sciences historiques et philologiques seront à jamais redevables des plus intéressantes découvertes, ont compris qu'il fallait s'avancer d'un pas régulier dans cette carrière nouvelle. Ils ont voulu appliquer à l'étude de l'Inde les procédés d'investigation qui ont porté si loin la connaissance de l'antiquité classique, aux XVIe et XVIIe siècles; et il faut dire à leur gloire que, de tous les travaux dont ce pays a été l'objet, ceux qui ont été dirigés dans cette voie sûre de la critique sont encore les seuls qui aient porté de véritables fruits.

Quant à nous, messieurs, nous, venus après ces hommes illustres pour profiter de leurs leçons et nous éclairer de leurs exemples, nous n'aurons pas la présomption de tenter ce qui, sans doute, est impossible, puisqu'ils n'ont pas osé l'entreprendre. Nous nous rappellerons les enseignements du savant maître qui nous a précédé dans cette chaire; et nous ne perdrons pas de vue que, si nous apportons tous ici le désir de connaître l'antique civilisation des Brahmanes, le moyen le plus sûr pour y parvenir est de rester fidèles à la destination de ce cours, et de consacrer tous nos soins à en apprendre la langue. C'est donc à l'étude de la langue sanscrite que nous appliquerons ensemble ce que nous avons de constance et de zèle. Au lieu d'esquisses ambitieuses et condamnées longtemps encore à rester incomplètes sur l'histoire de la littérature des Indiens, nous analyserons l'idiome savant dans lequel ce peuple original s'est exprimé, nous li-

rons les monuments immortels qui attestent son génie, et nous nous consolerons d'avoir renoncé pour un temps à vous présenter le tableau des merveilles qu'il a créées, par l'assurance d'avoir contribué à vous mettre en état d'en tracer vous-mêmes quelques traits. Osons le dire cependant : si ce cours doit être consacré à la philologie, nous n'en bannirons pas pour cela l'étude des faits et des idées. Nous ne fermerons pas les yeux à la plus éclatante lumière qui soit jamais venue de l'Orient, et nous chercherons à comprendre le grand spectacle offert à nos regards. C'est l'Inde, avec sa philosophie et ses mythes, sa littérature et ses lois, que nous étudierons dans sa langue. C'est plus que l'Inde, messieurs, c'est une page des origines du monde, de l'histoire primitive de l'esprit humain, que nous essaierons de déchiffrer ensemble. Et ne croyez pas que nous promettions ce noble but à vos efforts dans le vain désir de demander pour nos travaux une popularité qu'ils ne peuvent avoir. C'est en nous une conviction profonde qu'autant l'étude des mots, s'il est possible de la faire sans celle des idées, est inutile et frivole, autant celle des mots, considérés comme les signes visibles de la pensée, est solide et féconde. Il n'y a pas de philologie véritable sans philosophie et sans histoire. L'analyse des procédés du langage est aussi une science d'observation ; et si ce n'est pas la science même de l'esprit humain, c'est au moins celle de la plus étonnante faculté à l'aide de laquelle il lui ait été donné de se produire.

Extrait d'une lettre de M. Abel Rémusat *adressée* à M. le baron G. de Humbolt.

M. le baron G. de Humboldt ayant fait témoigner à la commission du *Journal asiatique* le désir de voir insérer dans ce recueil la lettre suivante, nous nous sommes empressés de la publier en y faisant toutefois quelques suppressions peu importantes.

MONSIEUR,

. . . . Les doutes émis sur quelques points de la question qui vous a occupé, et la bonté que vous aviez de me demander mon opinion actuelle sur les acceptions diverses de la particule 乃 *nàï*, me faisaient un devoir de vérifier, avant de vous les transmettre, les passages qui peuvent éclairer cette discussion : voici le sommaire des recherches que j'ai faites à ce sujet.

Le sens de *nàï* comme particule n'est sujet à aucune incertitude. Le *Choue wen*, qui rapporte ce caractère sous ses deux formes antiques, donne pour définition 也難之詞曳 *trahendi sermonem difficultas*, et ajoute que le caractère même peint la difficulté que le souffle éprouve à sortir :



. Vous savez, au reste,

le peu de fond qu'on peut faire sur les explications de *Hiu tchi*, lesquelles ne portent souvent que sur des rapprochements conjecturaux entre la forme du signe et l'une des acceptions du mot; cela est vrai, surtout à l'égard de celles qui se rapportent à des particules et à d'autres termes grammaticaux. Mais quelle que soit l'*étymographie* de 乃, les exemples de l'usage qu'on en fait comme particule sont trop nombreux pour laisser aucun doute. Quelquefois elle semble purement explétive, comme dans ce passage de *Tchouang tseu* que cite le *Khang hi tseu tian* : 風培今乃後而. Le plus souvent elle sert à *rattacher ce qui précède à ce qui suit*, 辭下起上承, ou à *continuer une action*, 辭之事繼, c'est-à-dire à marquer sa continuité à l'égard de quelque action précédemment énoncée, comme le fait voir un passage du *Yao tian* cité pour confirmer cette définition. C'est là, il faut le dire, l'usage le plus ordinaire de 乃 *naï*. Il fait l'office d'une marque d'induction, comme *ideò, proindè*, ou d'une explicative, comme *scilicet*. Il annonce qu'une action étant accomplie, une autre va la suivre comme effet ou comme conséquence : 復乃卒, dans le *Chun tian*

« ayant terminé, *alors* il s'en revint; » et dans le *Ta iu mo :* 道天乃時 *illud*. . . . . scilicet *cœli ratio;* 降乃德 *virtute* quidem *prodiit*, ce *fut* par sa vertu qu'il se fit connaître; 落殂乃帝 « l'empereur *alors* mourut, » phrase où la particule *nài* est appelée par le membre précédent 載八有十二, vingt-huit ans s'étant écoulés. Le sens de priorité d'une action à l'égard d'une autre est celui que la particule *nài* apporte dans tous ces exemples. De là vient que les Mandchous, non contents de le rendre par une terminaison attachée au premier verbe, y joignent encore une marque de prétérit : [illegible] dans le premier exemple : [illegible] 乂乃政 « le gouvernement étant administré. » [illegible] 死乃方陟 « parvenu au terme de sa visite, *alors* il mourut. »

Veuillez remarquer que tous ces exemples, où 乃 est rendu par [illegible] ou [illegible] *après* ou *alors*, sont pris, non pas dans le *Sse chou*, mais dans les premiers chapitres du *Chou king*, dont le style porte

le caractère de ce qu'il y a de plus antique, et nous fournit les seuls élémens incontestables pour un raisonnement dont l'objet est de fixer ce qu'il y a de primitif dans la valeur d'un terme grammatical.

Il importait de constater la valeur de *nàï* comme particule, non-seulement pour en tracer, s'il est possible, une histoire complète, mais aussi pour s'assurer s'il existe quelque relation entre ce sens primitif et la valeur pronominale qui paraît y avoir été jointe postérieurement. Je dis *postérieurement,* d'après l'idée attachée au caractère; car les textes qui nous montrent cette valeur pronominale sont du même temps que les premiers, les uns comme les autres d'une époque qu'on doit supposer récente par rapport à l'institution des signes figuratifs. Je dois, pour en finir sur cet article, transcrire encore deux passages où *nàï* ne peut être pris que comme particule; celui du *Ta iu mo* :

文乃武乃神乃聖乃

Sanctus quidem et divus et fortis et ornatus, où la répétition de *nàï* indique, ou bien que les quatre qualités énumérées découlent l'une de l'autre, ou qu'elles ne s'excluaient pas dans un même sujet.

Le mot *nàï* passe encore pour l'équivalent de 彼, *pi, ille, illud, illic.* Dans ce dernier sens, vous apercevrez quelque chose d'analogue à l'idée de localité qui a fixé votre attention; mais vous remarquerez qu'elle n'est pas directement attachée à *nàï,* dans le passage en question, mais seulement à l'un

de ses équivalents. Ailleurs, on le trouve encore, mais pour *tel*, un *tel*, *telle* femme que l'on ne nomme pas. Ce dernier endroit est du *Li ki*, et ce sont les commentateurs qui y expliquent par *une telle* le mot *nàï*, qui pourrait bien y avoir le sens de *Toi!* ...

J'arrive enfin à cette dernière valeur, sur laquelle je ne sais quels nuages ont été élevés en ces derniers temps. J'ai dû, dans un ouvrage élémentaire, faire mention de ce sens pronominal attaché à un caractère dans plusieurs textes de la haute antiquité; car c'était du style antique surtout que j'avais à présenter les règles. Je vais maintenant vous donner quelques exemples, et vous voudrez bien remarquer qu'en changeant, contre l'autorité des commentateurs chinois et des traducteurs mandchous, l'acception pronominale de *nàï* dans ces passages, il lui en faudra trouver une autre, ce qui ne serait pas facile, ainsi que vous en allez juger.

Ta iu mo : 惟乃之休 *solum* tui (pour *tua*) *virtus :* et les glosateurs ajoutent 乃猶汝也 « *nàï* signifie *joù* (toi). » 予懋乃德 *Ego colo* tuam *virtutem*, et les traducteurs tartares : [illegible] (*sini*, tui, de toi, ta); 愼乃有位 « Veille sur *ton* être en dignité » (sur ce que tu es en dignité); et en

mandchou [illegible] (*sini*, de toi),

績可底言乃, *tes* paroles ont pu être réalisées. [illegible] (*sini*);

功乃時. *Hoc* tuum *opus* (*est*). [illegible] (toujours *sini*) 績丕乃嘉 [illegible] *laudo* tua *magna facinora.*

力心乃一尚爾 *Vos unificate* vestri *cordis vires* [illegible] (*soueni*, vestrûm pour vestri), phrase où il faut remarquer le pronom de la deuxième personne, rendu par 爾 *eul* au sujet, et par *nàï* au cas oblique, variation qui est d'un fréquent usage dans une même phrase. Chap. *Yi tsi :*

敘惟功乃時 *hæc* tua *opera companantur*. 憲乃愼 *invigila* tuæ *gloriæ*. Il faut avouer que *nàï* comme pronom devient de plus en plus rare dans le Chou king, à mesure qu'on approche des temps modernes, et qu'il est presque partout remplacé par 汝 *jou* et par 爾 *eul*;

il ne se montre presque plus que comme particule. Je trouve encore pourtant, dans le chapitre *Taï kia*, cette phrase où l'on doit traduire *nàï* par *ta* : 茲乃不義 *hæc tua injustitia;* et plus bas 王懋乃德視乃烈祖 *Rex conare ad* tuam *virtutem et* tuos *atavos respice.* Et dans le chapitre *Phan king :* 汝猷黜乃心 *vos, constanter corrigite* vestrum *cor.* 乃逸 vestra *peccata.* 丕乃不大言汝有積德乃不畏戎毒 *magnificabitis* vos *sine superbiâ dicentes vos* (alio vocabulo) *virtutes collegisse,* vos non timetis calamitates.

Tous ces exemples, auxquels il serait facile d'ajouter encore, prouvent, ce me semble, que *nàï* pour *toi* était, depuis la plus haute antiquité jusqu'au douzième siècle avant notre ère, un des pronoms usités à la Chine, et qu'il appartient non pas seulement au style d'imitation, mais au langage spontané. Je ne vois donc pas comment j'aurais pu faire pour l'exclure de l'énumération des pronoms dans une grammaire du style antique, dont tous les exemples étaient pris des King. J'avoue encore qu'en examinant une foule de passages où le même mot a la

même valeur pronominale, je ne puis revenir sur l'opinion que j'ai autrefois exprimée à cet égard, parce qu'il me serait impossible d'assigner une autre valeur à ce mot, dans toutes les phrases où il entre comme partie constitutive. Vous en jugerez vous-même, Monsieur, en portant sur les passages rapportés ci-dessus ce regard pénétrant qui vous a fait résoudre tant d'autres difficultés grammaticales d'une tout autre importance. Je serais curieux de savoir quelle analyse on proposerait pour ôter à *nài* sa qualité pronominale.

Je serais, je l'avoue, beaucoup plus embarrassé s'il fallait déterminer le degré de probabilité qu'il y a que la signification de la particule ait donné lieu à l'usage de *nài* comme pronom. Cette difficulté du souffle qui fait effort pour sortir, cette interruption dans le discours, qui est donnée pour la valeur primitive de la particule, indiquerait-elle la suspension et le passage d'idées qui a lieu quand le subjectif, cessant de se considérer lui-même, reporte la pensée sur l'être auquel la parole s'adresse, à un second être? Cela, je l'avoue, paraît bien métaphysique et bien cherché : cela pourtant pourrait être vrai, et justifierait la compréhension du mot *nài*, exprimant tout à la fois une *pause* et le sens objectif de *toi*. Vous prononcerez, Monsieur, sur cette conjecture : vous aurez encore à apprécier la valeur du rapprochement que j'ai indiqué entre *nài* démonstratif et le pronom *toi;* cela rentre dans la question sur laquelle vous avez déjà médité, et où il serait téméraire à moi de prétendre apporter

de nouvelles lumières. Je n'ajouterai qu'une observation qui rentre dans la classe des étymologies les plus vulgaires, c'est que l'analogie matérielle de prononciation qui s'observe entre les signes vocaux du pronom de la première personne *'o, 'ou, iu, yi,* quelle que soit la forme des caractères arbitraires qu'on y a affectés comme signes graphiques, se retrouve aussi entre les signes vocaux du pronom de la seconde personne *eul, jou, jo, ñi, ni, nàï,* indépendamment des caractères qui leur ont été assignés dans la langue écrite. Pour juger de cette analogie, il faut avoir les oreilles d'un Chinois, ou avoir fait une étude un peu approfondie des permutations de sons simultanées ou successives, qui se montrent dans la dérivation des prononciations des caractères, ou dans l'altération que ces prononciations ont subies à des époques diverses. Ainsi *ñi, jou* et *eul* sont ou un même son ou des sons très-rapprochés les uns des autres, quand on les articule à la chinoise. Il en pourrait être de même de l'antique *nàï* et du moderne *ni,* et ce serait une explication simple et presque triviale de l'usage qui aurait fait prendre le signe 乃 de la particule *nàï* pour servir également de signe au pronom de la seconde personne. Rien n'est plus commun que les substitutions de ce genre dans le texte du Chou king en particulier, et j'en ai fait l'objet d'une observation générale en ce qui concerne les particules et les autres termes grammaticaux, comme les pronoms, les adverbes, les interjections, etc.

Il faut, Monsieur, que vous ayez la bonté d'accueillir avec indulgence ce peu d'observations bien superficielles et bien peu dignes de vous, que je viens de jeter sur le papier pour satisfaire à la question dont vous m'avez honoré. On sent, en vous écrivant, le désir de n'avancer que des réflexions approfondies et des vérités incontestables; on ne sent pas moins l'extrême difficulté d'éclaircir ce qui vous a paru obscur, et de résoudre les problèmes qui vous ont arrêté. Je livre sans réserve cette discussion à l'examen qu'en daignera faire un esprit supérieur. Votre autorité sera plus décisive pour moi que ne le saurait être aucune autre, et je me soumettrai, sur la question des pronoms en général, au jugement que vous aurez porté d'après les faits que je viens de recueillir. Je les résume en vous avouant que je n'ai nullement changé d'avis sur *nàï*, qui me paraît être, en chinois, une particule explicative et un pronom de la seconde personne.

J. P. Abel Rémusat.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 mars 1833.

M. Ant. Henr. Pareau écrit au conseil pour annoncer la mort de M. J. Henri Pareau son père.

M. Richy, juge à Chandernagore et correspondant de la Société asiatique, écrit au conseil pour lui annoncer un envoi considérable de livres sanscrits destinés à la bibliothèque de la Société. Le conseil arrête que les remerciement, de la Société seront adressés à M. Richy, et que sa lettre sera renvoyée à la commission du journal.

M. Lajard donne lecture d'un mémoire de feu M. Saint-Martin sur l'étude des langues asiatiques.

Arrivée d'un nouveau Dzargoutchi de Péking à Maïmatchin.

On mande de Kiakhta du 6 juillet, que le 29 juin est arrivé de Péking à Maïmatchin un nouveau Dzargoutchi (1), nommé *Thsin,* qui, à ce que disent les Chinois, appartient à une famille connue et assez considérée. Le lendemain de son arrivée, il a reçu le sceau de son prédécesseur Fousangha, qui est retourné le même jour à l'Ourga (ou camp du vice-roi mongol), pour reprendre ses anciennes fonctions. La remise du sceau a eu lieu de la manière suivante : au milieu du *yamoun,* ou salle de séance, fut placée une table avec les attributions judiciaires des Chinois; ensuite le Bochko (2) et les serviteurs du Dzargoutchi apportèrent des appartements intérieurs une cassette avec le sceau, au bruit d'une salve de neuf coups de canon; elle fut posée sur la table et ouverte; on alluma devant le sceau deux bougies et un faisceau de bâtons odoriférants; le nouveau Dzargoutchi, en pré-

(1) Dzargoutchi est un mot mongol et signifie *juge* ou *arbitre* : c'est le chef local de Maïmatchin, entrepôt chinois de commerce, situé au sud de Kiakhta, à la distance de 120 sajènes, ou toises russes.

(2) Bochko, scribe du Dzargoutchi.

de son prédécesseur, fit devant le sceau trois génuflexions et neuf prosternements ; puis il s'assit près de la table et apposa le sceau à son premier rapport, adressé aux autorités supérieures à l'Ourga, et annonçant son entrée en fonctions ; ensuite le sceau fut remis dans la cassette, et les deux Dzargoutchi sortirent du yamoun. *Thsin lao ye*, ou le seigneur *Thsin*, est âgé de 39 ans, et porte sur son bonnet une boule blanche et transparente (1).

Commerce d'Odessa en 1832.

Le commerce d'exportation du port d'Odessa s'est considérablement accru cette année, jusqu'au 1er septembre, comparativement à l'année précédente. Le total des exportations s'est élevé à 17,603,186 rbls., tandis qu'en 1831 il n'avait été que de 10,359,916 rbls. La valeur des importations, destinées à la consommation de la ville d'Odessa, a également surpassé celle de l'année précédente : elle a été cette année de 9,619,231 rbls., et en 1831 de 6,837,657 rbls. Il a été importé par la ligne du port-franc d'Odessa, dans l'intérieur de l'empire, des marchandises pour 6,842,695 ; en 1831, cette importation a été seulement de 5,327,755 rbls. ; on remarque dans cette importation un accroissement considérable sur le coton, la soie, les couleurs, les vins, les fruits, etc. — La navigation du port en 1832 a aussi été plus forte ; il y est entré cette année 377 navires (232 en 1831), sorti 379 (231 en 1831).

(1) La boule blanche transparente désigne chez les Chinois les 9e et 10e classes d'employés du gouvernement ; mais comme les fonctionnaires qui vont hors de l'empire sont pour quelque temps élevés en grade, *Thsin* doit être seulement de la 11e ou 12e classe.

Autres éclaircissements sur le planisphère et la cosmographie chinoise (1).

L'île *Thou ga la*, placée dans le planisphère, à l'est des îles *Lieou kieou* (ou plus exactement *Lou tchou*), est l'île de Togora, située réellement entre les *Lieou kieou* et le Japon dont elle forme la limite méridionale, à l'ouest des îles *Yakou* et *Tanega*. Il y a une inextricable confusion dans la partie du planisphère destinée à représenter les groupes d'îles compris, sur nos cartes, entre le 116e et le 130e degré de longitude; l'île *Kia sse pa* (*Kasbat* dans la prononciation des Chinois méridionaux) est sans aucun doute l'île de *Masbate*, déplacée et rejetée plus de cent lieues trop à l'est. L'île de *Ho chan* (montagne de feu), élevée au 18e degré de latitude, est vraisemblablement l'*Isla de fuegos*, situé au nord de Maghindanao. L'île *Man li yen* représente probablement le nom de *Marinduque*, dont les dernières syllabes auront été omises. L'île *Houa youan* est peut-être l'*Isla S. Juan*, que les anciennes cartes ont à la place de *Leyte*; au sud de l'*Isla S. Juan*, est indiquée, sur ces cartes, la baie *Resurecion*, origine possible du nom de *Lo sa* (*tao*), appliqué à la même île que le nom de *Houa youan* (*tao*).

Les syllabes *Sse lo pe*, placées entre *Koupa* et *Khaï houa ti*, représentent le nom du lac *Sarope*, situé, sur les anciennes cartes, un peu au-dessus de la presqu'île de la Floride. *Se na*, sur la côte occidentale de la Californie, représente peut-être le Seyo des mêmes cartes. *Kialipi* est la transcription exacte du nom des Galibis.

Le pays de *Kuen ta ma*, situé, suivant le *Miroir du monde maritime*, au sud du Tonquin, à une plus grande

(1) Voyez *le Journ. asiat.* de décembre 1832, et janvier 1833.

distance que le Camboge, est évidemment *Pontiamas*, colonisé par un marchand chinois quelques années avant la rédaction de cet ouvrage : on peut consulter, sur la fondation de cette colonie, une relation du gouverneur Poivre, publiée dans ses œuvres. Dans la première syllabe de *Kuen ta ma*, *k* est pour *p*, comme dans *Toung pou tchai*, *t* est pour *k*, ces trois consonnes étant permutables entr'elles.

Grammaire égyptienne, ou Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne, appliqués à la représentation de la langue parlée; par CHAMPOLLION jeune. 1 vol. in-folio.

La mort si précoce du savant français, qui laisse après lui tant de justes regrets, ne sera pas complétement funeste à la science qu'il créa par ses travaux. La *Grammaire égyptienne*, où les principes généraux de cette science sont méthodiquement exposés et démontrés par de nombreux exemples, était heureusement terminée avant ce fatal événement, et mise au net de la main de l'auteur. C'est ce même manuscrit qui vient d'être mis sous presse, après de nombreux essais typographiques faits dans l'intention de reproduire dans le texte même les citations en caractères égyptiens dont il abonde. On y est heureusement parvenu, et l'on peut assurer que la parfaite exécution de l'ouvrage répondra à son importance. Il est divisé en quatorze chapitres, subdivisés en sections et celles-ci en articles (Le premier chapitre, *Noms, formes et disposition des caractères sacrés*, a trois sections et quarante-huit articles). La grammaire égyptienne formera un volume petit in-folio de près de 500 pages, et sera publiée en 4 livraisons du prix de 12 fr. 50 c. chacune.

On souscrit en se faisant inscrire chez MM. Firmin

Didot : le tirage sera distribué à MM. les souscripteurs dans l'ordre de leur inscription.

On s'occupera aussi incessamment des matériaux recueillis par Champollion pendant son Voyage en Égypte. Tous les dessins seront publiés avec les *Descriptions autographes* rédigées par l'auteur. Ce grand ouvrage sera composé de 40 livraisons, *texte et planches*, et on espère que le prix total ne dépassera pas 400 fr. La collection sera scrupuleusement conforme au plan dressé par Champollion lui-même et à ses manuscrits. L'Europe savante ne tardera pas à jouir de ces précieux matériaux tels que les a laissés le savant français, à qui personne ne saurait, utilement pour la science, se substituer dans une pareille entreprise.

M. Caussin de Perceval fait imprimer en ce moment chez M. Dondey-Dupré une seconde édition de sa Grammaire arabe-vulgaire, augmentée de nombreuses remarques sur le dialecte barbaresque. Il s'occupe en outre à traduire une histoire de l'Égypte et du Caire, par Ahmed Démirdachi, faisant suite à un manuscrit arabe que M. le baron Sylvestre de Sacy a fait connaître dans le 1er vol. des Notices et Extraits publié par l'Académie des inscriptions. L'ouvrage d'Ahmed Démirdachi finit en l'an de l'hégire 1169. M. Caussin se propose de donner la continuation de cette histoire jusqu'à l'époque actuelle au moyen d'une chronique moderne composée par Abderrahman Djebrèti. On aura ainsi une série complète de documents historiques sur l'Égypte depuis la conquête par le sultan Sélim jusqu'à nos jours.

On écrit de Kiakhta, du 4 septembre, que d'après les nouvelles reçues de Chine un nouveau fonctionnaire a été nommé pour remplacer le chef civil à l'Ourga, ou l'*Amban*

beïse, mort récemment, et dont le corps sera transporté à *Kouei houa tchhing*, ville nommée en mongol *Khoutoukhtou khotà*. Son successeur est le Wang *Rabdan-dordzi*, fils aîné du feu Wang *Youngdon dordzi*; il entrera incessamment en fonctions.

Notizie storiche dei Saraceni siciliani, par Carmelo Martorana. Palerme, Pedone, in-12, tome 1er. L'ouvrage doit avoir quatre volumes.

The Tezkereh Alvakiat, or *Private memoirs of the Moghol emperor Humayoun*, written in the persian language by Jouher, translated by major Ch. Stewart. Londres, 1832, in-4°.

Fakihet-olkholafa oua Mofakehet-oldhorafa, ou les fruits des Khalifes, etc., en arabe, par *Ahmed Jbn-Arabschah*, ouvrage publié pour la première fois avec une traduction latine et des notes, par M. *Freytag*, professeur de langues orientales à l'Université de Bonn, t. I, contenant la préface, les notes et le texte arabe. Bonn, 1832, in-4°.

Errata pour les cahiers de janvier et de février 1833.

Pag. 64	lig. 27	lisez *toung houng*.
128	8	مُعَوِّهُرُ
188	33	des mots chinois.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

*Analyse du quatrième chapitre de l'*Aitareya Upanishad; *extrait du* Rigveda.

(Suite.)

Examinons maintenant de plus près ce *puruscha.* Il est l'esprit qui, sous la forme du dieu ou de l'homme monde, du Macrocosme, s'incorpore à la *semence originelle des êtres.*

Le désir du Créateur, c'est d'expulser les ténèbres, c'est de pénétrer par l'esprit dans le sein des mondes, au moyen de la lumière. Il féconde ce sein, qui reçoit, alimente et produit le fétu de l'esprit, engendré comme le dieu-monde. Telle est la semence originale dont doivent éclore, sous la figure d'un seul et même Puruscha, les huit dieux, les *Lokapâlas*, gardiens ou piliers des quatre mondes. Le Mahâ Nârâyana Upanishad, après la définition de l'*ambhas*, continue :

« (L'être) plus grand que ce qu'il y a de plus « grand est *entré*. Et il est *entré* en toute chose « *lucide*, avec sa force propre. Et il est seigneur de « tout ce qui a vie. Et il est *caché* au dedans de toute « chose. Et il est *au milieu* de toute chose. »

Nârâyana, l'esprit sous figure de l'homme-monde, du macrocosme, est descendu sur l'*ambhas*, a pénétré dans la nature première. Il a eu sur elle son mouvement, son *ayana*. Cet esprit est dorénavant le *nara*, l'esprit flottant sur l'eau, sous forme humaine; le *puruscha*, l'esprit incorporé dans l'univers, sous forme humaine. Fixant la Mâyâ par son regard, la pénétrant de son rayon lucide, il entre *lucide* dans tous les êtres, avec sa force propre, dissipant par cette force les ténèbres. L'esprit pénétra dans l'ambhas, avec les *jîvas*, ou les âmes primitives. Ces âmes, ce sont les grands dieux qui furent enveloppés dans les quatre mondes, dont il les constitua gardiens, en leur imprimant sa figure; cette figure du *jivâtma*, de l'esprit animant, apparaît comme le puruscha, comme l'homme-monde. En ce sens, il est dit qu'il est seigneur de tout ce qui a vie. Étant entré dans la nature première, il y est *caché*; il n'est plus dans son centre particulier; il est au centre de la Mâïâ, sous forme de l'Hiranya-garbha, du corps subtil de l'univers, du corps ou ventre d'or. Ainsi, il est *au milieu* de toute chose; car il a pénétré partout dans le centre, et il est caché partout dans le centre, lui et l'Akâsha, ou celle qui enveloppe et celui qui est enveloppé. Le Mahâ Nârâyana Upanishad poursuit :

« Toutes celles-ci (ces choses) sortent de lui, sont « en lui, et entrent en lui. Et tous les dieux, sachant « que *cela* est le seigneur, sont *au milieu* de lui. Ce « qui fut, et ce qui sera, et ce qui devient visible, « tout cela est *cela*. Ce qui paraît et ce qui ne paraît

« pas, tout cela est dans ce grand *chït-âkâsha* sans « défaut. »

Dans l'ambhas ou dans la nature première, il a déposé la semence des choses, et dans les choses il a établi les âmes ou la vie, au centre des choses. Ces *jîvas* procèdent de lui par la création même; existent en lui aussi longtemps qu'il y demeure; rentrent en lui quand il retire à lui son énergie productive, quand il anéantit les mondes. De même que la mer éthérée, l'*âkâsha*, appelée *ambhas*, ou l'eau, est, comme nous l'avons vu, au centre des mondes, de même lui, qui a pénétré en toute chose, est au centre de l'*âkâsha*. Les *dieux* qui constituent son corps primitif, les huit dieux gardiens des quatre mondes sont *au milieu de lui;* car ces dieux sont concentrés dans son *manas* créateur. De ce centre où il est établi lui-même, il les dirige vers tous les lieux où réside le Puruscha ou le génie de l'homme. Ces lieux sont occupés par les cinq organes des sens et les cinq organes de l'action, au moyen desquels il est en communication avec les mondes. Ce sont ces dieux qui reconnaissent le *tad,* le cela, le grand inconnu; ils le voient dans le Manas du Puruscha, dans son centre créateur; ils l'adorent comme le seigneur, comme l'*Ishwara,* comme le dominateur des dieux et des mondes, le grand *Indra* (*Mahendra*), le *Devapati*.

Il est ce qui fut avant la création, ce qui sera par la création, et ce qui devient visible lors de la création accomplie. Il est ce qui paraît, le monde, et ce qui ne paraît pas, l'esprit caché dans les mondes : et on

l'appelle le *chit-âkâsha,* l'éther pensant; car il est le *chitas,* la pensée cachée dans cet éther où il a pénétré.

L'esprit pénètre au sein de la nature première au moyen de deux actes qui sont simultanés, ou dont l'un est une conséquence de l'autre. Par le rayon créateur il expulse les ténèbres, et dans le rayon créateur il pose la semence des êtres. Quel est d'abord ce rayon créateur?

La cosmogonie de l'*Aitareya* l'appelle *Marîchi,* la lumière; c'est un second monde, au-dessous de l'*ambhas,* et qui embrasse toute l'atmosphère. Marîchi, suivant le savant M. Wilson, signifie le *mirage.* C'est le rayon brisé, répercuté, réfléchi dans la nature première, sur laquelle le Créateur dirige son regard tout-puissant, l'œil de l'esprit. Le Créateur féconde par l'œil. Dans ce regard se rencontre le désir de son cœur, ce *Kama* qui, suivant la fable, ne se contenta pas seulement de blesser Brahmâ, son père, d'inspirer au Créateur l'amour de la créature, mais qui blessa *Marîchi* et les autres dix fils de Brahmâ, représentant les dix corps du Créateur. Le Sivaïsme s'est emparé de ces allégories; il les a créées, peut-être, pour exprimer, par son ascétisme de sectaire, sa haine du Brahmanisme.

L'idée de *Marîchi* est, comme toutes les idées exprimées dans les cosmogonies indiennes, infiniment étendue. Ce rayon, qui embrasse les deux mondes et ne s'éteint que dans les eaux, remonte ensuite pour se développer dans le système des trois mondes, qu'il

éclaire et qu'il féconde; puis il se personnifie dans un sage de ce nom, l'aîné des dix fils de Brahmâ. Une idée physico-métaphysique devient tout à coup un homme, s'incorpore à un des patriarches du genre humain, se transforme en emblème personnifié d'une école de Brahmanes qui joue un rôle très-important dans les hautes antiquités de l'Inde. Ici nous n'avons à nous occuper que du *Marîchi* rayon, par le moyen duquel le Créateur expulse les ténèbres.

Cette expulsion des ténèbres est mentionnée dans la cosmogonie placée en tête du code de Manou.

Manu I. 5° « L'univers existait seulement dans la « primitive idée divine. Il n'était pas encore étendu, « mais enveloppé dans les *ténèbres*, imperceptible, « indéfinissable. La raison ne pouvait le découvrir, « la révélation ne l'avait pas encore découverte, il était « comme plongé dans un absolu *sommeil*.

6° « Ce pouvoir qui existe seul et par lui-même, « lui-même non discerné, mais rendant discernable « cet univers au moyen de cinq éléments et autres « principes de la nature, parut avec une splendeur « non diminuée, étendant son idée, ou chassant les « ténèbres. »

William Jones, et après lui Haughton, ont rendu ces passages avec les interprétations des commentateurs, ce qui a donné lieu à de nombreuses périphrases que le texte ignore : mais comme ces périphrases n'en altèrent pas le sens, je les ai insérées dans leur totalité.

L'esprit et la matière, l'Atma, manifesté comme Sat,

comme être, avec la lumière, et la Mâïâ, plongée dans les ténèbres de l'Asat, de la non-existence, se trouvaient vis-à-vis l'un de l'autre; mais le Créateur n'avait pas encore posé en dehors de lui son intelligence créatrice, le *Buddhi*, la primitive idée divine; il ne s'était pas encore préparé à pénétrer la matière, à disperser les ténèbres. Toute création reposait encore dans le sein du Créateur, de Brahmâ, qui lui-même dormait dans le sein de l'être. C'est là ce que l'on appelle le *Mahâ-suschupti*, le grand sommeil de Brahmâ. Durant ce sommeil, l'esprit, toujours éveillé, était dans son état propre, l'état surnaturel, le *turîyam*, dans lequel il se voit lui-même, et jouit de la vue de l'être.

Sortant de son sommeil immense, Brahmâ, le Créateur, devient le *Supti*, le dormeur ordinaire, *il voit le monde dans le rêve*. C'est l'état intermédiaire entre le sommeil absolu et l'état du grand éveil. Ce grand jour de Brahmâ, jour où il entre dans la sphère totale de son activité, n'a lieu que lors de la création du monde visible. Quand Brahmâ est *Chatur-mukhi*, quand il a quatre visages, il se dirige vers les quatre mondes; il est dans le rêve; le Brahmâ, complétement éveillé, est celui qui prononce le *Aum*, le mot de la création des trois mondes, le triple *Veda*.

Mais dans l'état de la création tel que nous le décrivons ici, *Brahmâ*, le mâle, est encore dans *Brahme*, le neutre : il est *Brahmâ* enfant, il n'a pas encore acquis sa maturité; c'est *Brahme* qui agit et non pas *Brahmâ* : ce dernier ne devient réellement actif

que lors de la constitution définitive de l'univers.

Le *Swayambhû*, l'être existant par lui-même, uni à son *Sva* (son *soi*), se possédant lui-même, est, suivant la cosmogonie de Manou, celui-là même qui expulse les ténèbres. Il n'a rien perdu de son éclat; son rayon est tout aussi lumineux, quoiqu'il soit sorti en dehors de lui-même. Du reste, la cosmogonie de Manou n'est pas en tout point la même que celle de notre Upanishad, et les cosmogonies des divers Upanishads diffèrent elles-mêmes grandement les unes des autres. Manou continue ainsi :

7° « Lui, que le cœur peut seul apercevoir, dont « l'essence élude l'action des organes extérieurs, qui « n'a pas de parties visibles, qui existe de toute éter« nité, lui-même, l'âme de tous les êtres, que nul ne « peut saisir, *rayonna au dehors en personne*. »

C'est le *Puruscha*, cette personne brillante, dont il est dit, dans la continuation de l'hymne précitée du Rigveda (*As. Res.* vol. VIII, p. 405) :

« Le *rayon lumineux* de ces actes créateurs s'é« tendit-il dans le *milieu?* ou *en haut?* ou *en bas?* « Cette *semence productive* devint, à la fois, les « *âmes vivantes* et les *éléments inanimés*; elle, qui « est soutenue au dedans de lui, fut inférieure; et « lui, qui soutient, fut supérieur. »

Le théologien commence par avouer son ignorance : il ne sait pas de quelle *manière* l'esprit opère la création des mondes. Ce qu'il sait, c'est que la nature, soit comme substance de l'esprit, contenue en lui, soit comme principe de la matière, posée en dehors

trouve contenu dans l'unité et dans l'identité de la substance qui est encore spirituelle. Ce sont le son, type de l'éther; le tact, type de l'air; le regard, type du feu; le goût, type de l'eau; l'odorat, type de la terre.

L'auteur de l'hymne achève ses réflexions par les considérations suivantes :

« Qui connaît exactement, et qui peut déclarer, « en ce monde, d'*où* et *pourquoi* cette création eut « lieu? Les dieux sont *postérieurs* à la production de « cet univers : qui donc alors peut savoir d'où cela « procède et si ce monde s'est soutenu par ses propres « forces, ou non? Lui, qui est dans le ciel le plus « élevé, est celui qui gouverne cet univers; il le sait « en effet: mais nul autre ne peut avoir cette science. »

Même modestie. *Brahmâ*, dans le *Brahmâ-loka*, le Créateur dans le plus haut des cieux, sait seul ce qui en est. Les dieux sont postérieurs à la création du monde. En effet, dans le monde primitif, qui constitue le Hiranya-garbha, les dieux, comme gardiens de l'univers, viennent après la production de cet univers; et dans le monde postérieur des *Prajas*, régis par le Prajâpati (des créatures, gouvernées par le seigneur des créatures), le ciel, ou le *Swar*, le séjour des dieux, est postérieur à la création de la terre et de l'atmosphère. Le monde matériel existe avant qu'il soit animé par les sensations, les êtres et les esprits.

Le rayon lumineux, le *Marîchi*, s'est étendu, ainsi que nous l'avons dit, dans les quatre mondes et

dans les trois mondes. Il se divise en quatre et en trois rayons, suivant les mondes qu'il éclaire. Dans son ensemble, on le représente comme divisé en sept rayons, et personnifié en autant de *Purushas*, esprits suprêmes, contemplateurs des œuvres divines, et qui sont reproduits dans les sept grands saints, ou *Maharshis* du monde primitif. Ces sept grands saints assistent à l'immolation du Créateur, et règlent sur ce type divin la nature du sacrifice terrestre. *Marîchi*, comme personnification, est ainsi placé à la tête des dix Brahmadikas, dont nous avons parlé plus haut, et à celle des sept Maharshis.

D'abord ce rayon éclaire l'Hiranya-garbha, le corps subtil de l'univers, qui, illuminé par les quatre divisions de cette lumière, en reçoit le nom de *doré*; car le Hiranya-garbha est le Garbhas, le corps ou ventre d'*or*. Ensuite, partagé en trois divisions, ce rayon éclaire et illumine le Prajâpati, le seigneur des créatures. Il est la source universelle de la lumière, et la lumière est la source de la vivification des mondes qui, sans elle, demeureraient dans l'inertie des profondes ténèbres.

Avant de quitter ce sujet, qu'il me soit permis d'ajouter encore un mot sur ce *Marîchi*. Nous verrons dans quel sens l'esprit de système a saisi les rapports primitifs des êtres, afin d'exprimer, par le moyen des symboles qui servent à les expliquer, les doctrines opposées qui s'agitaient dans les diverses écoles.

La cosmogonie de l'Aitareya donne à la lumière le nom de *Marîchi*. C'est assez dire qu'elle appartenait à

une école qui admettait la doctrine solaire, enseignée par les Casyapides, les fils de Marichi. Une doctrine plus ancienne peut-être, ou du moins également ancienne, personnifiait la lumière sous le nom d'*Atri*. Elle adorait le Puruscha de la lune, comme l'autre adorait le Puruscha du soleil : c'est-à-dire que l'une admettait que l'esprit du Créateur s'était, dans le principe, manifesté par le rayon lumineux émané par le soleil des intelligences, et que l'autre admettait que cet esprit s'était, dans l'origine, révélé au moyen du rayon lumineux émané par la lune des intelligences. Tandis que les uns croyaient plus particulièrement reconnaître la *figure* de ce Puruscha dans la lune, les autres croyaient plus particulièrement la reconnaître dans le soleil. Les sectateurs du principe solaire triomphèrent des partisans de l'autre principe, sans pouvoir les évincer complétement. L'année lunaire fut conservée en dépit de l'année solaire; c'est qu'elle réglait les fêtes et les cérémonies concernant les Sraddhas qui étaient offerts aux mânes des morts; c'est que l'on attribuait à la lune une influence prépondérante sur la végétation, ainsi que sur le système de l'alimentation et des offrandes. Par suite de cela l'on maintint également l'offrande du *soma-lata*, de la plante lunaire ou de l'*asclepias acide*. Mais en revanche les enfants de la lune, comme sectaires sivaïtes, furent ardemment combattus par les Vaishnavas qui adoraient le soleil. Le Brahmane Bhrigou s'éclipsa devant le Brahmane Casyapa et sa famille; on fit d'Atri l'ancêtre des Titans et des démons, et pour l'effacer davantage en-

core, on lui enleva finalement ces mauvais esprits, pour attribuer l'ensemble de la création à son rival Casyapa, d'abord le père du soleil et des enfants du soleil, ensuite le père de la création entière, produisant les Daityas ainsi que les Devas. J'espère un jour développer la marche successive de ces empiètements. Que l'on me pardonne, pour cette fois, une digression qui, cependant, n'est pas absolument sans rapport avec notre sujet.

Le rayon de la lumière divine, qui éclaire les mondes, est le même rayon qui, dans l'intérieur de l'homme, remonte, par la veine *suschumna,* du cœur au cerveau, et dirige l'esprit incorporé dans la nature humaine, pour qu'il se mette en rapport avec le génie du soleil. Ce rayon *suschumna* existe aussi dans le soleil, et les partisans de la doctrine solaire prétendent qu'il a illuminé la lune, interprétation probablement sectaire, mise en avant pour ravir à la lune sa lumière indépendante, et la présenter comme un astre subordonné, comme une créature du soleil. Quoi qu'il en soit, le rayon suschumna conduit le mort qui, de son vivant, adorait le Créateur sous la figure extérieure du soleil, vers cette même région du soleil; c'est ce que les Upanishads appellent le *deva-jana,* la route des dieux, route qui aboutit au monde de Brahmâ, ou du Créateur. Les Upanishads, en grande majorité, condamnent le *pitri-jana,* la route des patriarches, qui conduit les morts au ciel de la lune. Ces mêmes Upanishads transforment les *pitris* en esclaves des *devas,* et prétendent qu'ils doivent renaître dans

ce monde. Ici se trahit un ascétisme occupé à flétrir la vie patriarcale dans ses combinaisons primitives. Si, d'une part, la théologie des Upanishads est, probablement, plus pure et plus élevée que l'ancienne théologie, d'autre part elle est intolérante et pleine d'orgueil, ce qui est le caractère propre au stoïcisme du monde payen; or ce stoïcisme a atteint son extrême apogée dans les écrits dont nous parlons.

Mais renfermons-nous de nouveau dans notre sujet.

Un des plus anciens symboles est celui de l'œuf du monde : il se retrouve, dans la cosmogonie de l'Aitareya, sous une forme particulière. C'est la bouche du Puruscha non encore ouvert, c'est le Puruscha clos, le fétu des mondes, engendré au sein des eaux profondes, et dont on n'a pas encore fait sortir le corps subtil de l'univers. Dans la cosmogonie de Manou cet œuf se présente sous un autre point de vue. Mais avant d'établir ces différences, disons un mot de la naissance même de ce génie ou de ce Puruscha, qui n'était que *bouche close*, sous la forme de l'œuf non encore partagé.

En pénétrant dans le premier monde, ou dans l'*ambhas*, le rayon de lumière s'est étendu dans l'atmosphère, a occupé le monde immédiatement au-dessous de l'ambhas. Ce rayon, par sa lumière, avait frappé sur les eaux profondes qui constituent le monde des ténèbres, le quatrième monde, séparé, par le rayon créateur, d'avec l'ambhas, le monde de l'eau suprême. Entre cette eau d'en haut et ces eaux d'en bas, entre cette matière illuminée par l'esprit, et cette matière

ténébreuse, le rayon lumineux avait éclairé, immédiatement au-dessous de l'espace qu'il traverse, un troisième monde, désigné sous le nom de *Mara*, les mortels, et comprenant la terre dégagée du sein des eaux profondes. Elle était ténébreuse dans la substance matérielle, mais éclairée par l'esprit, et avait une figure distincte.

Le mot *mara*, les mortels, vient de la racine *mri*, qui indique le périssable. Ce n'est pas de la terre animée qu'il s'agit, mais de la terre stérile, telle qu'elle sortit du sein des ondes. Ce fut dans les eaux profondes, *apas*, que le rayon créateur déposa le fétu du Puruscha, dont devait se développer, dans son ensemble organique, le système des quatre mondes. Il était appelé à remplacer ces mondes nus et stériles, cette masse première, recouverte d'une peau subtile, dont le Créateur fit sortir ce même Puruscha.

Il est difficile de savoir au juste comment la physique ancienne avait entendu établir les rapports entre l'eau, la lumière et la semence des choses, et ceux qui existent entre les *mâtras*, les *jîvas* et les *bhûtas*. Ces *mâtras* contenaient les *jîvas* qui étaient enveloppés dans les *bhûtas*, ou, en d'autres termes, les âmes renfermées dans les éléments. Les *mâtras* étaient non pas des atomes, mais des êtres vivants, de petits *linga-charîras*, des corps subtils animés. Il paraît que l'eau est censée s'être cristallisée par l'action de la lumière qui avait déposé ces semences dans les eaux; le soi-disant œuf du monde est le symbole de cette cristallisation. L'univers fut conçu sous la forme de l'œuf, nageant

dans la mer éthérée ou dans l'ambhas, le vaste océan des mondes. L'œuf renfermait ainsi la lumière captive au sein des ondes dont la terre s'était élevée; celle-ci formait la partie solide de l'œuf, tandis que la masse liquide comprenait les eaux profondes du sein desquelles la terre était sortie. C'est du moins ce que doivent faire supposer les passages suivants de la cosmogonie de Manou.

I. 8° « Lui, ayant voulu produire des êtres variés « de sa propre divine substance, d'abord avec une « pensée créa les eaux (Apas), et plaça en elles une « semence productive.

9° « La semence devint un œuf, brillant comme « l'*or*, rayonnant comme l'astre aux mille rayons. »

Cet œuf, le *Brahmanda*, est un symbole analogue à celui du *Padma* ou du lotus dont nous avons précédemment parlé. Il représente le Hiranya-garbha, le corps doré de l'univers subtil, le ventre d'or. La différence entre la cosmogonie de l'Aitareya et celle de Manou est celle-ci :

L'Aitareya fait sortir de l'œuf le Puruscha primitif, le système de la nature subtile, le corps subtil de l'univers; Manou, au contraire, en fait émaner le système des trois mondes, la constitution définitive de l'univers. Il expose la même théorie qui se trouve établie dans un court Brahmena ou récit du Chhandogya Upanishad (*Oupnekhat*, I. p. 27), sur lequel nous nous expliquerons plus tard.

Le Puruscha dans l'œuf est le symbole d'une métamorphose complète de la Mâïâ, de la nature pre-

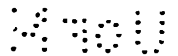
mière; renfermée dans l'œuf, quant à sa substance intime, elle environne cet œuf qu'elle cache dans son sein. Le même Créateur, qui, par le rayon, avait pénétré dans la Mâïâ et y avait engendré l'esprit des mondes, maintenant *ouvre* l'œuf, ou la Mâïâ, au moyen du regard qu'il dirige sur elle. Ce regard était accompagné d'un son, *shabda*, la voix pure, la voix absolue, distincte de l'*aum* ou du *pranava*, de la voix triple et une, qui constitue le système des trois mondes. L'œuf s'ouvre, est-il dit; la bouche, précédemment close, laisse échapper un son : le dieu de ce son est le dieu du *feu*, ce dieu qui parut le premier entre les dieux de l'univers. Aussi le Vrihad Aranyaka (Hiranya-garbha Brahmena, *Oupnekhat*, vol. I, p. 102) appelle-t-il le feu le *premier corps* que produisit le Hiranya-garbha. Il lui donne encore le nom du Brahmana parmi les Devas (Srichti Brahmena, *Oupnekhat*, vol. I, p. 125), quoique, dans ce dernier passage, il ne s'agisse pas absolument du même feu que dans l'autre; car c'est Prajâpati qui produit ce second feu, celui du sacrifice. Du reste, le système que le Vrihad Aranyaka expose dans ces deux Brahmenas est entièrement matérialiste, et dans l'opposition la plus directe avec la doctrine de l'Aitareya.

Le Puruscha qui s'ouvre est la nature dans laquelle a pénétré l'esprit, qui prend figure du monde sous forme organique, comme homme-monde. Les rapports sont établis sur l'échelle suivante : de la bouche sort la parole, de la parole le dieu du feu; des narines sort la respiration, de la respiration le dieu de l'air; de l'œil

sort le regard, du regard le dieu du soleil; de l'oreille sort l'ouïe, de l'ouïe le dieu de l'espace; de la peau sortent les cheveux, des cheveux le dieu des végétaux; de la poitrine sort le cœur, du cœur le dieu de la lune; du nombril sort le souffle qui dévore, de ce souffle sort le dieu de la mort; de l'organe de la génération sort la semence, de la semence le dieu des eaux.

Ainsi la nature première disparaît pour faire place à un tout organique, conçu dans les eaux, sorti des ténèbres, et qui est la nature pénétrée par l'esprit. C'est le grand tout, qui n'exista d'abord que dans la forme, et qui fut ensuite animé par le souffle de vie, souffle qui se manifeste par le son échappé de la bouche du Puruscha quand il sort de l'œuf. Ce Puruscha était la figure du monde sous forme humaine, avant de devenir la substance de ce monde. Les organes, la bouche, les narines, les yeux, les oreilles, la peau, la poitrine, le nombril, l'organe de la génération existaient avant le son, le souffle, le regard, l'ouïe, les cheveux, le cœur, la déglutition, et la semence, par lesquels ils se manifestaient; et ces qualités étaient antérieures aux corps élémentaires de la nature visible, au feu, à l'air, au soleil, à l'espace, à la végétation, à la lune, à la mort, aux eaux. Tout est ici dans l'étendue; tout est émané, ou plutôt tout est mis au dehors par la révolution du dedans. Cette conception est d'une grande hardiesse, et si l'on ne prend pas à la lettre la figure même, on y découvre une profonde vue des analogies préexistantes entre le monde organique et inorganique.

En examinant ce système de près, on voit que le commencement du tout, en tant que le tout devient visible, est considéré sous le point de vue du spiritualisme; c'est la parole, indiquée par le son, cette qualité de l'éther (*Manu*, chap. I, v. 75), qui allume le feu créateur et le fait circuler, comme ouvrier des mondes, dans les veines de l'homme-monde, personnification de l'univers. C'est le souffle qui communique la vie à la masse ardente, et calme l'ardeur de l'embrasement, en tempérant le feu ouvrier, ce destructeur des mondes, par l'air que le souffle propage. Puis naît le regard, par lequel l'être animé se réveille dans sa conscience et se transporte au dehors de lui-même, en se reconnaissant lui-même, regard qui a pour symbole le soleil, l'œil du monde. L'ouïe s'étend et devient espace : les deux mondes supérieurs sont ainsi constitués. Dans le monde éthéré suprême, que nous avons appris à connaître sous le nom d'*ambhas*, et qui est au-dessus du ciel, se sont développés le feu créateur, mais destructeur, et le souffle animant, le réparateur, qui tempère la violence de l'autre. C'est le monde du *Sabda* et du *Prâna*, de la parole et du souffle de la vie; là est la bouche de l'homme-monde, là sont ses narines; il est figuré la tête en bas; tel l'on représente encore le monde par la figure du figuier de l'Inde, l'Aswattha, l'arbre de la sagesse, le Veda de l'univers, dont les branches sont en bas et les racines en haut. *Agnis*, l'aîné des dieux, et *Vayu*, son inséparable compagnon, le feu et le vent, sont les gardiens, les *Lokapâ-*



las de ce monde suprême, qui a deux divisions.

Marîchi est le monde qui embrasse le ciel et l'atmosphère; il a également deux divisions, l'une supérieure, l'autre inférieure. La division d'en haut est indiquée par le soleil, qui occupe le ciel, et que l'on appelle le petit-fils de Marîchi. La division d'en bas comprend l'espace où se répand le rayon de la lumière et que ce rayon embrasse dans toute l'étendue de l'atmosphère. Ces deux divisions forment les yeux et les oreilles de l'homme-monde qui, comme nous l'avons dit, est représenté avec la tête en bas. *Surya*, issu des *Agnishwatthas* (Manu, chap. III, v. 195), ou des Casyapides, appelés les fils de Marîchi; et le dieu de l'espace, qui d'ordinaire est considéré comme une déesse, parce qu'il reçoit le rayon vivifiant et engendre la végétation par les pluies de l'atmosphère; ces deux-là sont les gardiens, les *Lokapâlas* de ce monde intermédiaire.

Les mondes inférieurs se composent des *Mara* et des *Apas*, de ce qui est *mortel* et des *eaux*. *Mara*, ce qui est *mortel*, la terre, a de même deux divisions et deux dieux, préposés comme gardiens à ces divisions. Le *mortel* est considéré, dans sa sphère supérieure, comme la peau de l'homme-monde qui couvre tout son corps; car la terre, le mortel, est une enveloppe de l'esprit immortel. Elle est la masse recouverte d'une peau qu'il souleva par la pensée, à l'origine des choses. Cette terre est éclairée par les rayons de Marîchi, et fécondée par les pluies de l'atmosphère, combinées avec la chaleur du soleil. Elle germe et se

couvre de végétaux, comme la peau se couvre de cheveux. Dans la sphère inférieure, au centre de la terre, est la poitrine de l'homme-monde, son *Manas* dans le cœur. De même que le dieu de la végétation règne sur la sphère supérieure, à la *surface* de la terre, de même le dieu de la lune règne sur la sphère inférieure, dans son centre même. Car les *Pitris*, les patriarches, les pères défunts se réunissent dans le monde de la lune, où ils goûtent l'*amrita*, la boisson de l'immortalité. La mortalité est sur terre, mais l'autre vie est dans la lune, dont le dieu est le compagnon fidèle de la déesse de la terre. Ce dieu de la lune reçoit d'une part les morts, et d'autre part il donne la vie; car il est le dieu de la végétation, et voilà pourquoi l'on dit de *Soma*, qui règne sur la lune, qu'il est le dieu des forêts et des morts, de la verdure et de la pâleur, des plantes et des Brahmanes. Les vieux Brahmanes sont les morts, qui ont bu l'eau de l'immortalité et qui ont parcouru la route de leurs pères, ayant été reçus dans la lumière de l'esprit qui réside dans la lune.

Nous abordons maintenant la région des mondes inférieurs, des *Apas*, ou celle des eaux profondes, et nous y retrouvons encore deux divisions, dont chacune est présidée par un dieu. Là est le nombril et l'organe de la génération de l'homme-monde; dans la partie supérieure, dans le nombril, règne le souffle destructeur, l'*apâna*, qui aspire l'air, l'engloutit dans le corps, saisit l'aliment et le dévore. Autour du nombril a lieu une lutte entre les deux souffles contraires, qui composent, dans leur réunion, l'acte que nous

appelons respiration. L'un de ces deux souffles, le *Prâna,* exhale l'air, se purifie en montant; l'autre tire l'air du dehors au dedans du corps, se souille en descendant. Autour du nombril ils luttent, et, dans cette lutte, développent la chaleur digestive qui réside dans l'estomac. Apâna pousse en bas les excréments, et voilà pourquoi l'anus est considéré comme la route de la mort; et pourquoi *Mrityu,* la mort personnifiée, est le dieu de l'anus. Mais ce que Mrityu détruit, Varuna le restaure. Il règne sur la partie inférieure du monde des eaux profondes. De ces eaux est issu le corps qui nourrit, et si l'alimentation fraye une route à la mort, elle en fraye une autre à la reproduction de l'être. Aussi Varuna est-il le dieu de l'organe de la génération; il sort de la semence, qui a été reçue dans la profondeur des eaux.

Dans ces eaux (*Apas*), avait été déposé le fétu des mondes. La déesse nature (*Mâïâ*), représentée sous la figure d'une femme, devenue enceinte par le rayon du Créateur, garda le fétu dans son sein. Les eaux sont la matrice de la déesse; et si cette énorme image mythologique ne se rencontre pas positivement exprimée dans notre Upanishad, elle y est du moins sous-entendue: car là où il naît un homme-monde, il faut qu'il y ait une mère qui l'ait conçue, et cette mère c'est la Mâïâ, la femme nature, que le Caushitaki, un autre Upanishad du Rigvedà, représente expressément sous ce point de vue. Cette femme est la Bhavani de la mythologie sivaïte.

Issu des eaux, le Puruscha, à peine constitué dans

les quatre mondes, et régi par les huit dieux de ces quatre parties du monde, retombe dans l'Océan au sein duquel il avait été déposé; il retombe dans le sein de sa mère; il n'est pas de force pour se tenir debout, par lui-même, pour vivre par la force de son père. . . . .

Telle est la création primitive des quatre mondes; telle est la naissance de l'esprit, du Puruscha, dans le *Hiranya-garbha*, dans le ventre d'or; naissance toute lumineuse, toute brillante; naissance dans un corps subtil, délicat, le *Lingha* ou le *Sukshma-sharira*, dont nous allons dire un mot. . . . . . .

Les commentateurs, qui adoptent la bizarre étymologie du mot de *Sharira*, telle qu'on la trouve dans la cosmogonie de Manou, disent que *Sharira* est cela, ce qui dépend de *six*; c'est-à-dire de l'*Ahankâras*, (de l'égoïté), et des cinq *Tanmâtrânis* ou molécules des éléments, molécules qui n'ont rien de la nature des atomes, mais qui sont l'expression pure de la sensation. Quand le Créateur se pose lui-même en face de la nature première, il se constitue, par son *buddhi*, son intelligence créatrice, dans son *Ahankâras*, dans son Moi universel; il devient le *Moi de l'univers*, il dit Moi, *Aham*, étant le *Puruscha*: c'est la conscience que le Créateur a qu'il est né, par lui-même, par son rayon lumineux, par le désir de son *Manas* créateur, comme le fétu des mondes dans le sein de la nature première, de la Mâïâ. Pour se dire en réalité ce *Moi* dans l'univers, il faut qu'il aboutisse à cet univers, et il y aboutit par les cinq *Tanmâtrânis* ou sen-

sations; par lesquels il se met en correspondance avec les cinq éléments du dehors, l'éther, l'air, le feu, l'eau, la terre, auxquels correspondent les sensations du son, du tact, de la vue, du goût et de l'odorat. Ces cinq *Tanmâtrânis* ou sensations dépendent de cet *Ahankâras*, qui est le *Puruscha* avec un corps subtil, composé de dix organes, dont cinq organes appartiennent à la sensation, et correspondent ainsi aux cinq éléments : ce sont la langue, les yeux, la peau, les oreilles et le nez (*Manu*, II, 90); les cinq autres organes sont ceux de l'action, et comprennent la bouche, les mains, les pieds, l'anus et l'organe de la génération, en un mot, les membres du Puruscha. Le *Manas*, comme nous l'avons vu, est un organe interne, placé dans le cœur ou la poitrine, résidence du Puruscha. L'Aitareya ne donne que huit dieux à ce Puruscha; mais dans le système de la création accomplie, lors de la constitution des trois mondes, le Puruscha est définitivement constitué, dans le monde terrestre, avec huit dieux, qui sont les huit *Vasus*; dans le monde intermédiaire, avec onze dieux, les onze *Rudras*; dans le monde céleste, avec douze dieux, les douze *Adityas*. Les trente et un dieux du monde accompli sont distincts des huit dieux distribués dans les quatre parties du monde inachevé.

(Voici, du reste, le passage de Manou, où il donne son étymologie du terme de *Sharira*, I, 17. « Et puis-« que les particules les plus minimes de la nature vi-« sible ont une dépendance de ces (*six*) émanations « de dieu, les sages ont donné, en conséquence, le

« nom de *Sharira* à sa figure ou à son apparition dans « la nature visible. »

Sharira est le corps en général; non-seulement le corps des êtres animés, mais encore le corps de l'univers; car l'univers est considéré comme l'homme en grand, et l'homme est envisagé comme le monde en petit. Dans l'un et dans l'autre s'est incorporé un seul Puruscha, à cette différence près que le Puruscha de l'univers ne devient libre que par la destruction des mondes, quand la Divinité créatrice fait rentrer, dans son sein, l'idée intérieure qui régit les mondes, en anéantissant leur apparition extérieure. Le Puruscha de l'homme, au contraire, devient libre par l'homme même, lorsqu'il s'est reconnu être lui-même ce Puruscha, et qu'il rentre, par suite de la direction qu'il donne à son culte, soit dans le sein du Créateur de ce monde visible, du *Prajâpati* ou *Brahmâ*; soit dans le sein du Créateur de la nature première, de l'*Hiranya-garbha* ou *Brahmâ*; soit enfin directement dans l'esprit même, dans le *Brahme*, considéré sous le point de vue du *Paramâtma*, de l'esprit suprême.

Le corps subtil de l'univers, le *Hiranya-garbha*, le ventre d'or, correspond donc exactement au corps subtil de l'homme; et, comme celui-ci, il est enfermé dans une seconde nature, dans un corps grossier, appelé le *Sthula-sharira*, ou le corps élémentaire. Du reste, on peut comparer, au sujet de l'organisation du corps subtil, ce que Colebrooke en dit dans son analyse de la philosophie Vedanta, dans les *Transactions of the royal asiatic Society*, vol. II, part. 1, p. 35.

Les huit grands dieux qui constituent le Linga-sharira, ou Hiranya-garbha de la cosmogonie de l'Aitareya, ont tous une *tendance illimitée;* leur génie est celui de l'infini; rien ne les arrête. Ils tiennent de l'esprit, qui est pour ainsi dire leur père, et de la Maïâ, qui est leur mère, de l'être et de la substance de l'être, mais de la substance déchue par suite de sa sortie de l'être, de la substance qui dompte l'être et le rend captif de ses charmes après avoir été assujettie à sa volonté créatrice. Sortis de leurs orbites, ils chancellent, ils *tombent;* rien ne les retient. Tombés, ils sont *engloutis* dans ce vaste Océan; ils se perdent dans l'immensité des mondes. L'Océan est leur chaîne; mais ses ondes sont amères, il ne peut leur donner une nourriture. Vainement ils réclament un aliment; le sacrifice n'est pas né, la victime ne s'est pas encore livrée; les êtres particuliers, ce qui se meut et ce qui ne se meut pas, les animaux et les végétaux n'ont pas encore été produits; la terre est stérile. L'*Hiranya-garbha* a *faim* et *soif;* il est dévorant, il n'a rien à dévorer.

Dans ces gigantesques images, le Sivaïsme s'est complu, *repu,* si j'ose ainsi m'exprimer, jusqu'à satiété. Il a identifié, dans un grossier matérialisme, le Hiranya-garbha avec la mort; il l'a placé ainsi à la tête des créations, il en a fait l'être primitif. Tel il apparaît dans le Hiranya-garbha Brahmena du Vrihad Aranyaka (*Oupnekhat,* vol. I, p. 100), qui est une apothéose de l'athéisme, comme nous aurons l'occasion de le prouver par la suite de notre analyse. Tous

les Hiranya-garbhites n'identifiaient pas ainsi le Hiranya-garbha avec la mort; d'autres le considéraient sous le point de vue de la vie primitive, et firent sortir la vie de la vie, et non pas la vie de la mort. Mais l'examen de ces sectes infiniment curieuses demanderait des développements auxquels les bornes de ce journal nous forcent, pour le moment, de nous refuser.

L'action immense de cette création première, que rien ne borne, qui s'étend à l'infini, et demeure par là stérile, improductive, fut une des contemplations favorites du Sivaïsme. Rudra, le destructeur, est représenté comme le générateur, mais comme le générateur improductif, stérile comme *Uma*, sa gigantesque épouse. L'un et l'autre envahissent l'univers du produit de leur énergie; mais l'un et l'autre n'ont pas d'enfants de leur union matrimoniale. En effet, le Scanda de la mythologie n'est pas le fils de Parvati, et le Ganesha de la fable n'est pas le fils de Siva. Ces images sont demeurées étrangères au Vishnouvisme originel, qui a considéré la Divinité sous le point de vue spécial de la limitation par le sacrifice, ou de la production de la nature seconde, achevée par le développement du règne végétal et animal. Mais le Sivaïsme, comme le Vishnouvisme remontent, l'un et l'autre, aux doctrines antérieures du Brahmanisme pur, qui lui-même, à son tour, tout vieux qu'il est, me paraît composé de plusieurs éléments hétérogènes, accommodés à un système nouveau. Pour le dire en passant, la base de toutes ces cosmogonies me paraît

primitive ; mais cette base a été renversée, et les débris ont servi de fondement à d'autres cosmogonies placées sous le point de vue d'un système spécial. Les auteurs des Upanishads ont voulu ensuite réformer ces erreurs, en réunissant les divers symboles des diverses sectes pour leur donner une interprétation conforme à leur théorie de l'univers.

NOTE.

Les *Mâtras* sont-ils des *atomes* dans le sens de Leucippe et d'Épicure? sont-ils les *Homœoméries* d'Anaxagore? Quant aux premiers, décidément non ; ces *atomes* se retrouvent chez Canada et parmi les Bouddhistes, les Charvakas et autres sectes athéistiques. Quant aux autres, il y a plus de ressemblance, quoique l'identité ne soit peut-être pas parfaite.

Le mot *mâtra* vient de *mâ*, mesurer, et signifie, par conséquent, une mesure quelconque, et dans le cas actuel la plus petite des mesures. L'essentiel est de savoir ce que contenait cette mesure, pour lui accorder soit le titre d'*atomes*, soit le titre d'*Homœoméries*.

Le *Mâtra* de la cosmogonie védaïque naît, comme nous l'avons vu, dans le *Manas* du Créateur, où est le *centre* de la puissance créatrice. Il y naît provoqué par le désir, *Kâma*. La Divinité créatrice éprouve une jouissance dans son *cœur*, ou plutôt dans son *Manas*, organe spirituel, organe interne, où la raison et le sentiment se trouvent non divisés dans leur unité. Par suite de cette volupté toute spirituelle, de ce désir qu'elle a de la *Mâyâ*, de la créature, pour la pénétrer, pour la féconder, la *semence des êtres et des choses* se produit dans son cœur, et cette semence devient à la fois les âmes, *Jivas*, et les éléments, *Bhûtas*. Les *Mâtras* renferment donc les *Jivas* enveloppés dans les *Bhûtas*, quelque chose d'*intérieur* qui se manifeste par

quelque chose d'*extérieur*, ou, si l'on veut, la molécule d'une *âme* revêtue de la molécule d'un *corps*. Un *Mâtra* est un petit *Linga sharira*, un corps organique *infiniment subtil*; en ce sens le *Mâtra* est en petit ce que le *Hiranya-garbha* est en grand; il renferme le Macrocosme.

Cette doctrine des *émanations* n'est applicable qu'aux *Mâtras* seuls, aux produits du seul désir; car les grands principes de toute existence, la *Mâïâ*; le *Buddhi*, (la *substance* et l'*intelligence*), le Créateur les avait posés en dehors de lui, l'un en face de l'autre, l'un comme un principe de nature matérielle, et l'autre comme un principe d'intelligence destiné à soumettre cette nature. Sous ce double rapport, la Divinité est *constituante* et non pas *émanante*.

L'émanation a plus de rapport avec l'action, le *Karma* de la Divinité, avec laquelle le Sivaïsme l'identifie; mais dans le spiritualisme brahmanique il y a, entre les *Mâtras* et le *Karma*, entre l'amour et l'action de la Divinité créatrice, la distinction du *volontaire*, qui est le *Karma*; et de l'*involontaire*, du penchant, de la sympathie, qui est le *Kâma* se manifestant par les *Mâtras*. Le plus haut degré de la volonté est un amour purifié, le *Ananga*, qui a lieu quand la Divinité se replie sur elle-même avec ses forces créatrices et s'*immole elle-même*. Elle est alors dans la *réaction* ou dans le *sacrifice* : théorie que nous exposerons dans notre prochain article.

Les *Mâtras* sont les *Jîvas* renfermés, non pas dans les éléments grossiers, les *Bhûtas extérieurs*, mais dans les éléments subtils, les *Bhûtas intérieurs*, appelés les *Tanmâtrânis*, sur lesquels nous nous sommes déjà expliqué. Ce qui caractérise ces *Mâtras* encore davantage, c'est leur *mesure rhythmique*; sous ce point de vue ils sont appelés des *mètres*; des *mesures de vers*. Le *Mâtra* est accompagné d'un *son*, il a une *voix*, il n'est pas muet. Dans le principe, ce sont quatre sons, trois sons pleins et un demi-son (*Nema Mâtra*). C'est ce qui compose le *Prânava*, lequel renferme, d'abord, les quatre mondes. Dans le *Prânava*

est, ensuite, sous-entendu le *Aum*, la voix créatrice des trois mondes, et en ce sens il est dit du *Prânava* qu'il renferme les *sept mondes*. Ainsi les trois et les quatre mondes, le système entier de l'univers, se trouve dans la *mesure* des *Mâtras*, dans leur *rhythme*, dans leur *harmonie*. Il est aussi dans leur *mélodie*, qui est la voix créatrice, tandis que l'harmonie des mondes se compose de l'accord fondamental de tous ces sons. Voilà pourquoi le système de l'univers est comparé au système de l'*alphabet*, à la science des lettres et à la science des sons, à l'art des grammairiens et des musiciens.

Le fond de cette doctrine est, je n'en doute pas, très-ancien. Les Upanishads les plus authentiques y font allusion, entr'autres le *Mahâ Nârâyana* (Oupnekhat, vol. II, p. 258, 259); mais les Upanishads d'une date plus récente se sont amusés sur ce sujet à l'infini ; ce qui avait été fondé sur une contemplation profonde, inouïe, ils ont eu l'art de le rendre souvent puéril par des lazzis, des rébus, de véritables jeux de mots. Je n'ai pas, du reste, besoin de faire remarquer à ce sujet quelques analogies frappantes avec l'ancienne philosophie des Grecs, celle des Ioniens et des Pythagoriciens; et comme je n'admets aucune espèce d'emprunt, ni de la part des Grecs, ni de la part des Indiens, force est de faire remonter ces analogies à une source commune, les vieilles religions pélasgiques, où puisèrent ceux qui organisèrent les mystères chez les Grecs, où puisèrent les prétendus Orphiques, les Mystagogues du genre des Épiménide, des Onomacrite, les mythographes comme Phérécyde, enfin les Ioniens et les Pythagoriciens. Ce fut une source infinie de contemplations diverses et souvent opposées. Seulement ce qui avait été mythe dans le principe se développa, chez les Ioniens et les Pythagoriciens, sous la forme d'une raison philosophique.

(*La suite au prochain numéro.*)

Des manuscrits à miniatures de l'Orient et des Voyages à figures, considérés dans leurs rapports avec la peinture moderne; par M. Ferdinand Denis (1).

Le temps approche où nos habiles orientalistes feront entrer dans le domaine général de la littérature les grandes épopées de l'Inde et de la Perse : les poésies tour à tour terribles et gracieuses des Arabes; les comédies, les romans si ingénieux des Chinois; il ne sera pas plus permis alors d'ignorer les scènes imposantes du Ramayana et du Mahabarata, les peintures énergiques des Moallacat et du Hamasa, qu'il n'est permis d'ignorer Homère ou Hésiode, Virgile ou le Dante. Que dis-je? l'impulsion est déjà donnée, la délicieuse figure de Sacountalâ apparaît comme la réalisation des plus gracieuses fictions de l'Inde (2). Yu-

(1) Ce fragment d'un morceau relatif à tous les manuscrits à miniatures en général est extrait du *Manuel du peintre et du sculpteur*, par M. Arsenne; ouvrage qui va paraître chez Roret, rue Hautefeuille. Le Manuel de M. Arsenne traite de la philosophie de l'art et des moyens pratiques.

(2) Bien peu de jours avant sa mort, j'allai voir au collége de France le savant Chézy; nous parlâmes avec enthousiasme de Sacountalâ, et dans ce court entretien il me révéla cette âme de poëte qui a donné à de simples traductions le grandiose et le charme de compositions originales. Je l'avais trouvé travaillant sur un manuscrit hindou; il me dit avec sa gracieuse bonhomie, qu'il traduisait une pièce de théâtre fort curieuse; que c'était l'histoire

Kiao-li a fait entrer les gens les moins curieux de ces sortes d'études tout à la fois dans la vie réelle et idéalisée des Chinois. Le théâtre de cette nation, inconnu jusqu'à présent, va nous être révélé comme l'a été naguère celui des Hindous. La chrestomathie arabe est pleine de fragments poétiques qui saisissent l'âme, comme les plus hautes inspirations de Job; mais je m'arrête: si je portais mes regards vers les autres terres de l'Orient, il faudrait donner une longue liste de noms et de travaux.

Mais quand toutes les merveilles de l'Orient auront été vulgarisées parmi les artistes, quand les peuples si poétiques de la Polynésie et de l'Amérique leur apparaîtront aussi avec leur véritable caractère, où puiseront-ils sur leur nature, sur leurs mœurs caractéristi-

---

d'un vaurien de l'Inde, qui avait scandalisé du bruit de ses aventures une grande ville du Bengale, et qu'il y avait environ dix-huit cents ans que ce mauvais sujet avait fait des vers et même des folies fort amusantes, mais que tout cela, comme on le pense bien, était fort difficile à entendre. Ce drame, on le voit, avait un caractère fort différent de la Sacountalâ. L'aimable et bon Chézy entra à ce sujet dans une multitude de détails que j'accuse ma mémoire infidèle de n'avoir pu conserver. Il m'avoua néanmoins que, dès cet instant, il se regardait comme en état de donner une traduction libre de la pièce dont il me parlait. Si je ne me trompe, ce drame était fort court; il était mêlé de vers et de prose, et les vers, selon l'usage, étaient écrits en *pracrit*. Espérons que la famille de Chézy retrouvera dans ses papiers quelques fragments précieux de ce travail; car lorsque je le vis pour la dernière fois il écrivait, et il n'interrompit ses savantes recherches que pour me donner avec l'amabilité qui était le fond de son caractère, quelques-uns de ces détails qu'il ne refusait jamais, même aux ignorants, pourvu qu'ils sentissent et qu'ils aimassent la poésie.

ques, sur le costume de tant de contrées étrangères les renseignements qui ne font point l'art, mais qui doivent l'aider? dans les manuscrits de nos bibliothèques si peu consultés, dans les voyages anciens et méconnus. Ces trésors sont près d'eux et souvent ils l'ignorent. Car on ne s'est occupé de leur en faire connaître que la plus faible portion. Il faut le dire en passant, si le besoin d'exciter de nouvelles émotions s'est fait sentir à un grand nombre d'artistes, si quelques-uns de nos peintres se sont occupés de l'Orient plus que l'intérêt du public n'eût semblé l'exiger; si l'on s'est fatigué de ces compositions, où le vrai but de l'art disparaissait devant la recherche fatigante d'un costume vulgaire, il faut s'en prendre au cercle étroit dans lequel les artistes ont fait agir leur pensée. Après avoir retracé les grands faits de l'histoire de la Grèce moderne, quelques souvenirs peu variés de notre expédition d'Égypte ou de nos campagnes d'Alger, ils se sont arrêtés, et ils ont négligé précisément les plus belles ressources offertes à l'art. Ont-ils étendu leurs regards, ils ont fait de l'indien avec des costumes persans, et de l'arabe avec des documents tirés de la Turquie; précisément comme on faisait impitoyablement du moyen âge, il y a vingt ans, avec le siècle de François Ier.

Dans la revue que nous allons faire, une remarque importante frappe d'abord la pensée. C'est avec quelle constance le génie oriental a conservé les formes antiques de son architecture, la coupe du vêtement, et jusqu'à la disposition des meubles et des ustensiles. L'ardent besoin du progrès, la fusion des races, n'a pas,

comme cela est arrivé parmi nous, jeté mille variétés dans les habitudes d'un siècle à l'autre, de sorte que très-souvent, en s'aidant néanmoins toujours de la chronologie et de la géographie historique, les costumes d'un temps assez rapproché de nous peuvent servir dans un tableau qui rappellerait un événement bien antérieur. Le génie inflexible de l'Orient semble formuler son art imparfait pour l'éternité.

Les peintures de l'Inde, proprement dite, ne sont pas en grand nombre à la Bibliothèque du roi, surtout à la section des manuscrits, mais le cabinet des estampes renferme la plus belle collection rapportée par Manucci (1); outre ce précieux volume, des peintures hindoustani, d'un caractère plus fin, plus gracieux encore, sont mêlées à des peintures persanes et mongoles dans l'ouvrage qui porte pour titre, *Dames et seigneurs persans,* n° 2925; il y a là quelques têtes d'une ravissante expression, qui rappellent toute la pureté virginale de Sacountalâ et de Damayanti. Ces manuscrits appartiennent au temps de la domination mongole; les sujets sont alternativement tirés de l'histoire des vainqueurs et de celle des vaincus. Quelques Européens, représentés dans leur costume, attestent la date du livre. Il est du XVIe siècle. Je citerai aussi,

(1) Manucci a rapporté ces admirables peintures indiennes exécutées par des peintres persans, vers le XVIe siècle. Ce recueil n'est pas assez consulté. Voyez également le n° 2926.

Un savant indianiste allemand, M. Poley, m'a parlé de fort belles peintures indiennes qui étaient entre les mains de la fille de lord Hastings, mais qui malheureusement ont été dispersées.

outre deux petits volumes sanscrits, un précieux ouvrage intitulé : *Abrégé historique des souverains de l'Indoustan ou de l'empire mongol* (1). On le doit au colonel Gentil, qui l'écrivit en 1772, et qui le fit orner d'une multitude de miniatures par un artiste hindoustani. Ces peintures, minutieusement exactes, mais d'une exécution incomplète, même dans le sentiment oriental, offrent une précieuse série de portraits et de scènes guerrières, où l'éléphant et ses diverses attitudes sont représentés avec plus de soin que de talent : ici il faut oublier l'art, et n'user que de la partie technique.

Plusieurs cabinets d'amateurs renferment d'admirables miniatures isolées dues à des peintres hindous, mais je ne puis omettre ici une grande peinture à peu près monochrome, que l'on voit dans la belle collection de M. Lamare-Piquot. Ce tableau, qui est d'une grossière exécution, a été enlevé d'une pagode et représente un sujet tiré du Ramayana. Il est précieux, surtout comme étude de la peinture symbolique des Hindous (2). Il serait à souhaiter du reste que le gouvernement, qui songe à former un musée ethnographique, ne laissât pas échapper l'occasion d'acquérir cette collection unique, où nos peintres pourraient étudier tout ce qui est relatif au culte de Brahma et du Boud-

(1) N° 108. Fonds des traductions. Sect. des manuscrits.

(2) On voit, parmi les peintures du cabinet de M. Lamare-Piquot, des figures peintes sur carton, qui, par le caractère de l'ensemble et le mouvement des draperies, sont certainement égales à tout ce qui nous est parvenu des Grecs et des Étrusques.

dhisme. Les statues des divinités indiennes, les diverses figures de Bouddha, les coupes des sacrifices, de nombreux modèles de temples, des figurines revêtues des vêtements du prêtre et du guerrier, tout est réuni pour donner à l'artiste et au savant des idées précises sur la terre la plus poétique de l'Orient.

Une traduction persane de l'épisode de Nala (1), en nous rappelant l'admirable poëme sanscrit dont il est tiré, nous amène naturellement à parler des miniatures persanes. Les figures du Nala sont assez jolies, les scènes qu'elles représentent sont gracieuses et variées; mais nous n'adopterons point ce manuscrit comme type de l'art chez une des nations les plus ingénieuses de l'Orient. Les Persans sont à coup sûr parmi les sectateurs de l'Islamisme ceux qui ont secoué avec le plus d'énergie les préjugés religieux contraires aux arts, et qui se sont livrés à la peinture avec le plus de succès. Chez eux ainsi que chez les Mongols, l'art atteint son apogée vers le XVI[e] siècle, et c'est sans doute une coïncidence curieuse avec la marche de l'art en Europe. C'est à cette époque que l'on peut rapporter le précieux manuscrit du Schahnameh (1) (le livre des Rois), cette grande épopée des Persans, qui,

(1) Supp. persan. Sect. des manuscrits.

(2) N° 84. Supp. persan. Il y a sous le n° 38, fonds Bruix, un autre manuscrit du Schahnameh, orné de 34 belles peintures. Je tiens d'un savant orientaliste, que le plus beau manuscrit oriental, avec des vignettes, qu'il ait vu, avait appartenu à Baber, le premier sultan de l'Inde de la famille des Mongols; c'est un *Schahnameh*, dont les miniatures sont d'un fini admirable. Ce précieux manuscrit

paraissant au xe siècle, rappelle les grandes révolutions de l'empire et les hautes actions de ses héros. L'œuvre de Ferdoucy est ornée de nombreuses figures d'une exécution fine, intelligente; il est évident que l'artiste a voulu représenter les costumes en usage au moyen âge, et non pas ceux de l'antiquité. Le type de physionomie est essentiellement mongol.

Après l'Homère persan, je citerai l'histoire des prophètes (1), beau manuscrit remarquable par les figures dont il est orné, et par le travail artiste de sa couverture. Là, les scènes religieuses donnent aux compositions des miniatures un caractère plus grave que celui des peintures persanes en général. Toutefois, cette gravité s'unit au merveilleux, et bientôt le merveilleux tombe dans l'emblème oriental, plus inexplicable cent fois pour nous que les faits purement religieux ou historiques. Le *Souz-u-Ghudez* (2), que les curieux examinent sous les montres de la Bibliothèque, renferme des scènes d'amour qui se terminent par une *suttie*. L'événement se passe dans l'Inde, et

---

fut enlevé par les Mahrattes du palais de Dehli, et il fait partie maintenant de la bibliothèque du colonel Doyle, à Londres.

Aux peintres qui voudraient descendre plus avant dans les antiquités de la Perse nous indiquerons deux exemplaires du VIRAF NAMEH, apportés de l'Inde par Anquetil-Duperron. Cet ouvrage religieux, à l'usage des guèbres (les adorateurs du feu), renferme un certain nombre de peintures grossières exécutées dans le Guzarate et représentant quelques scènes de l'enfer des Parsis.

(1) N° 59. Fonds persan.

(2) N° 150. Supp. persan. Ces mots *souz-u-Ghudez* signifient en persan *la brûlure et la liquéfaction*.

l'héroïne du livre se brûle sur le corps de son amant; mais ce serait une erreur de chercher dans cette peinture, d'un usage étranger aux Musulmans, l'exactitude du costume et des localités. Ce manuscrit, tout précieux qu'il peut être, est bien loin pour l'exécution d'un délicieux *khosrou* (1) dont on ne saurait assez vanter la grâce et la finesse. Il est difficile de voir quelque chose de plus élégant et de plus ingénieux que les arabesques dont il est orné : des animaux, dessinés en traits d'or sur un fond de couleur, rappellent, dans mille scènes gracieuses et animées, ce que Newton-Fielding a fait de plus naïf et de plus finement observé.

Quittons la Perse, passons la frontière, entrons en Tartarie : le *Leilet El Mirage*, ou la Nuit de l'Ascension (2), nous révélera l'état de l'art chez les Tartares ouïgours. Ferid Eddin-Athar écrivit ce grand ouvrage de théologie avant le VIIe siècle de l'hégyre, et il peut être rapporté au temps où florissaient les successeurs de Gengis-Khan. Les figures de ce manuscrit sont du plus haut intérêt sous le double rapport de l'art et de l'histoire religieuse. En effet, de nombreuses peintures d'une fine exécution y représentent le voyage que fit le prophète dans les sept régions célestes, où les fidèles goûtent la béatitude éternelle. Puis on le voit descendre dans un enfer que l'artiste tartare a voulu faire assez terrible pour effrayer une imagina-

(1) Ancien fonds persan, n° 245.
(2) N° 73. Supp. turc.

tion ouïgour, mais qui, le plus souvent, n'est que grotesque. Mahomet, dans ces grandes miniatures, apparaît toujours monté sur une jument à tête de femme; et l'ange Gabriel, aux ailes étincelantes, est son guide. Tantôt le prophète invite les hommes au repentir, tantôt il cause familièrement avec Abraham, Moïse et Jésus-Christ : plus loin, c'est Adam qu'il interroge. En quelque lieu qu'il apparaisse il est facile à reconnaître, et l'artiste trouvera peut-être là un type précieux à consulter.

Si le peintre amoureux de l'Orient veut retracer quelques-unes des grandes scènes rappelées dans les sept poëmes antérieurs à Mahomet, qu'il consulte le manuscrit arabe de *Kalila* et *Dimna* (1), il se convaincra promptement que, sous le rapport de l'art, les Arabes sont bien inférieurs aux Persans et même aux Tartares ouïgours. Néanmoins ces peintures, où l'on reconnaît dès le premier coup d'œil le type national, seront d'une grande utilité dans tout ce qui regarde l'étude du costume ancien, s'il est vrai, comme on l'affirme, que les Arabes, moins encore que les autres peuples de l'Orient, aient changé de costumes et d'usages. Les *Séances de Hariri* (2) seront consultées sous ce rapport avec utilité, et les figures en sont moins grossièrement dessinées que celles du Kalila. Comme dans les peintures grecques du moyen âge, les têtes des principaux personnages se trouvent envi-

(1) No 1483. A. Fonds arabe.
(2) Supp. arabe.

ronnées d'une auréole d'or, ce qui semble indiquer chez les Arabes quelques rapports avec l'école Byzantine. Dans tous les cas, l'antiquité de ces deux manuscrits les rend doublement précieux, puisqu'ils appartiennent au XIIe et au XIIIe siècle.

Je ne dirai rien d'une hippiatrique arabe dont les figures sont trop grossières pour être de quelque utilité, à moins que quelqu'un de nos peintres n'ait besoin de représenter le cheval fantastique du prophète.

Je passerai rapidement chez les Turcs. Parmi ces graves et indolents sonnites, l'art paraît avoir été regardé comme chose assez frivole; cependant il est moins imparfait que celui des Arabes; et un manuscrit turc du XVIIIe siècle (1), qui contient les portraits des souverains ottomans, donnera du moins d'utiles renseignements sur le costume exact d'Osman et de ses successeurs, dont la richesse s'accroît à mesure que les conquérants quittent leur rudesse primitive.

Ce serait sans doute ici l'occasion de nous occuper des manuscrits du Bas-Empire dont les peintures attestent bien un temps de décadence, mais qu'on ne saurait trop étudier comme un reflet de l'art antique. Toutefois ce serait presque nous éloigner de notre but, et quitter l'Orient pour l'Europe. Je me contenterai, parmi les manuscrits byzantins, d'en indiquer un précieux par le caractère de ses miniatures et souvent par leur conservation (2). Là on trouvera tout le génie re-

(1) Supp. turc, n° 55.
(2) N° 1528. Gr. ancien fonds. Voyez également le Grégoire de

ligieux du Bas-Empire et d'admirables traditions des temps anciens.

Disons un mot des ressources que peuvent offrir à la peinture des contrées orientales les manuscrits européens du moyen âge. Il faut bien l'avouer, ces ressources sont nulles quant à l'étude du costume. J'ai vu un grand nombre de ces manuscrits de nos voyageurs primitifs; jamais, à l'exception d'une des miniatures de Bertrandon de la Brocquière (1), je n'ai rencontré aucune peinture qui fût de quelque exactitude, et qui pût servir à la connaissance des lieux. Mais j'ai été émerveillé souvent de la naïveté ingénieuse de ces petits tableaux façonnés à loisir dans le cloître.

En général, ces peintures étaient formulées d'avance; elles étaient les mêmes pour Rubruquis et pour Brienl; pour Hayton et pour Odric. On adoptait, pour toutes les régions de l'Orient, un costume fantastique, tenant du grec et du vénitien. Le moine convertisseur gardait son froc, puis çà et là venaient des chevaliers exterminateurs de monstres; des châteaux gothiques leur offraient un asile contre des bœufs à tête d'esturgeon, ou des crocodiles à têtes d'hommes. Le magnifique manuscrit *des merveilleuses histoires* offre des preuves nombreuses de l'étrange

Nazianze du IXe siècle, le Psautier du Xe, et l'Évangile grec du XIe; Bib. roy. (sect. des manusc.). Ces livres sont admirables sous le rapport de l'art. Il y avait à la vente de M. de Saint-Martin de beaux manuscrits arméniens, ornés de miniatures.

(1) N° 77.

liberté d'imagination qui régnait dans ces peintures. Le manuscrit des voyages d'Hayton (1) est d'une délicieuse variété en ce genre. Mais je ne connais rien de plus curieux que l'*Histoire du monde* (2), où l'univers fantastique du XVe siècle apparaît dans toute sa naïveté. C'est ainsi que l'Égypte est couverte de tours à créneaux comme en Sologne et en Picardie, et qu'on y voit, au lieu d'immenses pyramides, de petites églises semblables à nos chapelles de villages. C'est encore l'adoration d'un veau d'or, puis la tentation d'un saint de la Thébaïde environné de démons hideux ou de gracieuses jeunes filles. Le paradis terrestre y est *pourtrait dans ses naïves délices*, et l'on est obligé de regarder comme une tradition fortuite l'exactitude du peintre qui a représenté au chapitre de l'Inde un homme coiffé d'un turban et une *suttie* s'élançant dans un bûcher. Nous voilà de nouveau sur les bords du Gange, et, au moyen de ces vieux manuscrits occidentaux, il nous serait facile d'entrer dans le Cathay : mais c'est de la Chine réelle, et non pas de la Chine fantastique qu'il nous reste à parler. Nous retournons donc aux manuscrits orientaux.

Dans ce vieil empire de la Chine comme dans l'Inde, l'art a suivi une route qui lui était propre : il s'est borné lui-même ; il a restreint sa mission, et l'on est étonné qu'avec tant de grâce et tant de naïveté il ne se soit

(1) Supp. franç., 630, 10.
(2) Ce manuscrit, sous le n° 7499, contient 57 figures.
Je citerai également une traduction française de Solin, ornée d'un grand nombre de peintures du même genre, Gaignères, n° 92.

jamais élevé jusques aux conceptions du génie, jusqu'à la véritable peinture enfin. Il restait seulement un pas à faire; ce pas n'a pas été franchi, et l'on est tenté de croire qu'il n'était point dans l'esprit de la race de faire un tel progrès (1). Les Chinois copient nos peintures avec une admirable exactitude, et l'on conçoit qu'ils ne les imitent pas; ils ont un caractère à part; mais ce qui est plus extraordinaire, c'est que les mystères du clair obscur ne leur aient point été dévoilés. Ils s'en tiennent à la représentation nette et pure de l'objet; ils n'ont point su deviner les jeux de la lumière; néanmoins, je le répète, la grâce, la finesse, la variété dans les expressions, les Chinois l'ont dans leur peinture comme ils l'ont dans leur poésie.

Maintenant si l'artiste européen cherche dans les recueils que nous possédons la vérité du costume, il n'aura que l'embarras du choix. Dans ce rapide coup d'œil, nous nous contenterons de signaler une curieuse antiquité, essentiellement utile à l'art, si l'art s'étend dans son universalité : je veux parler d'une iconographie chinoise, conservée à la Bibliothèque royale (section des manuscrits). Bien que l'exécution en soit

(1) Un peintre assez célèbre d'Italie, le P. Castiglione, étant allé à Péking, se vit contraint de se modifier selon le goût du pays, et lors de l'ambassade de Macartney, les Chinois demandaient sérieusement, à propos des portraits qui leur étaient offerts, si en Europe on avait le visage de deux couleurs. Les Chinois cependant commencent évidemment à suivre cette route nouvelle; mais, jusqu'à ce que la fusion des deux arts soit complète, ils y perdront, et l'Europe n'y saurait rien gagner.

grossière, bien qu'on n'y reconnaisse guère la minutieuse finesse que mettent ordinairement dans leurs productions les peintres du céleste empire, les figures traditionnelles qu'elle renferme sont trop précieuses pour ne pas les mentionner ici. Désormais il ne sera pas plus permis d'ignorer quel était le type de tête de Lao-Tseu ou de Kong fu tzeu, qu'il n'est permis d'ignorer celui de Socrate ou de Platon, puisque les portraits des grands philosophes chinois sont conservés d'âge en âge, et que l'artiste nous les a transmis d'après des copies fidèles. Laissons un moment parler le peintre (1).

« Au commencement de la vingt-quatrième année de Kang (c'est-à-dire sur la fin de l'année 1686), moi, Po-kié, surnommé Tchang-seiou, ayant achevé de copier les portraits de plus de cent personnages célèbres dont on conserve les originaux dans le tem-

(1) Ce recueil n'a point de numéro, il a été envoyé à la Bibliothèque par le célèbre Amiot, en 1771. Le savant missionnaire dit positivement qu'en faisant l'acquisition de cette iconographie il a cru qu'elle pourrait avoir son usage, ne fût-ce que pour donner une idée du costume chinois. J'ajouterai que ce recueil est du plus haut intérêt pour l'étude de la physiologie historique et même de la phrénologie. Dans cette galerie des grands hommes chinois, Lao-tseu est représenté sous les traits d'un vieillard plein d'une céleste bonté; son teint serait clair même pour un Européen; sa barbe est rare et d'une grande blancheur; il semble que le type primitif de la race des Sins n'eût point été altéré en lui. Kong-fu-tzeu (Confucius) est presque noir, et son regard est animé d'une intelligence pénétrante. Meng-tzeu (Mencius), le plus célèbre des philosophes, après ces deux fondateurs de la morale chinoise, Meng-tzeu a le teint jaune et une barbe très-noire : c'est un type à part. Quant

ple où l'on apprécie sans partialité le mérite de ceux qui ont pratiqué la vertu, j'ai cru devoir dire quelque chose de chacun pour qu'on pût s'en former une légère idée. »

Nous terminons ce rapide coup d'œil sur les peintures de l'Orient, en rappelant une des plus récentes acquisitions qui aient été faites par la Bibliothèque. Il s'agit d'un manuscrit cochinchinois de la plus belle conservation, et qui est orné de nombreuses figures soigneusement exécutées, mais où domine la partie fantastique : toutefois nous sommes bien obligé d'avouer que ce surcroît de richesse intéresse médiocrement l'art proprement dit; quelque à l'étroit que se trouvent nos artistes, ils seront probablement longtemps encore sans aller chercher leurs sujets par delà le céleste empire.

Si, comme au moyen âge, nous confondons un mo-

à Yuen-che-tsou, fondateur de la dynastie des Mongoux, sa physionomie presque rouge offre de nouvelles variétés parmi ces figures purement chinoises. On voit par le costume de ce conquérant, et par les figures qui suivent, la différence qui existe entre le costume importé par les Tartares et celui des anciens habitants du céleste empire.

Quand cette notice parut pour la première fois, je n'avais pas encore eu l'occasion de voir deux admirables volumes in-folio, intitulés *Plantes de la Chine et du Japon*. Les plantes usuelles et les fruits si pittoresques de ces deux pays y sont représentés avec une finesse et une grâce remarquables. Ces figures sont accompagnées d'oiseaux et d'insectes de la plus délicate exécution, et les mouvements gracieux de la vie y sont conservés avec un art qu'on ne trouve presque jamais dans nos livres d'histoire naturelle et surtout dans ceux de zoologie.

ment le nouveau monde avec l'Asie; nous interrogerons les manuscrits mexicains et ils nous rappelleront dans leurs peintures hiéroglyphiques, le culte, les habitudes sociales, le costume des nations que subjugua Cortès. Bien que sous le rapport scientifique les ouvrages mexicains de la Bibliothèque soient d'un haut intérêt, sous le rapport de l'art il est impossible de les comparer aux peintures de Velletri, de Rome, d'Oxford et surtout à celles que rapporta Boturini Benaducci, et que lord Kingsborough a fait figurer récemment dans son immense ouvrage. Je ferai observer seulement que la Bibliothèque possède, parmi ses manuscrits mexicains, des peintures complétement semblables à celles du musée de Dresde. Ces peintures, par leur caractère, attestent, chez les anciens peuples de l'Amérique, une période de l'art fort différente de celle que suivirent les Toltèques et les Aztèques, peuples conquérants, qui substituèrent à l'art antique d'un peuple maintenant inconnu, des formes et des idées nouvelles. Il faut bien l'avouer, c'est en vain que l'artiste chercherait dans les peintures mexicaines les plus habilement tracées, ce caractère naïf, gracieux, spirituel qu'on trouve dans les peintures hindoustani, persanes ou chinoises; il faudra nécessairement qu'il découvre la vérité sous le symbole. Ce n'est pas encore une écriture, et l'on se demande si ces linéaments bizarres, entremêlés de figures humaines et d'ornements si singulièrement coloriés, méritent le nom de peinture.

Pour en finir avec l'art si incomplet des Orientaux,

pour indiquer son vrai caractère et son genre d'utilité, nous dirons que chez les Hindous, les Persans et même les Chinois, la peinture ne semble être qu'un métier, exigeant avant tout de l'adresse et une patience extrême, avec quelque sentiment de la grâce locale, quelque observation des mouvements les plus simples de l'âme. On y trouve une minutieuse exactitude, un soin religieux à rendre les moindres détails; mais le peintre lui-même n'attache à ce genre de mérite nul sentiment de gloire. Il ne met pas son nom à ses œuvres, ou bien s'il le fait, c'est presque accidentellement, comme le patient calligraphe inscrit le sien chez nous, en mémoire d'un travail exactement accompli. Les productions de ces artistes incomplets qui appartiennent à une civilisation si incomplète elle-même sont à la peinture ce que les poëmes populaires sans nom et sans date sont au génie puissant qui a su conquérir un nom et dominer une époque. On y trouve cette grâce dont la naïveté est étouffée souvent chez nous par la science qui veut retrouver la simplicité en multipliant ses efforts; mais il ne faut jamais y chercher de hautes inspirations ou même le sentiment pittoresque de la nature. Rien, selon moi, n'atteste mieux le génie de la peinture européenne que les essais ignorés de ces peintres inconnus. Heureux le pays où l'enthousiasme donne un nom à l'artiste et un grand souvenir à son œuvre (1) !

---

(1) Aux personnes à qui ces rapides détails sur l'art des Orientaux ne suffiraient pas nous conseillons de consulter l'ouvrage de

Description de la Chine sous le règne de la Dynastie mongole, traduite du persan et accompagnée de notes, par M. KLAPROTH.

M. de Hammer, dont les vastes connaissances et les travaux sur la littérature orientale sont généralement connus et estimés, a communiqué, il y a quelque temps, à la *Société de Géographie* de Paris, la traduction d'une description du *Khataï* ou de la Chine sous les Mongols, extraite de l'histoire générale intitulée *Djema'a et-tewarikh*, rédigée en persan par *Rachid eddin*, vizir d'Oldjaïtou khan, roi mongol de la Perse, et terminée l'an 706 de l'hégire (1307 de J. C.). Il paraît que la Société de Géographie s'est un peu trop

---

M. Reinaud (*Monuments arabes, persans et turcs*, 1828, 2 vol. in-8°); elles n'y trouveront pas précisément ce qui fait l'objet de cet article; mais tout ce qui a rapport aux pierres gravées, aux ornements religieux et militaires, y est décrit avec le soin le plus consciencieux. Le savant orientaliste a su lier ces détails aux faits les plus importants de l'histoire et des habitudes religieuses et sociales des Musulmans. Un autre ouvrage se prépare, dit-on, qui servirait admirablement les besoins des artistes dans tout ce qui a rapport au costume oriental. M. Jouy, calligraphe habile, a l'intention de publier une série de dessins coloriés, copiés d'après les miniatures les plus remarquables de la Bibliothèque royale.

Plusieurs artistes, du reste, ont commencé, pour l'étude du costume chez les diverses nations et aux diverses périodes de la civilisation, des collections d'un haut intérêt. Nous citerons surtout celle de M. Achille Devéria; elle est unique dans les résultats qu'elle présente, puisque les grands événements, religieux et historiques, y apparaissent classés dans un ordre parfait de chronologie et de science géographique, sans que les documents de la vie intérieure soient pour cela négligés; c'est souvent de la science plus positive et plus belle que celle des livres.

pressée de publier cette traduction, en l'insérant dans son *Bulletin* (n° 98, juin 1831, pag. 265 et suiv.), car si elle avait consulté quelque orientaliste capable de vérifier la version de M. de Hammer, en la comparant avec le texte persan conservé à la Bibliothèque du Roi, elle se serait convaincue que cette traduction n'était pas toujours exacte, et que dans plusieurs passages le sens de l'original avait été assez mal rendu. Cependant, nous devons avertir le lecteur que la plupart de ces défauts proviennent de la défectuosité du seul manuscrit que le célèbre orientaliste de Vienne a eu à sa disposition. Pour rendre utiles les traductions de documents historiques écrits en langues asiatiques, il nous paraît d'ailleurs indispensable de les accompagner de notes explicatives qui rendent leur contenu clair et intelligible. Quant au fragment dont il s'agit ici, il n'est pas possible de le commenter sans l'aide de livres chinois. Ces ouvrages n'étant pas accessibles à M. de Hammer, nous avons cru devoir donner une nouvelle version de ce chapitre intéressant de Rachid-eddin, et de l'expliquer autant qu'il nous a été possible.

Ce morceau porte, dans l'original persan, le titre de : حكايت عمارات كه قاآن در ولاية ختاى فرموده وقواعد ورسوم ضبط وترتيبى كه درآن ممالك معودست *Notice des établissements que le Kâan a ordonné dans le Khataï, ainsi que des institutions, des lois, des règlements et des arrangements qui existent dans ce pays.* Nous ne savons pas pourquoi M. de Hammer a remplacé ce titre par celui *Description topographique et statistique de la ville de Khan baligh (ou Péking).* Voici la traduction de cette notice curieuse :

« Le *Khataï* est un pays très-étendu, vaste et « extrêmement cultivé. Les auteurs les plus dignes « de foi rapportent qu'il n'existe dans le monde

« habité aucun pays aussi bien cultivé ni aussi peuplé « que celui-ci. Un golfe de l'Océan, lequel n'est pas « extrêmement étendu, l'entoure du côté du sud-est. »

L'original dit : دريا محيط خليجى نه بس بــزرك. M. de Hammer s'est mépris sur le dernier mot, qui signifie *grand*, il l'a lu تزرك *Tezrek*, et, le prenant pour un nom propre, ainsi que le mot *Khalidj* (golfe, baie), il traduit « Le Khataï s'étend de la grande mer de *Khat-« ledje* jusqu'à *Tezrek* (?), etc. »

« Il s'étend le long de ses côtes situées entre le « *Manzi* et le *Ko li*. »

M. de Hammer a mal compris tout ce passage, qu'il traduit « Du côté du sud la frontière est formée par les « rivages de *Manri* et de *Koki*. » منزى *Manzi* (et non pas *Manri*) est le mot chinois 蠻子 *Man tsu*, par lequel, à l'époque de la domination mongole, on désignait les habitants de la Chine méridionale et ce pays même. Le كولى *Koli* (et non pas *Koki*) du texte est le nom de 高麗 *Kao li* ou de la Corée. Rachid-eddin ne comprend que la Chine septentrionale, au nord du Houang ho, sous la dénomination de Khataï. Le golfe de l'Océan dont il parle est la *Mer Jaune*, qui sépare le Khataï de la Corée. Voici le texte du passage en question : از طرف جنوب شرق بيرون آمده در سواحل ساحلى كه ميان منزى وكولى است.

« Il (le golfe) pénètre dans le Khataï même, jus-« qu'à quatre parasanges de Khan baligh (1); les

(1) Je suppose qu'il y a ici une erreur dans les manuscrits, et

« vaisseaux viennent jusque-là. Le voisinage de la mer « cause des pluies fréquentes. Dans une partie de cette « contrée, le climat est chaud, et froid dans d'autres. « De son temps, *Tchinghiz khân* avait conquis la « plupart de ces provinces; sous le règne d'*Oktaï* « *khan* elles ont fini par être entièrement subjuguées. « Tchinghiz khân et ses fils n'ont point résidé dans le « Khataï, ainsi que nous l'avons dit dans les récits qui « ont rapport à eux, mais *Mànggou kaân* ayant remis « cet empire à *Koubilaï kaân*, celui-ci, considérant « qu'il en était très-éloigné, et que cette contrée était très- « peuplée, et la plus estimée de tous les pays et royau- « mes, y fixa sa résidence, et établit son séjour d'hi- « ver (قشلاق *Kichlâk*) dans la ville de *Khan baligh* « (خان باليغ) nommée en langue de Khataï *Djoung* « *dou* (جونكدو). »

中都 *Tchoung tou* signifie *résidence du milieu*. Ce nom fut donné à la ville de Péking actuelle par le quatrième souverain de la dynastie des 金 *Kin*, en 1153. Deux ans auparavant il y avait transporté sa cour.

« Cette ville avait été la résidence des rois précé- « dents; elle fut bâtie anciennement d'après les indica- « tions des plus savants astrologues, et sous les cons- « tellations les plus heureuses, qui lui ont toujours été « propices. Comme elle avait été détruite par Tchin- « ghiz khân, Koubilaï kaân voulait la rétablir, afin de

---

que Rachid-eddin a écrit *vingt-quatre* parasanges, car telle est la distance de Péking à la mer.

« rendre son nom célèbre; il bâtit donc tout près une « autre ville nommée *Daïdou* (دايدو). »

Daï dou, en chinois 大都 *Taï tou*, signifie *grande résidence*. La construction de cette ville, située à trois *li* au nord-ouest de l'ancien *Tchoung tou*, fut achevée en 1272.

« L'enceinte de cette ville est flanquée de dix-sept « tours; de chacune de ces tours à l'autre il y a une « parasange de distance. Daï dou est si peuplé qu'en « dehors même de ces tours il y a de grandes rues et « des habitations; on y a planté dans des jardins plu- « sieurs espèces d'arbres fruitiers, qu'on a apportés de « tous côtés. Au milieu de cette ville, Koubilaï kaân « a établi un de ses *Ordo*, dans un palais très-étendu « auquel on a donné le nom de قرسى *Karsi*. »

Le mot *Karsi* est le mongol ᠬᠠᠷᠰᠢ, qui équivaut au terme chinois 殿 *Tian*. Il est expliqué dans les dictionnaires mongols par [illegible] « Salle dans laquelle siége l'empereur en cérémonie. » Le mot *Ordo* est aussi mongol, ᠣᠷᠳᠣ; c'est le synonyme du chinois 宫 *Koung*. Les dictionnaires mongols l'expliquent par [illegible] « Édifice dans lequel réside l'empereur. »

« Les colonnes et les dalles (de ce palais) sont « toutes en pierre de taille ou en marbre, et d'une « grande beauté; il est environné et fortifié par quatre « murs. D'un de ces murs à l'autre il y a la distance « d'un jet de flèche lancée avec force. »

Dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi : فاصله تیر پرتاو بازوی ; dans celui de Vienne on lit seulement فاصله تیرپرتاوی « La distance d'un trait de flèche. » Cependant M. de Hammer prend ces mots pour le nom d'une *estrade*.

« La cour extérieure est destinée aux gardes du pa-
« lais (کریاس *Kiryâs*) ; la suivante aux princes (امرا)
« qui s'y assemblent chaque matin : la troisième
« cour est occupée par les grands dignitaires de l'armée
« (کرنکینان *Kerenkinân*), et la quatrième par les
« personnes qui sont dans l'intimité du prince. Le ta-
« bleau de ce palais est fait d'après celui qui a été peint
« sur les lieux. »

Dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi : ونمودار آن بران هیاتسة که نقس شده. Celui de M. de Hammer porte « L'échantillon (*koumondâr*) et le dessin « sont pris en miniature de celui qui avait été peint pour « S. M. Ghazan khan. » Il paraît donc qu'on avait joint aux premiers manuscrits de l'ouvrage de Rachid-eddin un dessin du palais impérial de Khan baligh.

« A Khan baligh et à Daïdou, il ya deux grandes et
« importantes rivières. »

Dans l'original : وخان بالیق ودایدو دو رودخانه عظیم بزرگست M. de Hammer traduit ces mots par « A Khan baligh et à Daïdou sont *deux grandes mai-* « *sons* qui servent de demeure. » Mais رودخانه *Roud khaneh* est le terme le plus usité en persan pour dési- gner une *rivière*.

« Elles viennent du nord, où est le chemin qui
« conduit au campement d'été (du Kaân), à la fron-

« tière de جمجال *Djemdjâl*, et se réunissent à une « autre rivière. En dedans de la ville est un lac (ناور « *naour*) considérable, qui ressemble à une mer; il « y a une digue pour faire descendre les bateaux. L'eau « de la rivière forme plus loin un canal, et se jette « dans le golfe, qui de l'Océan s'étend jusque dans le « voisinage de Khan baligh. »

On voit qu'il est ici question du lac 太液池 *Thaï i tchhi*, ou 西海子 *Si haï tsu*, situé à l'est du palais impérial à Péking, et des deux rivières 沙河 *Cha ho* et 白河 *Pe ho*, qui se réunissent au nord de 通州 *Tchoung tcheou*, et coulent sous le nom de la dernière à 天津 *Thian tsin*, où le *Pe ho* est rejoint par le canal impérial. De là il se dirige à l'est et tombe dans le golfe de Peking, à 大口 *Ta kheou*.

« On dit que ce canal étant trop étroit, les bâ« timents ne pouvaient arriver jusqu'ici, et qu'on « était obligé de transporter les marchandises sur « des bêtes de somme à Khan baligh. Cependant « les géomètres et les philosophes du Khataï as« surèrent qu'il serait possible de faire arriver jusqu'à « la ville les vaisseaux des provinces du Khataï et de « la capitale du royaume de *Mâtchin*, de même que « des villes de *Khingsaï* (خينكساى), de *Zeitoun* « (زيتون) et d'autres lieux. »

Khingsaï, et non pas *Haseksai*, comme M. de Hammer

a lu, est le mot chinois 京師 *King sze*, qui signifie *résidence impériale.* Sous cette dénomination, Rachid-eddin désigne toujours la ville actuelle de *Hang tcheou fou*, dans le Tchhe kiang, qui était la résidence des empereurs des Soung, détrônés par les Mongols, et dont il appelle l'empire ماجين *Mâtchin.* Marco Polo appelle cette ville *Quinsaï*, et Ibn Batouta خنسا *Khansà.*

Zeïtoun est un port célèbre de la Chine méridionale, fréquemment visité dans le moyen âge, et même encore sous le règne de la dynastie des Ming, par les Arabes, les Persans et autres Musulmans. C'est la ville actuelle de 泉州府 *Thsiuan tcheou fou*, dans le Fou kian, appelé autrefois et vulgairement 刺桐 *Thse thoung.* Elle avait reçu ce nom, parce qu'au temps de la construction de son enceinte, on y planta en dehors des épines *thse* et des arbres appelés *thoung* (Bignonia tomentosa). Plusieurs auteurs musulmans ont prétendu que cette ville avait été appelée *Zeitoun* (olive), parce que les oliviers (en arabe *zeitoun*) y abondaient; mais c'est une erreur, car il n'y a pas d'oliviers en Chine. *Ibn Batouta*, plus exact sous ce rapport que ses prédécesseurs, dit (pag. 211) : « La première ville à laquelle j'arrivai « en Chine fut الزيتون *el-Zeïtoun*, cependant il n'y a « pas d'*olives* ici, ni dans toute la Chine et l'Inde; ce « n'est que le nom du lieu. » Il y a bien en Chine un arbre appelé 欖 *Lan*, dont le fruit, de la variété noire, et nommé 烏欖 *Ou lan*, est connu sous le nom d'olive de la Chine, mais c'est le *Canarium pumilum.*

« Le Kaân ordonna, par conséquent, de faire une « grande tranchée et de réunir dans un seul lit les eaux « du canal et celles d'une rivière qui communique avec

« le *Karà mouran* (قرا موران), de même que d'autres « rivières qui viennent d'autres lieux et provinces. »

Kara mouran ᠬᠠᠷᠠ ᠮᠥᠷᠡᠨ, en mongol, signifie le *fleuve noir*. C'est le nom que les Mongols donnent au 河黃 *Houang ho*, ou *fleuve jaune* des Chinois.

« Ce canal va donc depuis Khan baligh jusqu'à « Khingsaï et Zeïtoun, qui sont les ports où arrivent « les navires de l'Hindoustân et des capitales du Mâ- « tchin. Il est navigable pour les navires et a qua- « rante journées de longueur. Il y a des écluses faites « pour distribuer de l'eau dans le pays; quand les bâ- « timents arrivent à ces écluses, on les hausse, quelle « que soit leur grandeur, à l'aide de machines qui les « font redescendre de l'autre côté dans l'eau, pour qu'ils « puissent continuer leur voyage. La largeur du canal « est de plus de trente aunes. »

Dans l'original : وعرض آن نهر سی گز زیادت باشد
M. de Hammer traduit : « La longueur de ce canal est « de 1030 giz. » Il faut donc qu'il y ait eu dans son texte le mot *hezâr*, mille, avant celui de *si*, trente, mais une telle largeur serait extravagante pour un canal. On sait d'ailleurs que celui de la Chine n'est pas excessivement large. Le گز *ghez* est une mesure persane pour le drap et pour d'autres étoffes.

« Koubilaï kaân fit revêtir de pierres le parapet du « canal, afin d'empêcher les éboulements de terre. Le « long du canal court la grande route qui conduit dans « le Mâtchin; elle est de quarante journées. On l'a pa- « vée, afin que les hommes et les bêtes ne s'y embour-

« bent pas pendant la saison pluvieuse. Des deux « côtés de cette route on a planté des saules et « d'autres arbres qui l'ombragent. Il est défendu aux « soldats et à tous autres individus d'arracher une seule « branche de ces arbres, ou d'en donner les feuilles à « manger à leurs animaux. La route est des deux côtés « embellie par des villages, des boutiques et des au- « berges, de sorte que la contrée entière se trouve « partout habitée et cultivée sur une étendue de qua- « rante journées. »

Le grand canal de la Chine n'a pas été l'œuvre d'une seule génération. Sa partie méridionale, depuis *Hang tcheou fou* dans le Tchhe kiang, jusqu'au *Hoaï ho*, dans le nord du Kiang nan, date du commencement du VIe siècle de notre ère; cependant elle ne fut pas toujours tenue en bon état, parce que les dynasties suivantes, en changeant fréquemment de résidence, n'avaient pas des motifs assez pressants pour la conservation de ce canal. Les empereurs mongols, après avoir subjugué toute la Chine, établirent leur séjour à Péking. Comme le cabotage le long des côtes de l'empire paraissait être un moyen trop peu certain pour l'arrivage des provisions destinées à cette capitale, Koubilaï kaân résolut d'établir une nouvelle communication par eau avec l'intérieur de la Chine, afin que les navires qui apportaient le riz et les céréales des provinces méridionales pussent arriver sans danger dans sa nouvelle résidence. Sous son règne, cette communication fut conduite jusqu'au Houang ho. En 1289, les travaux commencèrent à *Thoung phing tcheou*, dans le Chan toung, et furent achevés sur une distance de 250 *li*, jusqu'à *Lin thsing tcheou*. Le *Weï ho* fut réuni au *Tsu ho*, et celui-ci, à un autre *Weï ho*, qui coule dans la province de

Tchy li. Ce canal reçut le nom de *Yun ho*, ou rivière impériale; il avait trente-une *tcha* ou écluses. En 1292, on s'occupa d'établir la communication d'eau appelée *Ta thoung ho* ou *Lou ho*, ce qu'on effectua en conduisant le petit ruisseau *Chin sian thsiuan*, qui coulait près du village de *Pe feou tsun* (district actuel de *Tchhang phing tcheou*, au nord de Péking), dans le *Ju ho*, qu'on réunit au *Yu ho* ou canal impérial. Toutes les autres rivières du voisinage furent également dirigées dans celui-ci, qu'on conduisit jusqu'à la capitale, où il forma un petit lac, d'où il coulait d'abord à l'est, puis vers le sud, pour aller se joindre au *Kieou tho*. De dix *li* en dix *li* il y avait des écluses pour faire écouler les eaux superflues à l'époque de la crue. Ces détails, extraits des livres chinois, servent à éclaircir et à confirmer le récit de Rachid-eddin.

« Les remparts (بارو) de la ville de Daïdou sont « en terre; l'usage du pays, pour les construire, est « qu'on élève d'abord des planches entre lesquelles on « jette de la terre humide, qu'on bat avec de gros blocs « de bois jusqu'à ce qu'elle devienne solide; on ôte en- « suite les planches, et la terre ainsi raffermie forme « un mur. Le Kaan, dans les derniers temps de sa vie, « ordonna de transporter des pierres ici, pour en re- « vêtir ces murs, mais la mort le surprit, de sorte que « le soin d'exécuter ce projet reste à Timour kaân, si « Dieu le permet.

« L'intention du Kaân fut de bâtir un palais sem- « blable à *Kai mïn fou* (كيمينفو), qui est à cinquante « parasanges de Daïdou, et d'y résider. »

Kaï min fou est l'ancienne prononciation mongole du

nom chinois de 開平府 *Kaï phing fou*. C'était, du temps de Koubilaï, la dénomination de la ville de 上都 *Chang tou* (résidence supérieure), située en Mongolie, au nord de la province chinoise de Tchy li, et de la grande muraille. Dans l'histoire mongole de Sanang setsen, cette ville est appelée [illegible] *Changtou Keïbung Kurdeu balghasoun*, ou « La ville de la Roue et de Keïbung de Chang-« tou. » Keïbung est le même nom que *K'hai phing*. Marco Polo l'a écrit *Che men fu* (prononcez *Ke men fou*); cette prononciation ne diffère pas beaucoup de *min fou* de Rachid-eddin. Dans presque tous les manuscrits de Marco Polo on lit *Clemein fu* ou *Clemen fu*; le *Codex Puccianus* seul a *Chemensu*. Cette leçon serait la véritable si l'avant-dernière lettre était un *f*.

La grande géographie de la dynastie actuellement régnante en Chine place *Khaï phing fou* dans le territoire du *Pâturage impérial*, appelé aussi *Pâturage de Chang tou*, et dont le siége est dans la ville de *Boro khotà*, située à 145 *li* au nord-est de la porte de la grande muraille appelée *Tou chy kheou*. Les auteurs ajoutent: « L'an-« cienne ville de *Khaï phing* est située au nord-est du « siége des pâturages, et sur le bord septentrional du « *Luan ho* au pied boisé du mont *Bakha Khourkhou*. Les « gens du pays (les Mongols) l'appellent à présent *Djao* « *naïman soume khotà*. Elle est à 225 *li* en ligne droite « au nord-est de Tou chy kheou. Selon la géographie « annexée à l'histoire des Yuan, c'était le chef-lieu de la « province appelée *Chang tou lou*. Sous les Thang, ce « pays fut occupé par les *Hi* et les *Khitan*. Les *Kin*, « ayant soumis les Khitan, établirent ici la ville de « 桓州 *Houan tcheou*. Au commencement de la dy-« nastie mongole, ce canton était le campement d'*Oulou*

« (*kiun wang*) de la tribu des *Djelaïr*. Dans la 5e année « du règne de *Hian tsoung* (ou *Mangou khan*), c'est-à-« dire en 1255, cet empereur ordonna à *Chi tsou* (Kou-« bilaï kaân) d'habiter ce pays et d'y établir un grand « bourg. L'année suivante, Chi tsou chargea *Lieou ping* « *tchoung* de chercher, par des moyens astrologiques, « un emplacement convenable à l'est de Houan tcheou « sur le coteau appelé *Loung khang* (1), situé sur le « bord septentrional du Louan ho. En 1260, la nouvelle « ville fut appelée *Khaï phing fou*. Comme elle devait « servir de séjour temporaire à l'empereur, elle reçut, « en 1264, le titre de *Chang tou*, ou *Résidence supé-* « *rieure*, et le monarque y alla une fois par an. Cette « ville fut prise sur les Mongols, en 1369, par *Tchhang* « *yu tchhun*, général d'armée du fondateur de la dynastie « des *Ming*, qui en fit une place d'armes.

« La ville actuelle de [illegible] « *Djao naïman soume khotà*, ou des huit temples de « Bouddha, est également située sur le bord septentrio-« nal du *Louan ho*, qu'on appelle aussi *Chang tou ho*. « Elle a un double mur. Le mur extérieur forme un « carré dont chaque côté a 10 *li* de longueur. A l'est « et à l'ouest, elle a deux portes, et au nord et au sud « une. Le mur intérieur forme un carré dont chaque « côté est de 5 *li*; il n'y a que trois portes, une à l'est, « l'autre à l'ouest et une au sud. Dans le coin nord-est « du mur extérieur, on voit une pierre avec une inscrip-« tion qui date des années *tchi yuan*, c'est-à-dire du règne « de Koubilaï kaân, entre 1264 et 1294. Les murs tom-« bent en ruines; on y reconnaît encore les anciens fon-

(1) *Loung khang* ou *Ouo loung chan* (mont du dragon dormant), est la même montagne que les Mongols appellent aujourd'hui *Bakha Khourkhou oola*, c'est-à-dire, *Petite montagne du Rideau*.

« dements du palais impérial, qui cependant disparais-
« sent de plus en plus. »

L'ancienne ville de *Houan tcheou*, située au sud-ouest de celle de Khaï phing fou, est à 185 *li* au nord-est de *Tou chy kheou;* les Mongols l'appellent *Kurdou balgasoun*, ou la ville de la Roue. On voit donc que Sanang setsen comprend ces deux villes sous la dénomination commune de *Changtou Keïbung Kurdou balgasoun.* Toutes les deux sont marquées dans les cartes de la Mongolie, publiées par d'Anville, sous les noms de *Tchao naïman soume hoton* et de *Kourtou palhassun.*

« Trois chemins conduisent de la résidence d'hiver
« (Daïdou) jusqu'ici (Kaï min fou); l'un est la route
« de chasse, réservée aux ambassadeurs seuls, le second
« va vers la ville de *Djoudjou* (جوجو), et suit les
« bords du سنككين *Sanghin*, qui produisent une
« grande quantité de raisins et de fruits. »

河乾桑 *Sang kan ho*, ou la *Rivière sèche des mûriers*, est une autre dénomination du *Young ting ho* qui coule à l'ouest de Péking. On le traverse sur un pont appelé, dans Marco Polo, *Pouli Sangan*, ou le pont du Sangkan; puis on suit la grande route qui conduit à 州涿 *Tso tcheou*, qui est le *Djoudjou* de Rachid-eddin. Cette ville est située sur les bords d'une plus petite rivière nommée *Kiu ma ho*, dont les eaux se réunissent plus bas au Sang kan ho, par une autre rivière intermédiaire. Le manuscrit de Vienne porte mal à propos تكين *Tekin* pour سنكين *Senghin*.

« Dans le voisinage de cette ville (Djoudjou) il en est
« une autre appelée سيمالى *Simali;* la plupart de ses
« habitants sont originaires de Samarkand. Ils ont planté

« un grand nombre de jardins dans le goût de ceux de « Samarkand. Le troisième chemin se dirige vers le défilé « سنكينك *Senküng* (ou سنگلينك *Seng ling* selon le « manuscrit de Vienne). Après l'avoir traversé, on « entre dans un pays de prairies et dans des plaines « remplies de gibier, qui s'étendent jusqu'à la ville de « *Keï min fou*, où est la résidence d'été. Cette rési- « dence était auparavant à la frontière de Djoudjou, mais « ensuite le voisinage de Kaï min fou fut choisi pour « le séjour d'été, et du côté oriental de cette ville on « construisit un *karsi* ou palais appelé لنك تن *Leng* « *tin** que le Kaân avait vu en songe et dont il avait « retenu le plan (وسبى خوابى ديده وترك آن كرفته). »

* 亭涼 *Leng teng* signifie *palais de la Fraîcheur*. Les auteurs chinois mentionnent ce palais des empereurs mongols. Ils disent qu'il y en avait deux du même nom, l'*oriental* et l'*occidental*, situés tous les deux au sud de la ville de Khaï phing fou. Sous le règne des premiers empereurs des Ming, on établit une station de poste auprès du *Ling ting oriental*, qui était à 50 *li* au sud de Khaï phing fou. Sanang setsen appelle ce palais [mongol] *Ertchughi in Leng teng balghasoun*. Il existait encore du temps des empereurs des Ming; le fondateur de cette dynastie le visita souvent en été.

« Les philosophes et les géomètres s'étant consultés « ensemble conseillèrent alors de bâtir cet autre pa- « lais. Ils étaient tous d'accord que le meilleur empla- « cement se trouvait dans le voisinage de la ville de « Keï min fou, au milieu d'une prairie qu'il fallait des-

« sécher préalablement. On trouve dans ce pays une « espèce de pierre qu'on peut tailler comme du bois; « on en recueillit une grande quantité, ainsi que beau- « coup de charbon et on construisit un massif de ma- « çonnerie, pour intercepter l'eau des sources. On le « rendit plus solide avec du plomb et de l'étain fondu. « Ce massif fut élevé à la hauteur d'un homme au- « dessus du niveau du sol, et c'est là-dessus qu'on « établit les fondements (وصفه بالای آن ساختند). « Quant à l'eau, elle passa par des conduits souterrains, « prit ainsi son cours d'un autre côté et se perdit au « milieu des prairies voisines, où elle forma des sour- « ces et des ruisseaux. Sur le fondement en pierre on « éleva un pavillon dans le goût chinois; il est entouré « d'un mur en marbre (وپیرامون آن از مرمر دیوار « کشیده). De ce mur part un enclos de bois, « pour empêcher que personne n'entre dans cette « prairie, remplie de toute sorte de gibier, qui s'y mul- « tiplie considérablement. Dans la ville même sont « d'autres palais et pavillons, éloignés les uns des au- « tres d'un trait de flèche. Le Kaân demeure ordinai- « rement dans le pavillon extérieur.

« Dans cet empire, il y a beaucoup de villes consi- « dérables; chacune porte un titre qui a une significa- « tion particulière. Le rang des gouverneurs se re- « connaît par celui des villes auxquelles ils sont « préposés, de sorte qu'on n'a pas besoin de les dési- « gner particulièrement dans leur diplôme, ou de « chercher lequel de ces gouverneurs doit avoir la « préséance. On sait d'avance lequel doit céder le pas

« et doit, en venant à la rencontre de l'autre, plier le « genou devant lui. Ces titres ou grades sont les sui- « vants :

« 1[er] degré, كينك *King* (en chinois 京 *King*, « capitale impériale).

« 2[e] degré, دو *Dou* (en chinois 都 *Tou*, rési- « dence).

« 3[e] degré, فو *Fou* (en chinois 府 *Fou*, ville de « premier ordre).

« 4[e] degré, جو *Djou* (en chinois 州 *Tcheou*, « ville du second ordre).

« 5[e] degré (manque dans l'original; chez M. de « Hammer *Gour*).

« 6[e] degré, كون *Kioun* (en chinois 郡 *Kiun*, « district, principauté).

« 7[e] degré, هين *Hien* (en chinois 縣 *Hian*, « ville du troisième ordre).

« 8[e] degré, جين *Djin* (en chinois 鎮 *Tchin*, « bourg).

« 9[e] degré, سون *Soun* (en chinois 村 *Tsun*, « village). »

Les explications chinoises entre deux parenthèses ne se trouvent pas dans l'original et sont ajoutées par moi.

« Le premier degré désigne une vaste étendue de « pays comme le *Roum*, le *Fars* ou *Bagdad*. Le se-

« cond indique une province dans laquelle se trouve « une des résidences impériales. Les autres degrés di- « minuent dans cette proportion; le septième marque les « petites villes, le huitième les bourgs, le neuvième « les villages et les hameaux. Les ports et les quais « sont appelés باتو *Ba tou.* »

Ba tou est la prononciation mongole du mot chinois 頭馬 *Ma theou*, qui signifie port. Le manuscrit de Vienne porte مارتو *Martou;* le *r* y est de trop.

« Des rangs et des coutumes semblables n'existent « pas dans d'autres pays, mais cet empire est gou- « verné ainsi avec beaucoup de régularité. »

« Notice des princes, des vizirs et des bitkedji « du Khataï, de leurs distinctions et rangs, des « institutions et règlements qui les concernent, « et de leurs noms dans l'idiome de ce peuple.

« Les grands princes, qui chez eux ont le rang de « vizirs, y portent le titre de جينكسانك *Djingsang;* « les commandants de l'armée ont celui de طايفو « *Thaïfou,* et les chefs de cent mille soldats s'appellent « ونكشي *Wangchi.*

Le mot ᠴᠢᠩᠰᠠᠩ *Tching sang,* que les Mongols ont emprunté aux Chinois, s'écrit dans la langue de ces derniers, 相丞 *Tchhing siang,* et signifie *ministre d'état. Thaïfou* est le chinois 夫太 *Thaï fou,* titre

d'un *général en chef*. *Wang chi* est dérivé de 萬 *Wan*, dix mille, avec la terminaison mongole *chi* ou *tchi*.

« Les princes, les vizirs et les principaux person- « nages du divan qui sont *Tadjiks* (Persans), *Kha-* « *taïs* (Chinois) et *Ighours*, portent le titre de قبجان « *Kabdjân*. D'après la règle, un grand divan se com- « pose de quatre *Djingsang* ou grands princes, et de « quatre Kabdjân des nations des Tadjiks, Khataïs, « Ighours et des اركاون *Arkâoun*. Ceux-ci sont les « inspecteurs du divan. »

Les Mongols actuels traduisent dans leur langue le mot chinois 官 *Kouan*, qui signifie *mandarin*, ou officier du gouvernement, par ᠲᠦᠰᠢᠮᠡᠯ *Tousimal*. Quant au mot du texte persan que je lis *Kabdjân* (et non pas *Tendjân*, comme M. de Hammer), il est écrit très-irrégulièrement dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et ordinairement قبحان, de sorte qu'on ne sait pas précisément comment il faut le prononcer, car قبحان *Kabhân* pourrait être aussi exact que *Kabdjân*. Si on pouvait supposer que les Mongols eussent adopté le mot *Kin* ou *Ju tche*, qui signifie mandarin, la leçon de *Kabhân* serait peut-être préférable, parce qu'elle représenterait le mot mandchou ᡥᠠᡶᠠᠨ *Khafan*, qui a la même signification.

Quant au terme اركاون *Arkâoun*, c'est le même que le արքայուն *Ark'haïoun* de l'histoire arménienne des Orpélians, dans laquelle on lit : « Ce prince (*Manggou* « *khan*) lui-même aimait beaucoup les Chrétiens, que « les Mongols appellent *Ark'haïoun*, etc. » (*Voy.* Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, II, 133). Marco Polo, qui est une source inépuisable pour l'éclaircissement des

antiquités de la Tartarie, parle d'une race d'hommes qu'il nomme *Argon*. Voici ce qu'il en rapporte dans son 52e chapitre, dans lequel il traite du prêtre Jean et de la province de *Tenduch*, dont la plupart des habitants étaient chrétiens : « Vi è anco una sorte « di genti, che si chiamano *Argon*, perche sono nati « di due generationi, cioè da quelli di Tenduch, che « adorano gl' idoli, et da quelli che osservano la legge « di Macometto. E questi sono i piu belli uomini, che « si trovano in quel paese, et piu savi, et piu accosti nella « mercantia. » (*Ramusio*, II, 16, D.) Il paraît que *Arkâoun* ou *Argon*, chez les Mongols, ne désignait chrétien, que parce que les gens ainsi nommés suivaient la religion chrétienne.

« Les rangs de ces princes et chefs sont les suivants :

« 1° Les جينكسانك *Djingsang*, qui ont le rang « de vizirs.

« 2° Les commandants de l'armée, qui, quoique « d'un rang fort élevé, font cependant leurs rapports « aux Djingsang.

« 3° Les قبجان *Kabdjân* (Kabhân) ou assesseurs « du divan, composé de membres de diverses nations.

« 4° Les ير جينك *Yer djing* (ou premier djing).

« 5° Les ور جينك *Our djing* (ou second djing).

« 6° Les سم جينك *Sam djing* (troisième djing).

« 7° Les . . . . . . (Dans le Ms. de Vienne, *Semi*).

« 8° Les سيسم بلجون *Sisem baldjoun*, qui sont « les teneurs de livres d'une classe subordonnée.

« 9° Les . . . . (Le manuscrit de Vienne ne les « nomme pas; celui de Paris n'indique pas du tout « une neuvième classe).

« Du temps de Koubilaï kaân, les Djingsang choisis

« parmi les princes étaient هيتون نويان *Haïtoun* « *noyân*, اوجاجای *Oudjadjaï*, اولجای ترخان *Oldjaï* « *tarkhan*, et داشمن *Dâchiman*. A présent Haïtoun « noyân ne vit plus, mais les autres sont restés en « place, comme Djingsang's de Timour kaân. »

Le manuscrit de Vienne lit *Outchaâr* au lieu d'*Oudjadjaï*.

« Autrefois les places de Kâbdjan n'étaient données « qu'à des *Khataï* (Chinois), mais à présent on les ac- « corde aussi aux Mongols, aux Tadjiks et aux Ighours. »

M. de Hammer a traduit ce passage : « Autrefois la « charge de *tendjan* n'était conférée qu'aux Chinois, à « présent on la donne aussi à des Mongols, à des Oighours, « à des Persans et à des Hinds. » Le savant traducteur a confondu la dernière syllabe du verbe می دهند *mi-dehend*, on les donne, avec هند *Hind*, qui désigne l'Inde.

« Le principal Kabdjân est nommé سو قبجان *Sou* « *kabdjân*, ou *l'élu parmi les Kabdjân's*. De nos « jours, et sous le règne de Timour kaân, le chef de « tous est بابان قبجان *Bâyân kabdjân*, fils du *Seyid* « *Nasir eddin*, qui était le fils du *Seyid Edjel*, et « qui s'appelle de même. Le second, عمر قبجان *Omar* « *kabdjân*, est également un Mongol. Le troisième, « ایکه قبجان *Ike kabdjân*, est un *Ighour*. Avant lui, « cette place était remplie par لاجن قبجان *Lâdjen* « *kabdjân*, frère de l'émir Sou kabdjân ; son fils porte « le nom de كرمانه *Kermâneh*. Le quatrième بيغميش « قبجان *Poïgamich kabdjân*, qui a la place qu'occu- « pait *Temou kabdjân*, est un Ighour.

« Comme, pour la plupart du temps, le Kaân

« reste dans la ville, il a construit pour le grand divan « un emplacement appelé سينك *Sing*, dans lequel « ce divan tient ses séances. Selon l'usage établi, un « lieutenant y a l'inspection des portes. Les بلارغوى « *Belargoui* qui arrivent sont portés devant lui, et il « les examine. »

Je ne connais pas la signification du mot *Belargoui*. Je suppose pourtant qu'il est mongol et dérivé de ᠪᠠᠯᠠᠷ *balar*, qui signifie *ce qui n'est pas mis en ordre, chose embrouillée, brouillon.*

« Le nom de ce divan est اين *In* (chez M. de « Hammer *Lis*). Tout ce qui y arrive y est copié et « envoyé avec le *belargoui* au divan لوسه *Louseh*, « qui est un office plus élevé que le précédent; de là « tout est porté au divan qu'ils appellent خليون *Kha-* « *lioun* (?) (chez M. de Hammer *Akhliour*). De là « il arrive au quatrième divan nommé قوىكون *Koui-* « *djoun* (?) (chez M. de Hammer *Touichoun*). C'est « de celui-ci que dépendent les affaires des يام *Yam* « (passer) et messagers. Les trois premiers divans men- « tionnés sont placés sous les ordres de celui-ci, d'où « les affaires sont portées au cinquième, appelé « روسناى *Rousnâyi*, et qui s'occupe de tout ce qui « regarde l'armée. De là elles arrivent au sixième divan « nommé سيوشته *Siouchteh* (chez M. de Hammer « *Siounché*). Tous les envoyés et marchands qui vont « et viennent doivent se rendre à celui-ci, qui est « chargé de l'expédition des يرليغ *yerligh* (ordon- « nances) et des passe-ports. De nos jours cet office « dépend entièrement de l'émir *Dâchiman*.

« Quand les affaires ont passé par ces six divans,
« elles sont envoyées au grand divan ou *Sing*, où on
« les discute et les munit ensuite du خط انكشت *Khat*
« *engocht*, ou la signature du doigt de ceux qui ont le
« droit de donner leur avis. Par la signature du doigt,
« il est indiqué que le contenu des actes a été discuté
« qu'il est certifié par (la marque des) jointures des
« doigts des hommes auxquels il a été soumis, et qu'il
« est définitivement jugé par eux. Si de cette manière
« les pièces relatives à une affaire ont passé par leurs
« mains (doigts), ils placent sur le dos, pour en cons-
« tater l'authenticité, leurs cachets au lieu de l'impres-
« sion de la jointure de leurs doigts, afin que, si dans
« la suite on en voulait révoquer en doute l'authen-
« ticité, elle soit certifiée par ce moyen; de sorte que,
« si on la trouve démontrée, on ne puisse plus la
« rejeter. »

Quant à l'expression *signature de doigt*, il faut se rappeler que les Mongols et autres peuples de l'Asie centrale eurent l'habitude de tremper leurs doigts dans de la couleur rouge, et d'en placer l'impression sur les écrits dont ils voulaient attester l'authenticité. Cette marque tenait lieu de la signature de leur nom. Encore aujourd'hui le Dalaï lama place l'impression de sa main, trempée dans du vermillon, sur certains papiers officiels.

« Si, de cette manière, une affaire a été examinée
« et confirmée par tous les divans, on en fait le résumé
« qui est soumis à la décision suprême. Après l'avoir
« obtenue, l'affaire est renvoyée à la première instance.
« Il est de coutume que les princes mentionnés plus

« haut se rendent tous les jours au Sing, et s'informent
« de ce qui s'y passe. Comme les affaires de l'empire
« sont fort nombreuses, les Djingsang y écrivent aussi
« bien que tous les autres conseillers dont nous avons
« indiqué les dignités. Chacun d'eux y est placé selon
« son rang, et a devant lui une espèce de table avec
« une écritoire. Chaque prince a son sceau (نشان *Ni-
« chân*) et son تمغا *Tamghâ* (ses armoiries) déterminés.
« Une partie des secrétaires (بيتكجى *Bitkedji*) par-
« ticuliers est employée à écrire les noms de tous
« ceux qui y viennent pendant la journée, afin que
« pour les jours où ils ont manqué on puisse leur
« faire une déduction sur leurs appointements. Si quel-
« qu'un n'assiste que rarement au divan, sans avoir
« une excuse valable, on lui donne son congé.

« Par ordre du Kâan, les rapports lui sont faits par
« les quatre Djingsang. Le *Sing* de Khan baligh est le
« plus élevé. Tous les actes et registres sont conservés
« ici, on en prend grand soin, et les livres de notes
« (دساتير) y sont bien gardés. Dans ce Sing, on
« compte jusqu'à deux mille employés. Il n'y a pas de
« Sing dans toutes les villes, c'est seulement dans les
« capitales des royaumes et des provinces grandes
« comme Bagdad, Chirâz, Konieh et Roum. »

(*La suite au prochain numéro.*)

Le feu perpétuel de Bakou, par un voyageur russe.

Dans la presqu'île d'Abcheron, au nord de la ville de Bakou, du côté et à peu près à 12 verst de distance

de la mer Caspienne, se trouve le célèbre feu perpétuel; il est à un verst et un quart des puits de naphte blanche, entre les villages de *Sarakhani* et d'*Emir Hadjan*. Une colonie de Hindous (1), adorateurs du feu, vit auprès de ce feu. Nous y allâmes le soir en voiture. A une assez forte distance avant d'arriver, nous aperçûmes la flamme dans le lointain; singulier spectacle pendant la nuit! on distingue dans l'obscurité quatre principaux jets de flamme, et à mesure que l'on s'en approche, on en voit un grand nombre de moins considérables jaillir de terre. Les quatre gros jets s'élèvent très-haut et éclairent tout le territoire environnant, qui est désert et stérile. Enfin l'on découvre le grand mur en pierres blanches et quatre tuyaux dépassant leur hauteur: c'est par là que sortent les gros jets de flamme. On se croit dans le voisinage d'un château de fées.

Étant entrés dans l'enceinte, nous fûmes émerveillés de l'aspect qui s'offrit à nos yeux; on se trouve dans une cour vaste et parfaitement illuminée, et au milieu de laquelle s'élève une salle carrée avec quatre tuyaux d'où jaillissent les gros corps de flammes. Il en résulte une lumière qui ne surprend pas moins les étrangers qu'elle ne les éblouit. On remarque tout autour de l'intérieur du mur les cellules des Hindous. L'un d'eux nous reçut à notre arrivée. Presque nu, vêtu seulement d'une ceinture et coiffé d'un turban

---

(1) Par *Hindous* il faut entendre ici les habitants du Pendjâb dans le nord-ouest de l'Inde. (*Note du Réd.*)

blanc, il sortit de sa niche en marchant lentement, s'arrêta, joignit les mains, et, s'inclinant respectueusement devant le feu, objet de son culte, répéta à plusieurs reprises, dans sa langue, cette invocation: « Que *Rama* conserve le souverain de la Russie ! » *Rama* est dans cet idiome le nom de Dieu. D'autres Hindous, aussi peu couverts, quittèrent leurs loges. La couleur foncée de leur peau, leur chevelure éparse, car plusieurs étant sans turban elle pendait en désordre dans toute sa longueur, la maigreur de leur corps qui ne montrait que les os, produisit en nous des sentiments singuliers. Le premier qui nous avait accostés nous obligea d'entrer dans sa cellule; il n'y avait pour tout meuble qu'un misérable tapis et deux cruches, mais en dehors de la porte il y avait un beau rosier en pleine fleur. Nous allâmes ensuite chez les autres Hindous, qui sont à peu près au nombre de douze; il y en a autant à Bakou. Leurs cellules étaient pour la plupart petites, et aussi peu garnies de meubles que la première; des flammes jaillissaient dans presque toutes, soit du sol, soit du sommet d'un tuyau calcaire enfoncé en terre et servant de flambeau.

Chez un de leurs grands prêtres, vêtu d'une robe de soie étroite, rayée et d'un rouge brun, et coiffé d'un bonnet rouge et pointu, nous vîmes plusieurs idoles de ces gens; c'étaient de petites statues d'animaux en métal posées sur une petite table devant un rideau de soie; d'autres figures ayant à moitié la forme humaine, et assez semblables à de petits diables, étaient peints en rouge pâle sur les murs. Elles avaient une

couronne sur la tête, mais étaient affublées de longues queues, et soufflaient dans des cornes. Plusieurs petites flammes illuminaient également ce réduit.

Lorsque nous entrions dans ces cellules, les Hindous soufflaient dans des coquilles de burgau, et en même temps sonnaient la cloche de la salle, pour annoncer qu'ils voulaient s'acquitter de leurs dévotions. Quelques-uns, par exemple le grand prêtre, apportaient une demi-feuille de papier sur laquelle était écrite une prière dans leur langue; ils la lisaient en remuant continuellement la tête. Ce n'est que chez le grand prêtre que se rassemblent plusieurs autres Hindous, afin d'adorer avec lui leurs idoles; du reste, chacun fait la prière dans sa cellule, et ne va pas chez un autre; on dit même qu'ils sont sans cesse en discorde entre eux, que quelques-uns ayant voulu jouer aux cartes, leurs compagnons, qui abhorraient ce passe-temps comme une impiété, essayèrent vainement de les en empêcher; voilà pourquoi le vice-commandant de Bakou en avait fait venir plusieurs dans cette ville, afin de mettre terme aux dissensions. J'ignore ce qu'il y a de vrai dans ce récit, et quelle issue a eue cette affaire. Ces Hindous m'ont paru être des hommes très-paisibles et pieux, qui doivent être traités plutôt avec beaucoup d'indulgence qu'avec sévérité. La plupart étaient assis près de leur feu, l'attisaient et gardaient le silence le plus profond; d'autres récitaient leurs prières en tenant les mains jointes sur leur tête qu'ils ne cessaient pas de remuer. Pendant qu'ils faisaient leurs dévotions, ils n'étaient dérangés par qui

que ce pût être ; ainsi nous regardions sans obstacle leurs cellules, sans qu'aucun interrompît sa prière.

Les Hindous regardent le feu comme quelque chose de saint, mais non comme la Divinité même, car leur ayant demandé si le feu et Dieu étaient différents, ils répondirent que tous deux étaient semblables. Ils désignaient le feu tantôt par le nom arabe de *Nour,* tantôt par celui d'*Aghan* (agni), qui appartient à leur propre langue; ils dirent que tous deux étaient *Rama* ou la Divinité. Comme nous n'avions pas un bon interprète, nous ne pûmes apprendre positivement s'ils considèrent le feu lui-même comme divin ou s'ils ont une opinion contraire. Il y en eut un qui me sembla indiquer seulement comme sacré l'endroit où le feu brûle et qu'ils nomment *Atechgah* (lieu du feu). Dans leurs livres saints, l'Atechgah, près de Bakou, est désigné comme un lieu où ils doivent aller en pèlerinage pour adorer Dieu. Néanmoins ils ne croient pas que Dieu y demeure particulièrement, car ils pensent que son séjour est partout, et ils ne savent pas quelle est sa forme.

Évidemment les Hindous sont persuadés que la Divinité n'a pas de forme, mais ils s'imaginent qu'elle peut prendre toutes celles qu'il lui plaît. Voilà d'où dérive cette multitude de figures sous lesquelles ils représentent la Divinité. Je me contenterai d'en citer quelques-unes que j'ai vues ici. Par exemple je trouvai chez le grand prêtre, qu'ils paraissent respecter beaucoup et dont la cellule est la mieux arrangée, un échafaudage en planches disposées par degrés, qui était

couvert d'une toile de coton rouge ; au milieu du degré le plus élevé, il y avait une petite tête humaine en cuivre, ornée d'un bonnet très-pointu; l'extrémité de la pointe s'élargissait et présentait comme un soleil dont le milieu était occupé par une grande turquoise. On voyait sur le mur, couvert de taffetas blanc en forme d'éventail, quatre plaques de cuivre carrées avec des figures humaines, mais dont les têtes ressemblaient pour la plupart à celles de chiens, et dont les bras paraissaient être partagés en plusieurs autres. Parmi les animaux, ils honorent particulièrement la vache et le chien; au contraire ils détestent le chat, le rat, la grenouille, le lézard, le serpent, comme étant des enfants du malin esprit. Devant la tête de cuivre dont il a été question précédemment, il y avait sur le bord de la table quatre cailloux de diverses couleurs ronds et polis. Ils nomment tous ces corps et même les pierres Rama, par conséquent Dieu. Le grand prêtre avait devant son lit une planche avec toutes sortes de vases de cuivre de différentes dimensions; ils y préparent leur eau sainte, qu'ils boivent à la fin de leur service divin. Le matin et le soir, avant de le commencer, les Hindous s'aspergent d'eau de la tête aux pieds, ensuite ils allument avec un chiffon de coton enflammé le gaz qui s'exhale par plusieurs trous d'un angle de leur cellule, puis chacun commence à réciter ses prières à haute voix.

Le grand prêtre avait d'abord autour de la tête un grand châle, à la manière des Mollahs tatares, ensuite il l'ôta, et l'on vit ses cheveux noirs coupés en rond,

mais réunis en un peloton sur le sommet. Il portait par dessus sa tunique une robe fort ample ou *Khalat* à la tatare. Les autres Hindous au contraire étaient presque nus dans leur cellule, n'ayant qu'un châle jaune ou rouge en guise de turban de Mollah sur la tête, d'autres l'avaient découverte; leurs cheveux blonds et sales, qui chez quelques-uns semblaient teints en cette couleur claire, étaient confusément entortillés ensemble, et leur descendaient le long du corps. Leur front était enduit de safran, tantôt jaune, tantôt rouge, et ils portaient à leurs oreilles leurs amulettes, qu'ils nomment également Rama. L'un avait de grands anneaux larges et informes aux oreilles; d'autres avaient au cou un cordon auquel pendait un petit tuyau de bois long de trois à quatre pouces. L'un y soufflait et se réjouissait cordialement, en riant aux éclats, sur le joli son que son dieu produisait. D'autres avaient pour divinité une plaque ovale de bois, suspendue de même à un cordon passé autour de leur cou; ces plaques sont percées au milieu et très-luisantes, parce que le bois dont on les fait est très-dur et de couleur noire.

Les cellules de ces Hindous varient pour la dimension; chacun construit la sienne : c'est ainsi que l'édifice s'est élevé peu à peu, aussi est-il très-irrégulier. Le mur qui renferme ces cellules est très-haut et bien entretenu. La totalité de cette bâtisse étant neuve S. T. Gmelin n'avait pu la voir, mais il est vraisemblable que des bâtiments isolés qui existaient de son temps est résulté le grand édifice entouré de murs qui subsiste maintenant. Au milieu de ce cloître il y a une

cavité dont l'ouverture est d'une brasse carrée, et la profondeur à peu près d'une demi-brasse : elle est couverte de grandes pierres en manière de voûte. Ce caveau est tenu très-proprement. Quand un Hindou meurt, on pose son corps sur la voûte, on l'arrose de beurre, et l'on place une substance enflammée dans le souterrain pour allumer le gaz qui le remplit. Lorsque le corps est consumé entièrement, on ramasse soigneusement dans le caveau les cendres qui y sont tombées à travers les interstices des pierres, et on les jette au vent; c'est ce qui termine la cérémonie.

Plusieurs Hindous viennent passer comme pèlerins les uns cinq ans, d'autres huit ans dans ce lieu; et, lorsqu'ils ont accompli leurs dévotions pour eux ou pour d'autres, ils retournent dans leur patrie. Quelques uns habitent ici depuis quinze et trente ans, et probablement y resteront jusqu'à leur mort. Ces gens vivent pauvrement, et ne mangent pas de viande. Ils ne se nourrissent que de végétaux qu'ils cultivent généralement de leurs mains; ils ne peuvent prendre leurs repas ensemble, c'est pourquoi chacun a dans sa cellule un petit vase de cuivre qu'il nettoie soigneusement. Ils préparent leurs mets dans le même angle de leur cellule où ils font leurs prières, et au même feu. Un riche Hindou Otoumd pourvoit à leur entretien. Il a pris à ferme la pêche du lac Sallian; mais ordinairement il demeure à Astrakhan. Il leur envoie de la farine, du gruau, du riz ou de l'argent, ce qui leur a donné le moyen de faire construire ou de réparer une grande partie de l'édifice. Ils prient pour lui,

et tous les ans il vient deux fois faire ses dévotions dans ce lieu saint. On dit qu'ils ont aussi de l'argent à Astrakhan chez ceux de leurs compatriotes qui habitent cette ville; ceux-ci reçoivent souvent, des personnes qui meurent hors de l'Indoustan, des sommes pour ces pauvres adorateurs du feu, afin qu'ils prient pour eux; les marchands qui se mettent en mer font fréquemment le vœu de leur en donner; s'ils reviennent à Astrakhan, ils s'empressent de s'acquitter de leur promesse; on dit que l'un d'eux les a ainsi gratifiés de quatre mille roubles. Voilà pourquoi les Hindous entretiennent pendant la nuit, dans leur Atechgah, une grande flamme qui sort des gros tuyaux, afin qu'elle serve de phare aux navigateurs.

Ces dévots sont des moines ou des djoghis, ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes, qui, par conséquent, observent le célibat; cependant l'un d'eux épousa, il y a quelque temps, une Hindoue : il vit avec elle dans une cellule, ce qui a excité des plaintes très-vives de la part du grand prêtre. Dans ce moment, cet homme était en voyage : il paraît être plutôt marchand que moine : voilà pourquoi il a cru qu'il pouvait légalement se marier. Seulement il n'a pas osé demeurer avec sa femme dans une cellule du cloître. Je voulus la voir, mais elle s'enveloppa tellement de son châle que l'on pouvait à peine distinguer la forme de sa petite personne. On dit qu'elle porte également au nez un grand anneau qui est, comme les autres, une figure de la Divinité.

Le feu perpétuel qui brûle dans les cellules, dans

la cour du cloître et en dehors, est, comme on l'a sans doute déjà présumé, un gaz inflammable. Ce n'est donc pas de la naphte, comme l'ont supposé à tort quelques voyageurs, qui brûle ici, mais c'est un gaz hydrogène, peut-être carbonisé, qui, dégagé dans les profondeurs de la terre, s'élève à travers les fentes et les ouvertures du terrain calcaire, s'enflamme dès qu'on en approche une flamme et brûle continuellement. Il ne s'allume pas de lui-même, ni par l'approche d'un charbon ardent, quand celui-ci a été fortement soufflé auparavant; il faut nécessairement qu'il y ait une flamme pour le faire brûler; ordinairement les Hindous prennent un chiffon de vieux linge, et comme ils ne connaissent d'autre lumière que celle de leur feu, ils l'y allument, le tiennent au-dessus d'une fente du sol calcaire, et aussitôt le gaz brûle.

Ce gaz est inodore quand il sort du rocher, ne produit aucune chaleur sensible, ne cause aucune gêne perceptible à la respiration, est plus léger que l'air atmosphérique, car il se condense sous le toit de la cellule, et ne se combine pas avec l'eau, comme le gaz hydrogène sulfuré, car on peut le recueillir sous l'eau, renfermé dans une vessie de porc : il ne s'y conserve pas plus de dix jours, parce qu'il s'échappe à travers les pores; on ne peut pas non plus le garder longtemps dans des flacons de verre, parce que l'air atmosphérique s'y mêle très-facilement. La chaleur que ce gaz donne en brûlant est très-considérable, voilà pourquoi les habitants du pays l'emploient fréquemment pour cuire la chaux; au contraire il n'a pas,

en sortant de la terre, une température plus haute que celle de l'atmosphère qui l'environne. Sa flamme est d'un blanc jaunâtre, et quand elle s'éteint on ne remarque nulle fumée. Comme ce gaz mêlé avec l'air atmosphérique devient détonnant, les Hindous donnent le spectacle suivant aux étrangers.

Il y a dans le voisinage du bâtiment un puits profond d'environ vingt brasses, où ils puisent de l'eau : elle est claire, mais, comme toute celle de ce canton, elle a un goût de naphte, quoiqu'elle jaillisse d'un sol calcaire. Lorsque l'on couvre le puits, il s'y condense dans une demi-heure une quantité de gaz qui monte sans interruption. Alors on bouche soigneusement l'ouverture du puits et un Hindou y jette une poignée de paille allumée : aussitôt le gaz mêlé avec l'air atmosphérique s'enflamme et produit une détonnation terrible. A un autre puits cette expérience ne réussit pas; peut-être le gaz s'y condense-t-il en moindre quantité ou s'y volatilise-t-il trop. Avant de connaître cette propriété du gaz, les Hindous avaient eu le malheur de voir une partie de leur couvent renversée par une explosion. L'un d'eux s'étant approché par hasard du toit de sa cellule avec une lumière, l'air détonnant qui s'y était condensé s'alluma brusquement et le bâtiment s'écroula; quelques Hindous furent blessés. Depuis cet accident, ils ne marchent plus qu'avec beaucoup de précautions dans leurs chambres, quand ils tiennent un corps enflammé à la main, et, comme j'élevais un peu trop une chandelle allumée, ils accoururent en poussant de grands cris, ramassèrent leur

chétif ameublement, et s'empressèrent de gagner la porte, croyant que je voulais embraser leurs cellules. De tout ceci il résulte assez clairement, je crois, que ce gaz est hydrogène. Je ne puis décider pourquoi il est dépourvu de l'odeur qui le caractérise, et ne gêne nullement la respiration; mais je pense qu'il ne peut pas être très-pur, parce qu'en sortant de terre il doit se combiner avec du gaz oxigène, et par conséquent perdre son odeur particulière.

Quelques personnes regarderont peut-être ce gaz comme produit par les particules de la naphte les plus subtiles et les plus volatiles, car l'eau dans tout le canton ayant le goût de cette substance, il est permis de supposer que ses particules les plus déliées se combinent avec ce fluide, et qu'ensuite elles peuvent monter sous forme de gaz volatil, puis s'allumer aisément à l'approche d'une flamme. La naphte étant généralement si répandue dans les environs, on conçoit qu'elle doit jouer un rôle important dans le développement de ce gaz, mais il n'est pas vraisemblable qu'elle le produise. Il résulte de plus, soit de la nature du gaz hydrogène, soit de ce que ce gaz inflammable se trouve dans la mer, que l'eau est une condition indispensable de sa formation, car une décomposition de l'eau déterminée par des causes souterraines est très-possible. On connaît, il est vrai, des sources de naphte dans le Caucase, d'autres dans le pays que ces montagnes entourent, d'autres enfin dans diverses contrées; mais l'on n'a observé nulle part un gaz inflammable comme celui de Bakou. Les Hindous adorateurs du feu regar-

dent ce lieu comme celui qui mérite le plus leur vénération; ils n'en connaissent qu'un semblable, c'est Kangra, dans l'Hindoustan, mais il n'y a qu'un petit tuyau qui contienne du gaz inflammable. Dans le Modenais en Italie, on voit, sur le mont Sibio, un gaz semblable jaillir de terre dans le voisinage de sources de naphte blanche et de naphte noire. A Pietra mala en Toscane, sur le mont *Fuoco di legno*, un gaz qui sort du sol brûle comme celui de la presqu'île d'Abcheron.

Les Hindous ont fait une observation curieuse, c'est que par le vent du nord les flammes s'éteignent, et par le vent du sud au contraire elles brûlent mieux. Le vent du nord qui souffle de terre repousse l'eau du golfe de Bakou; par conséquent elle ne peut pénétrer dans les cavités souterraines où le gaz hydrogène se dégage; par conséquent les flammes doivent devenir moins intenses ou s'éteindre complétement quand le vent du nord est continu. Au contraire le vent du sud venant du large pousse l'eau dans le golfe, elle pénètre donc dans les cavités, et peut contribuer au dégagement du gaz hydrogène. La naphte, dont le canton contient un si grand nombre de puits extraordinairement abondants, offre un phénomène semblable; par le vent du nord elle coule en petite quantité, tandis que par le vent du sud, et surtout pendant les chaleurs de l'été, les puits se remplissent très-promptement. Par conséquent la chaleur doit favoriser la séparation de la naphte et du gaz hydrogène. Peut-être aussi ces phénomènes du vent du nord et du vent du sud ma-

nifestent-ils simplement un dégagement mécanique du gaz et de la naphte déjà élaborés, mais n'influent nullement sur leur formation.

S'il est difficile d'expliquer la cause de cette source inépuisable de feu, il ne l'est pas moins de déterminer son âge, ou du moins l'époque à laquelle on a commencé à l'observer. Les anciens historiens grecs, nommément Hérodote, qui parle de la naphte de la Babylonie et de l'Égypte, ne disent rien des merveilles du territoire inflammable de Bakou; cependant elles sont aujourd'hui l'objet de la conversation de tous les Orientaux, et sans doute elles devraient l'avoir été depuis longtemps si ces feux avaient eu jadis la même étendue qu'ils ont aujourd'hui, puisque autrefois le culte du feu était plus commun dans ce pays, où habitaient les Mages, qu'il ne l'est présentement. Ce que Pline dit de la naphte ne peut s'appliquer à ce canton: il ne dit pas un seul mot sur le feu perpétuel, et cite la Babylonie et l'Astacène comme les lieux où l'on trouve la naphte (1). Ptolémée, qui connaissait très-bien le pays des Mages, à l'embouchure du Cyrus, ne mentionne nullement le feu continu; cependant les autels sabéens (Σαϐαιοι Βωμοι) pourraient y avoir rapport (2): alors il aurait été beaucoup plus au sud qu'il ne l'est maintenant. Enfin Ammien Marcellin, qui apprit dans le pays même que le nom de naphte était médique, ne dit rien non plus des sources iné-

(1) *Hist. nat.*, liv. II, ch. 105, 7, etc.

(2) *De Mediæ situ*, VI, c. 2. Getara est-il le Bakou actuel?

puisables du feu continuel voisines de Bakou, mais il décrit assez exactement la naphte : « Parmi les productions de ce pays (l'Assyrie), dit-il, se trouve la « naphte, espèce de poix glutineuse et semblable au « bitume. Un oiseau, quelque petit qu'il soit, s'il se « pose dessus, sent aussitôt ses ailes embarrassées, s'en- « fonce et disparaît. Cette espèce de liquide une fois « enflammée, tout l'art des hommes ne peut réussir à « l'éteindre; ce n'est qu'avec du sable que l'on y par- « vient; il y a aussi dans ces contrées un gouffre d'où « s'exhale une vapeur si funeste, que la forte odeur « qu'elle répand tue tous les êtres voisins qui en appro- « chent. Cette vapeur mortelle sort d'un puits profond « et ne manquerait pas, si elle débordait son embou- « chure, de rendre inhabitable, par sa malignité, les « terres du voisinage. Il y a eu, à ce qu'on assure, un « pareil gouffre à Hiérapolis dans la Phrygie (1). » Dans un autre passage, Ammien-Marcellin, en parlant de la composition de l'huile qu'on fait dans la Médie pour en frotter les flèches qui allument un feu opiniâtre partout où elles s'attachent, dit que « Lorsque le mé- « lange est fait, on l'épaissit avec une matière qui « coule d'une source naturelle, et qui ressemble à une « huile plus dense; c'est la même dont nous avons parlé « plus haut; elle se trouve en Perse, et on l'y nomme « naphte (2). »

Parmi les écrivains arabes, ceux chez lesquels on

(1) *Hist. nat.* liv. XXIII, chap. 6.
(2) *Ibid.*

trouve les traces les plus évidentes de la connaissance de ce phénomène igné, sont Masoudi, qui vivait vers l'an 943 de notre ère; l'ouvrage d'Ebn Haukal n'en parle pas; ce n'est peut-être que parce que nous n'en avons qu'un extrait. Voici comment s'exprime Masoudi : « A Baki, il y a une mine de naphte blan« che, la seule de cette espèce, à ce que l'on croit, « qu'il y ait dans le monde; mais Dieu seul le sait. De « cette mine sort une colonne de feu qui s'élève très« haut et qu'on aperçoit de tous côtés à la distance de « cent parasanges. On entend de très loin le bruit qui « ressemble à celui du tonnerre, et ce volcan lance « des rochers enflammés à perte de vue. »

On peut conclure avec certitude de ce passage de Masoudi, que le feu perpétuel brûlait il y a plus de neuf cents ans, et se trouvait peut-être au même endroit où se trouve aujourd'hui l'*Atechgah* des Hindous : à moins que l'auteur n'ait voulu parler d'une des îles qui sont à l'embouchure du Kour, à peu de distance de Bakou, et dont l'origine est manifestement volcanique. On ne peut dire positivement si par Baki Masoudi entend seulement la ville de Bakou, ou toute la presqu'île d'Abcheron. De même on peut varier sur l'évaluation de la distance à laquelle la flamme est visible; car on peut l'estimer soit à 40, soit à 80 lieues géographiques.

Quant au volcan de cette contrée qui vomit du feu, avec grand fracas, on doit révoquer en doute son existence actuelle, car on n'y observe plus des éruptions de ce genre, quoiqu'il soit souvent question de petits

phénomènes qui leur ressemblent. Il y a sur la côte occidentale du golfe une île de laquelle découle du pissasphalte; tous les ans il s'élève de la fumée des nombreuses crevasses que l'on remarque à sa surface. C'est l'île que les Russes nomment *Svinoï ostrov* (île aux cochons), et où existe une salse ou volcan boueux considérable.

M. de Vatsenko, conseiller d'état et consul de Russie en Perse, qui, durant mon séjour à Bakou, se trouvait dans cette ville, fut jeté sur cette île, en 1826, en allant par mer à Astrakhan. Il m'a permis de publier les observations qu'il a faites sur Svinoï ostrov, que mes affaires m'ont empêché de visiter.

Cette île est entièrement couverte de volcans de vase; ce sont de petits tertres, qui s'élèvent graduellement de bas en haut, jusqu'à ce qu'ils atteignent deux à trois pieds de hauteur; ensuite ils s'affaissent ou s'aplatissent, et leurs flancs tombent: leur intérieur ressemble à des briques brûlées et sèches, à l'extérieur ils sont humides et mouillés. Pendant que le petit tertre se forme, un bruit particulier se fait entendre, ce qui vient peut-être de ce que l'eau est réduite en vapeur. On ne voit jamais un tertre se montrer sur le même point où un autre s'est développé; mais c'est tout auprès qu'en paraît un second et ainsi de suite de proche en proche, de sorte que toute la surface de l'île a l'air d'avoir été fouillée par des cochons, ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Avant qu'un tertre ait crevé, on ne voit nulle ouverture; elle ne se montre qu'après qu'il a fait explosion. La naphte s'est creusée

partout des canaux ou des conduits par lesquels elle coule ; dès qu'un tertre s'ouvre et s'éboule, la naphte en découle à l'instant, de sorte qu'elle joue probablement un rôle principal dans ce phénomène, et que ce prétendu volcan de boue devrait plutôt être nommé volcan de naphte. Mais le jaillissement de l'eau cesse bientôt. Le sol de l'île est mou comme une éponge et attire fortement l'eau ; aussi, et surtout quand il a plu, est-il tellement humecté que l'on ne peut y mettre les pieds sans s'y enfoncer.

M. de Kolotkin a observé de semblables volcans de naphte sur l'île *Boulla*, qui est un peu au large de Svinoï ostrov, suivant la description qu'il m'en a faite ; ils consistent également en petits tertres d'argile ou de vase, hauts d'un à cinq pieds ; leur sommet conique est pourvu d'une ouverture arrondie, de laquelle sortent de temps en temps des bulles d'air ; en crevant ils n'exhalent d'autre odeur que celle de la naphte. Le sol offre aussi des fentes, mais il paraît qu'il ne s'en exhale pas de fumée. Il résulte de ces faits que ce sont des volcans pareils à ceux de Svinoï ostrov, et que c'est avec raison que l'on a nommé ces deux îles et d'autres plus petites qui ont avec elles de l'analogie, le groupe des îles Svinoï.

Les anciens voyageurs ont fait mention de ces volcans de boue, mais plutôt de ceux du continent que de ceux qui se trouvent sur les îles, probablement parce qu'ils ne connaissaient pas ces derniers. Kæmpfer décrit très-exactement ceux de la presqu'île d'Abcheron ; il observa, dans le voisinage du grand lac salé

l'*Ioukhtopa*, monticule haut de huit brasses, qui vomissait de l'argile, tantôt la lançant en l'air avec grand bruit, tantôt la laissant couler lentement et avec un mouvement à peine sensible (1).

Lerche, qui depuis Kæmpfer, a visité ces cantons, les décrit ainsi : « A un demi-verst de Bakou, on voit « une colline assez haute ; à son sommet se trouve une « ouverture de cinq brasses de diamètre, et entière- « ment remplie de naphte épaisse et de couleur cen- « drée ; cette source jaillit constamment d'une en une « ou de deux en deux minutes, en faisant du bruit, « mais rarement elle déborde. A six verst de là, dans « une plaine près d'Oukhani, au nord-nord-ouest de « Bakou, il y a une autre montagne qui s'accroît (c'est « ainsi que cet auteur nomme les volcans de boue) : « sa circonférence est de trois cents pas ; ses flancs sont « très-escarpés, toutes les minutes une éjection a lieu, « et la montagne vomit une boue épaisse et salée, avec « de la terre ou de l'argile grise qui se répand tout à « l'entour. » Lerche décrit encore plusieurs volcans de cette espèce.

Ainsi nous avons dans ces relations de voyage la confirmation des éruptions ignées des îles de la mer voisine et même de quelques montagnes de la côte ; seulement elles durent être beaucoup plus fortes, lorsque Masoudi en fit la description, qu'elles ne l'étaient du temps de Kæmpfer et de Lerche ; car ces derniers n'en entendirent parler par les adorateurs du feu que

(1) *Amœnitates exoticæ*, pag. 282.

comme d'un fait passé, qui ensuite ne se sera renouvelé peut-être que plus rarement. Mais il est très-vraisemblable pour le territoire côtier de Bakou et de Sallian, que les volcans actuels de naphte de cette contrée pourront recouvrer leur activité, parce que les conditions nécessaires pour produire ce résultat paraissent être partout les mêmes qu'elles étaient autrefois; en effet on observe des éruptions ignées sortant encore, quoique rares et peu considérables, des îles Boulla et Svinoï ostrov, situées devant l'embouchure du Pissagat; les habitans du pays m'ont raconté que de temps en temps ils les voient vomir de la fumée. On ressent même encore des tremblements de terre dans le territoire de Bakou. Pendant le séjour de Lerche dans cette ville en 1747, on y éprouva au mois de septembre une de ces commotions qui dura une minute : elle était accompagnée d'un bruit semblable à celui de portes qui se ferment. Ce phénomène indique évidemment des causes volcaniques souterraines qui continuent à produire des changements à la surface de la terre dans cette contrée.

Ce canton, si riche en salses et en naphte, offre une autre particularité remarquable, c'est que ces volcans se trouvent à la pointe de l'extrémité de la crête des Alpes caucasiennes, par conséquent au point où les roches anciennes cessent et où des formations modernes occupent les dépressions. Il est très-extraordinaire, et en même temps très-important pour la théorie de la naissance de la chaîne des monts du Caucase, que, précisément à l'extrémité opposée de cette crête

alpine, des phénomènes semblables se présentent dans les presqu'îles de Kertch et de Taman. En effet nous trouvons à l'extrémité sud-est de cette crête alpine, dans la presqu'île d'Abcheron, sur toute la côte maritime de Bakou et de Sallian et dans les îles de la mer Caspienne qui en sont voisines, des volcans de boue et des sources de naphte en quantité infinie, et les mêmes phénomènes se montrent à son extrémité nord-ouest. De plus on voit fréquemment de la naphte flotter à la surface de la Mer Noire.

Tout, dans le voisinage de Bakou, annonce l'action continue d'un feu intérieur, par exemple le grand nombre de sources thermales. Comme elles jaillissent ordinairement quand un volcan de boue s'éboule, on peut présumer avec vraisemblance que la production de la naphte joue un rôle dans cette opération. Les filets d'eau qui coulent après l'explosion du tertre se réunissent et forment de petits lacs salés. La fumée qui sort des fentes du sol dans ce canton indique aussi qu'il existe une chaleur intérieure sous la croûte terrestre. Enfin l'éruption de la naphte peut être alléguée comme une preuve à l'appui de l'opinion suivant laquelle une sublimation s'effectue, ce qui implique l'action d'un feu continu. Enfin nous voyons aussi que dans le voisinage du feu perpétuel de Bakou, à peine à un quart de mille de l'endroit d'où il s'élance, la chaleur qui s'échappe de toutes les fentes du calcaire coquillier est si forte que la main la supporte difficilement. Ces exemples suffisent pour que l'on croye à la production de la chaleur de l'intérieur de la terre.

Le sol, autour du lieu d'où sort le feu perpétuel, consiste en un calcaire coquillier de la troisième époque: les débris des coquilles sont si fins qu'il est impossible de déterminer à quelle espèce elles appartiennent; on reconnaît seulement que ce sont certainement des coquilles qui ont dû être d'une finesse et d'une petitesse extrêmes ; néanmoins on distingue clairement des empreintes de petites cardites. Au contraire, à mesure qu'on marche plus au nord, et qu'on s'approche des puits de naphte, la roche calcaire disparaît, elle est remplacée par une argile noirâtre imprégnée de naphte; on la prend ordinairement dans le voisinage de ces sources ou bien à ces sources mêmes pour en couvrir le toit des maisons. Elle porte le nom de *Kir*.

Les puits de naphte sont très-nombreux dans cet endroit et sont de profondeurs différentes. Ils font la richesse de ce pays, qui est naturellement stérile. La naphte noire est beaucoup plus commune que la blanche dans la presqu'île d'Abcheron et dans les îles voisines. Ordinairement on la puise à une profondeur considérable; parfois elle coule d'elle-même et forme de petits ruisseaux. Quand elle est peu épaisse, elle paraît être d'une couleur plus verte que dans le cas contraire : alors elle est plus foncée et comme noire. Celle-ci ne peut servir pour l'éclairage à moins d'être mêlée avec la verte, qui est principalement employée à cet usage. La noire n'est guère mise à profit que pour enduire les navires. Près des villages de Bakhtché et de Choubani, la terre et le sable, autour des puits

de naphte, sont imprégnés de cette substance épaissie, et forment une masse noire et compacte qui est employée comme corps combustible, ou en guise de tuiles pour la couverture des habitations.

On compte dans ce canton cent neuf puits de naphte noire en exploitation. La naphte blanche est beaucoup moins abondante ; on ne la trouve que dans un emplacement éloigné d'un verst et demi du village de Ssarakhan et où l'on a creusé seize puits pour la recueillir. La totalité des puits fournit, dans le cours d'un mois, 20,300 pouds de naphte, ce qui donne pour l'année 243,600 pouds de naphte noire, tandis que l'on n'obtient que 800 pouds de naphte blanche.

Les puits se trouvent dans une plaine qui a deux verst et demi de longueur et un demi-verst de longueur, et leur étendue totale est d'environ 684,000 brasses carrées. Partout le sol offre de l'argile, et çà et là de la naphte qui en suinte naturellement. Dans quelques endroits, on rencontre à la profondeur d'une demi à une archine, une terre imprégnée de naphte, qui compose des masses de couleur jaune et noire, s'étendant à plusieurs brasses de distance en couches épaisses d'un à trois pouces. Cette terre tombe aisément en poussière, et manifeste la présence de la naphte, parce qu'elle brûle en donnant de la flamme. On s'en sert en guise de charbons pour faire cuire les alimens et pour chauffer les appartemens.

Le plus grand nombre des puits qui donnent maintenant de la naphte a été soit réparé, soit creusé pour la première fois à diverses époques. Les habitants de ce

canton assurent qu'il y a environ trois ans on trouva dans un de ces puits une pierre avec une inscription portant qu'il avait été construit de nouveau deux mille ans auparavant. Ce fait prouverait que ces puits peuvent fournir sans interruption de la naphte pendant une si longue suite d'années, et supposerait que le sein de la terre en contient des sources intarissables. Du reste, les puits se construisent aujourd'hui de la même manière qu'autrefois. On commence par creuser une fosse jusqu'à la source principale, et on lui donne la forme d'un cône renversé; on taille des marches sur les parois, afin que les ouvriers qui y travaillent puissent plus facilement se transmettre de l'un à l'autre la terre que l'on retire et la jeter hors de la fosse. Voilà pourquoi l'on revêt les parois du puits, tantôt de bois, tantôt de pierres. La profondeur des puits varie d'une à quinze brasses; la quantité de naphte que l'on extrait est de 8 à 140 pouds par jour. Nous avons déjà fait observer que plus l'été est chaud, plus la naphte coule abondamment, et qu'en hiver et en automne on en obtient beaucoup moins. La même influence pernicieuse est produite par le vent du nord, surtout dans les saisons froides; enfin nous avons vu que le vent du sud concourt à en augmenter la quantité. La naphte est tirée de ces puits avec l'eau à laquelle elle est mêlée, soit au moyen de treuils mus à bras, soit par une machine mise en mouvement par un cheval; le premier de ces appareils exige trois hommes, le second un homme et un cheval.

On a remarqué que si pendant deux ou trois jours

on néglige de puiser la naphte, le puits en fournit moins; c'est pourquoi même en hiver, quand il gèle, et que la naphte coule moins abondamment que dans les jours chauds, on doit la tirer du puits tous les jours, si c'est possible, ou au moins tous les deux jours.

Comme la naphte contient presque toujours un mélange d'eau, on la verse dans des fosses qui sont voisines du puits; l'eau, par sa pesanteur, va au fond, ensuite on prend la naphte avec des sceaux ou avec des vaisseaux aplatis en bois, et on l'épanche dans des outres de peaux de mouton, que l'on place dans des compartiments carrés en forme de cellier, construits exprès en pierre, et dont l'ouverture supérieure est couverte d'une voûte également en pierre; les parois sont crépis d'un enduit solide en chaux, afin qu'ils ne laissent pas écouler la naphte.

On expédie tous les ans en Perse environ 216,000 pouds de naphte noire; les 27,000 pouds restant sont gardés en Géorgie pour l'usage du pays. La naphte blanche est envoyée à Astrakhan: elle se vend au prix de 2 roubles 62 kopeks le poud. Tous les travaux des puits de naphte sont faits par les habitants du village de Balakhani, où l'on compte 121 feux, 344 hommes et 448 femmes (1).

---

(1) On peut encore consulter sur le feu de Bakou le *Voyage du Bengale à Pétersbourg*, par Forsters, édition de M. Langlès, tom. II, pag. 344 et suiv. (*Note du Réd.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 1er avril 1833.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. le Docteur Moeller.
L'abbé Sionnet.
Thérould.
Gradis.

M. Bechelé écrit de Bordeaux pour annoncer l'envoi prochain des livres et manuscrits adressés par M. Richy à la Société asiatique.

M. Brosset présente au Conseil, de la part du prince Théimouraz, deux manuscrits géorgiens offerts par lui à la Société. On arrête que les remerciements du Conseil seront adressés à S. A. le prince Théimouraz.

— La traduction française des Lois de Manou, par M. Loiseleur des Longchamps, vient de paraître. Cette traduction, qui est la quatrième et dernière livraison de l'ouvrage entier, forme un volume séparé qu'on peut se procurer sans le texte sanscrit. M. Loiseleur a publié en même temps un petit supplément de huit pages destiné à être placé à la fin du volume de texte. Les personnes qui n'auraient pas reçu ce supplément sont invitées à le réclamer.

Des principales expressions qui servent à la notation des dates sur les monuments de l'ancienne Égypte, par Fr. Salvolini. *In-8°* avec planches. Paris, Dondey-Dupré, prix : 5 fr.

Élève de feu Champollion, M. Salvolini, dans l'écrit en

question, adressé sous forme de lettres à M. l'abbé Gazzera de Turin, appuye de nouvelles preuves et étend le tableau laissé par son maître, celui des expressions qui servent à la notation des principales divisions du temps, dans les trois systèmes graphiques des Égyptiens. Cet écrit, par son importance et sa nouveauté, ne peut manquer d'attirer l'attention des archéologues.

Prolegomena ad editionem duarum Ibn-Zeidouni epistolarum et commentariorum quibus ab Ibn-Nobata et Safadio singulæ illustratæ sunt; par M. Henri WEYERS; *in-4°,* Leyde.

Il s'agit ici d'une édition des deux célèbres lettres d'Ibn-Zeïdoun, poëte arabe d'Espagne, et de leur commentaire en arabe et en latin, avec notes. L'éditeur a cru devoir la faire précéder des détails qu'il a pu recueillir sur la personne d'Ibn-Zeïdoun, et la partie des prolégomènes qui a d'abord paru renferme le témoignage d'Ibn-Khacan. Les autres témoignages formeront l'autre partie des prolégomènes.

Haririi Bazrensis narrationum etc., ou *Traduction latine des séances arabes de Hariri, par* M. Ch. PEIPER. — Hirschberg en Silésie, trois parties *in-4°* 1831-1832.

Correspondance d'Orient, par M. MICHAUD, de l'Académie française, et M. POUJOULAT. Paris, Ducollet, Quai des Augustins, n° 15. *In-8°.*

Il s'agit ici des lettres que M. Michaud et son secrétaire, M. Poujoulat, écrivirent pendant leur voyage dans le Levant, en 1830 et 1831. Ce recueil doit former six volumes. Le tome I, le seul qui ait paru, renferme les lettres écrites depuis le départ de Toulon jusqu'à l'arrivée au milieu des ruines de Troie. Le second volume traitera de Constantinople. Le nom de M. Michaud et la crise qui depuis si longtemps agite l'Orient semblent assurer le succès de l'ouvrage.

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Notice et analyse raisonnée du commencement de la Grammaire géorgienne du patriarche Antoni I, intitulée L'art libéral, ou Préceptes grammaticaux, *par* M. BROSSET jeune.

Au nombre des précieux manuscrits qui furent envoyés à l'auteur de ce mémoire en février 1832, par S. A. R. le prince Théimouraz, se trouvent deux grammaires : l'une, ouvrage d'un grand développement, composée par un patriarche du sang royal de Géorgie, à qui des connaissances, rares pour son pays et pour son siècle, ont mérité le titre de Mécène ; l'autre, abrégée de la précédente, rédigée par un grand prince de la même famille, est destinée par le donateur à la bibliothèque de la Société asiatique. Toutes les deux, offertes aux orientalistes de France par le dernier rejeton des Bagratides, méritent une double reconnaissance et un profond examen.

La grammaire du patriarche fut achevée le 19 janvier 1767 de J.-C., 455 du 14e cycle, d'après un comput géorgien jusqu'ici peu connu en Europe, et différent même de celui que portent d'autres manuscrits ou imprimés. Pour trouver ce comput, aux

5508 ans de l'ère mondaine de C. P. avant J.-C. il faut ajouter 96, ce qui donne 5604 du monde pour la première année de l'ère chrétienne. Il en a été parlé plus au long dans un précédent numéro du *Journal asiatique*.

Le manuscrit dont nous avons à rendre compte est un petit *in-fol.* sur papier très-fort, contenant, à la manière géorgienne, 18 cahiers ou huitains, numérotés sur le premier et le dernier feuillet, du même chiffre arabe et de la même lettre, ou 288 pages, dont 6 sans écriture ; un feuillet manque au 8e cahier sans que l'ordre des réclames et des paragraphes soit interrompu ; l'écriture en est à deux colonnes, petite et épaisse, régulière sans être belle, de différents corps suivant le besoin, et, dans le menu, elle arrive à un degré remarquable de pureté : il y a d'ailleurs beaucoup d'abréviations.

On y voit çà et là des notes de la main du prince donateur, pleines d'intérêt, et qui seront mentionnées chacune en leur lieu. Enfin la copie fut faite et achevée par ordre du prince Théimouraz le 20 janvier 1813, par Tz. Giorgi Patchitcha-dzé, et collationnée par l'aznaour Wasili Dchola-chwili, qui a rétabli entre les lignes et en marge les omissions du copiste.

Ainsi le seul aperçu matériel de cette grammaire présente une contenance de 564 colonnes environ, divisée en 544 paragraphes, dont 80 de supplément, d'où résulte l'espoir d'y trouver une ample collection de préceptes, enfin un trésor complet de la grammaire géorgienne.

—

Ce qui ajoute au prix de ce bel ouvrage, c'est qu'indépendamment de ce grand corps de théorie qui s'y trouve naturellement développé, il sera éminemment utile comme lexique, soit en ajoutant beaucoup de mots à ceux déjà connus par d'autres livres, beaucoup de sens spéciaux aux abstractions, à cause de la simplicité du style, soit enfin en formant à lui seul un immense répertoire de mots techniques, dont les sens, tout à fait inusités jusqu'alors dans l'idiome géorgien, ne peuvent être parfaitement compris que par les Européens, instruits d'ailleurs de toutes ces choses, mais qui, par leur introduction dans la langue du Caucase, n'en exigent pas moins une place au dictionnaire.

Quoique cette nouvelle terminologie soit de l'invention de l'auteur, et qu'au lieu de chercher dans sa langue des mots exprimant des idées analogues aux nôtres, il ait mieux aimé traduire ces dernières, au risque de paraître barbare, on ne peut, ce me semble, lui en faire un reproche sérieux. Lorsqu'en effet il devient nécessaire de rendre des idées nouvelles, il faut de deux choses l'une, ou créer des valeurs aux mots anciens, ou en forger de nouveaux. L'une de ces opérations enrichit, sans aucun doute, l'idiome national, mais elle est difficile; et l'on n'est jamais sûr de rendre bien précisément une idée, dont la translation exigerait cependant une rigueur technique, étant toute spéciale.

La seconde, au contraire, appauvrit le langage qui reçoit l'importation, mais lui rend en clarté ce qu'elle

lui fait perdre d'énergie. Si donc, pour l'usage, elle est plus avantageuse, il n'en résulte pas moins la nécessité de bien faire la différence des styles et des époques : et les écrivains anciens, auxquels étaient inconnus ces perfectionnements, restent toujours le fond de la langue, et le terme obligé de comparaison pour tous les livres d'une date postérieure.

Le néologisme s'introduit dans les langues par traduction ou par transcription : deux méthodes, dont la dernière est la plus vicieuse. Citons pour exemple le mot géorgien ქუჴ-მდებარე *kouh-mdebare*, qui, dans son sens propre, signifie *étendu à terre*, *jeté en bas*, subjectus. Dans la technologie d'Antoni, il traduit *sujet, subjectum* de nos métaphysiques latines. Les deux mots géorgien et latin sont, de leur sens ordinaire, élevés à un sens abstrait. Mais si l'on transcrit le grec *ἰδέα*, et le latin *idea* par იდეა, quand la langue géorgienne fournirait plus d'un terme spécial ou figuré, voilà ce que j'appelle superfétation ou richesse factice. Si, au lieu de სენისა პატრონი *senisa patroni*, propriétaire d'une maladie, sujet à un mal, on dit სენის ქუჴ-მდებარე, on détruit la figure originale, et l'on parle une langue que méconnaîtraient les anciens Géorgiens. Voilà pourtant où conduit l'impossibilité de s'arrêter, une fois le premier pas fait dans les innovations. Ainsi *kouh-mdebare* a pris tous les sens abstraits de *sub-*

jectum, sujet de l'idée, sujet d'un verbe, sujet de la phrase, sujet de la méditation, exposé à, &c. il s'est formé une famille de verbes, de noms verbaux, et de dérivés.

En appliquant dès à présent à l'ouvrage d'Antoni ce criterium, on peut hardiment ranger son style dans la catégorie du bas géorgien; tant il est plein, outre ses mots transcrits, de constructions vicieuses, entortillées, obscures, tant il diffère, pour le choix des expressions, de la pureté classique de l'Écriture et des anciens livres.

Antoni, cinquième fils de Jassé ou Jassi-khan, et par conséquent neveu de Wakhtang V le législateur, s'appela d'abord Théimouraz, fut en 1773 patriarche du Karthli et du Cakheth, suivant Guldendstädt, et mourut en 1790, suivant Eugénius. Cependant il porte ici le titre de patriarche de tout le Haut-Karthli dès 1767. En examinant les tables généalogiques, le prince Théimouraz, donateur de ce beau manuscrit, et Antoni, appartiennent à deux branches collatérales, celles du Cakheth et du Karthli. Mais la princesse Thamar, cousine d'Antoni, ayant été mariée à Théimouraz II du Cakheth, bisaïeul du prince Théimouraz actuellement vivant, celui-ci se trouve parent éloigné du patriarche. Plusieurs alliances précédentes ou simultanées des deux familles avaient d'ailleurs resserré les liens de parenté. Antoni composa divers ouvrages, entre autres une première grammaire que nous regrettons de ne pas connaître, mais dont il parle souvent dans son livre, et le *Tsqobil-sitqouaoba*, recueil

d'odes historiques, que nous attendons avec impatience.

Un extrait de la préface de cette seconde grammaire fera connaître la tournure d'esprit de l'auteur.

« Toutes nos pensées doivent se porter, dit-il, vers « les trois précieux résultats de la sagesse, la concorde « entre les frères, l'amour du prochain, et la bonne « intelligence des deux sexes. Parce que la prudence « morale, consistant (ce qui est la sagesse) dans l'accord « des bons moyens avec les bonnes fins, si elle manque « à notre conduite, la piété, qui est le sixième don de « l'Esprit-Saint, ne peut que tomber en décadence. « Le premier, le plus indispensable de nos devoirs est « donc que nous fassions de bonnes œuvres pour une « fin louable, et que cette fin louable, motif de nos « actions, s'allie en nous à de bons moyens.

« Conséquemment, mon intention dans ce travail « est de conduire au palais, ou, suivant la métony- « mie orientale, à la porte de la sagesse, sans erreur ni « achoppement. Or, dans la langue des sages, la gram- « maire, ce guide que je présente, est la porte de la « sagesse, puisqu'elle n'est que la puissance de bien « parler et d'écrire régulièrement. »

Il y a, dans cette manière d'envisager les sciences, une élévation de vues tout à fait digne d'un peuple primitif, pour qui les sciences ne sont encore qu'un ornement de la raison, et, dans cette alliance de la grammaire avec la vertu, une confirmation des idées des Grecs, unissant la morale à la musique.

Après l'exposé de ses motifs, l'auteur parle de la

première grammaire, qu'il avait composée sans doute pour le pur géorgien, et par là même bien plus intéressante pour nous. Quand l'esprit d'investigation s'empare pour la première fois d'une langue jusqu'alors inconnue, il importe d'abord de bien fixer le point de départ, afin de ne pas tomber dans l'inconvénient de ranger dans la même classe l'ancien et le moderne; et d'attribuer à une opération antérieure de l'esprit ce que des communications récentes ont pu ajouter aux idées primitives. C'était là, dans ces recherches, le grand objet du maître que j'ai perdu, et celui vers lequel se dirigent tous mes efforts. Nous ne pouvons douter que, si le second ouvrage d'Antoni est plus semblable aux productions analogues de notre Europe, il n'ait subi l'influence de nos méthodes.

« Car, dit-il, durant notre séjour en Russie, plu-« sieurs livres spéciaux furent traduits de diverses « langues, le Paracliticos, le Typicon, l'histoire d'A-« lexandre-le-Grand par Quinte-Curce, en dix livres, « et, à notre retour dans la patrie, nous traduisîmes « encore la Rhétorique et les Catégories d'Aristote. »

Veut-il dire qu'il ait été lui-même le traducteur de tous ces ouvrages? non sans doute, car ce dernier a été mis en géorgien par le prince Dawith, ainsi qu'on le lui fait dire à lui-même dans son épitaphe. Enfin des relations suivies avec des savants de toutes nations firent ouvrir les yeux à Antoni sur les défauts de son premier ouvrage. Qu'étaient ces défauts? sans doute des lacunes ou des idiotismes tombés en désuétude. Il est à craindre que ces lacunes n'aient été comblées par

des idées étrangères, et que ces idiotismes ne puissent plus se trouver que dans les livres. Ainsi l'ancienne langue géorgienne est perdue pour nous, si l'on ne se hâte de la sauver.

L'auteur termine sa préface en convenant bonnement des fautes qu'il peut avoir faites et reportant la reconnaissance des lecteurs sur le roi Iracli II, sous les auspices duquel avaient été entreprises ses études. Au moins la modestie ne manque pas à ces écrivains d'une littérature nouvelle, et je ne puis sans attendrissement relire une note mise par le prince Théimouraz sur la dernière page de son riche présent :

« Monsieur Brosset, votre nation l'emportant ac-
« tuellement par ses lumières sur tous les peuples du
« monde, lisez cette grammaire avec soin et bienveil-
« lance. Si, dans les canons grammaticaux ou dans la
« syntaxe, vous trouvez quelque imperfection, veuillez
« me l'écrire, pour en faire profiter nos grammairiens
« et nos studieux élèves. P. R. Théimouraz. »

Après la préface vient la table des matières, placée, à mon sens, fort commodément au commencement de l'ouvrage; elle est intitulée *Pinaksi ghrammaticisa*, titre où l'on voit deux mots étrangers, bien inutilement introduits dans la langue géorgienne, qui, au lieu du premier, se sert de *Sadziebeli*, moyen de recherche, ou de *Sartchewi*, indicateur. Quant au second, il eût été facile de le traduire, ou d'en trouver un autre, comme Firalow, qui a nommé son livre *le Maître*, ou *l'Autodidacte*.

La première partie renferme dix-huit chapitres, trois

pour le nom, le nom partitif ou pronom indéfini; et le pronom; onze pour le verbe substantif et les huit conjugaisons des verbes actifs, quatre enfin pour les quatre particules.

La seconde compte cinq chapitres de commentaire pour la grammaire en général et ses quatre parties, six pour le nom en général et ses accidents, deux pour la division et les accidents du pronom, dix-neuf pour le verbe et ses accessoires, quatre pour les dernières parties du discours, en tout vingt-sept chapitres.

On ne comprend pas bien pourquoi ces deux objets dont la liaison est si intime, les catégories grammaticales et leurs définitions, ainsi que les règles qui leur sont propres, ont été disjointes par l'auteur, pour ne donner d'un côté que le squelette de la langue, et de l'autre l'âme qui en meut les ressorts, l'intelligence qui les anime : pour nous, nous les joindrons dans notre analyse.

Les cinq premiers chapitres contiennent donc des notions tout à fait neuves, mais qui, je pense, ne demandaient pas de si longs développements sur la grammaire en général, considérée comme l'art qui a pour objet la parole humaine.

« Dans le langage des hommes, dit l'auteur (§ 155), « il y a des phrases, dans les phrases des mots, dans « les mots des syllabes, dans celles-ci des lettres. » Firalow va plus loin, dans les lettres il trouve des points (pag. 26) : c'est là le dernier degré de l'analyse.

« De tous ces matériaux variés se compose le palais « de la science libérale, le paradis plein des fruits et

« des fleurs de la parole et de l'écriture, où sont dépo-
« sés les trésors des hautes pensées de l'homme, rela-
« tives à la connaissance des choses, de leur cause pre-
« mière, et de la puissance, de l'étendue et de l'inten-
« sité de ces divers principes. »

Les noms donnés aux lettres géorgiennes, quoique anciens dans la langue, ne paraissent pas lui appartenir. Soit qu'on les appelle *tsigni*, mot dont l'extension comprend les lettres ou signes de son, les livres et les missives, et les belles-lettres ou la littérature, il est facile d'y reconnaître le latin *signum*, quelle qu'en soit l'origine; sous le nom d'*aso*, membre, c'est l'arabe عضو ; et ce n'est pas en vain que j'insiste sur ces étymologies.

Antoni remonte, pour l'invention des lettres géorgiennes, à Pharnawaz, premier roi de son pays. Du temps de ce prince il y avait cinq voyelles et trente-cinq consonnes, en tout quarante signes (le manuscrit dit en toutes lettres *trente-neuf*, on ne sait pourquoi). Mais quand on pense que Pharnawaz date seulement de 286 avant J.-C., on se demande si la nation géorgienne n'avait point encore d'écriture, et quelle elle put être. Le premier point ne saurait être douteux, puisqu'il s'agit d'un peuple aussi ancien que le déluge, mais la question est plus compliquée qu'elle ne le paraît d'abord, et insoluble faute d'histoire.

Les peuples d'Arménie et les fils de Karthlos parlèrent, dit-on, autrefois la même langue, et plus tard la Géorgie, depuis le Kour, composa les deux provinces arméniennes de Taikh et de Gougarkh. A une

époque ancienne, ces deux mêmes provinces firent partie de l'Iran, ce que le savant Anquetil regarde comme incontestable.

Un passage d'Hérodote, cité par lui, confirme le même fait, et d'ailleurs il croit voir, et nous avec lui, les noms du Phase, du Kour et de l'Araxe, mentionnés dans le Vendidad zend (farg. V). Dans le cours qui leur est assigné par ce livre, il n'est pas difficile de voir la source de l'erreur si longtemps reproduite par nos cartes, qui font venir le Rion ou Phase du midi (1). L'identité du Somkheth et de l'Iran est donc reconnue. Sans doute qu'alors la langue et l'écriture des Iraniens, Persans ou Mèdes y avaient cours.

Mais, dans la personne de Pharnawaz, ce fut une autre nation qui surgit à l'empire du Somkheth. Ce prince, venu du Karthli intérieur, au nord du Kour, commandait une peuplade qui pouvait bien avoir eu des rapports d'affinité avec l'Iran et les Iraniens, mais qui jusqu'alors en était séparée et distincte. Il éprouva donc le besoin de donner à son peuple une écriture et une civilisation. Trop ignorant pour inventer la première, il regarda autour de lui, et trouvant, dans les terres de ses nouvelles conquêtes, une sorte de caractère qui représentait assez bien les sons de sa langue, il s'en accommoda. Il n'est donc point étonnant que sur

(1) Oléarius, dans la description qu'il fait de l'empire de Perse pour l'an 1636, appelle encore du nom d'Iran le pays entre l'Araxe et le Cyrus, que les nationaux nomment plus souvent, dit-il, Karasbag (I, 361).

les trente-sept signes de l'alphabet du zend, plus de la moitié se rapporte d'une manière frappante à celui de la Géorgie. Pourquoi Pharnawaz ne prit-il pas le tout? et les lettres du zend que nous connaissons aujourd'hui par de si beaux modèles n'étaient-elles alors que ce qu'elles sont présentement? ce sont là des pourquoi sans réponse. Il ne faut pas oublier toutefois que la tradition attribue à Pharnawaz les seules cursives ou écriture de guerre, et que l'écriture d'église ne fut formée sur le type de la première qu'au ve siècle, par Mesrob. Deux faits qui sont palpables, c'est que l'alphabet du zend est tout entier, ou peu s'en faut, dans les deux alphabets géorgien et arménien, et que des trente-huit signes de l'alphabet arménien, quatorze sont la répétition plus ou moins fidèle des lettres géorgiennes. Un autre qui ne l'est pas moins pour moi c'est que la Géorgie septentrionale a une physionomie montagnarde, osse, tandis que le midi présente plus de traits de famille arméniens, perses ou atropatiens. On peut citer, sans en tirer pour le moment aucune induction, l'identité parfaite du *t* pali et barman, et du *p*, avec les lettres géorgiennes თ, Ⴎ, et la ressemblance très-analogue du *l* et du *h* des mêmes alphabets avec les mêmes lettres géorgiennes; de plus, ces deux dernières ont entre elles dans le pali le même rapport de formes que les deux géorgiennes. Le même alphabet barman présente aussi de frappantes ressemblances avec le zend, par d'autres lettres, ayant des deux côtés les mêmes valeurs.

Il est bien à regretter qu'Antoni, qui devait en savoir plus long que nous sur ces choses, soit resté presque muet.

« Aux quarante lettres de l'alphabet géorgien pri« mitif, ajoute-t-il, nous avons cru, après de mûres « réflexions, devoir ajouter une lettre qui a la valeur « et presque la forme du *ietch* ou *e* faible des Armé« niens, et les trois semi-voyelles ჱ, ჲ, ჳ, en tout « neuf voyelles et quarante lettres. »

Ce paragraphe n'a pas de sens, ou présente un fait bien extraordinaire. Sous Pharnawaz, il y avait cinq voyelles et trente-cinq consonnes ou quarante signes : on y ajoute quatre voyelles et le nombre des signes reste le même ; il y a donc eu perdition de sept lettres anciennes, car admettant les quarante lettres de l'alphabet de Pharnawaz, la voyelle double ჳ doit dater seulement de l'invention du caractère ecclésiastique, car elle ne compte point comme numérale ; le ჱ *e* faible, invention sans utilité, de l'aveu du prince Théimouraz, ne remonte pas plus haut qu'Antoni, et le ჶ, réservé à la transcription des mots exotiques où se trouve un *phi* grec, son que ne rend pas le ფ géorgien, ne paraît dans aucun manuscrit ancien, ni dans la Bible, mais seulement dans le Nouveau-Testament en caractères ecclésiastiques, imprimé tout récemment. Voilà donc trois lettres qui n'existaient pas non plus sous Pharnawaz.

L'aspect général de l'alphabet géorgien présente

trente-neuf lettres rangées dans un ordre tout grec, les doubles à la fin; onze voyelles, dont cinq simples, quatre plus sourdes qui leur répondent, et deux demi-voyelles ou aspirations vocalisées. Relativement à ces voyelles *muettes*, voici ce que dit Antoni § 152 : ჱ *he* est un son rapide du gosier, uni avec celui de *e*, mais plus confus; ჲ *hi* répond à *i* dans la même proportion; ჳ *wi* se prononce en rapprochant rapidement la partie intérieure des lèvres (comme pour siffler), plus sourdement que *i*; ჴ *ha* sort aussi rapidement du gosier, en prononçant sourdement un *a*; ჵ *ho*, de même, en prononçant un *o*. De ces voyelles, *hi*, *wi*, ne sont jamais initiales, mais *ha* se joint, comme aspiration, à toutes les voyelles initiales, précisément comme le ՝ arménien, et comme le prétendu *a* bugi, qui a fourni de si amples développements à M. Guill. de Humboldt (*Journ. asiat.* juin 1832). Des vingt-huit consonnes quatre sont labiales, trois légèrement gutturales, trois dentales, une soufflée du bout des lèvres, cinq sifflantes, cinq sifflantes mouillées, quatre tout à fait gutturales, une labiale exotique.

Antoni ne donne point de règles de prononciation pour les liquides ღ, ճ, ჩ. Mais malgré tous ses préceptes, rien ne peut décrire le son du ყ. Les valeurs de toutes ces lettres ont du rapport avec les valeurs arméniennes.

L'influence de l'arménien se fait également sentir

dans la forme des mots que le géorgien a pris de l'ancien persan, et ici, dans la méthode adoptée pour la grammaire par Antoni, et jusque dans l'invention de son *chewa*. Tout le monde sait que plusieurs consonnes de suite ne peuvent s'énoncer qu'en y glissant un *e* rapide; c'est une règle particulière à l'arménien, où souvent on a lieu de la pratiquer : et il paraît que c'est là ce qui le porta à inventer sa lettre. Le mérite de cette innovation lui fut contesté par ses compatriotes, et il s'y reprend à plusieurs fois pour leur répondre (§ 157, § 162).

Mais sans entrer dans cette question, il nous semble qu'Antoni a mal compris la syllabe géorgienne, lorsqu'il pense que ბრძენი *brdzeni*, sage, avec un *e* faible entre le *b* et le *r*, forme trois syllabes, ce dont il serait facile de prouver la fausseté par des vers où le mot cité n'entre que pour deux syllabes; ბერძენი *berdzeni*, grec, où le *e* est exprimé, forme trois articulations. Mais ჯვარი *djwari*, croix, ne compte pas pour trois syllabes, ni ცხო-ველი *tzkhoweli* pour quatre, ni ია *ia* pour une, comme le prouve l'exemple suivant cité par l'auteur lui-même მარ ი ამ *mar-i-am*, Marie.

A propos du *mot*, la seconde partie de la grammaire Antoni établit (§ 165) la distinction entre ლექსი et სიტყვა, l'un n'étant, selon lui, qu'un *mot* isolé,

l'autre une réunion de mots exprimant une pensée. Aussi, lorsqu'il s'agit de la distinction des huit espèces de mots, on se sert de *leksi*. Ces huit espèces sont le nom, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection. On eût pu, ce me semble, simplifier encore, en mettant le participe sous le verbe, dont il n'est qu'une modification. Ces détails, que j'abrège beaucoup, prouvent qu'Antoni, s'il n'avait pas une grande hauteur de métaphysique, avait du moins étudié soigneusement toutes les applications familières qu'on en peut faire dans la pratique. Arrivé au chapitre du nom, il le définit : la désignation appellative de la substance de chaque être, et le divise en substantif et adjectif, ou attributif.

Chacun sait que dans toute langue et toute grammaire, les genres sont des formes conventionnelles données aux noms des objets sans sexe; car pour les autres ils n'en ont pas besoin, bien que souvent ils en soient pourvus. Cependant Antoni se livre à d'immenses développements (§ 178) sur les genres des noms géorgiens, où les formes sexuelles sont absolument inusitées. Il trouve le masculin pour le sexe viril, le féminin pour tout ce qui a rapport à la femme, et l'ingénère ou neutre pour le reste. C'est de l'analyse en pure perte. Il n'y a pas de genre grammatical en géorgien, et si quelques mots sont appliqués spécialement à des hommes, et d'autres aux fonctions de la femme, cette exception confirme la règle, puisqu'ils sont sans analogie grammaticale réciproque. მო-ნა,

un esclave, მჴევალი, მო-ახლე, une servante ვაჟი, un garçon, ქალი, une fille, &c.

Antoni cite, il est vrai (§ 185), une demi-douzaine de noms en *a*, féminins de noms analogues en *i*, tirés de la version de l'Écriture, *ouphala* de *ouphali*, maîtresse, maître, *dchabouca* de *dchabouci*, jeune fille, jeune homme, &c. Mais ce sont certainement des genres formés par imitation des langues voisines, en petit nombre d'ailleurs, et introduits par les éditeurs il n'y a pas encore cent ans, contre la vraie leçon des manuscrits. En un mot, l'absence de genre est si sensible en géorgien, que souvent le Ménologe devient inintelligible, faute d'actions caractéristiques du sexe, le lecteur ne pouvant deviner s'il s'agit d'un saint ou d'une sainte. Ce qui confirme d'autant mieux la qualité de néologisme donnée à cette fixation des genres, c'est que Firalow l'emploie dans ses dialogues géorgiens, par imitation du russe qui est en regard, *souvetnici*, *souvetnica*; *ghraphi*, *ghraphina*.

En géorgien donc, où il n'y a pas de genre marqué par des inflexions conventionnelles, les noms terminés par ი *i* sont de véritables abstraits, ayant l'Isaphet de concret, ou d'unité, d'individualité. La racine, sans le ი *i* final, ou avec le ა *a*, exprime l'idée vague de la chose, or il arrive souvent que cet *i* est retranché, et pour justifier cette manière d'envisager la chose, Antoni cite habituellement les noms communs sous cette

forme (§ 163, § 177), indispensable dans les noms propres, où le *i* n'est pas radical.

Quant aux terminaisons ე *e*, ო *o*, elles sont également adjectives, ou de qualité, sauf quelques mots qui ne sont pas d'origine géorgienne, comme ოქრო *okro*, or, du grec ὠχρός; ასო *aso*, membre, ალო *alo*, aire, &c. : il ne reste donc plus, pour contredire notre théorie, que la terminaison ა *a*, précédée de ბ *b* ou ება *eba*, qui soit purement abstraite. Encore pour la rendre concrète il suffit de changer *a* en *i*, et de mettre au commencement la formative *na*; ბრძანება *brdzaneba*, ordre, ნაბრძანები, ნაბრძანი; ზრახვა *zrakhwa* pensée, ნაზრახევი, ნაზრახი. On peut donc dire avec certitude qu'en géorgien les noms ne sont pas substantifs, mais plutôt appellatifs des substances. Or la nuance entre l'adjectif et l'attributif est légère. En outre, dans les manuscrits anciens, et dans les livres les plus corrects, les noms en ე *e*, sont habituellement écrits avec un ჲ *i* faible final. C'est l'orthographe de l'Autodidacte de Firalow.

Antoni divise les noms en solitaires ou propres, communs et collectifs : ceci est bien, mais parlant des adjectifs, il les distingue en positif, comparatif et surpositif. Il paraît s'être fourvoyé dans l'application du

deuxième degré. Pour que l'adjectif, selon nos idées, s'élève au comparatif, il faut qu'il indique par sa désinence ajoutée au positif, non similitude, mais comparaison de supériorité ou d'infériorité; or l'auteur géorgien donne comme indiquant le comparatif la terminaison *ebri* (arménien իբրև), comme. Ce qui a pu tromper l'auteur, c'est que la forme უ *ou* initial, ესი *esi* final, qui fait le comparatif en géorgien, et qui doit alors être suivie du génitif simple, ou avec გან *gan*, se prend quelquefois sans relation à un autre objet, pour la plus haute qualité, ou le surpositif, comme il arrive en latin : *nunc adeò melior quoniam pars acta diei.* D'ailleurs le géorgien n'a qu'un surpositif artificiel indiqué par des particules d'exagération, ou par la répétition du mot d'abord sous la forme d'abstrait, puis sous celle de concret, დიდ-დიდი, très-grand, ბო-რო-ტ-ბო-რო-ტი, très-méchant.

Antoni admet huit cas : nominatif, génitif, datif, accusatif, originel, narratif, instrumental, vocatif. C'est tout à la fois trop et trop peu, car l'accusatif ne change point la désinence du cas direct, et le narratif n'est point une forme spéciale, puisque tous les cas des deux nombres peuvent recevoir l'article déterminatif მან *man*, et que l'originel n'est que l'addition d'une particule séparable au génitif. L'accusatif est si peu différent du cas direct qu'il a fallu, pour les dis-

tinguer, que l'auteur inventât un signe, l'accent aigu, placé sur le cas direct. Le prince Théimouraz, et peut-être aussi les autres personnes instruites de sa nation ont adopté ce signe dans leurs manuscrits. Antoni (§ 195) ne voulait point admettre l'accusatif dans sa langue, parce qu'il s'était convaincu que les langues italienne et française (§ 201) s'en passaient parfaitement bien. Mais il crut devoir céder à l'avis de personnes instruites, quoiqu'il ne trouvât l'accusatif ni dans la bouche, ni sous la plume de ceux de ses compatriotes qui ont parlé ou écrit avec le plus de pureté. Il se livre à ce sujet à de longues dissertations, où le pour et le contre sont discutés, et conclut par un résultat opposé à sa conviction. Cette honorable défiance de ses lumières doit inspirer de l'estime pour sa personne. Non, en géorgien rien ne ressemble à un accusatif, et le ჲ final qui parait en être la marque dans le Nouveau-Testament en caractères vulgaires, se met volontiers et élégamment après les voyelles ა, ე, ო, soit au milieu, soit à la fin des mots dans les anciens manuscrits, pour en allonger le son.

Si par le nom de cas dans les noms, il faut entendre toute désinence inhérente au radical, pour indiquer un rapport distinct, il n'y a que sept cas en géorgien, le cas direct, génitif, datif, vocatif, instrumental, modal, final, et, sous le nom de cas complexes, il faut y joindre quatre combinaisons du génitif avec autant de postpositions indiquant l'origine, la cause, le lieu où, et le lieu vers lequel, combinaisons qui se repro-

duisent trop fréquemment pour n'en pas prévenir l'étudiant dès les premières pages d'un traité didactique.

L'auteur a consacré le onzième chapitre de la deuxième partie, vingt-quatre colonnes, à sa théorie des cas, théorie exposée dans le plus grand détail, et avec conscience. L'on ne peut pas toujours être d'accord avec lui, quand il donne pour le génitif six formes qui, au fond; sont la même; huit pour le datif, confondant des particules dont les sens et les usages sont divers, trois pour le nominatif pluriel, classification vicieuse par double emploi; d'ailleurs dans cette longue énumération l'auteur a omis plusieurs formes usitées dans le langage, soit vulgaire, soit élégant. Ainsi, son analyse même est incomplète.

Au reste, les paradigmes d'Antoni sont aussi nombreux et aussi bien classés qu'on peut le désirer. Seulement il s'est jeté dans les doubles emplois, faute de synthèse, en rangeant, par exemple, sous la classe des noms terminés par une consonne, ceux comme ღმერთი, Dieu, კაცი, homme, car alors il fallait y mettre tous les attributifs en *i* final, ce qui n'était pas son intention. Si le prince Théimouraz a cru devoir ajouter un paragraphe à ce chapitre, c'est pour ne rien laisser à désirer dans une matière si richement développée par son prédécesseur.

Mais ce qui manque complétement dans Antoni, c'est le tableau de la déclinaison vulgaire, souvent différente de l'autre. On le trouvera dans notre grammaire.

Il y a une faute plus grave dans les tableaux du

pluriel. Ce nombre a deux formes : 1° nom. *ni*, gén., dat. *tha*, voc. *no*, puis les cas complexes ; 2° nomin. *bi*, gén. *bisa*, dat. *bsa*, voc. *bo*, instrum. *bith*, mod. *bad*, fin. *bisamde*, *bamde*, et les cas complexes. La première est presque la seule employée dans l'Écriture ; l'autre se rencontre plus souvent, il est vrai, dans les livres modernes, mais elle s'est conservée dans le patois mingrélien (*Chron. géorg.* p. 139), où elle paraît se combiner encore avec le *k* final des Arméniens. En un mot, chacune de ces terminaisons forme un ensemble complet et indépendant ; or Antoni, et d'après lui Firalow, donnent constamment le nominatif en *ni*, et les autres cas tirés de la seconde terminaison : c'est commettre une omission grave, et donner au lecteur une idée fausse.

En parcourant l'Essai sur le pali, je fus frappé d'y voir, 1° une division des noms d'après leur finale en *a*, *i*, *ou*, la même que l'on est forcé d'établir en géorgien, à cause de certaines règles ;

2° un génitif en *assa*, *issa*, *oussa*, pour ces trois classes, et que *as*, gén. sing. fémin. sanscrit des noms en *a* et *i* se rend en zend par *aô;*

3° un datif en *aia*, il est vrai, mais qui manque souvent, et est remplacé par le génitif;

4° un accusatif en *am*, *im*, *oum;*

5° un ablatif en *a* pour *ath*, *atho*, venant de *tas*.

6° enfin un pluriel en *ani*, *ini;* le même auteur avait observé (*Journ. asiat.* avril 1829, pag. 309) que le pluriel neutre est en *ni* en sanscrit et en pali, que *bhis* est l'instrumental pluriel, que cette termi-

naison a la valeur du datif dans le zend plutôt que de l'instrumental, qu'enfin *byâ*, datif et ablatif pluriel du zend, répondait au *bis* sanscrit.

Cette suite de rapports, dans des choses de convention spéciale, m'a paru digne d'être notée : ils ne sont pas les seuls.

« Par une élégance propre au génitif dans la langue « géorgienne, dit Antoni (c. II, 2ᵉ part.), il s'accorde « avec le nom dont il est qualificateur ou régime. Si, « par exemple, ce nom est pluriel, n'importe à quel « cas, et le régime singulier, sans perdre la marque « du génitif, celui-ci prend celle du cas et du nombre « du régisseur; exemple : ძენი ლევისნი *dzeni* « *lewisni*, les fils de Léwi. »

Un Géorgien n'a pas de peine à expliquer cet usage, auquel j'ai cru devoir donner le nom de double rapport, parce que, dans sa langue, le régime s'appelle *qualificateur*. En effet le régime n'étant qu'une addition ou qualification ajoutée au régisseur, il devient pour le géorgien un véritable adjectif ou attributif. Et, qu'il soit même placé devant, on le voit prendre par attraction le double rapport, qui fait de lui un simple attribut, exemple : les mains de Dieu ჴელნი ღმერთისნი *khhelni ghmerthisni*, ou ღმერთისნი ჴელნი; quelques-uns d'entre les verbes ზმნათანი რომელნიმე *zmnathani romelnime* pour რომელნიმე ზმნათანი, cepen-

dant l'inversion n'a pas lieu dans le Nouveau-Testament, que je sache.

Indépendamment du mérite de précision grammaticale de cette allitération, on ne saurait croire combien le retour périodique des mêmes sons est agréable et harmonieux dans une longue phrase. Entre les quinze cas ou aspects sous lesquels elle se présente, Antoni en cite seulement onze, nous allons en choisir quelques exemples :

*Catz*man *mchwidobisa tchemisa*man, l'homme de ma paix, i. e. mon ami.

*Kan*i *okros*i *anou ra-ginda-ras*i, une mine d'or, ou d'autre chose.

*Sazgouris dadeb*ani *samcwidrebelisa mathisa*ni, la fixation des limites de leurs demeures.

*Romelni hgian cwal*tha, *math zeda tsinaatsarmetqouelebisa*tha, *mamisa tchouenisa Abraamisa*tha, ceux qui s'en tiennent aux prophéties faites à notre père Abraham.

Je ne connais aucune autre langue qui jouisse de cette propriété.

Il était intéressant de fixer la valeur des particules dérivatives finales ou initiales qui changent l'espèce du mot, de primitif en dérivé ou double dérivé, c'est là que gît tout le mécanisme des langues. Maggi y a consacré un long et excellent chapitre ; moi-même j'ai suivi ses traces dans ma grammaire, et essayé de compléter ses recherches. Celles d'Antoni et du prince Dawith réunies nous mettront, je l'espère, à même de

terminer cette matière. Cinq voyelles, ა, ე, ი, ო, უ, et trois consonnes მ, ნ, ს, sont tout ensemble serviles initiales et finales; six ბ, დ, ვ, თ, ლ, რ, sont exclusivement employées dans les finales; et ც une seule fois. Soit pour exemple, პირი *piri*, bouche, face, qui n'est pas sans analogie avec le פה hébreu.

1. *Piri*, bouche, visage; *Pirad-piradi*, divers, face par face.

2. *Pirieri*, *pirowani*, de la bouche, doué de bouche.

3. *Pirisi*, *pirithi*, *pirebithi*, de bouche, oral.

4. *Pirebriwi*, semblable à une bouche; *Pirebr*, *pireb*, id.

5. *Pirebriwoba*, état d'être semblable à une bouche.

6. *Pirebriwobithi*, qui est dans l'état de ressembler à une bouche.

7. *Piraci*, petite bouche.

8. *Oupiro*, sans bouche.

9. *Oupiratesi*, premier, avant tous.

10. *Pirweli*, premier.

11. *Sapirwelo*, qui doit être en avant, premier.

12. *Napiri*, face, bord d'un fleuve.

13. *Sànapiro*, ce qui borde, bord; *Mepire*, riverain.

14. *Wpireb*, *wpirob*, *wapireb*, je promets.

15. *Pireba*, *piroba*, promesse.

16. *Wapirowneb*, je fais promettre.

17. *Wapirownebineb*, id. avec fréquentatif.

18. *Pirowna*, *pirowneba*, *pirownebineba*, promesse, l'action de promettre, d'être promis, de faire ou d'être fait promettre.

19. *Pirownisi*, *pirownithi*, *pirownebithi*, &c. de promesse, qui a rapport à la promesse.

20. *Mpirowneli*, promettant; *pirobili*, *pirebouli*, promis.

21. *Mapirownebeli*, *mapirownebinebeli*, faisant promettre.

22. *Mpirali*, *mpirobare*, *mpirownare*, prometteur.

23. *Napirowni*, *napirownebi*, promis, promesse.

24. *Sapirowneli*, *sapirownebeli*, propre à promettre, à être promis, promesse.

25. *Sapirowno*, promettable, promesse.

Ajoutez à cela toutes les combinaisons avec prépositions.

Dans ce tableau des formatives, je remarque :

1° le *m* initial sémitique, avec ses diverses valeurs. Et d'abord, tout nom géorgien est susceptible de prendre ou de ne pas prendre cette lettre, dont, au reste, la prononciation est très-faible devant une consonne, ainsi que j'ai pu m'en convaincre en entendant parler des Géorgiens, *khe*, *mkhe*, arbre; *mdinare*, *dinare*, fleuve, &c. puis avec *a*, ou *e*, la valeur de *m* change; *mi* et *mo* sont des prépositions, *mou* ne se rencontre jamais;

2° la servile *n* également sémitique.

3° la servile *s*, dérivant de *t*, *th*, employée aussi dans les mêmes idiomes;

4° les finales possessives *si*, *isi*, comme en turk;

5° *ian*, *owan*, dérivatives comme en arménien;

6° *aci*, diminutive, comme en arménien et en persan;

7° *ari*, *are*, fidèles à leur origine, qui se tire du verbe substantif, indiquant un état, comme le persan *ouar*, *ar*.

On voit donc par là que les habitudes de la langue géorgienne ne sont pas absolument étrangères à celles des autres idiomes asiatiques. Le vocabulaire comparatif achèvera cette idée.

Antoni énumère seulement dix-huit classes de désinences, encore y met-il bien des inexactitudes et des redites, mais il lui faut cependant savoir gré d'un travail consciencieux, et fait aussi bien qu'il pouvait le faire.

Le deuxième chapitre de la première partie contient les paradigmes des noms partitifs, ou exprimant indéfiniment des portions d'un tout, ce qui, dans nos méthodes, s'appelle pronoms indéfinis, quelque, quelqu'un, quelque chose, sous diverses formes. Les pronoms géorgiens fournissent à l'observateur une série de faits intéressants.

Sous le rapport de l'étymologie, on y voit, pour la première personne, un pronom *me*, moi, sans filiation, tirant ses cas du singulier d'une autre racine *tchem*, et ceux du pluriel d'une troisième *tchwen*, puis le pronom toi, *chen*, qui rappelle le *sen* des Turks

et le *su* grec, tirant aussi son pluriel d'un autre radical *tkwen*, vous.

Ensuite ces quatre pronoms ne forment pas leur génitif par *isa*, à la manière ordinaire, mais par *i*, qui, dans les autres noms, constitue le cas direct. Enfin le troisième cas, le datif, indiqué par une particule qui n'a cet usage que pour les pronoms, *da* final. *Da* changé en *d*, ou *ad*, dans les noms ordinaires, marque le mode, et forme des adverbes de manière, signifiant également le but où l'on tend, raison pour laquelle Antoni en a fait un datif; il rappelle le אל hébreu et le *ad* latin.

Quant au réfléchi *thwisi*, non-seulement par sa forme, sa prononciation, il rappelle *suus*, et le sanscrit *svas*, mais par sa valeur vague, et j'oserais dire tri-personnelle, il confirme son origine orientale. On voit en effet que toutes les propriétés du réfléchi géorgien sont communes avec le *svas*, *sva*, *svam*, dont l'identité avec σφέ, σφετερός, a été si bien démontrée (*Journ. asiat.* avril 1829). La différence du *th* à *s* ne fait pas une difficulté, tout le monde le sait, et j'ai entendu plusieurs Géorgiens prononcer *pachas-than* comme s'il y avait *pachas-san*, avec le pacha. Bien d'autres exemples tirés de la langue géorgienne confirmeraient encore ce fait. Enfin le réfléchi *thwisi* s'emploie comme possessif, pour signifier *son*, lorsqu'il y aurait amphibologie dans l'emploi de l'autre *misi*, qui a le même sens.

Pour les pronoms démonstratifs, trois consonnes, *g*, *m*, *s*, combinées avec les trois voyelles *a*, *e*, *i*,

entrent dans tous les radicaux, de manière à ce que ce soit la voyelle qui nuance la signification.

Ag, am, as,
eg, es,
ig, im, is,

sont également démonstratifs, et *mag* réunit les deux consonnes radicales, avec le même sens. *Am, im, mag* sont les seuls déclinables, les autres n'ont que les nomin. singulier et pluriel. Je ne pense pas que les paradigmes d'Antoni soient réguliers (§ 16-21), parce qu'il a confondu ensemble les déclinables et les indéclinables, et par suite, omis des désinences usitées.

Les analogies orientales de ces pronoms sont frappantes. *Ima, imani, ces,* dans le zend: justement ce nominatif pluriel manque à la déclinaison géorgienne, quoiqu'elle ait les autres cas. *Ta,* l'équivalent des radicaux géorgiens *as, es, is,* est le radical du pronom démonstratif sanscrit. On trouve dans le pali *ima, imassa, imissa, etam, etami, eso,* tous pronoms démonstratifs, ayant presque la forme et la prononciation du géorgien *ima,* celui-ci, gén. *imisa; ese,* ceci, *eseni,* ces : mais ce qui se rapproche encore mieux des démonstratifs sanscrit et pali, ce sont les formes mingréliennes *ethii,* elle; *ethina,* d'elle, de lui, son; *atheana,* cette; *thina,* elle; *athea,* cet, ces; *thi,* ce, &c. (*Journ. asiat.* févr. 1829).

C'est absolument sans idée systématique préjugée que je présente ces faits. En les examinant isolément, il est impossible de ne pas en être frappé : groupés en

faisceau, ils contiennent peut-être le germe d'importants résultats pour la philologie historique.

---

*Analyse du quatrième chapitre de l'*Aitareya Upanishad; *extrait du* Rigveda.

(Suite.)

Avant de se trouver concentrée dans une masse pesante, la matière, comme une légère vapeur, était insaisissable et indéterminée. Pour dissiper ces ténèbres, et se constituer une demeure, l'Esprit, qui y avait pénétré, se renferma avec sa lumière dans un corps composé des organes de l'action et du sentiment, et régi par une force centrale. Ce corps, subtil comme la nature première, fut le type des grands corps de l'univers. L'esprit incorporé y résidait sous le nom de *Puruscha,* c'est-à-dire de celui qui remplit l'espace.

La tête de ce Puruscha s'élevait dans les deux sphères supérieures de l'Ambhas et du Marîchi, de la mer éthérée et de l'Océan de lumière. Sa pensée avait pénétré la première, et son regard intuitif, ayant inondé de son rayon lumineux l'espace intermédiaire, féconda l'abîme, où il déposa la semence des choses.

La partie inférieure du corps de ce Puruscha occupait les deux sphères inférieures du Mara et des Apas, la terre nue et stérile et les eaux ténébreuses. Issue comme un brouillard du sein des ondes, la terre ne renfermait aucun germe de vie ni d'alimentation; dans l'abîme s'agitait la mort, qui, ayant faim de la vie et

du sacrifice, désirait se nourrir du temps et des productions du temps.

Compris dans l'unité du Puruscha, ces quatre mondes retombèrent avec lui dans cette masse non divisée dont il avait été tiré, lorsque le rayon lumineux, ayant séparé la mer éthérée de la mer ténébreuse, avait éclairé la mer encore inféconde. Là, dans les ténèbres primitives, le Puruscha lumineux demeurait dans ce corps subtil, auquel on donne le nom emblématique de ventre d'or (*Hiranya Garbha*).

Une goutte, échappée à ce corps, renferma le mâle divin, *Brahmâ*, qui est le Seigneur des Créatures (*Prajâpati*). Le ventre d'or développe l'embrion que cette goutte renferme et reçoit le nom du *Brahmunda* (de l'œuf du monde). Revêtu du *Sthulâ sharira,* c'est-à-dire d'un corps composé d'éléments grossiers, Brahmâ grandit dans l'œuf. Il est le sacrificateur et la victime; il crée les trois mondes et il est créé dans les trois mondes. Il est celui qui naît, qui vit et qui meurt avec et dans les mondes, car il leur est attaché par les trois *Gunas* ou cordes, qui, le liant dans les trois mondes, font de lui celui qui offre et qui est offert en holocauste.

C'est l'idée de ce Brahmâ que nous allons maintenant analyser.

II. Du système des *Tri-Lokas* ou des trois mondes.

L'esprit qui expulse les ténèbres, et se fait Puruscha, se trouve dans l'action, le *Karma:* il descend dans l'abîme et le remplit de sa splendeur. Ainsi,

dans le Bundehesch, Ormuzd repousse Ahriman. Je ne l'ignore pas, la cosmogonie bactrienne a revêtu une couleur morale, en se livrant au dualisme, et tout cela est étranger aux doctrines des Brahmanes; mais ce dualisme et cette tendance morale me semblent appartenir à une réforme, et non pas au principe même du système bactrien. Cette réforme me paraît avoir été la cause unique de l'opposition entre les croyances des Athornes et des Brahmanes. Issus de la même tige, les rejetons de ces croyances sont encore reconnaissables dans le Zend-Avestá des Mèdes et les Védas des Indiens.

Nécessairement illimitée, l'action, ou le Karma du Créateur est, par cela même, indéterminée. Rien ne l'arrête. C'est la vie sous forme lumineuse qui, dans sa course infinie, doit demeurer à jamais stérile, car en s'épanchant partout, elle se rencontre sur tous les points à la fois, sans qu'il y ait quelque part un centre. N'ayant aucune part la moindre connaissance d'elle-même, elle ne saurait être nulle part dans un lieu réel ou déterminé. La conscience de son moi, limité dans l'espace, manquera à cet être, qui débordera comme un océan sans rivage. Il sera nécessairement comme s'il n'était pas; il aura la faim et la soif de l'existence, et ne rencontrera aucune existence pour apaiser cette faim et cette soif.

A cette action il faut donc une action qui lui soit contraire, une limitation, un obstacle qui provisoirement la suspende. Cet obstacle peut-il provenir de quelque chose qui soit en dehors de l'esprit? ce serait admettre le dualisme, que le système indien rejette.

Est-il le résultat d'une opposition de la part de la nature première ? Mais la nature première est trop faible pour résister à l'esprit, dont elle est la créature, et qui la pénètre. Il faut donc, de toute nécessité, que ce soit l'esprit lui-même qui s'oppose à lui-même, et devienne ce que l'on appelle la victime.

C'est l'esprit qui, par sa volonté, se pose lui-même en dehors de lui-même, et entre ainsi dans la sphère de l'action, ou du Karma. C'est encore l'esprit dont la volonté efface une partie de ce qui a été posé, referme ce qui a été ouvert, circonscrit ce qui avait été étendu sans limite aucune. De même qu'il est sorti de lui-même, de même il doit rentrer en lui-même : ce n'est pas un dualisme, c'est un antagonisme nécessaire et qui est fondé sur l'unité de l'esprit. Libre dans sa volonté unique, l'esprit se place, comme sacrificateur sous le point de vue du Karma, et comme victime sous le point de vue du *Yajnya* ou du sacrifice. Au-dessus du Dieu qui agit et au-dessus du Dieu qui souffre, au-dessus du Dieu actif et passif est le Dieu suprême ou l'esprit pur. Il est sacrifié dans la personne du Créateur qui en émane, et qui, par cette immolation, se réhabilitera dans l'être dont il procède, au temps de l'anéantissement du système des mondes.

L'esprit, en s'immolant, se retrempe à la source de toute action sur laquelle il se replie, et en se niant dans le monde il s'affirme en lui-même. Se niant et s'affirmant à la fois, il s'achève dans le monde matériel en s'accomplissant dans le monde idéal : c'est-à-dire que tout ce qui a été fixé et déterminé au sein de la

nature, l'a été sur un type primitif, qui existait dans la pensée divine. Dire du Créateur suprême qu'il est à la fois le sacrificateur et la victime, c'est dire qu'étant sorti de lui-même avec l'énergie de l'action, il est rentré en lui-même avec la puissance de la pensée; dans cette pensée, qui suspend le cours de son action, il a complété cette action, car il l'a circonscrite en de certaines bornes, pour accomplir une œuvre conforme à sa pensée divine.

Si l'Esprit n'avait pas cessé d'agir, la nature première, entièrement absorbée par l'esprit, ou complétement anéantie dans sa substance ténébreuse, aurait cessé d'exister. L'infini spirituel, avec sa lumière, aurait dévoré l'infini matériel, avec ses ténèbres; Dieu aurait manifesté une volonté inutile; mais il voulait se limiter dans sa personnalité, et se circonscrire dans les bornes du monde; mais il voulait se poser à l'infini dans chacun des êtres particuliers, et se renfermer dans ces bornes étroites, pour que l'homme individuel pût le chercher, le comprendre et le délivrer. Il devait s'enfouir dans la nature, se laisser cacher par elle, s'y replonger, pour s'y perdre et s'oublier, afin que le sage pût se reconnaître lui-même dans ce dieu enseveli sous le tombeau de l'univers.

L'idée du sacrifice, c'est donc celle de la divinité qui s'oppose à elle-même. Ce qu'elle enlève à la sphère de son action illimitée, elle le transporte dans la sphère de sa pensée sans bornes, où elle compose cette idée, qui doit servir de type à un être déterminé. Elle ne veut pas se retirer d'un point quel-

conque de l'espace, pour le laisser inoccupé; mais elle veut s'individualiser dans les intervalles, revêtir un nom et une figure, et, paraissant multiforme, répondre partout à un type qui réside dans sa pensée. En s'immolant, en se retirant du sein de la nature première, qu'elle avait inondée des flots de sa lumière, et se repliant sur elle-même, elle donne à la substance ce caractère de monde que la masse éthérée ne possédait pas à son origine: car la nature première était unique dans sa substance absolue, elle était ténèbres et ne contenait pas les *Mâtras* ou la semence des choses. C'est dans ces Mâtràs que se renferme la divinité qui féconde l'abîme; ces Mâtras sont les types des existences particulières: idéaux dans le monde divin, ils sont à la fois réaux et idéaux dans le monde des phénomènes naturels.

L'action et la réaction, le Karma et le Yajnya, la position et l'abolition, l'affirmation et la négation, l'actif et le passif, toutes ces oppositions, qui se rapportent à un être unique, en se contrariant s'arrêtent, se fixent, s'équilibrent. Ainsi l'existence individuelle a rencontré un centre de gravité qui fixe et neutralise ses pôles. Ceci a lieu d'abord dans le monde divin, avant de se réaliser dans le monde matériel; car le monde matériel n'est autre chose que le produit des évolutions de l'esprit, qui s'incorpore à la nature première, substance dont l'esprit s'était détaché dans l'origine, et qui, jadis idéale, s'était éclipsée par suite de cette séparation, ce qui fit que l'esprit y pénétra, pour en expulser les ténèbres. D'abord le Puruscha

est dans le corps subtil de l'univers; ensuite il opère du dedans au dehors, et sort d'une sensation pour entrer dans un élément qu'il constitue par métamorphose de la sensation primitive. Ainsi s'accomplit la matérialisation de l'univers.

Il faut d'abord que la vie soit donnée, mais en elle-même, mais illimitée, mais inféconde; il faut que tout devienne une seule masse de lumière, et que cette masse s'enveloppe dans les ténèbres. Puis il faut que la mort veille aux portes de cette vie sans bornes, car elle n'est productive que par la mort, elle ne s'alimente et ne se reproduit qu'en posant des conditions à son existence. La mort est indispensable à la vie individuelle; en la limitant elle l'idéalise, elle la plonge dans cette source de l'immortalité, qui jaillit du sein du monde des intelligences. La mort c'est le sacrifice, et, d'après le système indien, rien ne périt bien réellement dans ce monde, sauf ce qui a été sacrifié dans l'esprit, et ce qui a été sacrifié, non pas pour une fin temporelle, mais dans un but d'immortalité. Le vrai sacrifice est celui qui se propose lui-même pour objet à lui-même; dans ce sacrifice, le sacrificateur est la victime; il voit le monde en lui-même, et se voit lui et le monde dans l'esprit suprême.

C'est sur cette doctrine qu'est fondée la théorie de l'immortalité de l'âme, dans son opposition à la transmigration des âmes dans les corps. Celui qui meurt bien réellement, c'est-à-dire qui meurt à ce monde pour revivre dans l'esprit suprême, après s'être immolé dans cet esprit, celui-là ne transmigre plus, ne revêt

plus de corps. Tous les autres mourants ne meurent pas réellement, car ils reviennent dans ce monde, sous des formes diverses. Ce qu'ils vont chercher provisoirement dans un autre monde, avant de reparaître sur terre, c'est la punition ou la récompense de leurs mauvaises ou de leurs bonnes actions; jamais ces gens-là ne s'élèvent jusqu'à l'esprit suprême, leur ciel est matériel comme leur enfer.

Limiter l'illimité, c'est créer; créer, c'est poser et enlever, puis dans ce qui a été enlevé, achever ce qui avait été posé; c'est affirmer et c'est nier, puis vérifier par la négation ce qui avait été affirmé; c'est jouir et c'est souffrir; c'est agir et se reposer, puis dans cet état passif déterminer l'action en lui conférant un caractère spécial : alors les choses sont engendrées sous leurs noms et sous leurs figures. Ainsi suivant le Bundehesch (VI-X, 358-363), Ormuzd et Ahriman produisent les mêmes êtres et les créent conjointement, en les mêlant d'action et de réaction, et cela après que le lumineux Ormuzd avait anéanti le ténébreux Ahriman.

Par son action, la divinité se généralise, elle devient le Moi universel, le monde illimité, sans intervalles. Par sa réaction elle s'individualise, elle devient le moi particulier, elle se manifeste dans les mondes limités; ceux-ci nagent dans cette mer éthérée, qui envahit les points non occupés et remplit les intervalles. Le moi universel renferme les *Devas*, qui sont les sens et les organes des sens et de l'action; l'univers tout entier sommeille au sein de cette existence primitive. Le moi individuel place les Devas en dehors de lui,

et ces Devas ont pris noms et figures, s'appelant les éléments et les choses ; ils se trouvent dans le monde extérieur, qui est le monde du veil. Mais l'esprit, au delà des deux états du veil et du sommeil, réside dans le *Turiyam,* ou dans sa lumière propre et non révélée, sans connexion avec le monde.

Tels sont les traits généraux de cette vaste doctrine.

Dans l'Aitareya Aranya, le Créateur ouvre la nature première, puis ce qu'il avait ouvert il le referme. Par suite de cette concentration, il constitue la nature seconde, et se déploie dans le système des *Trilokas,* (trois mondes).

Rentré dans les eaux primitives, le Puruscha primitif, le Moi universel, qui paraît sous la figure de l'Hiranya-Garbha, a faim et a soif; mais il n'existe ni chair du sacrifice, *Mânsà,* ni boisson de l'immortalité, *Soma* ou *Amrita.* Cette nourriture dont il a besoin va lui être offerte ; il se nourrira de lui-même, car il est la victime individualisée à l'infini dans le système des trois mondes.

Dans la cosmogonie placée en tête du Code de Manou, le germe du mâle divin, de Brahmâ ou de Prajâpati, est déposé dans l'œuf du monde. Il y demeure inactif, durant une année entière, année divine, éclairée par le soleil des intelligences, ou par ce Brahmâ endormi dans son propre sein, livré au Mahâ-suschupti, au grand sommeil du Créateur, et renfermé dans son monde interne. C'est qu'il est alors retiré du monde, dans la contemplation de son être intrinsèque, où il achève silencieusement la création spirituelle, type de

la création matérielle. Quand cette année s'est écoulée Brahmâ, sortant de l'œuf, termine dans le cours d'une autre année divine, la création du monde matériel. Il agit alors comme le Puruscha, qui est incorporé au soleil visible.

Manou I, 9. « Et dans cet œuf il naquit lui-même, « sous la figure de Brahmâ, le grand ancêtre de tous « les esprits. »

11. « Le mâle divin, renommé dans tous les mon- « des, sous le nom de Brahmâ, fut produit de Cela, « qui est la cause première, non pas l'objet des sens, « existant (partout en substance), n'existant pas (à « notre perception), sans commencement et sans fin. »

Ce Brahmâ sépare le ciel d'avec la terre, et fixe l'espace intermédiaire pour les empêcher de se rejoindre. C'est ainsi qu'il crée les trois mondes.

12. « En cet œuf le grand pouvoir demeura ainsi « inactif toute une année (du Créateur), et à la fin de « cette année, par sa pensée seule il fit que cet œuf « se partagea en deux. »

13. « Et des deux divisions de l'œuf il forma le ciel « (au dessus), et la terre (au dessous); au milieu « (il plaça) l'éther subtil, les huit régions, et le récep- « tacle permanent des eaux. »

Le Chhandogya Upanishad contient, dans un de ses Brahmenas, un récit semblable (Oupn., vol. Ier, pag. 27).

« Premièrement rien ne fut. Ce même être uni- « versel fut. »

« Il voulut se manifester. De lui l'œuf apparut.

« Cet œuf demeura ainsi une année.

« Ensuite cet œuf fut divisé : la moitié de sa peau « fut d'or, l'autre moitié d'argent.

« La moitié d'argent, c'est la terre, et l'autre moitié « qui était d'or, c'est le ciel. »

Les êtres individuels sortent de cet œuf, dont le poulet représente le soleil créateur, qui est Brahmâ. Comme Ormuzd, ce Brahmâ produit la nature visible dans le cours d'une année. Ormuzd, avec les sept Amshaspands, ses collgèues, opère dans les six divisions de l'année créatrice, et six fois il se repose après avoir six fois agi, ou bien travaillé. Chaque fois qu'il se repose, il mange le *Miezd,* ou partage la chair du sacrifice avec les Amshaspands; puis institue, en souvenir de cette agape, les six Gahanbars, ou grandes fêtes de l'année. De même, suivant les Upanishads Maïtrayani (vol. I, pag. 359-363) et Prânava (vol. II, pag. 388-389), Brahmâ crée, dans les six Ritous, ou saisons de l'année, avec les sept Puruschas que l'on appelle Maharshis, grands saints, ou Brahmadikas, fils de Brahmâ. Ils l'assistent dans l'œuvre de la création, et Brahmâ, qui préside à son propre sacrifice, se livre à eux comme la victime. Ormuzd est, au fond, le Zaôta ou le pontife, dans le système bactrien: tout concourt donc à prouver qu'il fut également considéré comme la victime. Entre Ormuzd, le taureau Abudad et Kaiomorts, il y a eu de tout autres rapports que ceux qui nous ont été imparfaitement conservés dans le Bundehesch.

Nous avons eu déjà occasion de parler du système

matérialiste exposé dans la cosmogonie du Vrihad Aranyaka. On y donne, à l'Hiranya-Garbha, le nom de l'Affamé, et de la Mort, et on le place, sous ce point de vue, à la tête de tous les êtres. Il est d'abord considéré comme le vide primitif; on le transforme ensuite en cet esprit qui remplit le vide.

Ce néant, cette mort, cette faim, qui paraissent sous la figure de l'Hiranya-Garbha, tendent tous vers l'existence. L'Hiranya-Garbha, qui leur est identique, veut acquérir la conscience de son être; pour y parvenir, il s'adore lui-même. Comme il faut verser une libation à l'objet qu'on adore, l'eau est aussitôt produite sous forme de la substance éthérée, qui remplit le vide de cet espace que l'Hiranya-Garbha occupait seul, sous la figure du temps sans bornes. L'eau, en se durcissant, donne naissance à la terre stérile. Après avoir suffisamment travaillé, l'Hiranya-Garbha fatigué se repose. Une sueur abondante le couvre. C'est le feu, non pas élémentaire, mais la chaleur naturelle, le feu *Vaiswanara*, que l'on appelle un *Atman*, ou un esprit. Cette flamme primitive enveloppe aussitôt la mer éthérée, dans laquelle l'espace s'est transformé.

En ce temps l'Hiranya-Garbha se divise en trois êtres: il devient le Vaiswanara-atma, la chaleur naturelle, qui est le foyer des âmes; il est aussi le soleil intellectuel et le *Prâna*, ou le souffle de vie. Nous le voyons ainsi doué d'un caractère de vie et d'intelligence, au moyen duquel il remplit l'espace: tel un volcan énorme, qui occuperait le lit d'un océan sans bornes.

Voulant sortir de l'universalité des êtres, pour produire leur spécialité, il se revêt ensuite d'un corps élémentaire. Sa volonté donne l'origine à la parole, qui est la forme des trois Védas et des trois mondes. De cette parole renaît l'Hiranya-Garbha, dans la goutte séminale, qui renferme la semence des mondes. (Hiranya-Garbha Brahmena, pag. 99-103.)

« Et de ce sperme fut produit le soleil, par le mou-« vement duquel est connue l'année; et avant la créa-« tion du soleil, l'année ne fut pas.

« Durant l'espace d'une année, la constitution du « soleil arriva à terme, et après qu'une année se fut « écoulée, Hiranya-Garbha la fit paraître.

« Ensuite, après l'apparition du soleil, pressé par « la faim, cet Hiranya-Garbha ouvrit la bouche pour « le dévorer. Le soleil, qui l'aperçut dans cet état, « plein de terreur, jeta le cri *Bhanu* (lumière).

« En ce temps, le verbe parut.

« Et en y réfléchissant, cet Hiranya-Garbha se dit : « Si je mange ce soleil, je diminuerai mon aliment. « Pour cette cause ayant produit, de ce soleil à peine « éclos, tous les genres de créatures, il donna de l'ex-« tension à son aliment.

« Il créa les noms de ce mot Bhanu, que proféra « le soleil, et fixa un nom pour toutes les créatures « qu'il produisit. »

Ce n'est pas ici le spiritualisme de l'Aitareya ou de la cosmogonie de Manou, c'est un matérialisme très-ancien, rempli encore de l'empreinte des croyances spirituelles.

L'Hiranya-Garbha existe dans ce soleil, qu'il veut engloutir après l'avoir produit par sa parole. Souvent il est question, dans ces Upanishads, de cette circonstance, suivant laquelle le Créateur force le feu, le soleil, la lune et les étoiles de brûler et de briller au dehors, par suite de la frayeur qu'ils ont de son commandement. Il les produit ainsi, en leur assignant des sphères distinctes, en révélant, par ces lumières, les noms et les figures des êtres ou des choses. Tout sert d'aliment à cet esprit, qui alimente les mondes. L'univers lui revient, comme nourriture, sous la forme du sacrifice.

Il est ensuite affirmé (pages 104 et 105) que cet Hiranya-Garbha, après avoir produit le sacrifice, engendra l'animal et puis l'homme. Tout ce qu'il enfantait il voulait le dévorer, aussi le nomme-t-on celui qui mange toute chose.

Le Maitrayani Upanishad (vol. I, p. 334), identifie le temps et le soleil; puis il fait du soleil le créateur dans la révolution des douze mois de l'année. Brahmâ, le soleil, existe avec *Kala*, le temps, quand il rompt son silence, quand il prononce la parole créatrice, après s'être tu comme *Akala*, lorsqu'il n'était pas encore avec le temps (p. 335).

« Et cette même année totale, qui est le temps,
« est Prajâpati : pourquoi? Parce que toute chose,
« produite dans l'année, s'y accroît et y diminue; et
« pour cette cause ils appellent Prajâpati, l'année.

« Et ce même temps est la forme de l'aliment; et ce

« temps, ainsi constitué, est le lieu où l'on trouve le « *Brahme*, et il est l'Esprit. »

J'ai donné ce passage, parce que l'on a voulu prétendre que les Brahmanes ne reconnaissaient pas de Brahme spirituel; que leur Brahmâ était le soleil matériel, et qu'il était semblable au Chronos des Grecs, au Zervane des Bactriens; qu'il était le temps, conçu soit dans l'éternité, avant la création, soit dans l'année, avec la création et par elle. Ceux qui ont soutenu cette théorie ont affirmé que la création, chez les Bactriens et chez les Indiens, n'était autre chose qu'une allégorie des courses du soleil qui naît, se conserve et meurt dans l'espace d'une année.

Du reste, dans ce passage, ainsi que dans les passages du même genre, le soleil, sous la figure du temps, est constamment assimilé à Brahmâ et à son immolation. Les êtres sont les produits de ce sacrifice, et ces êtres sont appelés Brahmes, c'est-à-dire qu'ils existent dans l'esprit comme types des corps. C'est ce que le Chhandogya affirme, quand, à la suite du passage précité, il prétend que le poulet de l'œuf, c'est le soleil: — « Le soleil, four immense, tomba dans l'orbe, et « toutes les choses existantes, arides, végétaux, ani« maux, toutes les volontés, les désirs, les intentions, « tout ce qui existe actuellement fut produit.

« Le sage, qui sait que ce soleil est Brahmâ et le « médite, ce sage obtient (et devient) toutes les choses « présentes et futures. »

La création, quand elle est achevée, se présente sous le point de vue du *Trimurtti*, des trois formes.

Ce Trimurtti ne doit pas être confondu avec une autre trinité, qui est spirituelle : nous voulons parler du *Buddhi*, intelligence créatrice qui se pose, comme le Moi universel, dans le *Ahankaras*, et qui crée au moyen du *Manas*, foyer commun de la raison et du sentiment, dont dépendent les mouvements de l'être sensitif et rationnel. Brahmâ, le mâle divin, est le produit du Manas, et agit par sa puissance. Cette trinité spirituelle est douée du verbe à la triple forme, de l'*Aum* ou du *Prânava*, lequel est le triple Véda, ou la triple sagesse, qui se manifeste dans la constitution des trois mondes.

Le *Trimurtti* de la cosmogonie et de la métaphysique indiennes est tout autre chose. Il se révèle dans la condition de la triple existence des choses matérielles, telles qu'elles existent dans l'étendue et dans la durée, dans l'espace et le temps. Ce Trimurtti revêt tantôt la forme de ce qu'on appelle les *trois qualités*, tantôt celle de ce qu'on appelle les *trois dieux*.

On donne, à ces trois qualités, une signification à la fois physique, métaphysique et morale. Au physique, c'est la lumière et les ténèbres, puis le mélange de l'une et des autres (le crépuscule). En métaphysique, c'est la science et l'ignorance, puis *Moha* ou l'illusion, qui se compose de leur mélange. En morale, c'est le bien et le mal, puis la passion qui les amalgame. Ce sont, en outre, les qualités qui distinguent les trois dieux du Trimurtti, ou le pouvoir de la production, conservation et destruction des mondes.

Parcourons, sommairement, ces significations différentes.

Dans la lumière pure, est la science pure, le *Vidya*, et le bien moral. Cette sphère est celle du *Sat*, ou de l'être, qui existe dans le *Satva*, l'essence de la vérité. Tout cela se rapporte non pas à un monde spirituel, mais au ciel matériel, où habitent les *Devas*, dont le nom vient de *Diva*, la lumière. Ces Devas vivent dans le Linga Sharira, monde interne, corps subtil de l'univers, qui a été constitué à part, dans la sphère supérieure du *Swarga*, sphère éclairée par le *Swar*, ou l'orbe solaire, dont le dieu est *Surya*. Les Devas du monde interne, qui a été transformé en ciel externe, sont plongés dans un sommeil profond, et, dans ce sommeil, le monde terrestre leur apparaît sous la figure d'un beau rêve. Dans ce *Supti*, ou sommeil magique, ils ont ainsi l'intuition des choses de ce monde par l'œil interne qui s'ouvre dans le rêve. Brahmâ occupe le sommet du Swarga, où est le *Brahmaloka*. Là, dans cette sphère suprême, le rêve a cessé, mais il y règne un sommeil absolu et universellement bienfaisant, le *Mahâ-suschupti*. Comme les Devas, Brahmâ lui-même appartient à l'ordre de la nature; son Vidya ou sa science n'a rien d'absolu; car l'absolu n'existe que dans l'Esprit pur, qui est élevé au-dessus des trois états de la nature, le veil, le rêve et le sommeil bienheureux.

L'homme est placé, naturellement, dans ce que l'on appelle le *Dvandva*, ou dans la sphère des passions et des oppositions. Il est dans le crépuscule moral du

Rajas, où le *Moha* (l'irréflexion, l'irrésolution, et l'illusion qui en résulte) exerce sur lui son empire (Maitrayani, Upan., p. 329-332). Mais l'homme a cette prérogative de pouvoir, en vertu de sa nature propre, conquérir le ciel, pour se faire Surya, dans le Swarga, ou même Brahmâ dans le Brahmaloka. Il y a plus : l'homme terrestre, quand il dort et que de bons rêves le bercent agréablement, est naturellement associé aux Devas ; et de même, lorsque son sommeil est absolu, et que nul rêve ne l'occupe, il se trouve rentré dans le Brahmâ. Au réveil, il descend de ces régions élevées, et occupe de nouveau le monde de la réalité terrestre. Après sa mort, l'homme vertueux va temporairement habiter le ciel des Devas, ou le Brahmaloka, selon le genre divers de ses mérites; mais, revenu sur la terre, il y sera incarné dans le grave personnage d'un saint Brahmana, que sa contemplation infinie peut directement transporter vers l'esprit suprême, s'il est parvenu à briser le charme qui lui voile la vérité spirituelle.

Le *Daitya*, ou le démon, se trouve dans les ténèbres, ou dans le *Tamas*. Il y est avec l'ignorance (l'*Avidya*), qui est le non-être (*Asat*), le mal et le mensonge. Le Daitya est un Mage, et il est occupé à anéantir l'effet de la parole, à tourner la parole contre elle-même, à émousser ce poignard de la parole, qui est l'arme du Brahmane (Manou, chap. XI, v. 33). Quand l'homme inattentif se berce dans son erreur et cède à ses passions, devenu la proie du Daitya, il finit par passer dans les rangs des Daityas. L'homme-Dai-

tya descend aux enfers, pour ses actions mauvaises, et après y avoir subi les peines appropriées à ses méfaits, il revient sur terre, sous quelque forme vile et abjecte, soit humaine, soit animale. Alors il lui faut des efforts inouïs de vertu pour reconquérir dans un autre monde une station plus haute, quand, pour une seconde fois, il a abandonné à la terre sa dépouille mortelle.

Sur le Satva guna, comme qualité des Devas; sur le Raja guna, comme qualité des hommes, et sur le Tama guna, comme qualité des Daityas, voyez, entr'autres passages, celui de l'Udgitha Brahmena du Vrihad Aranyaka (pag. 107); le partage des Gunas entre les actions humaines se trouve amplement expliqué au douzième livre de la loi de Manou (vers 3-50).

Quand les trois qualités s'appliquent aux trois dieux, ceux-ci sont considérés tantôt sous un point de vue supérieur, tantôt sous un point de vue inférieur.

Dans l'ordre supérieur, Brahmâ, le dieu du soleil, paraissant sous la forme des douze soleils, dans les douze mois de l'année, crée au sommet du Swarga, dans le Brahmaloka. Là il prononce le Véda et la bouche lui sert d'organe. Rudra, le dieu de l'air, qui absorbe toute chose, habite la région centrale et intermédiaire de l'atmosphère, où les onze Rudras s'agitent dans les passions opposées, sous le commandement d'un Manas indompté qui, comme le onzième Rudra, gouverne les cinq organes des sens et les cinq

organes de l'action. Enfin Vishnus, le dieu du feu, conserve la terre qu'il garde et nourrit par les huit Vasus, dont il constitue l'unité comme le Vasudeva.

Dans l'ordre inférieur c'est différent. Ka ou Brahmâ y est le dieu du phallus, et réside dans l'organe de la génération; Rudra ou Mrityu siége dans l'anus, qui est la route de la mort; Vishnus habite dans l'estomac. Là se fait la digestion, par ce feu Vaiswanara, ou par la chaleur naturelle, qui alimente la nature entière.

Les Yogis voient le Trimurtti dans la lumière de leur esprit, quand leur Manas est éclairé, quand leur cœur est illuminé, qu'ils aperçoivent en eux-mêmes le Puruscha ou l'esprit incorporé. Le siége de cette vision, ils le placent tantôt dans le nombril, en bas, tantôt dans le cœur, au centre, et tantôt dans le cerveau, entre les sourcils, au sommet du corps humain.

Ce Trimurtti fait partie de la *Mâïâ*, c'est-à-dire de la nature. La nature a ces trois qualités et renferme ces trois dieux. Elle est composée d'une combinaison à partie égale des trois Gunas, et sous ce point de vue on l'appelle l'aliment et le soutien du souffle de vie, du Prâna. (Maitrayani Upan., pag. 329-332.) La création, dans son harmonie, consiste dans un mélange de la lumière et des ténèbres. Opposés entre eux aux deux pôles de l'existence naturelle, ils se combinent dans le centre, qui les neutralise et les sépare.

Quand le *Buddhi* ou l'intelligence créatrice entre dans la sphère de l'organisme, alors, voulant démem-

brer le Moi universel de l'*Ahankaras* divin, pour produire les existences individuelles, il paraît avec la puissance, et revêt le nom de *Mahat* (Manu XII, 13-50) : énergie qui renferme les trois dieux et qui lie les trois mondes par un triple *Guna* (corde). C'est cette corde que l'on appelle la qualité ou la modification de la nature physique et de la nature morale.

Entré dans le *Sat*, ou dans l'être lumineux, pour triompher de l'*Asat*, du non-être ténébreux, l'Esprit s'arrêtant dans un lieu central, entre la voûte éthérée de l'Ambhas et les eaux profondes de l'Apas, établit, dans ce lieu, le séjour de l'Hiranya-Garbha. Lors de la constitution des trois mondes, cette région moyenne se partage en ciel et en atmosphère, et le point central de ce système de l'univers est occupé par les onze Rudras. L'homme naturel est placé dans cette sphère des agitations et des divisions de l'âme. De là il s'élève, comme nous l'avons vu, vers le ciel, ou il s'abaisse aux enfers, s'il n'a pas la force nécessaire non-seulement pour conquérir, mais encore pour anéantir les trois mondes, c'est-à-dire pour remonter vers l'Esprit suprême. Pour opérer son affranchissement, l'homme doit avoir l'intuition de cette Mâïâ qui le lie par la triple corde.

Guna, ou la corde, est ce qui lie, ce qui attache. La Mâïâ n'est ni vraie, ni fausse; elle est un phénomène, une apparition. Elle est cette *corde*, que le Sarvo-panishat-sara, et l'Atma, deux Upanishads de l'Atharvavéda (vol. I, pag. 405, 406; vol. II pag. 216), comparent au *serpent* qui enlace les mondes.

Dans la fable de la production de l'Amrita, ou de la boisson de l'immortalité, les Devas et les Daityas s'emparent du serpent comme d'une corde, dont ils entourent la terre pour baratter l'Océan dans l'abîme. L'Amrita est le produit de ce barattement; les Devas s'en rendent maîtres aux dépens des Daityas, et obtiennent une immortalité relative, c'est-à-dire qu'ils n'ont plus à transmigrer dans les corps, pour toute la durée du système des mondes. Les *Pitris* aussi, ou les ancêtres du genre humain, goûtent de cet Amrita, lorsque leurs descendants, par de pieuses funérailles, les ont élevés au rang des dieux.

Par le Guna donc, l'Esprit vital, le *Jivâtman* de l'homme et de l'univers, que l'on appelle le Puruscha, ou le divin génie, est enchaîné dans les trois mondes, à la triple existence du dieu, de l'homme et du démon. Cette corde (Vrihad Aranyaka, Uddalaca Brahmena, adhyaya 5, pag. 196) enlace le ciel et la terre, les êtres vivants et les éléments. Elle est (Schischou Brahmena, pag. 164) l'*aliment*, qui lie le souffle ou le *Prâna* au génie de l'homme, et soumet ce génie aux conditions de l'existence terrestre. Ce souffle est la colonne qui soutient le palais du corps, à ce souffle l'aliment est offert en holocauste. Le Guna est lui-même un souffle éthéré, sous forme de corde, et accompagne, dans ce monde, le Prâna, ou le souffle vital (Uddalaca Brahmena, pag. 196). D'après l'Aitareya Aranya (vol. II. pag. 43), le souffle du créateur, le Prâna céleste, manifesté par la parole créatrice, se sert de cette parole comme d'une corde

déliée, sur laquelle il grave les noms des choses, en liant le monde par cette corde. Le triple Guna est constamment envisagé comme subsistant dans la chaîne des êtres.

D'abord la Mâïâ, comme substance spirituelle, était dans l'Esprit seul; quand il la posa au-dehors de lui, elle subit une éclipse, et l'Esprit, la pénétrant, dissipa les ténèbres. Ensuite l'Esprit devint la victime, enchaînée dans le monde par la triple corde. C'est ce que le Maitrayani Upanishad (pag. 316, 317) établit sous la forme suivante :

« Mâïâ existait avant toutes les productions; en elle « fut le *Tama-guna,* la volonté de la destruction, et « cette volonté était que l'Être ne créât pas et ne fût « pas créé.

« Et que l'homme s'imagine bien que *Tad* (*cela,* « l'Être) crée et que Tad est créé; mais Tad est libre « de ces deux qualités; comment? (car) Tad est le « tout : qui donc ferait? et qui serait fait?

« Cet être donna à sa volonté un mouvement : par « ce mouvement, sa volonté prit du volume, et cet « accroissement obtint le nom de *Raja-Guna.*

« Et après cela, il donna à la qualité de nutrition « un mouvement, et l'augmentation qui en résulta « obtint le nom de *Satva-Guna.*

« Et donnant le mouvement à la qualité de produc- « tion, un être résulta de ces trois Gunas, et cet être « fut la *forme du monde.* Il fut distillé goutte par « goutte; mais la goutte principale, qui fut le *Jivât-* « *man,* ou l'âme vitale, fut la *forme de la science.*

« Et par ces trois qualités, je connais le *Sankalpa,* « qui est la volonté; et je me propose les actions fermes; « et je sais par là le *Ahankaras* (le Moi). Il n'existe « nul être, à l'exception du Jivâtmân, qui se mette en « contact avec ces trois qualités.

« Et cette même goutte principale est le principe de « l'Hiranya-Garbha, ou du premier.

« Le feu, et le soleil, et l'eau, et ce qui a été énu- « méré plus haut, tout cela est le corps (de cette « goutte).

« Dans cette goutte originale, qui fut avec les trois « qualités, Brahmâ existe sous forme de la qualité de « *création;* Vishnus, sous forme de la qualité de *con-* « *servation*, et Mahadeva, sous forme de la qualité « de *destruction*.

« Sachez que ce Jivâtman, saisissant les sens fer- « mement, a paru avec ces trois qualités et ces trois « dieux. »

Il s'agit, dans ce passage, de deux volontés; la mauvaise, *Vikalpa*, est dans les ténèbres (*Tama-Guna*) de la Mâïâ; elle est l'instinct aveugle, inerte, improductif, sans désir de faire ni de devenir. La bonne volonté, le *Sankalpa* de l'esprit créateur, est dans l'action et la réaction, le Karma et le Yajnya; elle fait et elle est faite. Dans un sens supérieur, l'Être suprême est au-dessus de l'action et de la réaction; il n'est ni *Sat*, ni *Asat;* mais il est lui-même, le tout hors duquel rien n'existe.

L'esprit suprême, incorporé sous la forme du *Nara* ou Puruscha, étant descendu sur l'abîme où il eut son

mouvement (*Ayana*) sur les ondes (Manu, c. I, v. 10); entra, par sa volonté, dans le Raja-Guna, ou dans le crépuscule, après qu'il eut dissipé les ténèbres. La puissance du Raja-Guna augmentant, il se posa dans le Satva-Guna, la lumière pure de l'être, et se liant dans les trois mondes (comme sacrificateur et comme victime), il siégea, avec la puissance de la destruction, dans les ténèbres, avec celle de la conservation, dans le crépuscule, et avec celle de la production, dans la lumière.

Le Satva-Guna, s'accroissant par le mouvement qu'il lui imprima, revêtit la forme des trois mondes; dans cet univers fut incorporé le *Jivâtman*, l'esprit de vie; c'est le Puruscha, ou le Génie divin, et la forme de la science, qui réside dans l'être suprême que le monde tient caché. Ce Jivâtman se met en rapport avec les trois Gunas, par sa volonté, son action et son individualité. Il réside, revêtu d'un corps subtil, dans l'Hiranya-Garbha, que le corps élémentaire enveloppe.

Le Jivâtman, opérant comme Créateur dans le soleil, régit le système du monde organisé; dans l'homme il habite le cœur, et dirige les actions et les volontés. Le cœur est un soleil interne, illuminé par les rayons de ce Puruscha qui y siége. Alimenté par la chaleur naturelle, dont le foyer est dans l'estomac, il pénètre, avec cette chaleur, dans l'univers, en qualité de Vaiswanara Atma, c'est-à-dire comme le feu vital. L'eau éthérée et l'eau matérielle furent son double berceau, et, dans ce sens, il est dit que le feu,

le soleil et l'eau constituent le corps de ce Puruscha.

C'est ce Puruscha qui renferme les trois grands dieux, qui créent, conservent et détruisent les trois mondes; il est l'intelligence incorporée, il est le Mahat, le puissant, qui se manifeste, avec les trois dieux, dans les trois mondes.

Les Gunas sont le fil de la trame matérielle dont se compose le tissu des mondes. C'est ce tissu dont s'enveloppe l'esprit incorporé (Jivâtma ou Puruscha), pour se cacher sous ce voile (Maitrayani Up., p. 304-306). Il est ignoré du monde et de lui-même, jusqu'au moment où l'homme interne, se réveillant dans sa conscience, rejette le voile, et se délivre lui et l'esprit incorporé. (Maitrayani Up., p. 350-351.)

« Le signe de la *ligation* et de la *libération* est ainsi « qu'il suit :

« Quand l'homme dit : En vérifiant cette action, « je la reconnais pour certaine; cela est qualité du « *Buddhi;*

« Quand l'homme, dans la fluctuation de son cœur, « se propose quelque chose : Le ferai-je? ou ne le fe- « rai-je pas? cela est qualité du *Manas;*

« Quand il dit *aham* (moi), cela est qualité de « l'*Ahankaras*.

« Ces trois Gunas sont les signes de la *ligation;* « s'en affranchir est le signe de la *libération.* »

Ici les trois Gunas se retrouvent dans l'être pensant, qui est doué d'intelligence, de volonté et de la conscience du Moi. L'homme spirituel doit détruire en lui cet être individuel; pour cela il faut que son action

rentre dans son Moi, que son Moi rentre et s'efface dans sa pensée, et que sa pensée rentre dans le principe de toute pensée, l'intelligence de l'esprit suprême.

Cette chaîne des êtres a été forgée par les trois dieux, qui, retirant le monde de l'abîme, en ont rattaché le dernier chaînon à la voûte des cieux. Dans les Vedas, les sectes des Saivas et Vaishnavas n'existent pas encore sous la forme qu'elles ont revêtue dans les poëmes épiques et les Puranas. Les Mantras et les Upanishads considèrent les dieux du Trimurtti sous un point de vue même assez subalterne. Brahmâ ou Aditya est représenté par les douze Adityas, ou douze soleils des douze mois de l'année; Siva ou Rudra paraît dans les onze Rudras, qui sont les dix organes de l'action et de la sensation, régis par Manas, le onzième organe; Vishnu ou Vasu se manifeste par les huit Vasus, qui chauffent et alimentent la terre, et qui occupent les huit points de l'espace. Ces dieux sont les dieux des *Maha-Vyahritis*, paroles mystérieuses qui reviennent à chaque instant dans les cérémonies des Brahmanes. Ce sont les mots *Bhur, Bhuvah, Swar*, terre, atmosphère, ciel.

Après avoir raconté la production des trois Gunas, le Maitrayani Upanishad (p. 316-317) ajoute:

« Et ce même être, qui parut sous trois qualités, « parut aussi avec huit divisions, qui sont les cinq Prâ- « nas, soleil, lune et astres.

« Et ensuite il parut sous onze divisions, qui sont « les dix sens, et le onzième, Manas.

« Et, de la même manière, ayant posé un *Buddhi*

« (une intelligence) au-dessus de ces onze, il fut fait « de douze divisions.

« Et ensuite il parut avec des divisions sans fin.

« Et comme, dans le dictionnaire, apparaître se dit « *Bhuta*, ils appellent *Maha-Bhuta* celui qui paraît « en toute chose. »

Généralement parlant, les huit Vasus se rapportent à la terre, que le souffle vital anime, et que les astres chauffent et éclairent. Prithevi, la terre, est l'épouse du roi Prithu, qui est Vishnu. Prithevi prend le nom de Sris, ou de bénédiction, et de Lakshmi, ou de prospérité, lorsqu'elle désigne la terre labouree et les produits du labourage. Le premier époux de cette déesse fut *Agnis*, le feu, qui brûle dans la maison du Grihastha ou du chef de famille, lequel est lui-même cet Agnis, comme son épouse est une autre Lakshmi ou Prithevi. Le second époux de la déesse fut Vishnu ou Vasudeva. Prithu, le roi agriculteur, le fondateur de la vie de famille, est le même personnage auquel on donne le nom de *Manou Vaivasvata*, car ils ont les mêmes attributions et le même caractère. Il est le *Dharma-Raja*, qui institua les devoirs moraux, religieux et sociaux, ce Dharma qui, avec sa femme Vasû, eut pour enfants les huit Vasus. Il est encore le *Sraddha Deva*, le dieu des funérailles, qui a rattaché l'existence de la famille à l'institution des rites funéraires. Il est *Yama*, le seigneur de la terre (Colebr. *As. Res.*, vol. VII, p. 301), ce Yama, que M. Bopp a ingénieusement démontré être le même que *Djemo*, fils de Vivenghao (Vivasvan). Le même personnage

institue, dans l'Inde comme dans la Bactriane, les quatre castes sous les mêmes dénominations.

Les onze Rudras sont partout désignés de la même manière. Brahmâ, comme créateur, est doué du *Buddhi,* de l'intelligence créatrice; c'est en ce sens qu'il est dit de lui que comme le douzième, ou le soleil Aditya, il est le chef des onze Rudras.

Ces catégories de dieux se trouvent exposées, dans le Vidagdha Shakalya Brahmena du Vrihad Aranyaka, p. 207, 208.

« Les trente-trois dieux, quels sont-ils? » — « Huit « Vishnus, et onze Rudras, douze Adityas, qui font « trente-et-un; en outre Indra et Prajâpati: total trente- « trois. » — (Indra est le seigneur des dieux du corps subtil, et Prajâpati celui des dieux du corps grossier de l'univers.)

« Les huit Vishnus, quels sont-ils? » — « Le feu, « et la terre, et le vent, et l'entre ciel et terre (l'at- « mosphère), et le soleil, et le ciel, et la lune, et « le zodiaque lunaire: cela sont les huit Vasus. » — « Pourquoi les appelle-t-on Vasus? » — « On les « nomme Vasus, parce que le désir et la fertilité du « monde entier ont cours par eux. »

« Les onze Rudras, qu'est-ce? » — « Dix Prânas, « dans le corps de l'homme; cinq sont la cause su- « prême de la science du dedans, et cinq sont la « cause suprême de l'action du dedans; le onziè- « me est le Jivâtman: tels sont les onze Rudras. » — « Pourquoi les nomme-t-on Rudras? » — « Rudra est « celui qui fait pleurer. Les Rudras, quand l'homme

« meurt, le font pleurer, parce qu'il quitte le corps. »

Les onze Rudras sont appelés les dix Prânas; mais ces dix Prânas ne sont autres que les organes de la sensation et de l'action (Buddh- et Karm-Indriyani) que le souffle de vie a pénétrés; le Jivâtman se manifeste dans le Manas, dans le foyer de la raison et du sentiment.

« Les douze soleils, quels sont-ils? » — « Les douze « mois de l'année. » — « Pourquoi les appelle-t-on « Adityas? » — « Aditya, dans les dictionnaires, signi- « fie *saisir*, car il saisit la vie des hommes. »

L'étymologie est fausse. Aditya vient d'Aditi, clarté, et les fils d'Aditi sont les Devas, dont le nom est dérivé de *diva*, jour. De sa sœur Diti, l'obscurité, viennent les Daityas, fils des ténèbres et ennemis des Devas.

Suivant le Srichti Brahmena (Vrihad Aranyaka, p. 132) les huit Vasus, onze Rudras et douze Adityas, avec les treize Viswedevas et quarante-neuf Maruts, forment une caste des Vaisyas chez le peuple des dieux, qui ont sept rois, le feu pour pontife suprême, et la terre en qualité de serviteur. Ce sont les cent et un dieux du sacrifice, les immolateurs du Brahmâ, ceux qui produisent les diverses portions des trois mondes au moyen du feu du sacrifice. Dans l'homme, ces dieux se retrouvent dans cent et une veines qui aboutissent au cœur, où siége le Puruscha, et qui dépendent de la veine *Suschumna*. Par cette veine le Puruscha monte au cerveau, en s'élevant de ce lieu, quand l'homme corporel périt, vers la sphère du soleil. La durée du monde est de cent années divines, et il a été

créé dans une de ces années. (Colebr. *As. Res.*, vol. 8; Rigveda, cap. XI, mantra 2, p. 405-407.)

Dans le Chhandogya Up. (cap. III, p. 24, 25), Ghora, fils d'Angiras, dit à Crishna, fils de Devaki:

« Ce Jivâtma, sache qu'il est sacrifice (*Yaga*):
« l'homme est le sacrifice, parce que, dans le sacrifice,
« il y a trois dieux : Vishnu, et Rudra, et Aditya.

« Ces trois dieux sont, dans l'homme, le Prâna,
« parce que ce qui enrichit et féconde, on l'appelle
« Vishnu, et Pran féconde le corps; pour cette cause
« Pran est Vishnu.

« Ce qui fait pleurer est Rudra : mais Pran fait pleu-
« rer le corps, et, pour cette cause, Pran est Rudra.

« Ce qui procure la saveur, cela est Aditya : mais
« Pran comprend toutes les saveurs, et, pour cette
« cause, Pran est Aditya. »

C'est du feu, dont les dieux sont les Vasus; de l'air, dont les dieux sont les Rudras; et du soleil, dont les dieux sont les Adityas, que sortit le triple Véda (Manu, ch. I, v. 23), cette sagesse manifestée dans les trois mondes, ce souffle (Prâna) qui accompagne la parole animante. Le triple Véda fut produit par l'accomplissement du sacrifice.

Le Mahat, ou le puissant, ce Buddhi créateur, cette intelligence sublime, opère par les dieux du Trimurtti : de même le *Prânava*, la parole créatrice, agit par le triple Véda (Manou, II, 76). Il s'agit d'un Véda idéal, d'un arbre de la science, qui est le monde. Le mal et le bien y sont aux deux pôles opposés de l'existence, et le mélange de l'un et de

l'autre se trouve au milieu. Les Mantras ou prières contenus dans les Védas sont destinés à invoquer les dieux de ces trois mondes, et de célébrer, en outre, la victime et le sacrificateur. Le Rigveda paraît surtout s'adresser aux dieux terrestres, le Yayurveda aux dieux de l'atmosphère, le Samaveda aux dieux du ciel.

Ces trois Ganas, ou compagnies de dieux, reparaissent, sous le nom de *Pitris*, dans les ancêtres de chaque famille : on les invoque dans les Sraddhas, ou aux sacrifices des funérailles. Ainsi on lit dans Manou (III, 284) :

« Les sages donnent à nos pères le nom de Vasus; « aux grands-pères de nos pères, celui de Rudras; « et aux grands-pères de nos grands-pères, celui d'A- « dityas; à cet effet il existe un texte primitif dans le « Véda. »

La famille, dans son unité restreinte, ne remonte qu'au quatrième degré en ligne ascendante, et ne descend qu'au quatrième degré en ligne descendante (Manou, X, 186). Le législateur Devala (*Digest on Hindu Law*, t. III, p. 10, 11) s'exprime ainsi :

« Aussi loin (que le quatrième en descendance) les « parents sont Sapindas (alliés par les oblations aux fu- « nérailles) ; au-delà il n'existe plus de gâteau des fu- « nérailles : les sages déclarent que le partage de la pro- « priété héréditaire est coordonné avec le don de ces « gâteaux. »

Ensuite la famille s'étend, dans les *Saculyas*, du quatrième au septième degré de la descendance et de l'ascendance : ces Saculyas mangent ce qui reste du riz

qui n'a pas été entièrement consommé dans la confection des gâteaux funéraires (*Baudhâyana*, cité dans le *Digest*, &c. vol. III, pag. 452-453). Enfin la famille s'ébranche dans les *Samânôdakas*, qui, dans les funérailles, offrent aux mânes des ancêtres éloignés une libation d'eau, et dont le droit ne s'éteint qu'avec le nom de la famille, quand ils ne peuvent plus prouver l'ordre de leurs naissances (Manou, V, 60).

Les ancêtres sont donc, suivant le texte de Manou (III, 284), des dieux terrestres ou ignés au premier degré de l'ascendance, des dieux de l'atmosphère au troisième, des dieux célestes au quatrième. Ces Pitris des trois mondes, les pères, arrière-grands-pères et les pères de ces derniers, par une triple libation d'eau produisent, est-il dit, la lune dans le ciel, la pluie dans l'atmosphère, la végétation sur la terre. Comme Adityas, ils habitent le ciel de la lune, comme Rudras, la région intermédiaire de l'atmosphère, comme Vasus, la terre. Les âmes de ces pères, les morts, alimentent ce monde terrestre; ils y maintiennent le Prâna, le souffle vital, dans la personne de leurs descendants, car ce sont ces descendants qui, en leur accordant de pieuses funérailles, les élèvent au rang de Pitris (Vrihad Aranyaka, quinzième Brahmena, pag. 288-291).

(La suite au numéro prochain.)

Description de la Chine sous le règne de la Dynastie mongole, traduite du persan et accompagnée de notes, par M. KLAPROTH.

(Fin.)

« Dans tout l'empire du Kaân sont douze *Sing;* cependant celui de Khanbaligh est le seul qui ait des Djingsang; dans les autres il y a seulement des princes qui portent le titre de چکی *Chidjenghi* (?) (chez M. de Hammer *Schiling*), ils en sont les présidents avec quatre Kabdjân et autres membres du divan, qui ont des titres correspondant à leurs dignités. »

Le mot سینك *Sing* est le terme chinois 省 *Sing* ou *Ching*, qui désigne une province et son administration.

« Les lieux de résidence des douze Sing sont, d'après leur ordre et leur rang, les suivants :

« 1er *Sing,* de *Khân bâligh* ou *Daïdou.* »

La province actuelle de Tchy li, et Pe king, sa capitale.

« 2e *Sing*, du pays des چورجه *Djurdjeh* et des سولانكقه *Solângkah,* est établi dans la ville de موبجو *Mouidjou* (?) (chez M. de Hammer *Djoundjou*), qui est la plus grande des villes des Solângkah. Il y a dix divans; *Ala-eddin,* fils de *Housâm-eddin* d'Almâligh, et *Hassan Djoudjâk* y résident. »

Le pays des *Djurdjeh* est celui des 直女 *Ju tchy* (ou *Niu tchy*) des Chinois, lesquels sont les ancêtres des Mandchoux de nos jours. *Solángkah* est le nom mongol de la partie septentrionale de la Corée, et du pays traversé par le *Ghirin oula* ou de la partie supérieure du *Sounggari oula* et ses affluents. *Ghirin* est encore aujourd'hui la dénomination des Coréens du Nord et de leur langue (en chinois 林 鷄 *Ki lin*). Les Coréens portent chez les Mongols les noms de *Solgho* et *Solonghos*. Voici ce qu'on lit sur ces appellations dans le *Miroir de la langue mongole*, publié par ordre de Khang hi : [illegible] « [illegible] » Les « hommes de *Tchao hian* (Tchhao sian) sont appe« lés *Solgho*, on les nomme encore *Solongghos*. » Ce dernier mot est au pluriel. Dans les livres mongols on le trouve aussi écrit [illegible] *Solongghos*. Les Mandchoux nomment les Coréens [illegible] *Solkho*, qui est le même mot que le mongol *Solgho*. Dans l'histoire des Mongols de Sanang Setsen, ouvrage curieux, mais dans lequel on doit regretter l'absence totale de critique, on aperçoit une singulière confusion relativement aux *Solongghos*, que l'auteur confond avec les *Merkit*. Il vaut la peine de discuter le passage de l'histoire mongole, d'autant plus que son éditeur et traducteur, M. I. J. Schmidt, de St-Pétersbourg, n'ayant pas découvert l'erreur qu'il contient, en a tiré des conséquences tout à fait inadmissibles. Sanang setsen, après avoir raconté comment Tchinghiz khan avait vaincu *Wangtchouk khaghan*, roi des *Djurdjit* (Djurdjeh ou Ju tchy) en 1192, rapporte ainsi la suite de cette campagne : « Dans la 49e année du cycle, le monarque (Tchinghiz « khan), âgé de vingt-huit ans, marcha de là (du pays « des Djurdjit) à l'Orient pour traverser l'*Uneghen*

« *mourèn* ([illegible]). Y étant arrivé, il trouva « que la rivière était sortie de ses bords; par conséquent « il resta de ce côté, et envoya des ambassadeurs au « *Tsaghan khagan* des *Solonghos* et lui fit dire : Apporte-« moi un tribut, sinon, battons-nous. Tsaghan khaghan « intimidé envoya au monarque la fille de Daïr oussoun « (de la tribu) des *Solonghos Merghed*, nommée *Khoulan* « *goa*, avec une tep e couverte de peaux de tigres (1), « et lui donna en lot les deux tribus de *Boughas* et « de *Solonghos*. Le monarque ajouta encore celle de « *Tsaghan*, de sorte qu'il soumit trois provinces des « Solonnghos à sa domination. »

Voici à présent l'étrange commentaire que M. I. J. Schmidt ajoute à ce passage rempli d'erreurs : « Le peuple « appelé ici *Solonghos* par notre auteur n'est autre que « les *Merghed*, nommés par les auteurs mahométans « *Merkit*, et non pas les Coréens, comme M. Klaproth « (*der vorlaute Herr Klaproth*) s'est donné la peine de

---

(1) M. Schmidt a traduit « couverte de peaux de *panthères*, » mais il y a dans l'original [illegible] *bars*, qui signifie *tigre*. La panthère s'appelle en mongol [illegible] *irbis*. Voici comment le *Miroir de la langue mongole* explique ce mot :

[illegible]

« L'*Irbis* ressemble un peu au tigre, mais il est plus petit, de « couleur jaune et ayant son crin marqueté de taches rondes. « Quand celles-ci sont blanches, on l'appelle l'*Irbis blanc*; quand « elles sont noires, on lui donne le nom d'*Irbis noir*. On applique « au mâle et à la femelle les mêmes dénominations qu'au tigre « mâle et femelle. »

« le démontrer au monde, dans plusieurs pamphlets.
« Qu'on compare l'*Histoire des Mongols*, par M. d'Ohs-
« son (pag. 63), on y trouvera le *Daïr oussoun* des *So-*
« *longgos Merghed,* nommé par notre auteur. M. d'Ohs-
« son appelle sa tribu *Ouhouse,* ce sont vraisemblable-
« ment les *Boughas* de notre auteur. On y trouve aussi
« mentionnée *Khoulan* (chez M. d'Ohsson *Koulan*) fille
« de Daïr oussoun. Je présume qu'on doit entendre, sous
« les noms des *Solonghos Merghed* de Sanang setsen, et
« des *Merkit* des Chinois et des Mahométans, la peuplade
« connue encore aujourd'hui sous la dénomination de
« *Solon Daghour,* qui habite la Daourie. Le singulier
« *Merghen* signifie en mongol *habile, instruit,* et un
« archer ou chasseur habile est nommé ordinairement
« *Merghen*. Les *Solon* sont connus pour être les plus
« habiles archers de cette contrée. »

Il est difficile de concevoir que M. I. J. Schmidt n'ait pas découvert que l'écrivain mongol avait confondu en une deux expéditions différentes de Tchinghiz khan, celle contre les *Solongghos* et celle contre les *Merkit.* La première de ces deux nations habitait au sud-ouest des *Djurdjit* ou Mandchoux de nos jours, et la seconde au sud du lac Baïkal; ainsi l'une est à une distance de l'autre de plus de trois cents lieues de France. Nous voyons par les historiens mahométans et chinois que la nation chrétienne des *Keraït* كرايت, qui occupait le pays arrosé par l'Orkhon et la Toula, ainsi que le voisinage des monts de Kara korum, était, dans les premiers temps de Tchinghiz khan, souvent en guerre avec les مركيت *Merkit,* qui habitaient plus au nord sur le Selengga inférieur et ses affluents. Marco Polo connaît ce dernier peuple, et l'appelle *Mecrit.* Voici ce qu'il en rapporte (chap. 48, *Ramusio*, II, 15 D) : « Partendosi da *Cha-*
« *rochoran* e del monte *Altay,* doue si sepeliscono i
« corpi de gl' Imperatori de' Tartari come habbian detto
« di sopra, si va per una contrada verso Tramontana,

« che si chiama la pianura di *Bargu*, e dura ben circa « sessanta giornate. Le cui gente si chiamano *Mecriti*, « e sono genti saluatiche, perche viuono di carne di « bestie, la maggior delle quali sono a modo di cerui, « li qual' ancho caualcano. »

Le passage suivant d'*Aboul-ghazi bahadour khan* démontre également que les habitations de Tchinghiz khan, de Ouang khan (ou Wang khan) des Kerait et celle des Merkit, étaient limitrophes; car les derniers ne seraient pas venus du nord de la Corée pour enlever l'épouse de Tchinghiz khan aux bords du Keroulan.

جوجی خان اناسی اتین بورته قوجین دیرلار بورته قوجین حامله ایردی چنکز خان‌نینک یوقلیغیندا مرکت خلقی‌نینک خانی چنکز خان‌نینک اویونی جابدی تقی بورته قوجین نی اولنجه الیب کیندی اونک خان‌نینک خاتونی بورته قوجین ایکاچسی ایردی اونک خان برلان مرکت خان‌نینک اراسیندا دوستلیق بار ایردی اول سببدین اونک خان بورته قوجین تیلاب الدی چنکز خان غه یباری انینک اوچون کیم اونک خان برلان چنکز خان‌نینک آتاسی یسوکی بهادور دوست ایردی

« Le nom de la mère de *Djoudji khân* était *Burteh* « *koudjin* (ou la dame grise). Burteh koudjin était en- « ceinte; dans l'absence de Tchinghiz khan, le khan de la « tribu des *Merkit* fit une incursion sur les terres de « Tchinghiz khan, et emmena avec lui Burteh koudjin. « L'épouse d'*Ouang khan* était la sœur jumelle de Burteh « koudjin, et il existait une étroite amitié entre Ouang « khan et le khan des Merkit. C'est pour cette raison que

« Ouang khan obtint la liberté de Burteh koudjin et la « renvoya à Tchinghiz khan, car Ouang khan était l'ami « de *Yesoukaï bahâdour,* père de Tchinghiz khan. »

Selon Rachid-eddin, les مرکیت *Merkit* étaient aussi appelés مکریت *Mekrit,* par une partie des Mongols. Ils étaient également connus sous la dénomination générale de اودوت *Oudout* ou اودويوت *Oudouyout* (1); et se composaient des quatre tribus de مرکیت *Merkit,* de مودان *Moudân,* de تودا قلين *Toudâ khalin* et de جيون *Djioun.* Cette nation était d'origine mongole (و صنفی از مغولند). Le chapitre suivant, que je traduis de l'ouvrage de Rachid-eddin, détermine avec précision le pays que les Merkit habitaient, et confirme sous ce rapport le récit de Marco Polo.

Narration de l'expédition de Tchinghiz khan contre Toktà, chef des Merkit, de la défaite qu'il lui fit essuyer et comme il en laissa tout le profit à Ouang khan.

« Dans l'année du serpent, qui est la 593e de l'hégire « (ou 1197 de J.-C.), Tchinghiz khan se mit en marche « contre Toktà, prince des Merkit, peuple qui, quoique « de race mongole, était indépendant. Il leur livra ba-« taille auprès de la rivière qu'ils appellent مونجه *Mon-« djah,* dans le canton de *Karâs mouran,* devant le « *Kelouran* (Keroulan), et dans le voisinage du Selengga. « Ce furent les *Oudout Merkit,* une de leurs tribus, qui « y furent battus, taillés en pièces et pillés. Tout le bu-« tin que Tchinghiz khan avait pris dans cette guerre, « il le donna à Ouang khan et aux siens. L'année sui-« vante, qui fut celle du *cheval,* Ouang khan, ayant de

(1) Cette dénomination leur venait peut-être de la rivière *Oude,* affluent de gauche du *Selengga.*

« cette manière eu derechef des serviteurs, de la for-
« tune, des officiers et des troupes, entreprit une autre « guerre contre les Merkit, sans s'être consulté avec « Tchinghiz-khan. Il les battit dans le canton appelé « نوكر كهره *Nouker kehreh* (?), et fit prisonniers le « fils de Toktà et Djelaoun. *Toktà biki* prit la fuite, et « se retira dans le pays de *Barkoutchin*, qui est dans le « voisinage du fleuve Selengga et à l'orient du pays des « Mongols. C'est parce qu'une tribu mongole nommée « *Barkout* habite ce pays de *Barkoutchin*, qu'on lui a « donné ce nom, qu'il porte encore à présent. »

La rivière *Mondja*, citée par Rachid-eddin, est celle qui s'appelle encore aujourd'hui *Mandzia*. Elle a son origine en Mongolie, au nord des sources du Keroulan et Onon, dans l'angle oriental que forment entre elles les chaînes du *Bakha Kentè* et de l'*Ikè Kentè*. Elle traverse bientôt la frontière de la Sibérie, au poste d'*Obour khadaïn oussou*, passe devant le fort de *Mandzinskoi* (nommé *Manzanskoi*, sur la carte de Pozniakov), et se réunit à gauche au *Tchoukou* ou *Tchikoï*, vis-à-vis du village de *Manghir Tchouiska*.

En 599 de l'hégire (1203), Temoutchin ayant détruit la puissance des Keraït et soumis ce peuple, marcha au printemps suivant contre les Naïmans, qui habitaient sur la rivière *Altaï*, à la frontière de تنكقناى *Kangkanaï* (ou sur l'Irtyche supérieur). Une grande bataille fut livrée, dans laquelle Tayang khan des Naïmans, fut mortellement blessé et son armée défaite. Après cette affaire, plusieurs tribus alliées des Naïmans se soumirent à Temoutchin, mais les Merkit ne voulurent pas suivre leur exemple et prirent la fuite. Temoutchin les poursuivit, et atteignit d'abord la tribu *Ouhouz* (1), qui avait

(1) Dans un autre endroit de son ouvrage (fol. 174 *recto*), où Rachid-eddin parle des reines épouses d'Oktaï khan, il nomme

pour chef *Daïr oussoun*. Elle s'arrêta sur le bord de la rivière تار موران (nom qu'on peut lire *Tar, Yar, Bar* et *Nar mouran*), déclarant qu'elle ne voulait pas se battre. Daïr oussoun se rendit auprès de Temoutchin avec sa fille قولان خاتون *Koulan khatoun* (1), qu'il lui offrit, et lui exposa que sa tribu manquait de chevaux et de bétail pour pouvoir suivre le khan mongol. Ce prince ordonna alors de partager les *Oukouz Merkit* en compagnies de cent hommes; et leur ayant nommé un commandant, il les laissa auprès des bagages. Après son départ, ces troupes se révoltèrent, et se mirent à piller les bagages de l'armée; mais les Mongols, s'étant réunis, les repoussèrent et leur reprirent ce qu'ils avaient enlevé. Les insurgés cherchèrent alors leur salut dans la fuite. La tribu des *Oudouyout Merkit*, qui s'était réfugiée dans un lieu fortifié nommé ادیغال قورغان *Adighâl kourgan*, fut obligée de se rendre prisonnière, et les trois autres tribus de cette nation, les *Modoun*, les *Toudá kalin* et les *Djioun*, éprouvèrent ensuite le même sort. Alors Temoutchin fit marcher des troupes contre la tribu de *Daïr oussoun*, qui s'était enfermée dans le lieu fortifié de قوروقچال *Kourouktchal*, situé dans le voisinage du Selengga. Elle dut également poser les armes.

En comparant ce récit avec celui de Sanang setsen, on voit que ce dernier a pris les *Solonggos* ou Coréens pour la même nation que les *Merkit* ou *Merghed*, et

---

cette tribu *Ouhât*, en disant que la seconde reine, تورا‌كینه *Tourâkinah*, était de la tribu des اوهات مركیت *Ouhât Merkit*, qu'elle avait été l'épouse de *Daïr oussoun* (Thaïr oussoun), mais que celui-ci ayant été tué, elle fut faite prisonnière et mariée à Oktaï, auquel elle donna cinq fils, كیوك *Gayouk*, كوتان *Koutân*, كوجو *Koudjou*, قراجار *Karâtchar* et قاشی *Kâchi*.

(1) Tchinghiz khan eut d'elle un fils nommé كولكان *Koulkân*.

qu'il attribue aux premiers ce que le chef des seconds a fait, c'est-à-dire qu'il se soumit à Tchinghiz khan et lui donna sa fille *Koulan* en mariage. On serait tenté de croire que cette méprise de l'auteur mongol vient de ce qu'il a lu, dans les documents qu'il avait sous les yeux, *Solonggos Merghed* pour *Merghed du Selengga*, et que cette erreur lui a fait confondre les Coréens avec une tribu mongole des bords du Selengga et du Baïkal. Quoi qu'il en soit, on voit, par le récit postérieur de Sanang setsen, qu'il y avait des Coréens ou Solonggos parmi les Mongols. C'étaient vraisemblablement les descendants d'une partie des tribus *Solonggos*, *Boughas* et *Tsaghan Solonggos*, que Tchinghiz khan avait emmenés avec lui en revenant de son expédition contre la Corée septentrionale.

La conjecture de M. Schmidt, suivant laquelle les Solonggos de l'auteur mongol pouvaient être les *Solons*, nation toungouse qui habite beaucoup plus au nord sur le Non et ses affluents, est également dénuée de fondement. Les Mongols qui appellent les Coréens *Solgho* ou *Solonghot*, écrivent ᠰᠣᠯᠣᠨ *Solon* le nom des Solons.

Le second *Sing* de Rachid-eddin est celui de *Liao yang*, établi par Koubilaï kâan, en 1287. Il comprenait le *Liao toung*, la partie nord-ouest de la Corée et celle du sud-ouest du pays des Mandchoux. Sa capitale était la ville actuelle de *Liao yang tcheou*, dans le Liao toung.

« 3e *Sing*, de كولى *Ko li* et او كولى *Ou koli*, « (M. de Hammer a mal lu *Koki* et *Baïkoti*), qui « forme un royaume particulier, dont le roi porte le « titre de *Wang*. Il a deux filles et son fils est هوايس « *Hewaïs* (?). Il n'y a pas de forêts épaisses (ابك ?) « dans ce pays. »

Ko li est le nom de la Corée; en chinois 高麗

Kao li. Le titre *Wang* est le chinois 王 *Wang*, qui signifie *roi.*

« 4ᵉ *Sing*, de نمكينك *Namking* (M. de Hammer « lit mal à propos *Nemkinek*); c'est une grande ville « appartenant au royaume de Khataï; elle est située « sur le bord du *Karà mouran.* C'était une des rési- « dences des rois de Khataï. »

La ville dont il s'agit ici n'est nullement celle qui, de nos jours, porte le nom de *Nan king.* C'est celle de 府封開 *Khaï fung fou,* dans le Ho nan, dont Ra- chid-eddin parle. C'était le 京南 *Nan king* ou la ré- sidence du midi des rois de *Kin*, qui possédaient le Khataï ou la Chine septentrionale. Elle est située sur la rive droite du *Houang ho*, nommé, comme nous l'avons vu plus haut, *Karà mouran*, par les Mongols.

« 5ᵉ *Sing*, de سكجو *Sukdjou*, ville située à la « frontière du Khataï; c'est là où commencent les Turcs « (وترکان سر آغاجای باشد). »

Sukdjou est la ville de 州肅 *Su tcheou*, ou, d'après la prononciation populaire, *Suk tcheou.* Elle est située dans la province chinoise de Kan su, au bout occidental de la grande muraille. Du temps des Mongols, de même que de nos jours, le pays situé à l'ouest de cette ville est occupé par des tribus turques, qui descendent des an- ciens Turcs-Ouighours ou Ighours.

« 6ᵉ *Sing*, dans la ville de خينكساى *Khingsaï*, « qui était la capitale du royaume de *Manzi. Ala-eddin*

« *kabdjân, Seïf-eddin* son fils, et *Taghâdjar noyan* « *batou Kerkhâhy*, en sont les trois chefs. *Omar kho-* « *djah*, fils de *Saï*, et *Bik khodjah Thousi* y sont « kabdjans. »

Khingsaï est la ville actuelle de 府州杭 *Hang tcheou fou*, capitale du Tche kiang. C'était le 師京 *King szu*, ou la résidence des empereurs de la dynastie des Soung, qui régnèrent dans le royaume de Manzi, qui est la Chine méridionale.

« 7e *Sing*, de لوجو *Loudjou* (M. de Hammer lit « *Kidjou*); c'est une des villes du Manzi. Ce Sing était « auparavant à *Zeïtoun*, mais plus tard il fut établi ici, « où il se trouve encore. Les chefs en sont رن *Ran*, « frère de Dâchiman et حالا *Hhâla*, frère de Bâyân « kabdjân. *Zeïtoun* est un port pour les vaisseaux, « le commandant y est *Boha eddin Kandari*. »

Lou djou et *Ki djou* sont des fautes de copiste, pour فوجو *Foudjou*. Il s'agit ici de la ville de 府州福 *Fou tcheou fou*, capitale de la province actuelle de Fou kian. Nous voyons en effet dans l'histoire des Mongols qui ont régné en Chine, que le gouvernement de cette province fut d'abord établi en 1277 à *Thsiuan tcheou* ou *Zeïtoun*, qu'en 1281 il fut transporté de là à *Fou tcheou*, que dans l'année suivante il fut rétabli à Zeïtoun, et qu'en 1283 il fut derechef transporté à Fou tcheou, où il restait du temps de Timour kaân, sous le règne duquel Rachid-eddin écrivit son ouvrage.

« 8e *Sing*, de يوكين قر *Youkin kar;* c'est une ville « du pays de Manzi; d'un côté elle a la contrée de

« تنكقوت *Tangkout.* Un frère de Bayân kabdjân et « celui de Ladjin kabdjân en sont les chefs. »

Youkin kar est un nom si défiguré, qu'il devient impossible de dire de quelle ville ou province il est question ici. Il s'agit probablement du Szu tchhuan, car c'est la seule province du Manzi, ou de l'empire des Soung, qui était limitrophe du Tangkout.

« 9ᵉ *Sing*, de لومكلى *Loumkeli* (chez M. de « Hammer *Kounki*), que les marchands appellent « چين كلات *Forteresse de Tchin.* C'est une ville « excessivement grande, située sur le bord de la mer, « au-dessous de Zeïtoun. Elle a un grand port. *Tou-« kai nâm* et *Rokn-eddin Abichari kabdjân* en sont « les chefs. »

Je pense qu'il s'agit ici de la ville de 廣州 *Kouang tcheou* ou Canton. Je ne sais pas ce que veut dire l'auteur en la plaçant « زير زيتون au-dessous de Zeïtoun. » Le چين كلات *Tchin kelât*, c'est-à-dire *la forteresse ou la ville des marchands de la Chine*, est peut-être la même qu'Ibn-Batouta appelle صين كيلان *Sin kilân.* Pour y parvenir, ce voyageur s'embarqua à Zeïtoun, sur la rivière, et y arriva après une navigation de vingt-sept jours. *Sin kilân*, dit-il, est une des villes les plus grandes et les mieux bâties. Au milieu est un grand temple, construit par un de leurs rois, &c. Au lieu de nous donner des détails intéressants sur cette ville, le voyageur arabe nous raconte, avec sa stupidité ordinaire, toutes sortes de balivernes et de miracles qu'il prétend y avoir vus ou entendus. (Voyez *The travels of Ibn Batuta*, translated by M. Lee, pag. 212 et suiv.)

« 10ᵉ *Sing*, de قرا جانك *Karà Djâng.* C'est un

« royaume indépendant, dans lequel il y a la grande « ville de یاچی *Yadji*, où le Sing est établi. Tous les « habitants sont Musulmans. Les chefs y sont نیان « تکین *Nayân tekin*, et *Yakoub beg*, fils d'Ali bey, « de la race des Baloudj.

Le *Karà Djâng* ou le *Djâng noir* des Mongols du temps de Rachid eddin comprenait la partie occidentale de la province de Yun nan. C'est le même pays que Marco Polo appelle *Karazan*. La capitale portait également de son temps le nom de *Yaci*. Marco Polo en fait pourtant le chef-lieu du *Caraïan*, et قرایان *Karâyân* est le nom sous lequel la province de 南雲 *Yun nan* est connue des Mahométans de l'Asie centrale. Il s'agit ici de la ville de 府雄楚 *Thsu hioung fou* (sur les cartes de d'Anville *Tchou yung fou*), qui, du temps de la dynastie mongole en Chine, portait le nom de 楚威 *Wei thsu* ou 州威 *Wei tcheou*, qui, dans la prononciation vulgaire, devient *Yadji* ou *Yaci*. M. de Hammer lit *Karachanu* pour *Karà Djang*, et *Wadji* pour *Yadji*.

« 11ᵉ *Sing*, de کن جانفو *Kin djangfou* (M. de « Hammer lit *Kirkhanko*), qui est une des villes du « Tangkout, et c'est pour cette raison que نوموغان « *Noumoughân* fut établi dans ce pays. Les chefs « actuels sont قاش *Kâch*, frère de Dâchiman, et le kab- « djân *Omar haï*. Ils ont leur habitation dans le can- « ton *Kidjân* (?) *naour*, où on a bâti un palais (ویورت « ایغده در موضع کجان ناورست و قرسی ساخته).

Nous avons déjà démontré dans ce Journal (vol. I,

pag. 103), que la ville que Rachid-eddin appelle *Ken djang fou*, et Marco Polo *Quen zanfu*, était la même qui, sous le règne des Mongols en Chine, depuis 1278, portait le nom de 府兆京 *King tchao fou* et de 府西安 *Ngan si fou*. C'est de cette ville que toute la province de *Chen si* a reçu le nom de كنجانفو *Kendjanfou*, sous lequel elle est connue des Persans et des Musulmans de l'Asie centrale.

Pour ce qui regarde l'établissement du prince *Noumoughan* dans cette ville, il paraît qu'il y a erreur dans le texte persan de notre auteur, et qu'il a confondu *Noumoughan*, quatrième fils de Koubilaï, avec *Manggala*, troisième fils du même empereur, et dont Rachid-eddin écrit le nom منكقلان *Mangkalân*, et quelquefois aussi مينكقان *Mingkin*. Ce fut ce dernier qui résida avec le titre de *Ngan si wang*, roi de Ngan si, à *King tchao fou* (*Si ngan fou* de nos jours). Il y mourut en 1280, et eut pour successeur son fils *Ananda*, qui, après avoir rempli pendant vingt-huit ans la même dignité, fut mis à mort en 1308, pour avoir voulu monter sur le trône après le décès de Timour kaân. Noumoughan, au contraire, n'a jamais résidé dans le Chen si, mais bien dans la partie septentrionale de l'empire mongol, comme on peut le voir par la courte notice biographique que l'histoire chinoise des Yuan ou Mongols donne de ce prince : « *Nan moû ho*, dont le nom est « aussi prononcé *Na moû han*, était le quatrième fils de « *Chi tsou* ou Koubilaï khan. En 1266, il reçut le titre « de *Pe phing wang* ou Roi pacificateur du Nord. L'em-« pereur ordonna au Tching siang (ministre) *Ngan* « *thoung* d'être son aide, et de l'accompagner au pays « d'*Ali ma li*, situé au nord de *Ho lin* (ou *Kara koroum*), « où il allait établir sa résidence. En 1277, à la 7e lune, « il fut fait prisonnier par *Si li ky*, prince rebelle, et

« resta pendant sept ans en captivité. En 1282, il « fut rétabli dans sa première dignité, puis il reçut le « titre de *Pe ngan wang*, ou Roi de la tranquillité du « Nord. A la 3e lune, 1284, il vint à la cour de l'empe- « reur; il y reçut un don de 10,246 onces d'argent en « papier-monnaie, et fut de nouveau gratifié d'un sceau « d'or. Il mourut en 1301, sous le règne de *Tchhing* « *tsoung* (Timour kaân); en 1320, il reçut le titre pos- « thume de *Tchao ting*. Il n'a pas laissé de descendants. »

Rachid-eddin nous apprend que Koubilaï kaân avait d'abord eu l'intention de laisser le trône à Noumoughan mais que pendant la captivité de ce prince il avait désigné pour son successeur son second fils *Tchikin*. Noumoughan, remis en liberté, revint en Chine et exhala son mécontentement par des discours qui lui attirèrent le courroux de son père. Koubilaï kaân le chassa de sa présence, et lui défendit de reparaître à ses yeux.

Le nom de Tangout appartient originairement à la partie de l'Asie centrale comprise entre les 33° et 103° de long. et les 33° et 45° de lat. nord. Il désignait la partie nord-ouest de la Chine, située sur la rive gauche du *Houang ho*, au nord du pays qui entoure le lac *Khoukhou-noor*, les vastes plaines arrosées par les rivières *Tchaïdam*, le pays de Cha tcheou et de Koua tcheou, la partie du désert de Gobi située entre la Chine, Khamul et le lac Lob, ainsi que les principautés de Khamul de Barkoul, d'Ouroumtsi et de Tourfan, qui ont formé autrefois le *Pays des Ouigours*. Le Tangkout est donc borné à l'est par le Houang ho et la branche la plus méridionale de la grande chaîne de l'Altaï, au sud par la chaîne des monts *Bayan khara*, qui le sépare du Tubet proprement dit, à l'ouest ses limites se perdent dans le désert, et au nord elles dépassent en plusieurs endroits la chaîne des monts *Thian chan* ou célestes. Les Chinois donnent à cette contrée le nom vague de 西河

Ho si, c'est-à-dire, ce qui est situé à l'Occident du Houang ho (*Voyez* la note (1), pag. 464).

Le nom de *Tangkout* est dérivé de celui de la grande tribu tubétaine, appelée dans les annales de la Chine *Thang hiang*. C'étaient des descendants des *San miao*, ou anciens habitants primitifs de la Chine, qui furent repoussés par les Chinois dans les montagnes du pays du lac Khoukhou noor et du Tubet oriental. Les Thang hiang, ainsi que leurs parents les Thang tchhang et les Pe lang, se vantaient, comme tous les Tubétains, de descendre d'une grande espèce de singes. Ils occupèrent primitivement le pays de *Sy tchi*, situé à l'ouest du département actuel de *Lin thao*, de la province chinoise de Kan su. Ce pays est traversé par le Houang ho avant qu'il entre pour la première fois en Chine; ce fleuve y décrit un grand nombre de sinuosités. Ce fut dans les troisième et quatrième siècles que les empereurs des dynasties chinoises de *Weï* et de *Tsin* parvinrent à abattre la puissance des Tubétains orientaux nommés Khiang; dans le sixième, les empereurs des Tcheou détruisirent celle des Thang tchhang, après ceux-ci d'autres Tubétains, nommés *Teng tchi*, devinrent puissants : ils furent remplacés par les *Thang hiang* ou *Tangkout*, qui, vers le commencement du douzième siècle, formaient une principauté particulière, dont la capitale était *Hia tcheou* ou *Ning hia fou* de nos jours. Tchao yuan, un de leurs princes, était déjà en possession de Hia tcheou, In tcheou, Soui tcheou, Yeou tcheou, Tsing tcheou, Ling tcheou, Yan tcheou, Hoei tcheou, Ching tcheou, Kan tcheou et Liang tcheou, toutes villes situées dans la partie septentrionale des provinces actuelles de Kan su et de Chen si, ainsi que dans le pays d'Ordos. En 1036, il prit encore aux Turcs Hoei hou, les villes de Koua tcheou, Cha tcheou et Su tcheou, et érigea en *tcheou* ou ville du second ordre les places fortes de Houng, Ting, Weï et Loung. Deux ans auparavant il

avait déjà donné à son royaume la dénomination chinoise de 夏 *Hia*, ou 夏西 *Si hia* (1). Sa résidence était 州興 *Hing tcheou*, à présent 夏寧 *Ning hia*, située à quelque distance du point de la rive gauche du Houang ho, où ce fleuve va quitter la province de Kan su pour entrer en Mongolie. Cette ville s'appelait selon Rachid-eddin, en langue tangkoute, ايرقى *Eyirkaï*, et chez les Mongols, ايرقيا *Eyirkaya*. Dans l'histoire mongole de Sanang setsen, elle est nommée [illegible] *Irghaï*, c'est la province de d'*Egrigay* ou d'*Egrigaya* de Marco Polo, dont il appelle la capitale *Calacia*. Le royaume de Si hia ou Tangkout fut détruit par Tchinghiz kaân ; ce conquérant s'empara, en 1227, de sa capitale, résidence de Chidour-ghou khan.

Rachid-eddin, en parlant de la nation des Tangkout dit : « Avant que ce peuple habitât dans des villes et des « villages, il avait une armée considérable et était extrê- « mement porté à la guerre ; aussi a-t-il beaucoup « guerroyé avec Tchinghiz khan et ses descendants. « Les Tangkout appelaient leur chef et empereur لونك « شادرغو *Loung Chidurghou* (ou شيدورقو *Chidour- « kou*), mais dans leur pays il y avait plusieurs rois. « Beaucoup de leurs villes, forts et forteresses et monts « sont du côté du sud; tout ce pays est hérissé de mon- « tagnes qui en défendent l'entrée (كه درپيش آن « افتاده); on les appelle اكساى *Aksâï* (ou انكناى « *Ankinaï ?*). Ce pays est limitrophe avec ceux des *Kha- « taï*, des *Nangkias*, et des *Manzi* (les Chinois méridio- « naux). جينكتمور *Djink temour*, qui est le fils de....

(1) J'extrais ces détails du *Thoung kian kang mou;* car la traduction de ce passage donnée par le P. Mailla (vol. VIII, p. 200 et 201) est remplie d'erreurs. Il n'est pas du tout question dans l'original du pays de *Loung*, ni d'une guerre contre les *Thou fan*.

« habite dans le voisinage de ce pays. Sous le règne « d'*Oktaï kaân*, il y avait là une armée, et à cette époque « Koubilaï kaân y fut envoyé. Auparavant les Mongols « appelaient ce pays قاشين *Kâchin* (ou plutôt قاشي *Kâ-* « *chi*) (1), mais quand *Kâchi*, fils de *Hoktaï kâan*,

---

(1) On a cru que *Kâchin* était une altération du nom chinois *Ho si*, mais ce n'est pas le cas. Rachid-eddin (fol. 270 *recto*) dit expressément :

تنكقوت مملكتی بزرك با طول وعرض است وبزبان ختاي انرا خواسی كويند يعنی رود خانه بزرك بمغرب وجهت آن كه ولايت او بر جانب غربی ختای افتاده پيش ايشان بدين اسم موسوم شد وشهرهای بزرك آنجا كه تختكاه پادشاهان آنجا باشد بدين تفصيل است كنجانفو قجيو ازردی حلجان ان باليق ودرآن ملك بيست وجهار شهر بزركست واكثر اهل آنجا مسلمان اند لكن بزريكران ودهاقين ايشان بت پرستند واشكال ايشان بختاييان مانند ه وپيش ازين مال بپادشاهان ختای می دادند وشهرهای ايشانرا نامهای ختاي نهاده اند وايين ورسوم ايشان وياساق ويسون بهم مانند ه

« Tangout est un grand pays tant en longueur qu'en largeur. « En langue de Khataï il est appelé *Hoa si*, ce qui signifie à l'oc- « cident du grand fleuve. La raison en est que ce pays est situé du « côté de l'ouest de la Chine, et il fut autrefois connu sous ce nom. « Il a de grandes villes qui étaient les résidences des rois du « pays ; les principales sont *Kendjan fou*, *Kamdjiou*, *Azerdi*, « *Khaladjân*, (peut-être le *Calacia* de Marco Polo,) *An bâlik*.

« mourut, la domination de Kâchin (ou Kâchi) fut abo-« lie, et depuis ce temps ce pays fut appelé Tangkout, « nom qu'il porte encore aujourd'hui. »

Tangkout est le pluriel mongol de *Tangkou*, nom des quatre hordes orientales des Thang hiang, dont trois, les *Itsi Tangkou*, les *Karà Tangkou* ou *Tangkou noirs*, et les *Tangkou du nord*, habitaient sur la frontière de l'empire des Liao ou Khitans, tandis que la quatrième, les *Tangkou méridionaux*, était enclavée dans le royaume de Si hia. Les Tangkou ou Tangkout étaient les Tubétains les plus rapprochés des Mongols, et c'est pour cette raison que ceux-ci ont appliqué leur nom à toute la nation tubétaine, de sorte qu'à présent les dénominations de *Tangkout* et de *Tubet* sont devenues synonymes chez les Mongols. C'est par cette même raison, et parce que le royaume de Si hia ou le Tangkout était habité par plusieurs nations d'origine différente, que de fréquentes confusions ont eu lieu. On a voulu, par exemple, faire passer pour Tubétains les *Turcs-Ouigours* qui habitaient en partie le Tangkout, parce que, dans une compilation mongole très-récente, on a trouvé un passage suivant lequel le peuple de Tangkout avait été nommé *Ouigour*, dans le XIII[e] siècle de notre ère. Actuellement la dénomination de Tangkout n'est plus employée pour désigner le pays qu'elle indiquait autrefois; elle n'est usitée chez les Mongols que pour désigner le Tubet.

« Il y a dans tout le royaume vingt-quatre grandes villes. La plu-« part des habitants sont musulmans, cependant les paysans et les « chefs des villages sont adorateurs de Bouddha. Quant à leur « extérieur, ils ressemblent aux Khataïens. Autrefois ils étaient « tributaires des rois de Khataï, et leurs villes portent des noms « Khataïens, mais ils ont gardé leurs institutions, leurs usages et « leurs lois et coutumes. »

« 12ᵉ *Sing*, de محوهم *Medjouhem* (chez M. de « Hammer *Kamkhon*); c'est une ville du pays de « Tangkout, qui est un royaume très-étendu, auquel « appartiennent des provinces immenses. *Akhteki* (ou « *Adjiki?*) y habite (وولايت ى اندازه تبع آنست « واحق آنجا ى نشيند). *Emir khodjah*, nommé « ياسم *Yasem*, en est le chef. »

Il s'agit ici vraisemblablement du pays du Khoukhou neor, qui est hérissé de pics immenses. Le nom de *Medjouhem* m'est tout à fait inconnu.

« Comme toutes ces villes sont éloignées l'une de « l'autre, il y a dans chacune un fils de roi ou un « autre prince d'un rang élevé, qui veille sur les « troupes et les peuples du pays, sur les affaires et sur « l'observation des lois et des règlements. Le Sing « de chaque royaume demeure dans la ville la plus « considérable. Chaque Sing ressemble à un bourg « à cause des nombreux édifices et pavillons construits « pour les officiers et autres employés, et pour beau- « coup d'esclaves et de domestiques qui y sont attachés « pour faire le petit service chez les chefs des di- « vans de moindre considération. C'est un usage « chez eux que les malfaiteurs et les criminels soient « tués, ou séparés de leurs maisons, familles, meu- « bles et immeubles. On les emploie alors comme por- « teurs, ou pour traîner des charrettes, ou pour trans- « porter des pierres, selon la destination que chacun « d'eux a reçue. Les gens des émirs et les hommes « respectables reçoivent les honneurs convenables et

« conformes à leurs rangs, qui sont de plusieurs degrés.
« Pour ce qui concerne l'histoire des règnes des em-
« pereurs depuis un temps immémorial, nous nous
« proposons de la donner à part dans l'*Appendice*
« (ذيل) de cet ouvrage, car nous sommes obligés
« d'être courts ici. »

La notice que Rachid-eddin donne des douze Sing ou provinces dans lesquelles la Chine était partagée à l'époque, ou peu avant l'époque à laquelle il rédigeait son ouvrage, est loin d'être exacte, puisqu'il confond plusieurs subdivisions avec des divisions principales, en passant sous silence quelques-unes de ces dernières. Je pense donc qu'il ne sera pas sans intérêt de donner ici un aperçu des douze grandes provinces qui composaient l'empire de Koubilaï kaân, vers la fin de la vie de ce monarque.

La Géographie de la dynastie mongole en Chine dit : « L'empire des Yuan dépassa au nord le mont *In chan*, « à l'ouest il s'étendit au-delà des *Sables mouvants*, à « l'est il se termina aux pays situés à gauche du fleuve « *Liao*, et au sud il atteignit les bords de la mer de « *Yue*. Au sud-est il comprit des lieux qui n'avaient « été soumis ni aux Han ni aux Thang, et au nord-est « il dépassa également les limites des empires de ces « deux dynasties. L'empereur Chi tsou (Koubilaï kaân) « ayant vaincu les Soung, fit une nouvelle division de « l'empire, &c. »

1° La province de la Cour, communément appelée 腹裏 *Fou li*, comprenait les provinces actuelles de Tchy li, de Chan si et de Chan toung, la partie du Ho nan, située sur la gauche du Houang ho, et la partie de la Mongolie au nord du pays d'Ordos, du Chan si et du Tchy li, à l'est jusqu'aux bords du Louan ho et du Lo-

khan gol, qui se jette dans le Charà mouràn. La capitale de cette province était *Taï tou,* le Péking de nos jours. Chang tou ou Khaï ping fou, résidence d'été de l'empereur, en faisait aussi partie.

2° La province de *Kara korum* ou *Ho lin* n'était sous le règne de Koubilaï qu'un *Tou yuan saï fou* ou gouvernement militaire. Timour kaân y établit, en 1307, une administration provinciale (Hing tchoung chou ching). Sous l'empereur Jin tsoung, cette province fut appelée 北嶺 *Ling pe.* Capitale, *Kara korum* ou *Ho lin.*

3° La province de *Liao yang* comprenait, outre celle de Ching king ou Liao toung de nos jours, la partie nord ouest de la Corée, le pays des Mandchoux, et la partie de la Mongolie méridionale à l'est du Louan ho et du Lokhan gol. La capitale était la ville de *Liao yang.* Celle de *Phing jang* en Corée appartenait aussi à cette province.

4° La province de *Ho nan* se composait du reste du Ho nan actuel, situé au sud du Houang ho, de la moitié du Kiang nan, au nord du grand Kiang et de presque toute la partie du Hou kouang, situé au nord du même fleuve, à l'exception de la ville de Han yang et de son territoire et de celle de Kouei tcheou. Capitale, *Pian liang,* actuellement *Khaï fang fou,* dans le Ho nan.

5° La province de *Chen si* comprenait outre le Chen si de nos jours, la partie du Kan su située sur la droite du Houang ho, à quelques districts près, et la moitié orientale du pays d'Ordos. La capitale était *King tchao fou,* actuellement *Si ngan fou,* dans le Chen si. Ce fut en 1285 que cette province fut établie, auparavant le Chen si et le Szu tchhuan avaient formé une seule province gouvernée par *Mangala,* fils de Koubilaï kâan.

6° La province de *Szu tchhuan* comprenait, outre la totalité de celle qui porte encore le même nom, quelques parties du Hou kouang et la portion nord-ouest du Kouei tcheou actuel. Capitale, *Tchhing tou.*

7° La province de *Kan su* comprenait les terres qui avaient composé le royaume de Si hia, c'est-à-dire la partie du Kan su actuel, située sur la gauche du Houang ho, avec le territoire de Ling tcheou et quelques districts voisins, sur la droite du même fleuve, ainsi que la portion occidentale du pays d'Ordos. A l'occident cette province s'étendait au delà de Cha tcheou et Koua tcheou, et jusqu'au lac Gach noor. Capitale, *Kan tcheou.*

8° La province de *Yun nan* était la même que le Yun nan actuel, avec la portion sud-ouest du Kuei tcheou et quelques districts du Tubet et de l'Awa. Capitale, *Tchoung khing*, à présent *Yun nan fou.*

9° La province de *Kiang tche* se composait du Tche kiang et du Fou kian de nos jours, de la portion du Kiang nan actuel située au sud du grand Kiang, et de la partie du Kiang si à l'est du lac Phu yang hou, y compris le territoire actuel de Kouang sin fou. Capitale, *Hang tcheou*, le *King szu* ou la résidence des Soung.

Le *Fou kian* avait formé, avant 1285, une province séparée. A cette époque, elle fut réunie à celle de Kiang tche (le *Concha* de Marco Polo); elle y resta attachée jusqu'en 1297 sous le règne de Timour kaân, qui rétablit le Fou kian comme province indépendante.

10° La province de *Kiang si* était la même que celle du même nom de nos jours, à l'exception de la portion nord-est, qui, comme nous l'avons vu, faisait partie du Kiang tchhe. Capitale, *Loung hing*, actuellement *Nan tchhang fou.*

11° La province de *Hou kouang*, se composait de la portion de celle qui porte encore ce nom, située au sud du grand Kiang, avec les villes de Han yang fou et Kouei tcheou et leurs territoires au nord de ce fleuve, puis de la totalité du Kouang si et du Koung toung actuels et de la plus grande partie du Kouei tcheou de nos jours. Avant 1293, le Kouang toung avait fait partie de la

province de Kouang si. Capitale, *Thian lin*, nommée à présent *Tchhang chafou*.

12° Le *Kaoli* ou la *Corée* formait également une province de l'empire, quoiqu'elle eût son roi particulier. En 1299, cette province reçut le nom de 征東 *Toung tching*, ou Conquêtes de l'Orient, mais son administration fut bientôt supprimée. En 1323, elle fut établie de nouveau.

Finalement, je dois encore dire que, selon Rachideddin, les Mongols comprenaient sous le nom de *Djav kout* (1), le *Khataï*, le *Tangkout*, le pays des *Djourdjeh* et des *Solongka* (Coréens du nord), et sous celui de *Khoui khour*, la contrée des *Nikiás* (Nankiâs) ou la Chine méridionale. — وجاو قوت عبارتست از ختای وتنكقوت وجورجه وسلنكقا كه ان حدودرا مغولان جاوقوت مى خوانند وولايت نيكياس كه آنرا خوى خور كويند (Mss. de Paris, fol. 241 et 242 *recto*.)

Traduction d'une lettre de GOETHE *à feu* M. A. L. DE CHÉZY, *à l'occasion de l'envoi que M. de Chézy avait fait à Goethe d'un exemplaire de son édition de Sacountala.*

Weimar, 9 octobre 1830.

Vous ne sauriez douter, Monsieur, de toute ma reconnaissance pour le beau présent que vous avez

---

(1) Chez Abd-allah Beïdhavi également جاو قوت. Edit. *And. Mulleri*, pag. 9.

bien voulu me faire. A peine l'avais-je reçu, qu'éclatèrent ces grands événements dont la nouvelle nous causa les plus vives alarmes sur le sort de tout ce qui nous est cher à Paris. Aujourd'hui que le calme est venu répondre à nos vœux, et que j'ai acquis la certitude qu'aucun de ces hommes qui m'intéressent si vivement n'a été atteint, je retrouve toute ma liberté d'esprit, et je puis enfin vous dire combien de prix j'attache à l'envoi de votre traduction de Sakountala.

Dès la première fois que je lus cet ouvrage, son charme indéfinissable m'entraîna irrésistiblement, et il excita en moi un tel enthousiasme que je ne cessai plus de l'étudier. J'essayai même, quoique inutilement, de l'adapter à la scène allemande, et bien que mes efforts soient restés infructueux, ce travail du moins servit à me pénétrer plus intimement des beautés de cet admirable ouvrage. Il a fait époque dans ma vie, et à force de m'en occuper, j'en ai fait mon bien, et si parfaitement, que depuis trente ans je n'ai plus eu besoin d'en relire aucune traduction anglaise ou allemande.

Voilà que votre traduction, fruit de vastes et profondes études faites sur l'original, vient me saluer dans cet âge avancé, où le jugement que nous portons d'un ouvrage ne dépend plus, comme dans la jeunesse, de l'intérêt que la fable inspire, où la méditation ne s'arrête plus sur le sujet, et où nous ne nous voyons plus appelés qu'à rendre honneur à la manière dont le poëte l'a traité.

Vous dirai-je en peu de mots tout ce que je pense?

Ce n'est qu'en vous lisant que je viens de me rendre compte de cette surabondance d'impressions que cet ouvrage a faites sur moi dans ma jeunesse. Le poëte nous y apparaît à la hauteur de sa mission, digne représentant d'une nation où les mœurs, pour être restées près de la nature, n'en ont conservé que plus d'élégance et de fraîcheur, où la morale brille de toute sa pureté, la dignité de l'homme de toute sa majesté, et où la Divinité est révérée avec le plus de vérité et d'amour. En même temps le poëte est tellement dominateur et maître de sa création, qu'il ose y risquer des contrastes familiers et plaisants, et qu'on est forcé d'y reconnaître les chaînons indispensables de sa composition.

Et tout cela vient d'être révélé par cette gracieuse langue française, parvenue à un si haut degré de perfection, et c'est en lisant votre Sakountala que je sens revivre en moi, et se concentrer en un seul foyer ces transports que m'avait fait éprouver jadis tout ce que jamais le génie français a créé de pur, de noble, d'énergique et d'accompli.

Je suis bien loin d'avoir épuisé tout ce que pourrait inspirer un pareil sujet, mais je veux m'arrêter ici, et me borner à vous dire que votre Sakountala brille parmi les plus belles étoiles qui rendent mes nuits préférables à la lumière du jour.

Je vous adresse cette lettre dans une langue où je suis sûr d'exprimer avec justesse mes pensées et mes sentiments. Je l'aurais encore choisie pour vous écrire quand même je n'aurais pas eu cette persuasion que vous vous êtes entièrement pénétré de l'esprit de notre

langue et du caractère de notre nation dans ces aimables relations avec une épouse chérie (Madame de Chézy), que nous comptons parmi nous, dont l'absence vous est si douloureuse, et sur laquelle vous vous exprimez avec une sensibilité si touchante.

Plein d'estime, de reconnaissance et d'obligations,

W. GOETHE.

Extrait du Tekouim Vak'aï, *journal officiel imprimé en turc à Constantinople, en date des derniers jours du mois de Cha'ban 1248 (fin de janvier 1833), traduit* par M. Amédée JAUBERT.

Bien que le pays de Khokand, l'un des six dont se compose le Touran, contrée si célèbre en Asie sous les noms de Turkestan, de Tatarestan, d'Uzbekestan et de Mogholistan, soit, à raison de sa situation géographique, à une distance considérable des états de la Sublime Porte, cependant ses habitants se font remarquer par la pureté de leurs mœurs et par l'orthodoxie de leur foi, car ils sont Sunnis (de la secte d'Omar) et Hanéfis (du rite de l'imam de ce nom).

Les gouverneurs de ce pays, d'après les sentiments de piété dont ils étaient animés, s'étant toujours considérés comme dans l'obligation d'offrir le tribut de leur sincère affection et l'hommage de leur soumission au souverain pontife des Musulmans, successeur du

Prophète sur la terre, l'empereur des Ottomans (que Dieu le conserve!); à l'exemple de ses prédécesseurs, le puissant prince qui gouverne actuellement ce pays, *Mohammed khan, fils d'Omar khan*, a jugé convenable de faire parvenir à Sa Hautesse une lettre particulière et un présent, témoignage public de ses sentiments, et il a chargé de cette mission deux personnages recommandables, l'un *Nazar Kazi Riza*, choisi parmi les gens de loi, et l'autre *Abdurrahman beg*, choisi parmi ses ministres.

Ces deux envoyés, partis de leur pays dans les premiers jours du mois de Djemad elewel de l'année dernière (fin d'août 1831), sont arrivés à Constantinople par la voie d'Erzeroum, vers les derniers jours du même mois de la présente année (fin de septembre 1832), et ils sont descendus à l'hôtel de Seïd Ahmed Djemil effendi, l'un des membres du divan, ancien intendant en second des finances, où ils ont reçu l'hospitalité. Le Gouvernement a fait pourvoir à leur entretien et leur a immédiatement assigné les fonds nécessaires pour leurs dépenses.

Le 14 du présent mois de Cha'ban, ces envoyés ont obtenu, avec tous les égards qui leur étaient dus, leur audience officielle à la Porte, et d'après la permission émanée de Sa Hautesse, ils ont été admis, le mercredi 25, à la faveur de lui présenter, avec leurs profondes salutations, les lettres et le présent du prince susdit.

Conformément aux ordres de Sa Hautesse, ils se sont dirigés à 5 heures (midi et demi) vers le salon

impérial d'attente (1), accompagnés d'Ahmed Djemil effendi et du secrétaire interprète du Divan pour la langue persane, Eurfi effendi. Après s'être reposés durant quelque temps avec son excellence Ahmed Fewzi Pacha, conseiller intime de Sa Hautesse, ils ont eu l'honneur d'approcher cet astre resplendissant de lumière, conduits par le conseiller susdit, et en présence d'Ahmed Fetchi Pacha, du premier imam de Sa Hautesse, de Riza effendi et d'Ali beg, ses glorieux serviteurs.

L'un de ces envoyés étant du corps des Ulémas, et l'autre, quoique simple ministre, pouvant être considéré comme appartenant à cette classe si respectable, et leur mission, étrangère à toute affaire politique, ayant pour objet l'accomplissement des devoirs qu'impose l'amitié, les communications verbales qu'ils avaient à faire ne devaient point être assujetties aux formalités officielles de l'étiquette ; mais pour leur donner un témoignage particulier d'égards et d'amitié, Sa Hautesse a daigné leur adresser, par l'intermédiaire du conseiller susdit, quelques paroles de bonté, et leur prodiguer des marques de sa bienveillance impériale.

Les présents dont ces envoyés étaient porteurs consistaient en un bel exemplaire du noble Coran, en une collection de lettres de l'imam Ahmed Farouki Serhendi et de l'imam Mohammed Ma'assoum de la

(1) Littéralement : *L'intervalle entre le harem et les appartements extérieurs.*

famille de Nedjeli, l'un et l'autre de l'ordre religieux des derviches dits *Nakchbendi*, et en divers châles et riches étoffes, productions particulières de leur pays.

Au moment de la présentation de l'exemplaire du livre saint qui faisait partie de ces objets, Sa Hautesse, conformément au caractère (dont elle est revêtue) de successeur du Prophète, s'est levée, a pris le livre de ses nobles mains, l'a baisé avec respect, et l'a placé, avec l'expression d'une joie parfaite, dans une tablette fixée contre les murs de son appartement.

Pendant le mois de Ramazan, ces envoyés ont été invités à venir rompre le jeûne au sérail impérial, et, comblés de marques de bonté, ils ont obtenu la permission de retourner dans leurs foyers. Le lendemain de cette nouvelle audience, ils ont reçu, à l'occasion du Ramazan, par l'intermédiaire du reis effendi, des marques de la munificence de Sa Hautesse.

Suit (dans le même journal) une anecdote très-connue tirée de la vie du Sultan Osman, qui, d'après un témoignage de vénération pour le Coran semblable à celui qui vient d'être mentionné, eut une vision prophétique qui lui prédisait une durée éternelle à l'empire des Ottomans.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 mai 1833.

M. Albert KAZIMIRSKI est présenté et admis comme membre de la Société.

On dépose sur le bureau un exemplaire de l'*Histoire des anciens rois de la Perse*, par Mirkond, traduite en anglais par M. Shea. L'ouvrage est renvoyé à M. Mohl, qui en fera un rapport verbal.

On procède, conformément au règlement, au renouvellement de la commission de surveillance des impressions de la Société. Le conseil nomme membres de cette commission MM. Burnouf père, Feuillet et Mohl.

M. Jacquet lit un mémoire sur la province de *Kausambi* traduit du chinois.

— M. le Président de la Société avait adressé à M. le Ministre des affaires étrangères quelques exemplaires de la Notice des principaux souverains de l'Asie et de l'Afrique qui a paru en tête du cahier de Janvier dernier, en priant M. le Ministre de vouloir bien attirer l'attention des agents du ministère dans ces contrées, sur les rectifications et additions dont cette notice serait susceptible. Dans sa réponse, M. le Ministre s'exprime ainsi :

« Je m'empresserai, M. le baron, de faire adresser la « notice aux agents du ministère dans les principales rési- « dences de l'Asie et de l'Afrique, et je leur donnerai l'or- « dre de mettre un soin scrupuleux à se procurer les ren- « seignements qui pourraient servir à la rectifier. Je suis

« heureux de m'associer ainsi pour une faible part aux im-
« portants travaux que vous dirigez dans la Société. »

— M. G. Ch. Haughton vient de donner sa démission de la place de secrétaire de la Société asiatique de Londres, à cause du mauvais état de sa santé. Les mêmes motifs l'avaient déjà obligé, il y a quelques mois, d'abandonner les fonctions de secrétaire honoraire du Comité des traductions orientales. Les lumières et le zèle de M. G. Ch. Haughton, et sa courtoisie dans les rapports de ces deux institutions avec les savants étrangers le feront vivement regretter des orientalistes de l'Angleterre et du continent. Le capitaine Harkness a été nommé secrétaire de la Société.

— L'*Appendice aux Rudiments de la langue hindoustani*, par M. Garcin de Tassy, est en vente. Nous reviendrons incessamment sur cet ouvrage.

Le même professeur publie en ce moment une édition des œuvres de Wali, célèbre écrivain hindoustani du Décan, faite d'après huit différents manuscrits. On n'avait jusqu'ici publié de ce poëte que deux ou trois pièces détachées. Cette édition contiendra toutes ses compositions connues : elle sera accompagnée d'un avant-propos et de notes explicatives.

Analyse grammaticale de différents textes égyptiens, par FR. SALVOLINI (3 vol. *in-4°*).

(EXTRAIT DU PROSPECTUS.)

Le premier volume renferme un dessin exact de celui des monuments égyptiens qui doit être pris pour point de

départ dans toute recherche sur les écritures d'Égypte, l'*Inscription de Rosette*. Ce dessin est accompagné d'un texte explicatif, contenant une analyse grammaticale de chaque mot ou signe, dont elle se compose, reproduit en marge de l'article qui s'y rapporte, et justifié dans sa signification par une foule d'exemples qu'a fournis la comparaison d'autres textes.

Parmi les restes de l'antique Égypte, ces nombreux rouleaux de papyrus qu'on trouve constamment auprès des corps embaumés sont ceux qui peuvent exciter le plus la curiosité des savants. Il a été facile de s'apercevoir, à la première inspection comparative de ces manuscrits, que les légendes qui y sont tracées font partie d'un plus grand volume qu'il est rare de trouver entier, c'est le Grand Rituel Funéraire, ou *Livre des manifestations*. Mais ces sortes d'extraits sont plus ou moins complets, plus ou moins intéressants. L'auteur a choisi dans les musées de Paris les manuscrits qui peuvent jeter le plus de lumières sur la doctrine psycologique égyptienne, pour en former le second volume de son ouvrage. Ce volume renferme donc une analyse grammaticale des plus longs et des plus importants morceaux tirés des papyrus dont nous venons de parler. Plusieurs planches en offriront un *fac simile* exact, avec une transcription *hiéroglyphique* interlinéaire, lorsqu'ils appartiennent à des textes tracés suivant la méthode *hiératique*.

Les Égyptiens avaient adopté un certain formulaire pour les inscriptions à tracer sur les stèles, et autres monuments du même genre. Le troisième volume se composera du dessin et de l'analyse grammaticale de ces différents formulaires, et de leurs variantes, recueillies d'après un grand nombre de monuments analogues.

La publication que nous annonçons n'est pas un objet de spéculation, c'est un hommage que nous nous empressons de rendre à une découverte qui honorera pour toujours les lettres et la France du XIX[e] siècle, découverte dont

les limites n'ont pas encore été appréciées d'une manière fort équitable; mais l'exécution d'une telle entreprise dépassant de beaucoup les facultés de l'auteur, une souscription est ouverte à la Librairie orientale de MM. Dondey-Dupré. Le nombre d'exemplaires ne dépassera pas de beaucoup celui des souscripteurs.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Chaque volume, de vingt-cinq feuilles *in-4°*, reproduites au moyen de l'impression typographique et lithographique en même temps, et accompagnées de plusieurs planches, sera livré au prix de 35 francs.

Pour l'ouvrage entier, 105 francs.

Commentatio in libellum de vitâ et morte prophetarum, qui græcè circumfertur, sive disputatio historico-chorographica de locis ubi prophetæ Hebræorum nati et sepulti esse dicuntur; par M. Hamaker. Amsterdam, 1833, un vol. *in-4°*. Extrait du Recueil des Mémoires de l'Institut du Royaume des Pays-Bas.

Die Münzen der Chane vom Ulus Dschutschis, oder von der Goldenen Horde; d'après le cabinet de M. Fuchs à Casan, par M. Fræhn. Saint-Pétersbourg, 1832, *in-4°*, avec dix-huit planches.

La seconde édition des *Éléments de la grammaire turque*, par M. Amédée Jaubert s'imprime en ce moment chez MM. Firmin Didot, revue, corrigée et augmentée. Elle formera un volume *in-8°*, et paraîtra prochainement.

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Procès-verbal de la Séance générale de la Société asiatique, du 29 avril 1833.

La séance s'ouvre à midi, sous la présidence de M. le baron SILVESTRE DE SACY, président honoraire de la Société.

Le procès-verbal de la séance générale du 28 avril 1831 est lu: la rédaction en est adoptée.

M. BORÉ, élève de l'École des langues orientales vivantes, est présenté et agréé comme membre de la Société.

On dépose sur le bureau les ouvrages ou les parties des ouvrages dont l'impression a été ordonnée ou encouragée par le Conseil, et dont la désignation suit :

Chrestomathie chinoise, publiée aux frais de la Société, en un volume in-4° lithographié, avec un avertissement imprimé. Paris, 1833, Impr. royale.

Les lois de Manou, publiées par M. LOISELEUR DES LONGCHAMPS, quatrième et dernière livraison, contenant la traduction française, en un volume in-8°. Paris, 1833; ouvrage encouragé par la Société.

Spécimen du caractère zend, gravé aux frais de la Société.

M. P. H. Fuss, secrétaire de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, écrit à la Société pour lui adresser plusieurs exemplaires du programme du prix proposé par l'Académie impériale pour le concours de 1835.

M. le baron Silvestre de Sacy adresse à la Société ses remercîments pour le titre de président honoraire qui lui a été donné par l'assemblée générale de tous les membres de la Société, en 1830 (Voyez ce discours textuellement imprimé, pag. 486).

M. Eugène Burnouf, secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du Conseil pendant l'année 1832 et les premiers mois de l'année 1833 (Voyez ce rapport textuellement imprimé, pag. 492).

M. Eyriès, l'un des censeurs, en son nom ainsi qu'au nom de M. Klaproth, annonce qu'il résulte de l'examen des comptes que la plus grande exactitude a régné dans la comptabilité. Le président, après avoir consulté l'assemblée, déclare que les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Klaproth lit un Mémoire sur la religion des *Tao szu.*

M. Garcin de Tassy lit un fragment d'un poëme hindoustani intitulé, *Les aventures de Camroup.*

L'heure avancée n'a pas permis d'entendre la lecture d'un Fragment sur l'histoire des anciens rois de la Géorgie, par M. Brosset, et la Notice sur le royaume de Kosambi, par M. Jacquet.

Les membres de la Société sont invités à déposer leurs votes pour le renouvellement de la série sortante

des membres du Bureau et du Conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin, dont le résultat présente les nominations suivantes :

Président : L'assemblée exprime à l'unanimité le désir que M. le baron SILVESTRE DE SACY, président honoraire de la Société, veuille bien continuer à présider les séances ordinaires du Conseil.

Vice-présidents : MM. Amédée JAUBERT, le comte DE LASTEYRIE.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire : M. STAHL.

Trésorier : M. LAJARD.

Commission des fonds : MM. FEUILLET, WURTZ et J. MOHL.

Membres du Conseil : MM. Ét. QUATREMÈRE, REINAUD, EYRIÈS, KLAPROTH, le baron PASQUIER, le duc DE RAUZAN, GARCIN DE TASSY, MABLIN, Stanislas JULIEN, BIANCHI, DUBEUX, FAURIEL.

Censeurs : MM. EYRIÈS, l'abbé DE LABOUDERIE.

La séance est levée à trois heures.

Pour extrait conforme :

EUGÈNE BURNOUF,
Secrétaire.



Tableau du Conseil d'administration, conformément aux nominations faites dans l'assemblée générale du 29 avril 1833.

PROTECTEUR,

S. M. LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS.

Président honoraire et en exercice.

M. Le baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-présidents.

MM. Amédée JAUBERT.
Le comte DE LASTEYRIE.

Secrétaire.

M. Eugène BURNOUF.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire.

M. STAHL.

Trésorier.

M. LAJARD.

Commission des Fonds.

MM. FEUILLET.
WÜRTZ.
J. MOHL.

Membres du Conseil.

MM. Le baron DE HUMBOLDT.

MM. Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE.
GRANGERET DE LA GRANGE.
CAUSSIN DE PERCEVAL fils.
HASE.
BURNOUF père.
L'abbé DE LABOUDERIE.
JOUANNIN.
Le comte PORTALIS.
Le comte Amédée DE PASTORET.
MARCEL.
Étienne QUATREMÈRE.
REINAUD.
EYRIÈS.
KLAPROTH.
Le baron PASQUIER.
Le duc DE RAUZAN.
GARCIN DE TASSY.
MABLIN.
Stanislas JULIEN.
BIANCHI.
DUBEUX.
FAURIEL.

Censeurs.

MM. EYRIÈS.
L'abbé DE LABOUDERIE.

Agent de la Société, M. CASSIN, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les Séances du conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

Discours de M. le baron SILVESTRE DE SACY.

MESSIEURS,

Appelé depuis quelques mois, d'après le vœu de votre conseil, à reprendre des fonctions actives auxquelles mon âge, le besoin de repos et quelques circonstances tout à fait personnelles m'avaient fait renoncer, mon premier devoir, comme mon premier besoin, est de remercier aujourd'hui la Société asiatique du haut témoignage d'estime et d'attachement qu'elle a bien voulu me donner, il y a trois ans, en me déférant le titre de *Président honoraire*. En me faisant cet honneur, qui recevait un nouveau prix de l'approbation que daigna y donner le Prince auguste qui, jusque-là, avait bien voulu joindre ce modeste titre à tous ceux qui rendaient son nom si cher aux lettres et aux arts, votre Société voulut, sans doute, me faire connaître qu'elle était convaincue que mon dévouement à ses intérêts, et mon désir de concourir à sa prospérité, n'avaient éprouvé aucune diminution. Mais quelque honorable que soit pour moi, en ce jour solennel, l'exercice du titre qui me rappelle un témoignage si flatteur des sentiments de la Société asiatique, ma pensée se reporte, par une tendance invincible, et que certes je ne chercherai pas à combattre, vers les pertes douloureuses qui l'ont affligée dans le cours de l'année dernière, et qui l'ont frappée à coups redoublés, dans plusieurs de ses premiers fondateurs,

dans les hommes mêmes dont la célébrité avait jeté tant d'éclat sur son berceau.

Des noms tels que ceux des Rémusat, des Chézy, des Saint-Martin, laisseront longtemps, dans la liste de ses membres, des vides difficiles à remplir, et quel que soit le mérite des élèves qu'ils ont formés et qui marchent avec honneur sur leurs traces, il n'en est pas un seul parmi eux qui me désavoue, si je dis que leurs travaux auraient encore gagné à subir l'épreuve du jugement de leurs maîtres, et qu'ils eussent trouvé plus douces et plus glorieuses les palmes qu'ils auraient cueillies sous leurs yeux, ou reçues de leurs mains. Et la littérature, la philosophie, l'histoire de la Chine et de l'Inde et des nations qui habitent l'Asie septentrionale et centrale, que n'avaient-elles pas à espérer du concours et de l'émulation réciproque qui ne pouvaient manquer de s'établir entre ces vétérans, bien jeunes encore, des études orientales, et cette nouvelle génération, formée par leurs leçons, introduite par eux dans la même carrière, et soutenue par leurs exemples et par leur approbation !

Si je ne craignais, Messieurs, d'irriter une plaie qui saigne encore, je vous rappellerais ces comptes rendus dans vos séances générales, où une plume aussi facile qu'élégante faisait passer sous vos yeux tout ce que l'Europe et l'Asie avaient fait, dans l'espace d'une année, en faveur des études auxquelles vous avez accordé votre honorable patronage. Semblable à l'artiste qui relève l'éclat des fleurs qu'il entremêle ou des pierres précieuses qu'il met en œuvre, par une

*

disposition savante, et par le talent qui distribue avec un gout sûr les harmonies et les contrastes, M. Abel Rémusat ajoutait, dans ces rapports annuels, un nouveau prix à toutes les conquêtes de l'orientalisme, dont aucune n'échappait à ses scrupuleuses investigations. Et ces tableaux si riches et si habilement dessinés semblaient n'être pour lui qu'un jeu et qu'une sorte de délassement, et enlevaient à peine quelques journées à ces études si sérieuses, si abstruses, si hérissées de difficultés nombreuses, vers lesquelles le portait son naturel scrutateur et méditatif. Moins capable d'une énergie soutenue, plus souvent arrêté dans sa marche par la délicatesse de sa constitution physique et morale, M. de Chézy, vous vous le rappelez, Messieurs, a fait plus d'une fois le charme de vos séances, en faisant passer du langage sacré des Brahmes, dans une prose élégante et chaste en même temps, les plaisirs et les douleurs de la sensible Sacountala, ou les séductions d'une nymphe maligne, conspirant contre les vertus de l'ermite de Candou, et envoyée par une divinité jalouse pour ravir au rigide anachorète le fruit de ses longues et laborieuses mortifications. Cette voix, Messieurs, vous aviez cessé de l'entendre depuis plusieurs années, mais vous n'aviez pas cessé pour cela de conserver un vif intérêt à celui à qui notre patrie devait une de ses gloires littéraires les moins contestées, et de favoriser la publication de l'ouvrage dans lequel il a lutté si avantageusement avec l'énergique et gracieuse muse de Kâlidâsa, et qui transmettra son nom à la postérité aussi long-

temps que notre langue et notre littérature résisteront aux ravages du temps. Entre ces deux colosses des études asiatiques, se place l'autre savant que j'ai nommé, que toute sa vie littéraire et sociale, toutes ses affections, et l'époque même où il vous a été enlevé, rattachent dans votre souvenir à votre dernier président. Érudit laborieux et consciencieux, livré à des recherches moins attrayantes pour le grand nombre et moins brillantes, parce qu'elles ne frappent pas aussi fortement l'esprit par un objet extraordinaire et placé hors du cercle des études vulgaires, M. Saint-Martin promettait de nouvelles lumières à la géographie et à l'histoire de l'Asie, ainsi qu'à la science aride de la chronologie. Les vœux du Conseil l'appelaient à remplir le vide que laissait dans votre bureau le décès de M. Abel Rémusat : vain espoir, presque aussitôt anéanti que conçu !

Ces pertes, Messieurs, ne sont pas les seules qui aient décimé, pour ainsi dire, votre Conseil dans une année si désastreuse, et, tout récemment encore, vous avez eu à déplorer la mort d'un savant dont la modestie égalait le mérite, et pour qui faire tout le bien possible dans la sphère de son activité était la seule récompense à laquelle aspirât son ambition. M. Kieffer, l'un de vos vice-présidents, vous a été ravi presque inopinément, et ce nouveau coup a renouvelé les sentiments pénibles que dans l'espace de moins de douze mois vous aviez éprouvés tant de fois, avec tous les hommes qui s'intéressent à la gloire des lettres et de la France !

Mais je me reprocherais d'arrêter plus longtemps

votre attention sur ces tristes souvenirs, et je craindrais de vous inspirer par là une sorte de découragement qui ne serait ni juste ni utile, et que je dois au contraire vous exhorter à bannir de vos esprits.

Oui, Messieurs, la défiance que vous pourriez concevoir d'un avenir prospère pour les études asiatiques serait capable, en ralentissant votre zèle, de nuire à leurs progrès, et elle serait injuste et mal fondée. A la place de ces plantes vigoureuses et encore pleines de sève, que le souffle d'un vent délétère a flétries pour toujours, et autour de quelques tiges qui ont résisté à ses atteintes, et parmi lesquelles il en est une pour qui vos vœux obtiendront peut-être encore quelques années d'existence, s'élèvent et déjà couvrent le sol de leur riche végétation, de nombreux rejetons dont les fruits ne se feront pas longtemps attendre, ou plutôt ont déjà commencé à justifier nos espérances, et ne tarderont pas, si les prévisions les mieux fondées ne m'abusent, à les surpasser. Si, au lieu de recourir à une métaphore à laquelle les convenances me forcent de me borner, je pouvais me permettre de placer ici des noms propres, vous conviendriez bientôt avec moi, Messieurs, que l'Arabie, l'Inde, la Perse et la Chine ne seront, de longtemps du moins, frappées de stérilité pour nous; que les ouvriers ne manqueront point aux moissons que l'Asie ancienne et moderne, dans toute son étendue, tient comme en réserve, pour récompenser les efforts de ceux qui aspireront à cette noble et abondante récolte. En ce moment même, commence à se réaliser un projet formé

depuis plusieurs années en faveur de la littérature de l'Orient. Des textes originaux arabes, persans, sanscrits et géorgiens, accompagnés de traductions, exercent les presses de l'Imprimerie royale, soumise, par l'ordre du Gouvernement, à payer un tribut annuel à ces mêmes études que vous encouragez par votre munificence. Des recherches sur le langage des antiques écrits de Zoroastre obtiennent en même temps le don généreux d'une impression gratuite. L'académie des Belles-Lettres s'occupe activement de la publication, depuis si longtemps ajournée, des historiens orientaux des Croisades. La Société asiatique de l'Angleterre et de l'Irlande, ou plutôt son Comité des traductions orientales, avec une générosité qui convient aux vrais amateurs des lettres, fait participer nos savants aux nobles encouragements qu'il accorde à la littérature asiatique, et c'est encore l'Imprimerie royale qui exécute, pour le compte de ce comité, l'impression des divers ouvrages admis à jouir de ce bienfait. Serais-je taxé d'une vaine jactance, si je disais, Messieurs, que l'honneur que j'ai reçu d'être appelé à siéger dans le premier corps de l'État a été une faveur accordée à un genre de littérature auquel j'ai consacré toute ma vie, et un noble encouragement pour ceux qui se dévouent à la même carrière? Ce que du moins personne ne me contestera, c'est que la Société asiatique doit être fière de l'intérêt que lui conserve, et de la constante protection que lui accorde, le Prince qui nous gouverne, et qui veut bien se souvenir de l'appui qu'il lui a prêté dès son origine, et nous faire

en quelque sorte un titre et presqu'un droit à ses bontés, des premiers bienfaits dont, à une autre époque, il nous a honorés. Avec de telles garanties de succès, sous de tels auspices, Messieurs, désespérer de soi-même serait une faiblesse indigne de vous; redoubler d'efforts et de zèle, et compter sur la noblesse et la bonté de sa cause, est un devoir auquel, j'ose en répondre en votre nom, vous serez fidèles, sans qu'aucun obstacle puisse jamais vous y faire renoncer.

Rapport lu par le Secrétaire de la Société, le 29 avril 1832.

MESSIEURS,

Depuis notre dernière réunion générale, la Société a été soumise à de rudes épreuves. Des savants qui faisaient de sa prospérité une partie de leur gloire lui ont été enlevés, et les coups dont elle a été frappée dans l'intervalle de quelques mois ont été si cruels et si soudains, qu'ils ont paru menacer un instant son existence. Je ne vous rappellerai pas, Messieurs, des noms que vous n'avez pas oubliés : une voix plus digne vient de vous en entretenir. L'illustre chef des orientalistes français, le maître et l'ami des hommes qui faisaient l'honneur de l'école fondée par lui, a voulu être l'organe de nos regrets, parce que, mieux que personne, il connaît l'étendue de nos pertes. Qu'il nous soit permis de le dire; en donnant à la mémoire

des savants qui nous ont été sitôt ravis, cette marque précieuse de son estime, et à la Société asiatique cette preuve de l'intérêt qu'il ne cesse de lui porter, notre vénérable président s'est acquis de nouveaux droits à notre reconnaissance. La Société n'oubliera jamais, et pour moi je regarderai toujours comme le plus honorable et le plus impérieux des devoirs que m'a imposés votre confiance, celui de vous rappeler qu'au moment où la Société se voyait privée de la haute intelligence de M. A. Rémusat, de l'activité infatigable de M. Saint-Martin, de la coopération savante de M. de Chézy, M. Silvestre de Sacy voulut bien venir à son secours; il consentit à reprendre la présidence des séances ordinaires du Conseil; il réorganisa la commission du Journal, et ranima par sa présence une association que des pertes inattendues allaient, sinon dissoudre, au moins jeter dans l'inaction et le découragement. Aussi, nous ne craignons pas de l'affirmer, si la Société asiatique existe encore, c'est à M. de Sacy qu'elle le doit; et si la conviction qu'elle a d'avoir été déjà utile doit lui donner l'espérance de pouvoir l'être encore, c'est à M. de Sacy, à celui qui, après l'avoir fondée et soutenue dans ses commencements, n'a pas voulu l'abandonner lorsque tout lui manquait à la fois, qu'elle en devra rapporter l'honneur.

Vous savez déjà, Messieurs, quels obstacles des circonstances à jamais déplorables ont apportés à nos travaux. Un des ouvrages dont le Conseil eût hâté les progrès avec le plus de zèle, le Vocabulaire pentaglotte bouddhique, a été interrompu par la mort de M. Abel

Rémusat. L'éditeur avait l'intention d'en faire paraître le texte, avant de donner le commentaire, dont une vaste lecture et l'intelligence profonde du style et des conceptions bouddhiques lui fournissaient les matériaux. Quelques pages seulement de ce commentaire ont été écrites, et les personnes auxquelles leurs études permettent d'avoir une opinion dans une matière aussi neuve et aussi difficile pensent qu'il n'existe en ce moment en Europe aucun orientaliste qui puisse le continuer. Vous devez donc renoncer à l'espérance de voir paraître sous vos auspices un travail qui n'eût pas fait moins d'honneur à ceux qui devaient l'encourager qu'à celui qui en avait conçu le plan. Parmi les ouvrages dont le Conseil avait depuis longtemps arrêté l'impression, la Grammaire géorgienne de M. Klaproth est le plus avancé; elle est terminée depuis quelque temps, et elle pourra être mise en vente dans le courant du mois prochain. Des travaux étendus et variés ont empêché notre savant confrère de s'occuper d'une manière aussi active de la nouvelle édition du Dictionnaire mandchou-français, ouvrage que ses lectures doivent augmenter d'un grand nombre de locutions et d'acceptions nouvelles. Aussi le Conseil, qui regrettait de n'avoir à vous annoncer l'achèvement d'aucun des travaux commencés depuis plusieurs années, a-t-il saisi avec empressement l'occasion qui lui était offerte d'en adopter et d'en publier un nouveau; nous voulons parler du recueil de textes chinois que feu M. Molinier avait rassemblés sous le titre de *Chrestomathie chinoise*. Cet ouvrage, lithographié par les

soins et aux frais de M. le comte de Lasteyrie, a été acquis par le Conseil, et revu par une commission chargée de le mettre plus complétement en harmonie avec les besoins de l'enseignement. Des textes inutiles en ont été retranchés, des morceaux plus intéressants y ont pris place, enfin, sous la forme nouvelle que lui a donnée le Conseil, il doit passer pour un des meilleurs livres élémentaires que l'on puisse mettre entre les mains des commençants. Il se compose d'un choix de petits traités qui servent en Chine au premier enseignement, tels que le *Livre des phrases de trois caractères,* et le *Livre des mille mots.* Les clefs des caractères chinois ont été, dans ce dernier ouvrage, indiquées d'après un procédé nouveau, dont l'auteur, M. Stanislas Julien, se promet les plus heureux résultats. Ces textes faciles servent de préparation aux autres ouvrages d'un genre plus relevé, que contient cette Chrestomathie, comme le *Livre des récompenses et des peines,* que M. Stanislas Julien se propose de traduire de nouveau, avec le commentaire chinois, le *Traité de la récompense des bienfaits secrets,* la *Description du pays de Camboge,* et l'*Histoire du cercle de craie,* traduite par M. Stanislas Julien, et publiée aux frais du Comité des traductions orientales.

Vous apprendrez sans doute avec une égale satisfaction que le caractère zend, dont le Conseil avait arrêté la gravure, il y a près d'un an, est depuis quelques mois complétement achevé. Des spécimens en sont aujourd'hui déposés sur le bureau. Sans parler de l'utilité de ce caractère pour la publication de tra-

vaux qui sont nés sous vos yeux, et sur lesquels vous avez les droits que donne une protection bienveillante, nous dirons, en général, que la gravure des caractères orientaux est une des occupations les plus profitables à la littérature asiatique, auxquelles une association comme la nôtre puisse se livrer. Il y a certainement des moyens plus rapides de répandre dans le public la connaissance des compositions littéraires et philosophiques des Orientaux, et quand on dispose de ressources abondantes, il est facile d'en trouver de plus brillants; mais nous ne croyons pas qu'il en existe de plus sûr ni de plus durable; et comme il est impossible que des traductions remplacent complétement les originaux, et qu'à mesure qu'on fera plus de progrès dans l'intelligence des idiomes asiatiques, plus de lecteurs sentiront le besoin de recourir aux textes eux-mêmes, ceux qui préparent à l'érudition les moyens de les publier un jour servent la science de la manière la plus efficace, et, il faut le dire, la plus désintéressée.

Les ouvrages que la Société encourage de ses souscriptions ont fait des progrès aussi rapides que l'ont permis des circonstances peu favorables aux entreprises littéraires. L'édition des Lois de Manou, par M. Loiseleur des Longchamps, vient d'être récemment achevée. La traduction française complète cette publication utile, dont le but principal a été de mettre un texte justement célèbre dans les mains des personnes qui désirent se livrer à l'étude de la langue sanscrite. La lithographie du Vendidad Sadé est parvenue à la neuvième livraison, et la dixième ne peut se faire long-



temps attendre. La publication de l'I-King, pour l'impression duquel vous savez que le Conseil a souscrit, il y a trois ans, a souffert quelques retards dont il n'a pas été au pouvoir de l'éditeur de faire cesser les causes. Le premier volume seul est en ce moment achevé, mais l'impression du second a déjà fait des progrès considérables. Ce livre est sans contredit le plus remarquable de ceux auxquels la Société ait accordé des secours, en même temps que c'est un hommage rendu au profond savoir et à la patience de trois missionnaires français, les PP. Regis, du Tartre et Lacharme, aux efforts desquels est due la traduction de ce recueil, le premier monument littéraire des Chinois. Sans doute les idées que l'auteur des Trigrammes a voulu cacher sous ces emblèmes singuliers peuvent rester longtemps encore dans les ténèbres, et la diversité des interprétations auxquelles ces symboles ont donné lieu à la Chine permet de douter qu'on puisse jamais les comprendre parfaitement en Europe. Toutefois les savants jésuites, dont notre confrère, M. J. Mohl, publie le travail, ont préparé, autant qu'il était en eux, l'intelligence de ce recueil, en traduisant avec soin, et en éclaircissant par des notes, les explications qui en ont été successivement, et depuis des temps très-anciens, proposées par des empereurs, des hommes d'état et de célèbres philosophes chinois.

La surveillance qu'exigent de la part du Conseil les ouvrages publiés entièrement aux frais de la Société, comme ceux qu'elle encourage par une souscription

partielle, ne l'a pas empêché de donner tous ses soins à celle de nos publications qui les réclame le plus impérieusement, parce qu'elle est le signe de l'existence de la Société, et qu'en entretenant à des intervalles rapprochés les hommes spéciaux auxquels elle s'adresse de l'objet de leurs études, elle ne leur laisse ignorer aucun des progrès dont s'enrichit la littérature orientale. Rien n'a été négligé pour améliorer le Journal asiatique et pour lui conserver le rang que d'intéressants mémoires et des analyses critiques faites par les hommes les plus habiles dans les diverses branches de la philologie orientale, lui ont acquis depuis douze années. La commission chargée par le Conseil d'en surveiller la rédaction avait perdu, dans MM. Abel Rémusat et Saint-Martin, ses membres les plus illustres et les plus dévoués. Ils ont été remplacés aussitôt; M.r de Sacy a bien voulu présider les séances de la commission nouvelle, les travaux en ont été régularisés et les attributions déterminées d'une manière précise par un règlement discuté dans le sein du Conseil, et distribué récemment à tous les membres de la Société. Le zèle de la commission avait d'ailleurs été constamment soutenu par l'empressement avec lequel les membres de la Société ont toujours mis à sa disposition les résultats de leurs études journalières. M. Ét. Quatremère a communiqué au Journal un Mémoire historique sur la vie d'Abd-Allah ben Zobair, mémoire qui ne fait pas seulement connaître de la manière la plus complète un personnage qui a joué un grand rôle dans l'histoire des premiers temps du Khali-

fat, mais qui introduit encore le lecteur dans les détails les plus intimes de la vie privée des Arabes. C'est une des acquisitions les plus remarquables qu'ait faites le Journal asiatique, et l'on doit souhaiter vivement que M. Ét. Quatremère consente à déposer quelquefois dans notre recueil les fruits de son immense lecture. M. Klaproth, à l'activité duquel le Journal doit tant de communications curieuses et variées, a donné, entre autres articles étendus, une notice sur l'encyclopédie chinoise du célèbre Ma-touan-lin, qui a excité un intérêt général. MM. Reinaud, Garcin de Tassy et Brosset se sont associés avec leur zèle accoutumé à la rédaction du Journal, et de jeunes savants s'en sont servis pour communiquer au public les résultats de leurs premiers travaux. Nous signalerons, entre autres, plusieurs articles de M. Jacquet, sur les écritures et les langues polynésiennes, qui annoncent dans leur auteur, avec une vaste lecture, le goût des recherches philologiques.

Après vous avoir rendu compte de ce que le Conseil a fait pour les études que vous encouragez, il nous reste à vous exposer les services que leur ont rendus les sociétés qui poursuivent le même but que la nôtre, et vous savez qu'il n'en coûterait pas au Conseil de reconnaître que leurs efforts ont été plus complétement que les nôtres couronnés de succès. Malheureusement trop d'obstacles arrêtent encore le zèle des personnes qui se vouent à la culture des langues et des littératures de l'Asie, pour qu'on puisse espérer que chaque année voie s'accomplir quelques-unes de

ces vastes entreprises qui font la gloire des compagnies savantes. Vous ne vous étonnerez donc pas que nous n'ayons reçu, depuis notre dernière séance générale, aucun nouveau volume des Mémoires de la Société asiatique de Calcutta. Mais nous croyons pouvoir vous annoncer que la partie du tome XVII, consacrée aux sciences historiques, ne peut tarder à paraître, et qu'elle doit contenir la suite et la fin du grand mémoire de M. Wilson sur les sectes indiennes. La Société asiatique de Londres, soutenue par l'ardeur constante de ses membres, a été plus heureuse, et la première partie du troisième volume de ses Mémoires a paru il y a plus d'un an. Les mêmes mérites recommandent toujours cette belle collection, sur les débuts de laquelle les noms des Colebrooke, des Wilson et d'autres savants célèbres avaient jeté un si vif éclat.

Mais c'est surtout le comité des traductions orientales formé dans le sein de cette Société, qui poursuit avec l'activité la plus louable l'accomplissement de la tâche qu'il s'est imposée. Des portions considérables des ouvrages précédemment entrepris ont été livrées au public dans le courant des deux dernières années, et une série nombreuse de traductions nouvelles, dont on annonce la publication prochaine, est venue s'ajouter à celles que le comité a promises dès les premiers temps de sa fondation. L'histoire de l'Inde moderne est une des branches des études asiatiques qui a le plus gagné aux encouragements du Comité. Plusieurs des ouvrages dont il a publié la traduction soit partielle, soit complète, sont faits pour répandre

un grand jour sur les destinées de la puissance musulmane dans l'Inde. Nous citerons, entre autres, comme des acquisitions capitales pour les études historiques, les ouvrages de MM. Briggs, Elliot et Stuart. C'est notamment une idée heureuse que celle de rechercher les mémoires et biographies originales que les grands personnages ou ceux qui les approchent ont fréquemment laissés. L'histoire, sous cette forme, peut sans doute prendre le caractère d'un panégyrique où la vérité a d'ordinaire plus à perdre qu'à gagner; mais on doit reconnaître aussi que ces mémoires nous introduisent d'une manière plus sûre dans l'intérieur des cours asiatiques, où se passent en réalité les grands événements, et qu'ils nous en révèlent souvent les véritables causes. Les mémoires de l'empereur Houmayoun ont ce genre de mérite; ils ont été écrits par un des officiers qui approchaient le plus près du prince, et ils donnent, sur ses habitudes et ses goûts, des détails qui devront trouver leur place dans une histoire complète des Mongols de l'Inde. M. Briggs, qui s'est proposé de faire connaître la série des grands historiens de cet empire, série qu'il a si heureusement ouverte par la publication de Férischta, a donné le premier volume de la traduction du *Syer-al-Mutakherin*, ouvrage qui embrasse la période comprise entre la mort d'Aureng-zeb, et le règne de Schah-Alem. Cette histoire, écrite par Mir Gholam Husein Khan, que sa position à la cour de Dehli mettait à même de connaître les événements, soit par lui-même, soit par ceux qui y avaient joué un rôle, avait été tra-

duite par un renégat français, et imprimée à Calcutta, vers 1792, en trois volumes in-4°. Mais l'édition presque entière périt dans le Gange, et d'ailleurs le style négligé du traducteur faisait sentir le besoin d'un travail nouveau, et d'une version plus soignée. Il faut souhaiter que les hautes fonctions administratives dont M. Briggs a été chargé récemment n'apportent pas de retard à la publication d'un ouvrage qui, dans l'Inde, passe pour le récit le plus fidèle des événements qu'il contient. Le Comité a encore donné une biographie qui se rapporte également à l'époque de la décadence de la puissance mongole, la vie d'Hafiz Rehmut Khan, écrite par son fils, et traduite par M. Elliot. Ces mémoires d'un soldat, dont la vie tout entière fut une suite d'exploits guerriers, renferment des détails dont l'histoire de l'Inde moderne devra s'enrichir. M. Elliot a cru ne devoir donner qu'une traduction abrégée de l'original, et on admettra sans peine que les passages qu'il a omis n'intéressaient ni la connaissances des faits historiques, ni celle des mœurs et des usages. Nous émettrons toutefois le vœu que les associations savantes qui consacrent leurs lumières à populariser l'étude de l'Orient n'accueillent que des ouvrages complets, parce que les publications de ce genre, sont les seules qui puissent satisfaire aux besoins si variés de la science.

M. Shea n'a traduit de même qu'un extrait du grand ouvrage de Mirkhond; mais cet extrait forme un tout distinct, l'histoire des anciens rois de la Perse, et il a l'avantage de faire connaître une portion considérable

d'un auteur qui a été depuis longtemps l'objet des travaux des érudits. La partie qu'en a donnée M. Shea est le plus considérable des fragments qu'on ait publiés jusqu'à ce jour. En la réunissant à celle que M. de Sacy a insérée dans son beau travail sur les antiquités de la Perse, et qui contient la dynastie des Sassanides, on possède la suite de l'histoire ancienne de la Perse jusqu'à la conquête arabe, telle qu'a pu la connaître un écrivain musulman. C'est ainsi que des travaux successifs, semblables à celui de M. Shea, finiront par donner au public européen la connaissance complète d'un ouvrage trop étendu pour qu'un seul éditeur ait osé jusqu'ici en entreprendre la traduction. M. Shea s'est d'ailleurs attaché à rendre fidèlement l'original, et à en reproduire jusqu'aux formes savantes et travaillées, système auquel on doit d'autant plus franchement applaudir, que les traducteurs se permettent quelquefois des retranchements que le goût européen n'a pas le droit d'exiger, et que condamnent les lois sévères de l'exactitude. Les traditions anciennes de la Perse ont encore fourni au Comité un autre ouvrage, l'extrait du *Schah-Nameh*, par M. Atkinson. Le traducteur, qui avait déjà donné au public une paraphrase de l'épisode de Zohrab, a eu l'intention de faire connaître l'ensemble du poëme auquel il avait emprunté ce fragment. Mais, pour renfermer en un volume in-8° une composition poétique aussi vaste, le traducteur a été dans l'obligation de faire subir à l'original des retranchements qui ont dû, pour le moins, en altérer les proportions. On doit encore au

même auteur un autre ouvrage que son peu d'étendue lui a permis de traduire presqu'en entier; c'est l'exposé des usages et des superstitions des femmes de la Perse, petit poëme qui se distingue par des détails présentés avec esprit et avec simplicité.

Le Comité des traductions a également commencé la publication de deux ouvrages relatifs à l'histoire des Ottomans. L'un est le premier volume des annales de l'empire turc, par Naïma effendi, traduit par M. Frazer, et l'autre, le commencement de l'histoire des guerres maritimes des Turcs, par Hadjikhalfa, traduit par M. Mitchell. Enfin nous devons mentionner une autre publication moins intéressante pour le plus grand nombre des lecteurs, mais dont l'utilité pour la géographie ne peut être méconnue : c'est le tableau des noms et des positions des principaux lieux de l'Asie musulmane, par Saadik Ispahani. L'éditeur a eu le soin d'imprimer en caractères arabes les noms eux-mêmes, précaution indispensable qu'il n'est plus maintenant permis de négliger.

Ce dernier ouvrage nous conduit à vous entretenir de l'un des développements les plus heureux que le comité ait apportés à son plan. A l'époque de sa fondation, le comité avait promis de joindre, autant que cela serait praticable, les textes orientaux aux traductions qu'il en publiait. Nous citerons comme une preuve de son zèle à remplir cet engagement l'édition du texte persan de la vie de Ali Hasin, dont M. Balfour avait donné précédemment la traduction. C'est aux mêmes dispositions que l'on doit le texte arabe,

avec traduction, de l'algèbre de Mohammed Ben Mousa, publiée par M. Rosen. Ce traité, qui paraît en Europe pour la première fois, doit occuper dans l'histoire des sciences mathématiques une place importante, puisqu'il prouve d'une manière définitive que c'est à l'Inde que les Arabes ont emprunté la connaissance de la haute algèbre. On doit regarder cette publication comme un nouveau service rendu par le savant éditeur à l'étude de l'Inde ancienne; et ceux qui prennent intérêt aux recherches dont elle devient chaque jour l'objet doivent s'applaudir de ce que M. Rosen a profité de son habileté dans la langue arabe pour porter sur une question curieuse des lumières qu'on n'eût pu de longtemps peut-être attendre de l'Inde elle-même. Enfin le comité a voulu encourager aussi une publication philologique, l'édition du texte du *Raghouvansa*, accompagnée d'une traduction latine et de notes, par M. Stenzler. Ce poëme, qu'on attribue peut-être à tort au célèbre Kâlidâsa, a été revu par l'éditeur sur un grand nombre de manuscrits et traduit avec soin d'après deux commentaires. La version latine qu'il en a donnée ne peut que faciliter beaucoup la lecture d'un ouvrage dont le style est en général un peu recherché.

En même temps que le comité mettait à profit le savoir et l'érudition des personnes qui, en Angleterre, cultivent avec succès les langues et les littératures de l'Asie, il accordait les secours les plus empressés aux travaux des savants qui, sur le continent, se livrent aux mêmes études. C'est ainsi que M. Neuman a pu-

blié, sous les auspices du comité, un volume de mélanges qui contient deux traités traduits du chinois, et un fragment dont l'original est en arménien. L'un de ces morceaux est l'histoire des pirates qui infestèrent les côtes de la Chine en 1807 et 1808. Le second, auquel l'auteur a donné le titre de *Catéchisme des Schamans*, est un de ces traités de morale qui appartiennent à la doctrine inférieure du Bouddhisme. Le volume se termine par la chronique du royaume arménien de Cilicie pendant les croisades, d'après le texte de Vahram. M. Stanislas Julien a traduit, également pour le comité, un drame chinois, intitulé *le Cercle de craie*, drame dont personne ne s'était occupé avant lui, et qu'il a fait suivre de notes étendues sur les difficultés que présentent les morceaux poétiques dont cette pièce abonde, et dont il s'est attaché à donner la traduction complète. M. Klaproth a publié, avec les mêmes secours, l'histoire des trois royaumes qui avoisinent le Japon, c'est-à-dire la description de la Corée, des îles Lieou khieou, et du pays des Yesos. Cette relation, primitivement écrite en japonais, a été traduite par M. Klaproth, et on doit la regarder comme une acquisition intéressante pour la géographie de pays que l'on ne peut espérer de connaître sans s'adresser aux descriptions si exactes des Chinois. Enfin, outre ces publications complétement achevées, plusieurs autres travaux considérables dans divers genres ont été promis au comité et adoptés par lui, tels que l'*Alfiya* ou exposition de la grammaire arabe en vers par M. le baron Silvestre de Sacy;

la *Description de l'Égypte* de Macrizi, traduite de l'arabe par M. Ét. Quatremère; l'histoire de *Thabari*, traduite du persan par M. Dubeux; le *Harivansha*, ou le supplément au *Mahâbhârata*, traduit du sanscrit par M. Langlois; le *Liki*, ou le livre des rites de la Chine, par M. Stanislas Julien; ouvrages dont nous comptons vous entretenir avec plus de détail lorsque la publication en sera plus avancée.

Nous voudrions pouvoir vous faire connaître les droits nouveaux que la société biblique s'est acquis à l'estime des personnes qui s'occupent de recherches philologiques sur les langues et les nombreux dialectes de l'Asie; mais la mort de l'un de nos vice-présidents, M. Kieffer, qui chaque année communiquait au conseil le résumé des travaux de cette grande et laborieuse association, nous a privés des renseignements que nous avions droit d'attendre de son zèle. Animée par le plus puissant des intérêts, la société biblique a, n'en doutons pas, poursuivi avec la même constance la tâche difficile qu'elle s'est imposée. Toutefois ceux qui envisagent principalement ses travaux sous un point de vue scientifique peuvent regretter qu'elle ait été en si peu de temps privée de la collaboration de deux hommes aussi savants et aussi dévoués que M. Kieffer et M. Greenfield. Vous savez tous ce que la société biblique a perdu par la mort de notre confrère, M. Kieffer; et quant à M. Greenfield, on comprendra combien sa perte est regrettable, si l'on se rappelle qu'il connaissait plusieurs idiomes orientaux, et que ses connaissances solides lui avaient fait confier la haute

surveillance des traductions de la Bible en langues orientales, surveillance qui devait avoir, sur la partie philologique des travaux de la société, la plus heureuse influence.

Avec moins de ressources peut-être, le comité d'instruction publique de Calcutta ne rend pas des services moins réels à la cause des lumières et de la civilisation. Il y a deux ans, vous aviez applaudi à ses premiers travaux, et vous y aviez vu, pour l'Inde, un moyen de régénération intellectuelle; pour l'Europe savante, une source nouvelle de connaissances, et une riche collection de matériaux préparés aux recherches des érudits. Les publications qui nous sont parvenues depuis cette époque, celles qu'on prépare et qui paraîtront bientôt, justifient pleinement les espérances qu'avait fait concevoir un aussi brillant début. Le *Mritchtchhakati*, le premier des drames traduits par M. Wilson, a été suivi de quatre autre pièces, l'*Urvashî*, le *Mâlatimâdhava*, l'*Uttararâmatcharitra* et le *Mudrarâkchasa;* de sorte qu'avec le *Ratnâvali*, dont la publication prochaine nous est annoncée, on possédera la totalité des pièces de théâtre comprises dans l'élégante traduction de M. Wilson. Espérons que le comité complétera cette suite des drames connus jusqu'ici en Europe par la publication du *Prabodhatchandrodaya*, déjà traduit par M. Taylor, et par celles d'autres compositions estimées dans l'Inde, dont M. Wilson a donné l'analyse. Le comité a encore réimprimé la loi de Manou avec le commentaire de Koullouka; ouvrage important, et qui

était devenu extrêmement rare. Cette publication est d'un très-heureux augure ; elle prouve que le comité ne se règle dans son choix que sur la valeur intrinsèque des ouvrages, et qu'il n'hésite pas à reproduire, lorsqu'ils le méritent, les livres indiens qui ont déjà paru à Calcutta ou à Serampore. Il y a lieu de penser que le comité ne s'arrêtera pas dans une voie aussi scientifique, et qu'il donnera des éditions nouvelles de traités sanscrits que bien peu de personnes possèdent en Europe, comme les *Brahmasûtra* avec le commentaire de Shankara, les Oupanishads et quelques autres ouvrages dont la connaissance doit jeter un grand jour sur les systèmes philosophiques des Brahmanes. Mais les travaux les plus importants peut-être du comité sont ceux qu'il promet et dont l'impression est en ce moment, sinon complétement achevée, au moins fort avancée. Un de nos correspondants les plus actifs et les plus zélés, M. Richy, dans une lettre dont le Journal asiatique doit donner prochainement des extraits, nous apprend qu'on a commencé l'impression du *Mahâbhârata*, dont le premier volume, in-4°, doit être achevé maintenant. Celle du *Râdjatarangini*, titre sous lequel est connue la célèbre chronique du Cachemire, est également décidée ; de sorte que les Indianistes pourront bientôt lire dans la langue originale le seul ouvrage historique en sanscrit que l'on possède, et se préparer, par l'intelligence complète de ce texte précieux, à la solution des problèmes soulevés par l'analyse qu'en a donnée M. Wilson. Enfin, M. Richy nous annonce encore la publication prochaine du

Sushruta, du *Lilâvati* et du *Naïchadîya*, ouvrages importants à divers titres, mais dont le mérite commun est de multiplier en Europe les textes indiens, et de suppléer ainsi aux manuscrits qu'on ne trouve que dans un petit nombre de bibliothèques, et dont la publication rapide rencontre encore sur le continent des obstacles considérables.

A côté des travaux des compagnies savantes instituées pour mettre au service des lettres les secours fournis par l'esprit d'association, nous ne devons pas omettre ceux des hommes isolés qui concourent par leurs efforts individuels au but commun que se proposent les sociétés déjà nombreuses auxquelles le désir d'étudier l'Orient a donné naissance en Europe et en Asie. En Allemagne, où tous les genres d'érudition sont cultivés avec autant de succès que d'ardeur, les diverses branches de la littérature orientale, maintenant si vaste, continuent d'attirer l'attention d'une classe nombreuse de philologues, aux travaux desquels s'associe, pour leur succéder un jour, une jeunesse avide de connaître. La langue des livres saints, dont la culture est la plus ancienne dans l'Occident, excite toujours un double intérêt, parce qu'elle est restée, pour une portion notable de la population, un idiome national, et qu'elle ne cessera d'être, pour le théologien, l'instrument indispensable des études que lui impose sa noble vocation. C'est à ce double besoin que répondent les nombreux ouvrages relatifs à la langue et à la littérature biblique, que l'Allemagne voit naître chaque jour. Ainsi, en même temps qu'on

réimprime les *Prophetæ majores*, ouvrage classique de Dathe, la célèbre grammaire hébraïque de Gesenius, parvenue à sa dixième édition, et l'esquisse des antiquités hébraïques par Warnekros, dont la 3[e] édition, publiée par M. le professeur Hoffmann, a été portée à plus de 700 pages, on compte de nouveaux traités élémentaires et pratiques, comme le lexique hébreu-latin, et chaldéen biblique de M. Stadler, et la Synonymique de la langue hébraïque par M. Hirschfeld, destinée à ceux qui veulent parler cette langue. M. Gesenius a publié une très-ample et très-bonne réimpression de son dictionnaire hébreu ; cette édition, qui est la quatrième, a été rédigée en latin par l'auteur, innovation heureuse, et qui doit répandre de plus en plus, dans tous les pays où se cultive l'hébreu, la connaissance de cet ouvrage consciencieux et exact. Mais un des faits qui prouve le mieux quel développement ont pris en Allemagne l'étude et la connaissance de l'hébreu, c'est qu'il se publie à Leipzig un *Lexicon hebraïcum* et *chaldaïcum*, dans le format in-16. Ce lexique, qui se compose de 372 pages, est complet et à très-bas prix; de sorte que le dictionnaire de cette langue, si peu cultivée chez d'autres nations du continent, a été ramené en Allemagne à ces proportions réduites, et nous dirions presque économiques, auxquelles les vocabulaires des idiomes les plus usuels ont seuls été portés jusqu'à ce jour.

A Leyde, M. le professeur Roorda a donné la première partie d'une grammaire hébraïque développée, ouvrage que la rareté de la grammaire de Schrœder,

basée sur celle de Schultens, rendait peut-être nécessaire. M. Roorda a su profiter des belles recherches de M. Gesenius et de celles de M. Ewald, qui a porté sur ce travail un jugement favorable. Une des questions les plus graves auxquelles puisse donner lieu le premier des livres saints, celle de la composition et de l'originalité du Pentateuque, a été envisagée par M. Hartmann sous un jour nouveau dans l'ouvrage intitulé, *Recherches historiques et critiques* sur la rédaction, l'âge et le plan du Pentateuque, précédées d'une introduction et d'une appréciation des mystères hébraïques. L'auteur, élève de Eichhorn, a pensé que De Watte et Gramberg avaient poussé trop loin la critique, et il a tâché de la renfermer dans des limites plus étroites en admettant, avec son maître, l'authenticité de la rédaction d'une partie du Pentateuque par Moïse. En Angleterre, nous signalerons la grammaire hébraïque de M. Hurwitz, qui doit être, autant qu'il est permis d'en juger d'après les autres productions de l'auteur, un ouvrage dont le but est surtout pratique. A Paris, M. Cahen a publié une traduction française du Pentateuque, avec le texte en regard et des notes historiques et philosophiques, dans lesquelles l'auteur se propose de résoudre les difficultés principales du texte. M. l'abbé Glaire, dont nous vous annoncions il y a deux ans le dictionnaire hébreu-latin, a publié depuis sa grammaire hébraïque avec un supplément relatif au dialecte chaldéen. C'est le second ouvrage que le zèle de M. Glaire consacre à la propagation des études hébraïques en France; et, comme le premier,

il ne peut manquer d'en favoriser de plus en plus le développement. Enfin, on devra bientôt à M. Carmoly, la réimpression du Voyage de Benjamin de Tudèle, monument géographique d'un grand intérêt, mais dont la critique était encore peu avancée. Le savant traducteur a revu avec le plus grand soin toutes les éditions, et les a comparées à un manuscrit inédit qui lui a fourni des variantes précieuses pour la restitution et l'explication des noms propres. Benjamin de Tudèle sera suivi de la relation en chaldéen d'un voyage exécuté au xe siècle dans l'Asie centrale, relation qui promet, sur la Boukharie et sur les Khozars, des détails aussi curieux qu'inattendus.

Celle des langues de l'Orient qui, après l'hébreu, est le plus cultivée, l'arabe, a vu naître, depuis notre dernière séance générale, un nombre considérable de publications destinées les unes à en répandre et à en faciliter l'étude, les autres à faire connaître quelques-unes des compositions historiques des Arabes, restées jusqu'à ce jour inédites. Le savant, dont les écrits en ont le plus activement et à la fois le plus sûrement propagé l'étude en Europe, M. le baron Silvestre de Sacy, a fait paraître une seconde édition de sa grande grammaire, corrigée et enrichie d'additions considérables. La plus étendue est un Traité de prosodie, dont la rédaction, à la fois nette et précise, présente l'ensemble des règles relatives à cette branche d'étude dont l'intelligence est peut-être plus nécessaire encore en arabe que dans aucune autre langue. Sous la forme nouvelle que lui a donnée son illustre auteur, cet ou-

vrage, si consciencieusement élaboré, restera comme un beau monument élevé à la connaissance de l'un des idiomes les plus importants et les plus difficiles de l'Asie. Les soins qu'il a donnés à cette édition nouvelle n'ont pas empêché M. de Sacy d'enrichir le douzième volume des Notices et extraits publiés par l'Académie des Inscriptions d'analyses approfondies que nous rappelons ici, non pas qu'elles se rattachent toutes directement à la littérature des Arabes, mais parce qu'elles nous donnent une occasion nouvelle d'admirer la vaste érudition et l'étendue des travaux de ce savant infatigable. A Gœttingue, M. Ewald vient d'appliquer à la grammaire arabe les théories nouvelles dont les analyses de J. Grimm et de Bopp offrent des modèles accomplis. C'est une grande et importante entreprise, sur laquelle il ne sera permis de porter un jugement fondé, que quand elle sera parvenue à son terme. Le même savant a fait paraître encore sous le titre de Traités relatifs à la littérature sémitique, un autre écrit où sont examinées diverses questions de critique qui se rapportent aux langues syriaque et arabe. M. Peiper a donné une version latine complète des séances de Hariri, déjà traduites en allemand d'une manière à la fois élégante et fidèle par M. Rückert. On doit à M. Schier une nouvelle édition des fables de Locman en arabe et en français dont le texte, revu sur un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, est suivi d'un court vocabulaire arabe.

Mais nous devons nous hâter d'appeler votre attention sur les ouvrages de MM. Kosegarten et

Fleischer, ouvrages qui contribuent à reculer les limites des sciences historiques et géographiques, en même temps qu'ils donnent des textes sur lesquels les étudiants peuvent s'exercer. Ces deux avantages se trouvent réunis dans l'édition, avec traduction latine, des Annales de Thabari par M. Kosegarten, dont le premier volume a paru il y a un an. On ne connaissait jusqu'à ce jour de l'original que quelques volumes dépareillés et l'Abrégé qui en a été écrit en persan et en turc. Cependant la bibliothèque de Berlin possédait un manuscrit assez étendu pour servir de base à une édition critique de cet auteur; c'est celui dont M. Kosegarten vient d'entreprendre la publication. Mais ce manuscrit lui-même ne commence qu'après la mort du fondateur de l'Islamisme, et la partie du texte publié qui renferme le récit de l'avénement d'Aboubeker au khalifat et des troubles qui agitèrent l'Arabie à la mort de Mahomet, présente malheureusement de longues lacunes. La publication de M. Kosegarten n'en est pas moins un des ouvrages les plus utiles qu'ait produits depuis quelques années la littérature orientale, et les soins que l'éditeur a donnés à la traduction assurent à son travail un rang qu'il ne perdra pas, même lors qu'on possédera le Thabari complet. M. Fleischer a mis au jour la partie de la grande composition d'Aboulféda qui embrasse les temps qui précèdent l'époque de Mahomet, sous le titre d'*Histoire antérieure à l'Islamisme*. Ce fragment considérable, omis par Reiske dans son célèbre travail, renferme le résumé de ce que connaissaient les Arabes

sur les anciens peuples de l'Asie. On doit encore à l'érudition du même auteur le Catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de Dresde, auquel Ébert a joint celui de Wolfenbüttel. A Bonn, M. Freytag a donné le premier volume du *Fakihet-olkholafa* ou *Bellaria khalifarum;* ouvrage du célèbre Ibn-Arabschah, qui était resté jusqu'à ce jour inédit. Le même savant vient de publier la deuxième partie du second volume de sa belle édition de Golius, qui doit, avec les développements que lui a donnés l'auteur, former quatre volumes. A Berlin, M. Wilken a terminé son grand ouvrage sur les croisades par un septième volume divisé en deux parties. Ainsi on possède maintenant la totalité d'une composition qui a coûté à son auteur plus de trente années de recherches. On doit faire des vœux pour qu'un travail aussi savant soit bientôt traduit, afin que les lecteurs français puissent aussi joindre les témoignages de leur estime à ceux que M. Wilken a déjà recueillis en Allemagne. A Breslau, M. Habicht continue son élégante édition arabe des *Mille et une nuits*. C'est la première édition européenne de ce livre, modèle achevé de l'alliance si rare de l'idéal et du naturel, de l'imagination et du goût. Enfin, parmi les productions de la littérature arabe qui doivent prochainement paraître, nous citerons la géographie de l'Edrisi, dont notre confrère M. Jaubert a repris la traduction qu'il poursuit en ce moment avec activité.

Dans un autre genre d'études, le même savant nous promet encore la réimpression d'un ouvrage

dont le mérite est depuis longtemps apprécié des orientalistes; c'est la seconde édition de sa grammaire turque, laquelle recevra du savoir de l'auteur de notables améliorations. Le dictionnaire turc de M. Bianchi, dont on annonçait il y a deux ans la publication prochaine, a paru dans le cours de l'année dernière, et ce travail utile a fourni à M. Caussin de Perceval fils la matière d'un rapport développé que le Journal asiatique s'est empressé de reproduire. A Vienne, M. de Hammer vient de terminer l'impression de sa grande histoire ottomane, dans laquelle on ne sait ce qu'il faut louer le plus, ou de la vaste lecture ou de la rare facilité de l'auteur. Vous apprendrez sans doute avec intérêt qu'une traduction italienne de cet ouvrage se publie à Venise, et qu'à Paris l'*Histoire des assassins,* du même auteur, vient d'être récemment publiée.

M. Caussin de Perceval a traduit la relation de l'un des événements les plus mémorables de l'histoire des Turcs, l'anéantissement des janissaires par les ordres du sultan. Le récit de la destruction de cette milice redoutable est certainement un des ouvrages les plus propres à faire connaître l'état actuel de l'empire turc, et le caractère du narrateur, ainsi que le tour particulier de son esprit, ajoutent encore à l'intérêt puissant du sujet. Cet ouvrage n'est pas la seule preuve de l'attention que l'Orient excite en ce moment parmi nous. Depuis plusieurs années les orientalistes observent avec curiosité, et constatent avec soin les modifications que les rapports si multipliés des nations

européennes avec la Turquie et l'Égypte introduisent dans les institutions de ces pays. Ainsi M. Reinaud a fait connaître aux lecteurs de notre journal les ouvrages qui sont sortis des presses de Boulak, près du Caire. C'est sans contredit une circonstance de la plus haute importance, que l'existence de l'imprimerie en Égypte, et on apprécierait mal l'influence qu'elle doit avoir un jour, si l'on en jugeait uniquement par ce qu'elle a déjà produit. Transportée en Orient, l'imprimerie doit exercer une action salutaire sur les progrès de la civilisation, et sur la culture des lettres, qui en sont à la fois l'instrument le plus actif et le produit le plus élevé. Et si le pouvoir qui l'a fondée a intérêt à la soutenir, on ne peut assigner de terme aux changements qu'elle est destinée à produire dans le système d'éducation, dans les méthodes, et dans la manière de penser des Orientaux. Le journal publié par les ordres du vice-roi d'Égypte est une des applications les plus hardies qui en aient été faites, et on aurait presque lieu de s'étonner que Mohammed Ali ait pu sitôt concevoir l'espérance de naturaliser, dans un pays aussi peu avancé que l'Égypte, une institution dont le long usage de l'imprimerie semble seul capable de faire sentir le besoin. Vous savez que M. Jomard, dont le zèle a si puissamment secondé les grands desseins du vice-roi, a l'espoir de faire ajouter une traduction française à la Gazette arabe de Boulak. Cette dernière circonstance ne peut qu'augmenter à nos yeux l'importance de ce Journal, et la Société asiatique de Paris doit suivre avec le plus vif intérêt la marche

d'une entreprise, conçue et exécutée sous l'influence de l'esprit français pour le double avantage des lettres asiatiques et de la civilisation de l'Orient.

Si nous examinons maintenant quels progrès a faits l'étude de celles des langues de l'Asie dont la connaissance est d'une moindre utilité pour la diplomatie et le commerce, nous trouverons que la littérature persane ne compte pas d'acquisitions aussi remarquables que celles que nous constations il y a deux ans. Dans l'Inde, on a continué à reproduire, au moyen de la lithographie, les livres dont le besoin se fait surtout sentir pour la connaissance purement littéraire de la langue persane. Malheureusement ces publications n'arrivent pas en Europe d'une manière régulière; on n'y possède jusqu'ici qu'une édition du Gulistan, en petit format, et une autre du Hafiz, d'une exécution peu soignée. La publication du Hafiz est un véritable service rendu à l'étude de la langue persane; car il n'en existait qu'une seule édition très-difficile à trouver et presqu'aussi difficile à lire. La compagnie des Indes a fait publier à Bombay, au moyen de la lithographie, le texte de Ferischtah d'après le manuscrit que le colonel Briggs avait préparé pour servir de base à sa traduction. Il ne paraît pas qu'aucun exemplaire de cet ouvrage soit parvenu en Europe; il serait pourtant à désirer qu'on pût se procurer le texte d'un livre de cette importance.

En Allemagne, M. Possart a cru utile de publier un abrégé de grammaire persane où il a inséré des rapprochements étymologiques avec les langues de la

même famille, travail qui, fût-il même complet, ne serait pas à sa place dans un livre élémentaire. A Berlin, M. Wilken a publié un nouvel extrait du *Rauzet Essafa* de Mirkhond, l'*Histoire des Gaznevides*. L'auteur avait déjà donné la dynastie des Samanides, qui formait une portion moins considérable que celle qu'il vient de faire paraître récemment. Les fragments relatifs à la religion de Zoroastre, publiés, il y a quelques années, par MM. Mohl et Olshausen, ont été traduits en allemand par M. Vullers, avec des notes explicatives. Le traducteur y a ajouté la vie de Firdausi, par Daulet Schah, dont M. de Sacy avait déjà donné une version française. M. Vullers annonce qu'il doit faire paraître, de concert avec M. Possart, une Chrestomathie persane. A Vienne, M. Seligmann a publié la première partie de la traduction latine d'une Pharmacologie persane. Enfin, un des plus célèbres orientalistes de l'Allemagne, M. de Hammer, après avoir si souvent enrichi la littérature européenne par des traductions d'ouvrages asiatiques, a voulu rendre d'un accès facile aux Orientaux une des compositions philosophiques les plus renommées des temps anciens. Si la Société asiatique doit surtout son attention aux travaux qui font connaître l'Asie à l'Europe, son estime n'en est pas moins acquise aux efforts tentés par les Européens pour mettre nos richesses littéraires dans les mains des peuples de l'Asie. Une particularité purement extérieure qui distingue la publication des pensées de Marc-Aurèle en persan, c'est l'emploi d'un nouveau caractère taalik, gravé sous la direction

de M. de Hammer. Les juges les plus difficiles ne pourront s'empêcher de reconnaître qu'il reproduit mieux la légèreté et l'élégance orientales qu'aucun de ceux dont on a fait jusqu'ici usage en Allemagne.

Mais ce que nous devons vous signaler comme un progrès heureux pour les études persanes en général, et en particulier pour celle des anciennes croyances de la Médie et de la Bactriane, c'est le développement qu'a pris depuis quelques années la connaissance de la langue zende. En Allemagne, M. de Bohlen a essayé de résoudre la question difficile de l'antiquité de cet idiome comparée à celle du sanscrit. Si l'auteur, dans une dissertation dont les bornes étaient en quelque sorte fixées d'avance, n'a pu exposer ni discuter en détail tous les éléments du problème, on doit dire qu'il l'a éclairci par des rapprochements judicieux et des vues très-ingénieuses. Une des applications les plus fécondes de l'étude du zend, c'est-à-dire l'examen des rapports de cet idiome avec le sanscrit, a été saisie avec l'empressement le plus marqué par M. Bopp, qui, non-seulement a inséré dans l'édition latine de sa grammaire sanscrite des remarques savantes sur le zend, puisées dans le texte le plus considérable publié jusqu'à ce jour, mais qui a encore compris l'ancien dialecte de l'Arie dans l'analyse comparée des langues de la famille sanscritique dont on annonce que la première livraison vient de paraître. C'est un nouveau service rendu par M. Bopp à cette science de la grammaire comparative, pour laquelle il a peut-être déjà fait plus qu'aucun autre savant européen.

L'analyse des formes grammaticales propres aux idiomes de cette famille n'a pas exclusivement occupé M. Bopp, et son activité infatigable lui a permis de poursuivre les publications relatives à la langue sanscrite qu'il avait commencées. Il a mis au jour la seconde édition de l'Épisode de Nalus, où le texte est donné d'après le nouveau système de séparation des mots définitivement adopté par l'auteur. Il a aussi terminé la seconde partie de sa grammaire sanscrite en latin; ouvrage de la plus haute importance, et auquel il faut souhaiter que l'auteur se hâte d'ajouter une syntaxe. Un élève de M. Bopp, M. Poley, a publié une édition avec traduction latine du *Dêvimahâtmyam,* dont le texte seul avait paru à Calcutta. Ce fragment du *Mârkandêyapourâna,* qui jouit d'une grande renommée dans l'Inde, n'égale pas sans doute, sous le rapport du style, les épisodes du Mahâbhârata, et les parties du Râmâyana jusqu'ici connues en Europe; mais il a le mérite de donner des détails étendus et curieux sur un des personnages les plus célèbres de la mythologie populaire des Hindous.

A Bonn, l'école que M. de Schlegel a fondée n'a pas rendu à la science des services moins nombreux ni moins brillants. M. de Schlegel lui-même, dans ses *Considérations sur la culture des langues asiatiques,* a voulu faire ressortir l'importance de ces langues en général, et s'attachant surtout à celle que ses travaux ont tant contribué à populariser en Allemagne, il a fait voir, par des exemples frappants, combien les fortes études philologiques étaient indispensables pour

avancer d'une manière à la fois rapide et sûre la connaissance des monuments littéraires de l'Inde. Peut-être nous serait-il permis de remarquer que ce livre est écrit dans notre langue, avec une élégance et une finesse bien rares, même parmi nous, si quelques autres productions de M. de Schlegel n'avaient accoutumé le public français à le regarder comme un de nos écrivains les plus ingénieux. En même temps, le collaborateur et l'ami de M. de Schlegel, M. Lassen, donnait l'exemple de l'exactitude et du savoir dans ses notes sur le texte de l'Hitopadesha, ouvrage que l'on peut regarder comme un modèle de critique philologique. Dans un genre plus élevé encore, M. Lassen s'est placé au premier rang des indianistes par sa belle édition des Axiomes de la philosophie *Sânkhya,* et il a prouvé que les conceptions les plus abstraites de la métaphysique indienne ne lui étaient pas moins familières que la langue dans laquelle les Brahmanes nous les ont transmises. A côté de cette production remarquable, qui ne forme encore que le premier cahier d'une publication dans laquelle l'auteur comprendra les monuments les plus caractéristiques des diverses écoles indiennes, on doit placer le *Shankara* de M. Windischmann fils. C'est un livre inspiré par le même esprit que celui de M. Lassen. Connaissance solide de la langue, critique judicieuse, heureuse application de la philologie aux questions historiques et philosophiques, ce sont là les mérites qui distinguent ce petit écrit, et qui font concevoir du talent de son auteur les plus heureuses espérances.

Le séjour du célèbre Ram-Mohun-Roy en Angleterre n'a pas été non plus inutile à la philosophie indienne. Ce Brahmane, auquel l'étendue de ses connaissances assurerait déjà un rang distingué, quand même la direction de son esprit et l'importance de la mission qu'il a entreprise n'en feraient pas un des personnages les plus remarquables de notre temps, a donné une édition nouvelle de plusieurs traductions des Upanishads, dont quelques-unes sont empreintes de cette poésie sublime, qui, dans l'Inde, rehausse le plus souvent les conceptions théologiques. A Paris, M. Pauthier a publié récemment une traduction française des beaux mémoires de M. Colebrooke sur la philosophie indienne, qu'il a augmentés d'un grand nombre de notes et de rapprochements curieux avec les systèmes et les idées des philosophes occidentaux. Nous mentionnerions encore en ce lieu un ouvrage sur l'Asie, dans lequel les conceptions poétiques et religieuses de l'Inde ont fourni à une imagination vive et gracieuse la matière de brillants tableaux, si ce livre, dont l'auteur n'a pas voulu se faire connaître, n'appartenait, par le vaste cadre qu'il embrasse, à l'Orient tout entier.

La mythologie indienne a fait aussi une acquisition importante dans l'ouvrage de M. Vans Kenedy sur les rapports des mythes indiens avec ceux de la Grèce et de l'Italie anciennes. On y trouve la traduction d'un certain nombre de textes dont il ne serait pas facile de se procurer les originaux sur le continent. M. Coleman, dans une compilation récente, s'est proposé de

traiter le même sujet que M. Vans Kenedy; mais ce qui recommande surtout son livre, ce sont des lithographies, qui paraissent exactes, de plusieurs divinités indiennes qui font partie de la collection de l'auteur. M. Tod a terminé sa belle publication des Annales du Râdjasthân, vaste composition dont tous les amis des lettres orientales ont depuis longtemps apprécié les mérites divers. Le courage et la patience n'ont pas un instant manqué à l'auteur, et après avoir donné au public un premier volume qui avait excité une attention si vive, il a pu trouver dans son enthousiasme et dans son savoir de quoi en composer un second, dont c'est faire le plus bel éloge que de dire qu'il est digne du premier.

Enfin, on annonce l'apparition récente de plusieurs ouvrages importants, qui ont été publiés à Calcutta ou à Madras, mais qui ne nous sont pas parvenus. Nous citerons, entre autres, le grand traité sur l'architecture indienne de Râm-Râz, et une courte énumération des diverses sectes de l'Inde septentrionale, dont le texte a déjà paru à Calcutta en sanscrit et en bengali. C'est pour tous les amis des lettres un vif sujet de regret, que les auteurs qui écrivent dans l'Inde pensent si peu à l'Europe, où leurs productions seraient cependant accueillies avec une curiosité et une estime réfléchies. Mais les livres les plus importants restent dans l'Inde, sans qu'il soit possible de se les procurer, et il y a tel ouvrage, comme le grand dictionnaire sanscrit de Radhâcânta Dêva, dont il nous a été jusqu'à présent impossible de voir un seul exemplaire.

Cependant l'Europe a besoin de connaître les progrès si rapides que fait de nos jours l'étude des langues orientales et des littératures de l'Asie. Ceux qui comptent pour quelque chose le développement des connaissances humaines ont, comme l'orientaliste, intérêt à savoir que chaque année voit un idiome nouveau venir réclamer sa part de l'attention qu'on n'accordait, il y a peu de temps encore, qu'à un petit nombre de langues privilégiées. C'est ainsi qu'à Batavia la société des arts et des sciences a puissamment contribué à l'extension qu'a prise la culture du javanais, langue qui était restée jusqu'à présent à peu près inconnue. En 1831, M. Gericke a publié dans cette ville, en un volume in-4°, des éléments du javanais; ouvrage dans lequel les philologues qui s'occupent de la comparaison des langues peuvent déjà prendre une notion générale de cet idiome. Les caractères javanais qui y figurent ont été gravés à Amsterdam, et c'est le premier ouvrage dans lequel ils aient été employés. M. Brückner, missionnaire hollandais, a également composé une grammaire javanaise, qui a été imprimée à Serampore. Les caractères javanais y sont gravés avec soin, quoique sur d'autres modèles que les précédents. La rédaction de cette grammaire est, dit-on, claire et précise, et ce qu'on peut déjà louer, c'est le soin qu'a pris l'auteur d'y joindre un grand nombre de textes extraits et traduits d'ouvrages javanais. Au reste, les hautes questions de philosophie grammaticale auxquelles cet idiome peut donner lieu seront résolues d'une manière définitive,

lorsque M. Guillaume de Humboldt aura fait paraître les savants Mémoires dans lesquels il a soumis les dialectes de la Polynésie asiatique à cette analyse pénétrante qui ne laisse rien d'inexpliqué. Les presses de Batavia ont encore produit, dans un autre genre, un livre non moins curieux; c'est le vocabulaire japonais et anglais, publié en 1830 par M. Medhurst. L'auteur l'a rédigé d'après des traités originaux dans lesquels le japonais se trouvait expliqué par le chinois. On ne peut nier que, dans l'état de nos connaissances sur la langue japonaise, cet ouvrage n'ait un mérite qu'il conservera longtemps encore; mais l'on n'apprendra peut-être pas sans étonnement qu'un livre de cette espèce ait pu être composé d'après des autorités chinoises par une personne qui ne savait pas le japonais, et transcrit sur la pierre lithographique par un Chinois, auquel la langue anglaise était aussi étrangère que celle du Japon.

L'extension qu'a prise l'imprimerie dans les grands établissements que l'activité européenne est allée fonder aux extrémités de l'Asie, n'a pas été seulement utile à des idiomes encore peu connus, tels que le javanais. La langue de la nation la plus policée de l'Orient, le chinois, doit aux presses de Malacca et de Macao des acquisitions importantes. Le P. Gonzalvès a publié en 1829, dans la dernière de ces deux villes, une grammaire chinoise en portugais. Si cet ouvrage laisse, sous le rapport de la méthode, quelque chose à désirer, il faut reconnaître qu'il contient une foule de matériaux précieux qui pourront servir un jour à composer

une grammaire développée et plus philosophique. Le même auteur a publié en 1831 un dictionnaire portugais-chinois, qui forme un volume in-4° de 872 pages. C'est un ouvrage très-utile; seulement il est à regretter que les mots portugais, au lieu d'être traduits par des termes chinois, ne s'y trouvent le plus souvent qu'expliqués et paraphrasés dans cette dernière langue. C'est au reste un inconvénient qu'on remarque dans presque tous les dictionnaires chinois où une langue européenne sert de base à la nomenclature. Il semble que les auteurs se soient proposé de donner aux Chinois les moyens de lire les livres des Européens, plutôt que de faciliter à ces derniers la connaissance du chinois. Le P. Gonzalvès a en même temps commencé l'impression de son dictionnaire chinois-portugais. Cette publication doit terminer la série des ouvrages relatifs à cet important idiome, que ce laborieux ecclésiastique avait promis dans la préface de sa grammaire.

A Batavia, M. Medhurst a fait paraître le dictionnaire du dialecte de la province chinoise du Foukian, connu vulgairement sous le nom de langue de Chin-cheo; mais aucun exemplaire de cet ouvrage n'est jusqu'à présent parvenu en Europe. L'étude des dialectes provinciaux s'est enrichie d'une autre publication également utile, c'est le vocabulaire du dialecte de Canton par le révérend Morrison. Sans doute c'est à Canton même que l'on peut le mieux apprécier l'utilité toute spéciale de cet ouvrage, composé dans le but de faciliter les rapports commerciaux

des Européens avec les Chinois. Cependant les travaux de ce genre doivent aussi offrir au grammairien un puissant intérêt, en le mettant à même d'envisager une langue sous toutes ses faces, et de l'étudier jusque dans ces dialectes où se sont conservés quelquefois des faits si précieux pour la philologie et l'analyse comparée des divers idiomes. Mais de tous les livres relatifs à la grammaire chinoise auxquels les presses de l'Asie ont donné naissance, le plus important est sans contredit la *Notitia linguæ sinicæ* du P. Prémare. Cet ouvrage, composé en Chine par un Français, envoyé en France, où l'on avait oublié jusqu'à son existence, retrouvé au moment où son utilité venait d'être singulièrement diminuée par la découverte et l'application heureuse d'une méthode plus sûre, puis enfin envoyé à Malacca pour y être imprimé, cet ouvrage, dis-je, est une des gloires de l'érudition française, gloire que nous avons dû en quelque sorte partager avec les Anglais pour en jouir plus rapidement. Le livre du P. Prémare a reçu du généreux patronage de lord Kingsborough des secours qu'il eût longtemps encore, peut-être vainement, attendu d'ailleurs. Mais ce que vous ne devez pas ignorer, c'est la part qu'a prise à cette publication M. Abel Rémusat, qui, le premier, a signalé la grammaire de Prémare comme un des livres où l'étude des divers styles littéraires chinois avait le plus à gagner. C'est que l'auteur de l'ouvrage dans lequel la langue chinoise a été pour la première fois envisagée sous un point de vue philosophique n'avait rien à craindre de la concurrence d'un

traité, remarquable, il est vrai, par un grand nombre d'exemples, mais dans lequel on chercherait en vain la méthode et les formes logiques qui recommandent surtout une grammaire aux yeux des juges éclairés.

La connaissance de la langue et de la littérature chinoise se répand aussi de jour en jour davantage en Europe, et le mouvement que M. Abel Rémusat a imprimé à cette étude se fait ressentir en Allemagne. A Berlin, M. Schott a publié une traduction latine et allemande de la seconde partie du troisième des livres classiques de la Chine, connu sous le titre de *Lun-yu*. L'acquisition que le gouvernement bavarois vient de faire de la bibliothèque chinoise que M. Neumann a rapportée de son voyage à Canton doit donner à l'étude du chinois un centre et des développements nouveaux. On sait que la belle collection de M. Neumann est surtout riche en ouvrages bouddhiques; et comme la connaissance du sanscrit, qui est maintenant indispensable pour l'interprétation complète du bouddhisme, est presque populaire en Allemagne, le moment n'est peut-être pas éloigné où quelque savant, joignant l'intelligence du chinois à celle de l'idiome sacré des Brahmanes, fera connaître à l'Europe les grands ouvrages que la bibliothèque de Munich vient d'acquérir. Outre cet important résultat du voyage de M. Neumann, on annonce que le même savant doit bientôt publier ses *Études asiatiques*, qui contiendront, entre autres morceaux remarquables, la copie d'une inscription en caractère *kin*, avec l'interprétation chinoise.

En Hollande, les communications que le commerce entretient depuis longtemps avec le Japon ont fait naître deux ouvrages qui doivent jeter un jour tout nouveau sur ce pays peu connu. L'un est dû à M. van Overmeer Fischer, observateur exact qui va publier prochainement sous le titre de *Matériaux pour servir à la connaissance de l'empire japonais,* le résultat de ses voyages. Cette publication, dont quatorze feuilles sont en ce moment imprimées, contiendra les renseignements les plus neufs et les plus authentiques sur les croyances, les mœurs, l'industrie et le commerce des Japonais. Le même genre d'intérêt assure un succès égal aux *Archives du Japon* du savant docteur von Siebold; ouvrage qui est vivement attendu des orientalistes. La première livraison, qui se composera de renseignements d'une grande valeur pour l'histoire politique et religieuse du Japon, paraît, nous assure-t-on, en ce moment.

Le voyage de M. le baron Schilling de Canstadt en Sibérie et à la frontière chinoise n'a point produit des résultats moins satisfaisants pour l'étude des langues, des religions, et des usages des peuples de l'Asie centrale. M. Schilling a, en cette circonstance, donné à l'Europe savante une nouvelle preuve de l'ardeur avec laquelle il se consacre à l'encouragement et à la propagation des lettres asiatiques. La vaste collection de livres mongols et tibétains qu'il a rapportés à Saint-Pétersbourg restera comme un des services les plus signalés qu'il leur ait rendus. Ce sont des matériaux préparés à la curiosité savante de M. Schmidt, qui a

déjà tant fait pour l'histoire des Mongols et des Tibétains. Après avoir publié, en mongol et en allemand, l'histoire de Sanang Setzen, M. Schmidt a donné à Saint-Pétersbourg une excellente grammaire mongole, la première qui ait paru en Europe, et il promet un dictionnaire mongol-allemand et russe, qui doit, avec sa grammaire, faciliter aux orientalistes l'étude d'un idiome de la plus haute importance. Les secours que M. Schmidt y a déjà trouvés pour l'intelligence de textes bouddhiques dont les originaux sanscrits sont peut-être à jamais perdus ont fourni à ce savant la matière de plusieurs mémoires imprimés dans la collection de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. Il faut maintenant reconnaître que le mongol est une des voies par lesquelles il est nécessaire de passer pour parvenir à la lecture des compositions religieuses des Bouddhistes; et ce moyen nouveau doit s'ajouter à ceux que le pâli, le singhalais, le barman, le tibétain et le chinois, réunis ou isolés, préparent aux recherches futures des orientalistes et des historiens.

La langue mongole a d'ailleurs plus d'un titre aux encouragements que le gouvernement russe ne cesse d'accorder à tous les travaux qui ont l'Asie pour objet. La Russie a été pendant plus de deux siècles soumise à la domination des Mongols, et les destinées des successeurs de Djoudji-khan font partie des antiquités historiques de ce pays. Aussi l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg a-t-elle cru faire une chose utile à la fois pour l'histoire nationale et la connaissance d'une des familles mongoles les plus puissantes, en mettant au

concours l'histoire critique de la dynastie de Djoudji-khan, qui a régné en Russie sous le nom de la Horde d'or. Cette histoire devra être rédigée d'après les sources orientales, et en particulier d'après les auteurs mahométans, rectifiée par la suite des médailles des Khans mongols, et par les chroniques russes, polonaises, hongroises, et les autres ouvrages contemporains. C'est, sans contredit, une des plus belles questions qui depuis longtemps aient été proposées par une compagnie littéraire; et on doit reconnaître qu'elle exige, dans celui qui entreprendra de la résoudre, une réunion bien rare de connaissances historiques et philologiques. Mais les limites en sont si sûrement tracées, les données indiquées d'une manière si savante dans le programme étendu qu'en a publié l'Académie, qu'il ne reste plus guère aux concurrents qu'à rassembler les matériaux d'une histoire dont le cadre leur est donné. Du reste, le mérite de ce morceau ne vous surprendra plus, quand vous saurez qu'il est dû à un des numismates les plus habiles et les plus laborieux de l'Europe, à M. Fræhn, qui, en plus d'une occasion, a su appliquer une critique savante et une érudition profonde à l'interprétation des monuments les plus difficiles.

Nous venons de vous indiquer, Messieurs, les travaux les plus remarquables qui ont paru dans ces deux dernières années sur les diverses parties de la littérature orientale. L'étendue de jour en jour plus considérable que prend cette branche importante des connaissances historiques nous servira d'excuse pour les

omissions auxquelles l'absence de renseignements plus nombreux nous aura exposé. En vous présentant cette revue rapide et nécessairement incomplète, j'ai dû oublier qu'un autre avant moi s'était acquitté de cette tâche de manière à réduire à l'impuissance l'imitation la plus courageuse. J'ai dû éloigner de moi le souvenir d'un nom qui sera pour ceux qui se sont voués à la culture des lettres asiatiques un long sujet de regret. Il m'a fallu, seul et presque sans secours, remplir un devoir dont les conseils de M. Abel Rémusat m'eussent rendu l'accomplissement moins difficile. J'ai compté, Messieurs, sur votre indulgence; je sais déjà qu'elle est acquise au travail et à la bonne foi. Le savant que nous avons perdu ne sera pas remplacé; mais ceux qu'il aimait à éclairer de ses avis en conserveront la tradition précieuse, et, soutenus par vous, ils consacreront tous leurs efforts à servir les études auxquelles, malgré tant de malheurs, la Société asiatique n'a cessé de prodiguer les plus honorables encouragements.

Eugène Burnouf.

De l'étude des langues de l'Asie et de l'Europe, considérées sous le double rapport de leur origine et des similitudes ou des différences qu'elles peuvent présenter entre elles.

Le fragment de mémoire que nous insérons ici a été trouvé dans les papiers de feu M. Saint-Martin, et lu,

depuis sa mort, à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les lecteurs du Journal asiatique regretteront vivement sans doute que M. Saint-Martin n'ait pas achevé une dissertation qui aurait certainement contribué à la solution d'une des plus importantes questions qui restent à résoudre dans l'intérêt de l'histoire et de la philologie.

Toutes les langues qui se parlent ou qui ont été parlées depuis les dernières limites de l'Océan atlantique du côté du Nord, jusqu'aux rives du Gange, et même bien plus loin encore vers l'Orient et le Midi, présentent entre elles les plus grandes ressemblances. Les Basques, cantonnés dans les gorges des Pyrénées, et les Lapons, exilés à l'extrémité septentrionale de l'Europe, sont presque les seuls peuples dont les idiomes offrent un caractère vraiment spécial. Laissant à part ces deux idiomes, on a, dans ces derniers temps, donné à toutes les langues de l'Asie et de l'Europe un nom collectif, celui de langues *indo-germaniques*. Cette dénomination, sans être ni bien bonne ni bien exacte, a du moins l'avantage de faire connaître d'une manière approximative la grande étendue des pays occupés par une portion très-considérable et peut-être la plus remarquable de l'espèce humaine. Le rapport intellectuel qui unit les deux extrémités de l'ancien monde a été signalé depuis longtemps : il n'avait pu échapper à la pénétration de Leibnitz, dont le puissant génie embrassait à la fois, et, ce qui est plus rare, jugeait avec la même sagacité les faits de la littérature et ceux qui appartiennent à l'histoire des peuples.

D'autres savants avaient déjà entrevu ce grand phénomène, en avaient même une notion assez exacte; et peut-être est-il vrai de dire qu'on le connaissait mieux, et qu'on s'en faisait une plus juste idée au XVIe qu'au XVIIIe siècle. Les travaux de cette espèce ont repris faveur dans ces derniers temps. On a enfin renoncé aux opinions quelquefois ingénieuses, mais toujours singulièrement hypothétiques, des Debrosses, des Court-de-Gebelin. L'étude comparative des langues a suivi une marche plus sage, plus sévère et bientôt plus assurée : on a reconnu que pour remonter aux premières origines des peuples, pour tracer la succession des révolutions intellectuelles qu'ils ont éprouvées et apprécier l'action qu'ils ont exercée les uns sur les autres, il fallait renoncer aux combinaisons arbitraires longtemps mises en vogue par les savants, qui croyaient qu'avec la connaissance de l'hébreu et de quelques idiomes de la même famille on pouvait expliquer les mystères les plus compliqués de l'histoire des langues. On a enfin étudié les idiomes des peuples dont on voulait rechercher l'antiquité. On a pensé que pour connaître et bien juger les questions sans nombre qui s'élèvent à chaque instant dans des recherches de ce genre on devait étudier les langues, non avec ces connaissances très-superficielles que l'on acquiert dans les dictionnaires, mais en opérant sur la masse entière des mots de chaque idiome. On a reconnu que, pour puiser une solide et utile instruction dans cette investigation, il fallait chercher à pénétrer dans les secrets les plus intimes du langage, étudier les phéno-

mènes propres à chaque langue, sa structure, son mécanisme, les révolutions, le perfectionnement, les altérations qu'elle peut avoir éprouvées, examiner, comparer les diverses circonstances de temps, de lieu, d'influence, qui se rattachent à chaque idiome, et tout ce qui constitue enfin la vie de ces conceptions, dont l'étude, je ne crains pas de l'affirmer, est plus importante, plus féconde en résultats que celle des faits relatifs aux personnes. Cette étude, lorsqu'on y apporte des connaissances étendues, un jugement sain, une grande perspicacité, une imagination à la fois vive et réglée, une méthode sûre, peut conduire à des déductions aussi rigoureuses que celles auxquelles on arrive dans toute autre science, et beaucoup plus certaines que les résultats qu'on obtient dans la plupart des questions qui sont soumises au simple exercice du jugement. La raison en est que l'on opère sur des faits qui, quoique nombreux et variés à l'infini, sont cependant des témoins naïfs, à l'abri de toute suspicion, et toujours prêts à déposer avec la plus impartiale indifférence, lorsqu'on voudra se réduire, dans toute la sincérité de son âme, au rôle purement passif d'interrogateur, et s'abstenir de toute prévention, de toute arrière-pensée, volontaires ou involontaires, qui pourraient mener à l'établissement d'un système, ou au triomphe d'une opinion favorite. Qu'on ne s'y trompe pas; en ces matières, comme en bien d'autres, des intérêts de prédilection exercent toujours une grande et profonde influence sur le résultat ultérieur que l'on se propose dans l'étude des sciences et des lettres, qui

est la connaissance de la vérité absolue. Ici, comme ailleurs, les progrès réels de la science ont été arrêtés par une multitude de systèmes particuliers, de sorte que les travaux même les mieux exécutés sont plus ou moins entachés d'un défaut original. Toujours dans les raisonnements des écrivains on aperçoit, on démêle le désir de faire prédominer telle ou telle considération, dans l'intérêt d'une étude ou d'un objet de prédilection. Pendant longtemps, c'est à travers les étymologies phéniciennes et certaines conceptions travesties en langue hébraïque, qu'il a été permis d'envisager et d'étudier les premières époques de l'histoire des hommes. D'autres savants, subjugués par le charme de la divine langue d'Homère et par le souvenir de l'influence immense que, sous le rapport intellectuel, la nation grecque a réellement exercée sur une grande partie de l'ancien monde, repoussaient et repoussent encore comme une hérésie l'idée qu'il faille chercher à des sources plus antiques et plus pures, les origines de la langue et des conceptions que nous sommes habitués à admirer depuis si longtemps.

Depuis que le sort des armes a mis sous la domination de l'un des peuples les plus civilisés de l'Europe la seule des nations de l'antique Orient qui ait conservé jusqu'à ce jour son individualité et le trésor plus ou moins parfait, mais complet, de sa science et de sa sagesse, les esprits studieux se sont dirigés avec ardeur vers de nouvelles recherches : l'idiome sacré des philosophes de l'Indus et du Gange est devenu l'objet d'une étude plus particulière. On lit, on inter-

prète, on discute les textes sanscrits les plus anciens. De longs travaux, des recherches pénibles ne peuvent s'exécuter sans un peu d'enthousiasme. Ce sentiment ou cette disposition exerce inévitablement une certaine fascination; des préjugés se substituent à d'autres préjugés. Mais le philosophe impartial ne tarde pas à s'en apercevoir; il adopte ce qui lui paraît digne de confiance, redresse ce qui a pu être altéré dans l'intérêt d'une opinion particulière ou d'une prédilection, et rejette tout ce qui n'est que l'effet inévitable de déceptions involontaires et le résultat d'une étude trop passionnée, dont il profite cependant, et qui seule peut-être peut produire une assiduité de travaux et une application suffisantes pour triompher des difficultés sans nombre qui environnent de pareilles recherches.

Tout était hébreu ou phénicien il y a deux siècles, tout devient indien maintenant : langue, religion, philosophie, tout a une origine indienne, convaincu que l'on est de la haute antiquité des Indiens et de la légitimité de leur droit à être regardés comme le plus ancien peuple du monde, et cela sans en avoir jamais acquis la preuve. On abuse des moindres similitudes pour établir des origines et une succession de faits que l'on considère et que l'on donne comme incontestables, avant d'avoir examiné si le contraire ne pourrait pas être vrai, ou si par hasard il n'y avait point d'autre moyen de résoudre le problème. En effet, quoiqu'on ne puisse se refuser à reconnaître que la civilisation, la langue, la religion et les systèmes philosophiques des Indiens remontent réellement à une épo-

que reculée, il est également certain que l'ancien continent comprenait d'autres contrées qui, à des époques d'une haute antiquité, furent aussi de vastes foyers de lumières, de puissance et de civilisation. Croit-on, par exemple, que les grandes métropoles, élevées, dès le berceau du genre humain, sur les bords du Nil et de l'Euphrate, n'aient pas agi d'une manière très-active, et même à diverses reprises, sur plusieurs nations et sur les Indiens eux-mêmes? Pense-t-on pouvoir garantir que la pureté de la source révérée ait été inaltérable? Plus d'une objection fondée s'élève contre de telles suppositions : les premiers feuillets de l'histoire des hommes nous montrent les peuples des contrées situées entre la Méditerranée et l'Indus étendant, par la force des armes, leur influence dans toutes les directions. Bien des choses marchent à la suite des conquêtes ; les langues, les lois, les mœurs, les religions les sciences se propagent, s'établissent et se perpétuent longtemps après que la puissance qui les a portées sur un sol étranger a cessé d'exister. L'empire des Romains est détruit depuis longtemps, et cependant tout rappelle encore son existence dans les régions qui furent autrefois soumises à sa domination. L'histoire écrite et les souvenirs des hommes ne nous apprennent rien de semblable au sujet des Indiens : les anciens, comme les modernes, nous les montrent également sujets dociles de tous les conquérants qui paraissent dans l'Inde, étrangers en tout temps aux entreprises guerrières, renfermant leur existence politique entre leurs fleuves sacrés et les hautes montagnes qui les

couvrent au nord, et aussi peu jaloux d'acquérir de nouvelles connaissances que de communiquer les leurs à de barbares voisins qu'ils ne daignent pas connaître et dont cependant ils subirent de temps à autre les lois et la domination. Cela étant, et rien ne pouvant prouver ni même indiquer qu'il en ait été autrement, est-il possible, je le demande, d'établir que les langues, les institutions, les conceptions mythologiques et philosophiques de la Grèce et de l'Italie ont pu naître sur les bords de l'Indus et du Gange, au pied des monts Himâlayâ? Le climat séducteur de l'Inde n'exerçait-il donc pas autrefois sur ses habitants cette même influence énervante qu'il exerce aujourd'hui? Enfantait-il de plus vaillants guerriers au sein d'une nation qui ne paraît pas avoir jamais soumis ses voisins? Ces Indiens avaient-ils, à de longs intervalles, et en surmontant d'innombrables difficultés, porté leurs armes, leur langue et leurs institutions dans des régions éloignées, inconnues, sauvages et bien inférieures, sous tous les rapports, aux belles contrées que baignent le Gange et l'Indus? Aura-t-on recours à quelques nouvelles suppositions pour expliquer les ressemblances incontestables qui unissent les langues de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde, si l'on ne peut en rendre raison par des colonies conquérantes? En cherchera-t-on la cause dans l'influence irrésistible de la civilistation sur la barbarie? Pensera-t-on que les peuples anciens, touchés de l'excellence des lois, des mœurs et des doctrines religieuses, philosophiques et littéraires des Indiens, aient été chercher dans l'Inde les premières

notions de l'organisation sociale et religieuse, comme à une source plus pure? Mais les hommes privilégiés qui vont puiser à cette source sacrée en rapportent des idées, et non des langues, qu'ils ne pourraient imposer à leur compatriotes. Si l'on supposait le contraire, c'est-à-dire, que, jaloux de faire part de leurs lumières aux autres hommes, ces missionnaires pacifiques porteraient leur propre langue dans des contrées éloignées, ils ne tarderaient pas à reconnaître qu'il est bien plus utile, bien plus expéditif pour eux d'apprendre l'idiome du peuple qu'ils voudraient civiliser; car s'ils employaient leur langue maternelle pour communiquer leurs opinions à ce peuple; ils ne lui communiqueraient rien autre chose que les expressions destinées à les énoncer. L'antiquité, ni les Indiens euxmêmes, ne nous fournissent aucune indication de laquelle on puisse induire qu'ils aient jamais exercé une telle influence sur les nations de l'Europe. Loin de là, les souvenirs plus ou moins confus qui nous ont été transmis semblent faire présumer le contraire. Ces héros anciens, qu'il a plu aux Grecs de décorer des noms d'Hercule et de Bacchus, n'étaient point des Indiens, mais des conquérants de l'Inde. Je ne prétends certainement rien inférer de ces témoignages obscurs et mythologiques, que leur antiquité et leur isolement mettent hors des limites d'une discussion scientifique. Je ne prétends pas davantage établir que les mots sanscrits soient dérivés des expressions identiques que présentent le grec et le latin, mais je ne crois pas non plus qu'on ait des raisons suffisantes pour admettre le

contraire. Il est possible que d'autres systèmes donnent la solution de ce problème. Je sais bien que les personnes qui se sont occupées de l'étude de l'idiome sacré de l'Inde, et de ses rapports avec les langues de l'Occident, n'ont pas énoncé positivement qu'elles attribuaient au sanscrit la priorité d'origine; mais si elles ne se sont pas formellement prononcées à cet égard, ce principe est implicitement dans leur pensée. Toutes les fois qu'elles comparent des expressions tirées de ces divers idiomes, le sanscrit se place au premier rang; on n'admet les langues grecque et latine que comme les filles du sanscrit; on regarde comme une descendance ce qui peut n'être qu'une parenté, et même une parenté d'un degré ascendant. C'est résoudre trop légèrement, qu'on me permette de le dire, une question qui est obscure et très-complexe, soit par son antiquité, soit par l'insuffisance des éléments du procès. Comment se flatter de trouver la vérité, lorsque volontairement ou involontairement on se place dans un faux point de vue? Les faits s'altèrent, se dénaturent, et toute la science du monde ne peut empêcher qu'on n'arrive à des résultats faux ou invraisemblables. Ces résultats encombrent longtemps la route qui conduit à la vérité, et souvent même, ou du moins longtemps, ne permettent pas d'atteindre ce but. Avant de porter un jugement, il faut donc examiner toutes les pièces attentivement et longuement, interroger les témoins, même ceux qui paraissent être les moins bien informés, peser mûrement les raisons diverses qui compliquent la question, et ne pas ou-

blier que quelquefois, après avoir même satisfait à toutes ces obligations, la conscience du juge n'a pas sur chaque point une égale conviction. Je me garderai de substituer à des systèmes absolus dans leur énoncé et dans leurs déductions, des suppositions que l'on pourrait regarder comme tout aussi peu fondées. Je n'ai en ce moment ni les moyens, ni le loisir d'entreprendre un travail qui pourrait donner la solution de quelques-unes des difficultés graves que présente l'histoire de l'origine et de la succession des langues. Mon intention est de me borner à produire, sur des sujets qui se rattachent à ces questions importantes, un certain nombre d'opinions et d'observations qui, quoique susceptibles d'extension ou de quelques modifications, pourront cependant, telles que je me propose de les exposer ici, n'être pas sans quelque utilité, et contribuer à étendre l'étude perfectionnée des langues.

Je reviens à mon premier énoncé : il est constant que toutes les langues anciennes et modernes de l'Europe présentent, dans leurs mots et dans leurs formes grammaticales, de nombreuses similitudes avec le sanscrit, le plus ancien et sans doute le père de tous les idiomes de l'Inde (1). C'est là un point incontestable et parfaitement bien reconnu, mais c'est là à peu près tout. On admet cependant, et sans l'avoir préalable-

(1) L'opinion qui est énoncée ici par M. Saint-Martin indique suffisamment que la date de ce fragment de mémoire est antérieure aux recherches entreprises, dans ces derniers temps, sur la question de l'originalité des idiomes ou des dialectes du sud de l'Inde.

ment constatée, l'antériorité du sanscrit sur toutes les autres langues de la même famille; ceci me paraît une véritable pétition de principes. Pour arriver à une conclusion décisive en ce point, il faudrait, en laissant même de côté toutes les considérations historiques, scruter, examiner le problème sous toutes les faces entrer dans les secrets intimes du langage, composer, décomposer les mots, et se rendre plus rigoureusement compte qu'on ne l'a fait jusqu'ici des moindres circonstances de leurs ressemblances ou de leurs différences; des variations qu'ils ont éprouvées dans leur emploi et dans leur acception; de la manière dont ils se sont altérés de l'un ou de l'autre côté; de leur fonction dans l'ensemble des phrases; de leur connexion avec d'autres expressions, avec d'autres locutions appartenant à des idiomes d'une autre famille; il faudrait suivre surtout les légères déviations de sens, souvent multipliées, que les mots éprouvent presque toujours, en passant d'un pays dans un autre, ou d'un siècle à un autre; il faudrait avoir égard, en même temps, aux permutations des lettres et des syllabes, permutations dont les unes sont faciles à expliquer, tandis que d'autres ne peuvent être établies que par voie d'exemples, mais cependant n'en sont pas moins incontestables; il faudrait enfin, pour résumer ici toute ma pensée, rassembler les nombreuses circonstances qui constituent, pour ainsi dire, l'histoire du mot et les diverses périodes de son existence, sans s'arrêter, comme on l'a fait trop souvent, à de simples comparaisons lexicographiques qui, en rapprochant

brutalement deux expressions analogues, ne font voir autre chose que leur parenté.

Le grec, le latin, le gallois et le bas-breton, l'irlandais et l'écossais des montagnes, l'ancien allemand, le mæso-gothique, l'islandais ou ancien scandinave, l'anglo-saxon et tous les idiomes de la même origine, tous les dialectes slaves, le lithuanien et les dialectes qui s'y rattachent, l'albanais et les langues finoises présentent tous des rapports avec le sanscrit. Je n'ai pas l'intention de faire aucune comparaison.........

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Liste des membres souscripteurs, par ordre alphabétique.

S. M. LOUIS-PHILIPPE Ier

PROTECTEUR.

MM. AMPÈRE fils.

ANSALDO (Roch), avocat, interprète de S. M. le roi de Sardaigne près la Porte ottomane.

AUDIFFRET, employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

ANHURI, professeur à l'école d'Abouzabel, en Égypte.

MM. BAZIN, avocat.

BÉRARD, maître des requêtes.

BERGHAUS, professeur à Berlin.

BIANCHI, secrétaire interprète, pour les langues orientales, au ministère des affaires étrangères.

Le duc DE BLACAS D'AULPS.

BLIN (Amédée), lieutenant au bataillon des Cypahis de l'Inde, à Pondichéry.

DE BLAINVILLE, membre de l'Institut.

BOILLY (Jules).

BORÉ.

BOWRING, à Londres.

BRESNIER, élève de l'École des LL. OO.

Le colonel BRIGGS.

BROCKHOUSE.

Le duc DE BROGLIE, pair de France.

BROSSET, homme de lettres.

BRUGUIÈRE, intendant militaire à Saumur.

BURNOUF père, professeur au Collége royal de France.

Eugène BURNOUF fils, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France.

Le duc DE CADORE, pair de France.

CAHEN, directeur de l'École israélite de Paris.

CALTHROP (Henri), du collége *Corpus-Christi*, à Cambridge.

Le baron DE CANITZ, premier aide-de-camp

de S. A. R. le prince Guillaume de Prusse, *pro tempore*, plénipotentiaire de Prusse près la Porte ottomane.

MM. Le baron VAN DEN CAPELLEN, ancien gouverneur des Indes orientales hollandaises, président honoraire de la Société des sciences de Batavia.

CARR, consul des États-Unis, à Maroc.

CASTAGNE, premier député du Commerce à Constantinople.

CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

CHARMOY, conseiller d'état, professeur de littérature persane à l'université de Saint-Pétersbourg, et des langues persane et turque à l'institut oriental du ministère des affaires étrangères de Russie.

La comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

Le vicomte DE CHATEAUBRIANT.

Le marquis DE CHATEAUGIRON.

Le comte DE CLARAC, conservateur du Musée.

Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

COLLOT, directeur de la Monnaie.

COOK, ministre du S. Évangile, à Paris.

COOMBS, lieutenant-colonel à Madras.

Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au ministère des affaires étrangères.

COUSIN, pair de France, membre de l'Institut.

MM. CUMMIN (William), du Collége de la Trinité, à Dublin.

DAVIDS (Arthur-Lumby).

Le baron DEGÉRANDO, conseiller d'état, membre de l'Institut.

DELACROIX, ancien notaire, propriétaire à Ivry.

Le baron Benj. DELESSERT, membre de la chambre des députés.

DELORT, sous-chef de division au ministère de l'intérieur.

DÉSAUGIERS aîné, ancien consul de France.

Le vicomte Eugène DESBASSYNS DE RICHEMOND.

DESNOYERS (le Docteur).

DIETZ, D. M.

DONDEY-DUPRÉ, imprimeur-libraire.

Lady DRUMMOND, à Naples.

DRUMMOND, à Rio-Janeiro.

DUBEUX (J.-L.), premier employé à la Bibliothèque du Roi.

L'abbé DUBOIS, ancien missionnaire au Maysoure.

DUBOIS DE BEAUCHÊNE (Arthur).

DUCLER, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.

DUJARDIN, ancien élève de l'École polytechnique.

DULAURIER.

DUMORET, élève de l'École des LL. OO.

MM. Dupin e Almeida (Miguel-Calmon), ministre secrétaire d'état des finances de l'empire du Brésil, à Rio-Janeiro.

Dupleix de Mézy, conseiller d'état.

Dureau de Lamalle, membre de l'Institut.

Dursch, docteur en philosophie, à Tubingen.

Le baron d'Eckstein.

Eichhoff, docteur ès lettres.

Elphinstone (J.-J.), à Londres.

Erco (le chevalier d').

Erdmann, professeur à l'Université de Casan.

Van Esse (Léonard), docteur en théologie, à Darmstadt.

Ewald, professeur à Gœttingue.

Eyriès, géographe.

Falconner (Forbes).

Fauriel, professeur à la faculté des lettres.

Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.

Fischer (Overmer).

Fleischer, à Dresde.

Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.

Flugel (le docteur), à Dresde.

Le marquis de Fortia d'Urban.

Fouinet (Ernest).

Gady, juge au tribunal civil de Versailles.

MM. Le chevalier DE GAMBA, consul de France à Tiflis.

GARCIN DE TASSY, professeur d'hindoustani à l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes.

GARNIER, professeur de littérature grecque.

GAUTIER, ancien administrateur général des subsistances.

GESTAT (Théodore).

L'abbé GLAIRE, professeur d'hébreu.

GRADIS.

GRANGERET DE LAGRANGE, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

VINCENT DE GROPALLO, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Sarde près la Porte ottomane.

GUERRIER DE DUMAST, ancien sous-intendant militaire à Nancy.

GUIGNIAUT, directeur de l'École Normale.

GUILLEMINOT (le comte), pair de France.

DE GUIZARD (Louis), préfet de l'Aveyron, à Rodez.

GUYS (C. E.), vice-consul de France à Lattaquié.

DE HAMMER, conseiller actuel et aulique, professeur à Vienne.

HARRIOT, colonel.

HASE, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

MM. HASSLER (Conrad-Thierry), à Ulm.

DE HIERONYMI.

HIRZEL, docteur, de Zurich.

HOFMANN, professeur à Stuttgard.

HOLMBOE, secrétaire de la bibliothèque de Christiania.

Le baron DE HUMBOLDT (Alexandre), membre de l'Institut.

DE HUSZLAR, conseiller actuel à la Chancellerie de Cour et d'État de S. M. impériale apostolique.

Le chevalier Albert D'IHRE, chargé d'affaires de Suède près la Porte ottomane.

ISAMBERT, conseiller à la Cour de cassation.

JACQUET, élève de l'École des LL. OO.

JAKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique à Maroc.

JAUBERT (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

JOMARD, membre de l'Institut, conservateur administrateur de la Bibliothèque royale.

JOUY.

JOUANNIN, premier secrétaire interprète du Roi.

JULIEN (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége royal de France.

KALTHOF (le docteur).

KAPFF, D. M.

MM. KAZIMIRSKI, élève de l'École des LL. OO.
KIRIAKOFF.
KLAPROTH (Jules).
KOUCHELEV-BESBORODKO, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.
KUPFER, secrétaire de la légation prussienne, à Constantinople.
KURZ (Henri), docteur en philosophie.

Le prince LABANOFF DE ROSTOFF.
Le comte Alex. DE LABORDE, député, membre de l'Institut.
L'abbé DE LABOUDERIE, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.
LAJARD (F.), membre de l'Institut.
LANDRESSE, sous-bibliothécaire de l'Institut royal de France.
LANGLANDIÈRE (DE).
LANGLOIS, professeur au collége royal de Saint-Louis.
Le comte LANJUINAIS, pair de France.
Le comte DE LASTEYRIE.
Le comte DE LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.
LE BAS, maître de conférences d'histoire ancienne à l'École normale.
LEWCHINE, conseiller de cour de S. M. l'empereur de Russie.
LERMINIER (Eug.), professeur au Collége de France.

MM. LEVASSEUR, ingénieur géomètre à Rouen.
LITTRÉ fils.
LOISELEUR DES LONGCHAMPS (Auguste).

MABLIN, maître de conférences à l'École normale.
MAC-GUCKIN, de Dublin.
MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie royale.
MARCESCHEAU, vice-consul de France à Tunis.
MARION, professeur émérite.
MARSDEN (William), à Londres.
MILON, sénateur, à Nice.
MINUTOLI (le général).
MITCHELL, assistant secretary of the royal asiatic Society, London.
MOELLER, professeur et bibliothécaire à Gotha.
MOHAMMED-ISMAEL-KHAN, de Chiraz.
MOHL (Jules).
MOHN.
MOREAU (C.), vice-consul de France à Londres.
MORELET, à Dijon.
MULDOON, de Dublin.
Le comte de Munster, à Londres.

La duchesse DE NARBONNE.
NEUMANN.
DE NOVILLE (Alexandre), à Marseille.

OBRY, avocat à Amiens.
Le baron D'OTTENFELS, internonce autrichien à Constantinople.

MM. OUTREY (Georges), vice-consul de France à Rhodes.

OUSELEY (Sir Gore), vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

DE LA PALUN, consul de France en Amérique.

DE PARAVEY, membre du corps royal du génie.

Le baron PASQUIER, Président de la Chambre des Pairs.

Le comte DE PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.

POLEY, attaché à l'ambassade de Prusse à Constantinople.

Le comte PORTALIS, pair de France, premier président de la cour de cassation.

POUGENS, membre de l'Institut.

POUQUEVILLE, membre de l'Institut.

Le général comte POZZO DI BORGO, ambassadeur de Russie à la cour de France.

QUARANTA (B.), professeur d'archéologie à l'Université royale, membre de l'Académie royale, à Naples.

QUATREMÈRE (Étienne), membre de l'Institut, professeur d'hébreu au Collége royal de France.

RABANIS, professeur au Collége royal de Lyon.

Le duc DE RAUZAN.

REINAUD, membre de l'Institut.

MM. Le Dr RICHY, voyageur dans l'Inde.
RITTER, professeur à Berlin.
RŒDIGER, professeur de l'université de Halle.
Le baron ROGER, ancien Gouverneur du Sénégal.
ROSEN, docteur en philosophie.

SAKAKINI, professeur à l'École d'Abouzabel (Égypte).
SCHLEMMER, docteur en droit.
SEDILLOT, professeur d'histoire au collége de Henri IV.
Le Docteur SIEBOLD.
Le baron SILVESTRE DE SACY, pair de France, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.
SEMELET.
L. DE SINNER, homme de lettres.
SIONNET, prêtre, professeur au petit séminaire de Quimper.
Le vicomte SIMÉON, conseiller d'état.
SOLVET, secrétaire général de la préfecture de l'Oise, à Beauvais.
SOMMERHAUSEN (Henri), à Bruxelles.
SPENCER SMITH, membre de plusieurs sociétés savântes, à Caen.
STAHL.
Sir GEO. TH. STAUNTON, membre du Parlement anglais.

MM. STEMPKOUSKI, colonel russe.
STICKEL, docteur en philosophie.
STRUBBERG, élève de l'École des LL. OO.

TAILLEFER, inspecteur de l'Académie de Paris.
TELEKY, de Szeh, à Pest.
THEROULDE.
THÉIMOURAZ (le prince géorgien).
THAYER (Édouard), élève de l'École polytechnique.
Le colonel TOD.
Le colonel TOLSTOÏ (Jacques).
TOULOUZAN, homme de lettres, à Marseille.
Le capitaine TROYER.
Le baron DE TURCKHEIM, ancien député, à Strasbourg.

VAUCELLE (Louis).
VILLEMAIN, pair de France, membre de l'Institut royal de France.
VINCENT, secrétaire interprète de l'expédition d'Alger.
VULLERS (Jean), de Bonn.

WARDEN, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.
WATSON, à Naples.
WETZER (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Freiburg.
WÜRTZ, négociant, à Paris.

MM. ZAY.

S. Ém. le cardinal ZURLA, à Rome.

Le baron DE ZUYLEN DE NYEVELT, ambassadeur de S. M. le Roi des Pays-Bas près la Porte ottomane.

Liste des membres associés étrangers, suivant l'ordre des nominations.

MM. DE HAMMER (Joseph), conseiller actuel aulique, et interprète de S. M. l'Empereur, à Vienne.

IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

CH. WILKINS, à Londres.

Dr LEE, à Cambridge.

Dr MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

WILSON (H. H.), secrétaire de la Société asiatique du Bengale, à Calcutta.

MARSHMANN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

FRÆHN (le docteur Ch.-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

OUWAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

TYCHSEN (Thomas-Christian), professeur à l'Université, membre de l'Académie, à Gœttingue.

VAN DER PALM (Jean-Henri), professeur à l'Université de Leyde.

MM. Le comte CASTIGLIONI (Carlo Ottavio), à Milan.

RICKETS, à Londres.

DE SCHLEGEL (A.-W.), professeur à l'Université royale prussienne du Rhin, membre de l'Académie royale des sciences de Prusse, à Bonn.

GESENIUS (Wilhelm), professeur à l'Université, à Halle.

WILKEN, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

COLEBROOKE (H.-T.), directeur de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

HAMAKER, professeur de langues orientales, et interprète, à Leyde.

FREYTAG, professeur de langues orientales à l'Université, à Bonn.

DEMANGE, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

Le capitaine LOCKETT (Abraham), secrétaire du conseil du collége du Fort-William, à Calcutta.

HARTMANN, à Marbourg.

DELAPORTE, vice-consul de France, à Tanger.

WILMET (Jean), membre de l'Institut de Hollande, à Amsterdam.

MM. KOSEGARTEN (Jean-Godefroy-Louis), professeur à l'Université d'Iéna.

BOPP (François), membre de l'Académie de Berlin.

D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Bruxelles.

MORRISON (le rév. Rob.), missionnaire protestant à Canton, et interprète du comité de la compagnie des Indes dans cette ville.

HAUGHTON (Graves Chamney).

WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.

Le baron SCHILLING DE CANSTADT, membre du collége des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

MIRZA-SALEH, ministre de la cour de Perse, à Saint-Pétersbourg.

SCHMIDT (L.-J.), à Saint-Pétersbourg.

HABICHT (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe à Breslau.

HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

MOOR (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

JAKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique à Maroc.

Le baron D'ALTENSTEIN, ministre du culte et de l'instruction publique du royaume de Prusse.

DE SPERANSKI, gouverneur général de la Sibérie.

SHAKESPEAR, à Londres.

MM. CAREY (W.), professeur de langues sanscrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

GILCHRIST (John Borthwick) à Londres.

OTHMAR FRANK, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Université de Munich.

RAM-MOHUN-ROY, à Calcutta.

Le baron DE HUMBOLDT (Guillaume), à Berlin.

LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Pétersbourg.

ÉLOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, membre de la Société des arts et des sciences, à Batavia.

WARREN, conseiller à la cour royale de Pondichéry.

DE ADELUNG (F), directeur de l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg.

Le colonel BRIGGS, à Mysore.

GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.

Liste des ouvrages publiés ou encouragés par la Société asiatique.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume *in-8°* grand raisin vélin fort, collé et satiné; 3 fr. 50, et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la Grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais sur le manuscrit de la bibliothèque du Roi, et soigneusement collationnés avec la grammaire publiée par le même auteur, à Nagasaki, en 1604, par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel Rémusat, Paris, 1825 : 1 vol. *in-8°*; 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément à la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. *In-8°*, br. 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le pali, ou langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange, avec six planches lithographiées, et la Notice des manuscrits palis de la bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen, membres de la Société asiatique. Un vol. *in-8°*, papier grand-raisin, orné de six planches; 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit littéralement en latin, et revu avec soin sur la version tartare-mandchoue avec des notes perpétuelles tirées des meilleurs commentaires; par M. Stanislas Julien. 2 vol. *in-8°* (texte chinois lithographié et traduction), 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

Yadjnadattabadha, ou la mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; et suivi, par forme d'appendice, d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf, un de ses anciens auditeurs, aujourd'hui son collègue au Collége royal de France. 1 vol. *in-4.°*, orné de 15 planches; 15 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. *in-8°*; 15 francs, et 5 francs pour les membres de la Société.

Poëme sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 volume *in-8°*; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et prâkrit de Kâlidâsa, publié pour la première fois, en original, sur un manuscrit unique de la bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. 1 fort vol. *in-4°* avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset jeune, membre de la Société asiatique de France, ouvrage publié par la même Société. Impr. roy. 1 volume gr. *in-8°* 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Chrestomathie chinoise. 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Hamasæ Carmina, cum Tebrizii scholiis integris, indicibus perfectis, versione latinâ et commentario perpetuo, primùm edidit G. W. Freytag. 1 vol. *in-4°*.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. *in-4°*; 6 fr.

Tchoung-Young, autographié par M. Levasseur. 1 vol. *in-18*; 2 fr.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Aug. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. *in-8°*.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la bibliothèque du Roi, par M. Eugène Burnouf, en 10 livraisons *in-fol.* de 56 pages. livraisons I-IX.

Kitab Tequouym al-Bouldân, ou Géographie d'Abou'l-féda, édition autographiée par H. Jouy, et revue et cor-

rigée par M. Reinaud. 1re livr. *in-4°*; 4 fr. L'ouvrage aura 4 livr.

YU-KIAO-LI, roman chinois traduit par M. Abel Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires et des variantes, 1re livr. *in-8°*. L'ouvrage aura 10 livr. à 2 fr. 50 c.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition, à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre, et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

Liste des ouvrages offerts à la Société dans le courant des années 1831, 1832, et les trois premiers mois de 1833.

Par M. PAUTHIER. Traduction et explication du Cantique des Cantiques, par Williram, publiée par Hokmann. 1 vol. *in-8°*.

M. JOMARD. Adchroumia. Grammaire arabe, avec un commentaire imprimé à Boulâq. 2 vol. *in-8°*.

Le même. Grammaire arabe d'Ahmed-Ebn-Masoud. Boulâq. *In-8°*.

Le même. Règlement de la marine militaire égyptienne. Boulâq. *In-8°*.

L'auteur. Essai sur la nature et la liaison de la philosophie et de la mythologie du paganisme, par C. J. M.

M. le baron MASSIAS. Questions sur le droit d'hérédité. Paris, 1831, *in-8°*.

L'auteur. Œuvres de Tacite, traduction nouvelle par M. Burnouf, avec variantes et notes. Tom. VI, Paris, 1831, *in-8°*.

M. Vullers. Fragments sur la religion de Zoroastre. Bonn, 1831, *in-4°*.

Le même. Grammaticæ arabicæ Elementa et formarum doctrina per tabulas descripta. Bonn, 1832, *in-4°*.

M. H. O. Fleischer. Abulfedæ Historia anteislamica, arabicè. Leipsick, 1831, *in-4°*.

M. J. J. Bochinger. La vie contemplative, ascétique et monastique, chez les Indous et les peuples Bouddhistes. Strasbourg, 1831, *in-8°*.

M. le baron de Sacy. Notices et Extraits d'un manuscrit syriaque écrit à la Chine, et de deux manuscrits persans contenant la vie des Sofis. Paris, 1831, *in-4°*.

M. Bianchi. Vocabulaire français-turc, à l'usage des interprètes, commerçants et autres voyageurs dans le Levant. 1 vol. *in-8°*. Paris, 1831.

M. Jomard. Comparaison des différentes méthodes tachygraphiques et sténographiques, depuis l'origine de l'art jusqu'à ce jour. Broch. *in-8°*.

M. L. de Rienzi. Voyages et statistique de la Chine (extrait de la Revue des deux Mondes). Br. *in-8°*.

M. Pauthier. Lettre au Rédacteur du *Journal asiatique*, sur une critique de son Mémoire sur la doctrine du Tao. Broch. *in-8°*.

M. Émeric David. Rapport à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, par la Commission des antiquités de la France. *In-4°*.

M. Le Ministre des travaux publics. Voyages de Benj. de Tudelle; de J. Duplan Carpin; du frère Ascellin et de ses compagnons; de Guill. de Rubruquis. 1 vol. *in-8°*. 1830.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, faits par Jean Mocquet. 1 vol. *in-8°*. 1830.

De l'Afrique, contenant la description de ce

pays, par Léon l'Africain, trad. de Jean Temporal. 4 vol. *in-8°*. 1830.

Voyages du sieur de Champlain, ou Journal des découvertes de la Nouvelle-France. 2 vol. *in-8°*. 1830.

Les voyages adventureux de Fernand Mendez Pinto, trad. du portugais, par B. Figuier. 3 vol. *in-8°*. 1830.

Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou, trad. d'Augustin Zarate, par S. D. C. 2 vol. *in-8°*. 1830.

Voyages de François Bernier, contenant la description des États du Grand Mogol. 2 vol. *in-8°*. 1830.

Histoire des Incas, rois du Pérou, par Garcillasso de la Vega. 3 vol. *in-8°*. 1830.

Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes, par le même. 4 vol. *in-8°*. 1830.

M. DE SCHLEGEL. Hitopadesa. T. 1er et 2e *in-4°*. Bonn.

Râmâyana. Tome 1er. Bonn.

Indische Biblioteck. 2 vol. *in-8°*.

M. RITTER. Introduction à la seconde édition de la Géographie de l'Asie. Broch. *in-8°* (en allemand).

M. DE L'ÉCLUSE. Notice sur le Roman bédouin, *Antar*. Broch. *in-8°*.

M. DELACROIX. Considérations sur le projet d'une distribution générale d'eau dans Paris, *in-8°*. 1831.

M. le baron DE SACY. Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'École spéciale des Langues orientales vivantes, 2e édit. 2 vol. *in-8°*. Paris, 1831.

M. Frédéric ROSEN. The Algebra of Mohammed ben Mousa, edited and translated by Fred. Rosen. 1 vol. *in-8°*. London, 1831.

M. SUCKAU. De la Politique et du Commerce des peuples de l'antiquité (Asie). 1 vol. *in-8°*. Paris, 1831.

M. GARCIN DE TASSY. Mémoire sur des particularités de la religion musulmane dans l'Inde, d'après les ouvrages indoustani. Broch. *in-8°*. 1831.

Les auteurs. Le Roman de Mahomet, poëme en vieux français du 13e siècle, et le Livre de la loi au Sarrasin, en prose française du commencement du 14e siècle, par MM. Reinaud et Francisque Michel. 1 vol. *in-8°*. Paris, 1831.

M. CAHEN. La Bible, traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard, et des notes. Tomes II et III. 2 vol. *in-8°*.

Annuaire israélite pour l'année du monde 5592. — 1831-32. *in-18*.

M. DE HAMMER. Ouvrage de l'empereur Marc-Aurèle, en grec, avec la traduction persane en regard. *in-4°*. Vienne, 1832.

Histoire de l'Empire ottoman. Tome VIII et IX. 2 vol. *in-8°*. Vienne.

J. AVDALL. History of Armenia; by father Michael Chamich, from B. C. 2247, to the year of Christ 1780, or 1229, of Armenian era, translated from the original armenian. 2 volumes *in-8°*. Calcutta, 1827.

M. Thomas COOPER. Lectures on the Elements of Political economy. 1 vol. *in-8°*. Colombia, 1826.

M. JACQUET. Médaillon en bronze, avec une inscription hébraïque.

L'éditeur. Tausend und eine Nacht, ou les Mille et une Nuits, publiées en arabe par M. le professeur Habicht. Tome V. Breslau, 1831.

M. LE GARDE DES SCEAUX. Journal des Savants, 12 cahiers *in-8°*.

LA SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE. Bulletin de la Société de géographie. 12 cahiers *in-8°*.

LA SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE AMÉRICAINE. Volume IV (1re et 2e partie) de ses Transactions.

La Société médicale de Calcutta. Vol. IV de ses Transactions.

The Athenæum, Journal of english and foreign literature, science and fine arts. 1832-33.

M. de Férussac. Bulletin des Sciences historiques, Antiquités et Philologie. 12 cahiers *in-8°*.

M. Lelevel. Explication de trois monnaies koufiques Samanides du musée de la Société philotechnique de Varsovie. Broch. *in-8°*.

MM. H. E. Weyers et Hamaker. Prolegomena ad editionem duarum Ibn Zeidouni epistolar. Lugd. Batav. 1831, *in-4°*.

M. Paravey. Description de la province chinoise de *Sse-Tchouen*, extrait du Bulletin de la Société de Géographie. *In-8°*.

M. A. L. Davids. A grammar of the turkish language. Lond. 1832, *in-4°*.

M. J. Marcel. Contes arabes du scheikh El-Mohdy. 1re-5e livr. *in-8°*.

M. Stan. Julien. *Hoeilan-ki*, ou histoire du Cercle de Craie, drame. 1 vol. *in-8°*.

S. A. le prince Théimouraz. Grammaire géorgienne. Ms. relié, *in-8°*.

Histoire du prince royal Dawith. Ms. *in-8°*.

M. W. Marsden. Memoirs of malayan family written by themselves and translated from the original. Londres, 1830, *in-8°*.

M. F. C. Belfour. The life of the sheikh Mohammed Ali Hazin written by himself, translated from two persian Mss. 2 vol.

M. Atkinson. The *Shah Nameh*, of the persian poet Ferdusi, translated and abridged, in prose and verses. Londres, 1832, *in-8°*.

J. Mitchell. History of the maritime wars of the Turks, translated from the turkish of Haji Khalifeh.

LE COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE DE CALCUTTA. Fables d'Ésope, traduites en persan. Calcutta, *in-4°*.
Hidayah, avec des commentaires. Id. 2 vol.
Vikramorvasi, drame. Id. *in-8°*.
Malati and *Madava*, drame. Id.
Uttara Rama cherita. Id.
Mudra Rakshasa. Id.
Lois de Manou. Id.

M. SALVOLINI. Lettres sur les principales expressions et dates du monument de Rosette, et sur les monuments de l'ancienne Égypte. Broch. *in-8°*.

M. SCHLEGEL. Réflexions sur l'étude des langues asiatiques. Berlin, 1832, *in-8°*.

M. SINNER. A vocabulary of the english and malayan languages. Serampore, 1827, *in-32*.

M. DE LASTEYRIE. Calendrier chinois. *In-8°*.

M. BOPP. Grammatica linguæ sanscritæ. 2e partie. Berlin, 1832.

Le colonel TOD. Annals and antiquities of Rajastan of the central and western Rajpoot states of India. 2e vol. *In-4°*.

M. L. POLEY. *Devimahatmyan*, avec la traduction. Berlin, 1831, *in-4°*.

M. SILVESTRE DE SACY. Mémoires d'histoire et de littérature orientale; extrait des Mémoires de l'Institut. 1832, *in-4°*.

M. CAUSSIN DE PERCEVAL. Précis historique de la destruction du corps des Janissaires par le sultan Mahmoud, en 1826. Paris, 1833, *in-8°*.

Ch. ELLIOT. The life of Hafiz ool moolk written by his son the nuwab moostujab khan buhadour, &c. translated from the persian. Londres, 1831, *in-8°*.

M. Ch. STEWART. The *Mulfuzat Timury* or autobiographical memoirs of the Moghul emperor Timur. Londres, 1831, *in-4°*.

The *Tezkereh al Vakiat*, or private memoirs of the Moghul emperor Hûmayân. Londres, 1832. *in-4°*.

M. David Price. Memoirs of the emperor Jehanguier written by himself. Londres, 1829, *in-4°*.

M. J. Briggs. The *Siyar ul Mutakherin*, a history of the Mohammed power in India. Londres, 1832, *in-4°*.

M. Neumann. The history of Vartan, and the Battle of the Armenian, etc. Londres, 1830, *in-4°*.

M. Thilorier. Examen critique des principaux groupes hiéroglyphiques. Paris, 1832, broch. *in-4°*.

M. Stenzler. *Raghou Vansa*. Londres, un volume *in-4°*; 1832.

M. Florival Levaillant. Prosopopée (allégorie traduite de l'arménien). Lithograph. *in-8°*.

M. Garnier. Prosodie grecque, et dictionnaire prosodique et poétique. 2 vol. *in-12*.

M. J.-B. Glaire. Principes de grammaire hébraïque et chaldaïque. Paris, 1832, *in-8°*.

M. F. Wilken. Mirkhond. Historia Gaznevidarum. Berlin, 1832, *in-4°*.

M. Lanjuinais. Œuvres de A.-D. Lanjuinais. Paris, 1832, *in-8°*, 4 vol.

M. Eyriès. Recherches sur la population du globe terrestre. *In-8°*.

M. le marquis de Clermont-Tonnerre. Dictionnaire arabe d'Ellious-Bocthor. 2 vol. *in-4°*.

S. A. le prince Théimouraz. Différents alphabets de la Géorgie. Ms. *in-4°*.

Relation tirée de l'histoire géorgienne. Man. *in-4°*.

M. Brosset. Notice historique sur M. Saint-Martin. Broch. *in-8°*.

M. Spencer Smith. Discours sur Marc-Aurèle. 1832, *in-8°*.

Recherches étymologiques sur le choléra-morbus. 1832, *in-8°*.

M. Lewschine. Histoire des Kirghiz Kaïssaks, en russe. Saint-Pétersbourg, 1832, 3 vol. *in-8°*.

Le Père Hyacinthe. Histoire du Tibet et du Kukunoor, en russe. Saint-Pétersbourg, 1832, 2 vol.

Le livre des trois mille mots, en chinois et en russe. Saint-Pétersbourg, 1829, *in-4°*.

M. Lajard. Lettre à M. Panofka sur les peintures des grottes Marzi et Querciola, et sur deux vases peints de la collection de M. Durand. Paris, *in-8°*.

M. Marcel. Précis historique sur le Moristan. Paris, 1833, *in-8°*.

Le vœu de la France, en huit idiomes différents. 1833, *in-4°*.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Progrès de l'instruction en Géorgie.

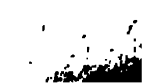
Du moment où la Géorgie fut incorporée à l'empire de Russie, l'éducation de la jeunesse dans cette province attira la sollicitude paternelle du gouvernement. Le conseiller d'état actuel Kovalinski, premier gouverneur de Géorgie, en posa les bases en 1802, par la fondation d'une école à Tiflis. En 1804, cet établissement, qui était divisé en deux classes, fut remplacé par une pension noble, dont le commandant en chef de la province, prince Tsitsianoff, avait donné le projet, et qui était principalement destinée à procurer une instruction convenable aux enfants des gentilshommes géorgiens. On y enseignait les langues russe et géorgienne, la religion et l'arithmétique. Chaque année, huit élèves de la pension devaient être envoyés à celle de l'université de Moscou pour y achever leurs études.

Le développement progressif des relations entre l'intérieur de la Russie et la Géorgie, et les progrès de l'industrie dans les contrées méridionales du Caucase, firent sentir la nécessité d'y propager les connaissances utiles. Sur la proposition du commandant en chef comte Goudovitch, l'enseignement dans cette école fut assimilé, en 1807, à celui des gymnases, et divisé en quatre classes; par la suite, le commandant en chef général Yermoloff, ayant reconnu que ce mode d'enseignement n'était pas en harmonie avec les besoins du pays, proposa d'y faire de nouveaux changements, qui furent adoptés en 1819; l'enseignement des langues latine et allemande fut remplacé par celui de la langue tatare, beaucoup plus usitée dans ces contrées, et l'on ajouta au cours d'études plusieurs branches des sciences militaires, évidemment utiles à la jeunesse du pays, qui, en général, est particulièrement destinée au service dans les troupes du corps d'armée détaché du Caucase.

L'école ainsi réorganisée subsista depuis lors sur le même pied, et vit successivement s'accroître jusqu'à trois cents le nombre de ses élèves; mais, d'après le but de sa fondation, elle n'offrait qu'aux seuls enfants des gentilshommes géorgiens les bienfaits de l'éducation, dont les autres classes de la population commençaient aussi à sentir le besoin à mesure du développement de la prospérité générale. L'administration locale ne tarda pas à s'occuper de cet important objet, et, d'après ses propositions, le comité des écoles rédigea, pour les établissements d'instruction publique dans les provinces du Caucase, un projet de règlement en harmonie avec leurs besoins, et qui a été honoré, le 2 août 1829, de la sanction de S. M. l'Empereur.

En vertu de ce règlement, il doit être établi un gymnase à Tiflis, et vingt écoles de district tant en Géorgie que dans les provinces qui y ont été réunies.

Le but principal de l'établissement du gymnase est d'offrir aux gentilshommes géorgiens et employés russes servant dans ces contrées, les moyens de donner une éduca-



tion convenable à leurs enfants. D'ailleurs, les cours du gymnase seront ouverts à tous les enfants de condition libre, ayant reçu l'instruction primaire soit dans une école inférieure, soit chez leurs parents. Ces cours sont répartis en sept classes, et comprennent la religion, la grammaire et la littérature russes, la logique, les langues géorgienne, tatare, française et allemande, les mathématiques, la géographie et la statistique, l'histoire, la physique, les principes du droit et de la jurisprudence russes, l'écriture, le dessin et le lavis des plans.

Par exception aux règles générales, la première classe est destinée à former une école élémentaire de lecture, d'écriture et d'arithmétique, d'après la méthode lancastrienne, pour les enfants des gentilshommes géorgiens.

A ce gymnase est attachée en outre une pension pour quarante élèves aux frais de la couronne, dans laquelle pourront être admis, aux frais de leurs parents, les enfants des gentilshommes et des militaires gradés et employés n'ayant point le rang d'officiers supérieurs. Dix des quarante bourses de cette pension sont réservées aux enfants des employés russes servant en Géorgie et dans la province d'Arménie. Les élèves de la pension suivront les cours du gymnase.

L'établissement des écoles de district, dont une partie sera attachée au gymnase de Tiflis, a pour but de répandre les connaissances indispensables parmi les classes de condition libre. Ces écoles seront divisées en deux sections, et à chacune d'elles sera adjoint un prêtre ou un ministre de la religion des habitants du district. A leur sortie de ces écoles, les élèves pourront, s'ils le désirent, suivre les cours du gymnase.

Les autorités supérieures de la Géorgie se sont empressées de prendre les mesures convenables pour la mise à exécution de ce règlement paternel, et dès le 1er mars dernier, le nouveau plan d'enseignement a été introduit dans la pension noble de Tiflis, dont l'ouverture solen-

nelle comme gymnase a eu lieu le 18 mai, en présence de S. Em. l'exarque de Géorgie, de S. Exc. M. le commandant en chef feld-maréchal comte Paskévitch d'Érivan, de LL. EExc. M. le gouverneur militaire de Tiflis, aide-de-camp général Strékaloff, et le gouverneur civil conseiller d'état Zavileisky, des généraux présents, de tout le haut clergé des divers cultes, d'une nombreuse réunion d'employés civils et des notables du pays. Au moment de son ouverture, cet établissement comptait 298 élèves. — Toutes les mesures ont été prises avec la plus grande activité pour l'ouverture de la pension attachée au gymnase, et dont les quarante élèves de la couronne ont été désignés par le conseil du gymnase, en se conformant strictement aux dispositions prescrites pour cet objet. — L'autorité s'occupe également de l'établissement des écoles de district, et les provinces du Caucase ne tarderont pas à jouir dans toute leur plénitude des nouveaux moyens d'instruction qu'elles doivent à la munificence et à la paternelle sollicitude du gouvernement.

(*Gazette de Tiflis.*)

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE 11e VOLUME.

MEMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

